

CDPQ Infra inc.

Réseau électrique métropolitain

Étude d'impact sur l'environnement

Addenda no 2 – Systèmes de transport collectif de l'Ouest-de-l'île de Montréal, via l'aéroport

déposée au ministre du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Volume 3 - Annexes



Mai 2016

REGISTRE DES ÉMISSIONS

Émission	Date	Description
R00	2016-05-16	Émission officielle, pour transmission au MDDELCC par CDPQ Infra

		
Équipe de réalisation Préparé par	Équipe de réalisation Vérifié par	Marie-Christine Patoine Approuvé par

Annexe	Titre
A	Évaluation environnementale de site, phase 1
B	Répertoire de sites contaminés et de sites d'équipements pétroliers du MDDELCC
C	Composition sommaire des principaux îlots de végétation terrestre (Ouest et aéroport)
D	Composition sommaire des principaux îlots de végétation terrestre et riveraine (secteur rivières)
E	Repérage de la ligne des hautes eaux
F	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier
G	Identification préliminaire des milieux humides
H	Étude acoustique préliminaire
I	Liste préliminaire des mesures d'atténuation spécifiques au STC-Ouest
K	Étude préliminaire des interférences avec la circulation routière
L	Analyse préliminaire de l'intégration urbaine
N	Estimation préliminaire des réductions d'émissions de GES
O	Grille d'évaluation des impacts
P	Étude du paysage

Annexe A

Évaluation environnementale de site – Phase 1

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) -
Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île,
via l'aéroport



Évaluation environnementale de site – Phase I

Doc N° : 362496-HA-00-APP-066-EI-001

Date : 2016-05-11

En collaboration avec



Révisions du document

Date	Rév. N°	Description	Émetteur	Vérifié par	Approuvé par
2016-05-11	0A	Rapport environmental Phase I	PN	MF	GF
2016-04-29	00	Rapport environmental Phase I	PN	MF	GF

Préparé par :



Pierre Nadeau, géo, M. SC. EESA®

2016-05-11

Date

Vérifié par :



Manon Fortin, ing. EESA®

2016-05-11

Date

Approuvé par :



Guy Fouquet, ing. M. Ing.

2016-05-11

Date

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Mandat.....	1
1.2 Problématique.....	1
1.3 Objectif.....	1
1.4 Portée et limitations.....	2
2. Méthodologie Phase I sommaire	3
3. Description du site d'étude (état actuel)	4
4. Recherche documentaire	5
4.1 Examen des images aériennes.....	5
4.2 Étude de dossiers.....	12
4.2.1 Documents et études antérieures.....	12
4.3 Listes, inventaires de sites classés, Plans et cartes.....	12
4.4 Synthèse – ÉES sommaire Phase I.....	17
5. Conclusion et recommandation environnementale	23
Limites d'utilisation du rapport	24

Liste des tableaux

Tableau 1-1 : Sommaire des informations.....	4
Tableau 2-1 : Observation des images aériennes.....	6
Tableau 3-1 : Terrains préoccupants.....	13
Tableau 1-1 : Synthèse de l'examen historique.....	18

1. Introduction

1.1 Mandat

Les services professionnels de S.M. Environnement, une division de Les Consultants S.M. inc., ont été mandatés par la filiale « CDPQ Infra inc. » de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) afin de réaliser une évaluation environnementale de site sommaire (Phase I) sur les tronçons du corridor de transports collectif Deux-Montagnes / Ouest de l'Île (ci-après nommée le « Site ») suivants :

- Tronçon 1 : Emprise ferroviaire de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CNR) entre l'emprise de la ligne ferroviaire Deux-Montagnes de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la limite de l'Autoroute 13 (Aut-13);
- Tronçon 2 : Emprise ferroviaire CNR entre la limite de l'Aut-13 et la limite de la Ville de Dorval (Aut-40);
- Tronçon 3 : Emprise ferroviaire de CNR entre la limite de la Ville de Dorval, la limite du boulevard des Sources à l'ouest;
- Tronçon 4 : Corridors situé entre l'emprise ferroviaire CNR au nord et la limite nord du terrain de l'ADM-YUL au sud;
- Tronçon 5 : Corridors situés dans les limites du terrain de l'ADM-YUL.

L'emplacement des tronçons à l'étude est présenté à la carte 1, Plan de localisation insérée à l'annexe 1.

1.2 Problématique

La CDPQ prévoit des travaux de réaménagement et de construction sur ces tronçons pour la mise en service possible d'un système de transport collectif pour l'ouest de l'île de Montréal via l'aéroport de Montréal. Dans le contexte des études de préfaisabilité pour l'utilisation du corridor ferroviaire existant de la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes et d'y combiner une nouvelle antenne ferroviaire qui longerait le corridor de l'autoroute 40 (A-40) pour desservir l'aéroport de Montréal Pierre-Elliott-Trudeau (ADM-YUL) et l'ouest de l'île de Montréal, la CDPQ désire connaître les activités historiques susceptibles d'avoir contaminés (secteurs préoccupants) le site.

1.3 Objectif

L'objectif de l'ÉES Phase I est d'identifier les indices de contamination réelle ou potentielle associées à des installations ou à des activités, anciennes ou existantes, sur le site à l'étude ou les terrains attenants et, le cas échéant, de préciser les secteurs préoccupants (potentiellement contaminés).

Une telle étude comporte l'évaluation et la documentation des constatations découlant d'une revue des dossiers accessibles. Elle vise à réduire, sans toutefois pouvoir les éliminer, les incertitudes relatives aux responsabilités potentielles à l'égard des aspects environnementaux et à établir les bases, le cas échéant, d'une évaluation complémentaire du site.

Ce rapport présente dans les sections suivantes la méthodologie utilisée, les résultats détaillés ainsi que les conclusions et les recommandations. Finalement, les documents de support pertinents sont regroupés en annexe du présent document.

1.4 Portée et limitations

Les informations contenues dans ce rapport sont soumises à la portée et aux limites des rapports Phase 1 décrites à la fin de ce document.

2. Méthodologie Phase I sommaire

La présente ÉES Phase I a été effectuée, dans l'ensemble, selon les principes de la norme Z768-2001 « Évaluation environnementale de site, Phase I1 » publiée par le Groupe CSA (anciennement l'ACNOR) et du « Guide de caractérisation des terrains² » du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC³) du Québec en fonction des informations et des données de base disponibles. Aucune visite de site n'a été effectuée et l'étude ne porte que sur les documents historiques listés ci-dessous¹.

La recherche documentaire a inclus la consultation, si disponible, des éléments énumérés ci-dessous uniquement :

- *Liste des terrains contaminés de la Ville de Montréal;*
- *Répertoire des terrains contaminés du MDDELCC;*
- *Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du MDDELCC;*
- *Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé de la Régie du bâtiment du Québec;*
- *Images (photographies) aériennes pertinentes;*
- *Plans d'assurance-incendie;*
- *Plans d'utilisation du sol;*
- *Plan des anciens ruisseaux et fossés.*

¹ Le Groupe CSA. Norme CAN/CSA-Z768-01, *Évaluation environnementale de site (phase I)*, Norme nationale du Canada, ISBN 1-55324-216-5, 31 p., confirmée 2012.

² Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des politiques du secteur industriel, Service des lieux contaminés, *Guide de caractérisation des terrains* [Québec], Publication du Québec, 111 p., 2003.

³ Dans le présent document, l'utilisation de l'abréviation MDDELCC qui réfère au présent *ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* désigne aussi les appellations antérieures, du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ), du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) et du ministère de l'Environnement du Québec (MENV).

3. Description du site d'étude (état actuel)

Un sommaire des informations sur le site à l'étude est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3-1 : Sommaire des informations

Section	Localisation	Particularités
Tronçon 1	Emprise ferroviaire de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CNR) entre l'emprise de la ligne ferroviaire Deux-Montagnes de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la limite de l'Autoroute 13 (Aut-13).	Occupe les lots : 1 901 231, 1 902 684, 1 901 318, 1 900 976, 1 898 891, 4 136 200 et 3 735 009 du cadastre du Québec Secteur à vocation industrielle, espaces verts et résidentielle
Tronçon 2	Emprise ferroviaire CNR entre la limite de l'Aut-13 et la limite de la Ville de Dorval (Aut-40).	Occupe les lots : 2 296 490, 1 898 904, 1 163 719, 2 296 489, 1 163 727, 1 163 734, 1 163 750, 1 163 766 et partie 1 898 898 du cadastre du Québec Secteur à vocation industrielle-commerciale.
Tronçon 3	Emprise ferroviaire de CNR entre la limite de la Ville de Dorval, la limite du boulevard des Sources à l'ouest.	Occupe le lot : 1 525 385, 1 524 735, 1 524 733, 1 524 732, 1 524 734, partie 1 524 738 et partie 2 379 563 du cadastre du Québec Secteur à vocation industrielle et commerciale
Tronçon 4	Corridors situés entre l'emprise ferroviaire CNR au nord et la limite nord du terrain de l'ADM-YUL au sud. Tracé ouest emprise ferroviaire de CNR Tracé est terrains industriels et commerciaux	Corridor ouest occupe les lots : 1 524 384, 1 523 110, 1 163 772, 1 163 771, 2 806 783, partie 2 597 314, partie 2 597 315 du cadastre du Québec. Corridor est occupé les parties des lots : 2 379 564, 1 524 385, 1 524 388, 1 523 113, 1 165 581, 1 165 578, 1 163 792, 4 760 940, 2 339 446, 1 163 796, 1 163 828, 1 163 812, 2 030 936, 2 030 935, 1 163 822, 2 153 035, 2 132 598, 4 886 111, 5 058 693, 4 886 113, 1 336 736 et 5 058 693 du cadastre du Québec. Secteur à vocation industrielle et commerciale
Tronçon 5	Corridors situés dans les limites du terrain de l'ADM-YUL	Occupe les parties des lots : 5 450 519, 3 117 011, 5 238 917 et 5 238 918 du cadastre du Québec

Le secteur avoisinant est principalement à vocation industrielle, commerciale et de service public. Les immeubles et bâtiments dans le secteur sont raccordés au réseau municipal d'aqueduc et d'égout de la Ville de Montréal. Selon la carte topographique, le secteur présente une pente vers le sud-est. Selon la figure d'affectation du sol de l'arrondissement, le site est compris dans un secteur à vocation résidentielle, commerciale et industrielle.

4. Recherche documentaire

Une recherche a été effectuée auprès de diverses sources d'informations dans le but d'établir l'historique de l'occupation du site à l'étude et les terrains avoisinants dans le passé. Ces recherches ont consisté plus particulièrement à l'examen des images aériennes, ainsi qu'à la consultation de divers plans, cartes et registres disponible en ligne.

4.1 Examen des images aériennes

Dans le but de suivre les changements qui ont marqué le site et les alentours au fil des ans, une consultation des images aériennes a été effectuée pour identifier l'utilisation générale du terrain, les structures et les améliorations, les réservoirs de stockage hors-sol, les postes de distribution de carburant, les carrières, les décharges, les excavations, les activités sur les terrains avoisinants et les zones de sol remanié, les étendues d'eau et l'accès au terrain. Les informations obtenues sur les images sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 2-1 : Observations des images aériennes

Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacents
1947	Vues aériennes de l'île de Montréal, 1947-1949 Archives de la Ville de Montréal	Tous les tronçons sont vacants ou à vocation agricole	L'emprise ferroviaire de la ligne Deux-Montagnes est visible à la limite est du tronçon 1. Tous les secteurs avoisinants sont vacants ou à vocation agricole
1962	Archives de la Ville de Montréal	Les Tronçons 1 à 3 de l'emprise ferroviaire sont en construction Le Tronçon 5 est occupé par l'aéroport de Montréal en construction (piste) Tous les autres tronçons sont vacants ou à vocation agricole	Le corridor de l'autoroute 40 et le boulevard des Sources sont en construction. Le poste Saraguay (HQ) est visible à la limite sud du Tronçon 1 La route Montée de Liesse (Autoroute 13) est visible entre les Tronçons 1 et 2. Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
1964	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.	Le boulevard Hymus est en construction au sud des Tronçons 2 et 3. Aucun autre changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
1966	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Quelques bâtiments ont été érigés à la limite sud-ouest du Tronçon 3 Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
1966	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	L'axe du boulevard Hymus au sud du Tronçon 3 est en développement Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
1971	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Aucun changement significatif n'a été observé sur cette photo pour le site à l'étude et les propriétés adjacentes.
1973	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Au sud du Tronçon 1, un bâtiment est présent sur chacun des lots adjacents 1 163 664 et 2 347 229. Près du Tronçon 4, sur le lot adjacent 1 165 578 les sols sont en friche, un bâtiment est visible et du matériel (semi-remorques) y est entreposé. Au sud du Tronçon 3 et au nord du boul. Hymus, sur les lots adjacents 1 524 389, 1 524 398, 1 523 760, 1 523 759, 1 524 401 et 4 620 765, des bâtiments tels qu'observés à ce jour sont présents. Au nord du Tronçon 3 et au sud de l'autoroute 40, sur les lots adjacents 1 525 280, 1 525 311, 1 525 312, 1 525 310 et 1 525 281, des bâtiments tels qu'observés à ce jour sont présents.

Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
			L'ensemble du secteur au sud du boul. Hymus est toujours à vocation agricole.
1979	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Le développement sur l'ensemble des lots adjacents nord et sud au Tronçon 3 se poursuit avec la construction de bâtiments commerciaux et industriels.
2002	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	<p>Lots adjacents Tronçon 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Les lots adjacents sud 1 901 066, 1 901 068 et 1 901 134 sont chacun occupés par des bâtiments (industriels). De l'entreposage de marchandises ainsi que des équipements (tracteurs routiers et semi-remorques) peuvent être observés à l'arrière des bâtiments sur les lots 1 901 066 et 1 901 134, en bordure du Site. Les lots adjacents sud 1 902 569, 1 901 232, 2 338 047 ainsi que le lot 1 901 446 sont occupés par une route soit la rue Sartelon. Les lots adjacents sud 1 901 278 et 1 901 277 sont chacun occupé par un bâtiment (résidentiel). Le lot adjacent sud 1 901 271 est occupé par le poste de transformation électrique (Poste Saraguay d' Hydro-Québec). Le lot adjacent sud 5 596 752 (Ville de Montréal) est occupé par un bâtiment carré de grande taille (activité d'entreposage). La partie nord du lot 5 596 752 qui est située en bordure des lots 1 898 891 et 4 136 200 du tracé à l'étude est en friche. Le lot adjacent sud 1 163 664 est occupé par un bâtiment (industriel). Le lot adjacent sud 2 347 229 est occupé par un bâtiment (industriel). Les lots adjacents nord 4 992 626, 1 901 133 et 1 901 130 (Ville de Montréal) sont boisés (parc). Le lot adjacent nord 1901 447 est non aménagé (AMT). Le lot adjacent nord 1 902 685 (Ville de Saint-Laurent) est occupé par une route. Le lot adjacent nord 1 902 598 (Commission hydroélectrique du Québec) est en majorité vacant. Les lots adjacents nord 1 901 435 et 3 820 117 sont vacants. Les lots adjacents nord PC-26859 et PC-21801 sont chacun occupés par un bâtiment (commercial). Le lot adjacent nord 1 534 721 est occupé par un bâtiment (industriel).
			<p>Lots adjacents Tronçon 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Les lots adjacents ouest 1 898 903 et 1 900 313 sont boisés et appartiennent à la Ville de Montréal. Le lot adjacent ouest 1 898 889 appartient à l'AMT et est occupé par une emprise ferroviaire. Le lot adjacent ouest 2 361 654 est non aménagé. Le lot 4 234 244 est une bande de terrain non aménagée située entre la limite de l'emprise ferroviaire (lot 1 163 719) et le lot 4 234 247. Le lot adjacent ouest 4 234 243 est occupé par une voie publique, soit la rue Kieran qui a été aménagée seulement en 2010. Le lot adjacent est 3 978 056 au tronçon 2 est occupé par un bâtiment commercial servant aux entreposages autres. Les lots adjacents sud 2 646 453, 2 058 307 et 2 058 308 sont occupés par des bâtiments industriels et œuvre dans le domaine des autres produits manufacturés. Un parc de réservoirs (19) hors sols est visible sur le lot 2 058 307 (<i>Canada Colors and Chemical Limited</i>), à l'ouest du bâtiment (industriel). Les lots adjacents sud 1 163 697, 1 163 717, 1 163 725, 1 163 738, 4 794 382, 1 163 754 sont occupés par des bâtiments (industriels). Le lot adjacent sud 1 163 723 est occupé par un bâtiment (imprimerie). Le lot adjacent sud 1 165 481 est occupé par un bâtiment (produits pharmaceutiques et des médicaments).

Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
			<ul style="list-style-type: none"> • Les lots adjacents sud 1 163 767, 1 525 384 et 1 525 383 sont des terrains non aménagés. <p>Lots adjacents nord au tronçon 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le lot adjacent nord 2 646 454 est occupé par un bâtiment industriel œuvrant dans le domaine des autres transports par véhicules automobiles. • Le lot adjacent nord 1 163 711 est un terrain boisé et non aménagé. La partie sud de ce lot a été défrichée entre 2013 et 2015. • Les lots adjacents nord 4 234 245 et 2 361 656 et 1 850 068 sont chacun occupés par un bâtiment servant à des activités d'entreposage de tout genre. • Le lot adjacent nord 1 163 757 est occupé par une voie publique, soit la rue Douglas-R.-Florensi. • Les lots adjacents nord 1 163 743, 2 063 172, 1 163 764, 1 525 295 sont chacun occupés par un bâtiment industriel œuvrant dans le domaine des autres produits manufacturés. • Le lot adjacent nord 2 691 961 est occupé par une voie publique soit le boul. Saint-Régis et un terrain situé le long de l'autoroute 40. <p>Lots adjacents sud au tronçon 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lots adjacents sud 1 524 389, 1 524 398 et 1 523 760 sont chacun occupés par un bâtiment commercial dont la principale activité est l'entreposage. • Le lot adjacent sud 1 523 759 est occupé par une entreprise de fabrication et distribution de produits de nettoyage écologiques et de services d'entretien ménager commercial, industriel et institutionnel. • Le lot adjacent sud 1 524 401 est occupé par un bâtiment industriel dont la principale activité est l'entreposage de tout genre. • Le lot adjacent sud 1 524 395 est occupé par un bâtiment occupé par une entreprise de vente en gros d'automobiles et autres véhicules routiers dont des RV. • Les lots adjacents sud 4 620 765 et 4 620 764 appartiennent à l'entreprise <i>Diesel Equipment</i>, fabrication de carrosseries de camions ainsi que de réparation de mécanique générale. • Le lot adjacent sud 1 523 761 est occupé par un bâtiment industriel œuvrant dans la production d'appareils d'éclairage. • Le lot adjacent sud 1 524 386 est occupé par une voie publique soit l'avenue André. • Le lot adjacent sud 1 524 400 est occupé par bâtiment commercial dont la principale activité est la vente en gros de quincaillerie. • Le lot adjacent sud 1 523 763 est occupé par bâtiment dont la principale activité est l'entreposage de tout genre. • Le lot adjacent sud 1 524 394 est occupé par un bâtiment qui offre des services de location. • Le lot adjacent sud 1 524 397 est occupé par deux (2) bâtiments industriels dont les activités sont la production de produits métalliques divers. • Le lot adjacent sud 1 524 393 est occupé par un entrepôt pour le transport par camion. Des semi-remorques sont stationnées sur les côtés nord, ouest et est du bâtiment. • Les lots adjacents 5 838 803 et 5 838 802 sont occupés par un bâtiment industriel dont les activités sont le commerce de gros de machines, matériel et fournitures métalliques. Il y a de l'entreposage de pièces métalliques sur la majorité de la superficie de cette propriété. • Le lot 1 523 756 est occupé par un bâtiment dont la principale activité est l'entreposage de tout genre. • Les lots adjacents sud 1 524 390, 1 524 391 sont occupés par deux bâtiments commerciaux dont la principale activité est le service de location d'outils ou d'équipement roulant. • Les lots adjacents sud 1 524 736 et 1 523 762 sont chacun occupés par un bâtiment commercial. • Le lot adjacent sud 1 524 731 est occupé par deux (2) bâtiments à vocation résidentielle.

Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
			<p>Lots adjacents nord au tronçon 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Le lot adjacent 1 525 291 est occupé par une voie de service permettant de rejoindre l'autoroute. Le lot adjacent sud 1 525 280 est occupé par un bâtiment commercial ainsi qu'une aire de stationnement pour automobiles. Le lot adjacent sud 1 525 311 est occupé par un bâtiment dont la principale activité est la vente en gros d'appareils et d'équipements électriques, fils et matériel électrique de construction. Le lot adjacent sud 1 525 275 est occupé par un bâtiment dont la principale activité est la vente au détail. Les lots adjacents sud 1 525 293 et 1 525 277 sont chacun occupés par un bâtiment dont la principale activité est l'entreposage autre. Le lot adjacent sud 1 525 289 est occupé par des rails de chemin de fer. Les lots adjacents sud 1 525 312 et 1 525 281 sont chacun occupés par un bâtiment commercial dont les principales activités sont l'entreposage de tout genre ainsi que la vente au détail autre. Le lot adjacent sud 1 525 278 est occupé par un bâtiment commercial dont la principale activité est l'entreposage de tout genre. Le lot adjacent sud 1 525 298 est occupé par une voie publique soit l'avenue André. Les lots adjacents sud 1 525 276 et 4 269 794 (<i>BMW West Island</i>) chacun sont occupés par un bâtiment commercial dont la principale activité est la vente de véhicules automobiles neufs ou d'occasion incluant des RV. Le lot adjacent 4 269 793 (précédemment vacant) un bâtiment commercial/à bureaux a été construit. Une grande aire de stationnement pour automobiles a également été aménagée. Les lots adjacents sud 1 525 297, 1 525 300, 1 525 284 et 1 525 285 sont chacun occupés par un bâtiment commercial et leurs activités principales sont l'entreposage de tout genre. Le lot adjacent sud 1 524 737 est un terrain de stationnement pour automobiles. Le lot adjacent sud 1 524 392 est occupé par un bâtiment commercial (<i>Vertigo Stores</i>). <p>Lots adjacents corridor ouest du tronçon 4</p> <ul style="list-style-type: none"> Le lot adjacent 1 523 097 est occupé par un bâtiment industriel produisant des produits manufacturés. Le lot adjacent 1 523 064 est occupé par un bâtiment abritant un concessionnaire (<i>Maxim Truck and Trailer</i>) et service de location de camions (<i>Location de camions Maxim</i>). Le lot adjacent 1 523 047 est occupé par une voie publique, soit le chemin Saint-François. Le lot adjacent 3 318 428 est non aménagé. Le ruisseau Bertrand traverse ce lot d'est en ouest et un bassin d'eau / étang est présent sur ce terrain. Le lot adjacent PC-17481 est occupé par un bâtiment ayant pour activité les autres services de transport par camions (<i>XTL Transports</i>). Les lots adjacents 5 599 104 et 5 450 519 appartenant au ministère des transports fédéral et sont boisés et non aménagés. Le lot adjacent 1 523 765 (<i>Hyundai</i>) est occupé par un bâtiment avec aire de stationnement automobile sur chacun des côtés du bâtiment. La principale activité s'y déroulant est la vente en gros d'automobiles et autres véhicules incluant des RV. Le lot adjacent 1 523 111 est un terrain utilisé pour le stationnement de véhicules lourds (semi-remorques). La superficie de ce terrain a été asphaltée en 2012. Le lot adjacent 1 163 773 est un terrain non aménagé. Le ruisseau Bertrand traverse la partie sud de ce terrain. Il y a un bassin de rétention ainsi qu'un chemin asphalté présent sur ce lot. Le lot adjacent 1 163 812 est occupé par une voie publique soit la rue Frédérick-Banting. Le lot adjacent 1 163 769 faisant partie du Technoparc de Montréal est boisé et non aménagé. Les lots adjacents 1 163 775, 1 163 768 et 1 163 774 sont chacun occupés par un bâtiment commercial oeuvrant dans le

Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
			<p>domaine des autres transports par véhicules automobiles.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les lots adjacents 2 597 314 et 2 597 315 faisant partie du Technoparc de Montréal sont boisés et non aménagés. <p>Lots adjacents au corridor est du tronçon 4</p> <ul style="list-style-type: none"> Le lot adjacent 1 524 385 est occupé par un bâtiment commercial dont la principale activité est la vente en gros d'automobiles et autres véhicules incluant des RV. Le lot adjacent 1 524 388 est occupé par une voie publique soit le boulevard Hymus. Le lot adjacent 1 523 113 est non aménagé et occupé par un ruisseau/rivière. Le lot adjacent 1 165 581 est occupé par un bâtiment et est utilisé à des fins d'entreposage. 1 163 792 = Emprise ferroviaire Les lots adjacents 2 339 446 et 4 760 940 sont des terrains boisés et non aménagés faisant partie du Technoparc de Montréal. Le lot adjacent 1 163 836 est occupé par une voie publique soit l'avenue Marie-Curie. Le lot adjacent 1 163 796 est occupé par deux bâtiments industriels reliés par une passerelle dont la principale activité est la production de d'autres produits manufacturés. Le lot adjacent 1 163 828 est occupé par un immeuble à bureaux avec une aire de stationnement située sur son côté ouest. Le lot adjacent 1 163 812 est occupé par une voie publique soit la rue Frédéric-Banting. Le lot adjacent 2 030 936 est un terrain boisé et non aménagé faisant partie du Technoparc de Montréal. Le lot adjacent 2 030 935 est occupé par un bâtiment avec aire de stationnement sur les côtés est et ouest et dont la principale activité est la production de produits pharmaceutiques et médicaments. Le lot adjacent 1 163 822 est occupé par une voie publique soit la rue Alfred Nobel. Le lot adjacent 2 153 035 est occupé par un bâtiment industriel avec une aire de stationnement aménagée sur le côté sud du bâtiment. La principale activité s'y déroulant est la production de produits pharmaceutiques et de médicaments. Les lots adjacents 1 163 783 et 2 132 598 sont occupés par une voie publique soit la rue Alexander-Fleming. Les lots adjacents 4 886 111, 5 058 693, 4 886 113, 1 336 736 et 5 058 724 sont des terrains boisés non aménagés faisant partie du Technoparc de Montréal. Le lot adjacent est 1 163 827 au Tronçon 4 est également un terrain boisé non aménagé du Technoparc de Montréal. Le lot adjacent est au Tronçon 4, est occupé par trois (3) bâtiments et la majeure partie du terrain est en friche. Du remblayage a eu lieu dans la partie sud de ce lot. Le lot est occupé par la compagnie <i>Alexcalibur</i> dont la principale activité est le transport par camions de marchandises. Le lot adjacent 1 165 577 est occupé par une voie publique, soit une voie de service de l'autoroute 40. <p>Lots adjacents Tronçon 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes. <p>Tronçon 2, 3 et 4 : Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.</p>
2004	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	<p>Tronçon 1 : Sur le lot adjacent sud 1 901 134, une annexe a été rajoutée sur le côté nord du bâtiment existant.</p> <p>Tronçon 4 : Le lot adjacent est 1 165 578 est occupé par trois (3) bâtiments et la majeure partie du terrain est en friche. Les sols situés dans la partie sud-est du lot ont été remaniés et mis en pile.</p>
2005	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	<p>Tronçon 2 : Les sols bruns qui étaient en place sur les lots adjacents 4 492 994 et 4 492 995 ont été utilisés pour niveler le terrain.</p>

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
2008	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	<p>Tronçon 1 : Sur le lot adjacent sud 1 901 271, les installations du poste Saraguay d'Hydro-Québec se sont agrandies sur 130 m vers l'est. Sur le lot adjacent nord PC-21801 (précédemment vacant), un bâtiment commercial rectangulaire a été construit. Une annexe a été ajoutée sur le côté sud du bâtiment situé dans la partie nord du lot 1 524 390.</p> <p>Tronçon 2 : Le lot adjacent 4 492 994 est utilisé pour l'entreposage de semi-remorques. Une annexe a été construite sur le côté sud du bâtiment existant sur le lot adjacent nord 4 234 245. Un bâtiment est en construction sur le lot adjacent nord 2 361 656.</p> <p>Tronçon 5 : Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.</p>
2010	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	<p>Tronçon 2 : Un bâtiment industriel œuvrant dans le domaine du matériel scientifique et professionnel a été construit sur le lot adjacent 4 492 994. Le lot 4 492 995 est en friche et il y a deux (2) piles de sol en entreposage.</p> <p>Tronçon 3 : Sur le lot adjacent nord 4 269 794 (<i>BMW West Island</i>) un bâtiment commercial dont la principale activité est la vente de véhicules automobiles neufs ou d'occasion a été construit.</p> <p>Tronçon 4 : Un immeuble à bureaux avec une aire de stationnement située sur son côté ouest ont été aménagés sur le lot adjacent 1 163 828 (précédemment vacant). Une pile de sol est en entreposage sur le lot adjacent est 1 165 578.</p>
2012	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	<p>Tronçon 1 : Sur le lot adjacent nord PC-26859 (précédemment vacant), un bâtiment commercial a été construit.</p> <p>Tronçon 2 : Un bâtiment industriel œuvrant dans le domaine de fils et câbles électriques a été construit sur le lot adjacent 4 492 995. Sur le lot adjacent sud 4 794 382, une annexe a été construite sur le côté nord du bâtiment existant.</p> <p>Tronçon 4 : Il y a cinq (5) grandes piles de sol en entreposage sur le lot adjacent est 1 165 578 près des bâtiments existants.</p>
2015	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.

4.2 Étude de dossiers

4.2.1 Documents et études antérieures

Aucune étude environnementale ou géotechnique antérieure n'a été fournie par la CDPQ pour le site à l'étude.

4.3 Listes, inventaires de sites classés, Plans et cartes

Afin d'établir s'il existe des informations à caractère environnemental relativement à la propriété à l'étude et les terrains avoisinants, des recherches ont été effectuées en avril 2016 dans les répertoires et registres en ligne suivants :

- *La Liste des terrains contaminés de la Ville de Montréal*⁴;
- *Le Répertoire des terrains contaminés du MDDELCC*⁵;
- *Le Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels*⁶; et
- *Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé*⁷ de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- *Répertoire des sites d'équipements pétroliers*⁸ de la RBQ;
- *Inventaire des sites fédéraux contaminés*⁹, secrétariat du Conseil du Trésor du Canada;

Divers plans d'assurance-incendie et cartes d'occupation des sols (Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) ou archive de la Ville de Montréal) ont été consultés afin de connaître les activités qui ont eu lieu sur le site à l'étude et les terrains avoisinants dans le passé. La présence de réservoirs de stockage souterrain ou hors terre de produits pétroliers peut être indiquée sur ces plans.

⁴ Ville de Montréal, *Liste des terrains contaminés de la Ville de Montréal*, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237_74643772&_dad=portal&_schema=PORTAL

⁵ Ministère du Développement Durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Répertoire des terrains contaminés*, <http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp>.

⁶ Ministère du Développement Durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels*, http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/residus_ind/recherche.asp.

⁷ Régie du bâtiment du Québec, *Liste des titulaires d'un permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé*, <https://www.rbq.gouv.qc.ca/accueil.html>.

⁸ Régie du bâtiment du Québec, *Le registre des sites d'équipements pétroliers*, <https://www.rbq.gouv.qc.ca/accueil.html>.

⁹ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, *L'Inventaire des sites contaminés fédéraux (ISCF)*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx>

Les terrains suivants bordant le site ont été identifiés dans les répertoires et documents précédents :

Tableau 3-2 : Terrains préoccupants

ID Terrain sur plan ¹⁰	Sources	No de dossier	Nom du dossier	Adresse	ID Lot	Coordonnées (Deg. déc. NAD 83)		Nature des contaminants	Note : [Réhabilitation (R) et qualité (Q)]
						Latitude	Longitude		
1	Image aérienne							Remblai : Métaux et métalloïdes (14 éléments), Soufre (S), éthylène-glycol, HAP et HP C ₁₀ à C ₅₀	Emprise ferroviaire (Ligne AMT Deux-Montagne et CNR)
2	Terrains contaminés MDDELCC	2706	Centre d'initiative technologique de Montréal	7171, rue Frédérick-Banting Saint-Laurent	1 163 796	45,4829529	-73,76744246	Sols : Composés phénoliques*, Cuivre (Cu), Plomb (Pb)	R : Terminée en 1995 Q : Plage A-B
3	Terrains contaminés MDDELCC	3672	Décontamination eau souterraine	9999, route Transcanadienne Montréal	2 058 307	45,4915225	-73,76272789	Sols : Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2001 Q : Non précisée
4	Terrains contaminés MDDELCC	8716	Modugno-Hortibec inc.	5800, rue Kieran Montréal	4 234 245	45,4988344	-73,75995544	Sols : Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Chrysène	R : Non terminée
5	Terrains contaminés MDDELCC	3262	Poste Saraguay d'Hydro-Québec	3535, rue Guénette Saint-Laurent	1 901 271	45,5055733	-73,74823869	Sols : Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C
6	Terrains contaminés MDDELCC	2775	Ruisseau Bertrand	Au nord des rues Frederick-Banting et Marie-Curie Saint-Laurent	5 173 894	45,4821695	-73,77146818	Sols : Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Cyanure disponible (CN-), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée
7	Terrains contaminés MDDELCC	9682	Vapor Rail inc.	10655, boulevard Henri-Bourassa Ouest Montréal	1 163 763	45,4923472	-73,75964444		R : Non nécessaire Q : Non précisée
8	Terrains contaminés MDDELCC	10858	Ville de Montréal - Arr. Saint-Laurent Ancienne usine Goodyear	9091, boulevard Henri-Bourassa Ouest Montréal	5 596 752	45,5021409	-73,75002758	Sols : Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Benzo(g,h,i)pérylène, Chrysène, Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Indéno(1,2,3-cd)pyrène, Manganèse (Mn), Nickel (Ni), Phénanthrène, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée
9	Terrains contaminés MDDELCC	10874	Ville de Montréal - Arr. Saint-Laurent Parc-nature des Sources	N.D	5 599 104	45,470686	-73,7679	Sols : Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Benzo(g,h,i)pérylène, Chrysène, Dibenzo(a,l)pyrène, Fluoranthène, Indéno(1,2,3-cd)pyrène, Phénanthrène, Pyrène	R : Non terminée

¹⁰ La localisation approximative de ces terrains est présentée dans les feuillets 1 à 5 de la Carte 2 insérés à l'annexe 1

ID Terrain	Sources	No de	Nom du dossier	Adresse	ID Lot	Coordonnées		Nature des contaminants	Note :
10	Listes RBQ	437176	N/D	975 boul. Roméo-Vachon Nord	5 238 917	45.456998	-73.750916	S/O	S/O
11	Terrains contaminés MDDELCC	2749	Aéroport International de Montréal (drainage pluvial)	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45.4582031	-73,7469202672	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminé en 1993 Q : Non précisée
12	Terrains contaminés MDDELCC	3316	Bâtiment Q-338 (Aéroport International de Montréal)	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45.4582031	-73,7493221735	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminé en 1998 Q : Plage A-B
13	Terrains contaminés MDDELCC	3279	Centre de services et d'entretien T-126 (Aéroport International de Montréal)	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45.4582031	-73,7493221735	Sols : Huiles usées	R : Non terminé
14	Terrains contaminés MDDELCC	2761	Fossé Smith (Aéroport International de Montréal)	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45.4582031	-73,7493221735	Sols : Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	R : Non terminé
15	Terrains contaminés MDDELCC	3280	Fuel Electrical Central	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45.4582031	-73,7493221735	Sols : Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminé
16	Terrains contaminés MDDELCC	3009	Air Canada (bâtiment 1)	Aéroport International de Montréal Saint-Laurent	5 238 917	45.4596032	-73,75904626	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Triméthylbenzènes*	R : Terminé en 1993 Q : ≤ C
17	Terrains contaminés MDDELCC	3537	Cafas inc.	694 rue Albert de Niverville	5 238 917	45.4564193	-73,7543264273	Sols : Produits pétroliers	R : Terminé en 2000 Q : Plage B-C
18	Terrains contaminés MDDELCC	2999	Cafas inc.	694 rue Albert de Niverville	5 238 917	45.4564193	-73,7543264273	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminé
19	Terrains contaminés MDDELCC	2776	Cafas inc.	694 rue Albert de Niverville	5 238 917	45.4564193	-73,7543264273	Sols : Sols : Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminé en 1996 Q : Non précisée
20	Terrains contaminés MDDELCC	6597	Fuite de pipeline - Janvier 2005	694 rue Albert de Niverville	5 238 917	45.4564193	-73,7543264273	Eau et sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminé
21	Listes RBQ	302308	Midland Transport	1560 boulevard Hymus	1 523 093	45.483862	-73,771669	S/O	Nbre de réservoirs : 1 Capacité : 14 432 litres
22	Terrains contaminés MDDELCC	3511	L.V. Lomas Ltée Fabrication et distribution de produits chimiques	1660 boulevard Hymus	1 523 097	45.4824311	-73,7749872105	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminé en 1998 Q : Plage A-B
23	Listes RBQ	601236 et 421286	Sessenwein inc.	2205 boulevard Hymus	5 838 802	45.478965	-73,785588	S/O	Nbre de réservoirs : 1 Capacité : 4 500 litres
24	Terrains contaminés MDDELCC	3215	Ultramar Ltée	1300 route Transcanadienne	1 525 287	45.4885875	-73,77060348	Sols : Hydrocarbures aromatiques volatiles*	R : Non terminé
25	Listes RBQ Image aérienne	601153 et 439718	Reimer Express Lines <i>Entreprise Maxim & Truck & Trailer - Services de réparations et d'entretien de camions et véhicules lourds</i>	1725 chemin Saint-François	1 523 064	45.480522	-73,773529		Nbre de réservoirs : 1 Capacité : 50 000 litres

ID Terrain	Sources	No de	Nom du dossier	Adresse	ID Lot	Coordonnées		Nature des contaminants	Note :
26	Listes RBQ	602659	Investissements Morguard Ltée	7055 Alexander-Fleming	2 153 035	45,481357	-73,758252		Nbre de réservoirs : 3 Capacité : 11 036 litres
27	Listes RBQ	31633	CST Canada	2848 boulevard des Sources	N/D	45,476616	-73,790166		Nbre de réservoirs : 4 Capacité : 190 000 litres
28	Listes RBQ	8599	La compagnie Pétrolière Impériale	2855 boulevard des Sources	1 523 767	45,477022	-73,789523		Nbre de réservoirs : 4 Capacité : 132 636 litres
29	Terrains contaminés fédéraux	06985007	Site vacant du lot no 12	S/O	1 165 608	45,465844	-73,745724		
30	Plans et cartes		Activités d'aiguillage à l'intersection entre aut. 13 et l'emprise ferroviaire	S/O	1 898 904 1 898 889 1 898 898	45,505292	-73,758897		
31	Plans et cartes		Présence d'un pipeline traversant l'emprise ferroviaire	S/O	1 163 750 1 163 734	45,496787	-73,759349		
32	Plans et cartes		Présence de réservoirs de produits pétroliers	S/O	Entre 3 117 042 et 5 238 918	45,457503	-73,763968		
33	Plans et cartes		Présence d'une sous-station électrique	boul. Thimens	1 901 447	45,483326	-73,778476		
34	Plans et cartes		Présence d'un réservoir	1811 boulevard Hymus	Limite entre 1 524 732 et 1 523 761	45,505956	-73,755896		
35	Image aérienne		Dépôt de neiges usées	Rue Thimens Boul. Gouin Ouest	3 908 527 1 898 894	45,505552	-73,754416		
36	Image aérienne		Poste électrique	3695 boul. Pitfield	1 898 896	45,507101	-73,751199		
37	Image aérienne		Terrain de la Commission Hydroélectrique, gestion d'électricité en bloc	750 boul. Thimens	1 902 598	45,499825	-73,758111		
38	Image aérienne		Présence de remblais	5000-5650 rue Kieran	4 492 994 4 492 995	45,492951	-73,758058		
39	Image aérienne		Station-service	10501-10503 boul. Henri-Bourassa Ouest	1 163 752	45,487202	-73,765494		
40	Image aérienne		Garage d'entretien de véhicules lourds et transport de marchandises (AlexCalibur) Présence de sols mis en piles sur ce lot entre 2002 et 2015	1000 boulevard Hymus	1 165 578	45,487766	-73,763838		
41	Image aérienne		Ancien dépôt de neiges usées	S/O	5 243 651	45,484194	-73,774817		
42	Image aérienne		Concessionnaire et services de réparation et d'entretien d'automobiles (Hyundai)	1585 et 1625 boulevard Hymus	1 523 765 1 524 395	45,483326	-73,778476		
43	Image aérienne		Poste de ravitaillement pour avions (dépôt pétrolier)	1700 - 2000 Chemin Saint-François 2600-2650 avenue André	2 806 826	45,477148	-73,777512		
44	Image aérienne		Concessionnaire de véhicules neufs et d'occasion (BMW West Island)	2000 autoroute Transcanadienne	4 269 794	45,482407	-73,782926		

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

ID Terrain	Sources	No de	Nom du dossier	Adresse	ID Lot	Coordonnées		Nature des contaminants	Note :
45	Image aérienne		Garage d'entretien de véhicules lourds et vente en gros d'automobile et autres véhicules	1275 boulevard Hymus	1 524 385	45,487674	-73,767493		
46	Image aérienne		Fabrication de carrosseries de camions ainsi que de réparation de mécanique générale de l'entreprise DEL Equipment (division de Diesel Equipment)	1655 boulevard Hymus	4 620 765 4 620 764	45,483708	-73,776675		

4.4 Synthèse – ÉES sommaire Phase I

Les démarches réalisées dans le cadre de l'ÉES Phase I font ressortir les éléments suivants :

- Le site est situé dans des secteurs à vocation résidentielle, commerciale et industrielle;
- Les immeubles sont raccordés au système municipal d'aqueduc et d'égout de l'arrondissement de la Ville de Montréal et Dorval;
- Les listes et inventaires de sites classés ne contiennent aucune information concernant le site.

Les éléments importants de l'examen historique et les secteurs préoccupants identifiés sont présentés dans les tableaux suivants et sur les feuillets 1 à 5 de la carte 2 insérée à l'annexe 1 :

Tableau 4-3 : Terrains préoccupants

Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secteurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information
Avant 1918	Particuliers		Tous les tronçons sont vacants ou à usage agricole	S/O	Cartes et plans cadastraux
1918	CNR	1	Tronçon 1 : Jonction nord du Tronçon 1, fin de construction et mise en service de la ligne Montréal – Deux-Montagnes (CNR) Autres tronçons vacants ou à usage agricole	Remblai : <ul style="list-style-type: none"> • Métaux et métalloïdes (14 éléments), • Soufre (S), • Éthylène-glycol • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP 	Documents histoire, plans et cartes
1941	CNR, ministère des Transports du Canada (MTC)	1	Tronçon 1 : pas de changement significatif Tronçon 5 : Terrain d'ADM-YUL, fin de construction et mise en service de l'aéroport avec trois pistes pavées. Autres tronçons vacants ou à usage agricole	Remblai : <ul style="list-style-type: none"> • Métaux et métalloïdes (14 éléments), • Soufre (S), • Éthylène-glycol • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP 	Images aériennes, Plans et cartes
1962	CNR, ministère des Transports du Canada (MTC)	1	Tronçons 1, 2 et 3 : Construction de l'emprise ferroviaire (CNR) entre la ligne Montréal – Deux-Montagnes (CNR) et le boulevard des Sources (en construction) à l'ouest Tronçon 4 : Terrains vacants ou à usage agricole Tronçon 5 : Pas de changement significatif	Remblai : <ul style="list-style-type: none"> • Métaux et métalloïdes (14 éléments), • Soufre (S), • Éthylène-glycol • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP 	Images aériennes, Plans et cartes
		30	Tronçon 1 : Aiguillage à l'intersection entre l'autoroute 13 et la voie ferrée (lots 1 898 904, 1 898 889 et 1 898 898)	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		31	Tronçon 2 : Présence d'un pipeline traversant le Tronçon 2 (lots 1 163 750 et 1 163 734)	<ul style="list-style-type: none"> • COV (HAM+HAC) • HAP • Composés phénoliques • Phtalates 	
		32	Réservoir hors sol – Tronçon 5, entre lots voisins 3 117 042 et 5 238 918	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	

¹¹ La localisation approximative de ces terrains est présentée dans les figures 2 à 5 insérées à l'annexe 1

¹² Contaminants pertinents tirés de l'Annexe IX, Liste des contaminants potentiels par secteur d'activité industrielle et commerciale susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines du Guide de caractérisation des terrains du MDELC.

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secteurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information
		5	Terrains adjacents préoccupants: Poste de transformation électrique Saraguay (HQ) Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC - Tronçon 1, lot 1 901 271	<ul style="list-style-type: none"> • Métaux (Cu) • HP C₁₀-C₅₀ • BPC • Dioxines et furanes 	
1979	CNR, ministère des Transports du Canada (MTC)	1	Tronçons 1, 2, 3 et 5 : Pas de changement significatif La portion ouest du Tronçon 4 : Construction de l'emprise ferroviaire (CNR) entre le Tronçon 3 jusqu'au sud du chemin Saint-François (environ 200 m). La portion est du Tronçon 4 est vacantes ou à usage agricole.	Remblai : <ul style="list-style-type: none"> • Métaux et métalloïdes (14 éléments), • Soufre (S), • Éthylène-glycol • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP 	Images aériennes, Plans et cartes
		33	Tronçon 1 : Présence d'une sous-station électrique sur le lot adjacent 1 901 447	<ul style="list-style-type: none"> • Métaux (Cu) • HP C₁₀-C₅₀ • BPC • Dioxines et furanes 	
		34	Tronçon 3 : Présence d'un réservoir à la limite du Tronçon 3 (lot 1 524 732) et du lot adjacent 1 523 761.	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		3	Terrains adjacents préoccupants: Entreprise de fabrication de produits chimiques <i>Canada Colors & Chemicals Ltd</i> Présence d'un réservoir extérieur sur le côté ouest du bâtiment Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC - Tronçon 2, lot 2 058 307	<ul style="list-style-type: none"> • Métaux et métalloïdes (14 éléments), • Soufre (S), • Éthylène-glycol • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • Composés phénoliques 	
2002 à aujourd'hui	CNR, ministère des Transports du Canada (MTC), Ville de Montréal et entreprises privés	1	Tronçons 1, 2, 3 et 5 : Pas de changement significatif Tronçon 4: Développement du secteur industriel (<i>Technoparc Montréal – campus Saint-Laurent</i>)	Remblai : <ul style="list-style-type: none"> • Métaux et métalloïdes (14 éléments), • Soufre (S), • Éthylène-glycol • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP 	Images aériennes, Plans et cartes
		2	Centre d'initiative technologique de Montréal Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 4, lot voisin 1 163 796	<ul style="list-style-type: none"> • Composés phénoliques • Métaux (Cu, Pb) 	
		4	Modugno-Hortibec inc. Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 2, lot adjacent 4 234 245	<ul style="list-style-type: none"> • HAP 	

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secteurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information
		6	Ruisseau Bertrand (au nord des rues Frédéric-Banting et Marie-Curie) Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 4, lot voisin 5 173 894	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • Métaux (Cd, Cu, Mn, Pb, Zn) • Cyanures (CN⁻) 	
		8	Ancienne usine Goodyear Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 2, lot adjacent 5 596 752	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • Métaux (Cu, Mn, Ni, Pb, Zn) 	
		9	Parc Nature des Sources Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 5, lot voisin 5 599 104	<ul style="list-style-type: none"> • HAP 	
		10	Présence de réservoir de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 5, lot adjacent 5 238 917	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		11, 12, 13, 14, 15	Diverses installations et bâtiments situés sur le terrain de l'aéroport (800 Place Leigh-Capreol) Terrains contaminés listés dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 5, lot adjacent 5 238 917	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • Métaux (Cd, Cu, Zn) • Huiles usées • BPC 	
		16	Air Canada (bâtiment 1) Terrain listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 5, lot adjacent 5 238 917	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • Triméthylbenzènes 	
		17, 18, 19, 20	Cafas inc. (694 rue Albert de Niverville) Terrain listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 5, lot adjacent 5 238 917	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • BTEX • HAP 	
		21	Midland Transport Réservoir hors sol – Tronçon, lot voisin 1 523 093	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		22	Fabrication et distribution de produits chimiques L.V. Lomas Limited Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 4, lots 1 523 097 et 1 523 087	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ 	
		23	Sessenwein inc. Présence de réservoir de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 3, lot adjacent 5 838 802	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	

Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secteurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information
		24	Ultramar Ltée Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 3, lot voisin 1 525 287	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		25	Reimer Express Lines / Entreprise Maxim & Truck & Trailer Services de réparations et d'entretien de véhicules automobiles (de camions et véhicules lourds) Présence de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 4, lot 1 523 064	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		26	Investissement Morguard Ltée Présence de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 4, lot 2 153 035	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		27	CST Canada Présence de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 3, lot voisin 1 523 064	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		28	La compagnie Pétrolière Impériale Présence de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 3, lot voisin 1 523 767	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		29	Site vacant du lot 12 Terrain listé dans l'inventaire des sites fédéraux – Tronçon 5, lot 1 165 608	N/D	
		36	Poste électrique – Tronçon 1, lot voisin 1 898 896	<ul style="list-style-type: none"> • Métaux (Cu) • HP C₁₀-C₅₀ 	
		37	Terrain de la Commission Hydroélectrique, gestion d'électricité en bloc – Tronçon 1, lot adjacent nord 1 902 598	<ul style="list-style-type: none"> • BPC • Dioxines et furanes 	
		38	Présence de remblais, Tronçon 2 – Lots 4 492 994 et 4 492 995 ont été remblayés et nivelés entre 2002 et 2005.		
		40	Garage d'entretien de véhicules lourds et transport de marchandises (AlexCalibur) Présence de sols mis en piles sur ce lot entre 2002 et 2015 - Tronçon 4, lot adjacent 1 165 578	Grossistes – distributeurs de pièces et d'accessoires d'occasion pour véhicules automobiles	
		42	Concessionnaire et services de réparation et d'entretien d'automobiles (Hyundai) Présence d'un réservoir hors sol sur le côté nord du bâtiment – Tronçon 3 et 4, lots adjacents 1 523 765 et 1 524 395	<ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ 	

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secteurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information
		44	Concessionnaire de véhicules neufs et d'occasion (<i>BMW West Island</i>) – Tronçon 3, lot adjacent 4 269 794	<ul style="list-style-type: none"> • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux (As, Cd, Cr, Hg, Pb) • Éthylène glycol • Sulfures (Eau souterraine) <p><i>Station-service</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • HP C₁₀ à C₅₀ • HAP • COV (HAM + HAC) • Métaux 	
		45	Garage d'entretien de véhicules lourds et vente en gros d'automobile et autres véhicules - Tronçon 4, lot 1 524 385		
		46	Fabrication de carrosseries de camions ainsi que de réparation de mécanique générale de l'entreprise DEL Equipment (division de <i>Diesel Equipment</i>) – Tronçon 4 lots adjacents 4 620 765 et 4 620 764		

En se basant sur la visite de la propriété et sur la recherche documentaire effectuée au cours du présent mandat, cette évaluation environnementale a identifié des indices de contamination potentielle pour le site à l'étude reliée aux activités antérieures de nature industrielle ou commerciale susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines et la présence de remblai de qualité inconnu sur le site à l'étude

Conclusion et recommandation environnementale

Ainsi, nous recommandons la réalisation d'une caractérisation environnementale Phase II en vue de planifier la gestion des matériaux excavés durant les travaux de construction et de réaménagement du Site et afin de confirmer la présence ou l'absence de contamination reliée aux éléments suivants :

- La présence suspectée de remblai de qualité inconnue sous les sections d'emprise ferroviaire à l'étude;
- La présence actuelle et passé d'activités susceptibles d'avoir émis des contaminants (voir Figures et tableau synthèse) sur certains terrains bordant les sections de route à l'étude.

Il est à noter que les travaux de caractérisations pourront être réalisés conjointement avec les travaux de terrain de l'étude géotechnique prévue pour les plans et devis.

Limites d'utilisation du rapport

Les données factuelles, les interprétations et les recommandations précédentes se rapportent uniquement au projet décrit dans ce rapport et ne s'appliquent à aucun autre projet ou site. Ce rapport a été préparé pour le seul bénéfice de notre client. Nous déclinons toutes responsabilités ou obligations associées à l'utilisation de ce rapport par une tierce personne, de même que toute décision qui en découle, lui est strictement imputable.

Les recherches, les entrevues et l'examen effectué sur le terrain, ayant mené aux conclusions de la présente étude ne sont pas des informations scientifiques, mais plutôt des jugements professionnels établis selon la pertinence des informations recueillies dans les délais alloués.

L'interprétation environnementale présentée dans ce rapport et les conclusions qui en découlent sont probabilistes et fournies à titre indicatif puisqu'elles sont fondées sur les données recueillies.

De plus, outre les différentes informations obtenues, il est possible que des structures souterraines et/ou objets, équipements ou installations non visibles ou enfouies soient présents sur le site sans qu'ils aient été mentionnés dans ce rapport. Si des enquêtes subséquentes révélaient des informations ou observations différentes, il ne faudrait donc pas en déduire que la présente évaluation environnementale n'a pas été exécutée de manière conforme.

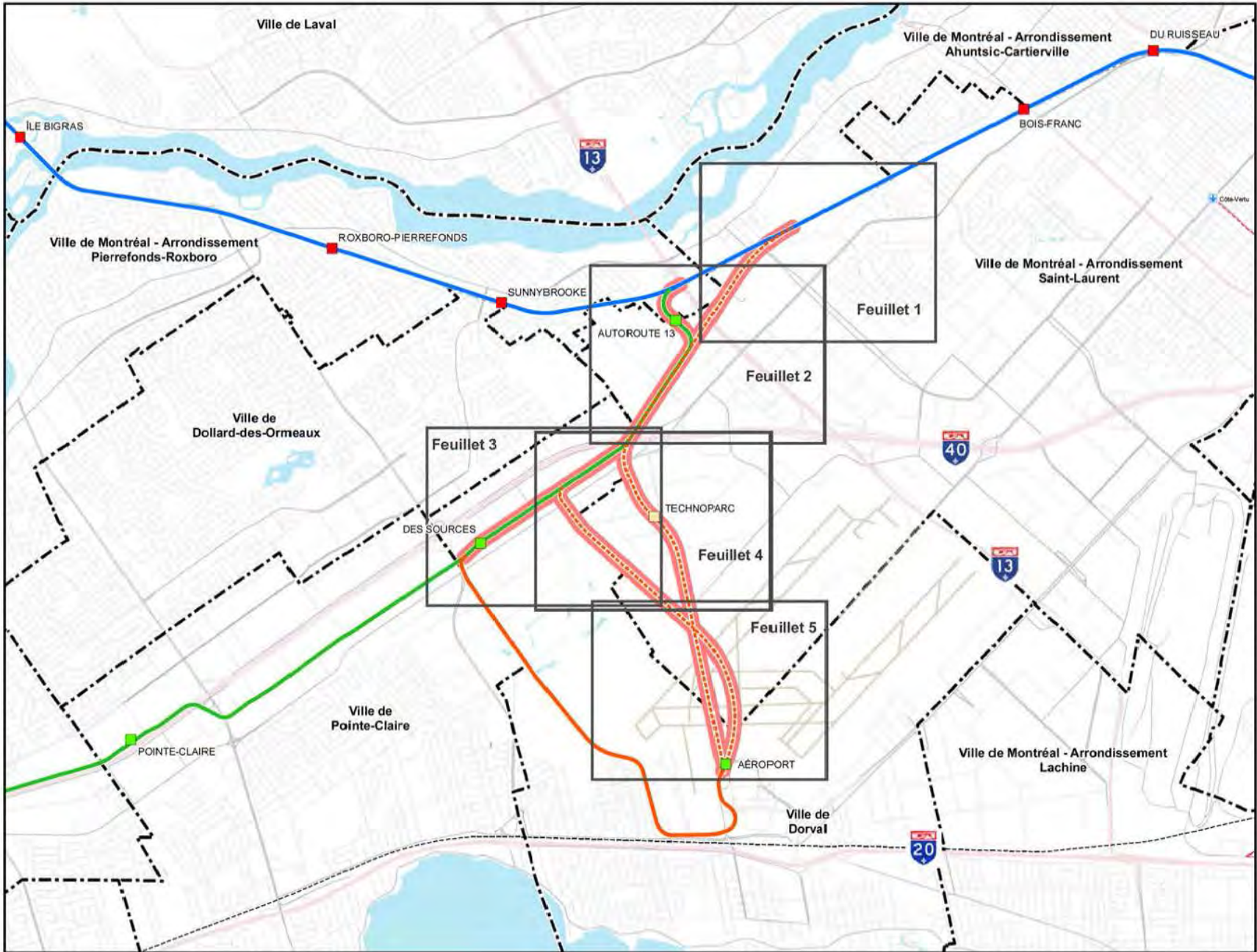
L'examen du site inclut une évaluation sommaire d'éléments spéciaux tels que la présence de biphényles polychlorés (BPC), d'amiante, de plomb, de substances appauvrissant l'ozone (CFC) et d'isolation à l'urée-formol (MIUF). Étant donné que notre représentant qui a réalisé l'examen n'est pas un spécialiste de ces éléments spéciaux, son rapport ne constitue pas un avis spécialisé, définitif ou légal pour chacun de ces éléments spéciaux pouvant se trouver sur le site.

L'interprétation des données, les commentaires et les recommandations contenus dans le rapport sont fondés, au meilleur de notre connaissance à partir de la documentation consultée disponible au moment de l'étude, des entrevues effectuées avec les différents intervenants jugés pertinents, des politiques, des critères et des règlements en vigueur en matière environnementale. Nous nous réservons le droit de rectifier toute conclusion établie sur la base des informations fournies par une tierce partie ou par le client et qui s'avèreraient incorrectes ou faussement rapportées ou sur une base d'informations additionnelles rendues disponibles et qui ne l'étaient pas auparavant ou n'avaient pas été divulguées.

Les conclusions et recommandations de ce rapport ne sont valides qu'au moment où les informations dont elles découlent sont recueillies.

Annexe 1

Figures



Pour CDPQ Infra

En collaboration avec
HATCH **SM** **STRATACON** **SM**

Légende

- Site à l'étude (Phase 1)
- Feuille de la carte 2
- Limite municipale ou d'arrondissement
- Autoroute
- Réseau artériel

SLR de l'ouest

- Station SLR (gare existante)
- Stations nouvelles
- Stations futures
- Corridor Deux-Montagnes
- Desserte de l'ouest
- Desserte de l'aéroport
- Variantes de tracés

DOCUMENT DE TRAVAIL
CONFIDENTIEL

Date	Description	Version	Préparé par	Vérifié par	App. par

Projet: **SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT**

Titre (carte): **Carte 1
Plan de localisation**

Source: Base nationale de données topographiques 1:50 000

Projection: MTM Zone 8 (Nad 83 CSRS)

Échelle: 0 0,275 0,55 1,1 km 1:40 000 N

Codification Bureau de projet: 362496-HA-00-APP-274-EI-001.mxd

Format: 11x17 Date: 29 avril 2016



Pour CDPQ Infra

En collaboration avec
HATCH **SYSTRA**
 SM

Légende

- Site à l'étude (Phase 1)
- Secteurs 1 à 5
- Emprise ferroviaire (présence de remblais hétérogènes)
- Terrain préoccupant (contaminé ou potentiellement contaminé adjacent au site)
- X Voir Tableau 3. Terrains préoccupants (réf. du rapport)
- Limita municipale ou d'arrondissement
- Cours d'eau

DOCUMENT DE TRAVAIL CONFIDENTIEL

Date	Description	Version	Préparé par	Vérifié par	App. par

Projet: **SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT**

Titre (carte): **Carte 2 Sites préoccupants**

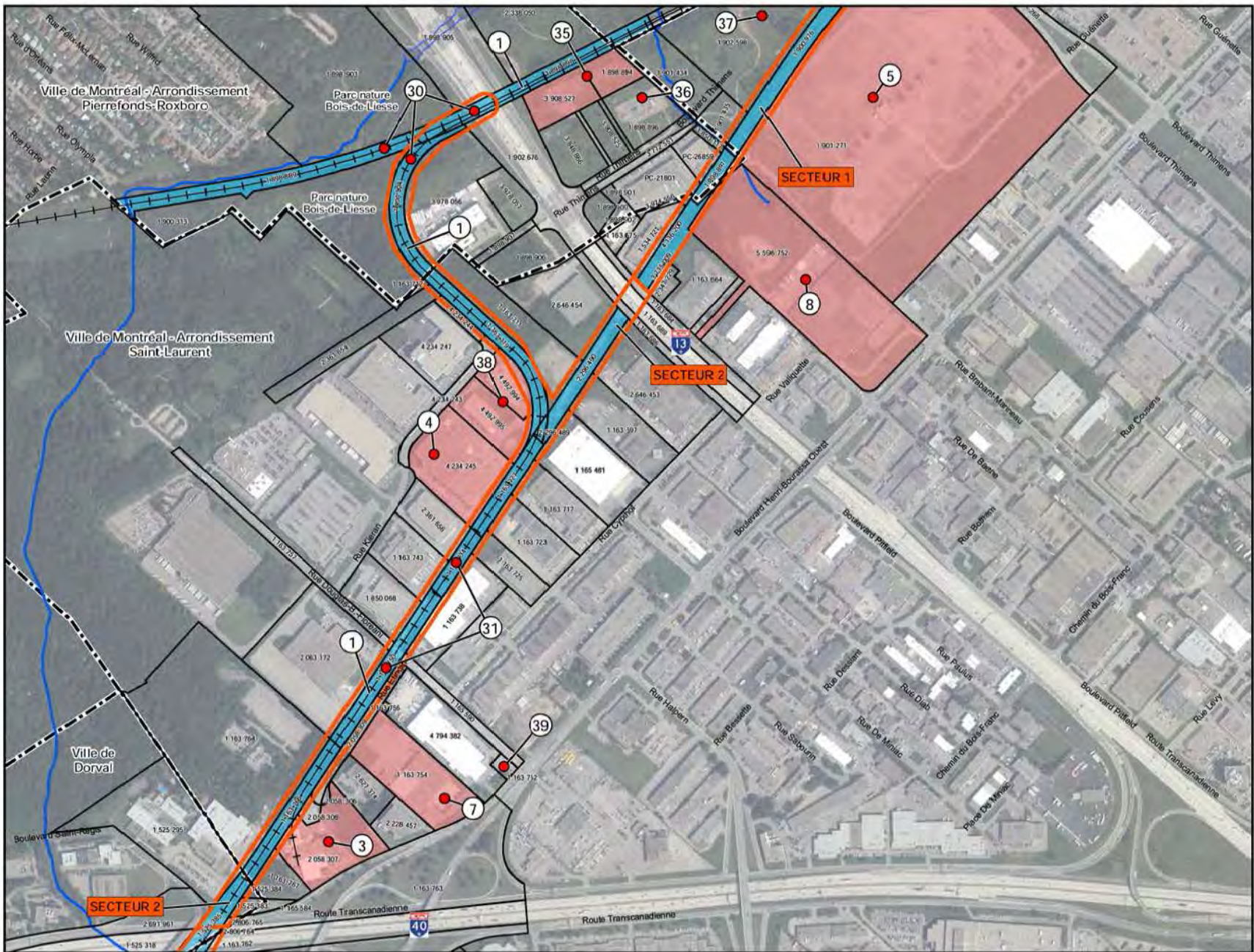
Source: Cadastre rénové, MERN Québec, 2016-03-15
Orthophoto, 25 cm, CMM, 2015

Projection: **MTM Zone 8 (Nad 83 CSRS)**

Échelle: **1:7 500**

Coordination Bureau de projet: 362496-HA-00-APP-274-EI-002.mxd

Format: 11x17 Date: 29 avril 2016 Feuille 1 de 5



Pour CDPQ Infra

En collaboration avec
HATCH **SYSTRA**

Légende

- Site à l'étude (Phase 1)
- Secteurs 1 à 3
- Emprise ferroviaire
(présence de remblais hétérogènes)
- Terrain préoccupant (contaminé ou potentiellement contaminé adjacent au site)
- X Voir Tableau 3. Terrains préoccupants (réf. du rapport)

--- Limite municipale ou d'arrondissement
 — Cours d'eau

DOCUMENT DE TRAVAIL
CONFIDENTIEL

Date	Description	Version	Préparé par	Vérifié par	App. par

Projet: **SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT**

Titre (carte): **Carte 2 Sites préoccupants**

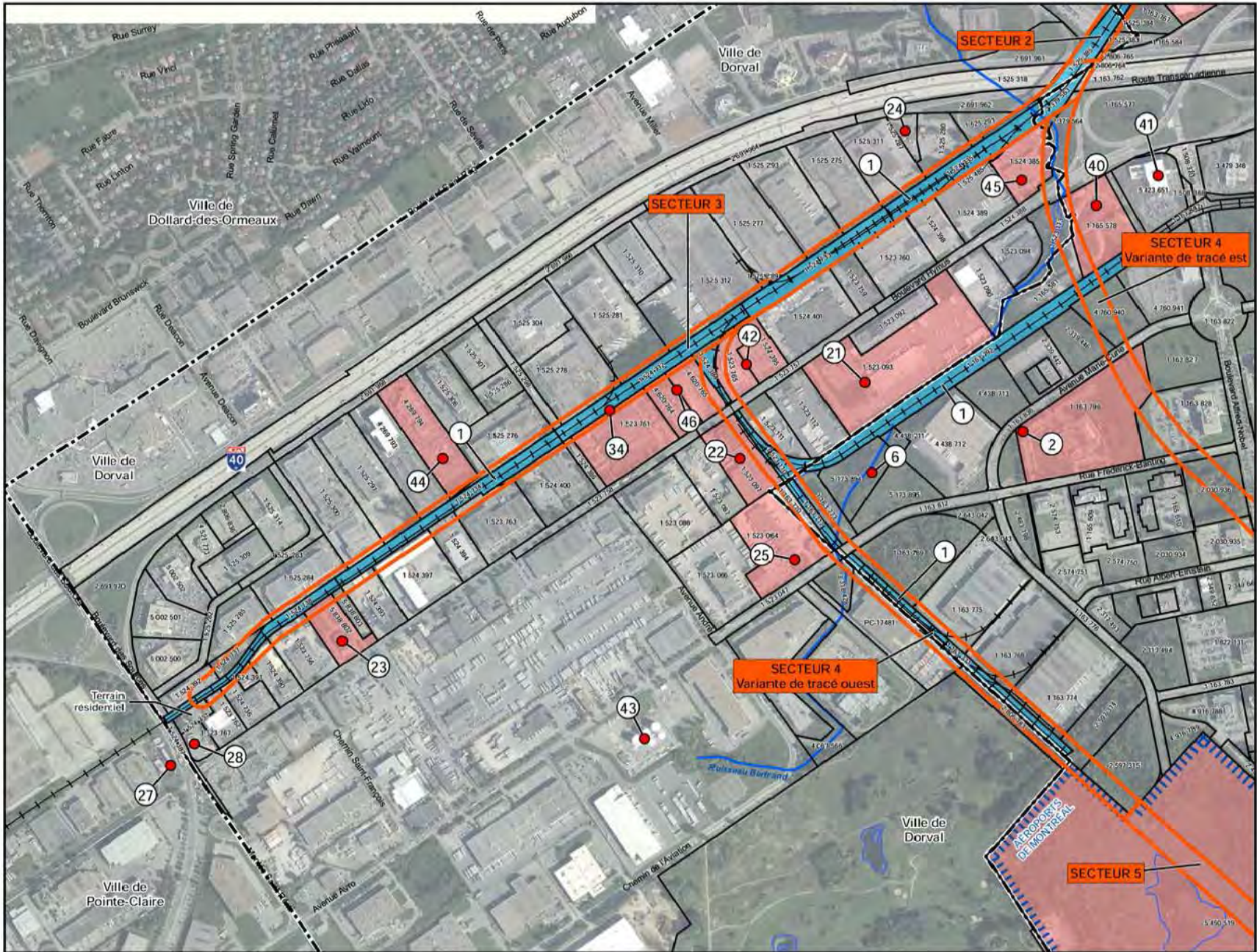
Source: Cadastre rénové, MERN Québec, 2016-03-15
Orthophoto, 25 cm, CMM, 2015

Projection: **MTM Zone 8 (Nad 83 CSRS)**

Échelle: **1:7 500**

Codification bureau de projet: 382496-HA-00-APP-274-EI-003.mxd

Format: 11x17 Date: 29 avril 2016 Feuillet 2 de 5



Pour CDPQ Infra

En collaboration avec
HATCH **SYSTRA**
 SM

Légende

- Site à l'étude (Phase 1)
- Secteurs 1 à 5
- Emprise ferroviaire (présence de remblais hétérogènes)
- Terrain préoccupant (contaminé ou potentiellement contaminé adjacent au site)
- X Voir Tableau 3. Terrains préoccupants (réf. du rapport)
- Limite municipale ou d'arrondissement
- Cours d'eau

DOCUMENT DE TRAVAIL
CONFIDENTIEL

Date	Description	Version	Prép par	Vérif par	App par

Projet: **SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT**

Titre (carte): **Carte 2 Sites préoccupants**

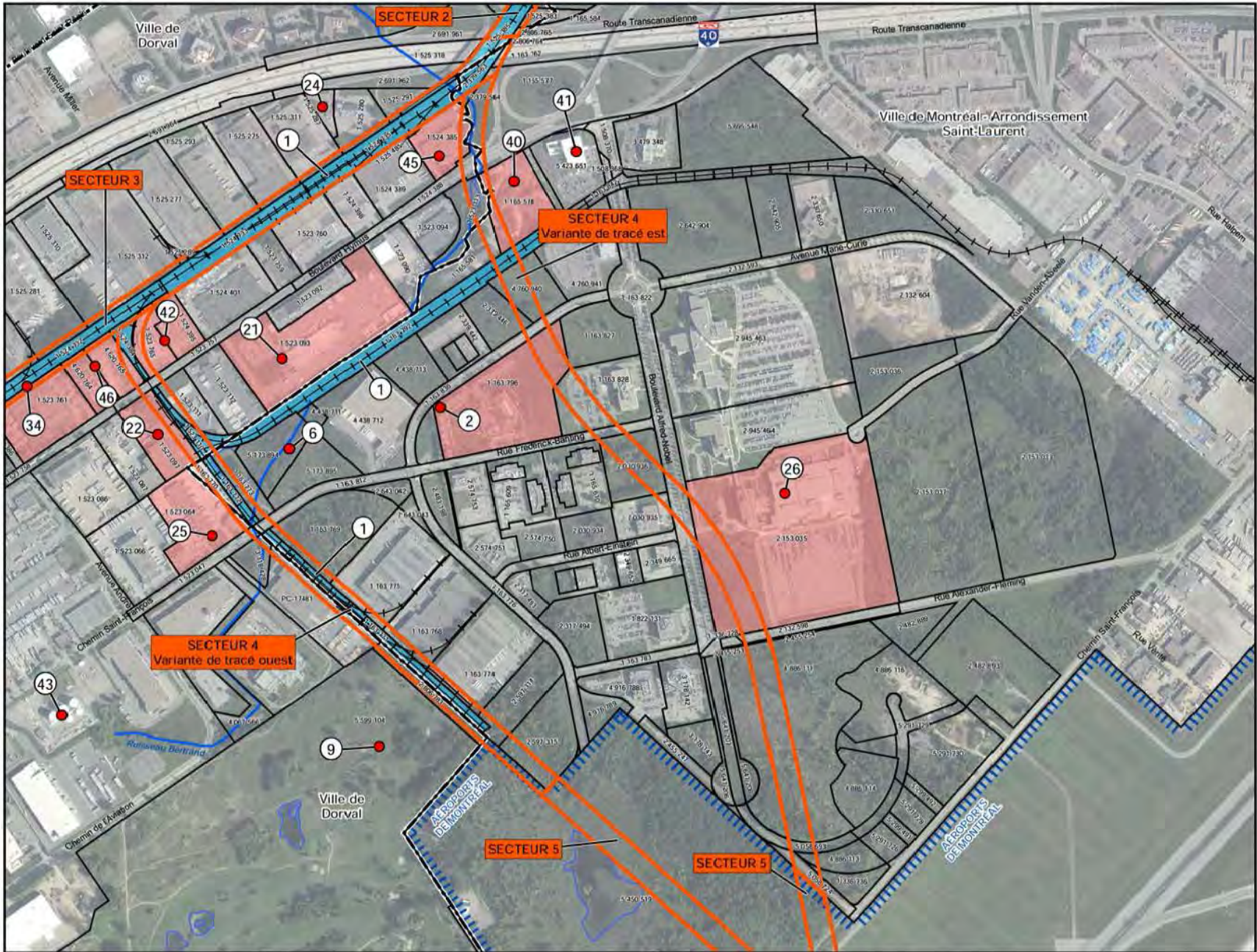
Source: Cadastre rénové, MERN Québec, 2016-03-15
Orthophoto, 25 cm, CMM, 2015

Projection: **MTM Zone 8 (Nad 83 CSRS)**

Échelle: 0 0,05 0,1 0,2 km 1:7 500

Codification Bureau de projet: 382496-HA-00-APP-274-EI-004.mxd

Format: 11x17 Date: 29 avril 2016 Feuille: 3 de 5



Pour CDPQ Infra

En collaboration avec
HATCH **SYSTRA**

Légende

- Site à l'étude (Phase 1)
- Secteurs 1 à 5
- Emprise ferroviaire
(présence de remblais hétérogènes)
- Terrain préoccupant (contaminé ou potentiellement contaminé adjacent au site)
- X Voir Tableau 3. Terrains préoccupants (réf. du rapport)
- Limita municipale ou d'arrondissement
- Cours d'eau

DOCUMENT DE TRAVAIL
CONFIDENTIEL

Date	Description	Version	Prép par	Vérif. par	App. par

Projet: **SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT**

Titre (carte): **Carte 2 Sites préoccupants**

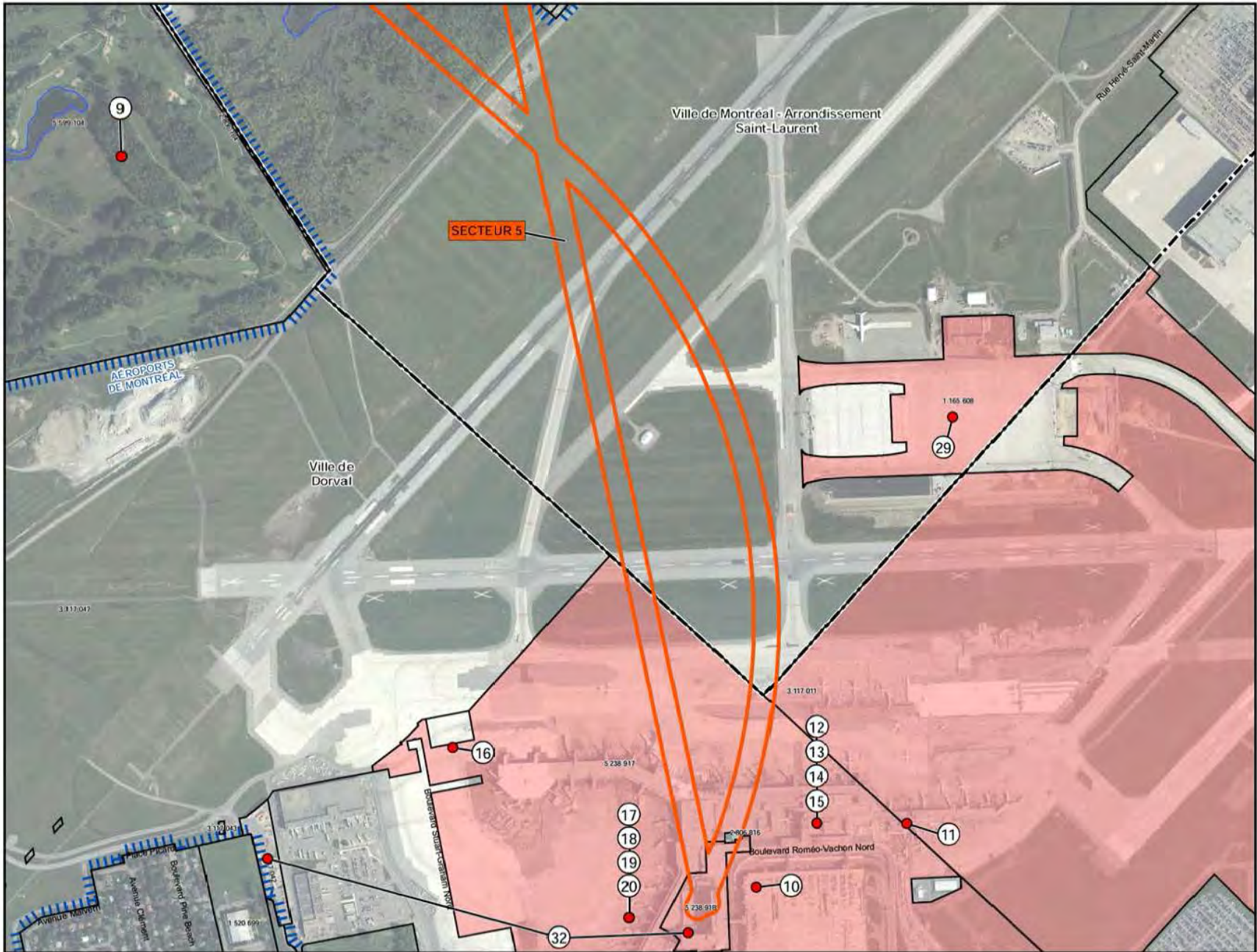
Source: Cadastre rénové, MERN Québec, 2016-03-15
Orthophoto, 25 cm, CMM, 2015

Projection: **MTM Zone 8 (Nad 83 CSRS)**

Echelle: **1:7 500**

Codification Bureau de projet: 362496-HA-00-APP-274-EI-005.mxd

Format: 11x17 Date: 29 avril 2016 Feuille: 4 de 5



Pour CDPQ Infra



Légende

- Site à l'étude (Phase 1)
- Secteurs 1 à 5
- Emprise ferroviaire
(présence de remblais hétérogènes)
- Terrain préoccupant (contaminé ou potentiellement contaminé adjacent au site)
- X
● Voir Tableau 3. Terrains préoccupants (réf. du rapport)
- Limite municipale ou d'arrondissement
- Cours d'eau

DOCUMENT DE TRAVAIL
CONFIDENTIEL

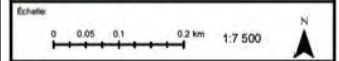
Date	Description	Version	Prép par	Vérif. par	App. par

Projet: **SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT**

Titre (carte): **Carte 2 Sites préoccupants**

Source: Cadastre rénové, MERN Québec, 2016-03-15
Orthophoto, 25 cm, CMM, 2015

Projection: MTM Zone 8 (Nad 83 CSRS)



Codification Bureau de projet: 362496-HA-00-APP-274-EI-008.mxd

Format: 11x17 Date: 29 avril 2016 Feuille 5 de 5

Annexe 2

Recherche documentaire



28-42

29-34





29-36



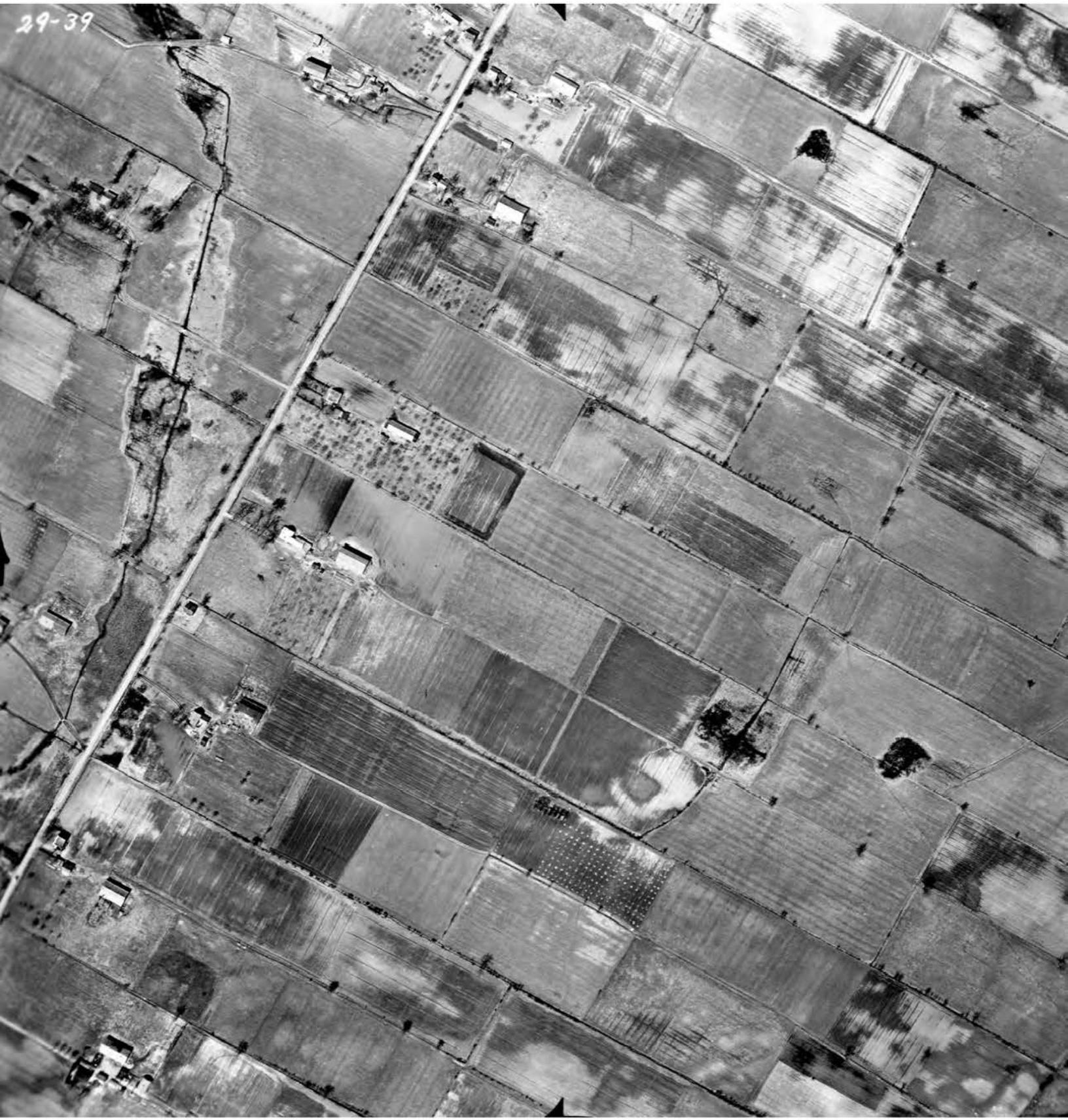
29-37





29-38

29-39







29-41



29-43



29-44



29-45



29-46



29-47



29-48







P1751/62
6770-12
573



P1751/62
6770-12
575



P1751/62
6671-13
641



P175/62
6671-13
643



P1751/62
6671-13
645

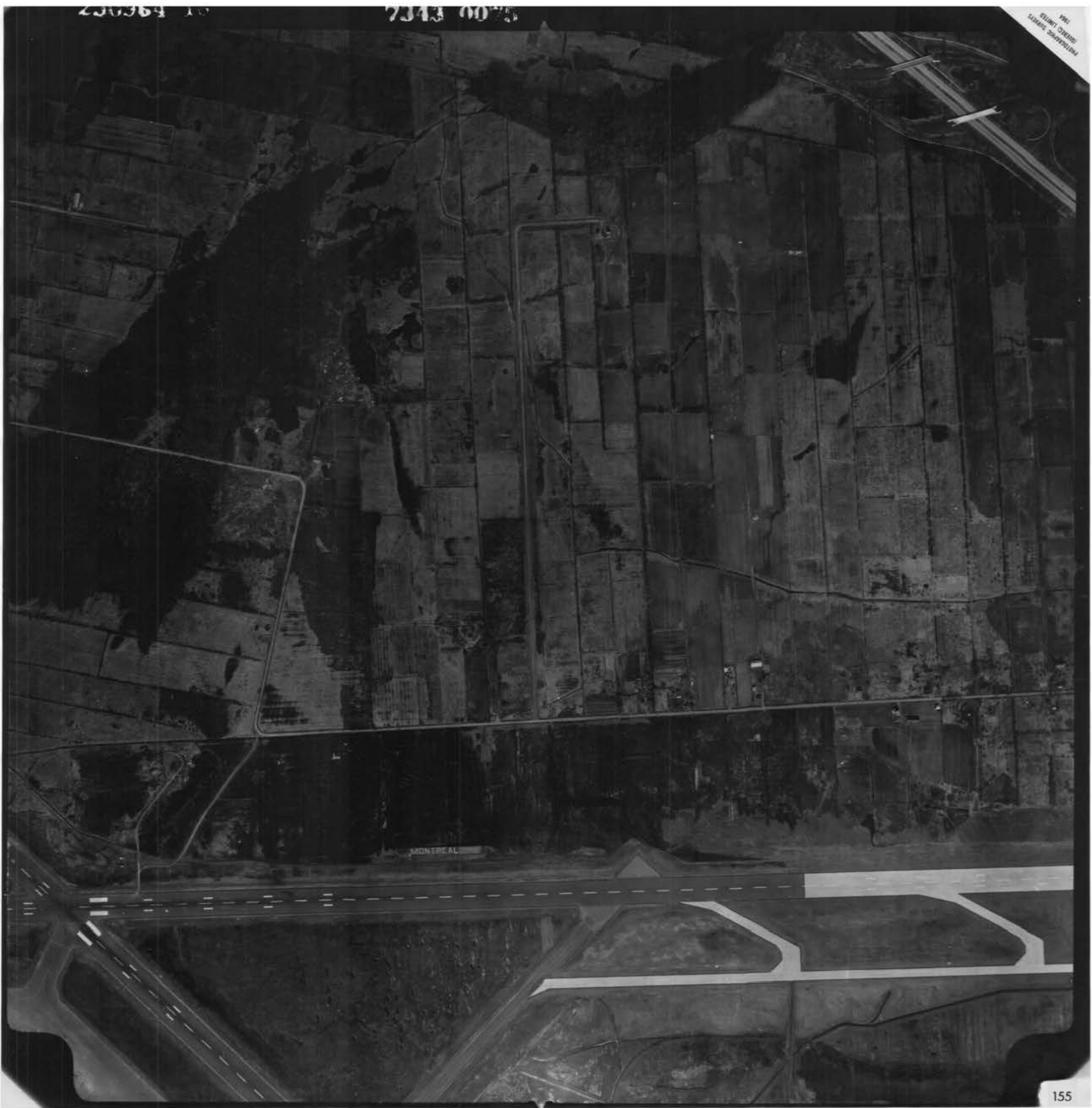


P1751/62
6671-14
715

250989 10

7343 0075

PHOTOGRAPHY
SERIES LIMITED
1961



230964 18

7343 0977

PHOTOGRAPHIC
INTER-OFFICE
SERIALS UNIT



230364 17

7364 0189

NO
OTHER COPIES
AVAILABLE



230061 17

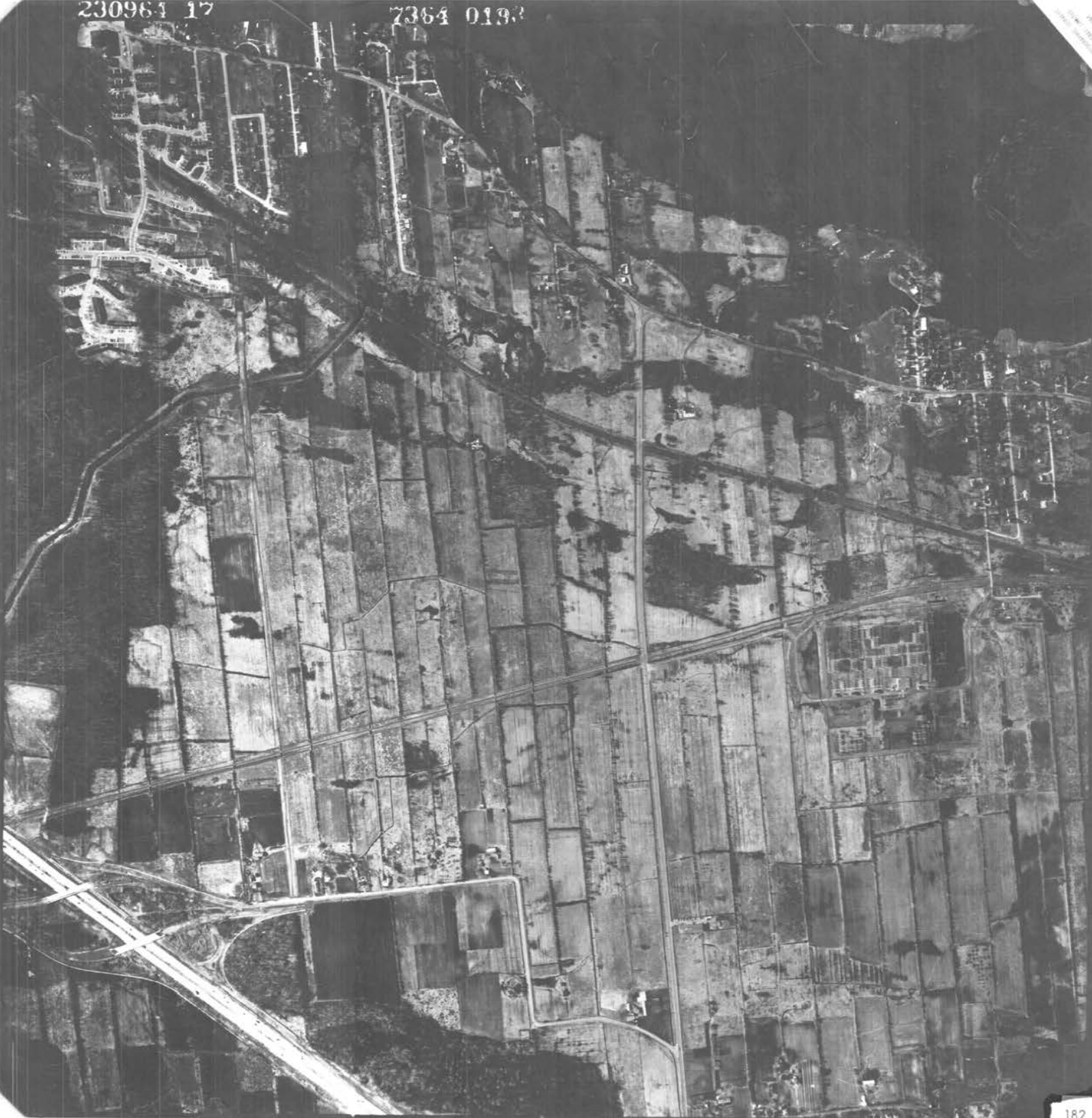
7364 0134

401
COUNTY COURSE
LUMBER INSPECTOR



230964 17

7364 0193



305



253-254

71-888

A/288
8047

	SERVICE D'URBANISME VILLE DE MONTREAL	PLANNING DEPARTMENT CITY OF MONTREAL
PREPARE BY - PREPARED BY		ÉCHELLE - SCALE 400' 1"
DATE: APRIL 1966	PHOTOGRAPHIC SERVICES INC.	PHOTO NO 280

306



254-255

71-001

	SERVICE D'URBANISME PLANNING DEPARTMENT	
	VILLE DE MONTREAL CITY OF MONTREAL	
PREPARE PAR - PREPARED BY		ÉCHELLE - SCALE 400' 1"
DATE: AVRIL 1966	PHOTOGRAPHIC SURVEYS INC.	PHOTO NO 281

328-329



280

	SERVICE D'URBANISME	PLANNING DEPARTMENT
	VILLE DE MONTREAL	CITY OF MONTREAL
PREPARE PAR - PREPARED BY	PHOTOGRAPHE	ÉCHELLE - SCALE: 400' 1"
DATE: AVRIL 1966	SURVEYER	PHOTO NO 305

329-330



281

	SERVICE D'URBANISME PLANNING DEPARTMENT	
	VILLE DE MONTRÉAL CITY OF MONTRÉAL	
PRÉPARÉ PAR - PREPARED BY	PHOTOGRAPHIC SURVEYS INC.	ÉCHELLE - SCALE 400' = 1"
DATE: AVRIL 1966	PHOTO NO	306

330-331



P/2820
8097

21-571

282

	SERVICE D'URBANISME	PLANNING DEPARTMENT
	VILLE DE MONTRÉAL	CITY OF MONTRÉAL
PRÉPARÉ PAR - PREPARED BY	PHOTOGRAPHIQUE SURVEYS INC.	ÉCHELLE - SCALE 400 : 1"
DATE: AVRIL 1966		FEUILLE NO. 307



P-3479-6

B261-174

195

SERVICE D'URBANISME / PLANNING DEPARTMENT		
VILLE DE MONTRÉAL / CITY OF MONTRÉAL		
DATE DE PHOTO	ÉCHELLE	800' = 1"
OCTOBRE 1963	NO 158	

TOUTE REPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.



P-3479-64
S 241-175
137

SERVISE D'URBANISME		PLANNING DEPARTMENT	
VILLE DE MONTRÉAL		CITY OF MONTRÉAL	
PRISE DE PHOTO	PHOTOGRAPHE	ECHELLE 400' = 1"	
OCTOBRE 1969	ALBERT	N° 159	

TOUTE REPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.



93479.6
9261-173
33

SERVICE D'URBANISME		PLANNING DEPARTMENT	
VILLE DE MONTRÉAL		CITY OF MONTRÉAL	
PREMIER PHOTO		ÉCHELLE	1/12500
OCTOBRE 1969		N° 160	

TOUTE REPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.





F-2479-6
3241-18

SERVISE D'URBANISME / PLANNING DEPARTMENT		VILLE DE MONTRÉAL / CITY OF MONTRÉAL	
PRISE DE PHOTO / PHOTOGRAPHY		SCHELLE / SCALE	
OCTOBRE 1969		NO 175	
TOUTE REPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.			



P-3479-6
3241-13

SERVICE D'URBANISME / PLANNING DEPARTMENT		
VILLE DE MONTRÉAL / CITY OF MONTRÉAL		
PREMIER PHOTO		ÉCHELLE: 400' = 1"
OCTOBRE 1969		N ^o 176
TOUTE REPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL		



P-3479 6
8261-18
65

SERVICE D'URBANISME PLANNING DEPARTMENT	
VILLE DE MONTRÉAL CITY OF MONTRÉAL	
PREMIER PHOTO	SCHELLE 107-1
OCTOBRE 1969	NO 177

TOUTE RÉPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL



P-3479-6
8261-13

SERVICE D'URBANISME VILLE DE MONTRÉAL		PLANNING DEPARTMENT CITY OF MONTRÉAL		
PROJ. DE PROJET	NOUVEAU	REVUE	REVUE	REVUE
OCTOBRE 2011				NO 178

TOUTE REPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.



SERVICE D'URBANISME **PLANNING DEPARTMENT**
VILLE DE MONTRÉAL **CITY OF MONTRÉAL**

PRISE DE PHOTO MAY 1971	ÉCHELLE: 400"=1" N ^o 148
----------------------------	--

TOUTE RÉPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS LA QUOTATION D'EXPRESSE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.



P 3690
8323

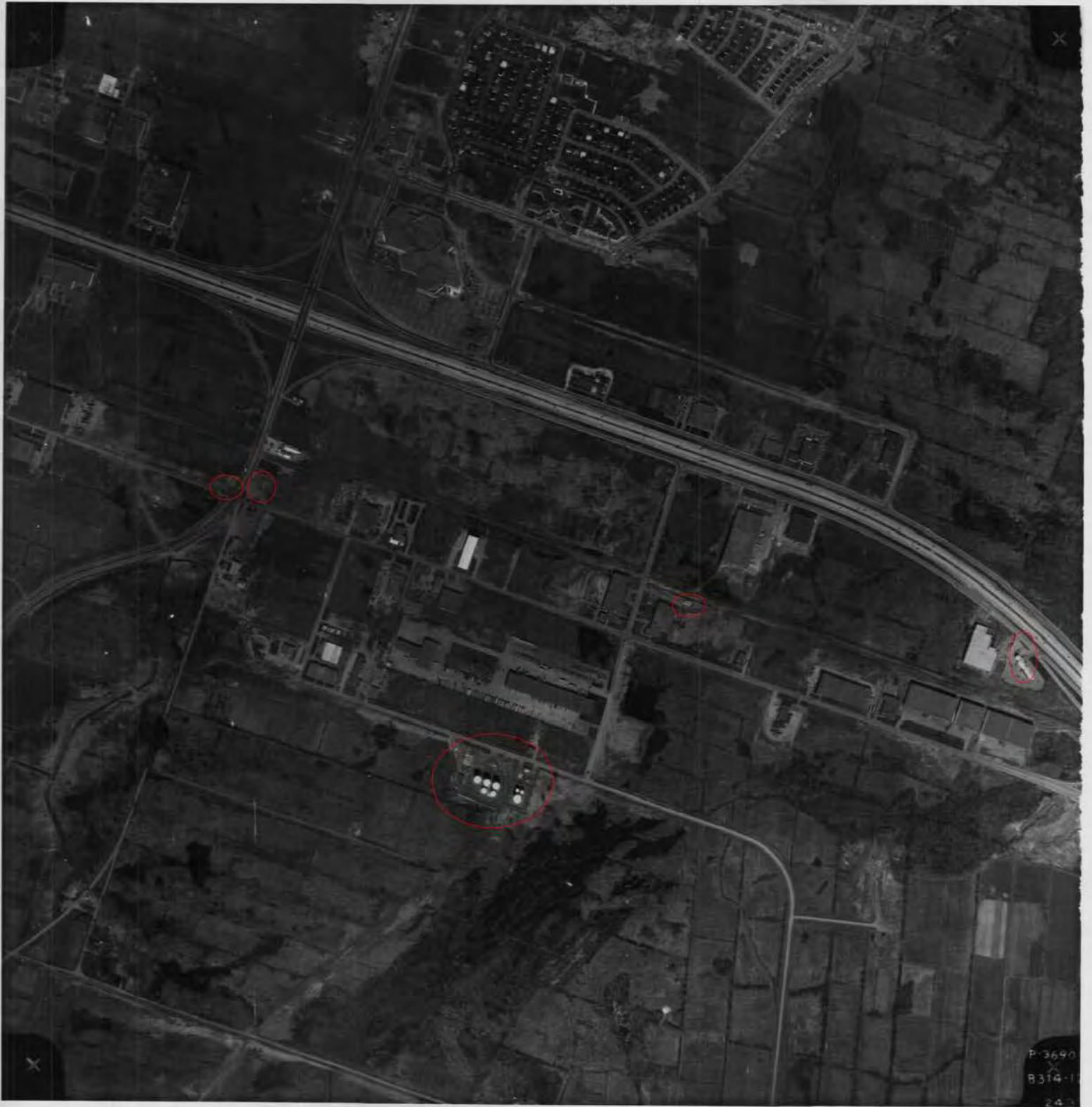
SERVICE D'URBANISME PLANNING DEPARTMENT	
VILLE DE MONTRÉAL CITY OF MONTRÉAL	
PRISE DE PHOTO MAY 1971	ÉCHELLE: 400' = 1" NO 149

TOUTE RÉPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.



P-363
8323-

SERVICE D'URBANISME / PLANNING DEPARTMENT	
VILLE DE MONTRÉAL / CITY OF MONTRÉAL	
PRISE DE PHOTO	ÉCHELLE: 400" = 1"
MAI 1971	NO 150
TOUTE REPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.	



P-3690
8314-1
24

SERVICE D'URBANISME		PLANNING DEPARTMENT	
VILLE DE MONTRÉAL		CITY OF MONTRÉAL	
PRISE DE PHOTO	NOUVEAU	ÉCHELLE	400-1"
MAI 1971		N°	171

TOUTE RÉPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS LA AUTORISATION EXPRESSE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.



P-3690
9314-1

SERVISE D'URBANISME / PLANNING DEPARTMENT	
VILLE DE MONTRÉAL / CITY OF MONTRÉAL	
PRISE DE PHOTO	ÉCHELLE: 400"=1"
MAI 1971	NO 172

TOUTE RÉPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN TOUT OU EN PARTIE EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.



MAPULE DE LA UNIVERSITE DE LA LOYOLA
VILLE DE MONTEVIDEO, URUGUAY

PLAN DE ZONAS AEROPORTUARIAS
1973

ESCALE 4023.1
1973

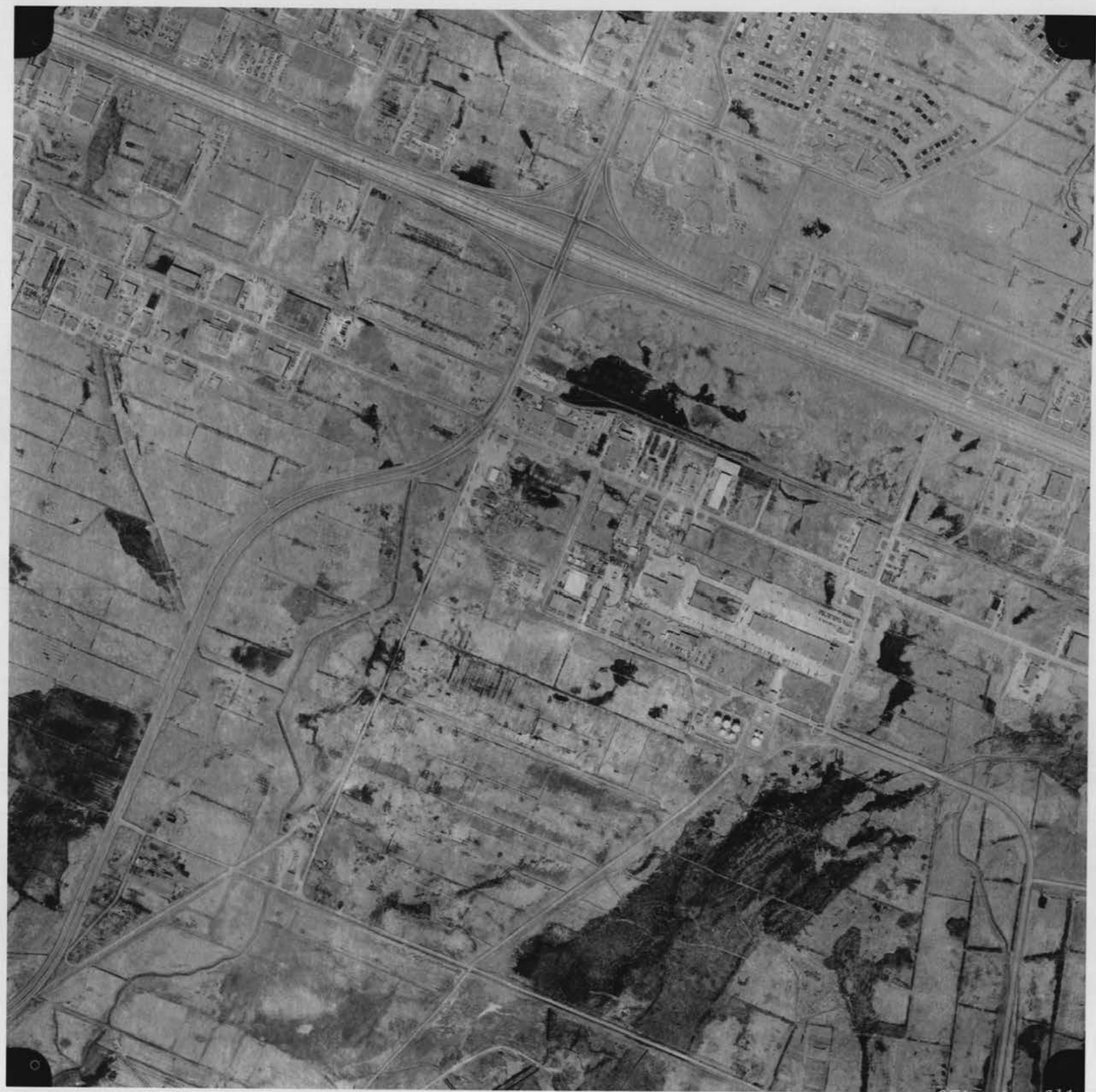
CONSTRUCCION DEL PLAN DE ZONAS AEROPORTUARIAS A PARTIR DEL PLAN DE ZONAS AEROPORTUARIAS DEL AEROPUERTO DE MONTEVIDEO



REVUE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME
HOUSING AND CITY PLANNING DEPARTMENT
VILLE DE MONTRÉAL / CITY OF MONTRÉAL

PRISE DE PHOTO	ÉCHELLE 1:400-V'
MAL 1973	NO 155

VOUS APPROPRIEZ DE CETTE PHOTO OU D'UN D'AUTRE
SANS AVOIR OBTENU LA PERMISSION ÉCRITE DU SERVICE DE
L'HABITATION ET DE L'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL
Archives de la Ville de Montréal



SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME
HOUSING AND CITY PLANNING DEPARTMENT
VILLE DE MONTRÉAL / CITY OF MONTRÉAL

PRISE DE PHOTO MAY 1973	ÉCHELLE 1:400 x 1"	N° 178
----------------------------	--------------------	--------

TOUR APPROXIMATIVE DE CESTE PHOTO SE TRUVE AU N° 178
EST ASSURÉ PAR L'ARCHIVAGE GÉNÉRAL DE CESTE DE
L'HABITATION ET DE L'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL
Archives de la Ville de Montréal



SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME
HOUSING AND CITY PLANNING DEPARTMENT
VILLE DE MONTRÉAL - CITY OF MONTRÉAL

PRISE DE PHOTO	ÉCHELLE 1:400 V.T.
MAI 1973	N° 179

TOUTE REPRODUCTION DE CETTE PHOTO AU TOUT OU EN PARTIE
EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU SERVICE DE
L'HABITATION ET DE L'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL



SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME
HOUSING AND CITY PLANNING DEPARTMENT
VILLE DE MONTRÉAL / CITY OF MONTRÉAL

PRISE DE PHOTO MAY 1973	PHOTOGRAPHED MAY 1973	ÉCHELLE : 400 x 1 N° 180
----------------------------	--------------------------	-----------------------------

SEULE REPRODUCTION DE CETTE PHOTO EN 100% DE SA PAPER
EST AUTORISÉE DANS L'AUTORISATION ÉMISEE DU SERVICE DE
L'HABITATION ET DE L'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL.





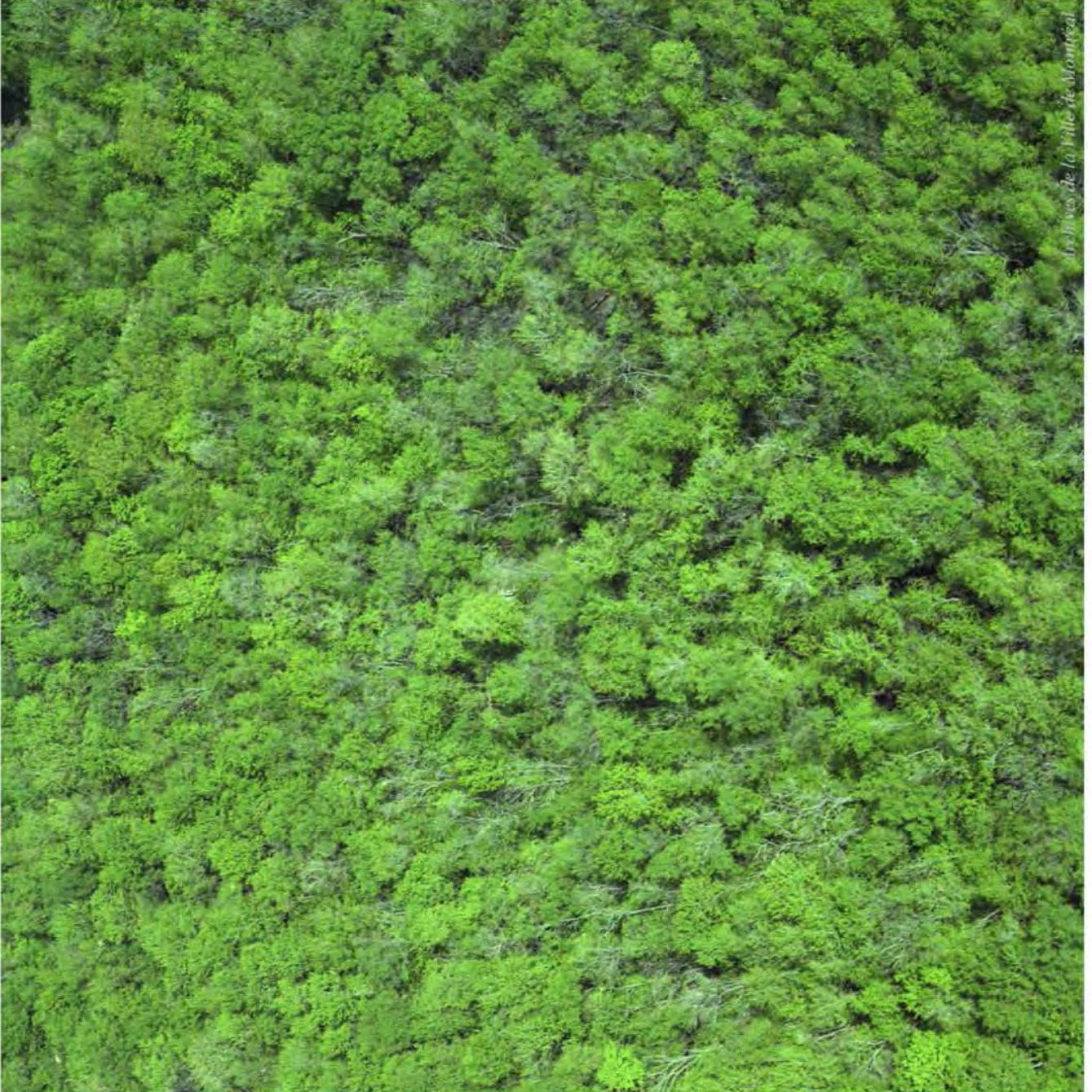
Archives de la Ville



Provincia de la Pinar del Río





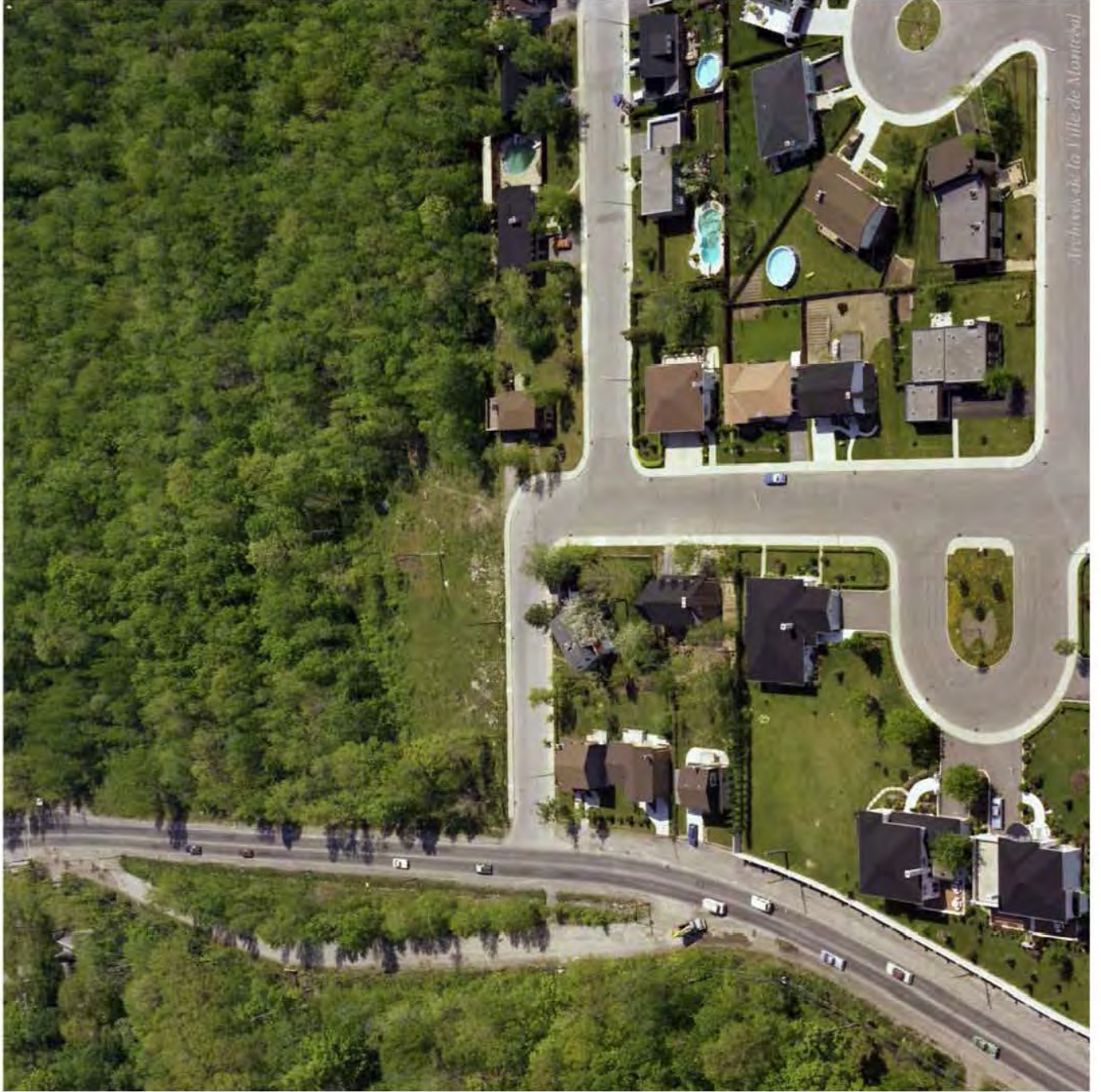


Les rives de la ville de Montréal

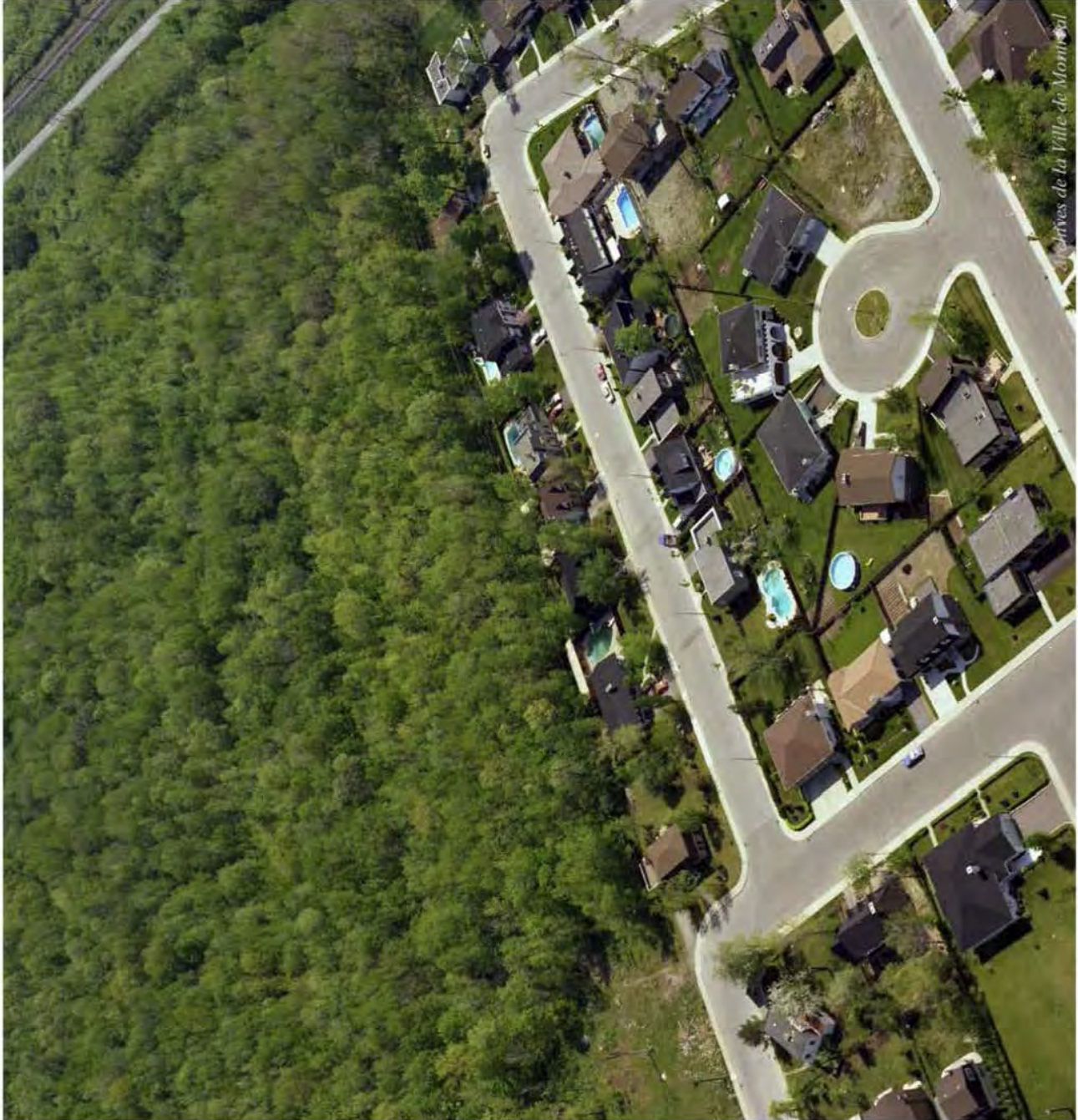


Archives de la Ville de Montréal

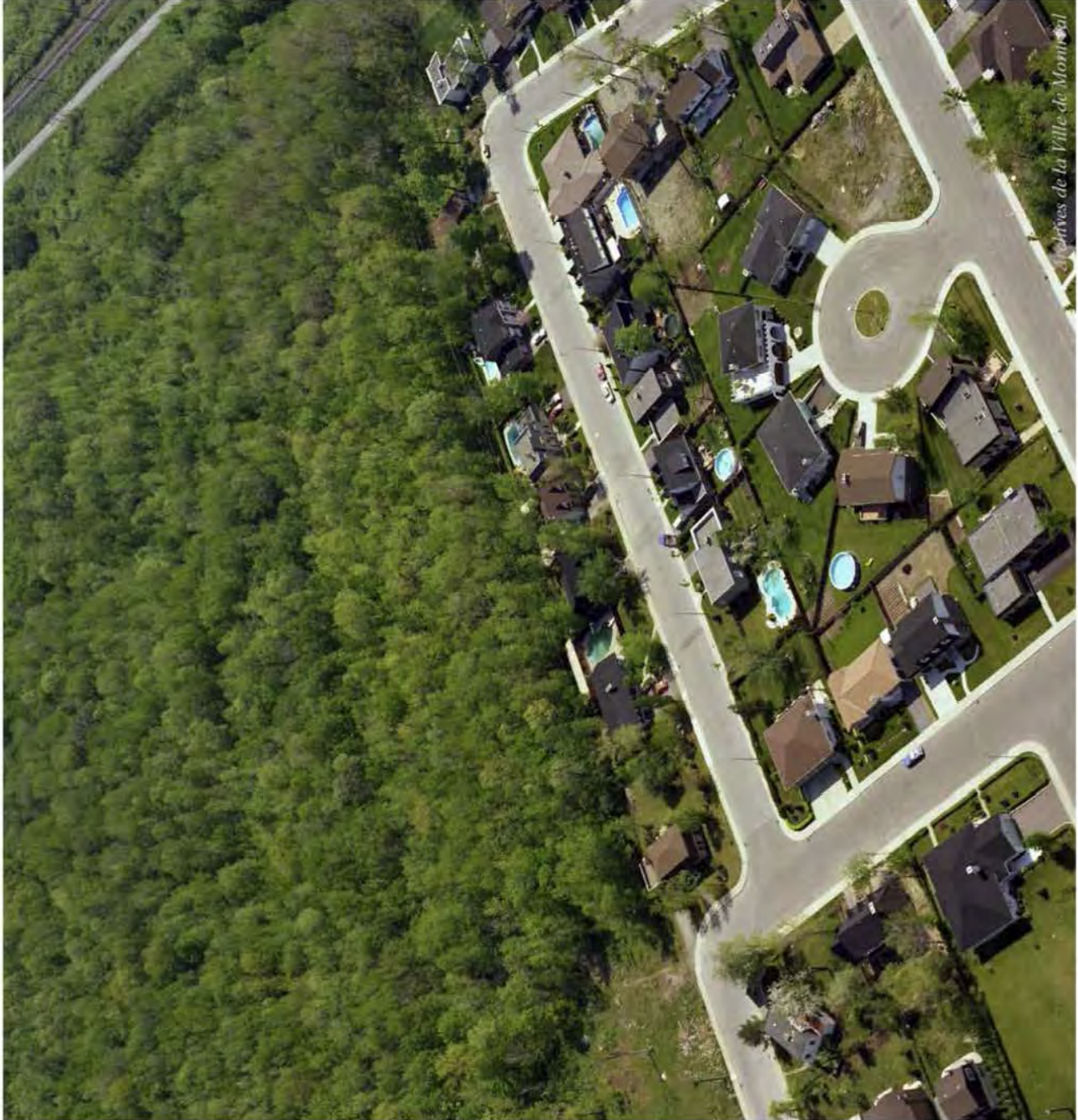




Architectural - la Ville de Montréal



Services de la Ville de Montréal



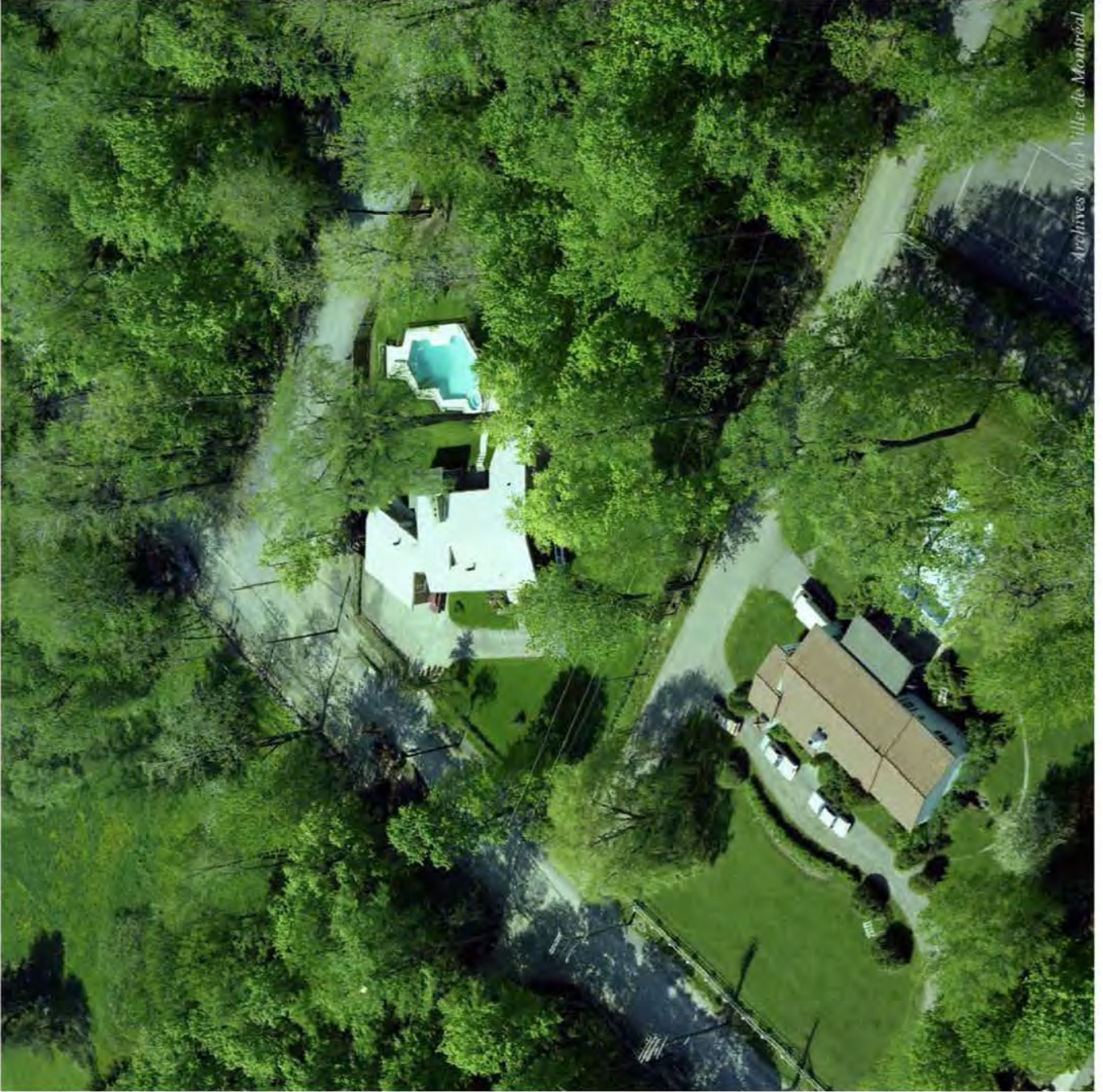
Services de la Ville de Montréal





Archives de la Ville de Montréal







Le Pays de la Vallée de Montségur





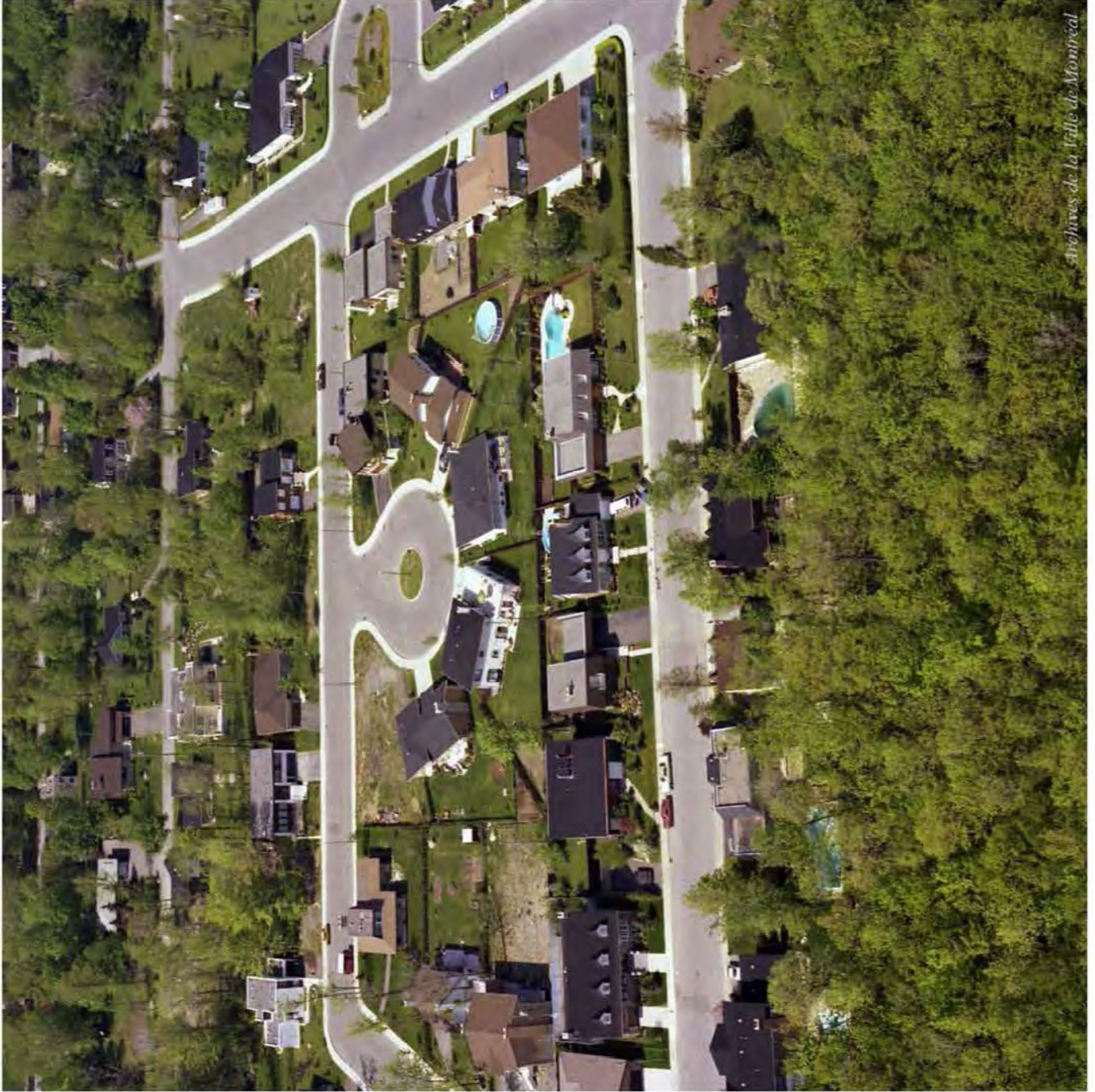
Archives de la Ville de Montréal



Archives de la Ville de Montréal



Archives de la Ville de Montréal



Archives de la Ville de Montréal



Archives de la Ville de Montréal





1000

© 2015 la Ville de Montréal



Cede Monte

Archives



Archives de la Ville de Montréal





hives de la Ville de Montréal







Archives de la Ville de Montréal



Archives de la Ville de Montréal





Archives de la Ville de Montréal



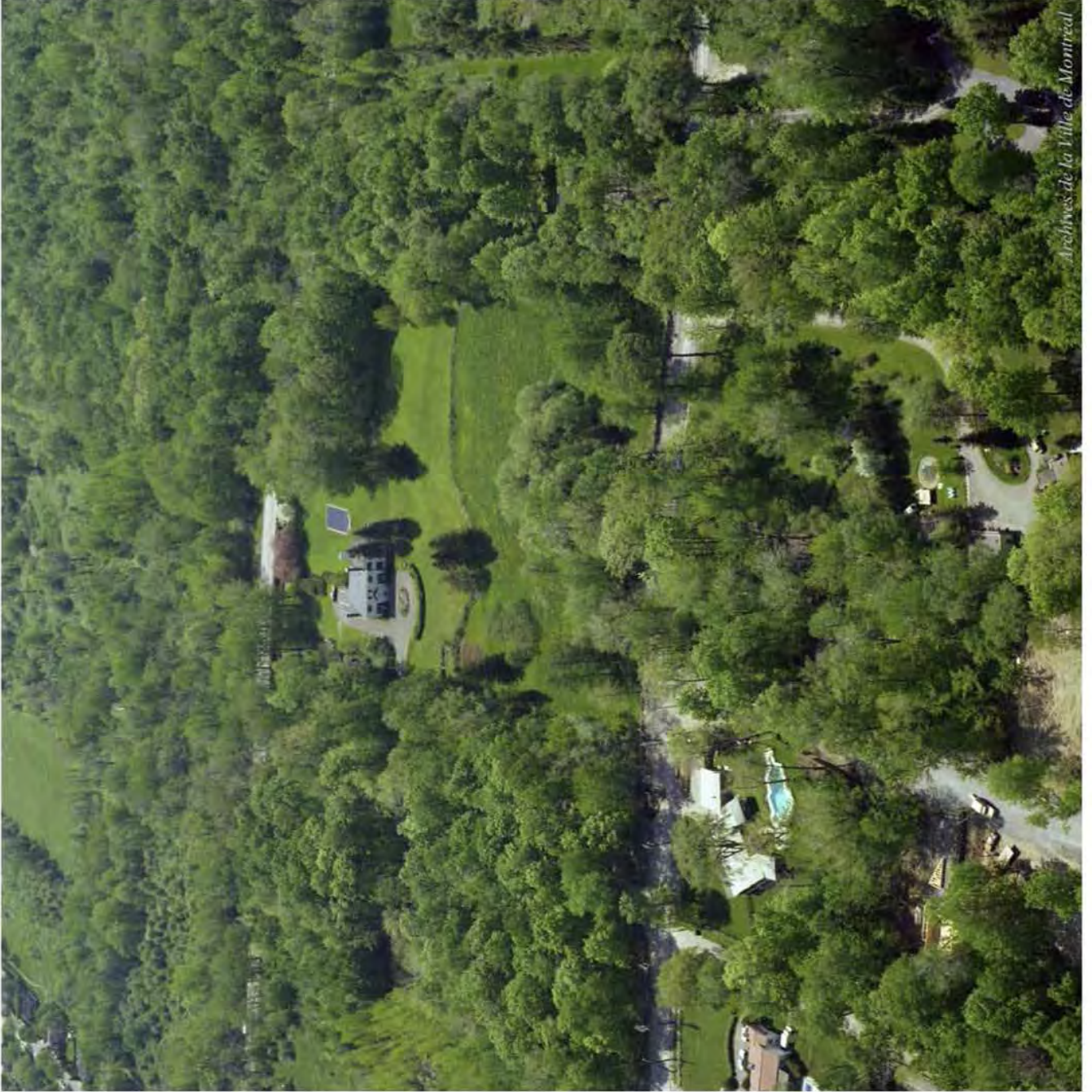
Archives de la Ville de Montréal

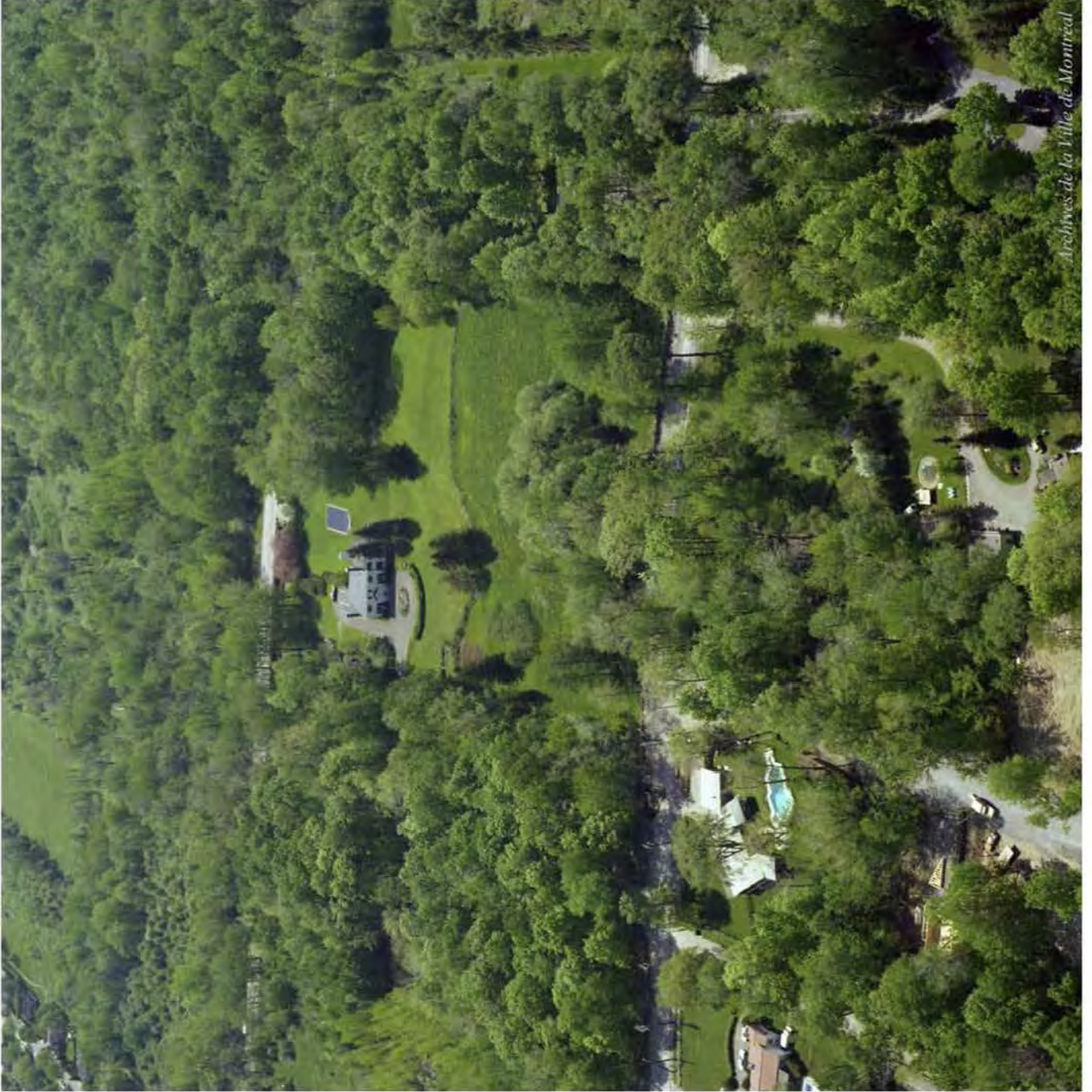


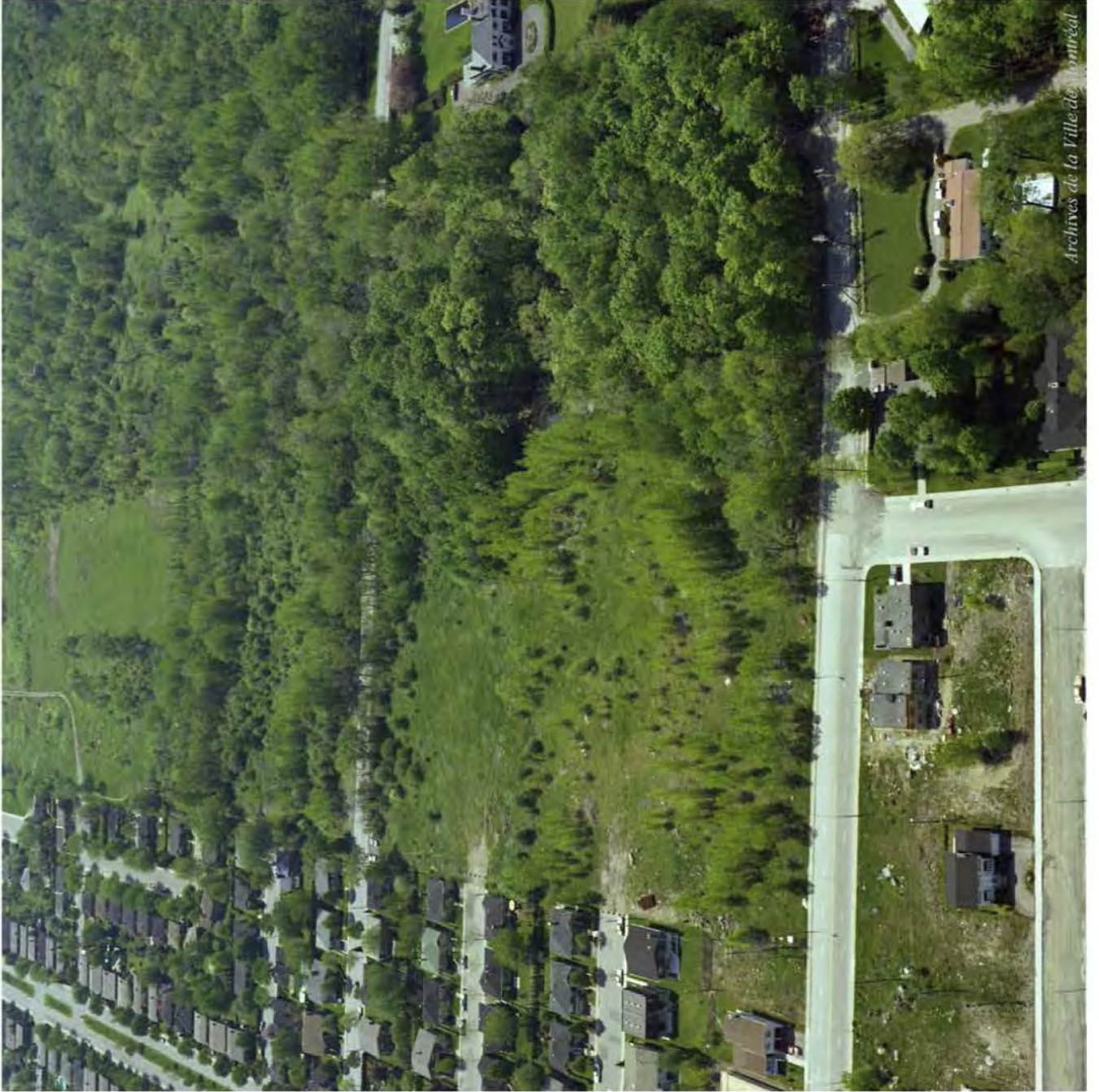
Archives de la Ville de Monroeville

















Archives de la Ville de Montreuil

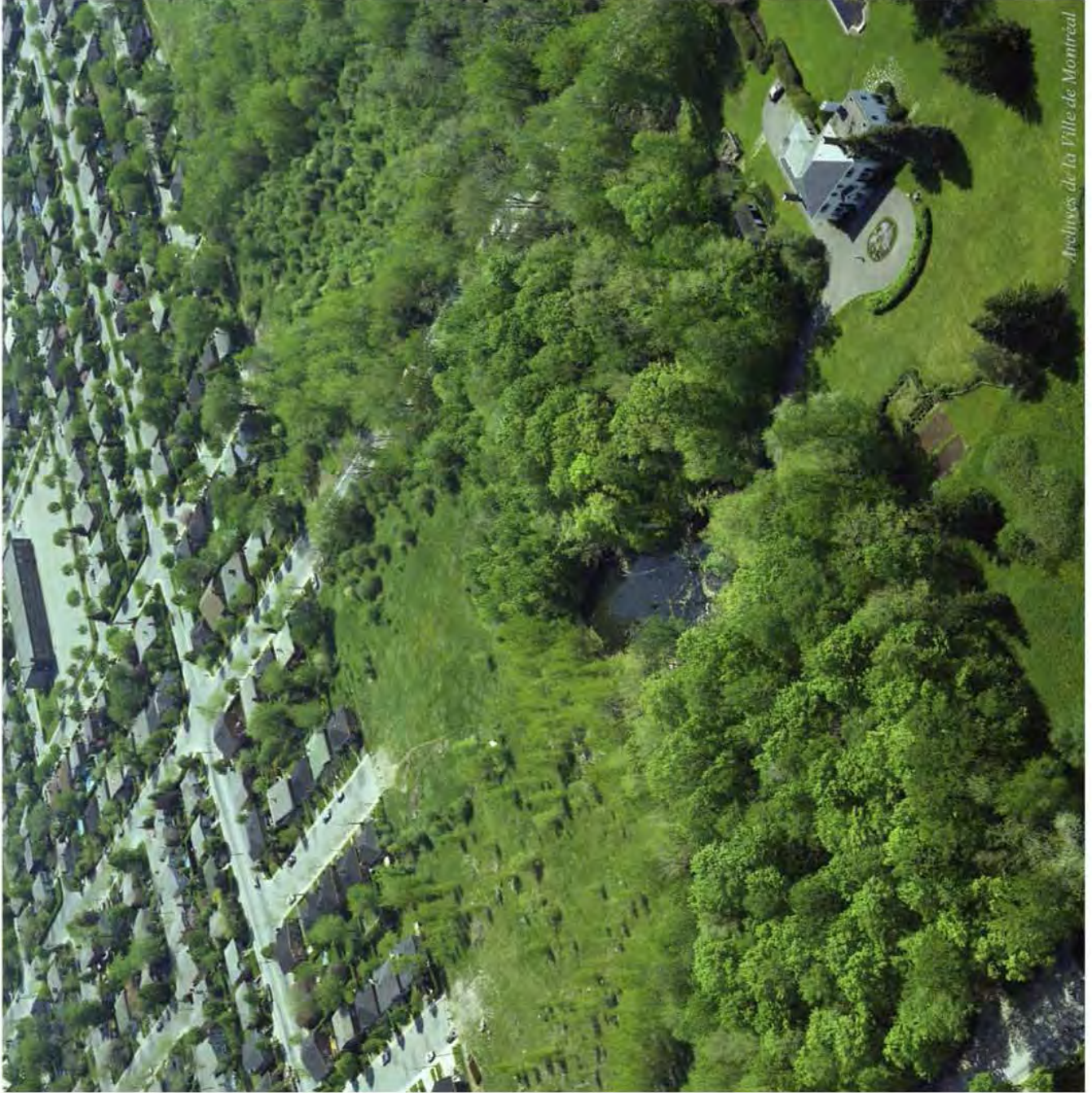






















Archives de la Ville de Montréal





Archives de la Ville de Montréal.

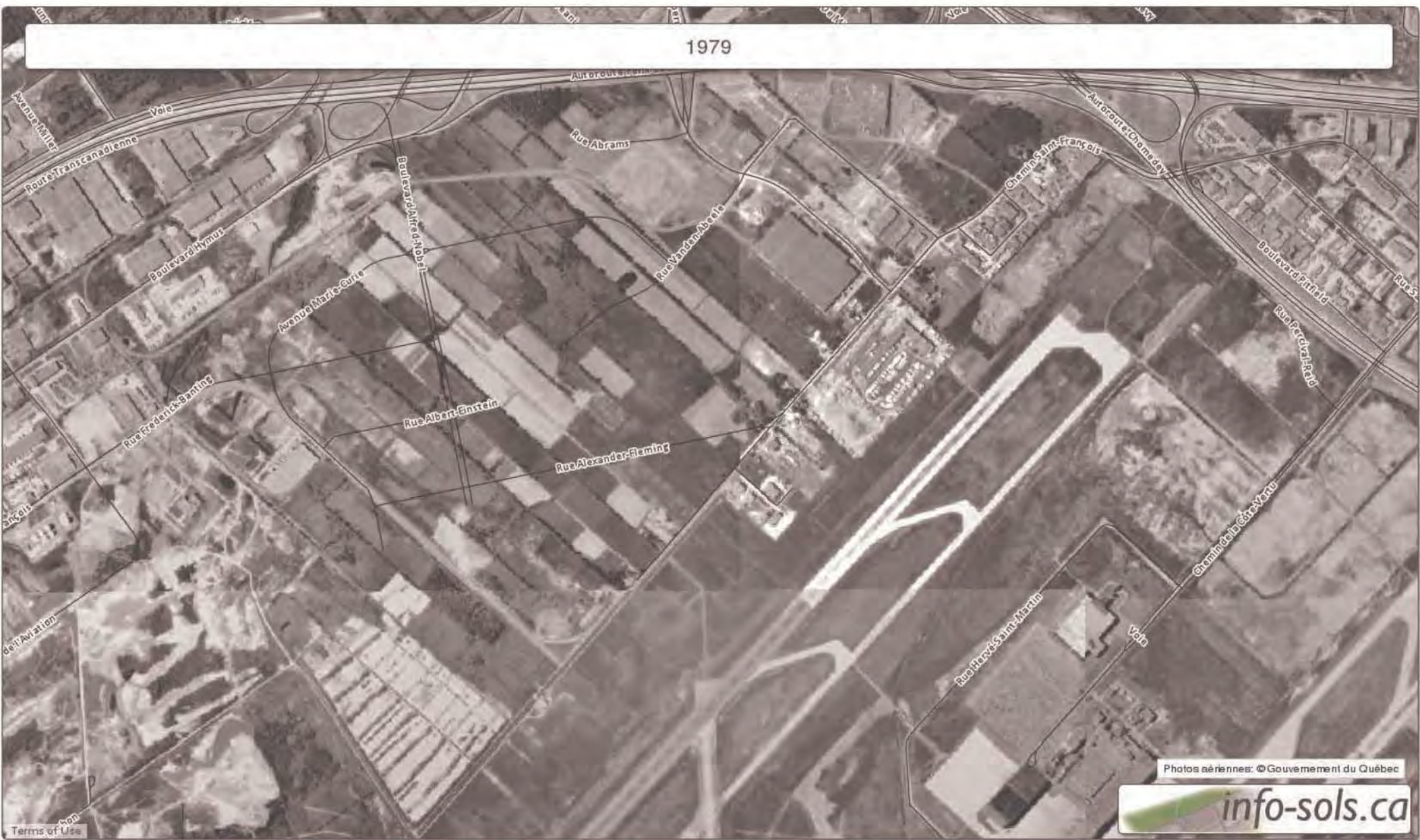




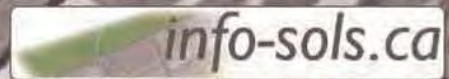
Archives de la Ville de Montréal



1979



Photos aériennes: © Gouvernement du Québec



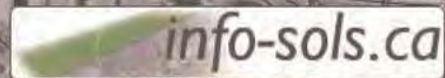
500 m

1 : 13542

1979



Photos aériennes: © Gouvernement du Québec



500 m

1 : 13542

1979



Photos aériennes: © Gouvernement du Québec



500 m

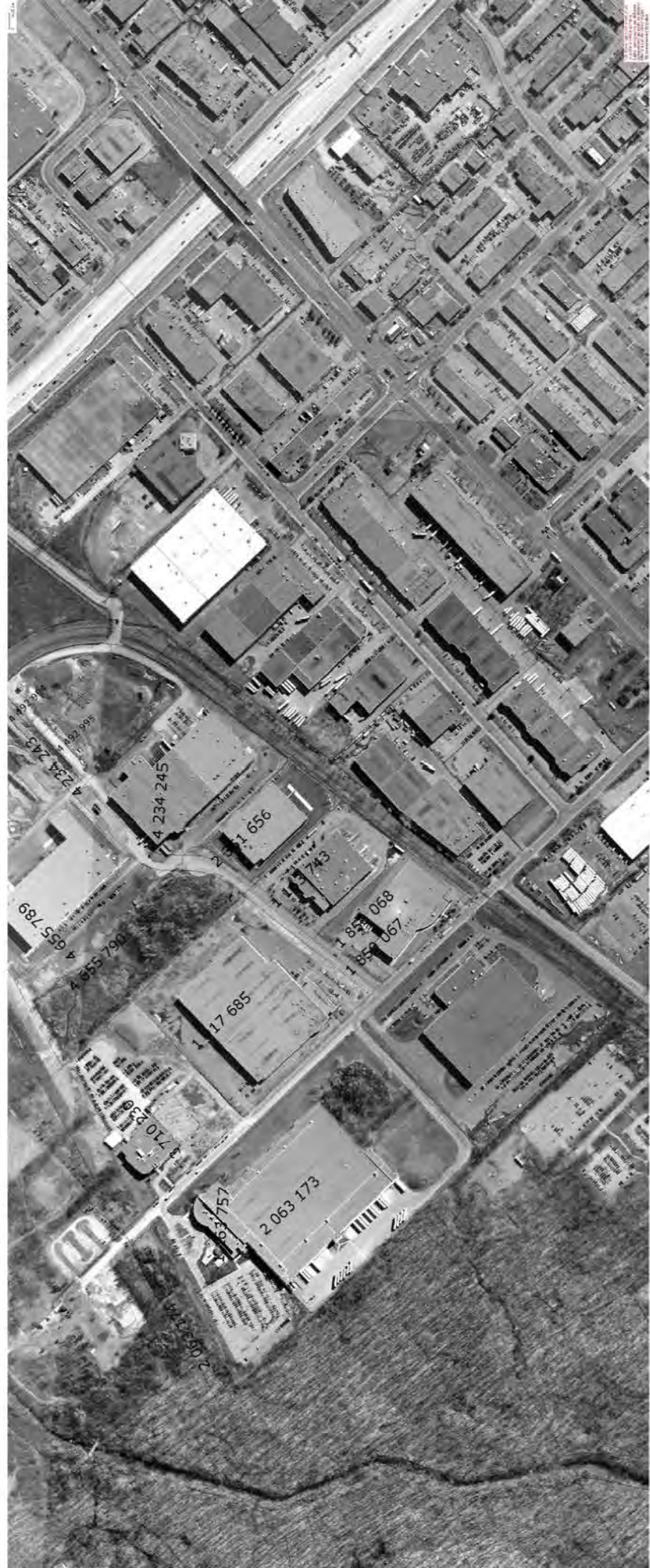
1 : 13542

Terms of Use

2018-04-12 14:58:08 - p.madeau@groupesim.com







Vertical text in the top right corner, possibly a page number or reference code.

4 234 245
4 655 599
4 655 789
4 655 790

1 656

1 743

1 890 068
1 850 067

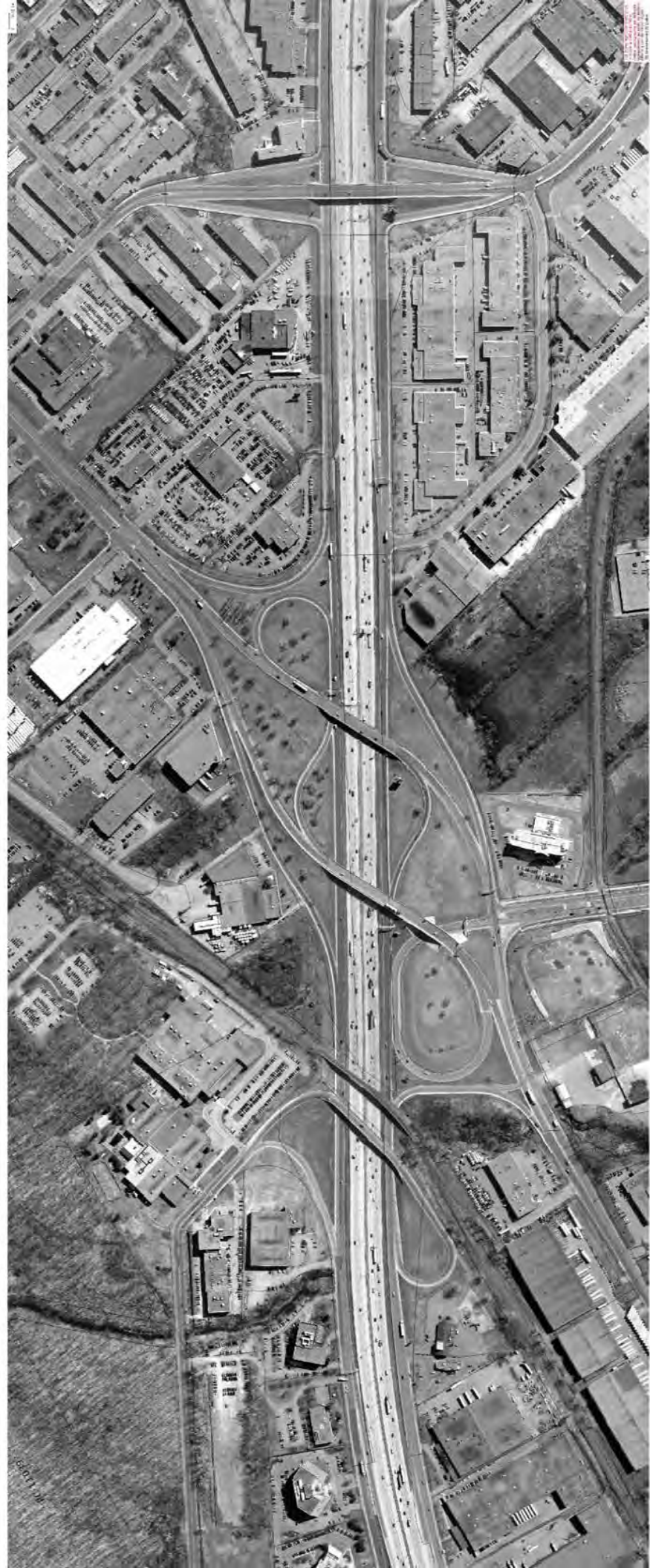
17 685

1 710 230

1 867 757

2 063 173

2 063 173



















MONTREAL ISLAND AND VICINITY

SYNOPSIS OF PLACES IN MONTREAL ISLAND AND VICINITY

Name	Area	Height	Direction	Location
BEAUGRANDFIELD	200	1	W.S.W.	ON LAKE ST. LOUIS
COTE AU ROUGE	1,000	1	W.	INLAND
COTE ST. PAUL	2,000	4	S.S.W.	ON LACHINE CANAL
COTE ST. PIERRE	300	1	S.W.	G.T.P.
DODGE	150	1	W.S.W.	LAKE ST. LOUIS
CORVALAN	250	1	W.S.W.	"
SACHINNE	4,000	11	S.W.	RIVER ST. LAWRENCE N. SHORE
LAFORIE	1,000	7	S.S.E.	"
LOUISBOURQUE	600	1	N.N.E.	"
LEMOINEVILLE	3,000	6	N.E.	"
MONTREAL MOUNTAINS	300	1	S.W.	G.T. & C.P. R.R.
POINTE CLAUDE	300	1	W.S.W.	LAKE ST. LOUIS
POINTE ST. CHARLES	1,300	1	N.N.E.	RIVER ST. LAWRENCE N. SHORE
ROCHFELD	450	1	S.W.	G.T. & C.P. R.R.
ST. ANNE BELLEVILLE	200	2	W.S.W.	LAKE ST. LOUIS
ST. CONSTANT	300	1	S.	G.P. & G.T. R.R. & MONTREAL MOUNTAINS
ST. LAMBERT	1,200	2	E.	RIVER ST. LAWRENCE S. SHORE
ST. LAURENT	1,100	1	W.	INLAND
ST. PIERRE	1,500	2	N.W.	RIV. JESUS
SAINT ANNE COLLET	400	1	N.W.	RIV. AU FRONTIER
VALOIS	400	1	W.S.W.	LAKE ST. LOUIS
VALDREUIL	344	1	W.S.W.	LAKE OF THE TWO MOUNTAINS

MARCH 1894
 Gas F. Good, MONTREAL CANADA
 Civil Engineer TORONTO
 LONDON-ENGLAND

SCALE 2 MILES-1 INCH



INSURANCE PLAN OF THE TOWN OF POINTE CLAIRE, QUE.

POPULATION 8,000

PLAN DATED MAY 1951

— POINTE CLAIRE, QUE. —
— MAY 1951 —

For information regarding Water Works, Fire Protection, etc., see report issued by the Canadian Underwriters Association.

This plan is the property of the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED. (Inventive rights reserved) and is loaned on the following conditions: that the plan is to be kept in good order; that it is to be used only in connection with business of Insurance; Members of the Canadian Underwriters Association; and it is to be returned on request to the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, Toronto and Montreal.

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED
TORONTO AND MONTREAL

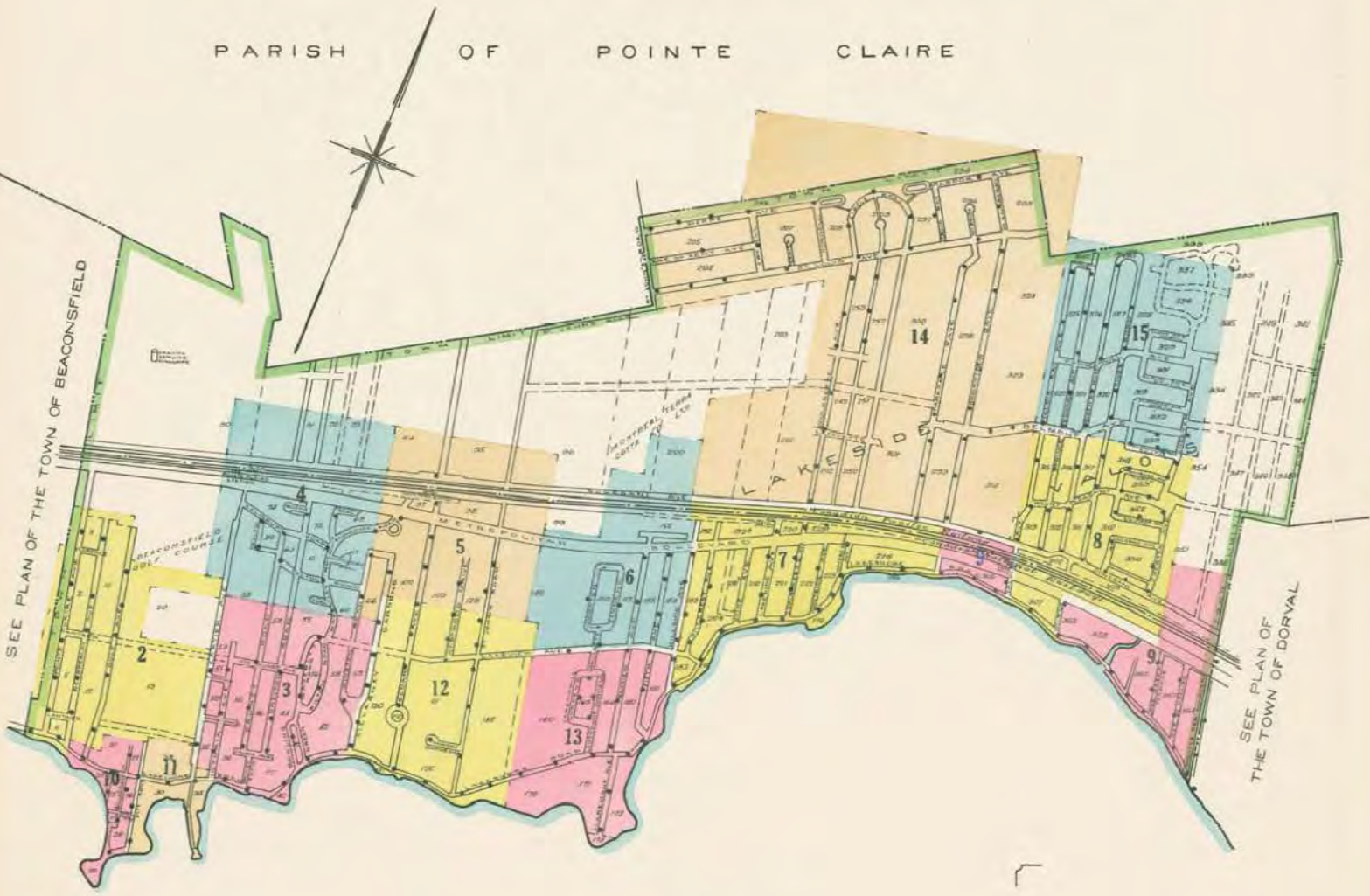
Made in Canada by
UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU
Limited
TORONTO AND MONTREAL



KEY PLAN
SCALE 800' = 1 INCH

COPY NO.

PARISH OF POINTE CLAIRE



LAKE ST. LOUIS

PLEASE SEE CHANNEL MARK

Université du Québec
1951
Cartographie - INRS

1

BLUE SLIP

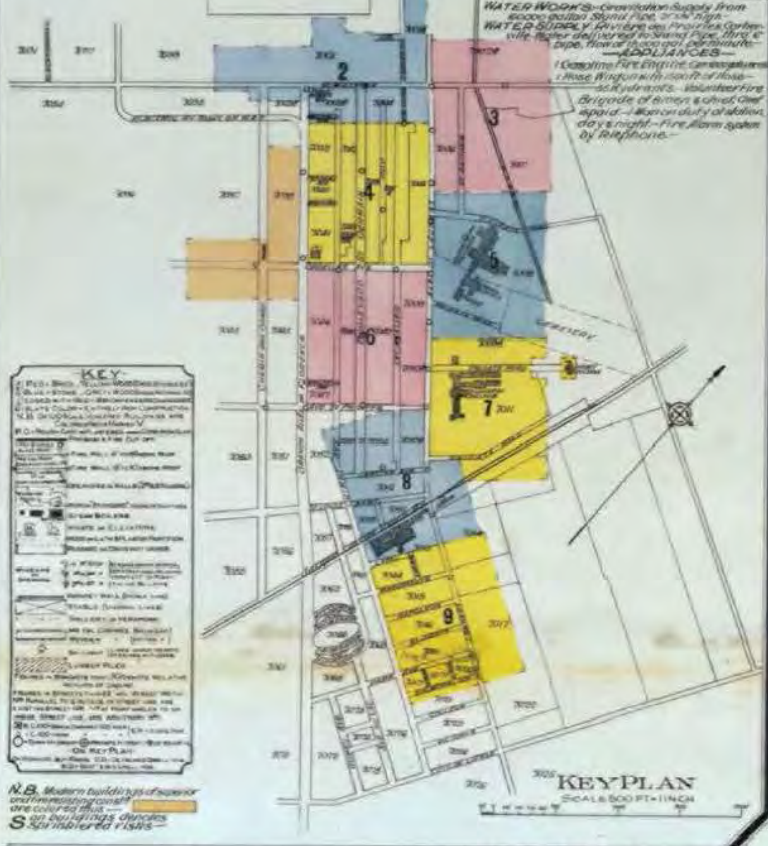
CHASE ROAD CO.
-CLUB ENGINEERS-
-Mechanical, Electrical, Plumbing &
-with other Special Services-ENGINEERS-

ST. LAURENT QUE.

POPULATION 2500
-SEPT. 1918-

(FORMERLY SHEET NO. 701
MAY 1904) REARRANGED

1



WATER WORKS - Conveyance Supply from
8000 gallon Storage Pipe, 24" dia.
WATER SUPPLY - 4" dia. with 1/2" dia. Galv.
with Water delivered to Street Pipe, 12" dia.
Pipe, flow of 1000 gal. per minute.
APPLIANCES -
1. Complete Fire Engine, complete
2. Hose Wagon with 100 ft. of hose
3. Hydrants, 1000 gal. fire
4. Brigade of 4 men & chief, on
duty at all times - 1 man on duty of station,
day & night - Fire Alarm system
of Bellphone.

N.B. Modern buildings of superior
and fireproofing construction
are colored blue -
on buildings orange
on buildings yellow -
on buildings red -

CHEMIN DES ORMES

7038

GRANDE ALLÉE DE FLORENCE

SEE SHEET N° 4

7037



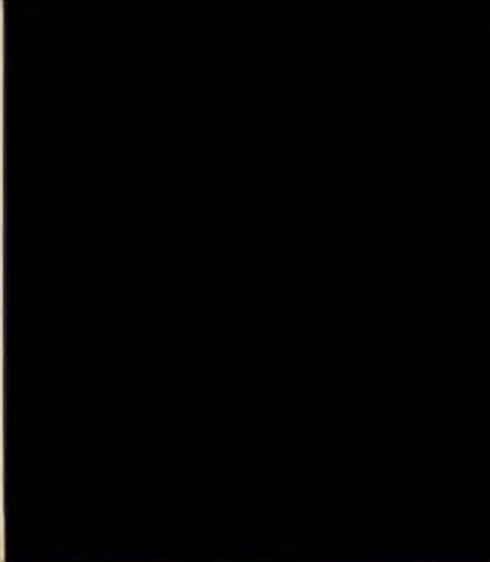
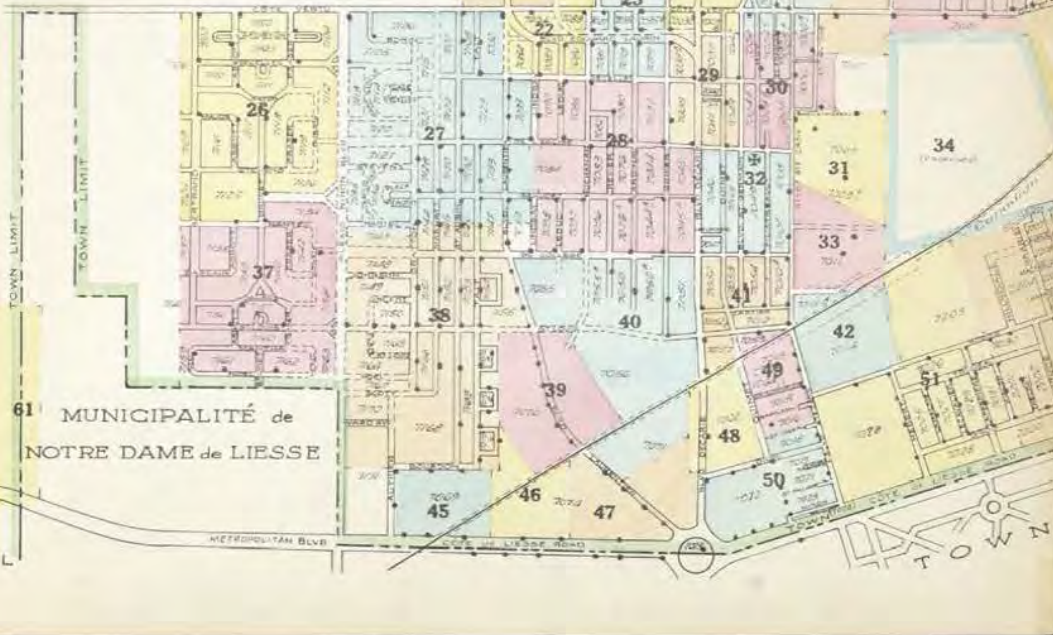
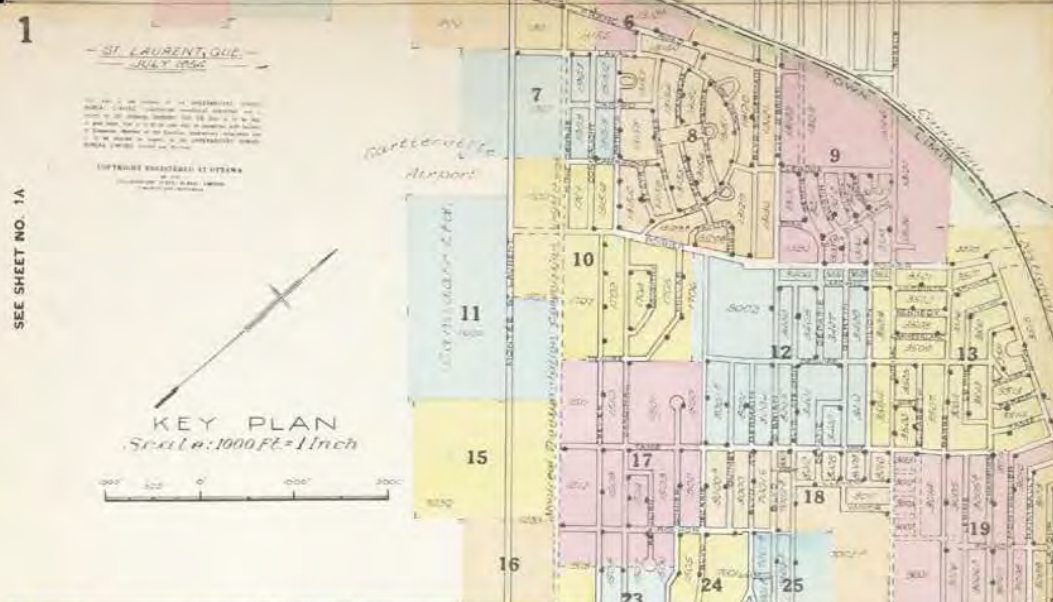
DECELLES AVE.

7044

7045

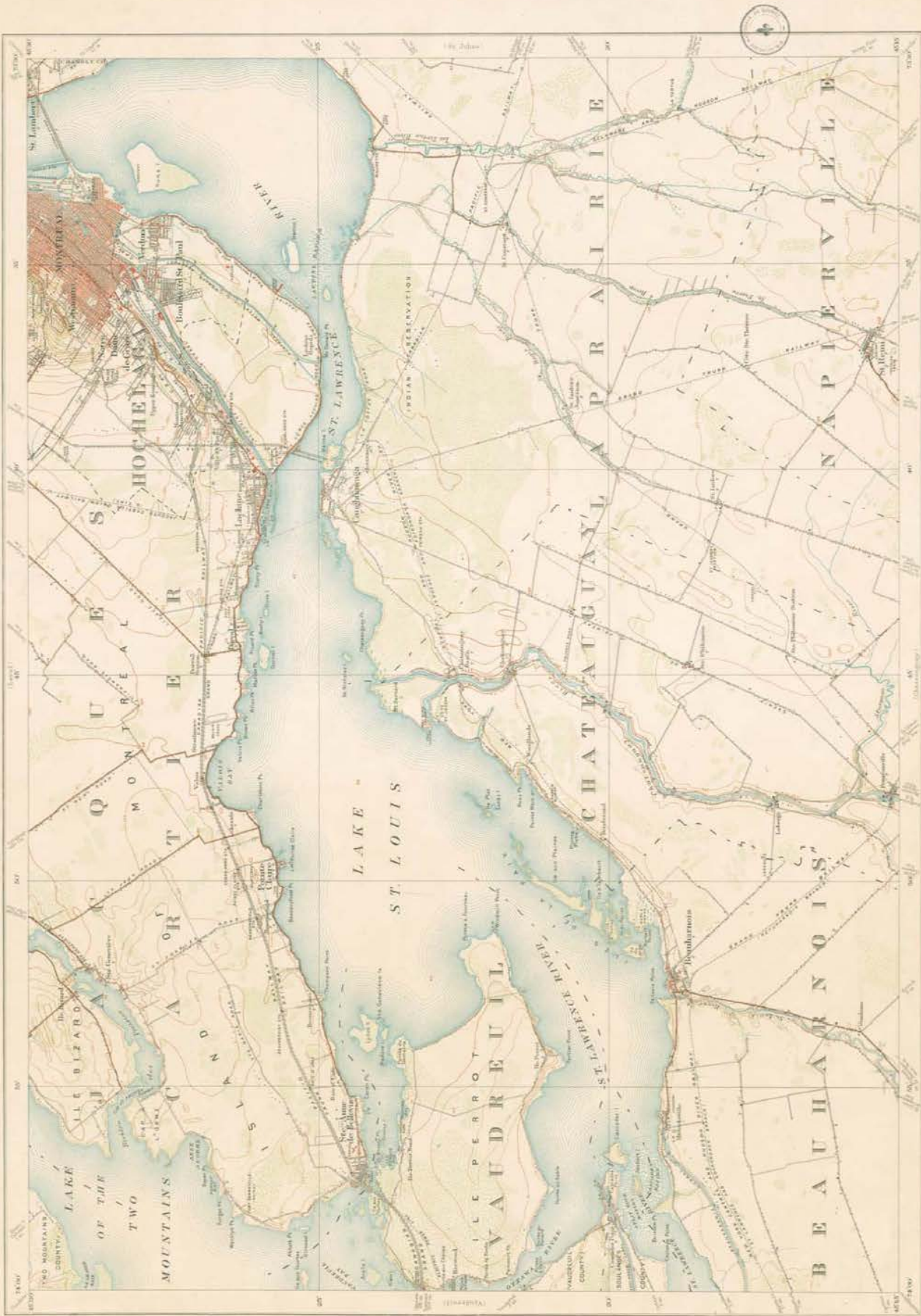


SEE SHEET N° 6



TOPOGRAPHIC MAP
 QUEBEC
 LACHINE SHEET

Department of Militia and Defence, 1909



PROJECTION: UTM

Scale	1:50,000
Graphic Scale	1 cm = 1 km

Scale, also in Miles

Scale	1 inch = 1 mile
Graphic Scale	1 inch = 1 mile

Legend

Blue	Water
Green	Vegetation
Brown	Contours
Black	Buildings
Black	Roads
Black	Railways
Black	Boundaries
Black	Other

Geographical Section, General Staff, No. 258
 Contours determined with Altimeter and Elevation
 Magazine (Baltimore), July 1909 at Lachine, N.S. 100
 Projection: UTM
 Surveyed in 1907, Sheet No. 100, 101, 102, 103

1909
 No. 31-1-5
 Lachine

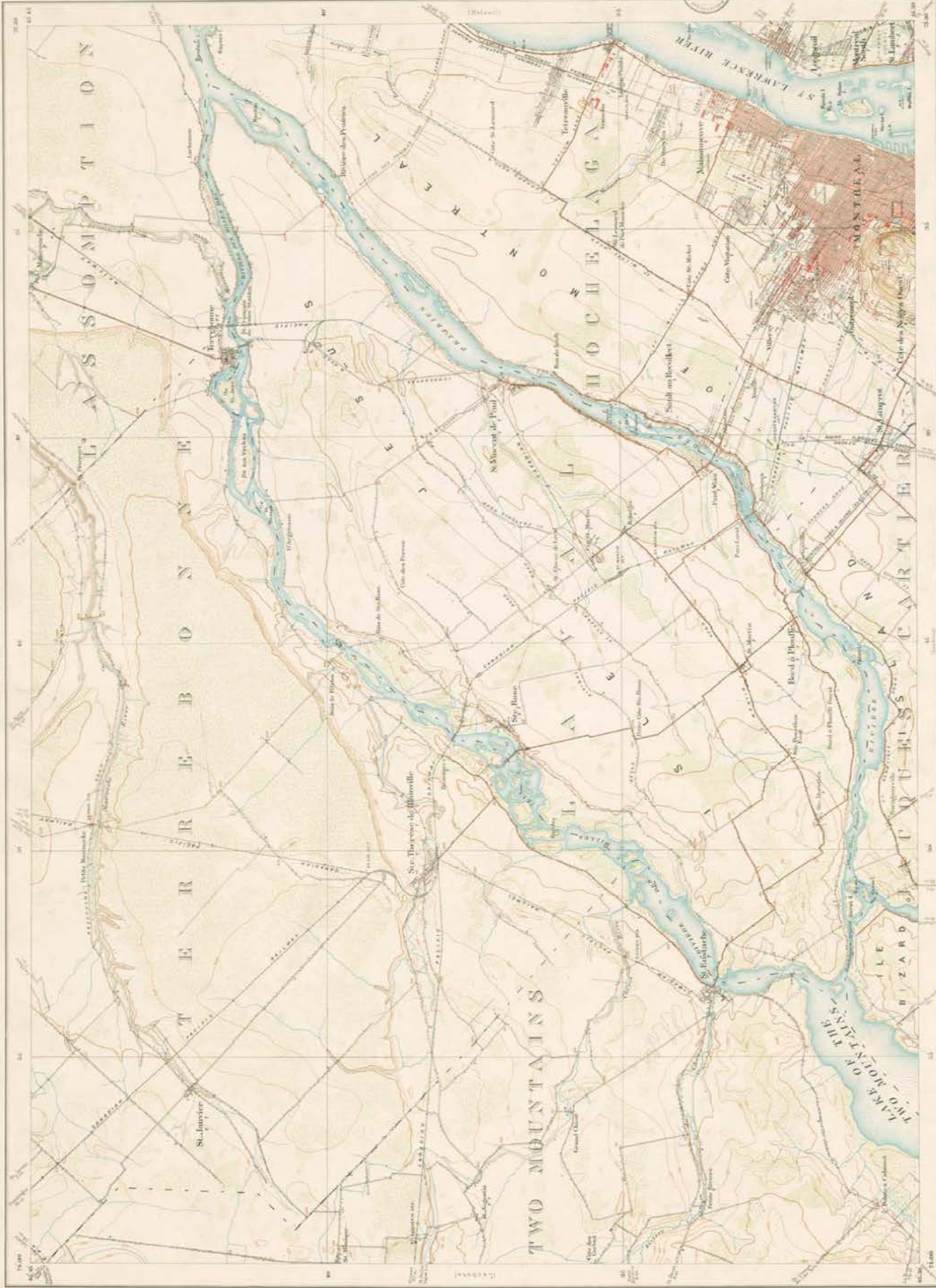
(101)

[31M/12]

TOPOGRAPHIC MAP

QUEBEC
LAVAEE SHEET

Department of Militia and Defence, 1909.



Geographical Names, (second Staff, N° 2707)

Contours determined with Aneroid and Stenometer based on levels of Levels, Montreal, July 1906, at 55 Meters above High Water Mean Sea Level, New York. Elevation in feet, where Mean Sea Level, New York. Surveyed in 1907.

Scale: 1 inch = 1/40,000 feet. Scale also in Statute Miles. Contour interval, 25 feet.

General features:

- Contours: 25 feet
- Highways: 1/2 inch
- Roads: 1/4 inch
- Canals: 1/4 inch
- Streams: 1/8 inch
- Drainage: 1/8 inch
- Urban areas: 1/8 inch
- Railways: 1/8 inch
- Other: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch

Map Symbols:

- Contours: 25 feet
- Highways: 1/2 inch
- Roads: 1/4 inch
- Canals: 1/4 inch
- Streams: 1/8 inch
- Drainage: 1/8 inch
- Urban areas: 1/8 inch
- Railways: 1/8 inch
- Other: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch

Map Symbols:

- Contours: 25 feet
- Highways: 1/2 inch
- Roads: 1/4 inch
- Canals: 1/4 inch
- Streams: 1/8 inch
- Drainage: 1/8 inch
- Urban areas: 1/8 inch
- Railways: 1/8 inch
- Other: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch

Map Symbols:

- Contours: 25 feet
- Highways: 1/2 inch
- Roads: 1/4 inch
- Canals: 1/4 inch
- Streams: 1/8 inch
- Drainage: 1/8 inch
- Urban areas: 1/8 inch
- Railways: 1/8 inch
- Other: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch

Map Symbols:

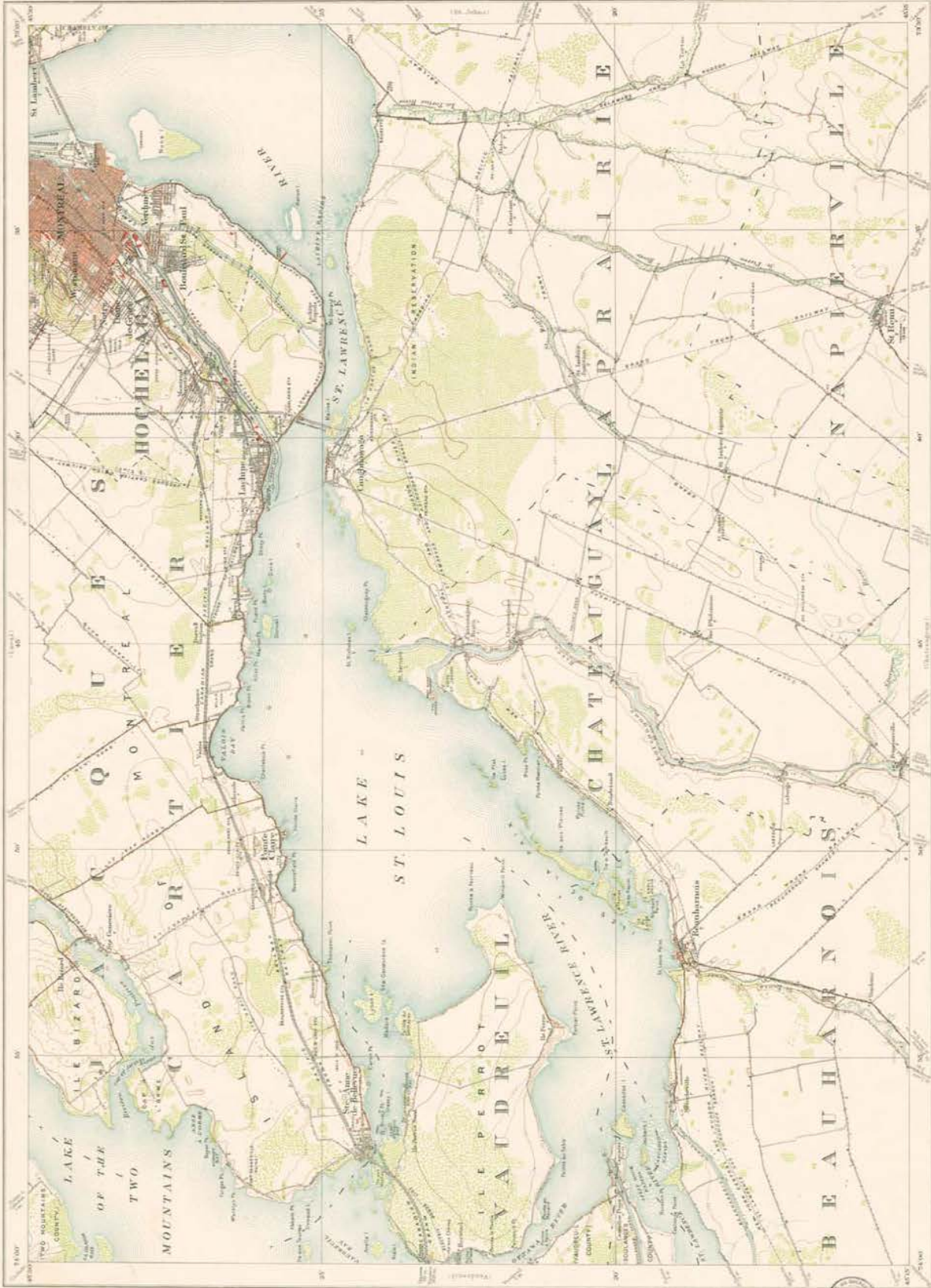
- Contours: 25 feet
- Highways: 1/2 inch
- Roads: 1/4 inch
- Canals: 1/4 inch
- Streams: 1/8 inch
- Drainage: 1/8 inch
- Urban areas: 1/8 inch
- Railways: 1/8 inch
- Other: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch
- Spot heights: 1/8 inch

22

TOPOGRAPHIC MAP

QUEBEC
LACHINE SHEET

CANADA 1 INCH TO 1 MILE



QUEBEC, CANADA
LACHINE SHEET

Scale
Graphic scale in feet and meters.
Graphic scale in kilometers and miles.
Contour Interval 25 Feet

Legend
 - Boundary
 - Railway
 - Road
 - Canal
 - Stream
 - Lake
 - Marsh
 - Forest
 - Cultivated Land
 - Uncultivated Land
 - Town
 - Village
 - Hamlet
 - Farmstead
 - Well
 - Windmill
 - Monument
 - Obelisk
 - Tower
 - Lighthouse
 - Beacon
 - Bell Tower
 - Church
 - School
 - Hospital
 - Prison
 - Barracks
 - Fort
 - Castle
 - Tower
 - Lighthouse
 - Beacon
 - Bell Tower
 - Church
 - School
 - Hospital
 - Prison
 - Barracks
 - Fort
 - Castle

Scale
Graphic scale in feet and meters.
Graphic scale in kilometers and miles.
Contour Interval 25 Feet

Legend
 - Boundary
 - Railway
 - Road
 - Canal
 - Stream
 - Lake
 - Marsh
 - Forest
 - Cultivated Land
 - Uncultivated Land
 - Town
 - Village
 - Hamlet
 - Farmstead
 - Well
 - Windmill
 - Monument
 - Obelisk
 - Tower
 - Lighthouse
 - Beacon
 - Bell Tower
 - Church
 - School
 - Hospital
 - Prison
 - Barracks
 - Fort
 - Castle

Scale
Graphic scale in feet and meters.
Graphic scale in kilometers and miles.
Contour Interval 25 Feet

Legend
 - Boundary
 - Railway
 - Road
 - Canal
 - Stream
 - Lake
 - Marsh
 - Forest
 - Cultivated Land
 - Uncultivated Land
 - Town
 - Village
 - Hamlet
 - Farmstead
 - Well
 - Windmill
 - Monument
 - Obelisk
 - Tower
 - Lighthouse
 - Beacon
 - Bell Tower
 - Church
 - School
 - Hospital
 - Prison
 - Barracks
 - Fort
 - Castle

Scale
Graphic scale in feet and meters.
Graphic scale in kilometers and miles.
Contour Interval 25 Feet

Legend
 - Boundary
 - Railway
 - Road
 - Canal
 - Stream
 - Lake
 - Marsh
 - Forest
 - Cultivated Land
 - Uncultivated Land
 - Town
 - Village
 - Hamlet
 - Farmstead
 - Well
 - Windmill
 - Monument
 - Obelisk
 - Tower
 - Lighthouse
 - Beacon
 - Bell Tower
 - Church
 - School
 - Hospital
 - Prison
 - Barracks
 - Fort
 - Castle

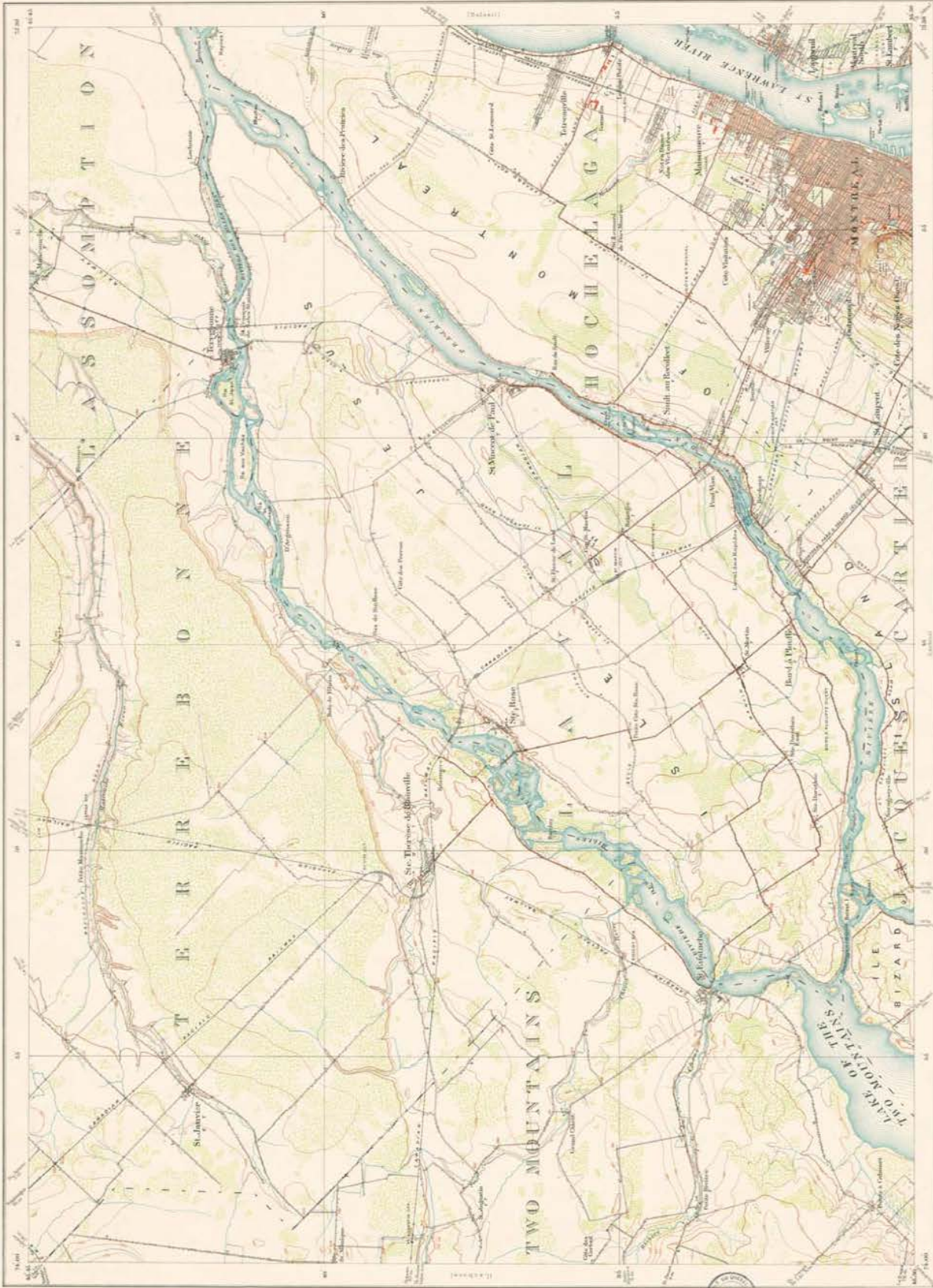
81 H/5
(1115)



TOPOGRAPHIC MAP

QUEBEC
LAVAL RIVER

CANADA FIVE TO ONE MILE



QUEBEC 5850—18500
LAVAL RIVER
1932

Scale, also in fathoms

Canadian Interval 25 Feet

Contours

Green	25
Orange	50
Red	100
Brown	200
Black	300
Black	500
Black	1000
Black	2000
Black	5000
Black	10000

Water

Blue	Deep water
Light Blue	Shallow water
Blue	Water less than 2 feet
Blue	Water less than 4 feet
Blue	Water less than 6 feet
Blue	Water less than 8 feet
Blue	Water less than 10 feet
Blue	Water less than 12 feet
Blue	Water less than 14 feet
Blue	Water less than 16 feet
Blue	Water less than 18 feet
Blue	Water less than 20 feet
Blue	Water less than 22 feet
Blue	Water less than 24 feet
Blue	Water less than 26 feet
Blue	Water less than 28 feet
Blue	Water less than 30 feet
Blue	Water less than 32 feet
Blue	Water less than 34 feet
Blue	Water less than 36 feet
Blue	Water less than 38 feet
Blue	Water less than 40 feet

Vegetation

Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest
Green	Forest

Buildings

Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof
Black	Roof

Other Symbols

Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock
Black	Rock

Legend

Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes
Black	Great Lakes

Scale

Scale, also in fathoms

Canadian Interval 25 Feet

Scale 1:50,000

Scale 1:62,500

Scale 1:75,000

Scale 1:87,500

Scale 1:100,000

Scale 1:112,500

Scale 1:125,000

Scale 1:137,500

Scale 1:150,000

Scale 1:162,500

Scale 1:175,000

Scale 1:187,500

Scale 1:200,000

Scale 1:212,500

Scale 1:225,000

Scale 1:237,500

Scale 1:250,000

Scale 1:262,500

Scale 1:275,000

Scale 1:287,500

Scale 1:300,000

Scale 1:312,500

Scale 1:325,000

Scale 1:337,500

Scale 1:350,000

Scale 1:362,500

Scale 1:375,000

Scale 1:387,500

Scale 1:400,000

Scale 1:412,500

Scale 1:425,000

Scale 1:437,500

Scale 1:450,000

Scale 1:462,500

Scale 1:475,000

Scale 1:487,500

Scale 1:500,000

Scale 1:512,500

Scale 1:525,000

Scale 1:537,500

Scale 1:550,000

Scale 1:562,500

Scale 1:575,000

Scale 1:587,500

Scale 1:600,000

Scale 1:612,500

Scale 1:625,000

Scale 1:637,500

Scale 1:650,000

Scale 1:662,500

Scale 1:675,000

Scale 1:687,500

Scale 1:700,000

Scale 1:712,500

Scale 1:725,000

Scale 1:737,500

Scale 1:750,000

Scale 1:762,500

Scale 1:775,000

Scale 1:787,500

Scale 1:800,000

Scale 1:812,500

Scale 1:825,000

Scale 1:837,500

Scale 1:850,000

Scale 1:862,500

Scale 1:875,000

Scale 1:887,500

Scale 1:900,000

Scale 1:912,500

Scale 1:925,000

Scale 1:937,500

Scale 1:950,000

Scale 1:962,500

Scale 1:975,000

Scale 1:987,500

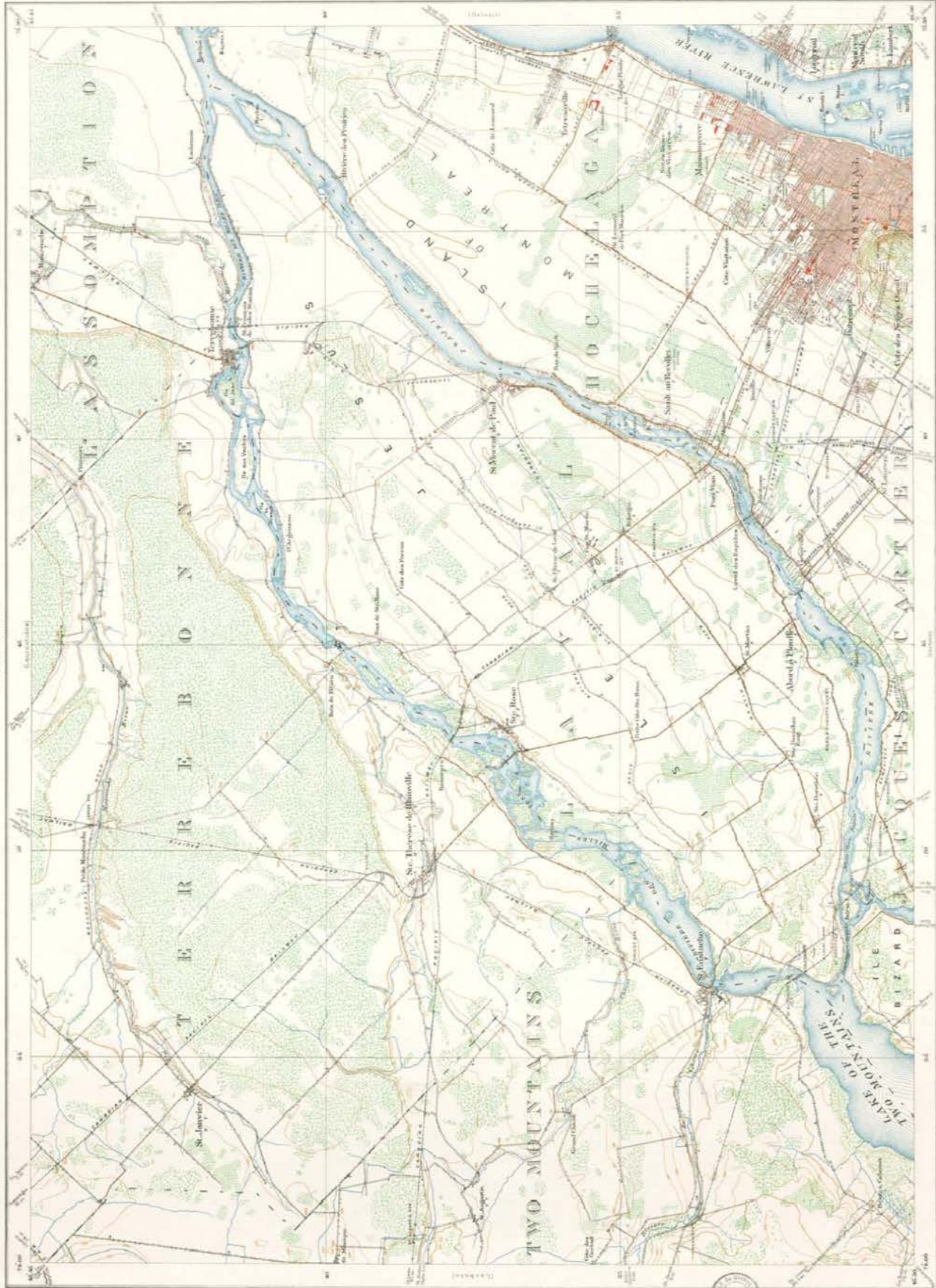
Scale 1:1,000,000

51 H/12
(115)

TOPOGRAPHIC MAP

QUEBEC
L'ANAL SHEET

CANADA, 1 INCH TO 1 MILE



General Features:

Water	Blue
Ice	White
Snow	White
Marsh	Light Green
Swamp	Dark Green
Forest	Green
Open Land	Light Brown
Rock	Yellow
Cliff	White
Scree	Light Brown
Gravel	Light Brown
Sand	Light Brown
Mud	Light Brown
Clay	Light Brown
Lime	Light Brown
Coal	Black
Iron Ore	Red
Copper Ore	Green
Lead Ore	Black
Zinc Ore	Black
Gold Ore	Black
Silver Ore	Black
Platinum Ore	Black
Mercury Ore	Black
Antimony Ore	Black
Asbestos Ore	Black
Graphite Ore	Black
Other Ores	Black

Scale: 1 inch = 1 mile

Contour Interval: 25 Feet

Contour Interval	25 Feet
Scale	1 inch = 1 mile

Legend:

Water	Blue
Ice	White
Snow	White
Marsh	Light Green
Swamp	Dark Green
Forest	Green
Open Land	Light Brown
Rock	Yellow
Cliff	White
Scree	Light Brown
Gravel	Light Brown
Sand	Light Brown
Mud	Light Brown
Clay	Light Brown
Lime	Light Brown
Coal	Black
Iron Ore	Red
Copper Ore	Green
Lead Ore	Black
Zinc Ore	Black
Gold Ore	Black
Silver Ore	Black
Platinum Ore	Black
Mercury Ore	Black
Antimony Ore	Black
Asbestos Ore	Black
Graphite Ore	Black
Other Ores	Black

Department of Mines and Technical Surveys
 Prepared with assistance from
 Magnetic Declination: W. M. of Montreal 1911
 System of Projection: Transverse Mercator
 Spheroid: Clarke's spheroid
 Datum: 1900
 Scale: 1 inch = 1 mile

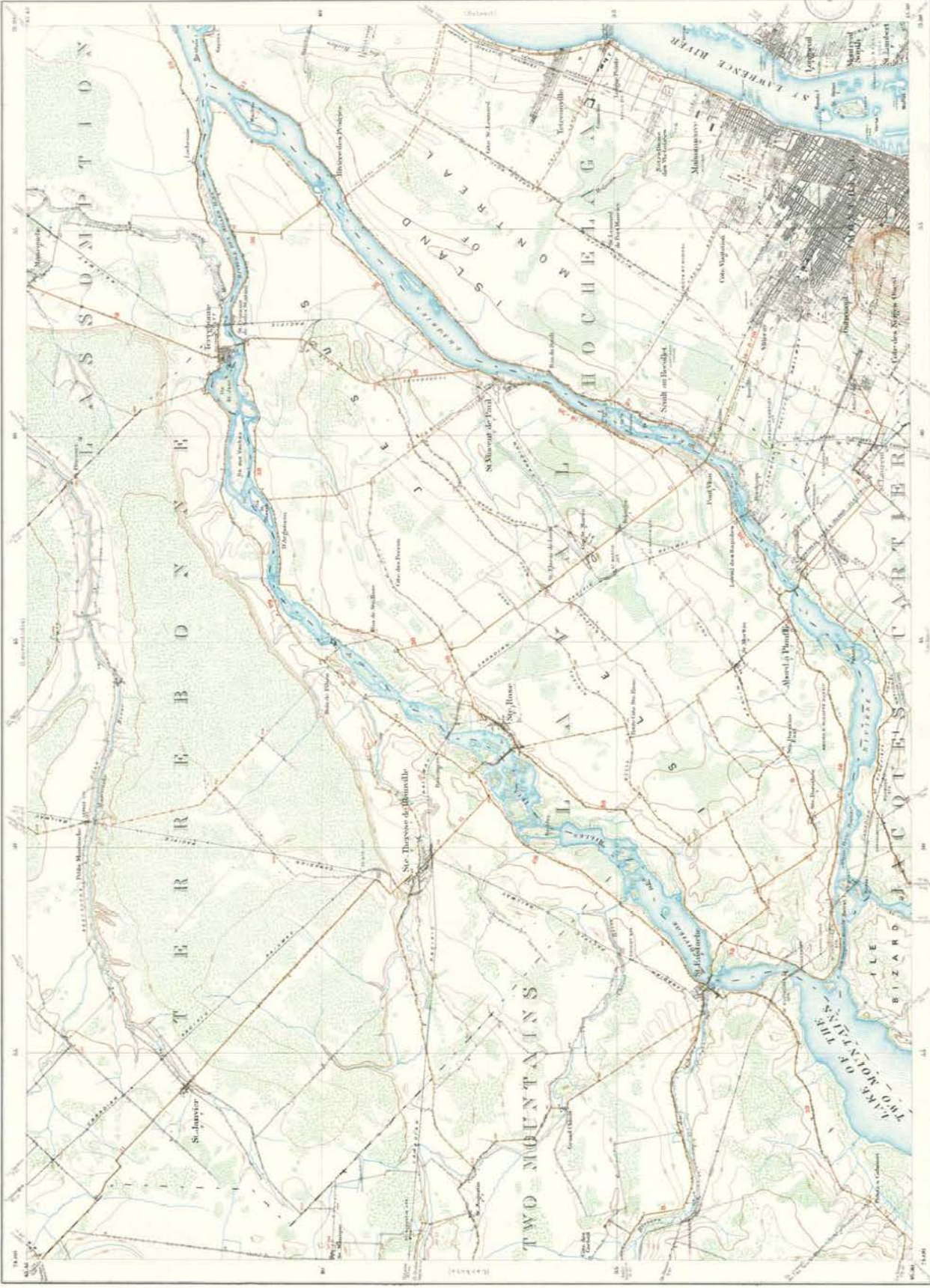
31 H/12
 (1721)

TOPOGRAPHIC MAP

CANADA 1 INCH TO 1 MILE

QUEBEC
LAVAL SHEETS

SHEET NO 312



QUEBEC 70 N 2 W 30 W

Highway Routes - Blue

1:62,500
1 inch = 1 mile
1 centimeter = 100 meters

Feet	Meters
0	0
25	7.62
50	15.24
75	22.86
100	30.48
125	38.10
150	45.72
175	53.34
200	60.96
225	68.58
250	76.20
275	83.82
300	91.44
325	99.06
350	106.68
375	114.30
400	121.92
425	129.54
450	137.16
475	144.78
500	152.40
525	160.02
550	167.64
575	175.26
600	182.88
625	190.50
650	198.12
675	205.74
700	213.36
725	220.98
750	228.60
775	236.22
800	243.84
825	251.46
850	259.08
875	266.70
900	274.32
925	281.94
950	289.56
975	297.18
1000	304.80

Water	Blue
Ice	White with blue outline
Swamp	Light green
Marsh	Light green with blue outline
Forest	Dark green
Open land	Light green
Cultivated land	Yellowish green
Barren land	Light brown
Rock	White with black outline
Cliff	White with black outline and red dots
Peak	White with black outline and red dot
Pass	White with black outline and red dots
Stream	Blue line
River	Blue line with wavy border
Lake	Blue area
Sea	Blue area with wavy border
Bay	Blue area with wavy border
Harbour	Blue area with wavy border
Coastline	Blue line
Island	Blue area
Peninsula	Blue area
Bayou	Blue line with wavy border
Canal	Blue line
Drainage	Blue line
Road	Black line
Railway	Black line with cross-ticks
Highway	Red line
Tramway	Black line with cross-ticks and red dots
Telegraph	Black line with cross-ticks and red dots
Telephone	Black line with cross-ticks and red dots
Power line	Black line with cross-ticks and red dots
Gas line	Black line with cross-ticks and red dots
Water supply	Black line with cross-ticks and red dots
Drainage	Black line with cross-ticks and red dots
Other	Black line with cross-ticks and red dots

Scale also of 1 inch to 1 Mile

Custom interval 25 feet

Scale in meters

Published by the Geographical Service (Division of Maps) of the Department of Mines and Technical Surveys, Ottawa, Canada, 1958

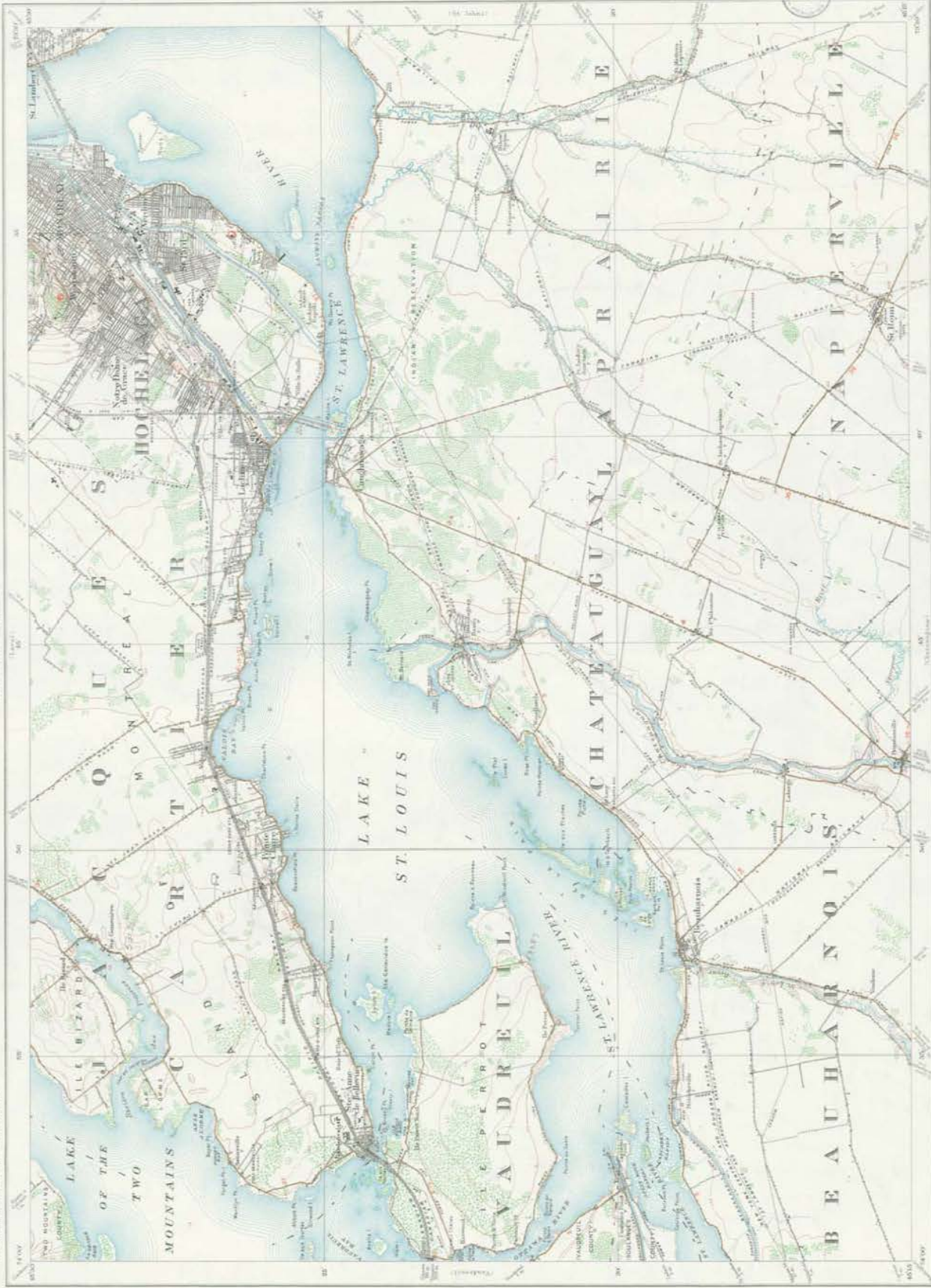
Original information: I.R.W. et al. in Survey of New Map 308
System: Projected on the Lambert Conformal Conic Projection
Forwarded in 1957, by the Geographical Service, O.S.

50
314/2
(122)
LAVAL

TOPOGRAPHIC MAP

QUEBEC
LACHINE 5811

CANADA 1 INCH TO 1 MILE



QUEBEC 5811 - WITH LACHINE 5811

Scale: 1 inch = 1 mile

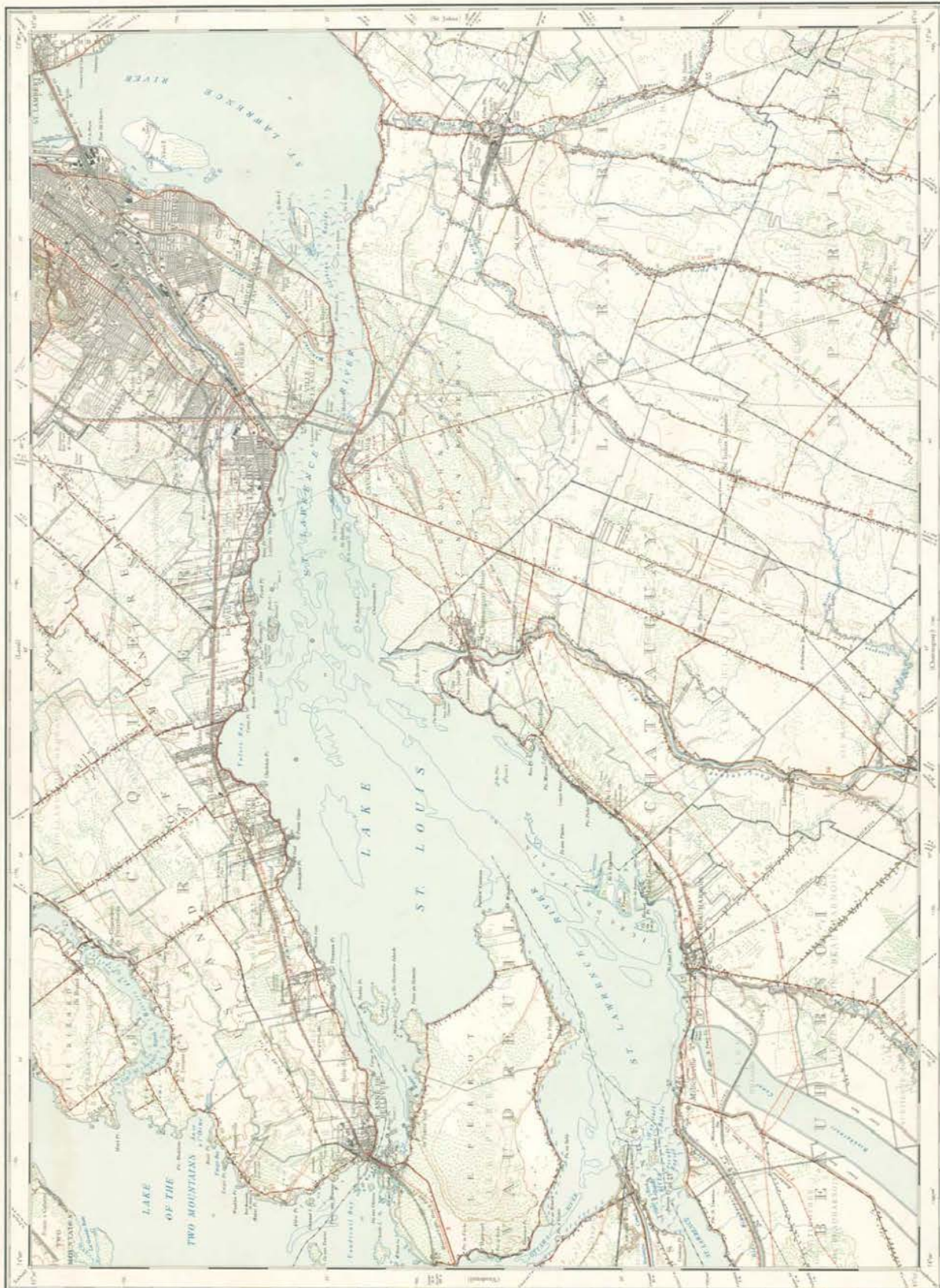
Common interval: 25 feet

Published by the Geographical Institute, Ottawa, 1911

Copyright 1911 by the Geographical Institute, U.S.

1911

51
(1911) 2/1/11



LACHINE

QUEBEC

Scale 1 mile to 1 inch or 1:63,360
Echelle 1 mile au pouce ou 1:63,360
Contour interval 20 feet
Elevation interval 100 feet



REFERENCE

Sheet No.	314
Scale	1:63,360
Projection	Universal Transverse Mercator
Zone	18N
Contour Interval	20 feet
Elevation Interval	100 feet
Map Date	1955
Map No.	314
Sheet No.	314
Scale	1:63,360
Projection	Universal Transverse Mercator
Zone	18N
Contour Interval	20 feet
Elevation Interval	100 feet
Map Date	1955
Map No.	314
Sheet No.	314

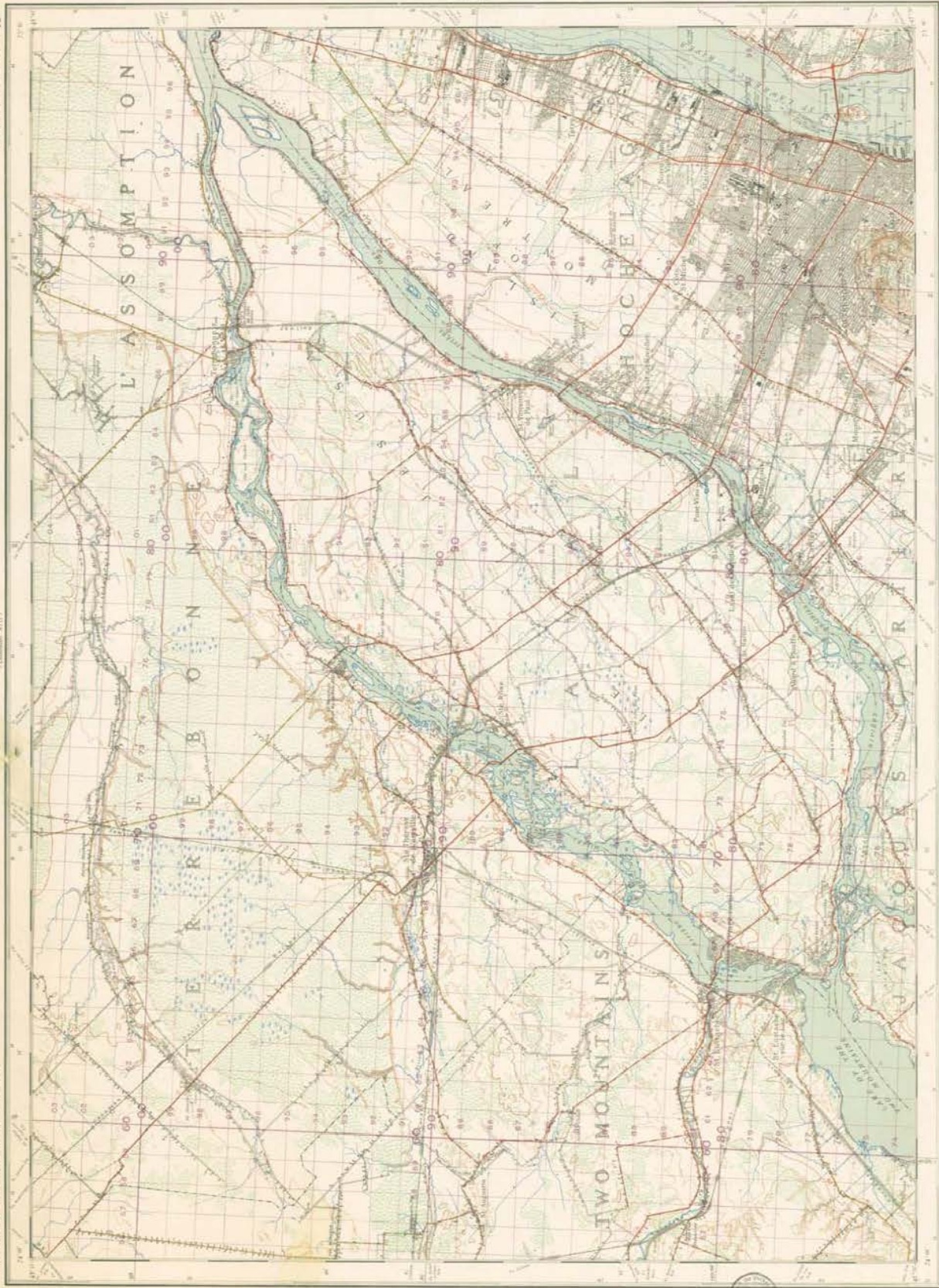
FOR REFERENCE
NOT TO BE EMITTED FROM THE MAP LIBRARY

SUPPLIES
EDITION

Published by the Department of National Defence, Ottawa, Ontario, Canada

Universal 45 Q 100
1:63,360
Cartographie - 1955

31 H.S. (1955)
CAR



LEGEND

Blue lines	Water
Green lines	Vegetation
Brown lines	Contours
Black lines	Roads
Red lines	Railways
Black dots	Buildings
Black squares	Settlements
Black circles	Points of interest
Black triangles	Triangulation stations
Black crosses	Other points of interest

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
GEOGRAPHICAL SECTION, GENERAL STAFF
Map No. 31 1/2
Scale 1:62,500
Projection: Lambert Conformal Conic
Datum: NAD 83
Elevation: 100 feet above sea level

Map No.	31 1/2
Scale	1:62,500
Projection	Lambert Conformal Conic
Datum	NAD 83
Elevation	100 feet above sea level

31 1/2
(133)



LEGEND

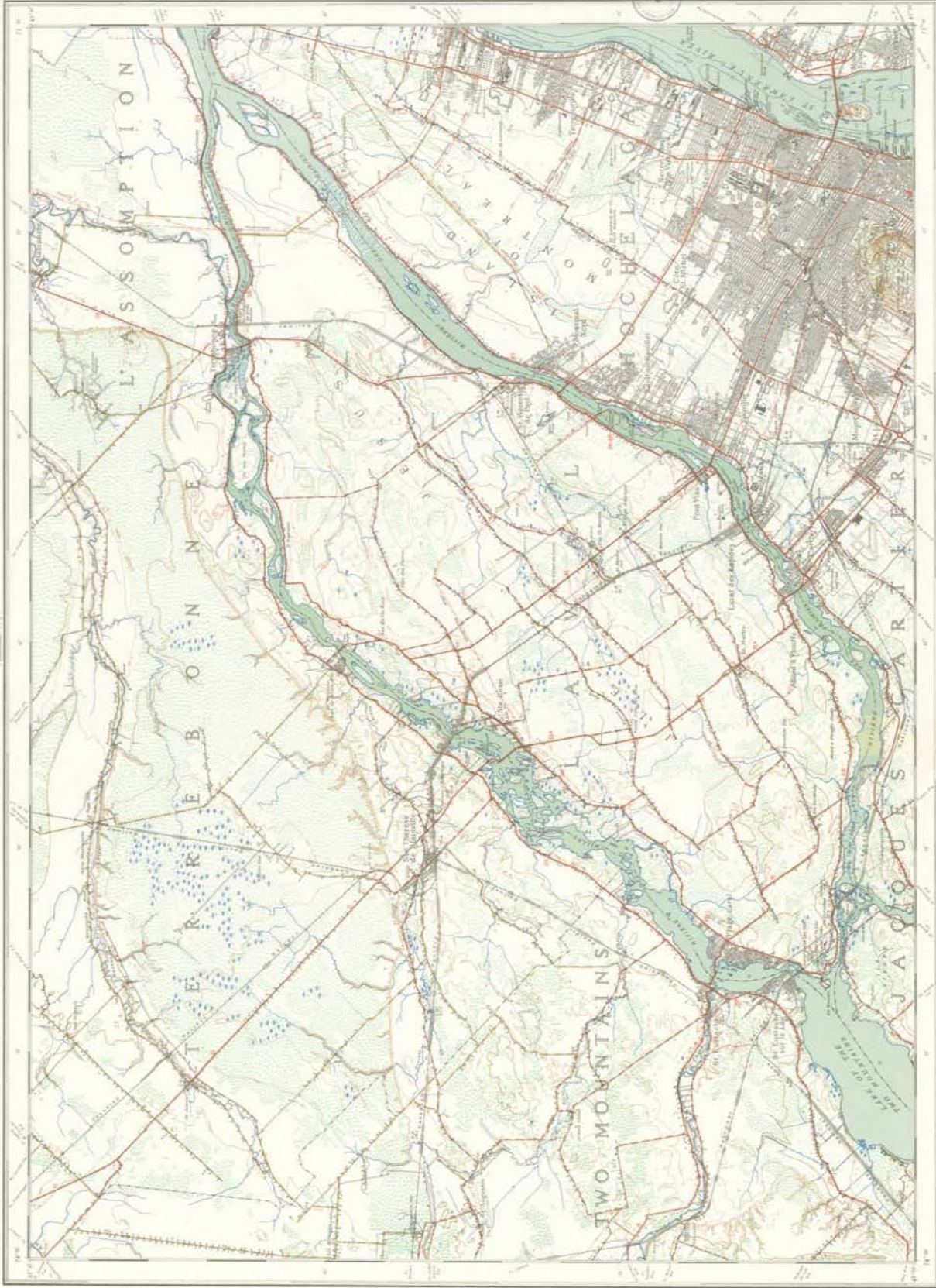
Water	Blue
Ice	White
Marsh	Light Green
Open Land	Yellow
Forest	Dark Green
High Ground	Brown
Low Ground	Light Brown
Contours	Brown
Contours (100 ft)	Red
Contours (500 ft)	Orange
Contours (1000 ft)	Red
Contours (2000 ft)	Orange
Contours (3000 ft)	Red
Contours (4000 ft)	Orange
Contours (5000 ft)	Red
Contours (6000 ft)	Orange
Contours (7000 ft)	Red
Contours (8000 ft)	Orange
Contours (9000 ft)	Red
Contours (10000 ft)	Orange
Contours (11000 ft)	Red
Contours (12000 ft)	Orange
Contours (13000 ft)	Red
Contours (14000 ft)	Orange
Contours (15000 ft)	Red
Contours (16000 ft)	Orange
Contours (17000 ft)	Red
Contours (18000 ft)	Orange
Contours (19000 ft)	Red
Contours (20000 ft)	Orange
Contours (21000 ft)	Red
Contours (22000 ft)	Orange
Contours (23000 ft)	Red
Contours (24000 ft)	Orange
Contours (25000 ft)	Red
Contours (26000 ft)	Orange
Contours (27000 ft)	Red
Contours (28000 ft)	Orange
Contours (29000 ft)	Red
Contours (30000 ft)	Orange
Contours (31000 ft)	Red
Contours (32000 ft)	Orange
Contours (33000 ft)	Red
Contours (34000 ft)	Orange
Contours (35000 ft)	Red
Contours (36000 ft)	Orange
Contours (37000 ft)	Red
Contours (38000 ft)	Orange
Contours (39000 ft)	Red
Contours (40000 ft)	Orange
Contours (41000 ft)	Red
Contours (42000 ft)	Orange
Contours (43000 ft)	Red
Contours (44000 ft)	Orange
Contours (45000 ft)	Red
Contours (46000 ft)	Orange
Contours (47000 ft)	Red
Contours (48000 ft)	Orange
Contours (49000 ft)	Red
Contours (50000 ft)	Orange



LEGEND

Water	Blue
Ice	White
Marsh	Light Green
Open Land	Yellow
Forest	Dark Green
High Ground	Brown
Low Ground	Light Brown
Contours	Brown
Contours (100 ft)	Red
Contours (500 ft)	Orange
Contours (1000 ft)	Red
Contours (2000 ft)	Orange
Contours (3000 ft)	Red
Contours (4000 ft)	Orange
Contours (5000 ft)	Red
Contours (6000 ft)	Orange
Contours (7000 ft)	Red
Contours (8000 ft)	Orange
Contours (9000 ft)	Red
Contours (10000 ft)	Orange
Contours (11000 ft)	Red
Contours (12000 ft)	Orange
Contours (13000 ft)	Red
Contours (14000 ft)	Orange
Contours (15000 ft)	Red
Contours (16000 ft)	Orange
Contours (17000 ft)	Red
Contours (18000 ft)	Orange
Contours (19000 ft)	Red
Contours (20000 ft)	Orange
Contours (21000 ft)	Red
Contours (22000 ft)	Orange
Contours (23000 ft)	Red
Contours (24000 ft)	Orange
Contours (25000 ft)	Red
Contours (26000 ft)	Orange
Contours (27000 ft)	Red
Contours (28000 ft)	Orange
Contours (29000 ft)	Red
Contours (30000 ft)	Orange
Contours (31000 ft)	Red
Contours (32000 ft)	Orange
Contours (33000 ft)	Red
Contours (34000 ft)	Orange
Contours (35000 ft)	Red
Contours (36000 ft)	Orange
Contours (37000 ft)	Red
Contours (38000 ft)	Orange
Contours (39000 ft)	Red
Contours (40000 ft)	Orange
Contours (41000 ft)	Red
Contours (42000 ft)	Orange
Contours (43000 ft)	Red
Contours (44000 ft)	Orange
Contours (45000 ft)	Red
Contours (46000 ft)	Orange
Contours (47000 ft)	Red
Contours (48000 ft)	Orange
Contours (49000 ft)	Red
Contours (50000 ft)	Orange

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
GEOGRAPHICAL SECTION, GENERAL STAFF
1:50,000 (1:62,500)



LEGENDA

	National Boundary
	International Boundary
	Main Road
	Secondary Road
	Railway
	Canal
	Stream
	Lake
	Forest
	Swamp
	City
	Town
	Village
	Hamlet
	Farmstead
	Well
	Power Line

L'ARCHEVÊQUE

LAVAL

QUEBEC

Scale 1 inch to 1 mile or 1:63,360
Echelle 1 pouce sur mille (1:16,000)

1 Mile
1 Kilomètre

LEGENDA

	Main Road
	Secondary Road
	Railway
	Canal
	Stream
	Lake
	Forest
	Swamp
	City
	Town
	Village
	Hamlet
	Farmstead
	Well
	Power Line





CANADA
DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
ARMY SUPPLY ESTABLISHMENT

REFERENCE

Great Circle	100 000
100 Miles	160 934
100 Kilometers	62 137
100 Fathoms	182 880
100 Feet	30 480
100 Yards	91 440
100 Meters	32 808
100 Rods	164 040
100 Chains	81 300
100 Links	20 116
100 Acres	24 710 438
100 Hectares	24 710 438

British Army	British Army
Canadian Army	Canadian Army
French Army	French Army
German Army	German Army
Italian Army	Italian Army
American Army	American Army

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

British	British
French	French
German	German
American	American

INDEX TO ADJOINING SHEETS

SHEET	SCALE	DESCRIPTION
31 1/2	1:50,000	ST. LAWRENCE RIVER
31 3/4	1:50,000	LACHINE
31 1/2	1:50,000	ST. LAURENT
31 3/4	1:50,000	CHATEAUGUAY
31 1/2	1:50,000	ST. RENE

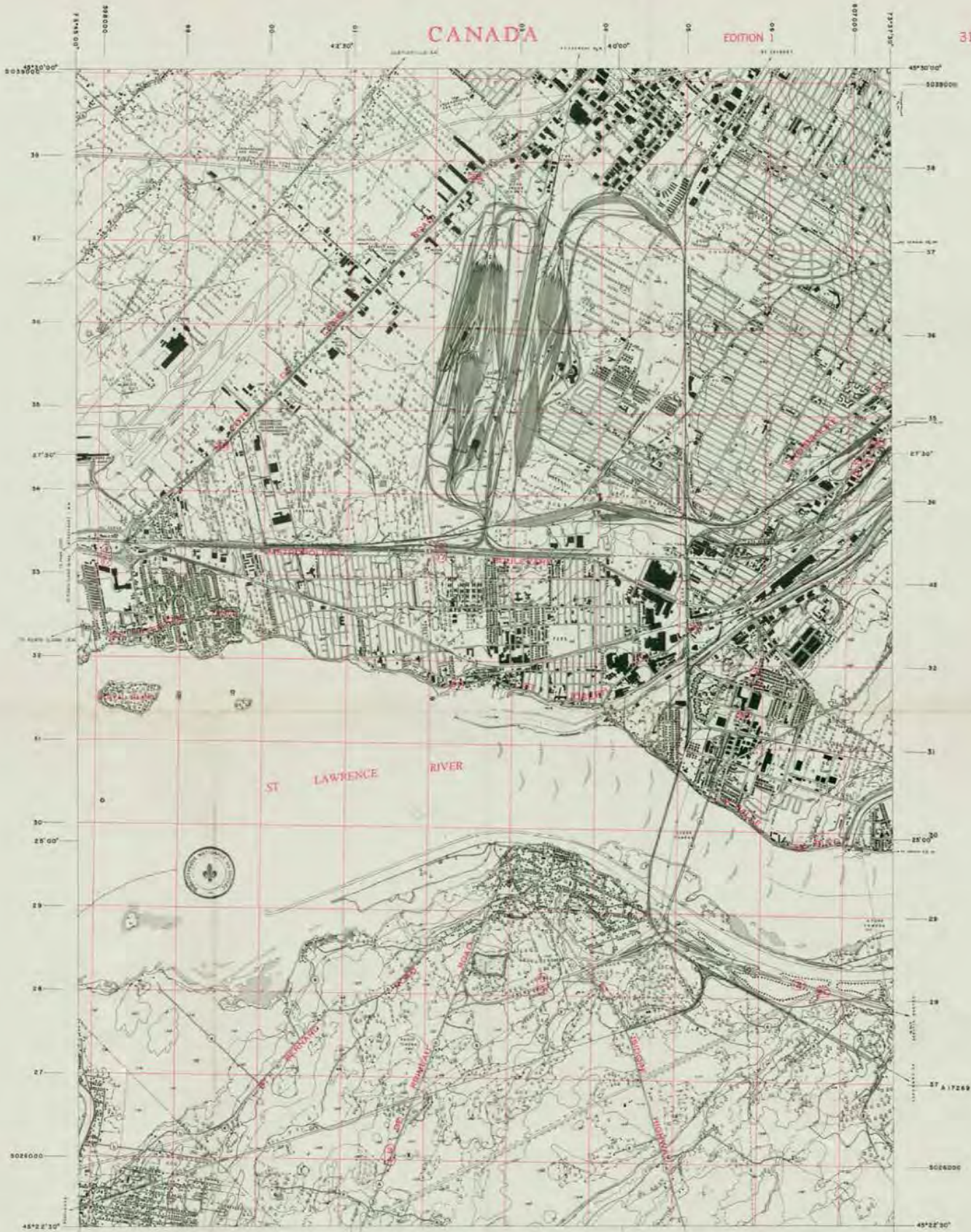
CONTOUR INTERVAL 10 METERS
ELEVATION BY BAROMETRIC METHOD
ELEVATION BY TRIGONOMETRIC METHOD

LACHINE
QUEBEC
31 3/4 EAST HALF
FOURTH EDITION



Scale 1:50,000
 0 100 200 300 400 500 METERS
 0 100 200 300 400 500 YARDS

Copyright Reserved by the Survey-General, Ottawa, Ontario, Canada, 1910.
 Reproduction authorized. Printed and printed by the G.C.P. Co.,
 Ottawa, Ontario, Canada, 1910.



31 H/5g

ST LAWRENCE RIVER

MONTREAL AREA

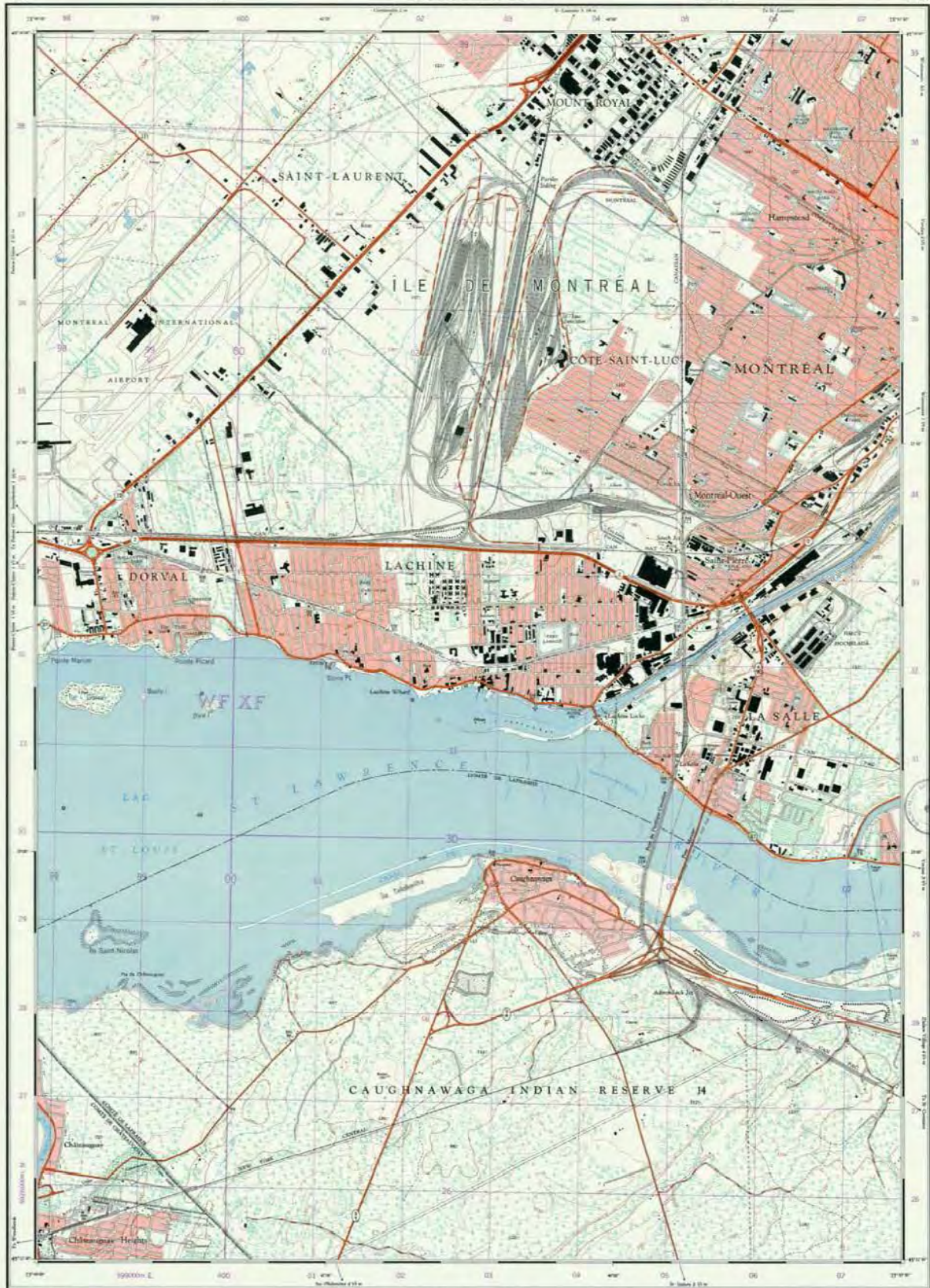
LACHINE

SCALE 1:25,000

PROVISIONAL MAP
Subject to Correction

Other useful series of publications are: 1:50,000 scale maps for general reference; 1:250,000 scale maps for general reference; 1:500,000 scale maps for general reference; 1:1,000,000 scale maps for general reference.

SCALE	1:25,000	1:50,000	1:100,000
SCALE	1:250,000	1:500,000	1:1,000,000
SCALE	1:2,500,000	1:5,000,000	1:10,000,000
SCALE	1:25,000,000	1:50,000,000	1:100,000,000



Note to the user:
 1. This map is a reproduction of the original map.
 2. The original map is available for sale.



Vertical scale bar showing distances in meters and feet.

Scale information and other technical details.

1:25,000	1:50,000	1:100,000
1:200,000	1:400,000	1:800,000

ONE THOUSAND METRE
 UNDECE, MILLEMETRE, UNCE, ONE
 ZONE 18

Copyright © 1987 by the ARAB WORLD PHOTOGRAPHY A.C.A.
 This is a reproduction of the original map.
 Edition 1987

LACHINE
QUÉBEC
 SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

Copyright © 1987 by the ARAB WORLD PHOTOGRAPHY A.C.A.
 This is a reproduction of the original map.
 Edition 1987



Legend for symbols and colors used on the map.

Symbol	Meaning
[Red hatched area]	Urban area
[Blue area]	Water
[Green area]	Vegetation
[Brown lines]	Contours
[Black lines]	Roads
[Black lines with cross-ticks]	Railways
[Black lines with dots]	Canals
[Black lines with triangles]	Power lines
[Black lines with squares]	Telephone lines
[Black lines with circles]	Water supply lines
[Black lines with diamonds]	Gas lines
[Black lines with stars]	Oil lines
[Black lines with crosses]	Other utility lines

CONTOUR INTERVAL: 10 FEET
 ÉCHELLE DES COURBES: 10 MÈTRES

MAGNETIC DECLINATION: 12° 30' WEST
 DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE: 12° 30' OUEST

EDIFICATION DES COUBRES ET PIEDS
 ÉLÉVATION AU PIED AU NIVEAU DU NIVEAU DU MÉRIDIEN

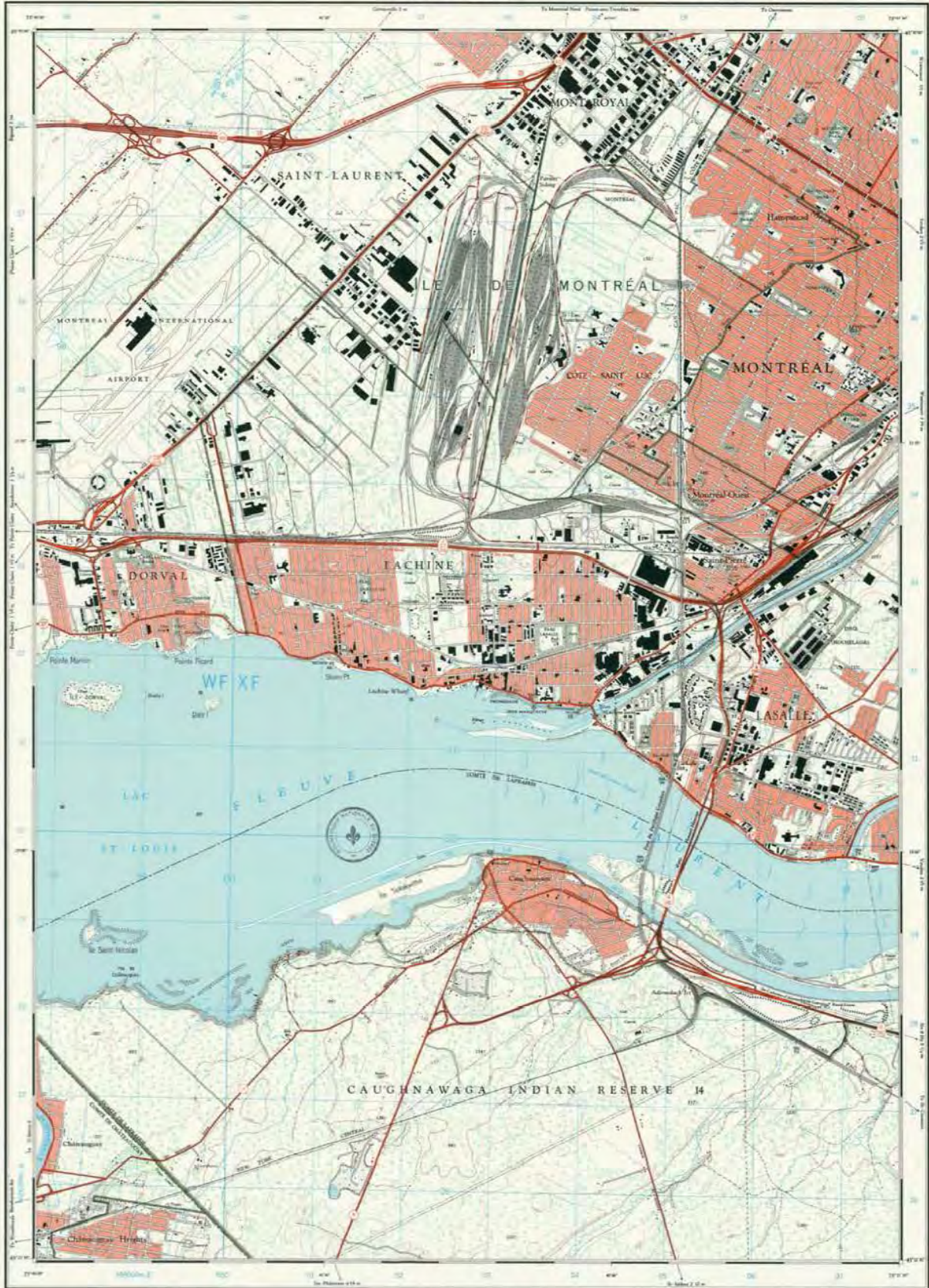
PROFONDÉUR DES COUBRES ET PIEDS
 DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE AU NIVEAU DU NIVEAU DU MÉRIDIEN

Legend for symbols and colors used on the map.

Symbol	Meaning
[Blue area]	Water
[Green area]	Vegetation
[Brown lines]	Contours
[Black lines]	Roads
[Black lines with cross-ticks]	Railways
[Black lines with dots]	Canals
[Black lines with triangles]	Power lines
[Black lines with squares]	Telephone lines
[Black lines with circles]	Water supply lines
[Black lines with diamonds]	Gas lines
[Black lines with stars]	Oil lines
[Black lines with crosses]	Other utility lines

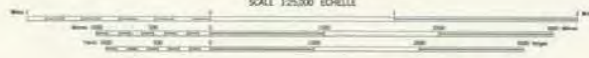
Grid reference table.

18N	18M	18L
18K	18J	18I
18H	18G	18F



Produced by the MAPS AND CHARTING ESTABLISHMENT
DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
Information current as of 1966. © 1966. 57086-1/66
Data were derived from the Topographic Office,
Department of Energy and Resources, Ottawa.

LACHINE
QUÉBEC
SCALE 1:25,000 ÉCHELLE



Symbol	Description
[Symbol]	International Airport
[Symbol]	Other Airports
[Symbol]	Highways
[Symbol]	Roads
[Symbol]	Railways
[Symbol]	Canals
[Symbol]	Waterways
[Symbol]	Coastal Features
[Symbol]	Vegetation
[Symbol]	Contours
[Symbol]	Spot Heights
[Symbol]	Boundaries
[Symbol]	Other Features

CONTOUR INTERVAL: 10 FEET
Contours in Feet above Mean Sea Level
MONTREIL DATUM (1955)
AT CENTER OF MEAN TIDE
MEAN SEA LEVEL

ÉCHELLE DES COULERS EN MÈTRES
Contours en Mètres au-dessus du Niveau Moyen de la Mer
MONTREIL DATUM (1955)
AU CENTRE DE LA MARÉE MOYENNE
NIVEAU MOYEN DE LA MER

Symbol	Description
[Symbol]	Water
[Symbol]	Ice
[Symbol]	Shoreline
[Symbol]	Coastal Features
[Symbol]	Vegetation
[Symbol]	Contours
[Symbol]	Spot Heights
[Symbol]	Boundaries
[Symbol]	Other Features

Scale to the map is 1:25,000

ONE THOUSAND METRE
MONTREIL DATUM (1955)
ZONE 18

UNION PRODUCE DE CARTES NAVALES
DE SERVICE HYDROGRAPHIQUE

Produit par le BUREAU DE CARTOGRAPHIE
HYDROGRAPHIQUE DE LA MERINE ET OcéANIQUE
Département de la Défense Nationale
Information à jour de 1966. © 1966. 57086-1/66
Les données proviennent du Bureau de Production des Cartes
Navales de l'État, au titre de la Merine, Ottawa.

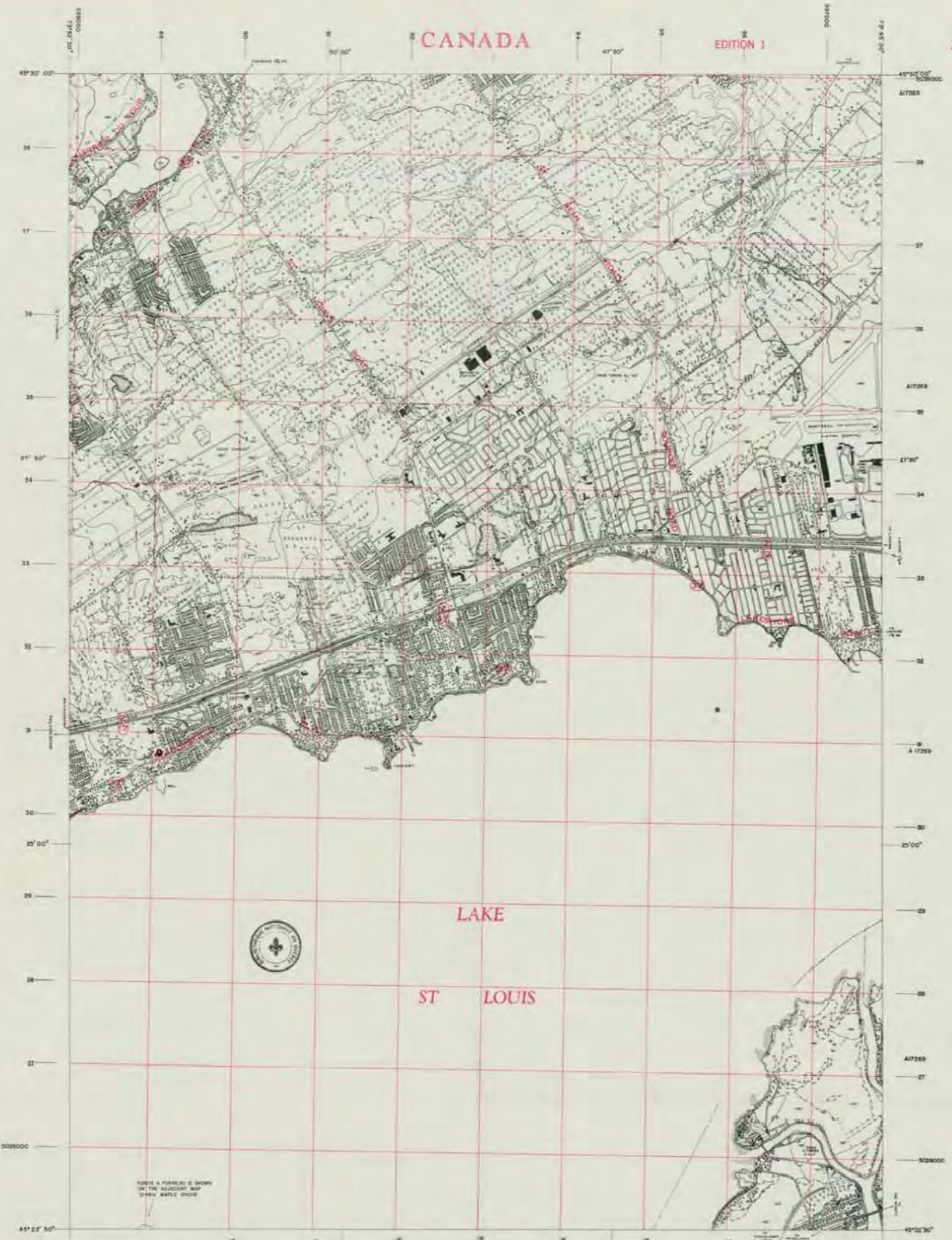
UNION PRODUCE DE CARTES NAVALES
DE SERVICE HYDROGRAPHIQUE

Produit par le BUREAU DE CARTOGRAPHIE
HYDROGRAPHIQUE DE LA MERINE ET OcéANIQUE
Département de la Défense Nationale
Information à jour de 1966. © 1966. 57086-1/66
Les données proviennent du Bureau de Production des Cartes
Navales de l'État, au titre de la Merine, Ottawa.

CANADA

EDITION 1

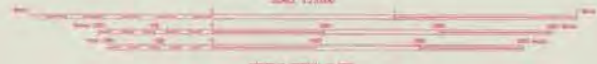
31 H/5f



NOTE: Features appearing on this map which do not appear on the adjacent map should appear on the adjacent map.

MONTREAL AREA
 LAKE ST LOUIS
 SCALE 1:25,000

Source: Data derived from the Map Development Office, Dept. of Works and Technical Services, Ottawa, at 25 scale.

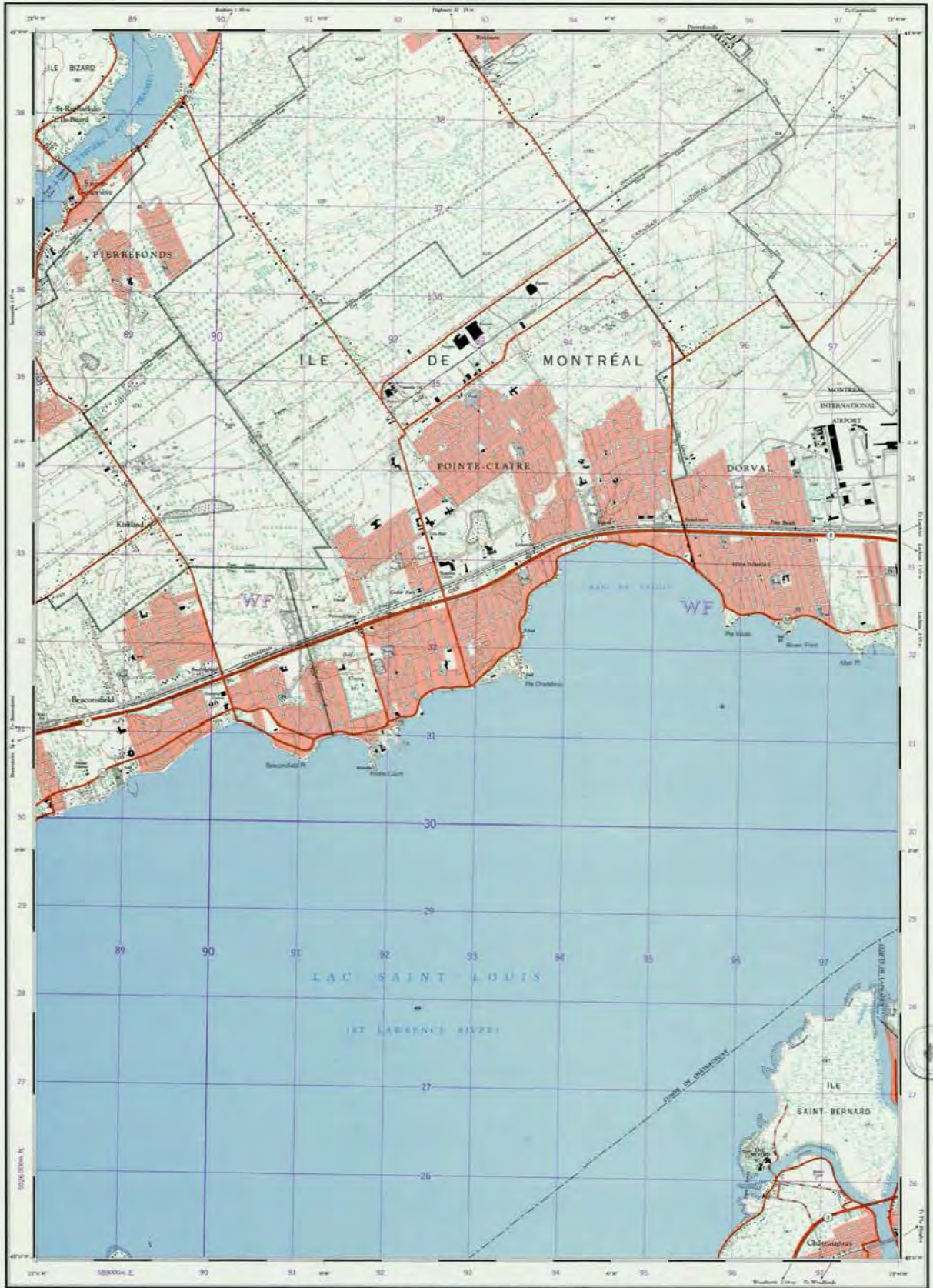


CONTOUR INTERVAL 20 FEET
 UNIVERSAL TRANSVERSE MERCATOR GRID
 PROVISIONAL MAP
 Subject to Correction

31 H/5f	31 H/5f	31 H/5f
31 H/5f	31 H/5f	31 H/5f
31 H/5f	31 H/5f	31 H/5f
31 H/5f	31 H/5f	31 H/5f

31 H/5f
 EDITION 1

G-3-103 125 C37 31H5E 1960 CME



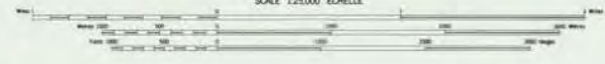
Scale 1:25,000
 Edition 2
 Zone 18

POINTE - CLAIRE QUÉBEC

SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

Copyright © 1982, par le SERVICE TOPOGRAPHIQUE DU CANADA
 (Scale of map as published, September 1982)
 (Reproduction de la carte en français, septembre 1982)

French	English
Accès	Access
Aménagement de terrain	Land development
Aménagement de zone	Zone development
Aménagement de zone industrielle	Industrial zone development
Aménagement de zone résidentielle	Residential zone development
Aménagement de zone commerciale	Commercial zone development
Aménagement de zone agricole	Agricultural zone development
Aménagement de zone forestière	Forestry zone development
Aménagement de zone industrielle	Industrial zone development
Aménagement de zone résidentielle	Residential zone development
Aménagement de zone commerciale	Commercial zone development
Aménagement de zone agricole	Agricultural zone development
Aménagement de zone forestière	Forestry zone development



CONTOURS INTERVALS AT 5 METERS
 (Contours in feet above mean sea level)
 (Intervalles de contours de 5 mètres)
 (Contours en pieds au-dessus du niveau moyen de la mer)

PROJECTION DES COORDONÉES DE HAUTE PRÉCISION
 (High precision projection)
 (Projection de haute précision)

MAISON DE DÉCLINAISON 11°50' NEST
 AT CENTRE OF MAP (201)
 (Magnetic declination of 11°50' NEST)
 (Déclinaison magnétique de 11°50' NEST)
 (Magnetic declination of 11°50' NEST)
 (Déclinaison magnétique de 11°50' NEST)

French	English
Accès	Access
Aménagement de terrain	Land development
Aménagement de zone	Zone development
Aménagement de zone industrielle	Industrial zone development
Aménagement de zone résidentielle	Residential zone development
Aménagement de zone commerciale	Commercial zone development
Aménagement de zone agricole	Agricultural zone development
Aménagement de zone forestière	Forestry zone development



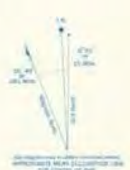
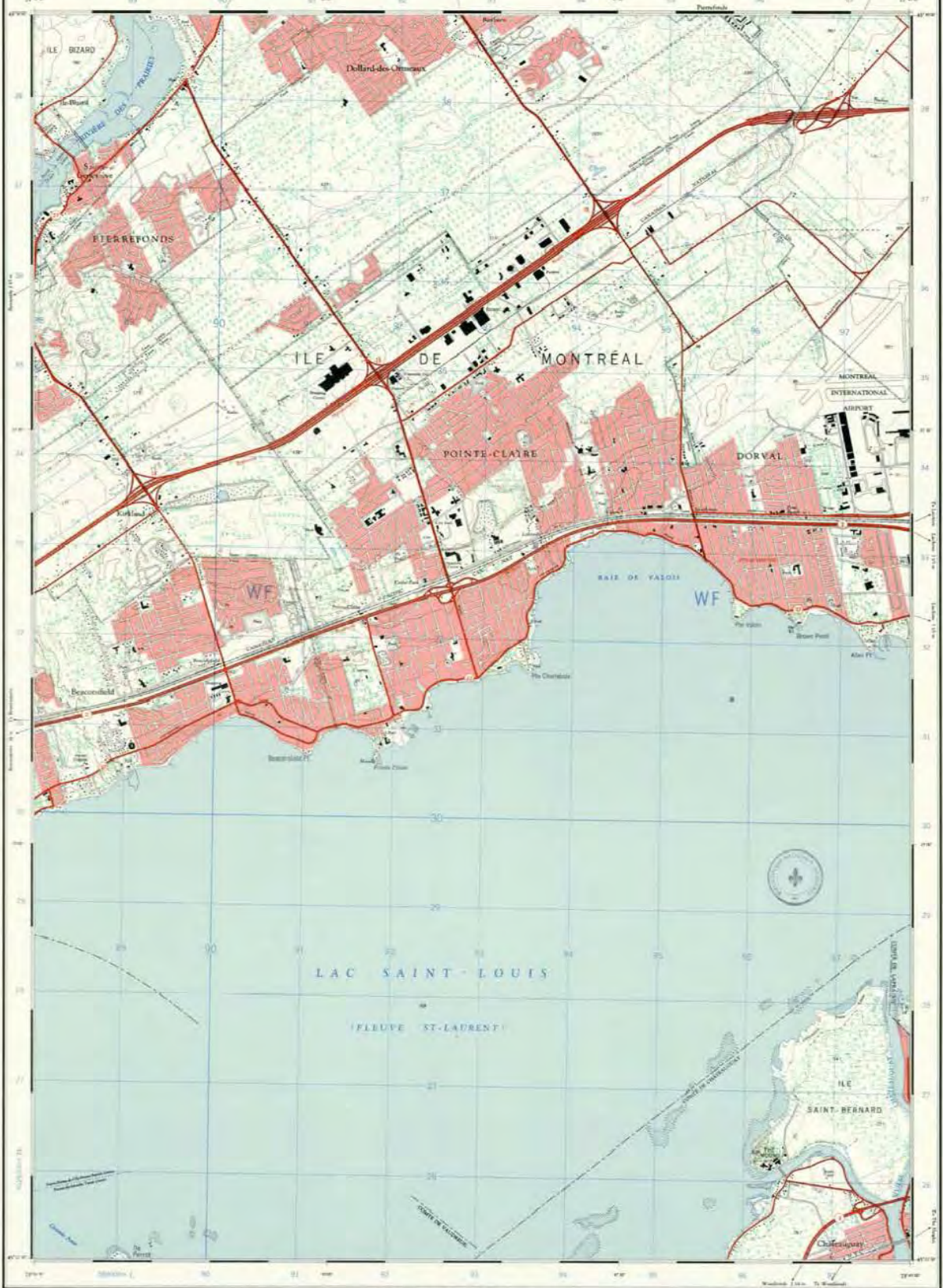
French	English
Accès	Access
Aménagement de terrain	Land development
Aménagement de zone	Zone development
Aménagement de zone industrielle	Industrial zone development
Aménagement de zone résidentielle	Residential zone development
Aménagement de zone commerciale	Commercial zone development
Aménagement de zone agricole	Agricultural zone development
Aménagement de zone forestière	Forestry zone development

ONE THOUSAND METRE
 (MILLETS) (ONE THOUSAND FEET)
 ZONE 18



6340 525 07 3447 163 CA

Refer to this map as: 3111/3 (EDITION 3) SERIES A 92



ONE THOUSAND METRE UNIFORM THOUSAND METRE 100 ZONE 18

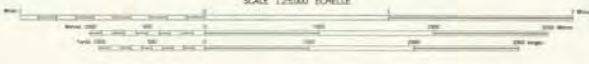
Produced by the ADRIAN INKLEY SURVEYING, S.L.S. (Information supplied current as of 2003. Please refer to the map for the latest data on the map.)

POINTE-CLAIRE QUÉBEC

SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

Drawn on a SERVICE TOPOGRAPHIQUE CANADIEN (STC) map. Information as of 2003. (Information as of 2003.)

Symbol	Description
(Symbol)	City
(Symbol)	Village
(Symbol)	Urban area
(Symbol)	Industrial area
(Symbol)	Public buildings
(Symbol)	Religious buildings
(Symbol)	Public buildings
(Symbol)	Public buildings
(Symbol)	Public buildings
(Symbol)	Public buildings
(Symbol)	Public buildings



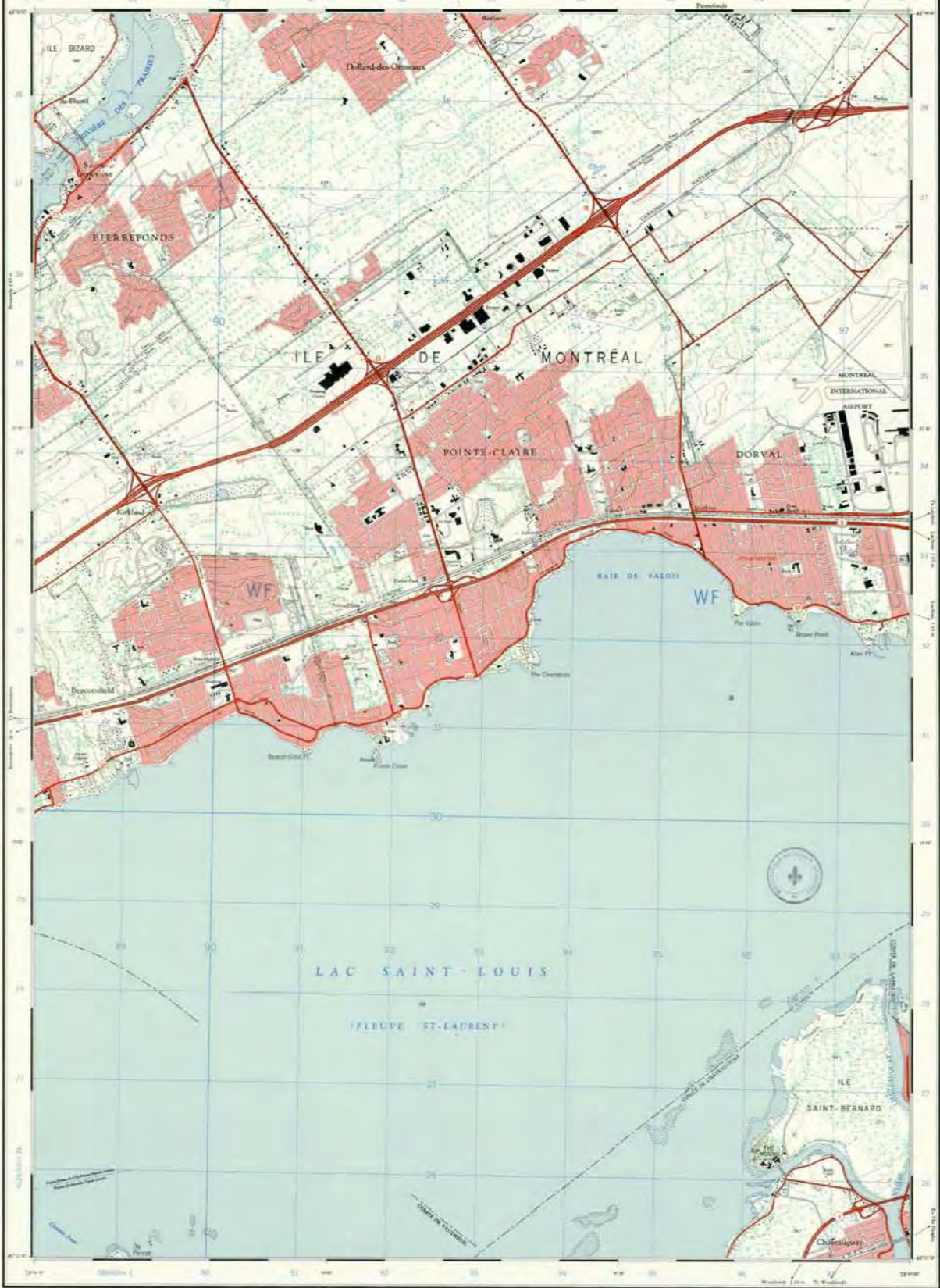
CONTOUR INTERVAL: 10 FEET
Contours on 10-foot interval from 10 to 100
Elevation above sea level
MAGNETIC DECLINATION: 10° 00' W
at center of map (2003)
Annual change: 0.1"

ELEVATIONS: ALL CURVES IN FEET
Elevations on 10-foot interval from 10 to 100
Elevation above sea level
MAGNETIC DECLINATION: 10° 00' W
at center of map (2003)
Annual change: 0.1"

Symbol	Description
(Symbol)	Highway
(Symbol)	Highway
(Symbol)	Highway
(Symbol)	Highway
(Symbol)	Highway
(Symbol)	Highway
(Symbol)	Highway
(Symbol)	Highway
(Symbol)	Highway
(Symbol)	Highway

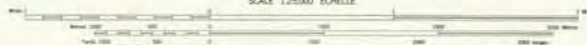
Symbol	Description
(Symbol)	Water
(Symbol)	Water
(Symbol)	Water
(Symbol)	Water
(Symbol)	Water
(Symbol)	Water
(Symbol)	Water
(Symbol)	Water
(Symbol)	Water
(Symbol)	Water

POINTE-CLAIRE 3111/3 EDITION 3



POINTE-CLAIRE QUÉBEC

SCALE 1:25,000 ÉCHELLE



Legend

Symbol	Description
[Red line]	Major roads
[Blue line]	Water bodies
[Green area]	Vegetation
[Black area]	Urban areas
[Grey area]	Topography
[Dashed line]	Boundaries

CONTOUR INTERVAL: 10 FEET
Contours on this map show the elevation above sea level.

ELEVATIONS DES COURBES DE NIVEAU
Les courbes de niveau sur cette carte indiquent l'altitude au-dessus du niveau de la mer.

MAGNETIC DECLINATION: 1961

DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE EN 1961

Scale in inches: 1:25,000
Scale in centimeters: 1:25,000

Legend

Symbol	Description
[Red line]	Major roads
[Blue line]	Water bodies
[Green area]	Vegetation
[Black area]	Urban areas
[Grey area]	Topography
[Dashed line]	Boundaries

Refer to the map at 3118/3 and 3119/3



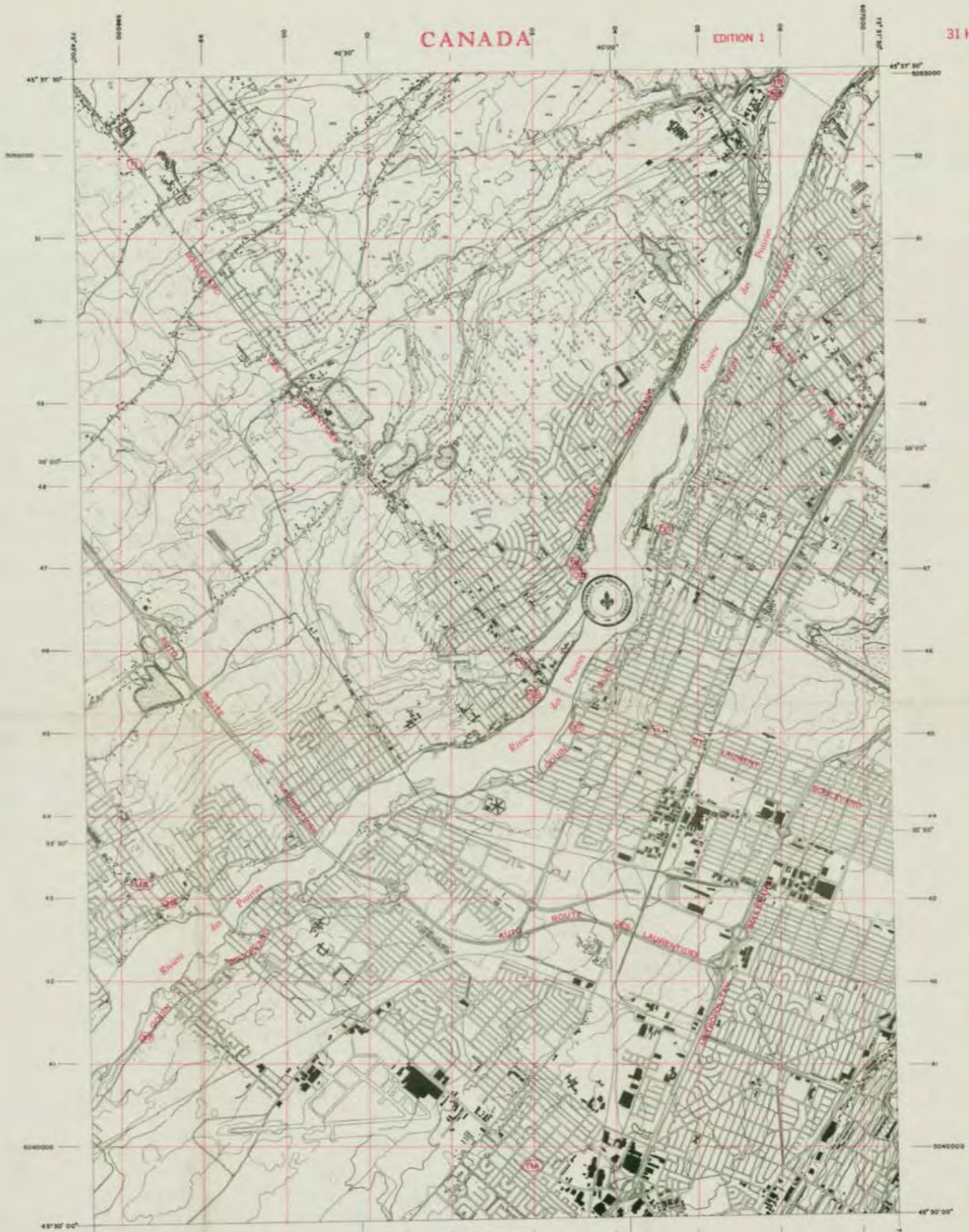
Scale in meters: 1:25,000

1:25,000	1:25,000	1:25,000
1:25,000	1:25,000	1:25,000
1:25,000	1:25,000	1:25,000

ONE THOUSAND METRE
UN MILLIER MÈTRES
ZONE 18

Vertical scale bar: 1:25,000

1:25,000	1:25,000	1:25,000
1:25,000	1:25,000	1:25,000
1:25,000	1:25,000	1:25,000



Produced by the Army Geospatial Centre, R.C. 1962
 NCEI. Names appearing in this map have not been corrected
 by the Information Group on Geographical Names.

When using sheets of materials on this map, you are requested to
 mark names and symbols in corresponding sheets. Army Geospatial
 Centre, R.C. 1962. Errors. Maps will be corrected if found.
 Copies may be obtained from the Map Distribution Office,
 both of which and Technical Services, Ottawa, or 25-0000-0000.

**MONTREAL AREA
 PONT-VIAU**

SCALE 1:25,000

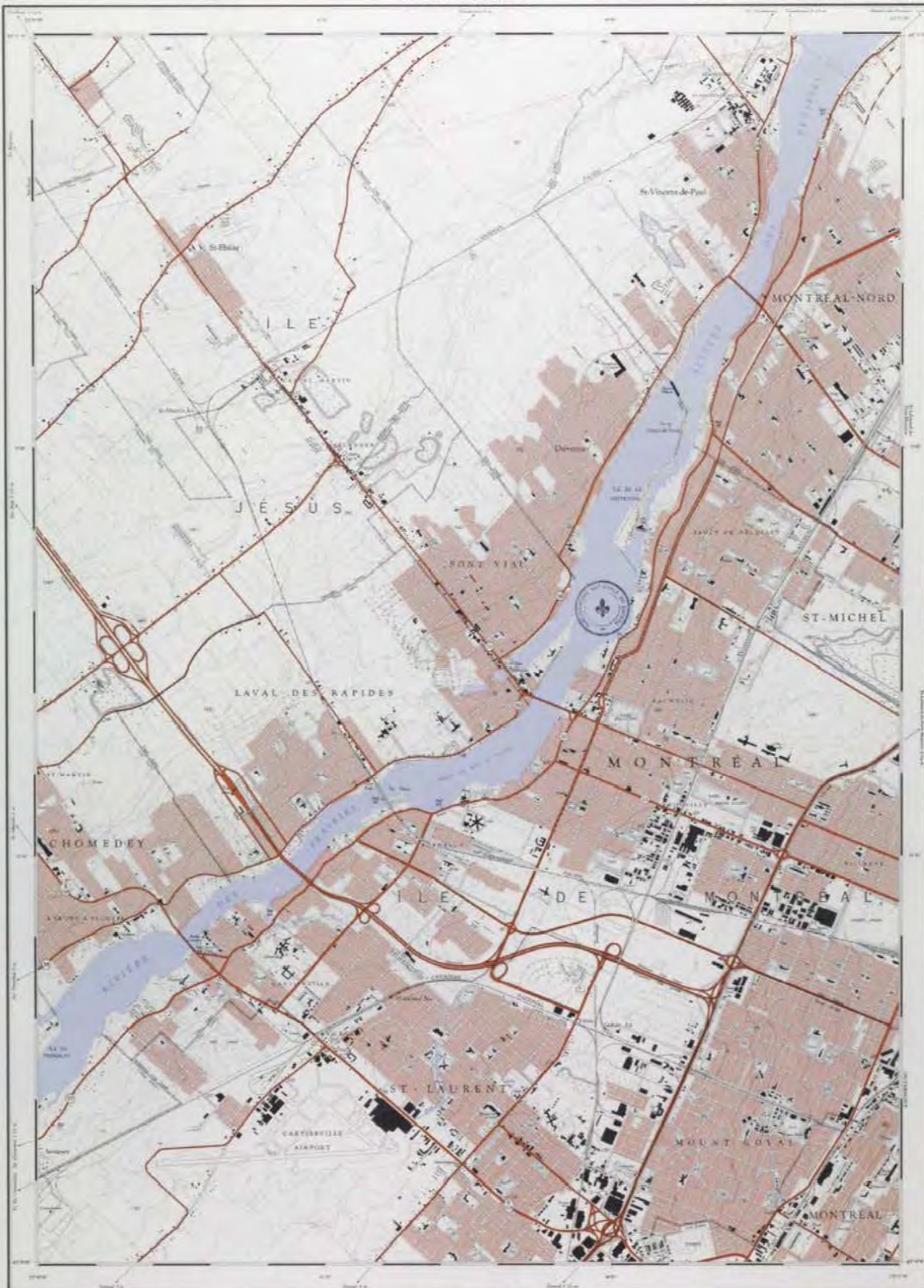


CONTOUR INTERVAL: 10 METERS
 UNIVERSAL TRANSVERSE MERCATOR GRID
 ZONE 18

PROVISIONAL MAP
 Subject to Correction

SYMBOL	EXPLANATION	SYMBOL	EXPLANATION
(Symbol: Circle with cross)	CHURCH	(Symbol: Circle with cross)	CHURCH
(Symbol: Circle with cross)	AT RAIL	(Symbol: Circle with cross)	AT RAIL
(Symbol: Circle with cross)	RAIL	(Symbol: Circle with cross)	RAIL
(Symbol: Circle with cross)	RAIL	(Symbol: Circle with cross)	RAIL
(Symbol: Circle with cross)	RAIL	(Symbol: Circle with cross)	RAIL
(Symbol: Circle with cross)	RAIL	(Symbol: Circle with cross)	RAIL

G3400 425 C37 30426 1761 CAR

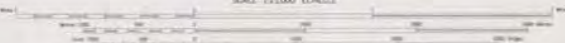


PONT-VIAU
QUÉBEC
 SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

Scale 1:25,000 (1 inch = 250 meters)

Scale 1:25,000 (1 inch = 250 meters)

Symbol	Description
[Red line]	Highway
[Blue line]	Railway
[Black line]	Other roads
[Blue area]	Water bodies
[Green area]	Vegetation
[Brown area]	Urban areas
[Black dots]	Buildings and structures
[Black lines]	Boundaries and fences
[Black lines]	Contours and elevation



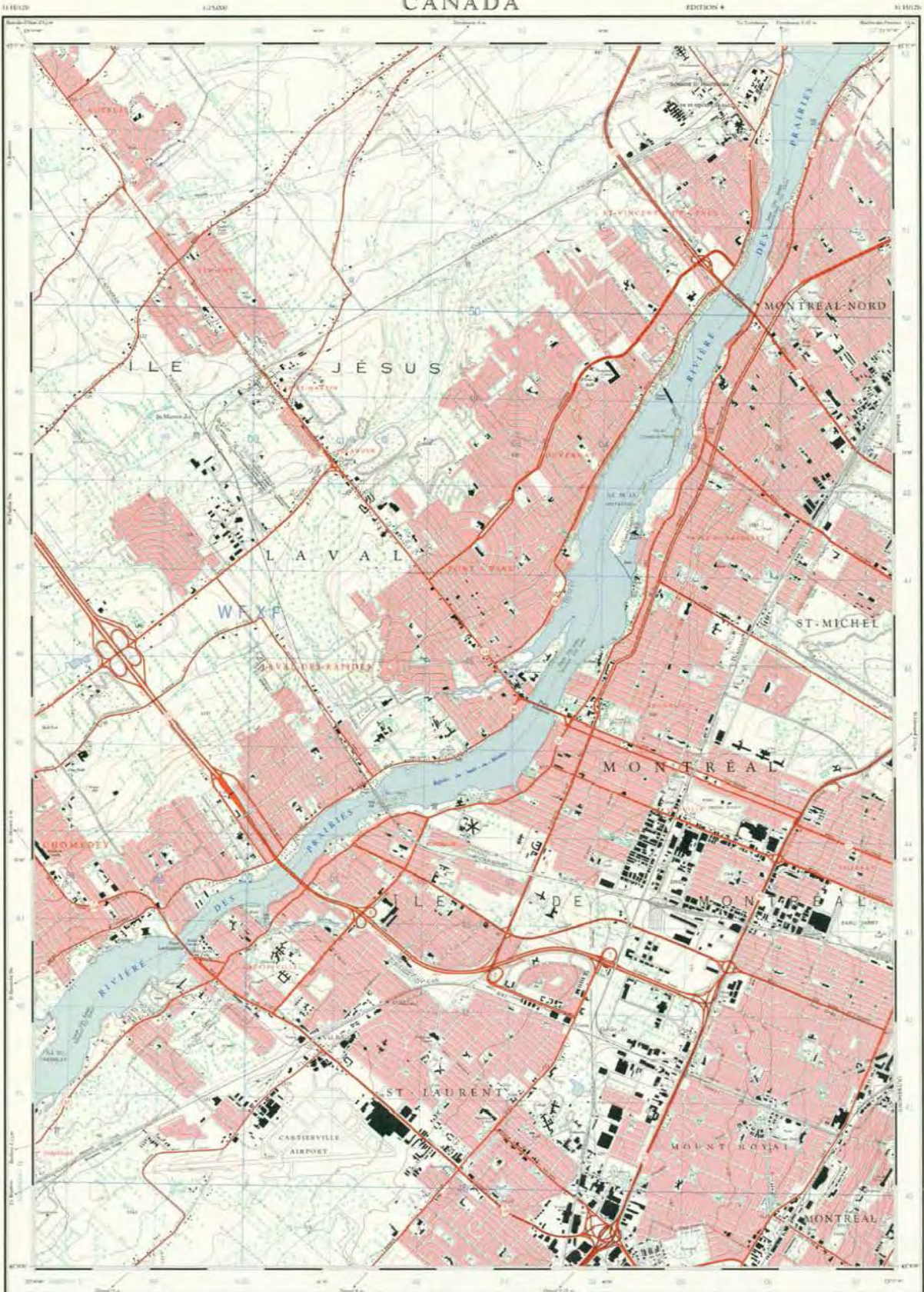
Copyright © 1985
 by the Government of Canada
 All rights reserved.

Copyright © 1985
 by the Government of Canada
 All rights reserved.

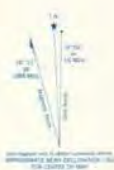
Symbol	Description
[Red line]	Highway
[Blue line]	Railway
[Black line]	Other roads
[Blue area]	Water bodies
[Green area]	Vegetation
[Brown area]	Urban areas
[Black dots]	Buildings and structures
[Black lines]	Boundaries and fences
[Black lines]	Contours and elevation

Symbol	Description
[Red line]	Highway
[Blue line]	Railway
[Black line]	Other roads
[Blue area]	Water bodies
[Green area]	Vegetation
[Brown area]	Urban areas
[Black dots]	Buildings and structures
[Black lines]	Boundaries and fences
[Black lines]	Contours and elevation

PONT-VIAU
 21 H128
 (2010)



Scale 1:500,000
 1:500,000
 1:500,000



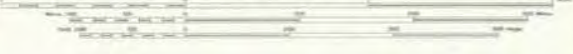
PROJECTIONS	
UTM	WGS 84
PROJECTIONS	
UTM	WGS 84
PROJECTIONS	
UTM	WGS 84

ONE THOUSAND METRE
 UN MILLE MÈTRES
 UN TUSO

Produced by the **MAPPING AND CHARTING ESTABLISHMENT**
DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES
 Catalogue No. M2022 (1985)
 (1985) (1985)
 (1985) (1985)

Université du Québec
 SEP 1979
 Cartographie - 1985

PONT-VIAU
QUÉBEC
 SCALE 1:500,000 ÉCHELLE



Produced by the **PROFESSOR OF CARTOGRAPHY**
UNIVERSITY OF QUÉBEC
 (1985) (1985)
 (1985) (1985)

Symbol	Description
[Symbol]	International Boundary
[Symbol]	Provincial Boundary
[Symbol]	County Boundary
[Symbol]	City Boundary
[Symbol]	Township Boundary
[Symbol]	Village Boundary
[Symbol]	Unincorporated Area Boundary
[Symbol]	Water
[Symbol]	Ice
[Symbol]	Swamp
[Symbol]	Marsh
[Symbol]	Shrubland
[Symbol]	Forest
[Symbol]	Open Land
[Symbol]	Urban
[Symbol]	Industrial
[Symbol]	Commercial
[Symbol]	Public Buildings
[Symbol]	Religious Buildings
[Symbol]	Government Buildings
[Symbol]	Education Buildings
[Symbol]	Health Buildings
[Symbol]	Other Buildings
[Symbol]	Transportation
[Symbol]	Roads
[Symbol]	Railways
[Symbol]	Canals
[Symbol]	Dams
[Symbol]	Power Lines
[Symbol]	Telegraph Lines
[Symbol]	Telephone Lines
[Symbol]	Other Lines
[Symbol]	Other Features
[Symbol]	Other Features
[Symbol]	Other Features

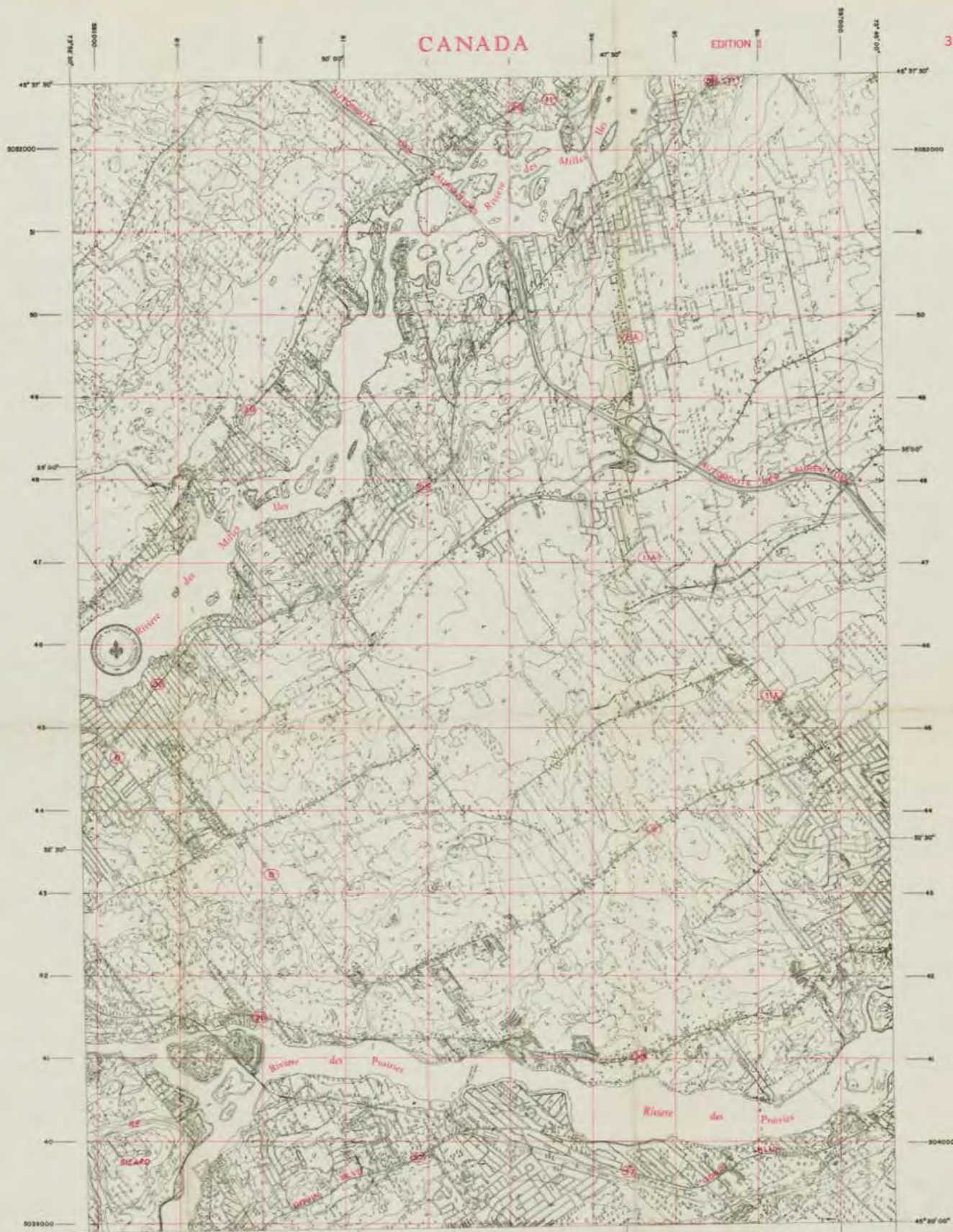
Produced by the **MAPPING AND CHARTING ESTABLISHMENT**
 (1985) (1985)
 (1985) (1985)

Produced by the **PROFESSOR OF CARTOGRAPHY**
 (1985) (1985)
 (1985) (1985)

Symbol	Description
[Symbol]	International Boundary
[Symbol]	Provincial Boundary
[Symbol]	County Boundary
[Symbol]	City Boundary
[Symbol]	Township Boundary
[Symbol]	Village Boundary
[Symbol]	Unincorporated Area Boundary
[Symbol]	Water
[Symbol]	Ice
[Symbol]	Swamp
[Symbol]	Marsh
[Symbol]	Shrubland
[Symbol]	Forest
[Symbol]	Open Land
[Symbol]	Urban
[Symbol]	Industrial
[Symbol]	Commercial
[Symbol]	Public Buildings
[Symbol]	Religious Buildings
[Symbol]	Government Buildings
[Symbol]	Education Buildings
[Symbol]	Health Buildings
[Symbol]	Other Buildings
[Symbol]	Transportation
[Symbol]	Roads
[Symbol]	Railways
[Symbol]	Canals
[Symbol]	Dams
[Symbol]	Power Lines
[Symbol]	Telegraph Lines
[Symbol]	Telephone Lines
[Symbol]	Other Lines
[Symbol]	Other Features
[Symbol]	Other Features
[Symbol]	Other Features

PROJECTIONS	
UTM	WGS 84
PROJECTIONS	
UTM	WGS 84
PROJECTIONS	
UTM	WGS 84

PONT-VIAU
 31 H 121
 ÉDITION 4



31 H/12c

MONTREAL AREA

STE ROSE

SCALE 1:50,000

Approved by the Army Survey Establishment, W.C. 1961
 NOTE: Names appearing on this map have not been classified by the Canadian Bureau of Geographical Names.

Some markings on this map are for information only and are not to be used for navigation purposes. For more information, contact the Canadian Bureau of Geographical Names, Ottawa, Ontario, Canada.



Copyright reserved in 1957
 International Geographical Institute
 1957
PROVISIONAL MAP
 Subject to Correction

STREET	RAILROAD	RAILROAD
RAILROAD	RAILROAD	RAILROAD
RAILROAD	RAILROAD	RAILROAD
RAILROAD	RAILROAD	RAILROAD



Copyright © 1972 by the ARMY of CANADA. All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage and retrieval system, without the prior written permission of the Director of the Army of Canada.

Copyright © 1972 by le GÉNÉRAL D'ARMÉE DU CANADA. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération, ou transmise de quelque manière que ce soit, sous quelque forme ou par quelque moyen, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement, ou par tout système de stockage et de récupération de l'information, sans la permission écrite préalable du Directeur de l'Armée du Canada.

STE-ROSE
QUÉBEC
 SCALE 1:25,000 ED. 2



Symbol	Description
[Symbol]	International Boundary
[Symbol]	Province Boundary
[Symbol]	County Boundary
[Symbol]	City Boundary
[Symbol]	Village Boundary
[Symbol]	Unincorporated Area Boundary
[Symbol]	Water
[Symbol]	Ice
[Symbol]	Swamp
[Symbol]	Marsh
[Symbol]	Shrubland
[Symbol]	Forest
[Symbol]	Open Land
[Symbol]	Barren Land
[Symbol]	Rock
[Symbol]	Gravel
[Symbol]	Sand
[Symbol]	Clay
[Symbol]	Loam
[Symbol]	Highway
[Symbol]	Trunk Road
[Symbol]	Major Road
[Symbol]	Minor Road
[Symbol]	Footpath
[Symbol]	Railway
[Symbol]	Light Railway
[Symbol]	Canal
[Symbol]	Ditch
[Symbol]	Drainage Channel
[Symbol]	Stream
[Symbol]	Brook
[Symbol]	Creek
[Symbol]	River
[Symbol]	Lake
[Symbol]	Bay
[Symbol]	Harbour
[Symbol]	Wharf
[Symbol]	Quay
[Symbol]	Dock
[Symbol]	Breakwater
[Symbol]	Jetty
[Symbol]	Beach
[Symbol]	Cliff
[Symbol]	Scarp
[Symbol]	Spur
[Symbol]	Peak
[Symbol]	Mountain
[Symbol]	Col
[Symbol]	Pass
[Symbol]	Passage
[Symbol]	Strait
[Symbol]	Channel
[Symbol]	Bay
[Symbol]	Harbour
[Symbol]	Wharf
[Symbol]	Quay
[Symbol]	Dock
[Symbol]	Breakwater
[Symbol]	Jetty
[Symbol]	Beach
[Symbol]	Cliff
[Symbol]	Spur
[Symbol]	Peak
[Symbol]	Mountain
[Symbol]	Col
[Symbol]	Pass
[Symbol]	Passage
[Symbol]	Strait
[Symbol]	Channel

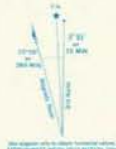
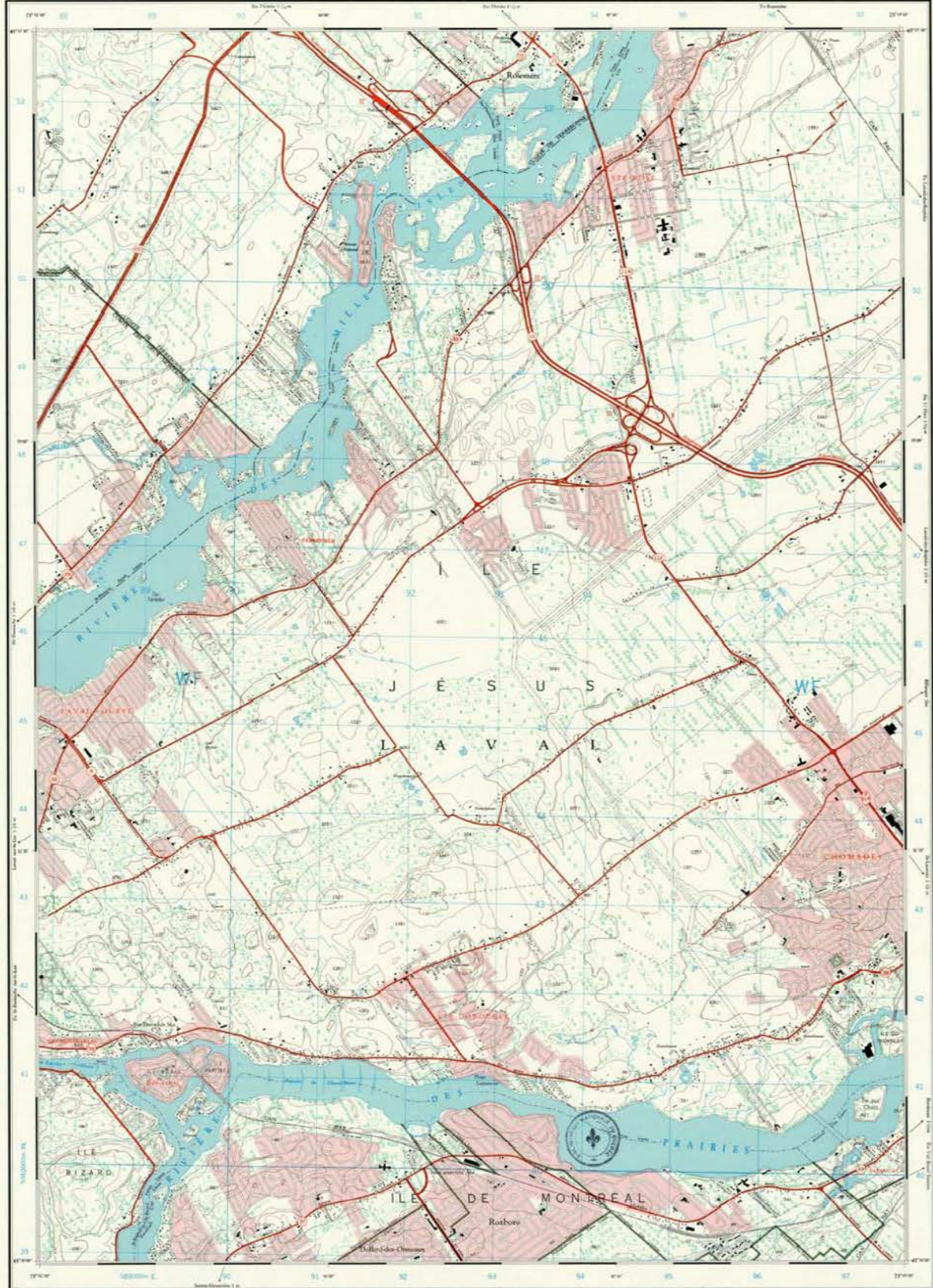
1:25,000 Scale
 1:50,000 Scale
 1:100,000 Scale
 1:200,000 Scale
 1:500,000 Scale
 1:1,000,000 Scale

Symbol	Description
[Symbol]	International Boundary
[Symbol]	Province Boundary
[Symbol]	County Boundary
[Symbol]	City Boundary
[Symbol]	Village Boundary
[Symbol]	Unincorporated Area Boundary
[Symbol]	Water
[Symbol]	Ice
[Symbol]	Swamp
[Symbol]	Marsh
[Symbol]	Shrubland
[Symbol]	Forest
[Symbol]	Open Land
[Symbol]	Barren Land
[Symbol]	Rock
[Symbol]	Gravel
[Symbol]	Sand
[Symbol]	Clay
[Symbol]	Loam
[Symbol]	Highway
[Symbol]	Trunk Road
[Symbol]	Major Road
[Symbol]	Minor Road
[Symbol]	Footpath
[Symbol]	Railway
[Symbol]	Light Railway
[Symbol]	Canal
[Symbol]	Ditch
[Symbol]	Drainage Channel
[Symbol]	Stream
[Symbol]	Brook
[Symbol]	Creek
[Symbol]	River
[Symbol]	Lake
[Symbol]	Bay
[Symbol]	Harbour
[Symbol]	Wharf
[Symbol]	Quay
[Symbol]	Dock
[Symbol]	Breakwater
[Symbol]	Jetty
[Symbol]	Beach
[Symbol]	Cliff
[Symbol]	Spur
[Symbol]	Peak
[Symbol]	Mountain
[Symbol]	Col
[Symbol]	Pass
[Symbol]	Passage
[Symbol]	Strait
[Symbol]	Channel



STE-ROSE
 31012
 EDITION 2

Refer to the map on the reverse side of this sheet.



ONE THOUSAND METRE
UNTER TRANSVERSE MEASURE 1000
ZONE 18

Produced by the SERVICE GEOLOGIQUE DU QUÉBEC, S.A.S.
Revised and updated version of 1967. Printed 1988.
Paper Map by the Service Géologique du Québec, Québec.
Reproduction by permission of the Government of Québec.

STE-ROSE
QUÉBEC
SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

Produit par le SERVICE GÉOLOGIQUE DU QUÉBEC
(S.G.Q.) - Révisé et actualisé le jour du 1988. Imprimé en 1988.
Ce produit cartographique est le fruit de la collaboration entre
le Service Géologique du Québec et le Service Géologique du Canada.

Legend table with symbols and descriptions for various map features.

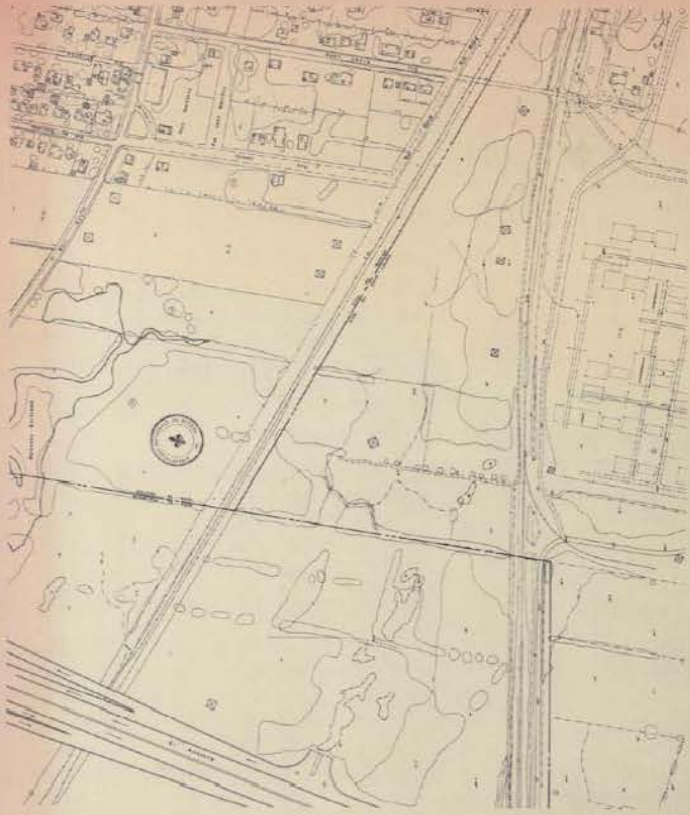


ÉQUILIBRE MAGNÉTIQUE EN 1987
Déclinaison en Nord Véritable (N.V.)
Tendance Magnétique Positive
Niveau Magnétique en 1987
MAGNETIC DECLINATION 1987
NO CHANGE IN 1987
Annual Change 0.0

Legend table with symbols and descriptions for various map features.



STE-ROSE
31 H12c
EDITION 3



ENGINEERING SERVICE	DATE	SCALE	BY
CHARITATION	ETCO	219-41	
LIBRARY			
U.S.A.			

221-43

223-41



219-41

SERVICE	DATE	BY
PLANNING	11-2-00	WTC
LANDSCAPE	11-2-00	WTC
ET00	221-41	



ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

ÉCHELLE 1:250,000	
1:250,000	1:100,000
1:100,000	1:50,000
1:50,000	1:25,000
1:25,000	1:12,500
1:12,500	1:6,250

LACHINE

31H-05-00-002

© 2005, G.N.C.

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

DIRECTION GÉNÉRALE DU DOMAINE TERRITORIAL

1:250,000

1:100,000

1:50,000

1:25,000

1:12,500

1:6,250

1:3,125

1:1,562

1:781

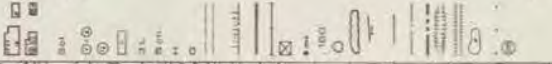
1:391

1:195

1:98

LÉGENDE

- Bâtiment et adresses
- Nombre d'étages
- Sous-sol utilisé par un autre occupant que le propriétaire
- Étage haut comme étage
- Étage et demi
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hangar
- Garage
- Chemin
- Limite de terrain et numéro de subdivision
- Mur
- Chemin de fer
- Pylône
- Monument
- Cote d'élévation
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Enseigne
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Limite de la Ville de Montréal
- Défilé
- Rembais
- Piscine
- Placéau
- Numéro de cadastre
- Longueur de chaussée



UTILISATION DU SOL

20-1	20-2	20-3	20-4
20-5	20-6	20-7	20-8
20-9	20-10	20-11	20-12



**SERVICE DE L'HABITATION
ET DE L'URBANISME**

**VILLE DE
MONTRÉAL**



107, RUE JARVIS, 6^{ème} ÉTAGE
MONTRÉAL, QUÉBEC

ÉCHELLE
1 : 1 000

REVISÉ
1968

PLAN N°
220-42

ÉLABORÉ PAR : BUREAU D'URBANISME





LÉGENDE

- Bâtiment et adresse
- Nombre d'étages
- Sous-sol utilisé par un autre occupant que celui du rez-de-chaussée
- 2 1/2 étage haut comme 2 étages
- 1 1/2 étage et demi
- Cour intérieure
- 3 L Nombre de logements
- 5 L Nombre de chambres
- Hangar
- Garage
- Chemin
- Limite de terrain et numéros de subdivision
- Mur
- Chemin de fer
- Pylône
- Monument
- Cote d'élévation
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Enseigne
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Débris
- Remblais
- Piscine
- Poteaux
- Numéros de cadastre
- Largeur de chaussée
- Longueur de rue



UTILISATION DU SOL

220-41	220-42
220-43	220-44

SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME

VILLE DE MONTRÉAL



1007 11 100000 1000

ÉCHELLE	REVISE	PLAN NO
1 : 1000	Échelle 1:1000	220-43

PROJET DE PLAN D'URBANISME ET DE L'ÉVALUATION DES BIENS IMMOBILIERS
RÉVISÉ EN 1974 PAR LE SERVICE DE L'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL
Échelle: 1:1000 Révisé: 1974 Plan: 220-43

LÉGENDE

Bâtiment et adresses
 Bâtiment
 N° de rue
 N° de lot

Boulevard
 Rue
 Avenue
 Chaussée
 Allée
 Passage
 Promenade
 Place
 Square
 Terrasse
 Impasse
 Sentier
 Chemin
 Piste
 Sentier
 Rue sans numéro

Ligne homologuée
 Rue sans numéro

Limites de la Ville de Montréal

Longueur
 Largeur
 de chaussée

UTILISATION DU SOL

SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME

VILLE DE MONTRÉAL

MAP 220-43



ÉCHELLE 1 : 1 000	REVISÉ Par Date	PLAN NO 220-43
-----------------------------	------------------------------	--------------------------

PROJETÉ SUR LA CARTE MÉRIDIENNE U.T.M. 18
 ÉCHÉLONNÉ PAR LA MÉTHODE DE LA VALEUR DE LA RAYONNEMENT
 DE LA TERRE (WGS 84)
 ÉLABORÉ PAR LE SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL
 DÉCEMBRE 1988

LÉGENDE

- Bâtiments et adresses
- Nombre d'étages
- Sous-sol
- Sol
- 0-0
- 1-1
- 2-2
- 3-3
- 4-4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31
- 32
- 33
- 34
- 35
- 36
- 37
- 38
- 39
- 40
- 41
- 42
- 43
- 44
- 45
- 46
- 47
- 48
- 49
- 50
- 51
- 52
- 53
- 54
- 55
- 56
- 57
- 58
- 59
- 60
- 61
- 62
- 63
- 64
- 65
- 66
- 67
- 68
- 69
- 70
- 71
- 72
- 73
- 74
- 75
- 76
- 77
- 78
- 79
- 80
- 81
- 82
- 83
- 84
- 85
- 86
- 87
- 88
- 89
- 90
- 91
- 92
- 93
- 94
- 95
- 96
- 97
- 98
- 99
- 100



UTILISATION DU SOL

100-01	100-02	100-03	100-04
100-05	100-06	100-07	100-08
100-09	100-10	100-11	100-12
100-13	100-14	100-15	100-16

SERVICE DE L'HABITATION
ET DE L'URBANISME

VILLE DE MONTRÉAL

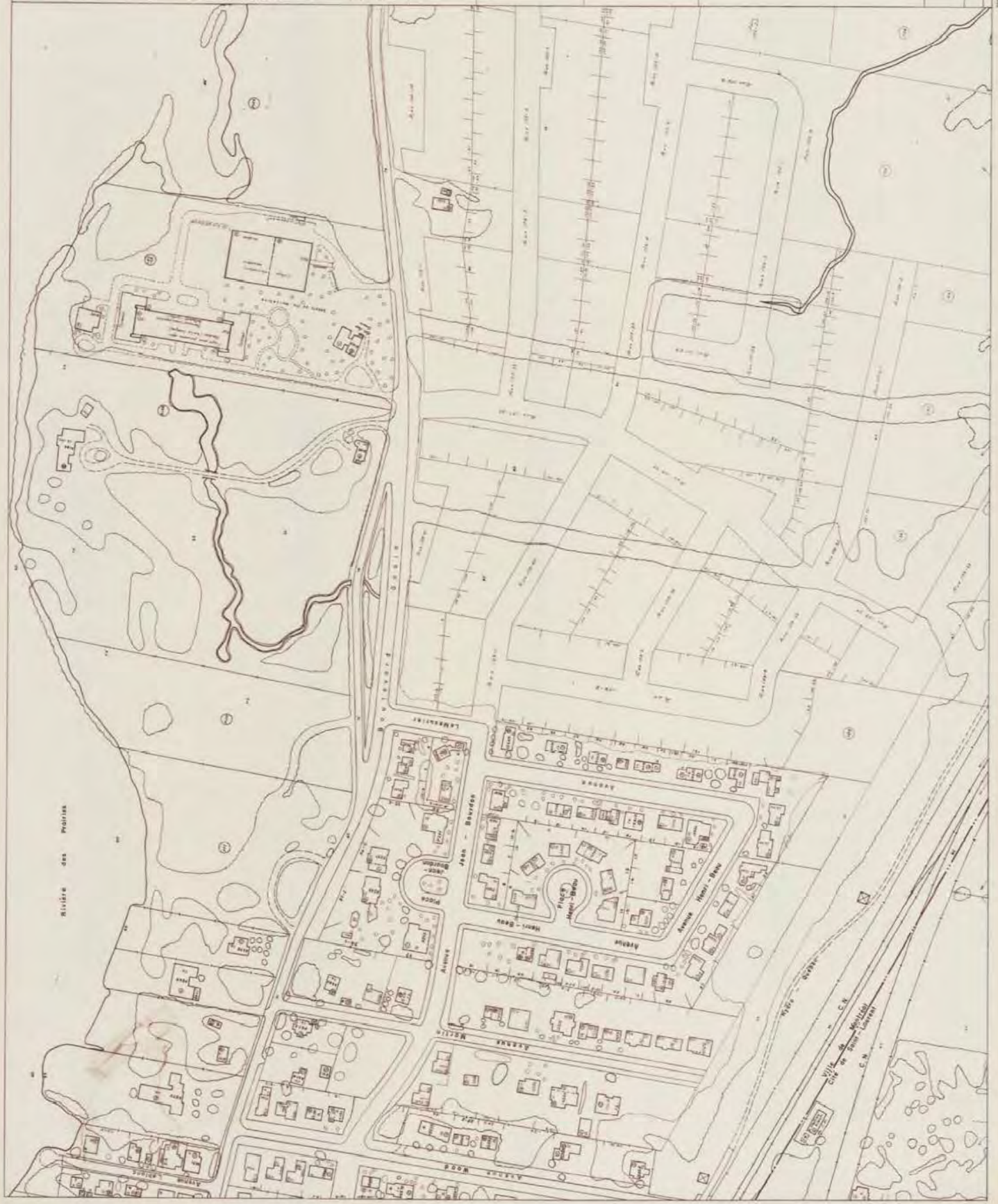


DRUP A. LEBLANC 1970
CORRECTIONS

ÉCHELLE
1 : 1 000

REVISED
1970

PLAN NO
221 - 42



RUE DES PROPRIÉTAIRES

LABOURDIN

AVENUE MONTE-ROUY

AVENUE DU PARC

AVENUE DE L'ÉGLISE

AVENUE DE LA CROIX

AVENUE DE LA TRINITE

AVENUE DE LA SAINTE-FAMILLE

AVENUE DE LA SAINTE-TRINITE

AVENUE DE LA SAINTE-MARIE

AVENUE DE LA SAINTE-ANGÈLE

AVENUE DE LA SAINTE-ANNE

AVENUE DE LA SAINTE-CATHERINE

AVENUE DE LA SAINTE-ÉLISABETH

AVENUE DE LA SAINTE-ÉMILIE

AVENUE DE LA SAINTE-ÉVA

AVENUE DE LA SAINTE-ÉDITH

AVENUE DE LA SAINTE-ÉLIENNE

AVENUE DE LA SAINTE-ÉRIQUE

AVENUE DE LA SAINTE-ÉVA

AVENUE DE LA SAINTE-ÉVA

AVENUE DE LA SAINTE-ÉVA

AVENUE DE LA SAINTE-ÉVA

AVENUE DE LA SAINTE-ÉVA

AVENUE DE LA SAINTE-ÉVA

AVENUE DE LA SAINTE-ÉVA

AVENUE DE LA SAINTE-ÉVA

LÉGENDE

- Bâtiment et adresse
- Nombre d'étages
- Bois
- Autres
- Occupant
- Die
- du rez-de-chaussée
- l'étage haut comme s'étagée
- l'étage et demi
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hanger
- Garage
- Chemise
- Chemise
- numéros de subdivision
- Mur
- Chemin de fer
- pylône
- Monument
- Cote d'élévation
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Energie
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Débarras
- Piscine
- Poteaux
- Numéros de cadastre
- Largeur
- de chaussée



UTILISATION DU SOL

100-01	100-02	100-03	100-04
100-05	100-06	100-07	100-08
100-09	100-10	100-11	100-12

**SERVICE DE L'HABITATION
ET DE L'URBANISME**

**VILLE DE
MONTRÉAL**



RAY N. LEGAULT, M.P.
DIRECTEUR

ÉCHELLE
1 : 1000

PLAN N°
221-42

PROJET DE PLAN D'URBANISME ET DE L'HABITATION
C.N. 100-01 à 100-12
C.N. 100-13 à 100-24
C.N. 100-25 à 100-36
C.N. 100-37 à 100-48
C.N. 100-49 à 100-60
C.N. 100-61 à 100-72
C.N. 100-73 à 100-84
C.N. 100-85 à 100-96
C.N. 100-97 à 100-108
C.N. 100-109 à 100-120

LÉGENDE

- Bâtiment et adresses
- Nombre d'étages utilisés
- Sous-sol ou étage de rez-de-chaussée
- Étage haut comme déviation
- Étage et demi
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hangar
- Garage
- Chemin
- Mur
- Limite de terrain et Numéro de subdivision
- Chemin de fer
- Pyllône
- Monument
- Côte de dénivelé
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Enseigne
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Débris
- Ramassis
- Piscine
- Placeaux
- Numéro de cadastre
- Longueur
- Largeur
- ou d'épaisseur



UTILISATION DU SOL

100-45	100-46	100-47
100-48	100-49	100-50
100-51	100-52	100-53

SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME

VILLE DE MONTRÉAL



CLAUDE LEBLANC, Directeur

ÉCHELLE 1:1000

REVISÉ le 15 Mars 1967

PLAN N° 221-42

PROJET DE PLAN D'URBANISME



LÉGENDE

- Bâtiment et adresse
- Nombre d'étages
- Sous-sol utilisé par un autre occupant que celui du rez-de-chaussée
- Étage haut comme 2 étages
- Étage et demi
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hanger
- Garage
- Chemin
- Limite de terrain et numéros de subdivision
- Mur
- Chemin de fer
- Pylône
- Monument
- Cote d'élévation
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Enseigne
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Débris
- Remblai
- Piscine
- Poteaux
- Numéro de cadastre
- Largeur de chaussée, de rue



UTILISATION DU SOL

	220-41	220-42	
	220-43	220-44	

Les zones à utilisation mixte sont désignées par des symboles combinés. Les symboles combinés sont placés dans les zones qui sont affectées à plusieurs utilisations. Les symboles combinés sont placés dans les zones qui sont affectées à plusieurs utilisations.

SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME

VILLE DE MONTRÉAL



DU 16 LÉVEILLÉ 1911
D'ARRÊTÉ

ÉCHELLE 1 : 1000	REVISÉ le 10 / 10 / 1960 par 108 / 80	PLAN N° 220-43
----------------------------	--	---------------------------------

Il est interdit de reproduire ou de diffuser ce plan sans la permission écrite de la Ville de Montréal. Les droits réservés sur ce plan sont de la Ville de Montréal.



LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS

LASALLE
310 05-000-022



PROJET DE LAZARUS
PROJET DE LAZARUS
PROJET DE LAZARUS
PROJET DE LAZARUS
PROJET DE LAZARUS

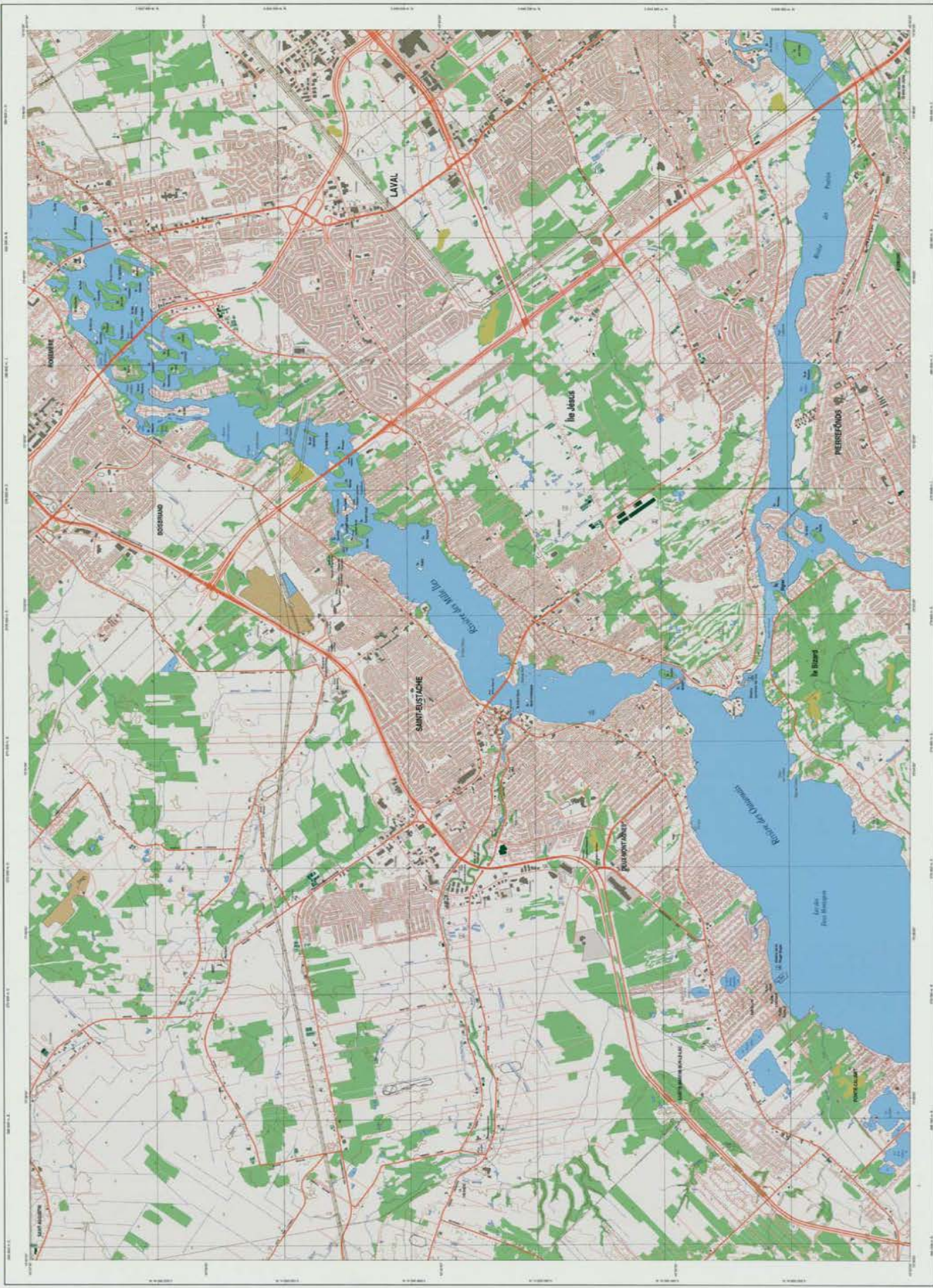
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS

LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS

LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS

LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS

LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS



ÉCHELLE	
1:50 000	1:100 000
1:200 000	1:500 000
1:1 000 000	1:2 000 000

LAVAL
3161 X-200-0101



REMARQUES
Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.

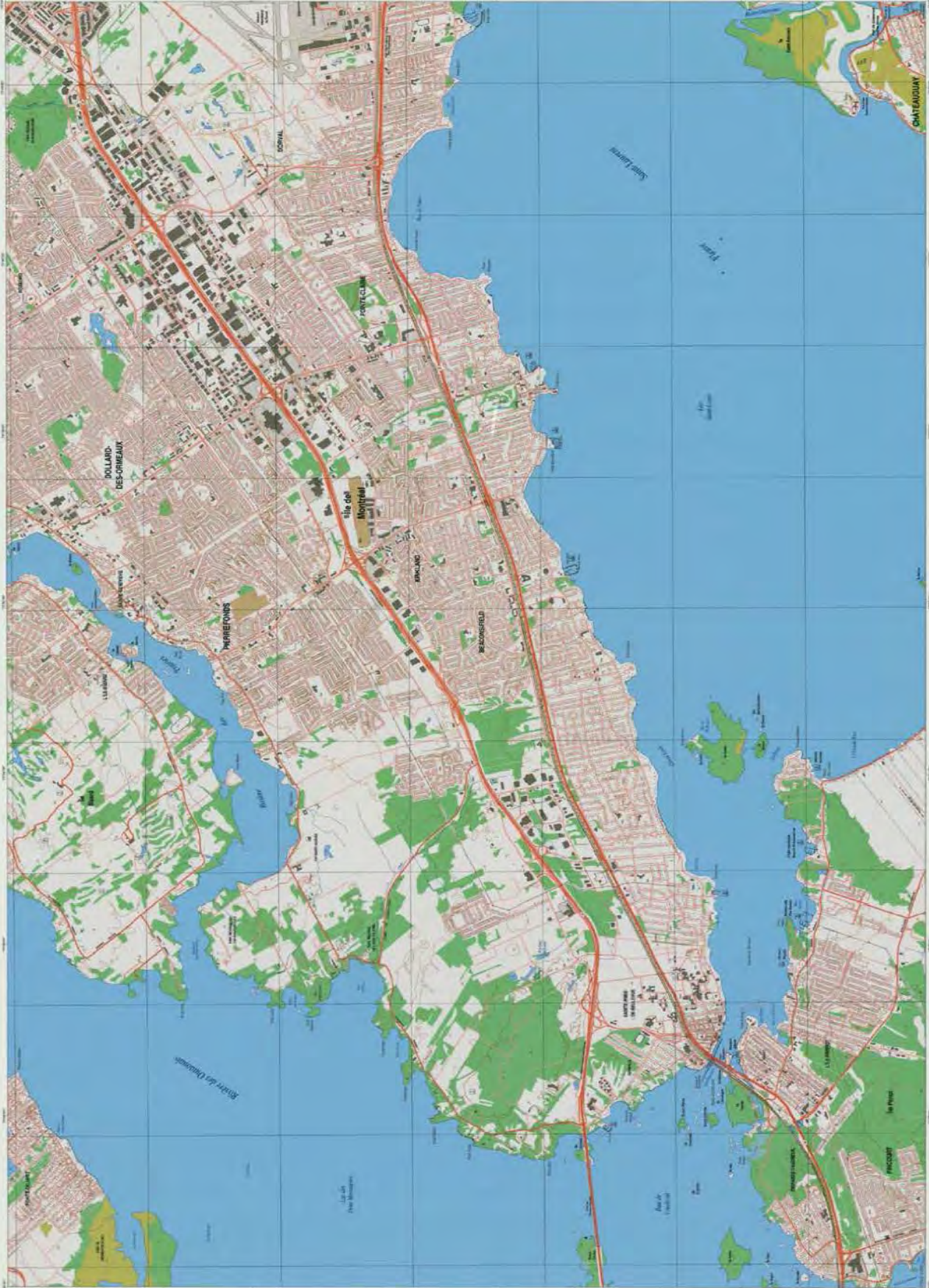
REMARQUES	
1. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	
2. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	

REMARQUES	
1. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	
2. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	

REMARQUES	
1. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	
2. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	

REMARQUES	
1. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	
2. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	

REMARQUES	
1. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	
2. Les données de cette carte sont issues de la base de données géométriques de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la base de données géométriques de la Commission de la ville de Laval (CVL). Les données sont actualisées en continu.	

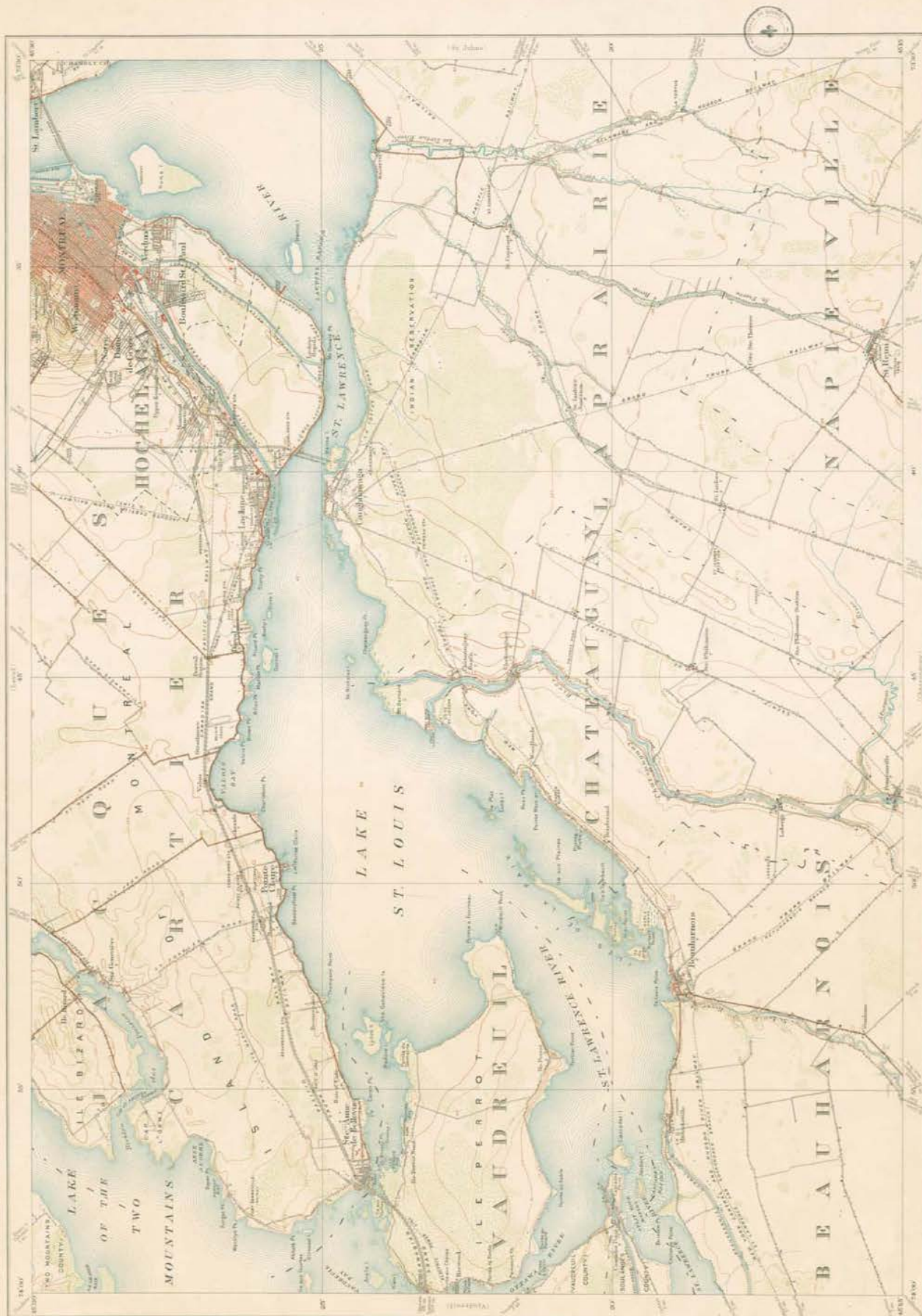


SYMBOLISME	
ÉLEVATION	ÉLEVATION
PROFOND	PROFOND
PROFOND	PROFOND
PROFOND	PROFOND
PROFOND	PROFOND

PIERREFONDS
310 65 206 207

TOPOGRAPHIC MAP
 QUEBEC
 LACHINE SHEET

Department of Militia and Defence, 1909



- PROCESSED PROPERTY:**
- Forest
 - Highway
 - Water
 - Military
 - Municipality
 - Church
 - Government
 - Proprietor
 - Native
 - Private
 - State

Geographical Section, General Staff, No. 255.
 Contours determined with Aneroid and Altimeter
 Magnetic Declination, July 1909, at Lachine, 8.33 West.
 Projection, Polyconic.
 Reduced to 1910 Mean Sea Level. See Note.
 Surveyed in 1907.

Scale, also in Kilometers
 1 Mile = 1.609 Kilometers
 1 Kilometer = 0.621 Miles
 Contour Interval, 25 Feet

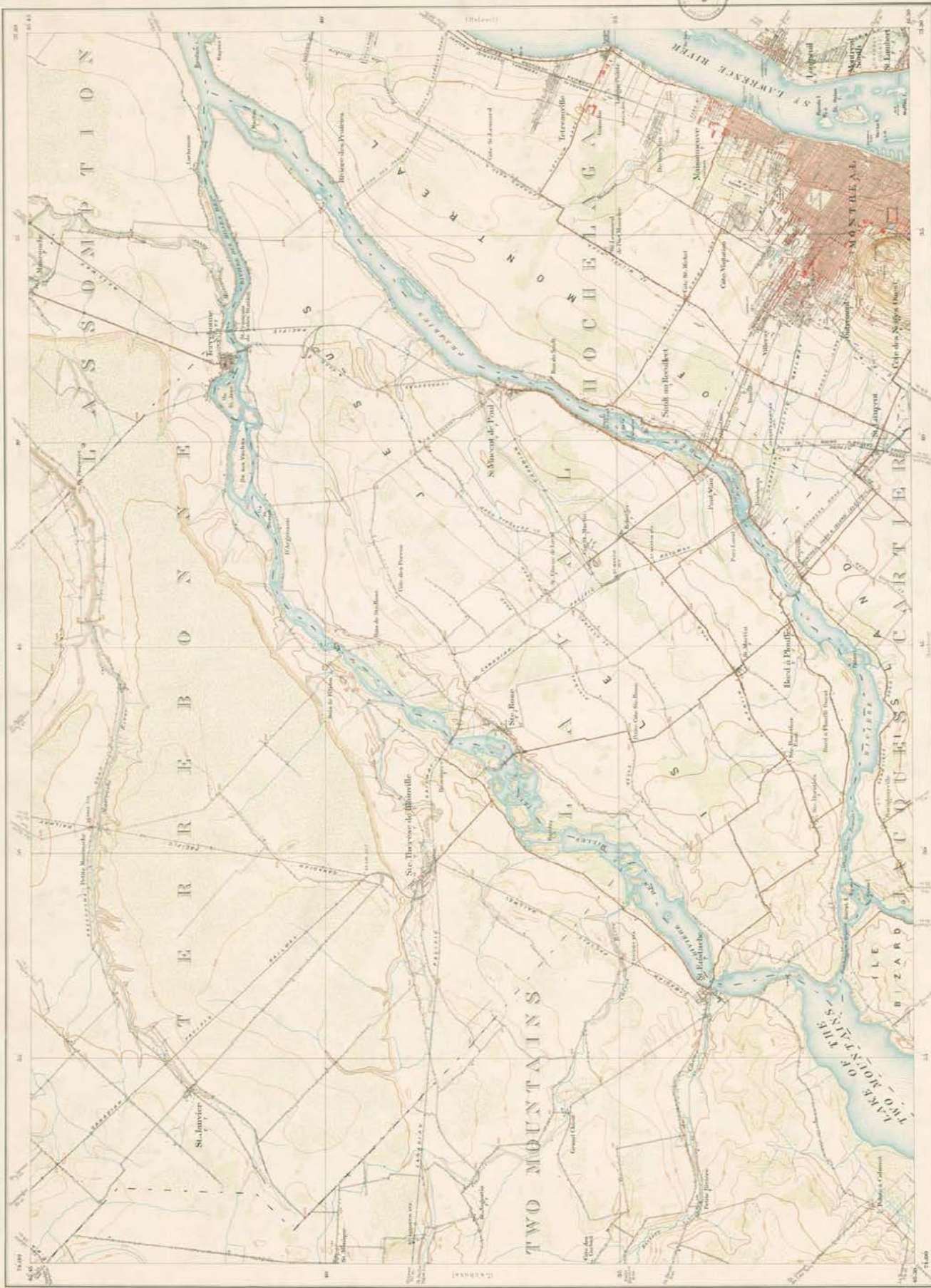
- HEIGHTS:**
- 500 ft. - Light Green
 - 400 ft. - Yellow
 - 300 ft. - Orange
 - 200 ft. - Red
 - 100 ft. - Purple
 - 0 ft. - Black

1910
 No. 31-1-5
 Lachine
 (101)

[31M/12]

TOPOGRAPHIC MAP
 QUEBEC
 LAVAL SHEET

Department of Militia and Defence, 1909.



Geographical Station, Insect Staff, N° 2797
 Contours determined with Aneroid and Barometer
 based on levels of Levels.
 Made in Canada July 1908 at 55° North of 41° West W.
 Projection: Polyconic.
 Elevations in feet above Mean Sea Level, New York.
 Surveyed in 1905.

- General features**
- Contour Interval 25 Feet
 - Scale 1:62,500
 - Scale also in English Miles
 - Contour Interval 25 Feet

- Scale also in English Miles**
- Contour Interval 25 Feet

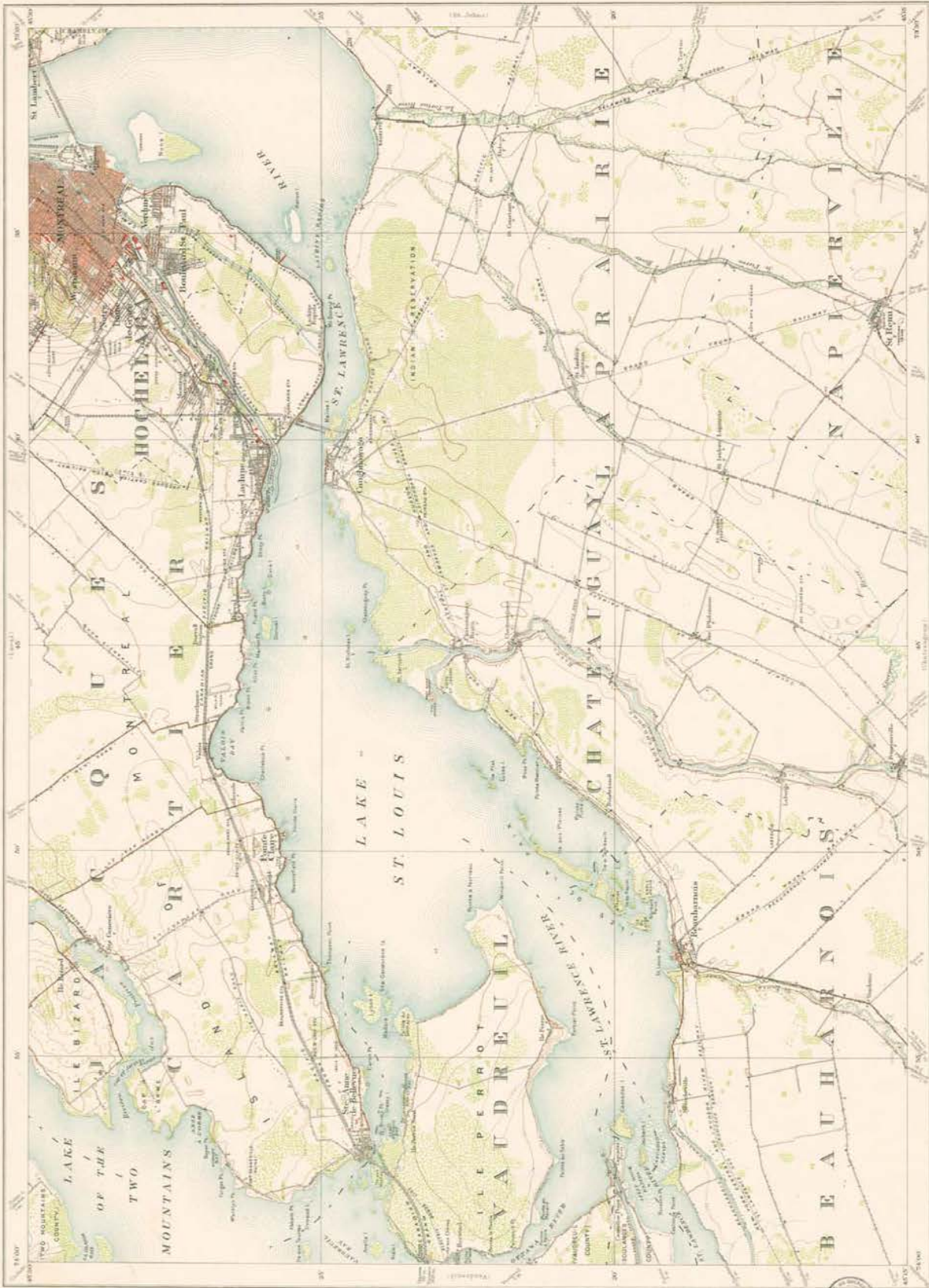
- General features**
- Contour Interval 25 Feet
 - Scale 1:62,500
 - Scale also in English Miles
 - Contour Interval 25 Feet

22

(191)

TOPOGRAPHIC MAP
QUEBEC
LACHINE SHEET

CANADA 1 INCH TO 1 MILE



QUEBEC LACHINE SHEET



Scale 1 inch = 1 Mile
Contour Interval: 25 Feet



Deposited as *Militia and Defence* 2010
 Approved with amendments 2011

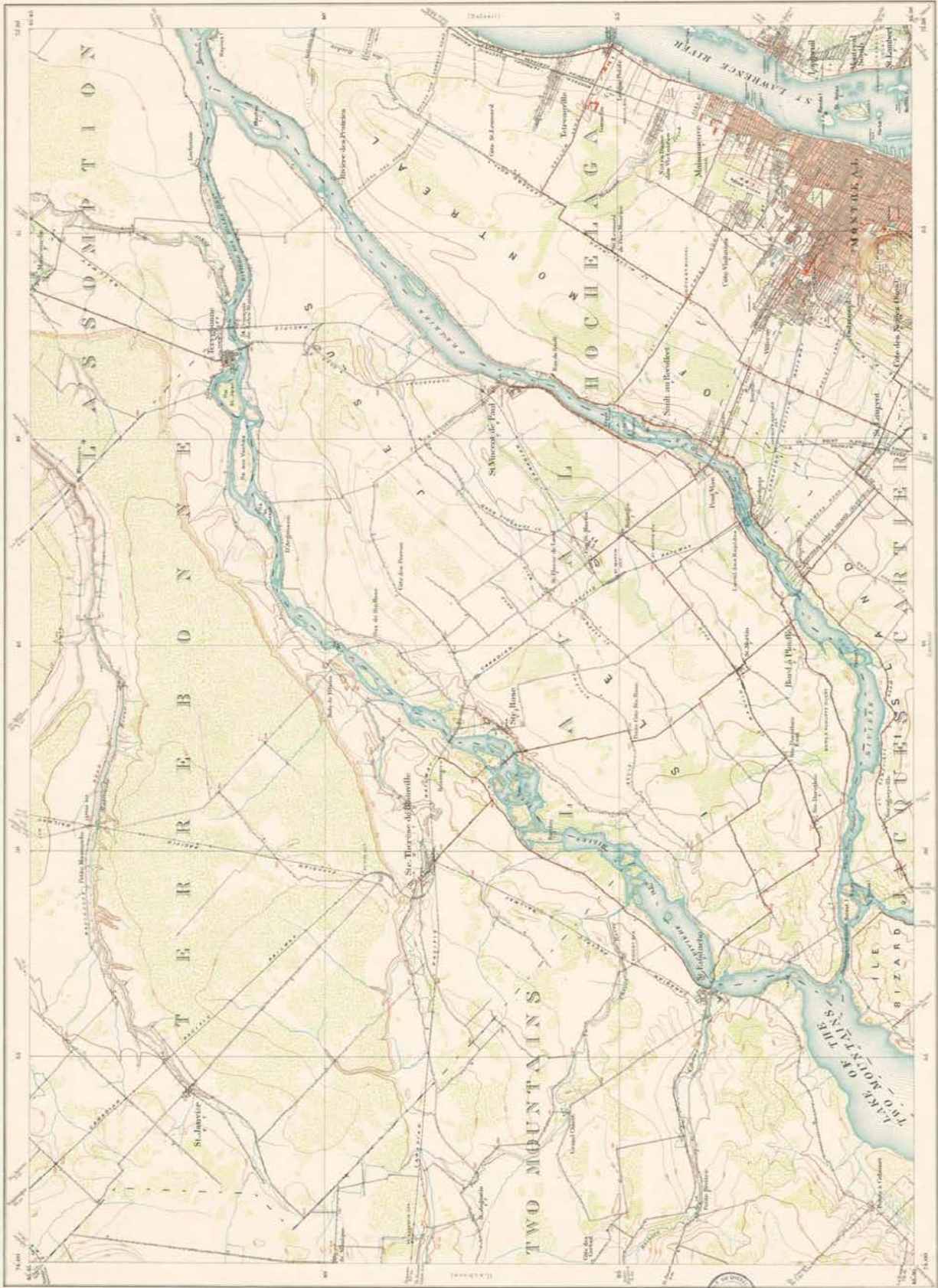
Contours extracted with Inland and Outlines
 Magnetic Declination: July 1895 at Lachine 14° 28' West
 Elevation: Mean Above Mean Sea Level - New York
 Engraved in 1931

31 H/5
(1115)

TOPOGRAPHIC MAP

QUEBEC
LAVAL RIVER

CANADA 1 INCH TO 1 MILE



QUÉBEC 85-90-85500
LAVAL RIVER
1:62,500

Scale: 1 inch to 1 mile (also in black and white)
Contour interval: 25 feet

Symbol	Description
---	Contour Interval
---	Contours
---	Contours (Intermittent)
---	Contours (Spaced)
---	Contours (Spot)

Symbol	Description
---	Canals
---	Canals (Intermittent)
---	Canals (Spaced)
---	Canals (Spot)
---	Dams
---	Dams (Intermittent)
---	Dams (Spaced)
---	Dams (Spot)
---	Dikes
---	Dikes (Intermittent)
---	Dikes (Spaced)
---	Dikes (Spot)
---	Drains
---	Drains (Intermittent)
---	Drains (Spaced)
---	Drains (Spot)
---	Other
---	Other (Intermittent)
---	Other (Spaced)
---	Other (Spot)

METRE-SCALE
 METRE-SCALE (1:50,000)
 METRE-SCALE (1:75,000)
 METRE-SCALE (1:100,000)
 METRE-SCALE (1:125,000)
 METRE-SCALE (1:150,000)

METRE-SCALE
 METRE-SCALE (1:50,000)
 METRE-SCALE (1:75,000)
 METRE-SCALE (1:100,000)
 METRE-SCALE (1:125,000)
 METRE-SCALE (1:150,000)

METRE-SCALE
 METRE-SCALE (1:50,000)
 METRE-SCALE (1:75,000)
 METRE-SCALE (1:100,000)
 METRE-SCALE (1:125,000)
 METRE-SCALE (1:150,000)

METRE-SCALE
 METRE-SCALE (1:50,000)
 METRE-SCALE (1:75,000)
 METRE-SCALE (1:100,000)
 METRE-SCALE (1:125,000)
 METRE-SCALE (1:150,000)

METRE-SCALE
 METRE-SCALE (1:50,000)
 METRE-SCALE (1:75,000)
 METRE-SCALE (1:100,000)
 METRE-SCALE (1:125,000)
 METRE-SCALE (1:150,000)

METRE-SCALE
 METRE-SCALE (1:50,000)
 METRE-SCALE (1:75,000)
 METRE-SCALE (1:100,000)
 METRE-SCALE (1:125,000)
 METRE-SCALE (1:150,000)

METRE-SCALE
 METRE-SCALE (1:50,000)
 METRE-SCALE (1:75,000)
 METRE-SCALE (1:100,000)
 METRE-SCALE (1:125,000)
 METRE-SCALE (1:150,000)

METRE-SCALE
 METRE-SCALE (1:50,000)
 METRE-SCALE (1:75,000)
 METRE-SCALE (1:100,000)
 METRE-SCALE (1:125,000)
 METRE-SCALE (1:150,000)

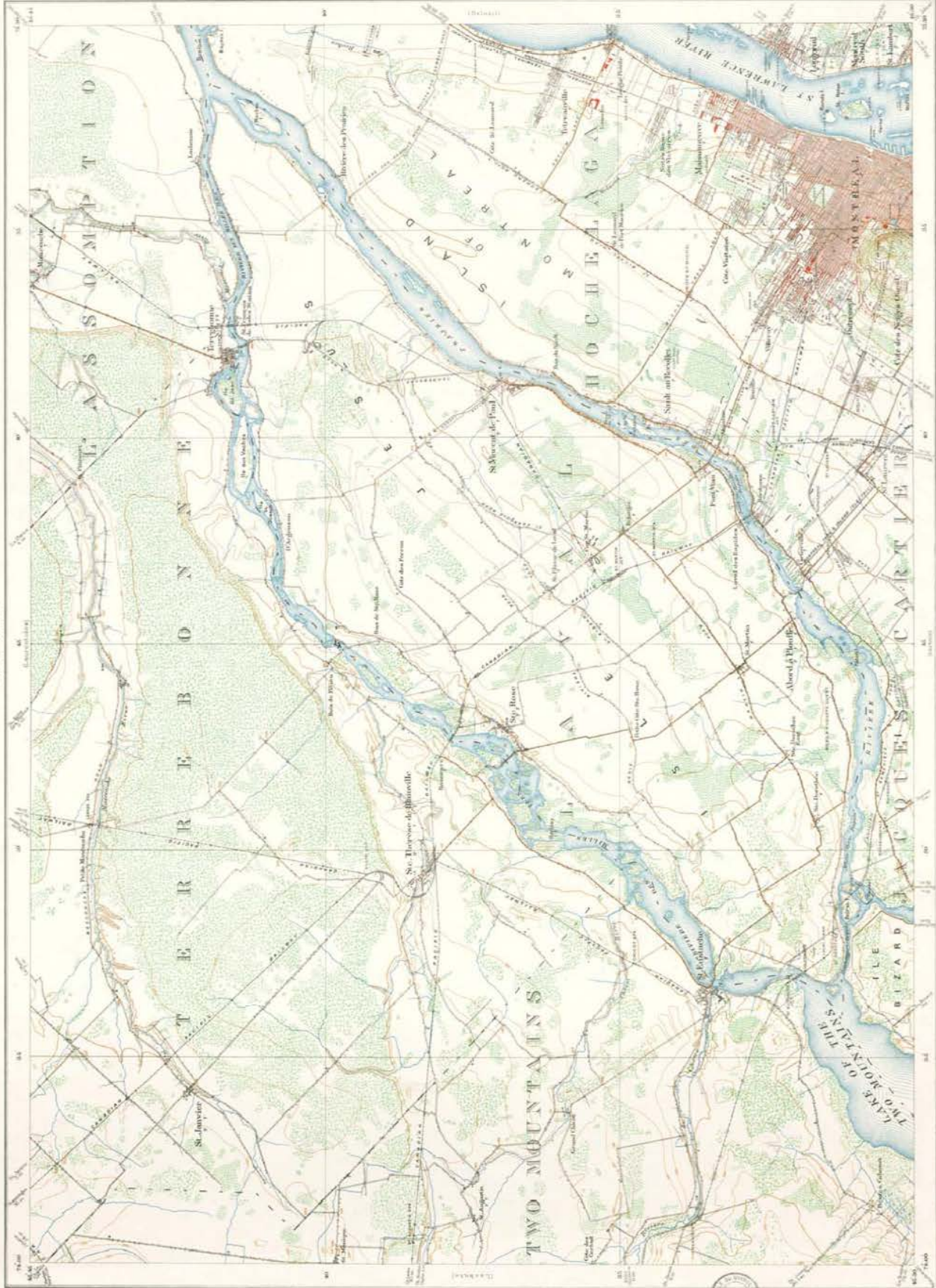
METRE-SCALE
 METRE-SCALE (1:50,000)
 METRE-SCALE (1:75,000)
 METRE-SCALE (1:100,000)
 METRE-SCALE (1:125,000)
 METRE-SCALE (1:150,000)

51 H/12 (115)

TOPOGRAPHIC MAP

QUEBEC
L'ANAL SHEET

CANADA, 1 INCH TO 1 MILE



QUEBEC, CANADA - 46 30
L'ANAL SHEET
1:62,500

Legend

Blue	Water
Green	Vegetation
Brown	Contours
Black	Boundaries
Red	Highways
Grey	Urban areas
White	Open land
Yellow	Barren land
Orange	Swamps
Pink	Marshes
Light blue	Shallow water
Dark blue	Deep water
Black with dots	Population centers
Black with dashes	Railroads
Black with solid lines	Roads
Black with long dashes	Canals
Black with short dashes	Power lines
Black with wavy lines	Coastlines
Black with zig-zag lines	Ice boundaries
Black with irregular lines	Other features



Legend

Blue	Water
Green	Vegetation
Brown	Contours
Black	Boundaries
Red	Highways
Grey	Urban areas
White	Open land
Yellow	Barren land
Orange	Swamps
Pink	Marshes
Light blue	Shallow water
Dark blue	Deep water
Black with dots	Population centers
Black with dashes	Railroads
Black with solid lines	Roads
Black with long dashes	Canals
Black with short dashes	Power lines
Black with wavy lines	Coastlines
Black with zig-zag lines	Ice boundaries
Black with irregular lines	Other features

Department of Mines and Technical Surveys
 Prepared with information from:
 Magnetic Surveys: W.M.S. of Historical 1911
 System of Surveys
 Geological Surveys: Geological Survey of Canada
 Topographic: 1:62,500

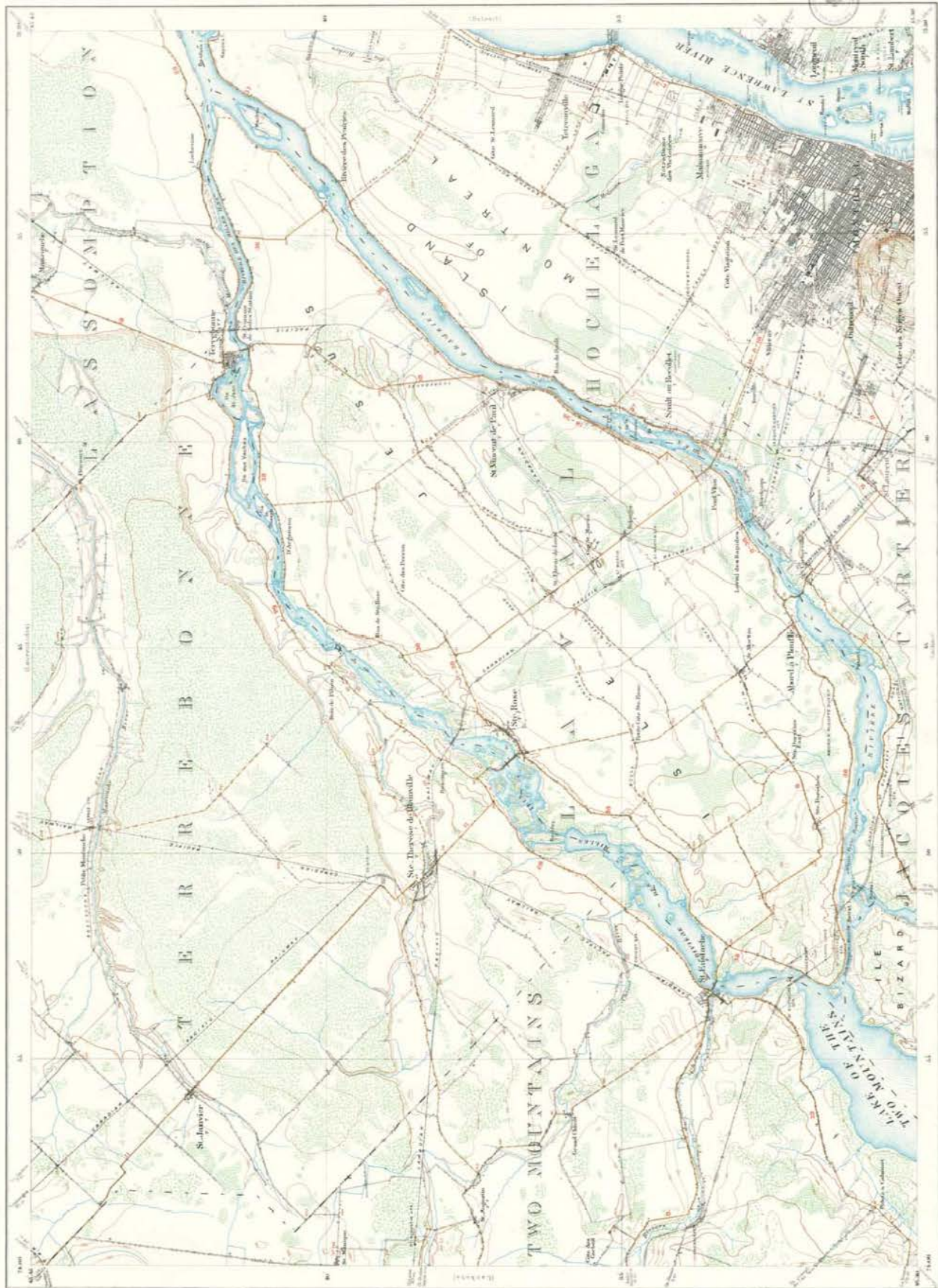
31 H/12
(1721)

TOPOGRAPHIC MAP

CANADA 1 INCH TO 1 MILE

QUEBEC
LAVAL SHEETS

SHEET NO. 3112



QUEBEC 70 N 2 30 30

Scale also in Feet to Mile

Custom interval 25 feet

Feet	Meters
0	0
25	7.62
50	15.24
75	22.86
100	30.48
150	45.72
200	60.96
250	76.20
300	91.44
350	106.68
400	121.92
450	137.16
500	152.40
550	167.64
600	182.88
650	198.12
700	213.36
750	228.60
800	243.84
850	259.08
900	274.32
950	289.56
1000	304.80

Scale also in Feet to Mile

Custom interval 25 feet

Feet	Meters
0	0
25	7.62
50	15.24
75	22.86
100	30.48
150	45.72
200	60.96
250	76.20
300	91.44
350	106.68
400	121.92
450	137.16
500	152.40
550	167.64
600	182.88
650	198.12
700	213.36
750	228.60
800	243.84
850	259.08
900	274.32
950	289.56
1000	304.80

Scale also in Feet to Mile

Custom interval 25 feet

Feet	Meters
0	0
25	7.62
50	15.24
75	22.86
100	30.48
150	45.72
200	60.96
250	76.20
300	91.44
350	106.68
400	121.92
450	137.16
500	152.40
550	167.64
600	182.88
650	198.12
700	213.36
750	228.60
800	243.84
850	259.08
900	274.32
950	289.56
1000	304.80

Published by the Geographical Names Board of Canada
 Approved by the Geographical Names Board of Canada
 Approved by the Geographical Names Board of Canada

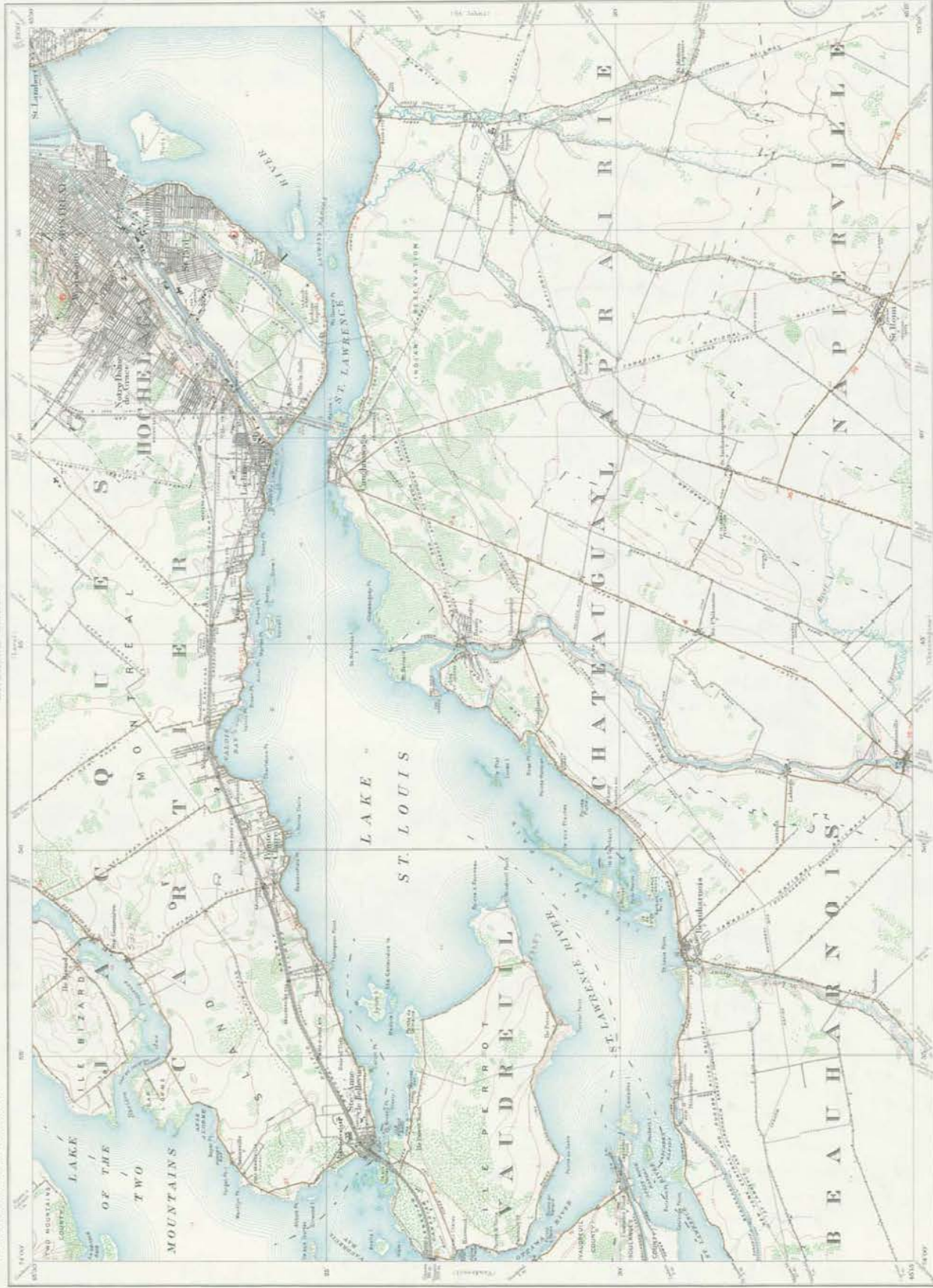
Original Information: I.R.W. et al. Survey of New Map 508
 Original Information: I.R.W. et al. Survey of New Map 508
 Original Information: I.R.W. et al. Survey of New Map 508

50
 (1912)
 LAVAL

TOPOGRAPHIC MAP

QUEBEC
LACHINE 5811

CANADA 1 INCH TO 1 MILE



QUEBEC 7530 - WITH LACHINE 5811

Scale: 1 inch = 1 mile

Contour interval: 25 feet

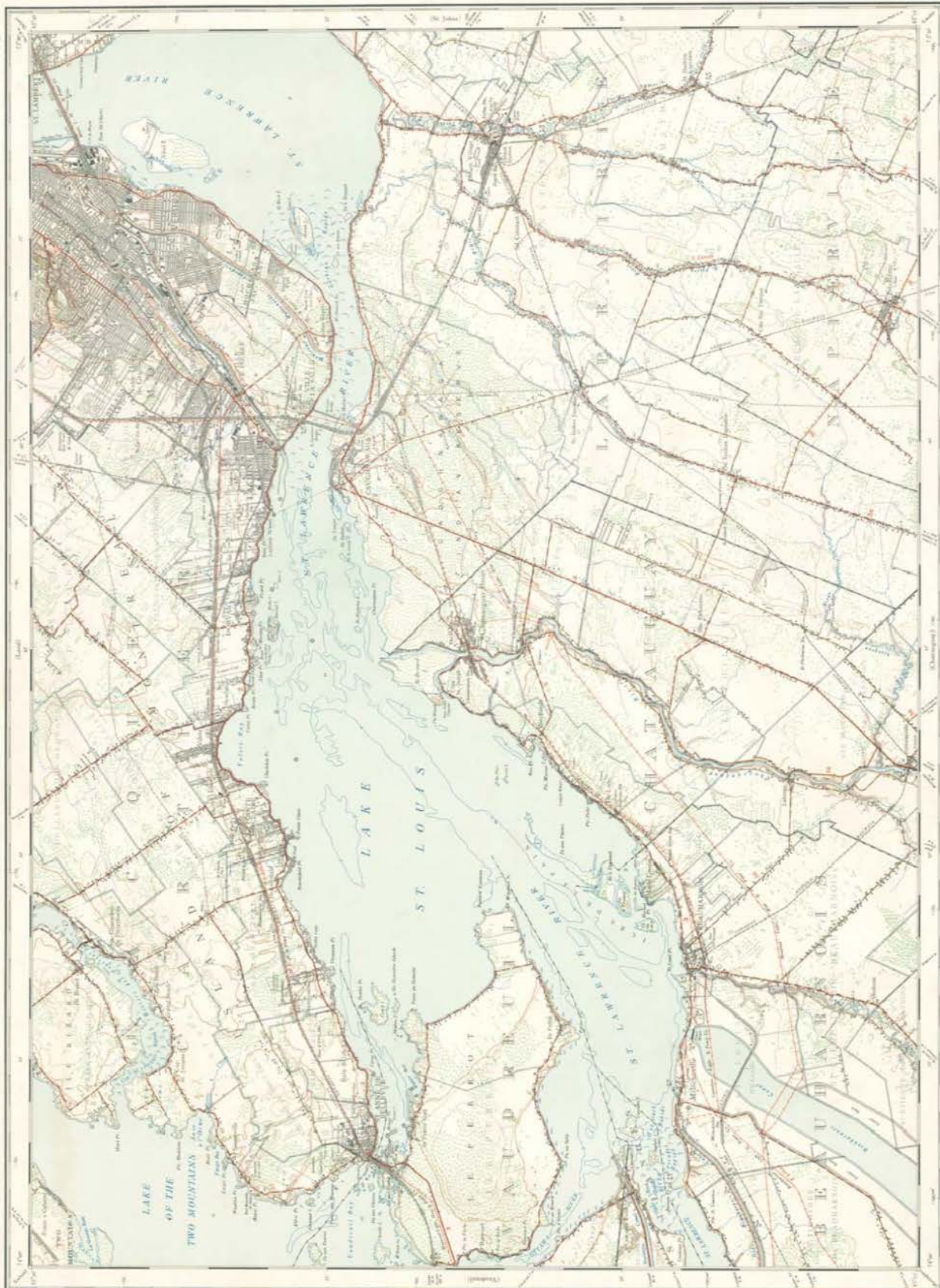
Published by the Geographical Institute, U.S. Army, 1911

Copyright 1911 by the Geographical Institute, U.S. Army

1911

51

(1911) 21/15



LACHINE
QUEBEC

Scale 1 mile to 1 inch or 1:63,360
Echelle 1 mille en carré ou 1:63,360
Cartonne 1:63,360
Cartonne 1:63,360



REFERENCE

Sheet No.	314
Scale	1:63,360
Projection	Universal Transverse Mercator
Zone	18N
Grid	UTM
Contour Interval	20 feet
Vertical Datum	Mean Sea Level
Horizontal Datum	North American Datum of 1983
Map Date	1985
Revision	1985
Author	Geographical Section, General Staff
Editor	Geographical Section, General Staff
Printer	Geographical Section, General Staff
Sheet No.	314
Scale	1:63,360
Projection	Universal Transverse Mercator
Zone	18N
Grid	UTM
Contour Interval	20 feet
Vertical Datum	Mean Sea Level
Horizontal Datum	North American Datum of 1983
Map Date	1985
Revision	1985
Author	Geographical Section, General Staff
Editor	Geographical Section, General Staff
Printer	Geographical Section, General Staff

FOR REFERENCE
NOT TO BE EMITTED FROM THE MAP LIBRARY

SUPPLIES
EDITION

UNIVERSAL TRANSVERSE MERCATOR PROJECTION
NORTH AMERICAN DATUM OF 1983

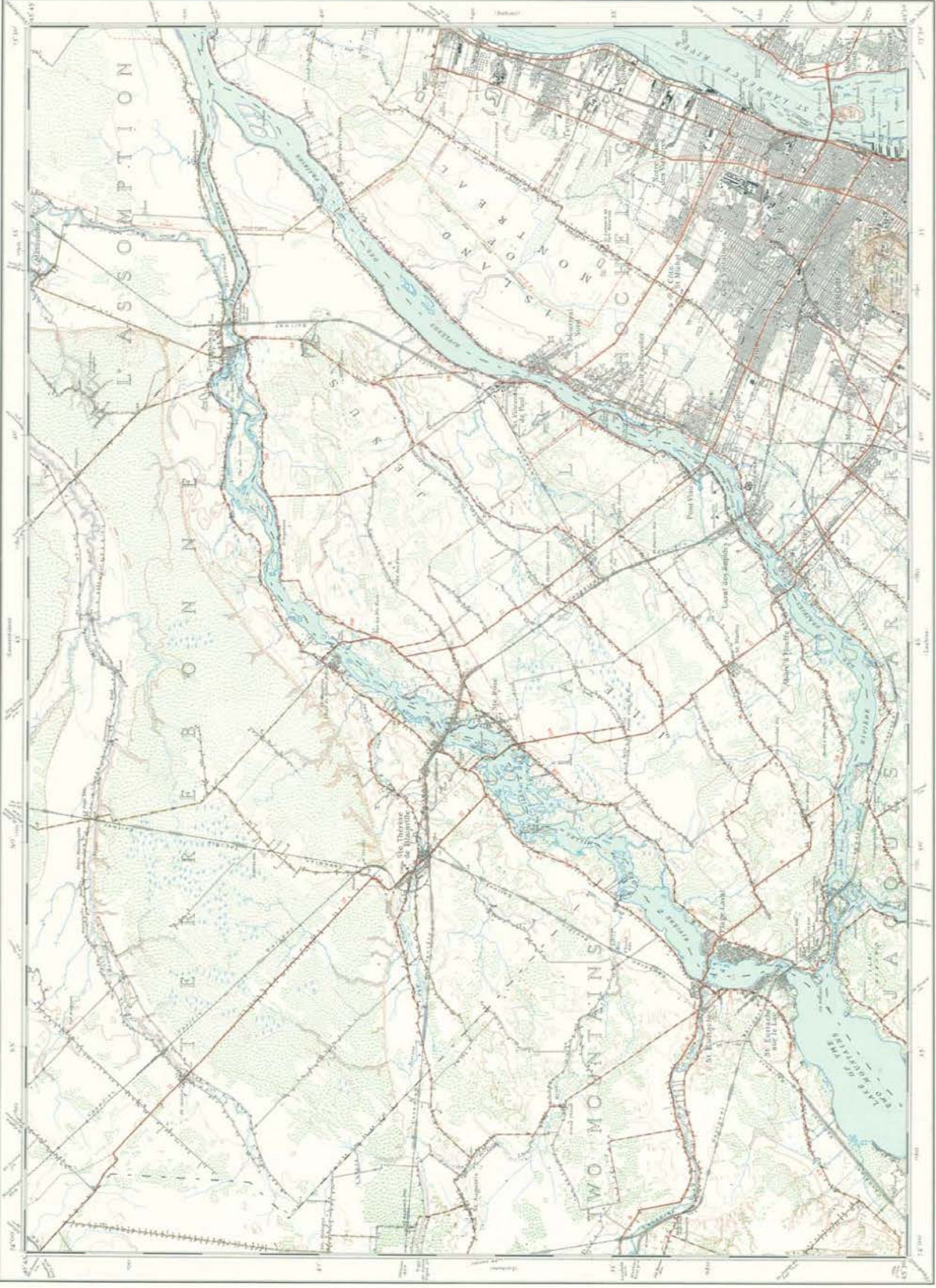
Universal 45 Q 850
1:63,360
Cartographie - 1985

31 H.S. (1985)
CAR

PROVINCE OF QUEBEC, CANADA, SHEET 314

LAVAL

TOPOGRAPHIC MAP



Adapted by permission of the War Department from the 1:50,000 map of the Province of Quebec, Canada, Sheet 314, published in 1924.

Scale: One Inch to One Mile = 1/63,360
 Customary Interval of Feet
 in Meters as here given after the Feet



Published by permission of the War Department from the 1:50,000 map of the Province of Quebec, Canada, Sheet 314, published in 1924.

Scale: One Inch to One Mile = 1/63,360

REFERENCE

Symbol	Description
(Symbol)	Water
(Symbol)	Ice
(Symbol)	Icebergs
(Symbol)	Icebergs (Small)
(Symbol)	Icebergs (Large)
(Symbol)	Icebergs (Very Large)
(Symbol)	Icebergs (Huge)
(Symbol)	Icebergs (Gigantic)
(Symbol)	Icebergs (Massive)
(Symbol)	Icebergs (Colossal)
(Symbol)	Icebergs (Immense)
(Symbol)	Icebergs (Enormous)
(Symbol)	Icebergs (Towering)
(Symbol)	Icebergs (Stupendous)
(Symbol)	Icebergs (Magnificent)
(Symbol)	Icebergs (Sublime)
(Symbol)	Icebergs (Serene)
(Symbol)	Icebergs (Majestic)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)

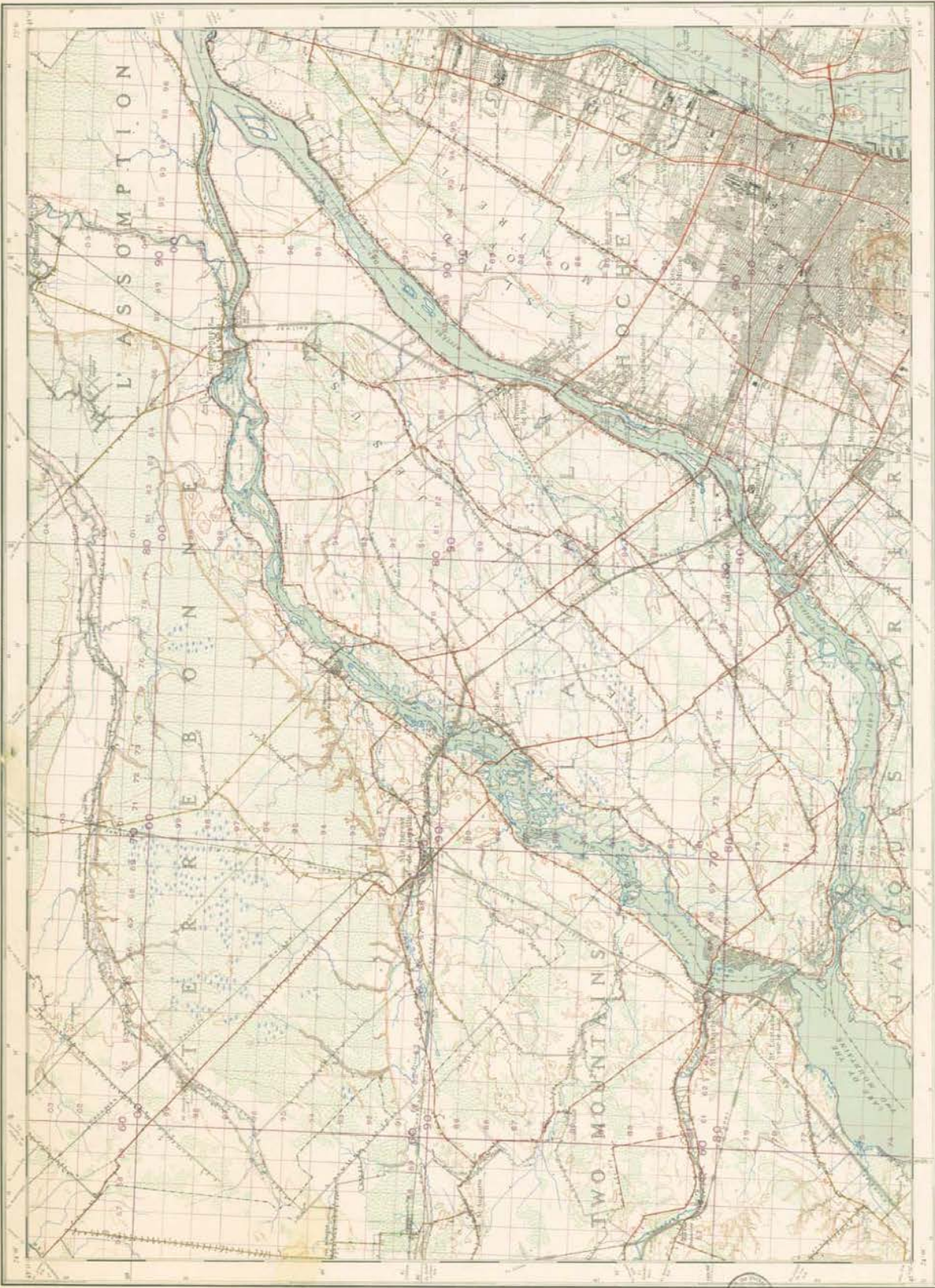
REFERENCE

Symbol	Description
(Symbol)	Water
(Symbol)	Ice
(Symbol)	Icebergs
(Symbol)	Icebergs (Small)
(Symbol)	Icebergs (Large)
(Symbol)	Icebergs (Very Large)
(Symbol)	Icebergs (Huge)
(Symbol)	Icebergs (Gigantic)
(Symbol)	Icebergs (Massive)
(Symbol)	Icebergs (Colossal)
(Symbol)	Icebergs (Immense)
(Symbol)	Icebergs (Enormous)
(Symbol)	Icebergs (Towering)
(Symbol)	Icebergs (Stupendous)
(Symbol)	Icebergs (Magnificent)
(Symbol)	Icebergs (Sublime)
(Symbol)	Icebergs (Serene)
(Symbol)	Icebergs (Majestic)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)
(Symbol)	Icebergs (Mighty)

DEPARTMENT FOR
 THE PROVINCE OF
 QUEBEC
 AUG 10 1924
 L. S. R. L. S.
 314
 Laval



314
 Laval
 (1131)



LEGEND

Scale: 1 inch = 1/2 mile (or 1:12700) (to be used on 1:12700 scale)

RELIEF	
Contours: 100 feet (solid), 50 feet (dashed)	
Water: 10 feet and deeper (blue), 5 feet and deeper (light blue), 2 feet and deeper (medium blue), 1 foot and deeper (dark blue)	
Marsh and swamps: 10 feet and deeper (green), 5 feet and deeper (light green), 2 feet and deeper (medium green), 1 foot and deeper (dark green)	
Vegetation: Forest (dark green), Park (medium green), Field (light green), Pasture (yellow-green), Bare ground (yellow)	
Buildings: Town (black), City (grey), Industrial (black with diagonal lines), Warehouse (black with horizontal lines), Warehouse (black with vertical lines), Warehouse (black with cross-hatch), Warehouse (black with diagonal lines)	
Other: Railway (black with cross-ticks), Road (black), Telephone line (black with dots), Electric line (black with dots), Gas line (black with dots), Sewer (black with dots), Canal (blue with cross-ticks), Aqueduct (black with cross-ticks), Dam (black with cross-ticks), Lock (black with cross-ticks), Pier (black with cross-ticks), Wharf (black with cross-ticks), Bridge (black with cross-ticks), Trench (black with cross-ticks), Embankment (black with cross-ticks), Ditch (black with cross-ticks), Well (black with cross-ticks)	

LEGEND

Scale: 1 mile = 1/2 inch or (1:25400) (to be used on 1:25400 scale)

RELIEF	
Contours: 200 feet (solid), 100 feet (dashed)	
Water: 10 feet and deeper (blue), 5 feet and deeper (light blue), 2 feet and deeper (medium blue), 1 foot and deeper (dark blue)	
Marsh and swamps: 10 feet and deeper (green), 5 feet and deeper (light green), 2 feet and deeper (medium green), 1 foot and deeper (dark green)	
Vegetation: Forest (dark green), Park (medium green), Field (light green), Pasture (yellow-green), Bare ground (yellow)	
Buildings: Town (black), City (grey), Industrial (black with diagonal lines), Warehouse (black with horizontal lines), Warehouse (black with vertical lines), Warehouse (black with cross-hatch), Warehouse (black with diagonal lines)	
Other: Railway (black with cross-ticks), Road (black), Telephone line (black with dots), Electric line (black with dots), Gas line (black with dots), Sewer (black with dots), Canal (blue with cross-ticks), Aqueduct (black with cross-ticks), Dam (black with cross-ticks), Lock (black with cross-ticks), Pier (black with cross-ticks), Wharf (black with cross-ticks), Bridge (black with cross-ticks), Trench (black with cross-ticks), Embankment (black with cross-ticks), Ditch (black with cross-ticks), Well (black with cross-ticks)	

LEGEND

Scale: 1/2 inch = 1 mile (or 1:50800) (to be used on 1:50800 scale)

RELIEF	
Contours: 500 feet (solid), 250 feet (dashed)	
Water: 10 feet and deeper (blue), 5 feet and deeper (light blue), 2 feet and deeper (medium blue), 1 foot and deeper (dark blue)	
Marsh and swamps: 10 feet and deeper (green), 5 feet and deeper (light green), 2 feet and deeper (medium green), 1 foot and deeper (dark green)	
Vegetation: Forest (dark green), Park (medium green), Field (light green), Pasture (yellow-green), Bare ground (yellow)	
Buildings: Town (black), City (grey), Industrial (black with diagonal lines), Warehouse (black with horizontal lines), Warehouse (black with vertical lines), Warehouse (black with cross-hatch), Warehouse (black with diagonal lines)	
Other: Railway (black with cross-ticks), Road (black), Telephone line (black with dots), Electric line (black with dots), Gas line (black with dots), Sewer (black with dots), Canal (blue with cross-ticks), Aqueduct (black with cross-ticks), Dam (black with cross-ticks), Lock (black with cross-ticks), Pier (black with cross-ticks), Wharf (black with cross-ticks), Bridge (black with cross-ticks), Trench (black with cross-ticks), Embankment (black with cross-ticks), Ditch (black with cross-ticks), Well (black with cross-ticks)	

LEGEND

Scale: 1/4 inch = 1 mile (or 1:101600) (to be used on 1:101600 scale)

RELIEF	
Contours: 1000 feet (solid), 500 feet (dashed)	
Water: 10 feet and deeper (blue), 5 feet and deeper (light blue), 2 feet and deeper (medium blue), 1 foot and deeper (dark blue)	
Marsh and swamps: 10 feet and deeper (green), 5 feet and deeper (light green), 2 feet and deeper (medium green), 1 foot and deeper (dark green)	
Vegetation: Forest (dark green), Park (medium green), Field (light green), Pasture (yellow-green), Bare ground (yellow)	
Buildings: Town (black), City (grey), Industrial (black with diagonal lines), Warehouse (black with horizontal lines), Warehouse (black with vertical lines), Warehouse (black with cross-hatch), Warehouse (black with diagonal lines)	
Other: Railway (black with cross-ticks), Road (black), Telephone line (black with dots), Electric line (black with dots), Gas line (black with dots), Sewer (black with dots), Canal (blue with cross-ticks), Aqueduct (black with cross-ticks), Dam (black with cross-ticks), Lock (black with cross-ticks), Pier (black with cross-ticks), Wharf (black with cross-ticks), Bridge (black with cross-ticks), Trench (black with cross-ticks), Embankment (black with cross-ticks), Ditch (black with cross-ticks), Well (black with cross-ticks)	

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
GEOGRAPHICAL SECTION, GENERAL STAFF
Quebec, 1914
Scale: 1/4 inch = 1 mile (or 1:101600) (to be used on 1:101600 scale)

MAPS: 745800
745800
745800
745800

3111/2
(1914)



REFERENCES

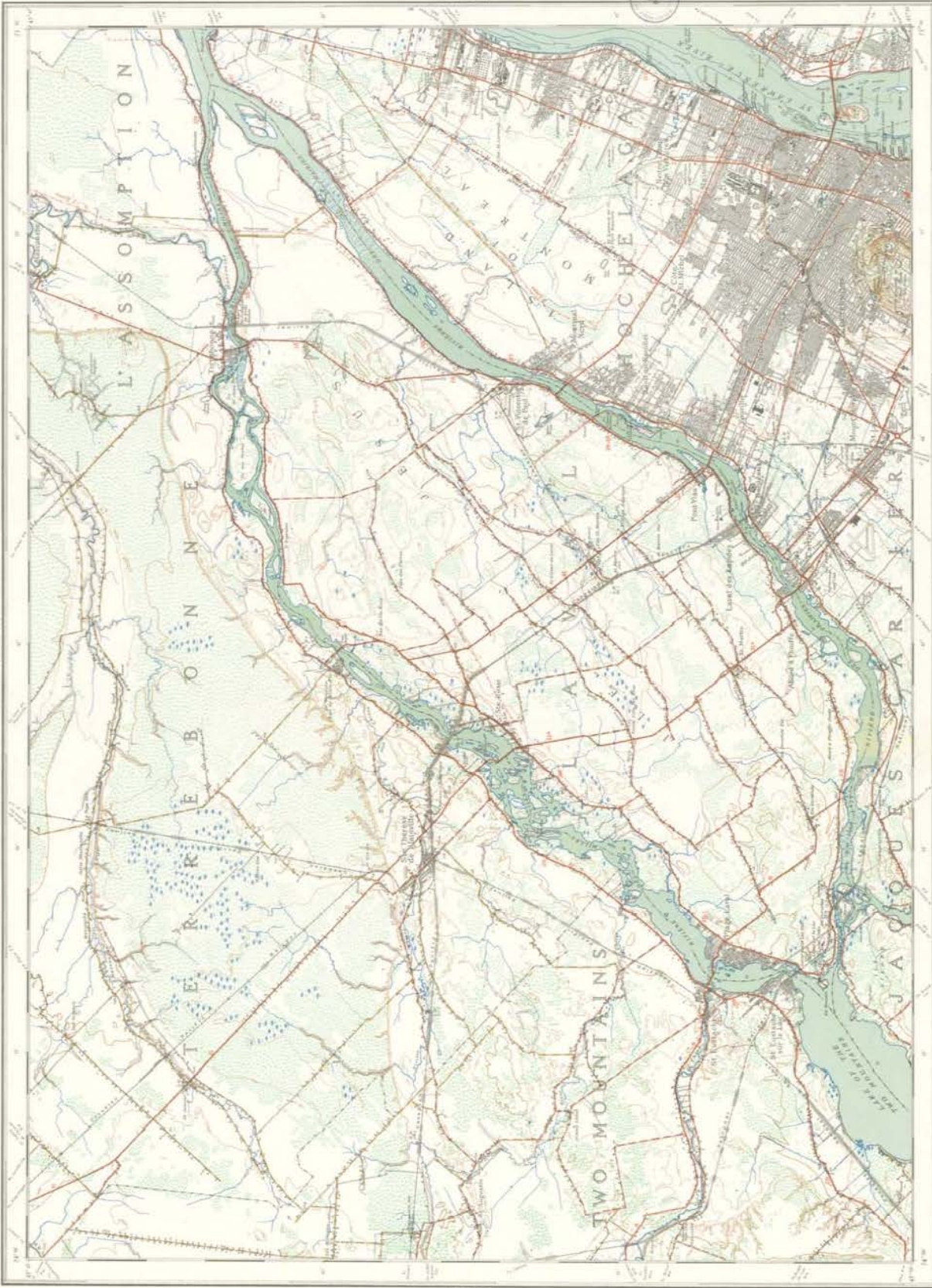
Scale	1:50,000 (1:62,500)
Projection	Universal Transverse Mercator
Datum	North American 1983
Contour Interval	10 meters
Spot Height	Mean Sea Level
Water Level	Mean High Water
Ice	Ice-free
Vegetation	Deciduous Forest
Soils	Various
Population	1000
Area	1000
Perimeter	1000
Volume	1000
Weight	1000
Length	1000
Width	1000
Height	1000
Depth	1000
Temperature	1000
Humidity	1000
Wind	1000
Pressure	1000
Clouds	1000
Visibility	1000
Direction	1000
Speed	1000
Acceleration	1000
Deceleration	1000
Frequency	1000
Wavelength	1000
Amplitude	1000
Phase	1000
Period	1000
Frequency	1000
Wavelength	1000
Amplitude	1000
Phase	1000
Period	1000



REFERENCES

Scale	1:50,000 (1:62,500)
Projection	Universal Transverse Mercator
Datum	North American 1983
Contour Interval	10 meters
Spot Height	Mean Sea Level
Water Level	Mean High Water
Ice	Ice-free
Vegetation	Deciduous Forest
Soils	Various
Population	1000
Area	1000
Perimeter	1000
Volume	1000
Weight	1000
Length	1000
Width	1000
Height	1000
Depth	1000
Temperature	1000
Humidity	1000
Wind	1000
Pressure	1000
Clouds	1000
Visibility	1000
Direction	1000
Speed	1000
Acceleration	1000
Deceleration	1000
Frequency	1000
Wavelength	1000
Amplitude	1000
Phase	1000
Period	1000

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
GEOGRAPHICAL SECTION, GENERAL STAFF
1:50,000 (1:62,500)



LEGENDE

Altitude	0 à 100	100 à 200	200 à 300	300 à 400	400 à 500	500 à 600	600 à 700	700 à 800	800 à 900	900 à 1000	1000 et plus
Altitude	0 à 100	100 à 200	200 à 300	300 à 400	400 à 500	500 à 600	600 à 700	700 à 800	800 à 900	900 à 1000	1000 et plus



LEGENDE

Route principale	Route secondaire	Route tertiaire	Route quaternaire	Route cinquième	Route sixième	Route septième	Route huitième	Route neuvième	Route dixième	Route onzième	Route douzième	Route treizième	Route quatorzième	Route quinzième	Route seizième	Route dix-septième	Route dix-huitième	Route dix-neuvième	Route vingtième
Route principale	Route secondaire	Route tertiaire	Route quaternaire	Route cinquième	Route sixième	Route septième	Route huitième	Route neuvième	Route dixième	Route onzième	Route douzième	Route treizième	Route quatorzième	Route quinzième	Route seizième	Route dix-septième	Route dix-huitième	Route dix-neuvième	Route vingtième

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
GEOGRAPHICAL SECTION - GENERAL STAFF
L'AVOYON
L'ASSOMPTION
L'AVOYON



CANADA
DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
ARMY SUPPLY ESTABLISHMENT

REFERENCE

Table with multiple columns and rows listing symbols and their corresponding features, such as 'Rail', 'Road', 'River', 'Canal', etc.

INDEX TO ADJOINING SHEETS

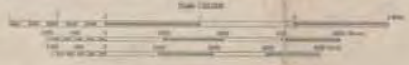
31 1/2	31 1/4	31 3/4
31 1/2	31 1/2	31 1/2
31 1/4	31 1/2	31 1/2
31 1/2	31 1/2	31 1/2

LACHINE
QUEBEC
31 1/2 EAST HALF
FOURTH EDITION



Approved for the Army Supply Establishment by the Department of National Defence, Ottawa, Ontario, Canada, 1944.

Vertical text at the bottom left of the map area.



Vertical text at the bottom right of the map area.

14 3800 550 479 31 1105 E 1952 204



CANADA
DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
ARMY SURVEY ESTABLISHMENT

REFERENCES

Boundaries	1:50,000
1st Edition	1:50,000
2nd Edition	1:50,000
3rd Edition	1:50,000
4th Edition	1:50,000
5th Edition	1:50,000
6th Edition	1:50,000
7th Edition	1:50,000
8th Edition	1:50,000
9th Edition	1:50,000
10th Edition	1:50,000
11th Edition	1:50,000
12th Edition	1:50,000
13th Edition	1:50,000
14th Edition	1:50,000
15th Edition	1:50,000
16th Edition	1:50,000
17th Edition	1:50,000
18th Edition	1:50,000
19th Edition	1:50,000
20th Edition	1:50,000
21st Edition	1:50,000
22nd Edition	1:50,000
23rd Edition	1:50,000
24th Edition	1:50,000
25th Edition	1:50,000
26th Edition	1:50,000
27th Edition	1:50,000
28th Edition	1:50,000
29th Edition	1:50,000
30th Edition	1:50,000
31st Edition	1:50,000
32nd Edition	1:50,000
33rd Edition	1:50,000
34th Edition	1:50,000
35th Edition	1:50,000
36th Edition	1:50,000
37th Edition	1:50,000
38th Edition	1:50,000
39th Edition	1:50,000
40th Edition	1:50,000
41st Edition	1:50,000
42nd Edition	1:50,000
43rd Edition	1:50,000
44th Edition	1:50,000
45th Edition	1:50,000
46th Edition	1:50,000
47th Edition	1:50,000
48th Edition	1:50,000
49th Edition	1:50,000
50th Edition	1:50,000
51st Edition	1:50,000
52nd Edition	1:50,000
53rd Edition	1:50,000
54th Edition	1:50,000
55th Edition	1:50,000
56th Edition	1:50,000
57th Edition	1:50,000
58th Edition	1:50,000
59th Edition	1:50,000
60th Edition	1:50,000
61st Edition	1:50,000
62nd Edition	1:50,000
63rd Edition	1:50,000
64th Edition	1:50,000
65th Edition	1:50,000
66th Edition	1:50,000
67th Edition	1:50,000
68th Edition	1:50,000
69th Edition	1:50,000
70th Edition	1:50,000
71st Edition	1:50,000
72nd Edition	1:50,000
73rd Edition	1:50,000
74th Edition	1:50,000
75th Edition	1:50,000
76th Edition	1:50,000
77th Edition	1:50,000
78th Edition	1:50,000
79th Edition	1:50,000
80th Edition	1:50,000
81st Edition	1:50,000
82nd Edition	1:50,000
83rd Edition	1:50,000
84th Edition	1:50,000
85th Edition	1:50,000
86th Edition	1:50,000
87th Edition	1:50,000
88th Edition	1:50,000
89th Edition	1:50,000
90th Edition	1:50,000
91st Edition	1:50,000
92nd Edition	1:50,000
93rd Edition	1:50,000
94th Edition	1:50,000
95th Edition	1:50,000
96th Edition	1:50,000
97th Edition	1:50,000
98th Edition	1:50,000
99th Edition	1:50,000
100th Edition	1:50,000



INDEX TO ADJOINING SHEETS

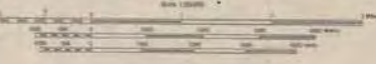
31 1/2	31 1/4	31 3/4
31 1/2	31 1/4	31 3/4
31 1/2	31 1/4	31 3/4
31 1/2	31 1/4	31 3/4

LAVAL
QUEBEC
31^{1/2} EAST HALF
FOURTH EDITION

Handwritten note: 1000 1500 1:50,000 1:50,000 1:50,000

Original Surveyed by the Army Survey Establishment, 1912-1913.
Revised by the Army Survey Establishment, 1924-1925.
Revised by the Army Survey Establishment, 1934-1935.
Revised by the Army Survey Establishment, 1944-1945.

Horizontal Scale: 1:50,000
Vertical Scale: 1:50,000
Projection: UTM
Datum: NAD 83



CONTAINING 1:50,000
AND 1:250,000 SCALE MAPS

CANADA

EDITION 1

31 H/5g



31 H/5g

ST LAWRENCE RIVER

MONTREAL AREA

LACHINE

SCALE 1:25,000

06584-1011
 060888
 (Subject to the Survey Commission, S.C. 11, 1981)
 060888 (7/7) (Metric, appearing on metric form and from countries
 using the metric system as designated herein)

Other useful series of publications are available in the form of French or German editions. Any other
 information, if it is desired, should be obtained from the
 Department of Geomatics Engineering, Ottawa, Ontario.
 Maps may be obtained from the Map Distribution Office,
 Department of Geomatics Engineering, Ottawa, Ontario.

CANADA (1981)
 UNIVERSAL TRANSVERSE MERCATOR MAP
 SERIES 18

PROVISIONAL MAP
 Subject to Correction

DATE	SCALE	EDITION
1981	1:25,000	1
1981	1:25,000	1
1981	1:25,000	1
1981	1:25,000	1

31 H/5g
 EDITION 1

© 3100 500 037 31H5g M61 CAR

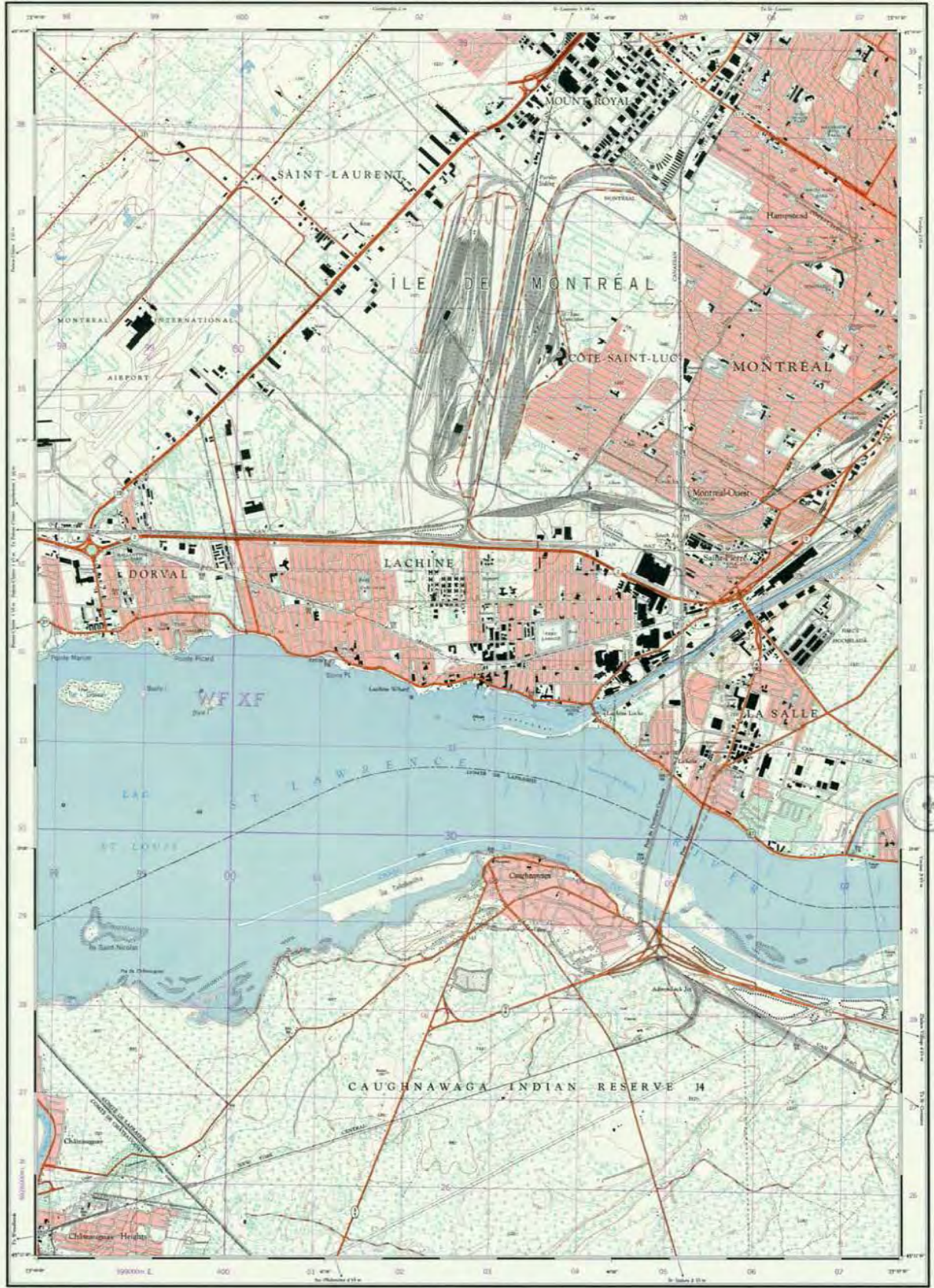
CANADA

EDITION 1

11 M 56

1:25,000

11 M 56



Note to the user: This map is printed on 100% recycled paper.



ONE THOUSAND METRE (3280.84 FEET) GRAPHIC SCALE ZONE 18

Copyright © 2002 by the ARCADIS BRUNNEN ENVIRONMENTAL A.S. This is a copyrighted work in 2002 under the Copyright Act of 1986.

Copyright © 2002 by the ARCADIS BRUNNEN ENVIRONMENTAL A.S. This is a copyrighted work in 2002 under the Copyright Act of 1986.

LACHINE QUÉBEC SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

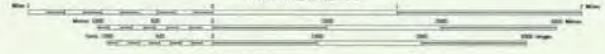


Table with 2 columns: Symbol and Description. Lists various map features like roads, rivers, and buildings.

CONTOUR INTERVAL: 10 FEET (3 METERS) IN THE MOUNTAIN AREA. Contour Interval: 5 METERS (16 FEET) IN THE REST OF THE MAP.

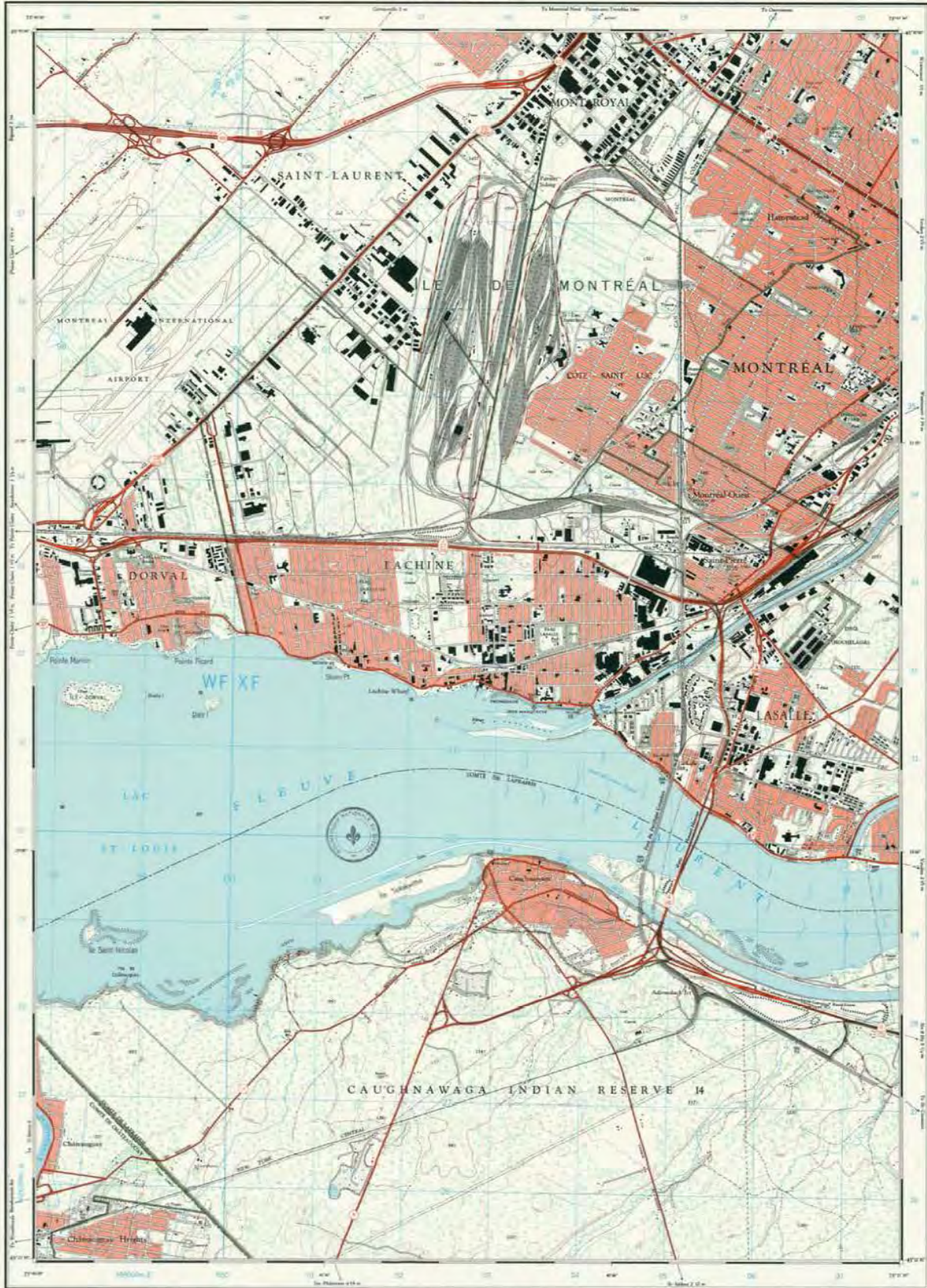
EDIFICES: ALL BUILDINGS ARE SHOWN AS FOOTPRINTS. BUILDINGS ARE NOT TO SCALE. BUILDINGS ARE SHOWN AS FOOTPRINTS.

Table with 2 columns: Symbol and Description. Lists various map features like roads, rivers, and buildings.

Table with 3 columns: Grid Easting, Grid Northing, and UTM Zone. Shows the grid coordinates for the map's location.

LACHINE 31 M 56 EDITION 1

G7400 125 C37 31M56 1023 CAR

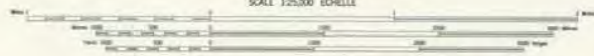


Produced by the MAPS AND CHARTING ESTABLISHMENT
DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
Information current as of 1966. © 1966. 57086-1/66
Data were derived from the Topographic Office
Department of Energy and Resources, Ottawa

LACHINE
QUÉBEC
SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

Produit par le BUREAU DE GÉOGRAPHIE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
Information à jour de 1966. © 1966. 57086-1/66
Les données proviennent du Bureau de Géographie du Centre
ministère de l'Énergie, des Ressources et de l'Environnement, Ottawa

Symbol	Description
[Symbol]	International Airport
[Symbol]	Other Airports
[Symbol]	Highways
[Symbol]	Roads
[Symbol]	Railways
[Symbol]	Canals
[Symbol]	Waterways
[Symbol]	Coastal Features
[Symbol]	Vegetation
[Symbol]	Contours
[Symbol]	Spot Heights
[Symbol]	Boundaries
[Symbol]	Other Features



CONTOUR INTERVAL: 10 FEET
Contours in Feet above Mean Sea Level
Niveau des Contours: 3 mètres
Niveau des Contours (au-dessus du niveau de la mer)
à l'échelle de 1:25,000
Interval: 3 m

SPOT HEIGHTS: 10 FEET
Contours in Feet above Mean Sea Level
Niveau des Contours: 3 mètres
Niveau des Contours (au-dessus du niveau de la mer)
à l'échelle de 1:25,000
Interval: 3 m

Symbol	Description
[Symbol]	Water
[Symbol]	Ice
[Symbol]	Shoreline
[Symbol]	Coastal Features
[Symbol]	Vegetation
[Symbol]	Contours
[Symbol]	Spot Heights
[Symbol]	Boundaries
[Symbol]	Other Features

Scale to
the map is
1:25,000
1:25,000



Symbol	Description
[Symbol]	Water
[Symbol]	Ice
[Symbol]	Shoreline
[Symbol]	Coastal Features
[Symbol]	Vegetation
[Symbol]	Contours
[Symbol]	Spot Heights
[Symbol]	Boundaries
[Symbol]	Other Features

ONE THOUSAND METRE
UN MILLE MÈTRES
ÉCHELLE 1:25,000

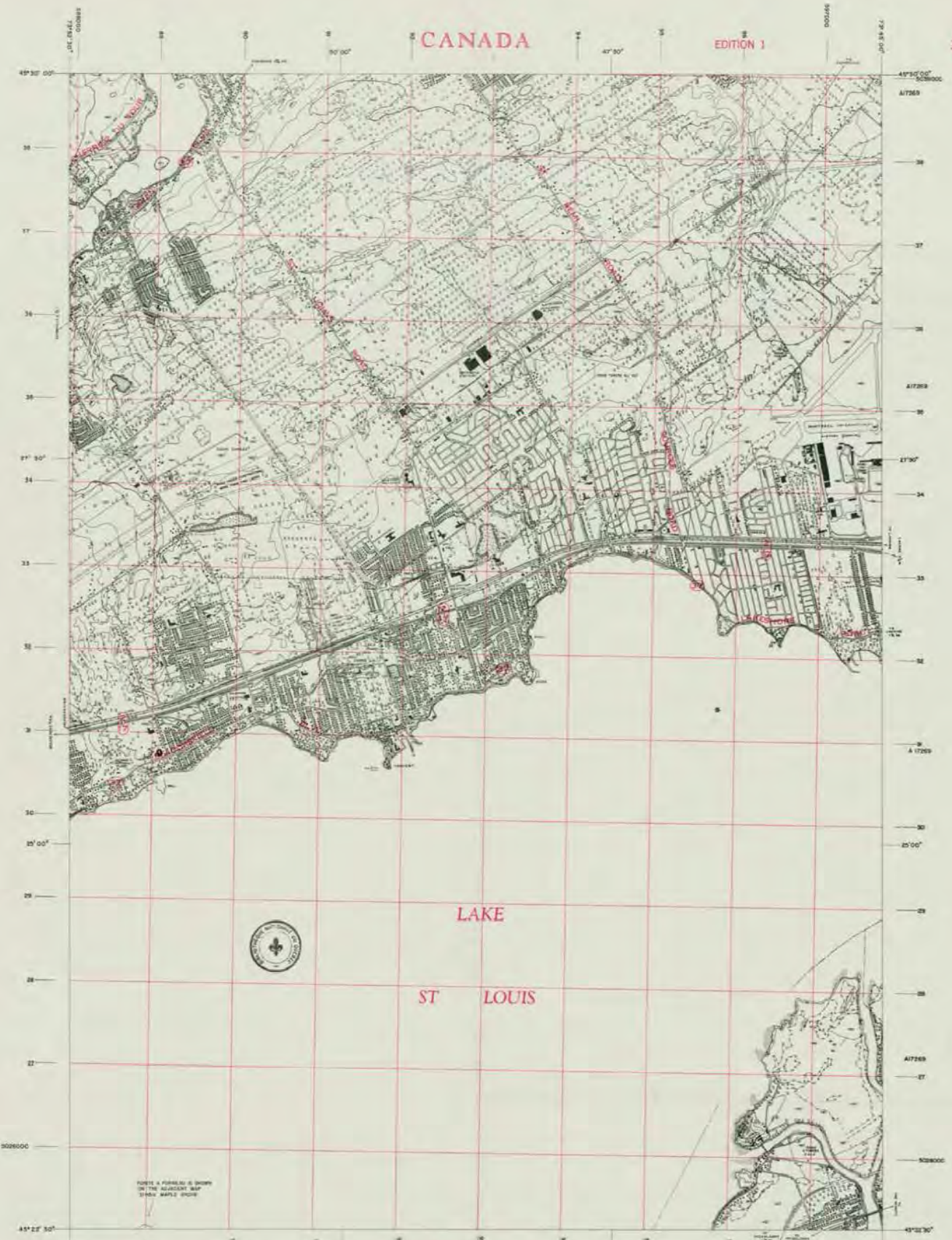
Symbol	Description
[Symbol]	Water
[Symbol]	Ice
[Symbol]	Shoreline
[Symbol]	Coastal Features
[Symbol]	Vegetation
[Symbol]	Contours
[Symbol]	Spot Heights
[Symbol]	Boundaries
[Symbol]	Other Features

LACHINE
311046
Édition 5

CANADA

EDITION 1

31 H/5f



MONTREAL AREA
 POINTE CLAIRE

SCALE 1:25,000

PROVISIONAL MAP
 Subject to Correction

Contour interval 20 feet
 Universal Transverse Mercator zone 18N
 Datum: North American 1983

31 H/5f	31 H/5g	31 H/5h
31 H/5i	31 H/5j	31 H/5k
31 H/5l	31 H/5m	31 H/5n

31 H/5f
 EDITION 1

G-3-103 125 C37 31H5E 1960 CAN

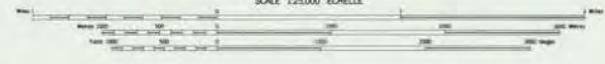


POINTE-CLAIRE QUÉBEC

SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

Carte de 1983, par le SERVICE TOPOGRAPHIQUE EN LANGES
FRANÇAIS de l'ARMÉE CANADIENNE, Québec, 1983.
Modifications de 1985, Québec, 1985.

Symbol	Feature	Symbol	Feature
[Symbol]	Water	[Symbol]	Highway
[Symbol]	Forest	[Symbol]	Railroad
[Symbol]	Urban	[Symbol]	Canal



CONTINENT INTERNATIONAL 4517
Échelle de 1:25,000
Travaux de Topographie
North American Datum 1983
MAGNÉTIC DECLINATION 11°50' WEST
AT CENTRE OF MAP (200)
Annual Change Increasing 0.8

REPUBLIQUE DES CHAMBERS DE HAUTE
Échelle de 1:25,000
Travaux de Topographie
North American Datum 1983
MAGNÉTIC DECLINATION 11°50' WEST
AT CENTRE OF MAP (200)
Annual Change Increasing 0.8

Symbol	Feature	Symbol	Feature
[Symbol]	Water	[Symbol]	Highway
[Symbol]	Forest	[Symbol]	Railroad
[Symbol]	Urban	[Symbol]	Canal

Scale 1:25,000
Edition 2

ONE THOUSAND METRE
MÉTRES
MONTREAU, QUÉBEC, MONTRÉAL
ZONE 18

INDEX D'ÉCHELLES DE SYSTÈME NATIONAL
DE RÉFÉRENCE INTERNATIONAL

1:50,000	1:25,000	1:10,000
1:25,000	1:10,000	1:5,000
1:10,000	1:5,000	1:2,500

INDEX TO GENERAL MAPS OF
THE NATIONAL TOPOGRAPHIC SERVICE

6540 525 07 3449 143 CAN

CANADA

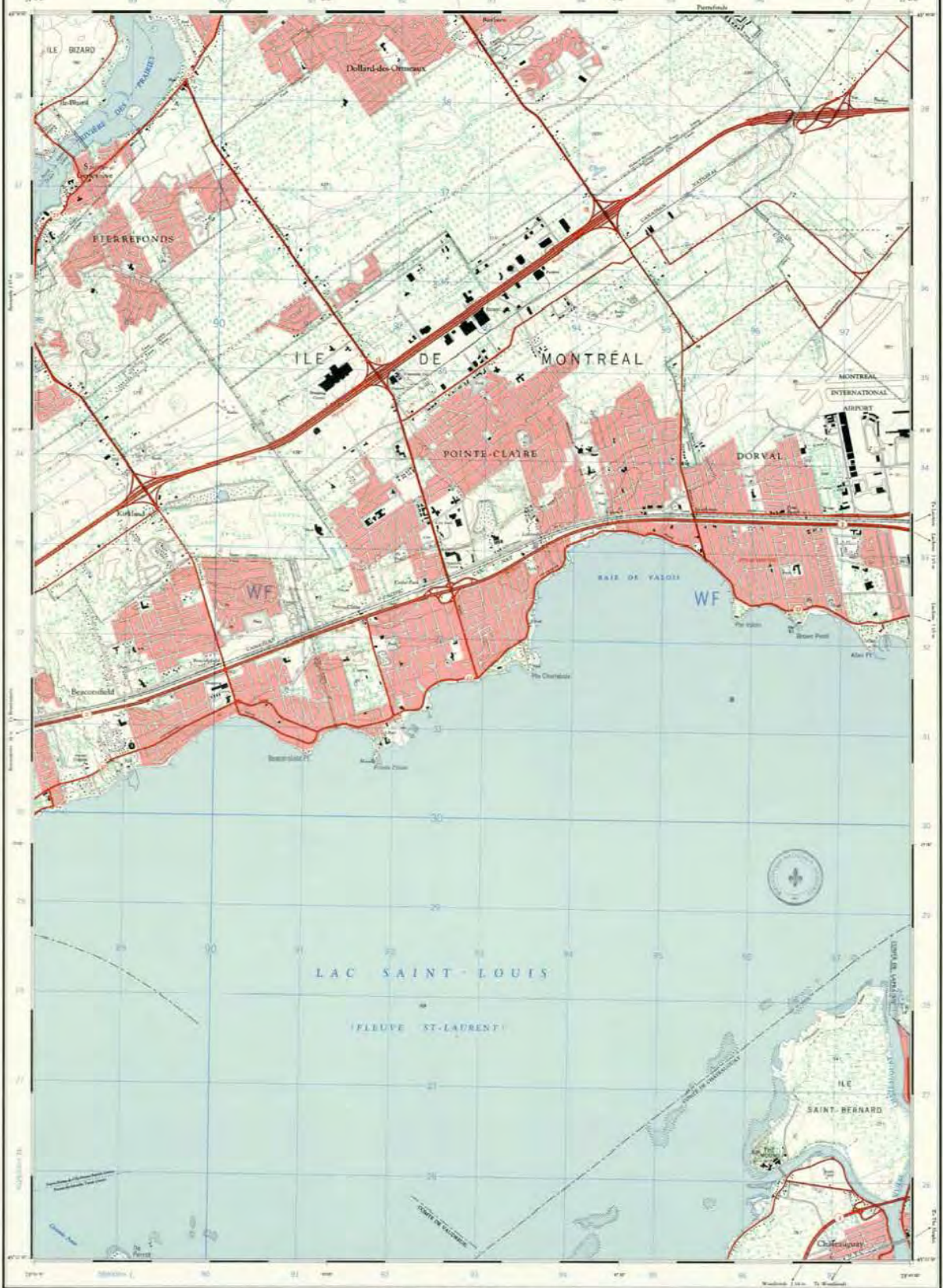
1:125,000

1:125,000

EDITION 3

3116/3

Refer to the index at the top left of this map.



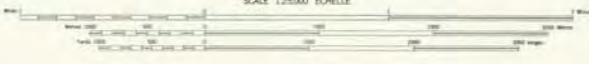
ONE THOUSAND METRE
UNITS: METERS, FEET AND
ZONE 18

Produced by the ADRIAN H. HAYES SURVEYING, S.L.C.
International mapsheet number is 3116/3. Former 3116.
Scale may be obtained from the map. Dimensions: 60cm
horizontal by 80cm vertical.

POINTE-CLAIRE
QUÉBEC
SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

Drawn on a revised TOPOGRAPHIC SURVEY
BASE MAP. Contour interval 2.5m or 8.2ft. Vertical datum
is M.S.L. of the Gulf of St. Lawrence. Horizontal datum
is the North American Datum, 1983.

Legend table with symbols for land use, infrastructure, and terrain features.



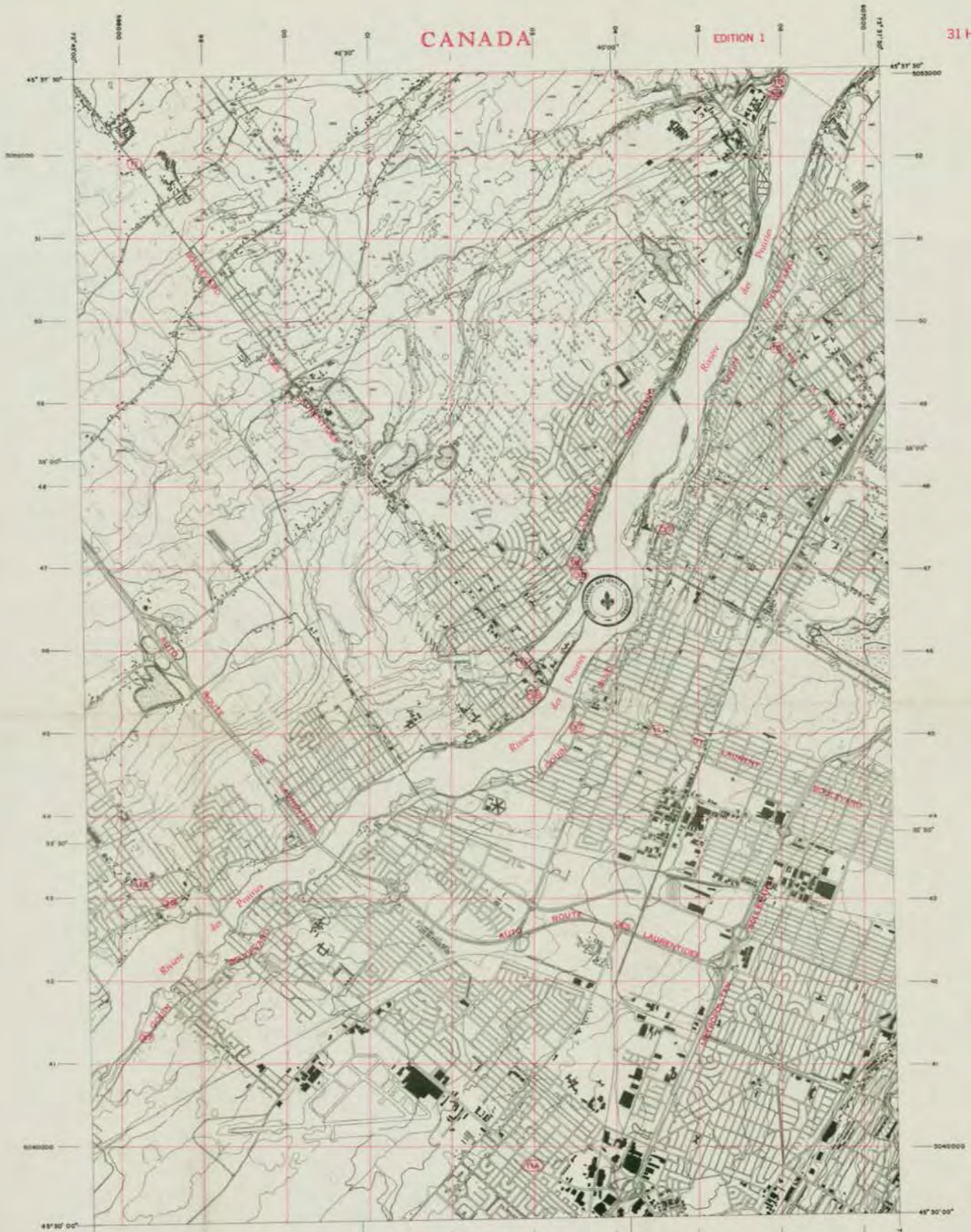
CONTOUR INTERVAL: 2.5 METERS
EQUIVAL: 8.2 FEET

EQUIVALENTES DELS CURVES DE NIVEL
EQUIVAL: 8.2 PEDES

Legend table with symbols for water bodies, vegetation, and other features.

Table with data for UTM grid zones and coordinates.

POINTE-CLAIRE
QUÉBEC
EDITION 3



Produced by the Army Service Corporation, W.C. 1962
 NOTE: Names appearing in this map have not been corrected
 by the Information Board on Geographical Names

**MONTREAL AREA
 PONT-VIAU**

SCALE 1:25,000



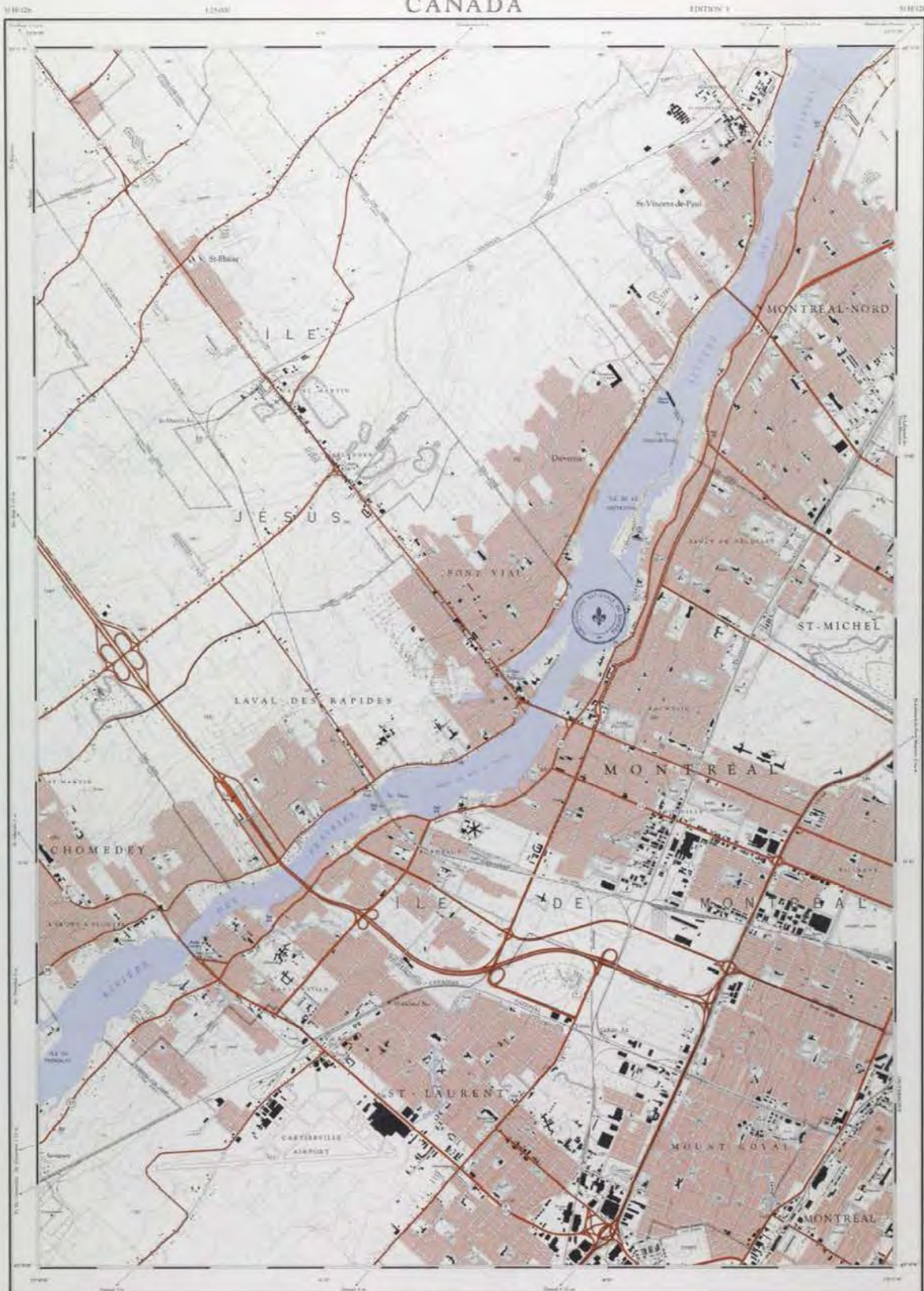
CONTOUR INTERVAL 10 FEET
 UNIVERSAL TRANSVERSE MERCATOR GRID
 ZONE 18
PROVISIONAL MAP
 Subject to Correction

When using sheets of this map as part of a map, the user is requested to
 report errors and omissions to the Information Board on Geographical Names,
 Department of Defense, Ottawa, Ontario, Canada K1P 5K6.

Scale may be obtained from the Map Distribution Office,
 both of maps and technical surveys. Offset is 15 centimeters.

SYMBOL	EXPLANATION	SYMBOL	EXPLANATION
(Symbol)	(Symbol)	(Symbol)	(Symbol)
(Symbol)	(Symbol)	(Symbol)	(Symbol)
(Symbol)	(Symbol)	(Symbol)	(Symbol)

G3400 425 C37 31426 1761 CAR



PONT-VIAU
 QUÉBEC
 SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

PROJETÉ SUR LA ZONE DE RÉFÉRENCE 18N U.T.M. (PROJ. CONFORME À LA ZONE DE RÉFÉRENCE 18N U.T.M.)

PROJETÉ SUR LA ZONE DE RÉFÉRENCE 18N U.T.M. (PROJ. CONFORME À LA ZONE DE RÉFÉRENCE 18N U.T.M.)

Symbol	Description
[Red line]	Autosoute
[Orange line]	Roadway
[Blue line]	River
[Green area]	Forest
[Brown area]	Urban area
[Black dots]	Buildings
[Black lines]	Streets
[Black lines]	Railways
[Black lines]	Canals
[Black lines]	Dikes
[Black lines]	Boundaries
[Black lines]	Contours
[Black lines]	Spot heights
[Black lines]	Water level
[Black lines]	Ice
[Black lines]	Shoreline
[Black lines]	Coastline
[Black lines]	Islands
[Black lines]	Peninsulas
[Black lines]	Points of interest
[Black lines]	Monuments
[Black lines]	Religious buildings
[Black lines]	Government buildings
[Black lines]	Industrial buildings
[Black lines]	Commercial buildings
[Black lines]	Residential buildings
[Black lines]	Public buildings
[Black lines]	Other buildings
[Black lines]	Other structures
[Black lines]	Other features



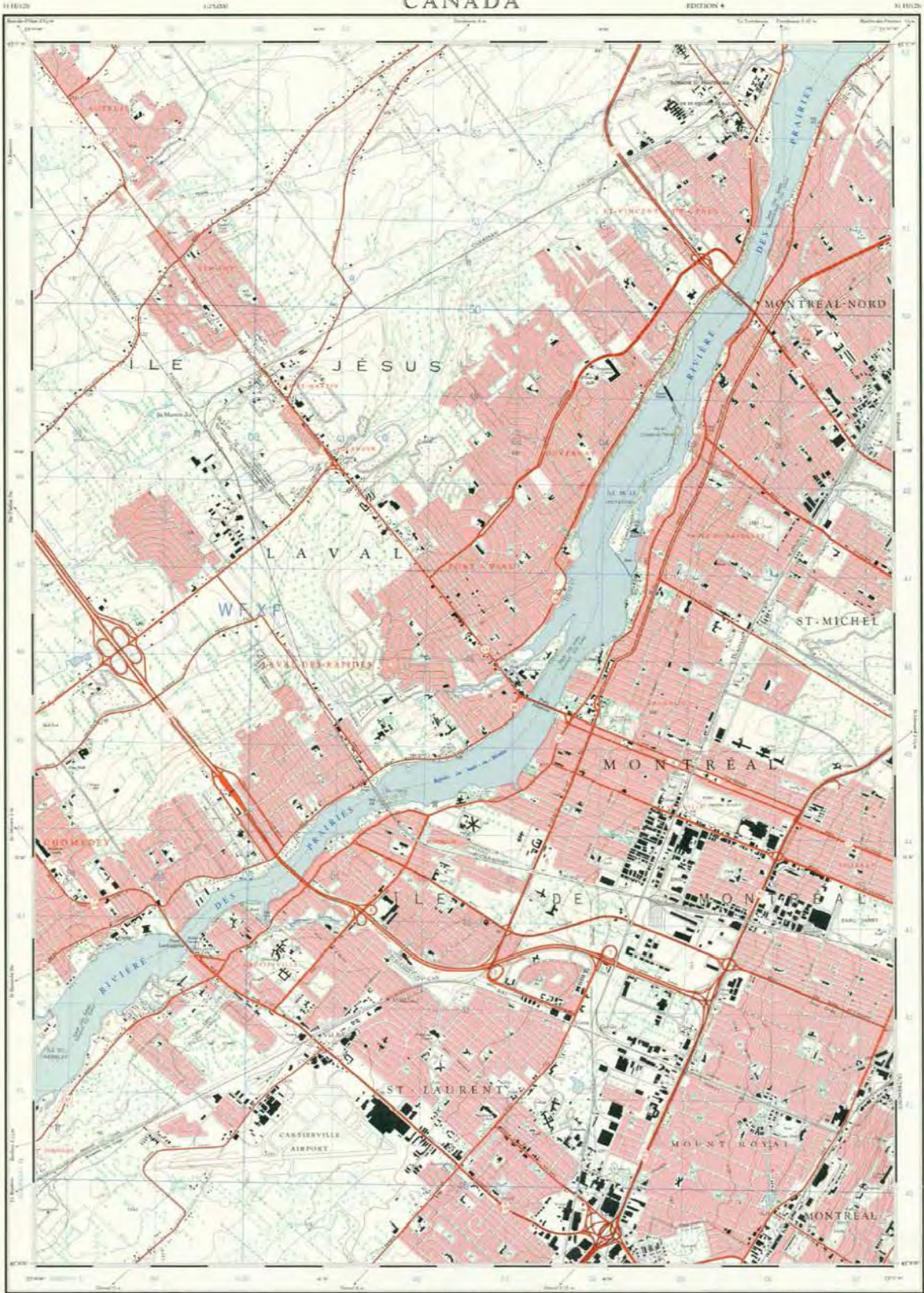
PROJETÉ SUR LA ZONE DE RÉFÉRENCE 18N U.T.M. (PROJ. CONFORME À LA ZONE DE RÉFÉRENCE 18N U.T.M.)

PROJETÉ SUR LA ZONE DE RÉFÉRENCE 18N U.T.M. (PROJ. CONFORME À LA ZONE DE RÉFÉRENCE 18N U.T.M.)

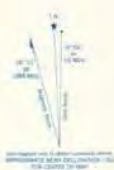
Symbol	Description
[Red line]	Autosoute
[Orange line]	Roadway
[Blue line]	River
[Green area]	Forest
[Brown area]	Urban area
[Black dots]	Buildings
[Black lines]	Streets
[Black lines]	Railways
[Black lines]	Canals
[Black lines]	Dikes
[Black lines]	Boundaries
[Black lines]	Contours
[Black lines]	Spot heights
[Black lines]	Water level
[Black lines]	Ice
[Black lines]	Shoreline
[Black lines]	Coastline
[Black lines]	Islands
[Black lines]	Peninsulas
[Black lines]	Points of interest
[Black lines]	Monuments
[Black lines]	Religious buildings
[Black lines]	Government buildings
[Black lines]	Industrial buildings
[Black lines]	Commercial buildings
[Black lines]	Residential buildings
[Black lines]	Public buildings
[Black lines]	Other buildings
[Black lines]	Other structures
[Black lines]	Other features



PONT-VIAU
 21 H128
 ÉDITION 3



Scale 1:50,000
 1:50,000
 1:50,000



SYMBOL	DESCRIPTION
[Symbol]	Point de repère géodésique
[Symbol]	Point de repère astronomique
[Symbol]	Point de repère triangulaire
[Symbol]	Point de repère gravimétrique
[Symbol]	Point de repère altimétrique
[Symbol]	Point de repère de nivellement
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par géométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par trigonométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par barométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie différentielle
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie relative
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie absolue

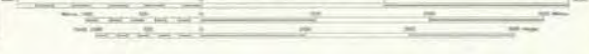
ONE THOUSAND METRE
 UN MILLE MÈTRES
 ZONE 18

Produced by the **MAPPING AND CHARTING ESTABLISHMENT**
 DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES
 1100 COLLEGE STREET, OTTAWA, K1P 6L7
 Canada Map of Information: Map Distribution Office,
 Department of Energy, Mines and Technical Surveys.

Université du Québec
 SEP. 1979
 Cartographie - 1975

SYMBOL	DESCRIPTION
[Symbol]	Point de repère géodésique
[Symbol]	Point de repère astronomique
[Symbol]	Point de repère triangulaire
[Symbol]	Point de repère gravimétrique
[Symbol]	Point de repère altimétrique
[Symbol]	Point de repère de nivellement
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par géométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par trigonométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par barométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie différentielle
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie relative
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie absolue

PONT-VIAU
 QUÉBEC
 SCALE 1:50,000 ÉCHELLE



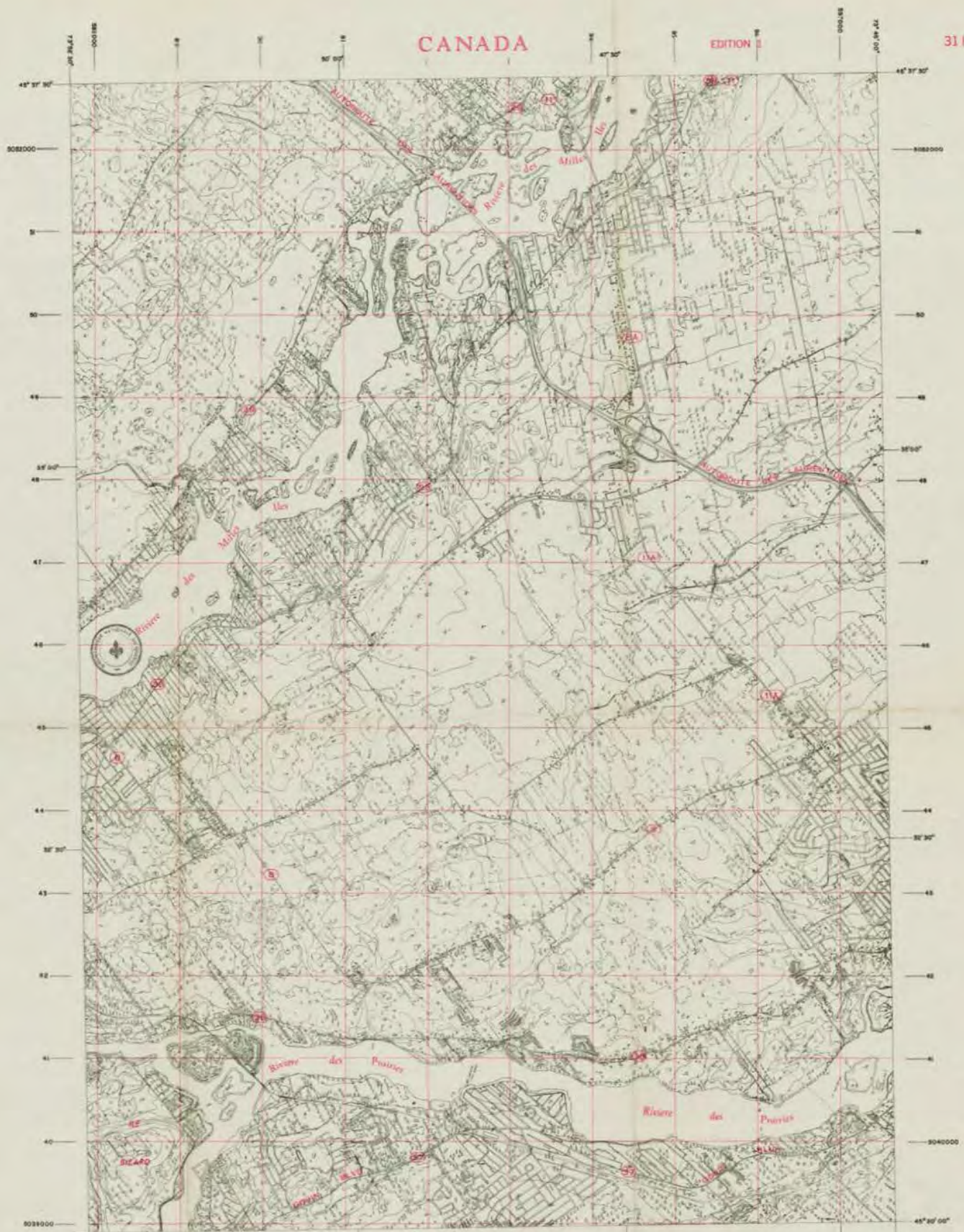
Cartographie de Pont-Viau (1975)
 Pont-Viau (1975) (Scale 1:50,000)
 Pont-Viau (1975) (Scale 1:50,000)
 Pont-Viau (1975) (Scale 1:50,000)
 Pont-Viau (1975) (Scale 1:50,000)

Produit par le **PERFECTS DE CARTOGRAPHIE**
 DÉPARTEMENT DES RESSOURCES NATURELLES
 1100 COLLEGE STREET, OTTAWA, K1P 6L7
 Carte de l'information: Bureau de distribution des cartes,
 Ministère de l'énergie, des mines et des techniques.

SYMBOL	DESCRIPTION
[Symbol]	Point de repère géodésique
[Symbol]	Point de repère astronomique
[Symbol]	Point de repère triangulaire
[Symbol]	Point de repère gravimétrique
[Symbol]	Point de repère altimétrique
[Symbol]	Point de repère de nivellement
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par géométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par trigonométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par barométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie différentielle
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie relative
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie absolue

SYMBOL	DESCRIPTION
[Symbol]	Point de repère géodésique
[Symbol]	Point de repère astronomique
[Symbol]	Point de repère triangulaire
[Symbol]	Point de repère gravimétrique
[Symbol]	Point de repère altimétrique
[Symbol]	Point de repère de nivellement
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par géométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par trigonométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par barométrie
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie différentielle
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie relative
[Symbol]	Point de repère de nivellement par altimétrie absolue

PONT-VIAU
 31 H 12b
 EDITION 4

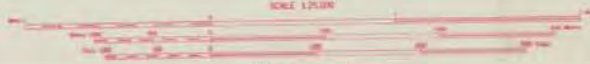


31 H / 12c

Approved by the Army Survey Establishment, W.C. 1961
 NOTE: Names appearing on this map have not been corrected by the Canadian Bureau of Geographic Names.

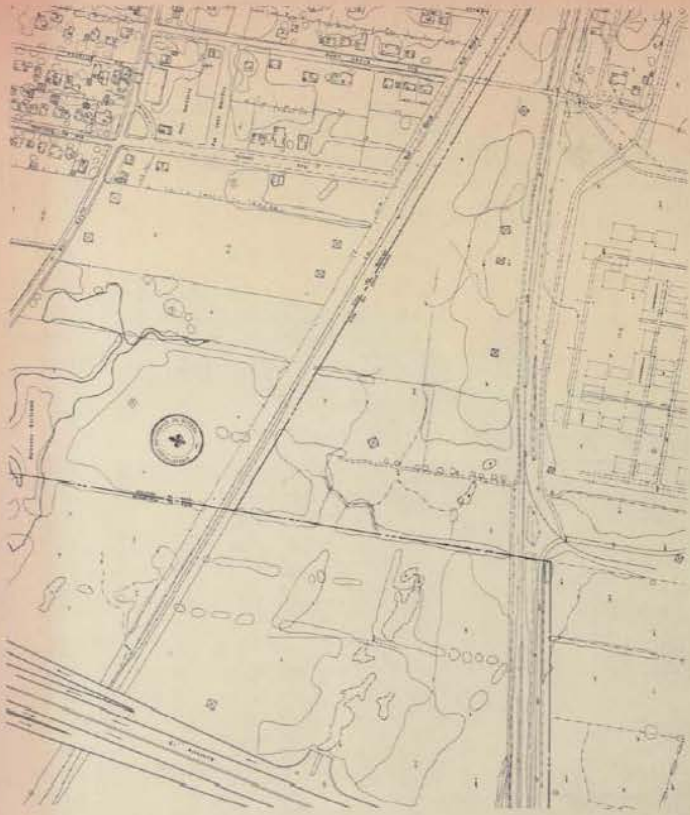
Some markings on this map are not shown on the ground. They are shown for reference only. They do not represent actual features. All names are in French. Maps will be revised as required.
 Details may be obtained from the Map Distribution Office, Dept. of Mines and Technical Surveys, Ottawa, at 25 cents per copy.

MONTREAL AREA
STE ROSE
 SCALE 1:25,000



Contours shown in red
 elevation: 100 meters above sea level
PROVISIONAL MAP
 Subject to Correction

SYMBOL	DESCRIPTION	SYMBOL	DESCRIPTION
[Symbol]	ROAD	[Symbol]	RAILROAD
[Symbol]	RAILROAD	[Symbol]	RAILROAD
[Symbol]	RAILROAD	[Symbol]	RAILROAD
[Symbol]	RAILROAD	[Symbol]	RAILROAD



SERVICE	ETCO	219-41
CHARITATION		
LIBRARY		
U.S.A.		





MONTREAL

Scale: 1:50,000

Map Information:

- Scale: 1:50,000
- Projection: UTM
- Zone: 18N
- Datum: NAD 83
- Units: Meters
- Accuracy: ± 1.00 m
- Source: 1998
- Author: M.T.F.
- Editor: M.T.F.
- Printer: M.T.F.

Legend:

- Public Land
- Private Land
- Water
- Forest
- Urban
- Industrial
- Commercial
- Residential
- Other

Index:

1-10	11-20	21-30	31-40	41-50
51-60	61-70	71-80	81-90	91-100

3111 12-200-0102

LÉGENDE

- Bâtiement et adresses
- Nombre d'étages
- Sous-sol utilisé par un autre bâtiment que le bâtiment principal
- Réseaux hauts comme Réseaux
- Réseaux et d'air
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hangar
- Garage
- Chemin
- Limite de terrain et numéros de subdivision
- Mur
- Chemin de fer
- Pylône
- Monument
- Case délimitation
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Enseigne
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Défilé
- Remblais
- Placette
- Paveux
- Numéro de cadastre
- Longueur de chaussée

UTILISATION DU SOL

20-11	20-12
20-13	20-14



**SERVICE DE L'HABITATION
ET DE L'URBANISME**

**VILLE DE
MONTRÉAL**



807-10, AVENUE DE LA
CORRECTION

ÉCHELLE
1 : 1 000

REVISÉ
1964

PLAN NO
220-42

ÉLABORÉ PAR : M. J. G. / RÉVISÉ PAR : M. J. G.



LÉGENDE

- Bâtiment et adresses
- Nombre d'étages
- Soit au-dessus
- Soit au-dessous
- de celui du rez-de-chaussée
- Idage haut comme étage
- Idage bas et demi
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hangar
- Garage
- Chemin
- Chemin de fer
- Limites de terrain et numéros de subdivision
- Jardin
- Chemin de fer
- Pylône
- Monument
- Date d'élévation
- Andre isolé
- Surface boisée
- Enseigne
- Plue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Débâti
- Rambaldi
- Pièce
- Plaqueaux
- Numéro de cadastre
- Lequel d'une rue de chaussée



UTILISATION DU SOL

100-45	201-45		
200-45	201-42		

SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME

VILLE DE MONTRÉAL



GUY H. LEBLANC, P.É.
DIRECTEUR

ÉCHELLE
1 : 1 000

PLAN N°
220-42

PROJET DE PLAN D'URBANISME
RUE DE LA SERRAVALLE
RUE DE LA SERRAVALLE
RUE DE LA SERRAVALLE





LÉGENDE

- Bâtiment et adresse
- Nombre d'étages
- Sol - sol utilisé par un autre occupant que celui du rez-de-chaussée
- étage haut comme 2 étages
- étage et demi
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hangar
- Garage
- Chemin
- Limite de terrain et numéros de subdivision
- Mur
- Chemin de fer
- Pylône
- Monument
- Cote d'élévation
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Enseigne
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Débris
- Remblais
- Piscine
- Parcelles
- Numéros de cadastre
- Largeur de chaussée
- Longueur de rue



UTILISATION DU SOL

220-41	220-42
220-43	220-44

SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME

VILLE DE MONTRÉAL



1007-11, 1007-12, 1007-13, 1007-14, 1007-15, 1007-16, 1007-17, 1007-18, 1007-19, 1007-20, 1007-21, 1007-22, 1007-23, 1007-24, 1007-25, 1007-26, 1007-27, 1007-28, 1007-29, 1007-30, 1007-31, 1007-32, 1007-33, 1007-34, 1007-35, 1007-36, 1007-37, 1007-38, 1007-39, 1007-40, 1007-41, 1007-42, 1007-43, 1007-44, 1007-45, 1007-46, 1007-47, 1007-48, 1007-49, 1007-50, 1007-51, 1007-52, 1007-53, 1007-54, 1007-55, 1007-56, 1007-57, 1007-58, 1007-59, 1007-60, 1007-61, 1007-62, 1007-63, 1007-64, 1007-65, 1007-66, 1007-67, 1007-68, 1007-69, 1007-70, 1007-71, 1007-72, 1007-73, 1007-74, 1007-75, 1007-76, 1007-77, 1007-78, 1007-79, 1007-80, 1007-81, 1007-82, 1007-83, 1007-84, 1007-85, 1007-86, 1007-87, 1007-88, 1007-89, 1007-90, 1007-91, 1007-92, 1007-93, 1007-94, 1007-95, 1007-96, 1007-97, 1007-98, 1007-99, 1007-100

ÉCHELLE	REVISE	PLAN NO
1 : 1000	1962	220-43

PROJET DE PLAN D'URBANISME ET DE L'URBANISME
 LE PLAN D'URBANISME ET DE L'URBANISME A ÉTÉ ÉLABORÉ PAR LE SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL
 ÉCHELLE: 1:1000 DATE: 1962 N°: 220-43

LÉGENDE

- Bâtiment et adresses
- Nombre d'étages
- Sous-sol
- Utilisé par un autre occupant que le propriétaire
- Réage haut comme rez-de-chaussée
- L'étage et demi
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hangar
- Garage
- Chemin
- Mur
- Chemin de fer
- Pylône
- Monument
- Cote d'élévation
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Emergence
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limites de la Ville de Montréal
- Remblais
- Placine
- Poteaux
- Numéro de cadastre
- Longueur
- Largeur de chaussée



UTILISATION DU SOL

**SERVICE DE L'HABITATION
ET DE L'URBANISME**

**VILLE DE
MONTRÉAL**



8075, avenue de
l'Énergie

ÉCHELLE	REVISÉ	PLAN NO
1 / 1000		220-43



LÉGENDE

- Bâtiment et adresses
- Nombre d'étages utilisés
- Sous-sol ou étage de rez-de-chaussée
- Étage haut comme déviation
- Étage et demi
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hangar
- Garage
- Chemin
- Mur
- Limite de terrain et Numéro de subdivision
- Chemin de fer
- Pyllône
- Monument
- Côte de dénivelé
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Enseigne
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Débris
- Ramassis
- Piscine
- Placeaux
- Numéro de cadastre
- Longueur
- Largeur
- ou d'ouverture



UTILISATION DU SOL

100-45	100-46	100-47
100-48	100-49	100-50
100-51	100-52	100-53

SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME
VILLE DE MONTRÉAL



PLAN N° 221-42
 ÉCHELLE 1:1000
 RÉVISÉ le 15/05/72
 D'après le plan de zonage de la Ville de Montréal



LÉGENDE

- Bâtiment et adresse
- Nombre d'étages
- Sous-sol utilisé ou un autre occupant que celui du rez-de-chaussée
- Étage haut comme 2 étages
- Étage et demi
- Cour intérieure
- Nombre de logements
- Nombre de chambres
- Hangar
- Garage
- Chemin
- Limite de terrain et numéros de subdivision
- Mur
- Chemin de fer
- Pylône
- Monument
- Cote d'élévation
- Arbre isolé
- Surface boisée
- Enseigne
- Rue à sens unique
- Ligne homologuée
- Limite de la Ville de Montréal
- Débris
- Remblai
- Piscine
- Poteaux
- Numéro de cadastre
- Largeur de chaussée, de rue



UTILISATION DU SOL

	220-41	220-42	
	220-43	220-44	

SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME

VILLE DE MONTRÉAL



DU 16 LÉVIER 1971
DIRECTEUR

ÉCHELLE 1 : 1000	REVISE 1971-72 1973-74 1975-76	PLAN N° 220-43
----------------------------	--	---------------------------------

AVANT D'UTILISER LES DONNÉES DE CE PLAN, LE PROPRIÉTAIRE DOIT S'ASSURER QUE LES DONNÉES SONT À JOUR ET CORRESPONDENT À LA SITUATION ACTUELLE. LE SERVICE DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME NE SAISIT PAS LA RESPONSABILITÉ DE LA PRÉCISION DES DONNÉES FOURNIES SUR CE PLAN.



LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS
LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS	LAZARUS

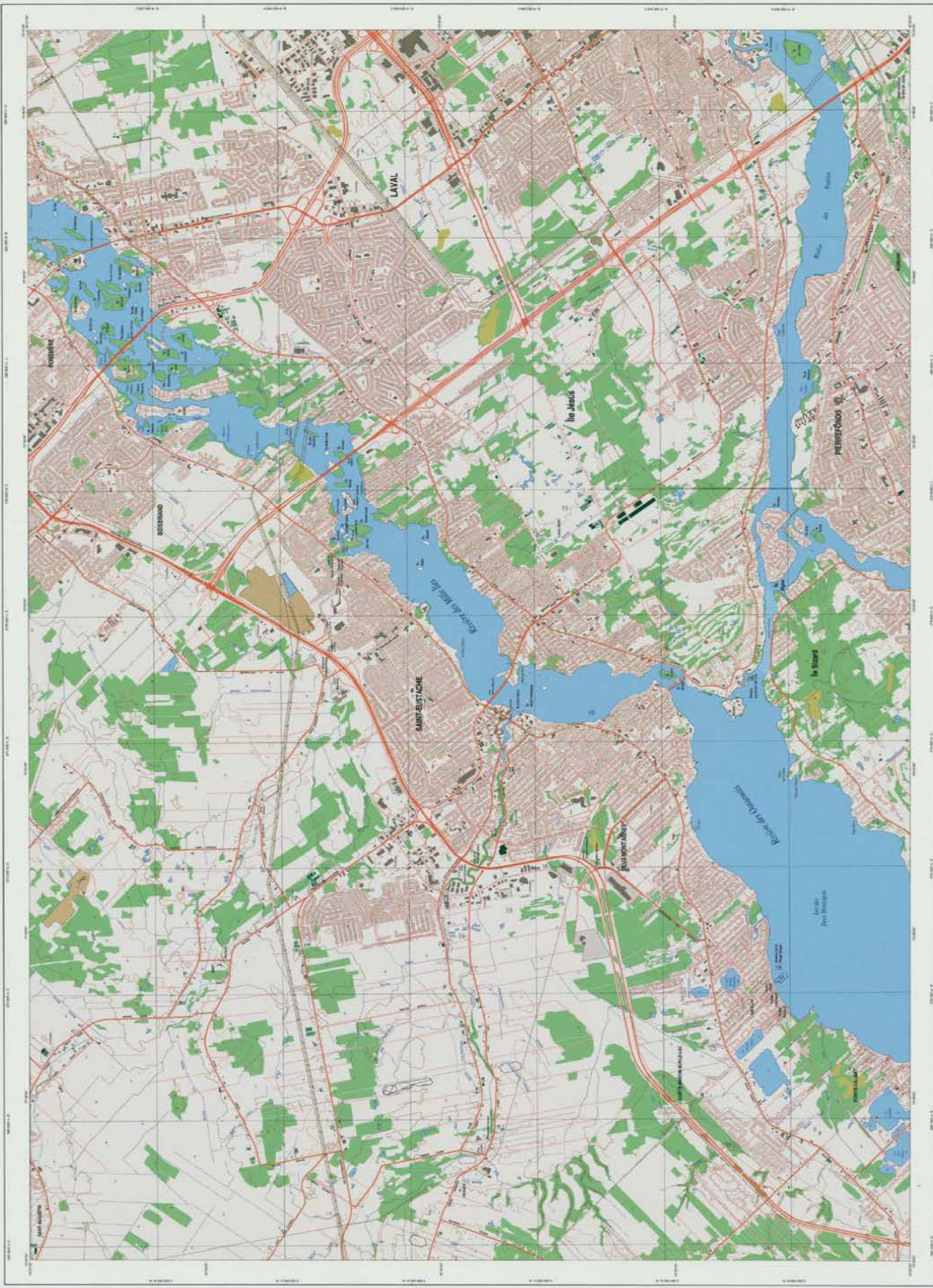


ÉCHELLE 1:50 000
 1:50 000
 1:50 000

PROJETÉ PAR LE SERVICE DE LA TOPOGRAPHIE
 LE 15 MARS 1988
 RÉVISÉ PAR LE SERVICE DE LA TOPOGRAPHIE
 LE 15 MARS 1988

PROJETÉ PAR LE SERVICE DE LA TOPOGRAPHIE
 LE 15 MARS 1988
 RÉVISÉ PAR LE SERVICE DE LA TOPOGRAPHIE
 LE 15 MARS 1988

PROJETÉ PAR LE SERVICE DE LA TOPOGRAPHIE
 LE 15 MARS 1988
 RÉVISÉ PAR LE SERVICE DE LA TOPOGRAPHIE
 LE 15 MARS 1988



ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS
ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS
ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS
ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS
ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS

LAVAL
3161 18-000-0101



REMARQUES

1. Les données de ce plan sont issues de la base de données de la Ville de Laval. Elles sont fournies à titre d'information et ne constituent pas une garantie de précision.

2. Les données de ce plan sont susceptibles de changer sans préavis. Les utilisateurs sont invités à consulter régulièrement les mises à jour de ce plan.

3. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des sources d'information utilisées.

4. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des échelles utilisées.

5. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des projections utilisées.

6. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de mesure utilisées.

7. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de traitement utilisées.

8. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de validation utilisées.

9. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de contrôle utilisées.

10. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de vérification utilisées.

11. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de validation utilisées.

12. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de contrôle utilisées.

13. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de vérification utilisées.

14. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de validation utilisées.

15. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de contrôle utilisées.

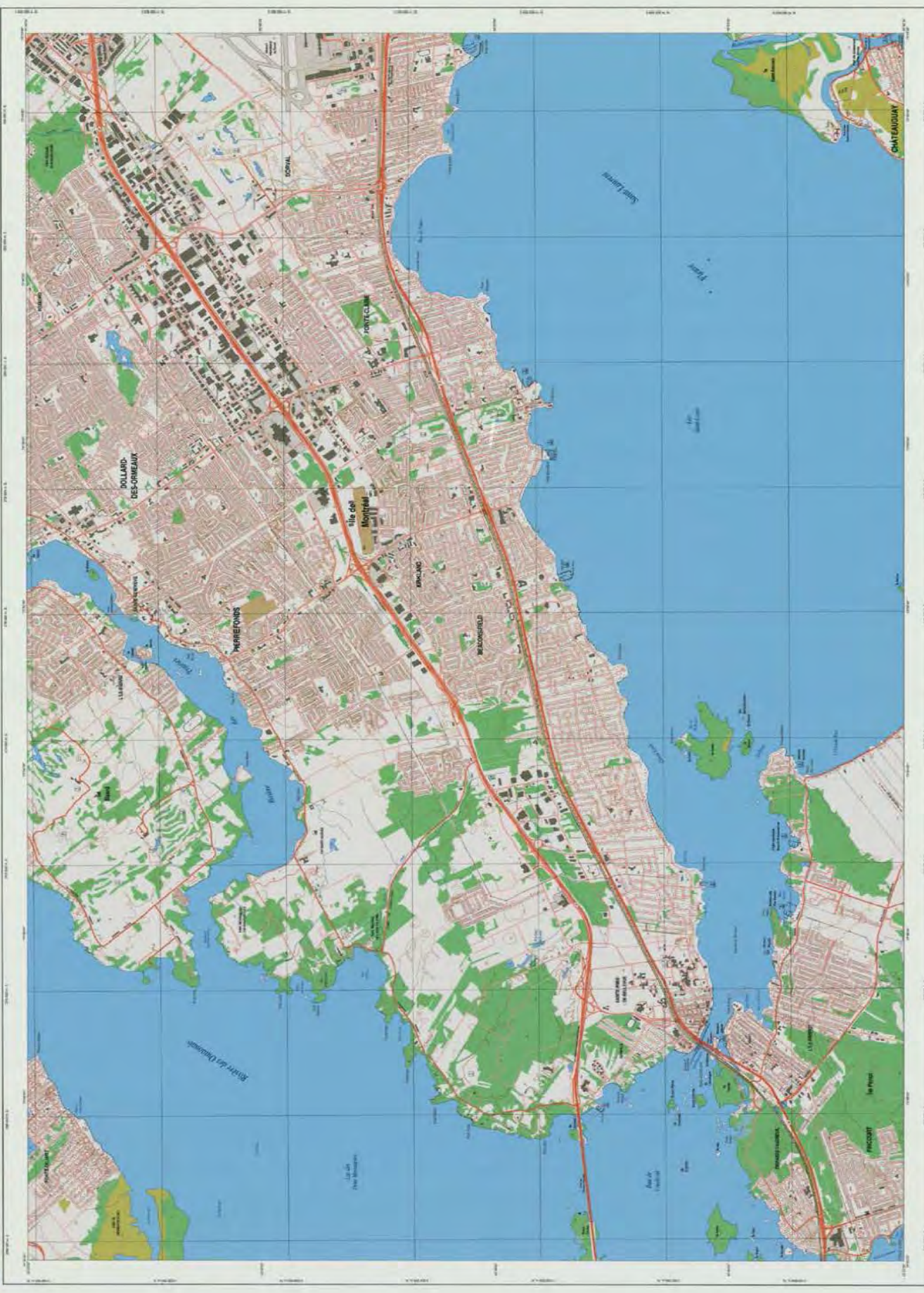
16. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de vérification utilisées.

17. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de validation utilisées.

18. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de contrôle utilisées.

19. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de vérification utilisées.

20. Les données de ce plan sont susceptibles de varier en fonction des méthodes de validation utilisées.



Échelle	1:50,000
Projections	UTM
Altitude	en mètres
Source	IGN

PIERREFONDS
3191 05-206-2201

Échelle
1:50,000

Projections
UTM

Altitude
en mètres

Source
IGN

Échelle
1:50,000

Projections
UTM

Altitude
en mètres

Source
IGN

Échelle
1:50,000

Projections
UTM

Altitude
en mètres

Source
IGN

Échelle
1:50,000

Projections
UTM

Altitude
en mètres

Source
IGN

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Accueil > ISCF > Résultats d'interrogation

Résultats d'interrogation

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE L'INTERROGATION	
Critères:	<ul style="list-style-type: none">Province/Territoire : Québec Choisir des critères supplémentaires...
Clé de tri:	Identificateur du RSCF (ascendant)
Sites trouvés:	2 349

Autres vues

Choisissez un autre point de vue : [Carte](#) [XML](#) [CSV](#) [Rapport financier](#)

Options du rapport

Appliquer des couleurs par :

Résultats par Nom et Lieu

Changer la vue du sommaire : [Contaminants et Media](#) [Incidence du site](#)

Identificateur de l'ISCF Nom du Site	Municipalité et Province, ou Pays	Organisation déclarante (Légende)
00000410 Battures aux Loups Marins, ancien FP, cédé	Saguenay, QC	DFO
00000448 69 - Mohawks of Kanesatake - 06095 - KANESATAKE LANDS / 2000078398	Kanesatake, QC	IIA
00000467 84 - Montagnais de Unamen Shipu - 06109 - ROMAINE 2 - 0302094305	Côte-Nord-du-Golfe- du-Saint-Laurent, QC	IIA
00000529 78 - Les Atikamekw de Manawan - 06104 - COMMUNAUTÉ ATIKAMEKW DE MANAWAN - 0302216505	Manawan, QC	IIA
00000530 77 - Conseil des Atikamekw de Wemotaci - 06103 - COMMUNAUTÉ DE WEMOTACI - 0302216605	Wemotaci, QC	IIA
00000567 57 - Eastmain - 06132 - EASTMAIN - 0302216305	Eastmain, QC	IIA
00000568 79 - Atikamekw d'Opitciwan - 06105 - OBEDJIWAN 28 - 0302216705	Obedjiwan, QC	IIA

34587))		
<u>00024559</u> Alignement avant de l'île Chrétien – Autour de l'ancienne base d'aide à la navigation	Saint-Anicet, QC	DFO
<u>00024579</u> Autoroute 15	Montréal, QC	CCB
<u>00024580</u> 312-C05 Ancien réservoir pétrolier près de la voie ferrée	Laval, QC	PEN
<u>00024586</u> Moulin à scie du Lac-à-la-Pêche	Shawinigan, QC	CAP
<u>00024587</u> Pointe de l'Île des Cinq	Shawinigan, QC	CAP
<u>00024588</u> Générateur et ancien réservoir du refuge Wabénaki	Shawinigan, QC	CAP
<u>00024589</u> Camp forestier du Lac du Coude	Saint-Roch-de-Mékinac, QC	CAP
<u>00024590</u> Camp forestier du Lac Waber	Shawinigan, QC	CAP
<u>00024591</u> Réservoir du camping Wapizagonke-Nord	Shawinigan, QC	CAP
<u>00024592</u> Réservoir du Lac Édouard	Shawinigan, QC	CAP
<u>00024594</u> Garage Rivière-à-la-Pêche	Shawinigan, QC	CAP
<u>00024597</u> Technoparc - Saint-Laurent	Montréal, QC	MOT
<u>00024613</u> Institut des matériaux industriels	Boucherville, QC	NRC
<u>00024616</u> 352-L02 Ancien lieu d'enfouissement	La Macaza, QC	PEN
<u>00024626</u> 341-C01 Archambault - Réservoir souterrain de produits pétroliers (Sud-ouest du bâtiment U)	Sainte-Anne-des-Plaines, QC	PEN
<u>00024630</u> 342-L01 Complexe Sainte-Anne-des-Plaines - Pointe ouest de la propriété	Sainte-Anne-des-Plaines, QC	PEN
<u>00024639</u> 312-C04 Ancien entrepôt de sel de déglacage	Laval, QC	PEN
<u>00024640</u> 312-C08 Ancien réservoir pétrolier	Laval, QC	PEN
<u>00024641</u> 312-C07 Établissement Montée St-François - Ancien zone d'entreposage de charbon près du bâtiment C-2	Laval, QC	PEN

Site 14.3		
06959085 Site 14.4	Montréal, QC	CAP
06959086 Site 15.2	Montréal, QC	CAP
06959088 Site 15.6	Montréal, QC	CAP
06959089 Site 15.7	Montréal, QC	CAP
06959090 Site 16.1 Bassin Peel	Montréal, QC	CAP
06959091 Site 02.3	Montréal, QC	CAP
06972001 Marina Pointe-Picard - sédiments	Dorval, QC	DND
06972002 Champ de tir et Camp Farnham	Farnham, QC	DND
06985001 Ancien site d'entraînement des pompiers	Montréal, QC	MOT
06985002 Dépôt C - occupé par un locataire	Montréal, QC	MOT
06985003 Site vacant du lot 12 - Site d'entraînement des pompiers no 2	Montréal, QC	MOT
06985004 Lot 9 - Ancien dépôt pétrolier	Montréal, QC	MOT
06985005 Centre de Support Electrique	Montréal, QC	MOT
06985006 Site H	Montréal, QC	MOT
06985007 site vacant du lot no 12	Montréal, QC	MOT
06985008 Installation de navigation aérienne : ASDE - radar de surveillance des terminaux	Montréal, QC	MOT
07013001 Bâtiment E	Montréal, QC	SVC
07048001 Édifice Normand-Maurice	Montréal, QC	SVC
07070001 Site d'emplacement militaire	Saint-Jean-sur-Richelieu, QC	DND
07070002 Site d'emplacement militaire	Montréal, QC	DND

Ancien site de brûlage et de grenades, RDDC-Sud		
29757020 Ancienne zone d'impact (ricochet) bloc Donnacona (ZIP 5)	Shannon, QC	DND
29757021 Sentier principal, bloc Donnacona (ZIP 6)	Shannon, QC	DND
29757022 Ancienne butte d'arrêt du bâtiment 235, RDDC-Sud	Québec, QC	DND
29757023 Ancien site de démolition & dépotoir résidus (N4-1), RDDC-N	Saint-Gabriel-de-Valcartier, QC	DND
29757024 Fossé Exutoire Nord, RDDC-Nord	Saint-Gabriel-de-Valcartier, QC	DND
29757025 Buttes de tir 207 et 211, RDDC-Sud (S6)	Québec, QC	DND
29757026 Perchlorate (secteur administratif)	Saint-Gabriel-de-Valcartier, QC	DND
29797006 Ferme de recherches de Frelighsburg	Frelighsburg, QC	AGR
29880001 Lac-Daigle - RX, ancien site de communications, cédé	Sept-Îles, QC	DFO
29962001 Batiscan	Batiscan, QC	DFO
30058001 Rimouski, port de - feu postérieur	Rimouski, QC	DFO
30146001 Baie Johan Beetz	Baie-Johan-Beetz, QC	DFO
30161002 Terrain lot 1558. Maison, cabanon et deux rés. HT	Les Îles-de-la-Madeleine, QC	DFO
30406001 sédiments du port	Cacouna, QC	MOT
30458001 Sédiments autour du quai de Mont Louis et matériaux dans le quai	Saint-Maxime-du-Mont-Louis, QC	MOT
30462001 Louiseville	Louiseville, QC	DFO
30770002 ST-GODEFROI (PPB, LOT TERRESTRE, CAPITAINERIE, SOLS)	Saint-Godefroi, QC	DFO
30939001 643,645, 655 and 655A Montée de Liesse; Lots 1 892 534 et 1 892 535	Montréal, QC	SVC
30981001 L'ANSE-À-VALLEAU (PPB, LOT TERRESTRE, CENTRE ADMINISTRATIF, COIN N-E)	Gaspé, QC	DFO

HATCH



Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) -
Système de transport collectif de l'Ouest-
de-l'Île, via l'aéroport

5 Place Ville-Marie, 10 étage
Montréal (Qc) H3B 2G2

Annexe B

Répertoire de sites contaminés et de sites d'équipements pétroliers du MDDELCC

Répertoire des terrains contaminés (MDDELCC)

No fiche	Nom du dossier	Adresse	MRC	Coordonnées (Deg. déc. NAD 83)		Nature des contaminants ¹		Réhabilitation ² (R) ³ et qualité(Q)	Réhabilitation ⁴ (R) ⁵	Qualité(Q)	Date de création ou de mise à jour
				Latitude	Longitude	Eau souterraine	Sol				
2542	Réseau et gaz Pétro-Canada s.e.n.c.	1290, chemin Bord-de-l'Eau Laval	Ville de Laval	45.52286	-73.85432		Huiles usées*, Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2000-08-11
2617	Thorburn Equipment Inc.	173, rue Onéida Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.47726	-73.80762		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1996 Q : « C	Terminée	Plage B-C	2007-06-04
2634	159585 Canada Inc.	6099, route Transcanadienne Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.46740	-73.82098		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1997 Q : « C	Terminée	Plage B-C	2009-10-03
2695	Terrain résidentiel	86, rue de St-Tropez Kirkland	Ville de Montréal	45.44027	-73.87668		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2000-09-26
2706	Centre d'initiative technologique de Montréal	7171, rue Frédéric-Banting Saint-Laurent	Ville de Montréal	45.28929	-73.7674425		Composés phénoliques*, Cuivre (Cu), Plomb (Pb)	R : Terminée en 1995 Q : Plage A-B	R : Terminée en 1995 Q :		2000-10-03
2733	L'Ami de l'auto	1791, avenue Cardinal Dorval	Ville de Montréal	45.45021	-73.76836		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2000-09-26
2739	Schering Canada Inc.	3535, autoroute Félix-Leclerc Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.47478	-73.80675		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Plage A-B	Terminée	Plage A-B	2000-09-27
2761	Fosse Smith (Aéroport international de Montréal)	800, Place Leigh-Capreol Dorval	Ville de Montréal	45.45820	-73.74932		Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2005-01-25
2775	Huisseau Bertrand	Au nord des rues Frederick-Banting et Marie-Curie Saint-Laurent	Ville de Montréal	45.48217	73.77147		Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Cyanure disponible (CN-), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2001-01-26
2776	Cafas Inc.(3)	694, rue Albert-de-Niverville Dorval	Ville de Montréal	45.45642	-73.75433		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1996 Q : Non précisée	Terminée	Qualité des sols non précisée	2000-08-11
2791	Centre commercial Fairview (Garage Ultramar)	7201, route Transcanadienne Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.46186	-73.83376		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Plage A-B	Terminée	Plage A-B	2000-09-26
2927	Hewitt Equipment Itée (3)	5001, route Transcanadienne Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.47198	-73.81203		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Non précisée	Terminée	Qualité des sols non précisée	2010-02-25
2928	Merck Frost Canada Inc.	16711, route Transcanadienne Kirkland	Ville de Montréal	45.45799	-73.84461		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2005-02-25
2931	Hydro-Québec		Ville de Montréal	45.44823	-73.74475		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	1999-09-02
2957	Équipement de Puissance Reliance Itée	86, boulevard Hymus Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.46997	-73.80153			R : Non terminée		Qualité des sols non précisée	2016-01-28
2980	Acer CMP Québec	71, boulevard Hymus Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.47273	-73.79934		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	Terminée	Qualité des sols non précisée	2012-03-14
3009	Air Canada (bâtiment 1)	Aéroport international de Montréal Saint-Laurent	Ville de Montréal	45.45960	-73.75905		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Triméthylbenzènes*	R : Terminée en 1993 Q : « C	Terminée	Plage B-C	2004-09-02
3038	La Prudentielle Compagnie d'assurance	2250, boul. Hymus Dorval	Ville de Montréal	45.47745	-73.78672		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1995 Q : Plage A-B	Terminée	Plage A-B	2000-04-14
3156	Transport Kingway limitée	2800, avenue André Dorval	Ville de Montréal	45.47898	-73.77965		Cadmium (Cd), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	1999-09-02
3215	Ultramar Itée	1300, route Transcanadienne Dorval	Ville de Montréal	45.48859	-73.77060		Hydrocarbures aromatiques volatiles*	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2000-08-04
3262	Poste Saraguay d'Hydro-Québec	3535, rue Guénette Saint-Laurent	Ville de Montréal	45.5055733	-73.7482387		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C		1999-07-20
3272	Hertz Rent A Car	636, Albert-de-Niverville Dorval	Ville de Montréal	45.45326	-73.75435		Fluorène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Naphthalène, Phénanthrène, Plomb (Pb)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	1999-06-28
3280	Fuel Electrical Central (Aéroport international de Montréal)	800, Place Leigh-Capreol Dorval	Ville de Montréal	45.45820	-73.74932		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2005-01-25
3360	Hewitt Equipment Itée (1)	5001, route Transcanadienne Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.47198	-73.81203		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1994 Q : Non précisée	Terminée	Qualité des sols non précisée	2005-02-28
3361	Hewitt Equipment Itée (2)	5001, route Transcanadienne Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.47198	-73.81203		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2010-02-25
3438	Hewlett-Packard (Canada) Itée	17500, autoroute Transcanadienne Kirkland	Ville de Montréal	45.44577	-73.86937		Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1995 Q : Plage A-B	Terminée	Plage A-B	2000-08-17
3459	Lignes aériennes Ca nadien international Itée	Rue Stuart Graham (intersection Alys-Bryant) Dorval	Ville de Montréal	45.45579	-73.75806		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2008-02-18
3469	Entreprises CARA du Québec Itée	1185-1, rue Rodolphe-Pagé Dorval	Ville de Montréal	45.45022	-73.75476		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2008-02-25
3495	Industries Câbles D'acier	5501, autoroute Félix-Leclerc Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.47090	-73.81590		Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Trichloroéthylène, Triméthylbenzènes*	R : Terminée en 2000 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2001-01-17
3501	Ultramar Itée	2848, boul. des Sources Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.47658	-73.79044	Cadmium (Cd), Zinc (Zn)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2000 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2015-10-02
3511	L.V. Lomas Itée	1660, boulevard Hymus Dorval	Ville de Montréal	45.48243	-73.77499		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Plage A-B	Terminée	Plage A-B	2013-05-14
3515	Pipeline Trans Nord Inc.	1870, chemin Saint-François Dorval	Ville de Montréal	45.47762	-73.77966		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2008-02-11
3672	Décontamination eau souterraine	9999, route Transcanadienne Montréal	Ville de Montréal	45.4915225	-73.7627279		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2001 Q : Non précisée	R : Terminée en 2001 Q : Non précisée		2005-02-28
5522	Enlèvement de réservoir souterrains	325, avenue Avro Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.46887	-73.79555		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : « A	Terminée	Plage A-B	2002-07-09
6022	Ministère des Trans ports (Gouvernement du Québec)	1460, chemin du Bord-de-l'Eau Laval	Ville de Laval	45.52155	-73.86267		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2002-12-11
6597	Fuite de pipeline janvier 2005	694, rue Albert-de-Niverville Dorval	Ville de Montréal	45.456	-73.754		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2005-06-30
8252	9127-5271 Québec nc.	2801 - 2827, chemin Saint-Rémi Dorval	Ville de Montréal	45.47560	-73.78864		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : « C	Terminée	Plage B-C	2014-07-03
8454	Kirkland - Lot 1 992 957		Ville de Montréal	45.44722	-73.85437		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2009 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2010-02-24

Répertoire des terrains contaminés (MDELCC)

No fiche	Nom du dossier	Adresse	MRC	Coordonnées (Deg. déc. NAD 83)		Nature des contaminants ¹		Réhabilitation ² (R) ³ et qualité(Q)	Réhabilitation ⁴ (R) ⁵	Qualité(Q)	Date de création ou de mise à jour
				Latitude	Longitude	Eau souterraine	Sol				
8594	870, rue Roméo-Vachon à Dorval	870, rue Roméo-Vachon Dorval	Ville de Montréal	45.45449	-73.74643		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2009 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2014-04-01
8716	Modugno-Hortibec inc.	5800, rue Kévan Montréal	Ville de Montréal	45.0988344	-73.7599554		Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b)fluoranthène, Chrysène	R : Non terminée	R : Non terminée		2010-03-03
9011	Pétrolière Impériale (anciennement le Garage les Frères Geller Inc)	1250, chemin Herron Dorval	Ville de Montréal	45.44830	-73.75424		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2009 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2014-03-28
9064	Couche-Tard inc.	1350, boulevard Sunnybrooke Dollard-Des Ormeaux	Ville de Montréal	45.491	-73.778	Zinc (Zn)	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2011 Q : <= C	Terminée	Plage B-C	2011-08-05
9107	Service Ultramar Inc. - boul. Saint-Régis	1400, boulevard Saint-Régis Dorval	Ville de Montréal	45.491	-73.775	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50		R : Terminée en 2012 Q : <= C		Plage B-C	2013-03-20
9145	Unitraze du Canada (1983) Itée	99, avenue Columbus Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.47116	-73.79825		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphthalènes (dtaou)	R : Non nécessaire Q : Non précisée	Non nécessaire	Qualité des sols non précisée	2011-06-08
9130	Ministère des transports	95, boulevard Montréal-Toronto Dorval	Ville de Montréal	45.44844	-73.74670		Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2011 Q : <= B	Terminée	Plage A-B	2014-04-01
10221	Produits Suncoor Énergie S.E.N.C.	2201, route Transcanadienne Dorval	Ville de Montréal	45.48278	-73.78917		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2014-04-10
10304	Terrain contaminé par les BPC- Les équipements de Puissance Reliance	86, boulevard Hymus Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.46997	-73.80153			R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2016-01-28
10602	Fonderie d'Aluminium et modelerie (1988) Itée	2225 et 2255, chemin Saint-François Dorval	Ville de Montréal	45.45773	-73.78352		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2014 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2015-05-26
10701	Les Développements Sotramont Pointe-Claire Inc.		Ville de Montréal	45.45542	-73.82561		Cadmium (Cd)	R : Terminée en 2015 Q : <= B	Terminée	Plage A-B	2015-08-12
10791	Petro-Canada, 350, Boul. Hymus	350, boulevard Hymus Pointe-Claire	Ville de Montréal	45.45247	-73.83658		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : <= B	Terminée	Plage A-B	2015-08-25
10849	990, chemin Herron à Dorval	990, chemin Herron Dorval	Ville de Montréal	45.44728	-73.74692		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2015-09-04
10858	Ville de Montréal - Arr. Saint-Laurent	9091, boulevard Henri-Bourassa Ouest Montréal	Ville de Montréal	45.5021409	-73.7500276		Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b)fluoranthène, Benzo(g,h,i)pcylyène, Chrysène, Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Indéno(1,2,3-cd)pyrène, Manganèse (Mn), Nickel (Ni), Phénaanthrène, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	R : Non terminée		2015-09-14
10874	Ville de Montréal - Arr. Saint-Laurent Parc-nature des Sources		Ville de Montréal	45.6713047	-73.7577978		Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b)fluoranthène, Benzo(g,h,i)pcylyène, Chrysène, Dibenz(a,h)pyrène, Fluoranthène, Indéno(1,2,3-cd)pyrène, Phénaanthrène, Pyrène	R : Non terminée	R : Non terminée		2015-09-18

Le registre des sites d'équipements pétroliers (Régie du bâtiment Québec)

Région	Municipalité	No immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No dossier RBQ
06 Montréal	Pointe-Claire	124	avenue	Labrosse	458660
06 Montréal	Dorval	575		Albert de Niverville	431803
06 Montréal	Dorval	694		Albert de Niverville	449654
06 Montréal	Dorval	3760		Albert-de-Niverville	601180
06 Montréal	Saint-Laurent	7055		Alexander Fleming	602659
06 Montréal	Saint-Laurent	7150		Alexander-Fleming	601864
06 Montréal	Dorval	555	rue	Arthur-Fecteau	500174
06 Montréal	Dorval	600		Arthur-Fecteau	603386
06 Montréal	Dorval	125	rue	Avro	453428
06 Montréal	Dorval	990	rue	Cardinal	303113
06 Montréal	Dollard-Des Ormeaux	3335	boulevard	des Sources	135533
06 Montréal	Dollard-Des Ormeaux	3340	boulevard	des Sources	34538
06 Montréal	Dorval	2855	boulevard	des Sources	8599
06 Montréal	Pointe-Claire	1890	boulevard	Des Sources	436936
06 Montréal	Pointe-Claire	1890	boulevard	des Sources	600821
06 Montréal	Pointe-Claire	2848	boulevard	des Sources	31633
06 Montréal	Saint-Laurent	9500	rue	Henri-Bourassa Ouest	457970
06 Montréal	Saint-Laurent	9600	boulevard	Henri-Bourassa Ouest	400846
06 Montréal	Dorval	2190	boulevard	Hymus	161182
06 Montréal	Dorval	2205	boulevard	Hymus	421286
06 Montréal	Dorval	2205	boulevard	Hymus	601236
06 Montréal	Pointe-Claire	215	boulevard	Hymus	64998
06 Montréal	Pointe-Claire	237	boulevard	Hymus	600124
06 Montréal	Pointe-Claire	240		Hymus	453160
06 Montréal	Dorval	1560	boulevard	Hymus Est	302308
06 Montréal	Dorval	955	boulevard	Montréal-Toronto	605200
06 Montréal	Dorval	995	autoroute	Montréal-Toronto	51045
06 Montréal	Dorval	1620		Newman Crescent	431848
06 Montréal	Dorval			P O Box 9000 Aéroport int'l de Montréal	441967
06 Montréal	Pointe-Claire	101		Reverchon	401555
06 Montréal	Dorval	1725	chemin	Saint-François	439718
06 Montréal	Dorval	1725	chemin	Saint-François	601153
06 Montréal	Dorval	1750	chemin	Saint-François	430266
06 Montréal	Dorval	1870	chemin	Saint-François	600430
06 Montréal	Dorval	1900		Saint-François	449653
06 Montréal	Pointe-Claire	601-A	boulevard	Saint-Jean	66670
06 Montréal	Pointe-Claire	800	boulevard	Saint-Jean	34413
06 Montréal	Dorval	1400	boulevard	Saint-Régis	205195
06 Montréal	Pointe-Claire	2282	montée	Saint-Rémi	422443
06 Montréal	Pointe-Claire	17500	route	Trans Canadienne	606424
06 Montréal	Kirkland	17100	route	Trans-Canada	55855
06 Montréal	Pointe-Claire	5001	route	Trans-Canada	301180
06 Montréal	Dorval	2121		Trans-Canada	403683
06 Montréal	Pointe-Claire	2200	route	Transcanadienne	605147
06 Montréal	Pointe-Claire	6801	route	Transcanadienne	436899
06 Montréal	Pointe-Claire	6801	route	Transcanadienne	600839
06 Montréal	Pointe-Claire	9999	route	Transcanadienne	429375
06 Montréal	Kirkland	16711	route	Transcanadienne	402013
06 Montréal	Kirkland	16791	route	Transcanadienne	456695
06 Montréal	Pointe-Claire	5701		Transcanadienne Nord	430895
06 Montréal	Saint-Laurent	3500	rue	Valiquette	427304
06 Montréal	Dorval	2201		voie de Service Nord	46870
06 Montréal	Pointe-Claire	151	rue	Winthrop	606144

Annexe C

Composition sommaire des principaux îlots de végétation terrestre (ouest et aéroport)

Annexe C

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Des visites d'observation générale ont été menées les 13, 14 et 15 avril 2016, dans le secteur Montréal, le long des antennes Sainte-Anne-de-Bellevue et Aéroport (options 1A et 2). Les points d'observation sont montrés sur la carte ci-dessous.

Les habitats potentiels relevés pour la faune à statut précaire sont indicatifs. Des inventaires spécifiques à ces espèces devront être réalisés afin d'en vérifier la présence. Des espèces autres que celles citées, à titre d'exemple, pourraient aussi se retrouver dans ces habitats potentiels.

Aucune espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés afin de vérifier la présence de telles espèces.

En ce qui a trait aux espèces exotiques envahissantes, seul le roseau commun (*Phragmites australis*) a été recensé. Des inventaires devront être réalisés pour vérifier la présence d'autres espèces floristiques envahissantes, telles que le nerprun cathartique et l'érable de Norvège, par exemple.



Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 1</p> <p>Description : prairie avec gazon et communautés d'herbacées, arbustes dispersés et îlots de roseaux communs (<i>Phragmites</i>). Un fossé de drainage entoure la prairie et ses rives sont colonisées par le roseau commun.</p>	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Poaceae</i> sp. <i>Solidago canadensis</i> <i>Rhus typhina</i> <i>Phragmites australis australis</i></p>
 <p>Vue du fossé de drainage construit au nord et le long de la future gare de Pointe-Claire; photo prise en faisant face à l'est.</p>  <p>Vue d'un espace gazonné et arbustes/arbres situés le long de la voie de service de l'autoroute 40, à l'intersection de l'avenue Fairview; photo prise en faisant face à l'ouest.</p>	<p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune espèce identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun</p>

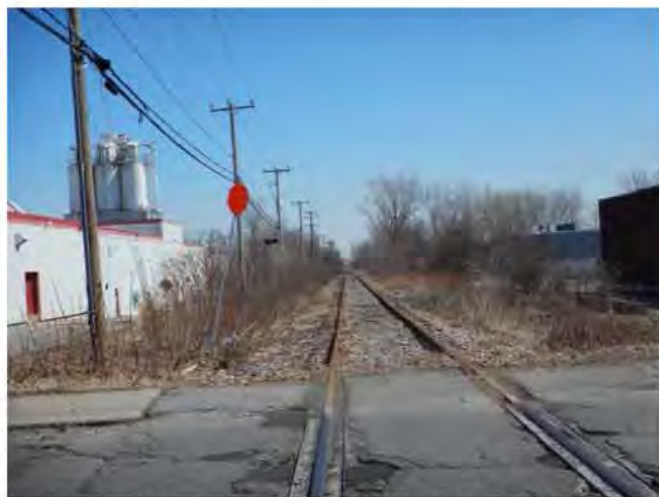
Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 2

Description : petit boisé de peuplements décidus (à feuilles caduques) entouré d'espaces gazonnés et entretenus. Arbustes situés le long de la voie ferrée existante.



Vue du boisé d'arbres à feuilles caduques et espaces gazonnés adjacents à la voie ferrée existante.



Vue des arbustes et arbrisseaux établis le long de la voie ferrée.


Principales espèces floristiques :


Poaceae sp.
Populus sp.
Crataegus sp.
Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :


Flore : aucune identifiée
Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte
Espèce envahissante : roseau commun établi le long de la voie ferrée


Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 3</p> <p>Description : boisé d'arbres à feuilles caduques immatures.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus sp.</i> <i>Ostrya virginiana</i> <i>Craetagus sp.</i> <i>Rhus typhina.</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour plusieurs espèces communes et la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : aucune identifiée</p>
--	--

<p>Point n° 4</p> <p>Description : arbustes, arbrisseaux et jeunes arbres adjacents à voie ferrée existante.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Craetagus sp.</i> <i>Cornus stolonifera</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : roseau commun établi le long de la voie ferrée</p>
--	--

Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 5</p> <p>Description : boisé d'arbres à feuilles caduques.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus sp.</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : aucune identifiée</p>
--	---

<p>Point n° 6</p> <p>Description : petit espace boisé constitué d'arbres à feuilles caduques immatures.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus sp.</i> <i>Phragmites australis australis</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : roseau commun</p>
---	--

Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 7</p> <p>Description : espace gazonné et entretenu.</p>	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Poaceae</i> sp.</p>
 <p>Vue de l'espace ouvert gazonné à partir du stationnement; photo prise en faisant face au nord-ouest vers la rue.</p>  <p>Vue du cours d'eau, faisant face à l'est vers les bâtiments. Selon les cartes de l'hydrographie du site, un cours d'eau aurait dû se situer à cet endroit, mais n'était pas présent.</p>	<p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : aucune identifiée</p>


Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 8</p> <p>Description : espace gazonné et entretenu.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Poaceae</i> sp.</p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : aucune identifiée</p>
---	---

<p>Point n° 9</p> <p>Description : arbres en bordure du terrain du Club de golf municipal Dorval.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus</i> sp. <i>Ulmus</i> sp.</p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : aucune identifiée</p>
---	--

Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 10</p> <p>Description : haie d'arbres adjacente au parc-nature des Sources.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus</i> sp. <i>Ulmus</i> sp. <i>Phragmites australis australis</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun</p>
---	--


<p>Point n° 11</p> <p>Description : peuplement d'arbres à feuilles caduques entourés d'arbustes et de graminées, entourant une prairie en friche.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus</i> sp. <i>Ulmus</i> sp. <i>Betula papyrifera</i> <i>Rhus typhina</i> <i>Cornus stolonifera</i> <i>Poaceae</i> sp. <i>Phragmites australis australis</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun</p>
---	--

Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 12</p> <p>Description : arbres à feuilles caduques et arbustes.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus</i> sp. <i>Ulmus</i> sp. <i>Rhus typhina</i> <i>Cornus stolonifera</i> <i>Crataegus</i> sp. <i>Poaceae</i> sp. <i>Phragmites australis australis</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : roseau commun</p>
---	--

<p>Point n° 13</p> <p>Description : friche herbacée avec arbustes et arbres dispersés en bordure du site.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus</i> sp. <i>Fraxinus</i> sp. <i>Betula papyrifera</i> <i>Rhus typhina</i> <i>Poaceae</i> sp. <i>Phalaris arundinacea</i> <i>Daucus carota</i> <i>Phragmites australis australis</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV qui construisent leur nid sur le sol Espèce envahissante : roseau commun</p>
---	---

Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 14</p> <p>Description: prairie avec îlots dispersés d'arbres immatures et arbustes.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Acer saccharum</i> <i>Populus</i> sp. <i>Fraxinus</i> sp. <i>Betula papyrifera</i> <i>Rhus typhina</i> <i>Poaceae</i> sp. <i>Phalaris arundinacea</i> <i>Daucus carota</i> <i>Solidago canadensis</i> <i>Rubus idaeus</i> <i>Phragmites australis australis</i></p> <hr/> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : roseau commun</p>
---	---

<p>Point n° 15</p> <p>Description : boisé d'arbres à feuilles caduques, arbustes et friches herbacées, le long de la voie ferrée existante.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus</i> sp. <i>Crataegus</i> sp. <i>Rhus typhina</i> <i>Poaceae</i> sp. <i>Phragmites australis australis</i></p> <hr/> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : roseau commun</p>
---	---

Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 16</p> <p>Description : prairie, friche herbacée et arbustive. Arbres matures dispersés.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques et fauniques :</u></p> <p><i>Populus</i> sp. <i>Quercus macrocarpa</i> <i>Rhus typhina</i> <i>Crataegus</i> sp. <i>Poaceae</i> sp. <i>Daucus carota</i> <i>Solidago canadensis</i> <i>Rubus idaeus</i> <i>Phragmites australis australis</i></p> <p>Faune : pic chevelu ou pic mineur</p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun</p>
--	---

<p>Point n° 17</p> <p>Description : espace gazonné et arbres dispersés, le long de la voie ferrée existante.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Populus</i> sp. <i>Poaceae</i> sp. <i>Phragmites australis australis</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : roseau commun</p>
--	--

Annexe C
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre
Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° 18</p> <p>Description : communautés végétales typiques d'une friche herbacée et arbustes abattus.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques et fauniques :</u></p> <p><i>Rhus typhina</i> <i>Salix discolor</i> <i>Phragmites australis australis</i></p> <p>Faune : merle d'Amérique, mésange à tête noire, jaseur d'Amérique et grenouilles des bois</p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun</p>
---	--

Annexe D

Composition sommaire des principaux îlots de végétation terrestre et riveraine (secteur rivières)

Description sommaire des principaux îlots de végétation riveraine Antenne Deux-Montagnes

Des visites d'observation générale ont été menées les 13, 14 et 15 avril 2016, dans le secteur Laval/Deux-Montagnes, le long de l'antenne Deux-Montagnes. Les points d'observation sont montrés sur la carte ici-bas.

Les habitats potentiels relevés pour la faune à statut précaire sont indicatifs. Des inventaires spécifiques à ces espèces devront être réalisés afin d'en vérifier la présence. Des espèces autres que celles citées, à titre d'exemple, pourraient aussi se retrouver dans ces habitats potentiels.

Aucune espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés afin de vérifier la présence de telles espèces.

Aucune espèce exotique envahissante n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés pour vérifier la présence d'espèces floristiques envahissantes.



**Description sommaire des principaux îlots de végétation riveraine
Antenne Deux-Montagnes**

Pont B1 (Deux-Montagnes)

Description : Rives nord et sud de la rivière des Mille-Îles



Vue de la rive nord de la rivière des Mille-Îles, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face au sud



Vue de la rive sud de la rivière des Mille-Îles, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est

Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Cornus stolonifera

Faune : un couple de canards colverts, un couple de bernaches du Canada, corneille d'Amérique, merle d'Amérique et goélands

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et la couleuvre tachetée

Espèce envahissante : aucune identifiée

**Description sommaire des principaux îlots de végétation riveraine
Antenne Deux-Montagnes**

Pont B2 (Laval)

Description : Rives nord et sud de la rivière des Prairies



Vue de la rive sud de la rivière des Prairies, à l'est du rail existant; photo prise en faisant face au nord



Vue de la rive nord de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est

Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Quercus macrocarpa
Acer saccharum
Cornus stolonifera
Rhus Typhina
Crataegus sp.

Faune : un couple de bernaches du Canada

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et la couleuvre tachetée

Espèce envahissante : aucune identifiée

**Description sommaire des principaux îlots de végétation riveraine
Antenne Deux-Montagnes**

Pont B3 (Montréal)

Description : Rives nord et sud de la rivière des Prairies



Vue de la rive sud abrupte et érodée de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.



Vue de la rive nord de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.

Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Acer saccharum
Cornus stolonifera
Rhus Typhina

Faune : un couple de canards colverts, un couple de bernaches du Canada et un couple de canards branchus

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et tachetée et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV

Espèce envahissante : aucune identifiée

Annexe E

Repérage de la ligne des hautes eaux

Annexe E

Description sommaire des rives et repérage de la ligne naturelle des hautes eaux Antenne Deux-Montagnes

Des visites d'observation générale ont été menées les 13, 14 et 15 avril 2016, dans le secteur Laval/Deux-Montagnes, le long de l'antenne Deux-Montagnes, afin d'établir la démarcation de la ligne naturelle des hautes eaux le long des rives des rivières des Mille-Îles et des Prairies. Les points d'observation sont montrés sur la carte ici-bas. Les tracés des délimitations des lignes des hautes eaux repérées sont montrés à la carte 22.

À ces points d'observation, les habitats potentiels relevés pour la faune à statut précaire sont indicatifs. Des inventaires spécifiques à ces espèces devront être réalisés afin d'en vérifier la présence. Des espèces autres que celles citées, à titre d'exemple, pourraient aussi se retrouver dans ces habitats potentiels.

Aucune espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés afin de vérifier la présence de telles espèces.

Aucune espèce exotique envahissante n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés pour vérifier la présence d'espèces floristiques envahissantes.



Annexe E

Description sommaire des rives et repérage de la ligne naturelle des hautes eaux Antenne Deux-Montagnes

Pont 2 (Laval)

Description : Rives nord et sud de la rivière des Prairies; démarcation de la ligne des hautes eaux



Vue de la rive sud de la rivière des Prairies, à l'est du rail existant; photo prise en faisant face au nord.



Vue de la rive nord de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.

Description sommaire des rives et de la démarcation de la ligne des hautes eaux :

La rive sud de la rivière des Prairies est bien définie et est caractérisée par des arbres et arbustes dispersés sur toute sa longueur. Plusieurs zones de la rive sont gazonnées et entretenues.

La rive nord de la rivière des Prairies est bien définie et est caractérisée par des arbres et roches dispersés sur toute sa longueur.

Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Quercus macrocarpa
Acer saccharum
Cornus stolonifera
Rhus Typhina
Crataegus sp.

Principales espèces fauniques : Un couple de bernaches du Canada

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : Aucune identifiée

Faune : Habitat propice pour la couleuvre brune et la couleuvre tachetée

Espèce envahissante : Aucune identifiée

Annexe E

Description sommaire des rives et repérage de la ligne naturelle des hautes eaux Antenne Deux-Montagnes

Pont 3 (Montréal)

Description : Rives nord et sud de la rivière des Prairies; démarcation de la ligne des hautes eaux



Vue de la rive sud abrupte et érodée de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.



Vue de la rive nord de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.

Description sommaire des rives et de la démarcation de la ligne des hautes eaux :

La rive sud de la rivière des Prairies est haute (environ 12 m de hauteur) et très abrupte. Plusieurs zones de la rive sont érodées. Des arbres matures à feuilles caduques et des arbustes colonisent la rive, sur toute sa longueur.

La rive nord de la rivière des Prairies est bien définie et est caractérisée par des arbres matures à feuilles caduques et des roches dispersés sur toute sa longueur.

Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Acer saccharum
Cornus stolonifera
Rhus Typhina

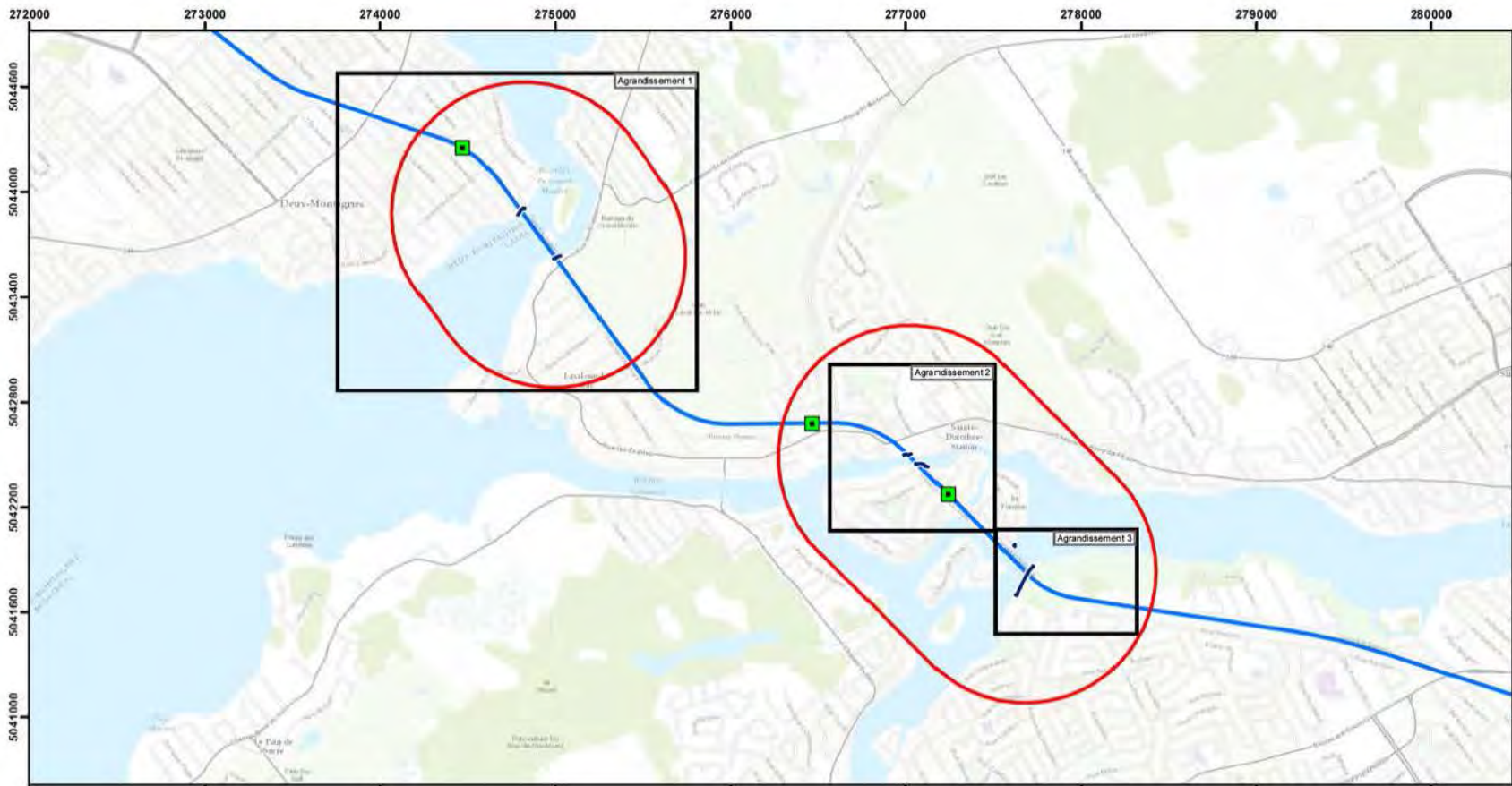
Principales espèces fauniques : Un couple de canards colverts, un couple de bernaches du Canada et un couple de canards branchus

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : Aucune identifiée

Faune : Habitat potentiel pour la couleuvre brune et tachetée et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV

Espèce envahissante : Aucune identifiée



Légende

- Ligne des hautes eaux
- Gares du projet**
- Existante
- Future
- Potentielle
- Aires d'étude
- SLR Prolongement**
- Tracé**
- Antenne Deux-Montagnes (Tracé souterrain)
- Antenne Deux-Montagnes (Tracé à niveau)
- Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue (Tracé à niveau)
- Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue (Tracé aérien)
- Antenne de l'aéroport**
- Option 1a (Tracé aérien)
- Option 1a (Tracé souterrain)
- Option 1b (Tracé aérien)
- Option 1b (Tracé souterrain)
- Option 2 (Tracé souterrain)

DOCUMENT DE TRAVAIL
CONFIDENTIEL

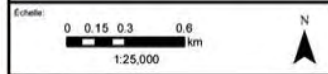
Date	Description	Versión	Prép. par	Vérif. par	App. par

Projet:
RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN (REM)
Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

Titre carte: **Carte 22**
Repérage de la ligne des hautes eaux

Sources: **Ville de Montréal**
Ministère des forêts, de la faune et des parcs
Portail de données ouvertes de la ville de Montréal
Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec

Projection: **NAD 83 - MTM zone 8**



Codification Bureau de projet:
382496-HA-00-APP-274-EI-032

Format: **11 X 17**

Annexe F

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier

Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 62

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Acer nigrum - (21075)

érable noir

Ville de Montréal, secteur Dollard-Des-Ormeaux, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Boisé au nord-ouest de la jonction des rues Richmond et Anselme Lavigne. (2) : Boisé au sud-ouest de la jonction des rues Fredmir et Anselme Lavigne. (3) : Parc Centenaire. / (1) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 85 individus. (2) : Jeune érablière à feuillus tolérants. 2005 : 66 individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 117 individus.

45,486 / -73,821

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2010

Meilleure source :

Acer nigrum - (3540)

érable noir

Villes de Montréal et de Laval, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Île Bizard, sous-population traversant la pointe nord de l'île d'ouest en est, de la plage aux Carrières jusqu'au rivage en face de l'île Verte. (2) : Île Bigras. (3) : Île de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / (1) : Bois mésiques, champs secs rocaillieux calcaire, berges sèches d'un fossé, orée d'un petit boisé, habitats très variés. 2005 : Environ 800 individus. 2001 (inventaire partiel) : Une trentaine d'individus d'environ 10 cm au DHP, les plus gros ont environ 20-25 m de hauteur. (2) : Boisé, érablière à caryers cordiformes. 1993 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 6 individus.

45,514 / -73,865

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2010

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Acer nigrum - (3528)

érable noir

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Bois-de-Saraguay, secteur sud-est. (2) : Parc Beauséjour, en bordure de la rivière des Prairies. (3) : Boisé urbain au sud-ouest de la rue Crevier. / (1) : Boisé d'érable et de hêtre et érablière à caryer cordiforme. 2005 : Aucune précision sur le nombre d'individus. 2001 : De 500 à 2000 sujets d'érable noir (arbres, gaulis et semis). (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Une vingtaine d'individus. (3) : Boisé urbain. 2005 : 3 individus.

45,517 / -73,739

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2010



Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Acer nigrum - (3565)

érable noir

MRC de Montréal, villes de Montréal et de Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À la jonction du ruisseau Bertrand avec l'autoroute Chomedey, du côté ouest. (2) : De part et d'autre du ruisseau Bertrand, à l'extrémité sud du parc. / (1) : Peuplement à feuillus humides. 2001 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Érablière à érable noir, hêtre à grande feuille, érable argentée, frêne d'amérique, tilleul d'amérique, caryer cordiforme et bouleau jaune. 2004 : Aucune précision sur le nombre d'individus. 2001 : De 500 à 2000 individus observés, de beaux sujets sont présents dans l'étage supérieur (dominant ou co-dominant) à plus de 30 m de hauteur.

45,496 / -73,772	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.11	2010
------------------	--------------------------------	-------	------

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Agastache nepetoides - (5136)

agastache faux-népéta

Sainte-Genève. / Pleine fructification la deuxième semaine d'octobre.

45,474 / -73,869	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1927-10-08
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agastache nepetoides - (5138)

agastache faux-népéta

Saint-Laurent (?) (les localités de Sr Marie de S. Judith-de-Milan sont souvent douteuses selon Jacques Labrecque). / Buisson; pleine floraison la première semaine d'août.

45,508 / -73,719	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1936-08-01
------------------	--------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agrimonia pubescens - (15134)

aigremoine pubescente

Ville de Montréal, Île de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 1,1 km à l'ouest de la baie Taillefer, près d'une voie ferrée. / Aucune caractérisation. 2003 : 2 individus observés à la première semaine du mois d'octobre.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,516 / -73,839	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B4.02	2003-10-01

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Agrimonia pubescens - (20865)

aigre moine pubescente

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, centre nord-ouest du boisé du Parc Marcel-Laurin. / Aucune caractérisation. 2014 : Occurrence disparue.

45,507 / -73,709	X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)	B0.00	2005
------------------	-----------------------------------	-------	------

Meilleure source :

Allium tricoccum - (7635)

ail des bois

Dollard-des-Ormeaux, rue Aragon Sud. / Forêt de décadus avec *Acer saccharum*.

45,496 / -73,833	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1976-05-10
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7647)

ail des bois

Ile de Montréal, Saraguay, Boisé Paton. / Forêt humide de décadus.

45,514 / -73,743	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1961-04-22
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7773)

ail des bois

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Bois-de-Liesse (unité 1 de la carte de Sogeam) / Sous-bois d'érablière.

45,505 / -73,762	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1994-05-20
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : Consultants SOGEM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Cardamine concatenata - (4370)

dentaire laciniée

MRC de Montréal, villes de Montréal et de Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À la jonction du ruisseau Bertrand avec l'autoroute Chomedey, du côté ouest. (2) : De part et d'autre du ruisseau Bertrand, à l'extrémité sud du parc. / (1) : Peuplement à feuillus humides. 1994 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Érablière à érable noir, hêtre à grande feuille, érable argentée, frêne d'amérique, tilleul d'amérique, caryer cordiforme et bouleau jaune. 2005 : Individus sur plus de 120 m2.

45,496 / -73,767

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Cardamine concatenata - (4356)

dentaire laciniée

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Bois-de-Saraguay, secteur sud-est. (2) : Parc Beauséjour, en bordure de la rivière des Prairies. / (1) : Boisé d'érable et de hêtre et érablière à caryer cordiforme. 2005 : Individus présents sur environ 50 m2. (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Plus de 160 individus.

45,518 / -73,736

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex echinodes - (22288)

carex épineux

Ville de Montréal, boisé de Saraguay, secteur nord-est. / Érablière argentée à frêne de Pennsylvanie. Sol humide sur un monticule plus xérique. Au pied d'un Acer saccharinum dans une communauté où abonde Toxicodendron radicans. 2011 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la dernière semaine de juin.

45,522 / -73,741

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B1.07

2011-06-30

Meilleure source :

Carex molesta - (6893)

carex dérangeant

Chomedey (L'abond-à-Plouffe). / Bois humides; pleine fructification le quatrième semaine de juin.

45,536 / -73,751

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1932-06-26

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

**SGBIO**

Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Carex sparganioides - (22642)

carex faux-rubanier

Ville de Montréal, secteur Dollard-Des-Ormeaux, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Boisé au nord-ouest de la jonction des rues Richmond et Anselme Lavigne. (2) : Boisé au sud-ouest de la jonction des rues Fredmir et Anselme Lavigne. / (1) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 15 individus. (2) : Jeune érablière à feuillus tolérants. 2005 : 8 individus.

45,493 / -73,832

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Carex sparganioides - (22643)

carex faux-rubanier

MRC de Montréal, ville de Pointe-Claire, boisé à environ 175 m au nord-ouest de l'intersection des avenues Drake et Maywood. / (1) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Plus d'une centaine de touffes.

45,448 / -73,814

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

2005

Meilleure source :

Carex typhina - (7061)

carex massette

Chomedey (L'Abord-à-Plouffe), île Jésus; Pierrefonds, parc des rapides du Cheval-Blanc. / Haut rivage de la rivière des Prairies.

45,536 / -73,751

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1997-08-12

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (17045)

caryer ovale

Sainte-Genève. / Aucune caractérisation.

45,485 / -73,865

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1932-06-27

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Carya ovata* var. *ovata* - (17023)caryer ovale*

Villes de Laval et de Montréal, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Sur les bords de la rivière des Prairies à l'île Parizeau. (2) : Île de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / (1) : Pente faible, exposition moyenne. 1986 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 20-- : 38 individus.

45,515 / -73,847

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

20--

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata* var. *ovata* - (17016)caryer ovale*

Ville de Montréal, dans la pointe sud-est du boisé Saraguay, juste à l'ouest d'un secteur résidentiel nommé croissant du Beau Bois. / Érablière à caryers. 2005 : 14 individu.

45,517 / -73,733

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata* var. *ovata* - (21096)caryer ovale*

MRC de Montréal, ville de Pointe-Claire, occurrence divisée en 4 sous-populations. (1) : Boisé à environ 175 m au nord-ouest de l'intersection des avenues Drake et Maywood. (2) : Boisé à environ 150 m au nord-est de l'intersection des avenues Drake et Maywood. (3) : Boisé à environ 150 m à l'ouest de l'avenue Glanlynn. (4) : Boisé à environ 200 m au sud de l'intersection des avenues Cavell et Saint-Louis. / (1) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 36 individus. (2) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 9 individus. (3) : Jeune peuplement de feuillus melangés. 2005 : 18 individu. (4) : Vieille érablière à feuillus tolérants. 2005 : 25 individus.

45,448 / -73,814

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

2005

Meilleure source :

Corallorhiza odontorhiza* var. *odontorhiza* - (7914)corallorhize d'automne*

Sainte-Genève. / Début de fructification la troisième semaine de septembre.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1927-09-17

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Crataegus suborbiculata* - (18541)aubépine suborbiculaire*

Pointe-Claire / Nil

45,45 / -73,809

CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)

B4.01

2003

Meilleure source : Sabourin, A. 2008. Communication personnelle. 2 p.

FLORE***Fissidens fontanus* - (19194)***fissident des sources*Saragay, rivière des Prairies. / Rivière des Prairies, sur une roche. Groupement à *Vallisneria americana*.

45,517 / -73,75

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1981-09-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Galearis spectabilis* - (8074)orchis brillant*

Sainte-Genève. / Pleine fructification la deuxième semaine d'août.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1929-08-09

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpus* - (9192)athyrie à sores denses*

Sainte-Genève. / Bois.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1940-07-19

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

**SGBIO**

Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Homalosorus pycnocarpus* - (21269)athyrie à sores denses**Ile de Montréal, Cartierville / Boisé*

45,528 / -73,73

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1935-09-01

Meilleure source :

Homalosorus pycnocarpus* - (9157)athyrie à sores denses**Ile Jésus, montée Desjardins. / Aucune caractérisation.*

45,531 / -73,809

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1945-08-23

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpus* - (9172)athyrie à sores denses**Montréal, forêt de Saraguay. / Érablière à caryer, avec érable à sucre, érable argenté, caryer cordiforme, etc.*

45,514 / -73,743

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1979-09-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpus* - (9190)athyrie à sores denses**Dollard-des-Ormeaux, au nord de la rue Anselme-Lavigne, à l'ouest de la rue Fredmir. / Érablière à hêtre; pleine sporulation la première semaine d'octobre.*

45,496 / -73,833

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1976-10-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Homalosorus pycnocarpus* - (22745)****SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

*athyrée à sores denses**Bois de Liesse, île de Montréal. / Érablière.*

45,508 / -73,765

D (Faible, non viable) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

2009-06-04

Meilleure source :

Information sensible - (3687)

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ

45,508 / -73,719

Meilleure source : ---

Juglans cinerea - (21021)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur Dollard-Des-Ormeaux, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Boisé au nord-ouest de la jonction des rues Richmond et Anselme Lavigne. (2) : Boisé au sud-ouest de la jonction des rues Fredmir et Anselme Lavigne. (3) : Parc Centenaire. / (1) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 1 individu. (2) : Jeune érablière à feuillus tolérants. 2005 : 4 individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 16 individus.

45,486 / -73,821

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Juglans cinerea - (21020)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 50 m au nord-ouest de la jonction de la rue Perron et de l'avenue de Versailles. / Vieux peuplement à feuillus tolérants, à l'extrémité d'un développement domiciliaire. 2005 : 1 individu.

45,514 / -73,845

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Juglans cinerea - (21022)

noyer cendré

MRC de Montréal, ville de Pointe-Claire, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Boisé à environ 175 m au nord-ouest de l'intersection des avenues Drake et Maywood. (2) : Boisé à environ 150 m à l'ouest de l'avenue Glanlynn. / (1) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 2 individus. (2) : Jeune peuplement de feuillus mélangés. 2005 : 1 individu.

45,448 / -73,814

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source :

Juglans cinerea - (21023)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Extrémité est du Parc Nature du Bois-de-Saraguay. (2) : Au sud du Parc de Beauséjour. / (1) : Vieille érablière à sucre et jeune peuplement à feuillus intolérants. 2005 : 4 individus. (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 10 individus.

45,518 / -73,736

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Juniperus virginiana var. virginiana - (21665)

genévrier de Virginie

Ville de Montréal, Cartierville. / Terrain boisé (humide). 1973 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,528 / -73,73

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1973-10-04

Meilleure source :

Lycopus laurentianus - (19815)

lycope du Saint-Laurent

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : La sous-population débute à environ 520 m au sud-est de l'île Pariseau et s'étend sur environ 700 m de rivage vers l'est. (2) : La sous-population débute à l'extrémité ouest de la baie Taillefer et s'étend sur environ 300 m de rivage vers l'est. / Rivage de la rivière. (1) : 2005 : 24 individus. 2003 : 24 individus. (2) : 2005 : 66 individus. 2003 : 33 individus.

45,517 / -73,834

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Lycopus virginicus - (19841)

lycope de Virginie

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : À environ 1 km au sud-est de l'île Pariseau. (2) : La sous-population occupe la partie ouest du rivage de la baie Taillefer. (3) : Sur les parties nord et est de l'île Roxboro. / (1) : Peuplement ouvert à feuillus humides d'environ 30 ans. 2004 : Environ 15 tiges. (2) : Peuplement à feuillus humides vieil inéquier, de faible densité, mais de bonne hauteur. 2004 : Environ 75 tiges. (3) : Aucune caractérisation. 2004 : Environ 15 tiges.

45,515 / -73,824

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2004

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Neottia bifolia - (8133)*listère du Sud*

Près de Sainte-Dorothée. / Tourbière; dans la sphaigne en bordure d'un petit étang; pleine floraison les première, troisième et quatrième semaines de juin; début de fructification les troisième et quatrième semaines de juin; pleine fructification les première et troisième semaines de juin et la première semaine de juillet.

45,527 / -73,809

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1952-06-19

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Panicum philadelphicum subsp. philadelphicum - (21709)*panic de Philadelphie*

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, au bout du boulevard des Sources, bord de la rivière des Prairies. / Haut de plage. 1987 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la troisième semaine d'août.

45,515 / -73,826

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1987-08-18

Meilleure source :

Pelekium pygmaeum - (19416)*thuidie pygmée*

/

45,483 / -73,867

E (Existante, à déterminer) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

0

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Persicaria robustior - (5588)*renouée robuste*

MRC de Montréal, Parc régional du Bois-de-Saraguay. / Lit asséché d'un petit cours d'eau dans un boisé décidu. 1962 : En pleine fructification la troisième semaine de septembre.

45,514 / -73,743

F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1962-09-17

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Podostemum ceratophyllum - (21602)

podostémon à feuilles cornées

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, rivage est des rapides du Cheval-Blanc, à environ 100 m au sud-ouest du pont ferroviaire reliant Pierrefonds à l'île Verte. / Rivage. 2005 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,515 / -73,848

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2005

Meilleure source :

Polygala senega - (5479)

polygale sénéca

Sainte-Dorothée. / Terrain ouvert; pleine floraison la troisième semaine de juin.

45,527 / -73,809

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1941-06-15

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Quercus bicolor - (4896)

chêne bicolore

Pierrefonds, au sud du boulevard Pierrefonds, entre l'avenue Westpark et la rue Clearview. / Boisé mésoïque mixte; sur du calcaire; avec Thuja occidentalis, Populus sp., Acer spp., Betula sp., près d'une mare d'eau stagnante.

45,496 / -73,833

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1975-10-07

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Quercus bicolor - (4903)

chêne bicolore

Saint-Laurent. / Terre calcaire.

45,508 / -73,719

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1939-09

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Ranunculus flabellaris - (5713)

renoncule à éventails

Ile de Montréal, Saraguay, étang entre le boisé Patton et la voie ferrée. / Étang; pleine floraison la deuxième semaine de juin.

45,514 / -73,743

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1962-06-09

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Sanicula canadensis var. canadensis - (3639)

sanicle du Canada

Sainte-Genève, Montréal. / Champs; en fruits au début d'août.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1931-08-06

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Spiranthes casei var. casei - (8292)

spiranthe de Case

MRC de Laval, ville de Laval, secteur de Sainte-Dorothée. / Sur sol loameux-sablonneux, à travers les fougères; en fleurs la troisième semaine d'août, en fleurs et en fruits la quatrième semaine d'août et à la fin septembre.

45,527 / -73,809

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1942-08-26

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Sporobolus heterolepis - (21815)

sporobole à glumes inégales

Ville de Laval, rivière des Prairies, île Ronde, sur des rochers secs près des rivages. / Rochers secs près des rivages. 1935 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la première semaine de septembre.

45,513 / -73,853

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1935-09-02

Meilleure source :

**SGBIO**

Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Staphylea trifolia - (22634)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur Dollard-des-Ormeaux, parc du Centenaire, secteur boisé à l'ouest. / Feuillus tolérants et érable à sucre. 2005 : Environ 200 individus.

45,486 / -73,821

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (6205)

staphylier à trois folioles

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unité 64 de la carte de Sogeam) / Sous-bois rocheux; quelques individus

45,505 / -73,762

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1993-08-20

Meilleure source : Consultants SOGEM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Staphylea trifolia - (22633)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Parc des Arbres. (2) : Domaine de la Brise. (3) : Secteur est du Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc. / (1) : Vieille érablière à feuillus tolérants. 2005 (inventaire partiel) : Plus d'une trentaine d'individus. 2003 : Plus de 300 individus. (2) : Jeune peuplement de feuillus intolérants. 2005 : 1 clone. (3) : Vieille érablière argentée et feuillus sur station humide. 2005 : Une trentaine d'individus. 2003 : Une trentaine d'individus.

45,515 / -73,835

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (6192)

staphylier à trois folioles

MRC de Montréal, ville de Dorval, au coin de la 55e avenue, et de Lakeshore drive, non loin du boulevard Bouchard. (Le Club de Golf a changé d'endroit et l'ancien bâtiment héberge aujourd'hui l'école "Queen of Angels Academy", située au coin de la 55e avenue, et de Lakeshore drive, non loin du boulevard Bouchard.) / Arbuste dans une haie au club de golf.

45,439 / -73,718

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1936-04-06

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Staphylea trifolia - (21391)**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

*staphylier à trois folioles**Abord-à-Plouffe, près de Montréal. / Aucune caractéristique.*

45,536 / -73,751

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1918-06-15

Meilleure source :

Strophostyles helvola* - (19803)strophostyle ochracé**MRC de Laval, ville de Laval, secteur de Saint-Martin. /*

45,533 / -73,736

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1821-07-14

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ulmus thomasi* - (11126)orme liège**Bois-de-Saraguay, en bordure du boulevard Gouin / En bordure du boulevard Gouin, 1 individu observé.*

45,517 / -73,745

D (Faible, non viable) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

2001-07

Meilleure source : Bastien, D. 2001, Caractérisation de 13 sites géographiques susceptible de contenir de l'érable noir. Rapport préparé pour le gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, Direction de l'Environnement forestier. 11 p.

Ulmus thomasi* - (6336)orme liège**Pierrefonds dans le parc des rapides du Cheval-Blanc, au nord-est de la ville et près de Roxboro; prendre le boulevard des Sources vers le nord jusqu'au boulevard Gouin, vers l'est, faire 500m jusqu'à la 5ième Avenue puis la piste cyclable. / Butte calcaire modérément à bien drainé; arboratoire partiellement ouverte, dominée par des chênes rouges, les ormes liège sont arbustifs; 10 tiges en très bonne santé.*

45,514 / -73,824

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1997-05-29

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Viola sororia* var. *affinis* - (21839)violette affine***SGBIO**

Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Montréal, Forêt de Saraguay. / Érablière à caryer : érable à sucre, érable argenté, caryer cordiforme. 1979 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la première semaine de mai.</i>			
45,514 / -73,744	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1979-05-02
Meilleure source :			

Zizania aquatica var. aquatica - (8802)

zizanie à fleurs blanches

Dorval, ruisseau Bouchard. / En fruits à la mi-août.

45,455 / -73,733	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1948-08-10
Meilleure source : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 36

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
<i>Acer nigrum</i> érable noir X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Vulnérable	4	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	73
<i>Agastache nepetoides</i> agastache faux-népéta X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S1	Susceptible	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	5
<i>Agrimonia pubescens</i> aigremoine pubescente X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	2	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	7
<i>Allium tricoccum</i> ail des bois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Vulnérable	3	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	274
<i>Cardamine concatenata</i> dentaire laciniée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	53
<i>Carex echinodes</i> carex épineux X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>Carex molesta</i> carex dérangent X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3
<i>Carex sparganioides</i> carex faux-rubanier	G5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	37

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 36

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
X (Aucun) / X (Aucun)																	
<i>Carex typhina</i> carex massette X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	8
<i>Carya ovata var. ovata</i> caryer ovale X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	4	0	0	1	2	0	1	0	0	0	0	0	57
<i>Corallorhiza odontorhiza var. odontorhiza</i> corallorhize d'automne X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	NNR	SH	Menacée	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
<i>Crataegus suborbiculata</i> aubépine suborbiculaire X (Aucun) / X (Aucun)	G3?	N2	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	15
FLORE																	
<i>Fissidens fontanus</i> fissident des sources X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N2N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
<i>Galearis spectabilis</i> orchis brillant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	34
<i>Homalosorus pycnocarpus</i> athyrie à sores denses X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	6	0	0	0	1	1	4	0	0	0	0	0	10
<i>Information sensible</i>	---	---	---	---	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 36

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
Information sensible ---- / ----																
<i>Juglans cinerea</i> noyer cendré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G4	N3N4	S2	Susceptible	4	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	187
<i>Juniperus virginiana</i> var. <i>virginiana</i> genévrier de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	15
<i>Lycopus laurentianus</i> lycope du Saint-Laurent X (Aucun) / X (Aucun)	G3Q	N3	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	60
<i>Lycopus virginicus</i> lycope de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	32
<i>Neottia bifolia</i> listère du Sud X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N2	S2	Menacée	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	36
<i>Panicum philadelphicum</i> subsp. <i>philadelphicum</i> panic de Philadelphie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	20
<i>Pelekium pygmaeum</i> thuidie pygmée X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	N2	S1S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 36

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
<i>Persicaria robustior</i> renouée robuste X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	N3N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3
<i>Podostemum ceratophyllum</i> podostémon à feuilles cornées X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	9
<i>Polygala senega</i> polygale sénéca X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	N4N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	15
<i>Quercus bicolor</i> chêne bicolore X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	43
<i>Ranunculus flabellaris</i> renoncule à éventails X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	25
<i>Sanicula canadensis var. canadensis</i> sanicle du Canada X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
<i>Spiranthes casei var. casei</i> spiranthe de Case X (Aucun) / X (Aucun)	G4T4	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	14
<i>Sporobolus heterolepis</i> sporobole à glumes inégales	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	6

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 36

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
X (Aucun) / X (Aucun)																	
<i>Staphylea trifolia</i> staphylier à trois folioles X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	5	0	0	0	2	1	2	0	0	0	0	0	38
<i>Strophostyles helvola</i> strophostyle ochracé X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	14
<i>Ulmus thomasii</i> orme liège X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Menacée	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	63
<i>Viola sororia var. affinis</i> violette affine X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	15
<i>Zizania aquatica var. aquatica</i> zizanie à fleurs blanches X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N4?	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	22
				Totaux:	62	0	3	8	15	13	19	1	2	0	0		

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité: Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKE; aire de répartition totale) N (NRANKE; le pays) et S (SRANKE; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contournée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs U associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 38

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

Acer nigrum - (10565)

érable noir

MRC de Montréal, villes de Montréal, Sainte-Anne-de-Bellevue, Beaconsfield, Kirkland et Baie-d'Urfé, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Parc de l'Anse-à l'Orme, partie sud du boisé. (2) : Angell's Wood, de part et d'autre de la rue Lakeview. Accès par l'autoroute 20, par la rue Woodland, puis Golf et Lakeview. Aussi quelques individus au nord de l'avenue Cruikshank. / (1) : Érablières à feuillus tolérants et peuplements à feuillus tolérants de différentes classes d'âge. 2001 : Quelques beaux sujets d'érable noir (40 cm au DHP) observés, dispersés dans le peuplement. Plus d'une centaine de sujets (arbres, gaulls, semis) ont été observés. (2) : Érablière rocheuse mature (plus de 90 ans) sur till et dolomie. Avec érable à sucre, caryer cordiforme et tilleul. Aussi érablières à feuillus tolérants et peuplements à feuillus tolérants de différentes classes d'âge. 2003 : Plus de 100 individus.

45,442 / -73,909

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2010

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Acer nigrum - (3555)

érable noir

MRC de Montréal, villes de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Senneville, arboretum Morgan, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À environ 200 m au nord-ouest du Grand étang McDonald. (2) : À environ 1,2 km au nord-est du Grand étang McDonald. / (1) : Érablière à sucre dans une forêt qui pourrait être ancienne en se basant sur les DHP des érables à sucre dominants. Plusieurs hybrides observés. 2001 : Quelques individus d'érable noir (de 26-250 tiges). (2) : Îlot forestier. 2010 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,44 / -73,936

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2010

Meilleure source : Bastien, D. 2001. Caractérisation de 13 sites géographiques susceptible de contenir de l'érable noir. Rapport préparé pour le gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, Direction de l'Environnement forestier. 11 p.

Agastache nepetoides - (5136)

agastache faux-népéta

Sainte-Genève. / Pleine fructification la deuxième semaine d'octobre.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1927-10-08

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Agrimonia pubescens* - (15136)**

aigremoine pubescente

MRC de Montréal, municipalité de Beaconsfield, à l'ouest de la ville, à environ 450 m, au sud de l'autoroute 40. / Aucune caractérisation. 2004 : 1 tige. 2003 : Moins de 5 individus observés, la première semaine du mois d'octobre.

45,434 / -73,887	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B4.02	2004
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

***Agrimonia pubescens* - (15135)**

aigremoine pubescente

MRC de Montréal, municipalité de Saint-Anne-de-Bellevue, arrondissement Beaconsfield-Baie-D'Urfee, près de la rive ouest de la rivière à l'Orme. Occurrence divisée en trois sous-populations. (1) : À environ 720 m au nord, en partant de l'autoroute 40 en suivant la rivière à l'Orme. (2) : À environ 1 km au nord, en partant de l'autoroute 40 en suivant la rivière à l'Orme sous la ligne hydro-électrique. (3) : À environ 1,7 km au nord, en partant de l'autoroute 40 en suivant la rivière à l'Orme. / Jeune forêt de feuillus tolérants à l'ombre. (1) : 7 individus observés à la première semaine du mois d'octobre. (2) : Moins de 10 individus observés à la première semaine du mois de d'octobre. (3) : 1 individu observé à la première semaine du mois d'octobre.

45,437 / -73,908	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B4.02	2004
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

***Allium tricoccum* - (7636)**

ail des bois

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker (= île Lynch). / Érablière à hêtres, forêt à l'état de climax; terrain rocheux (till glaciaire); station 1: Population entre 2-10 individus; station 2: population entre 51-100 individus; pleine floraison les première et troisième semaines de mai.

45,401 / -73,897	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1978-05-19
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Allium tricoccum* - (10566)**

ail des bois

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Communauté métropolitaine de Montréal, occurrence divisée en 8 sous-populations. (1) : Village de Senneville, au nord-ouest de l'Arboretum Morgan, au sud d'un ancien terrain de golf. (2) : Village de Senneville, à l'extrémité sud-ouest de l'Arboretum Morgan, sur le côté nord de l'autoroute Félix-Leclerc. (3) : Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, extrémité nord-est de l'Arboretum Morgan, secteur boisé enclavé entre 3 champs et la rue des Pins. (4) : Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, secteur de l'Ecomuseum, dans un petit îlot boisé situé à environ 80 m l'est du Petit étang McDonald. (5) : Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, à environ 300 m au sud-ouest du pont de la rivière à l'Orme sur le chemin de l'Anse-à-l'Orme. (6) : Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à la jonction du chemin de l'Anse-à-l'Orme et de l'autoroute Félix-Leclerc. Dans le boisé situé de chaque côté du chemin de l'Anse-à-l'Orme. (7) : Ville de Baie-d'Urfé, boisé situé au nord-est du croisement des avenues Firing et Cruikshank, dans un secteur industriel. (8) : Ville de Beaconsfield, Angell's Wood, de chaque côté du boulevard Lakeview. / (1) : Forêt à feuillus tolérants, vieille inéquienne. 2004 : 1 tige. (2) : Forêt à feuillus tolérants, jeune inéquienne. 2004 : Bonne densité d'individus sur environ 15 m ² . (3) : Forêt à feuillus tolérants, jeune inéquienne. 2004 : Plus de 100 individus. (4) : Aucune caractérisation. 2004 : Plus de 140 individus. (5) : Forêt à feuillus tolérants, jeune inéquienne. 2004 : Plus de 230 individus. (6) : Forêts à feuillus tolérants, jeune inéquienne et érablière à feuillus tolérants vieille inéquienne. 2004 : Plus de 250 individus. (7) : Aucune caractérisation. 2004 : 14 individus. (8) : Érablière rocheuse mature (plus de 90 ans) sur till et dolomie. Avec érable à sucre, caryer cordiforme et tilleul. 2004 : Plus de 250 individus. 2001 : Plus de 10 touffes végétatives la deuxième semaine de mai.			
45,442 / -73,92	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2012-07-09
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe			

Amelanchier amabilis - (5844)

amélanchier gracieux

Ile Dowker. / Forêt mixte, succession secondaire, végétation dense, sur un sol rocheux; en pleine fructification en août.

45,404 / -73,895	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1978-09-23
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Botrychium mormo - (14244)

botryche petit-lutin

Sainte-Anne-de-Bellevue / Boisé rocailleux avec des cèdres éparpillés à l'est du site; érablière avec hêtres, bouleaux blancs, houblon et charme; avec Lycopodium complantatum, Botrychium dissectum, B. multifidum, Liparis loeselii, Epipactis helleborine, Cypripedium parviflorum var. pubescens; plus de 150 plants dispersés sur 150 m² séparés par un sentier de 2m de large.

45,447 / -73,908	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.02	2000-06-28
------------------	--------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Botrychium mormo - (14243)

botryche petit-lutin

Kirkland, anse à l'Orme / Érablière.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,449 / -73,931	CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)	B4.01	2000-06-14
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Cardamine concatenata - (4368)

dentaire laciniée

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker (= île Lynch). / Érablière humide; station 1: Population entre 51-100 individus.

45,401 / -73,897	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1996-05-11
Meilleure source :			

Carex sparganioides - (7015)

carex faux-rubanier

Ville de Montréal, île Bizard, parc régional du Cap-Saint-Jacques, pointe au sud-ouest de l'île. / Bord de la rivière, à l'embouchure du petit ruisseau. 2005 : 25 touffes. 2004 : 25 touffes.

45,471 / -73,917	C (Passable) - S (Seconde, 150 m)	B5.03	2005
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Carex sparganioides - (22641)

carex faux-rubanier

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, pointe est. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Érablière d'érable à sucre, tilleul d'Amérique et chêne rouge. Milieu ombragé. 2011 : Une dizaine de touffes en fruits, réparties sur 2 à 10 m², la troisième semaine de juin.

45,403 / -73,89	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2011-06-19
Meilleure source :			

Carex typhina - (7055)

carex massette

Ville de Montréal, île Bizard, parc régional du Cap-Saint-Jacques, pointe Théoret, sur le bord de la rivière des Prairies dans la forêt. / Dans la forêt. 1994 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la troisième semaine d'août.

45,47 / -73,9	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1994-08-18
---------------	-------------------------------------	-------	------------

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex typhina - (7090)

carex massette

Ile Dowker, comté de Vaudreuil. / Érablière à hêtre. Forêt à l'état de climax. Terrain rocheux (till glaciaire). En pleine fructification la deuxième semaine de septembre.

45,404 / -73,895	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1978-09-09
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (16991)

caryer ovale

Ville de Montréal, pointe sud de l'île Bizard, rivage de la rivière des Prairies, la population s'étend sur environ 1,4 km depuis une petite baie profonde et étroite, jusqu'à la pointe Théoret. / Surtout vieux peuplements à feuillus tolérants et humides, aussi ouvertures anthropiques (pointe Théoret). 2004 : 130 individus.

45,47 / -73,908	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B5.03	2004
-----------------	---	-------	------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (21653)

caryer ovale

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, pointe est. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Érablière d'érable à sucre, tilleul d'Amérique et chêne rouge. Milieu ombragé. 2011 : Une cinquantaine de tiges, réparties sur plus de 1000 m².

45,403 / -73,89	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B5.03	2011-06-19
-----------------	---	-------	------------

Meilleure source :

Claytonia virginica - (5660)

claytonie de Virginie

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker. / Érablière humide; station 2: population entre 51-100 individus.

45,401 / -73,897	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1996-05-11
------------------	---	-------	------------

Meilleure source :

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Corallorhiza odontorhiza* var. *odontorhiza* - (7914)corallorhize d'automne**Sainte-Genève. / Début de fructification la troisième semaine de septembre.*

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1927-09-17

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Crataegus schuettei* var. *schuettei* - (21714)aubépine de Schuette*

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, secteur est de la pointe nord de l'île. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Friche et arbustives herbacées ouvertes sur affleurements de grès secs. Milieu ouvert. 2011 : Une vingtaine d'individus en fruits, répartis sur 101 à 500 m², la troisième semaine de juin.

45,406 / -73,893

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B1.07

2011-06-19

Meilleure source :

Elymus villosus* - (8541)élyme velu*

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, pointe est. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Érablière d'érable à sucre, tilleul d'Amérique et chêne rouge. Milieu ombragé. 2011 : Une centaine d'individus, répartis sur plus de 1000 m² et en fleurs, la troisième semaine de juin. 1978 : Pleine fructification de la quatrième semaine de juillet à la première semaine de septembre.

45,403 / -73,89

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2011-06-19

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Galearis spectabilis* - (8074)orchis brillant**Sainte-Genève. / Pleine fructification la deuxième semaine d'août.*

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1929-08-09

**SGBIO**

Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpus - (9192)

athyrie à sores denses

Sainte-Genève. / Bois.

45,474 / -73,869	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1940-07-19
------------------	--------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Juglans cinerea - (21019)

noyer cendré

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, secteur Cap-Saint-Jacques, sur le bord du boulevard Gouin, à environ 300 m à l'ouest-sud-ouest de la plage Crystal. / Bord de chemin. 2005 : 1 individu.

45,46 / -73,911	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
-----------------	---	-------	------

Meilleure source :

Podostemum ceratophyllum - (5623)

podostémon à feuilles cornées

Ile Bizard, Pointe de l'île du Curé de l'île Bizard; rivière des Prairies, en face de Sainte-Genève. / Submergée, sur les cailloux dans l'eau courante.

45,483 / -73,874	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1931
------------------	-------------------------------------	-------	------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Podostemum ceratophyllum - (21600)

podostémon à feuilles cornées

Ville de Montréal, île Bizard, pointe sud-est. / Sur rochers dans l'eau vive, près du rivage. 1997 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la quatrième semaine d'août.

45,468 / -73,913	CD (Passable à faible) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1997-08-24
------------------	--	-------	------------

Meilleure source :

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Pycnanthemum virginianum* - (5235)pycnanthème de Virginie**MRC de Montréal, ville de Baie-d'Urfé, entre l'autoroute 20, la route 2 et la voie ferrée. / Milieu ouvert. 1976 : Pleine floraison la quatrième semaine de septembre.*

45,42 / -73,913

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1976-09-29

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Pycnanthemum virginianum* - (5263)pycnanthème de Virginie**Île Dowker, sur la pointe Dowker, pointe nord de l' île. / Haut rivage et prairie arbustive ouverte sur grès de Postdam; Friche et arbustives herbacées ouvertes sur affleurements de grès secs. Milieu ouvert.*

45,407 / -73,894

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

2011-06-19

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Quercus bicolor* - (4900)chêne bicolore**Ville de Montréal, île Bizard, parc régional du Cap-Saint-Jacques, pointe au sud de l'île, à environ 800 m à l'ouest de la pointe Théoret. / Vieux peuplements de feuillus tolérants mal drainés, en bordure de la rivière. 2005 : 19 individus, dont 2 gaulis. 1994 : Seulement quelques individus matures.*

45,47 / -73,91

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Ranunculus flabellaris* - (5726)renoncule à éventails**Beaupaire. / Eau peu profonde d'un ruisseau bordé par des thuyas; début de fructification la quatrième semaine de juin.*

45,42 / -73,875

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1950-06-25

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

**SGBIO**

Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Rubus flagellaris - (21621)

ronce à flagelles

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, secteur est de la pointe nord de l'île. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Friche et arbustives herbacées ouvertes sur affleurements de grès secs. Milieu ouvert. 2011 : Une centaine d'individus, répartis sur plus de 1000 m², en fleurs et en fruits la troisième semaine de juin.

45,406 / -73,893

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B3.05

2011-06-19

Meilleure source :

Sanicula canadensis var. canadensis - (3639)

sanicle du Canada

Sainte-Genève, Montréal. / Champs; en fruits au début d'août.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1931-08-06

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Sisyrinchium angustifolium - (21731)

bermudienne à feuilles étroites

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, secteur est de la pointe nord de l'île. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Friche et arbustives herbacées ouvertes sur affleurements de grès secs. Milieu ouvert. 2011 : Une dizaine d'individus en fleurs et en fruits, répartis sur 11 à 100 m², la troisième semaine de juin.

45,406 / -73,893

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2011-06-19

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (22635)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur de Beaconsfield, Angell Woods, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À environ 200 m au nord-ouest de la Résidence Sunrise. (2) : À environ 200 m au nord de la Résidence Sunrise. / (1) : À la jonction d'un peuplement de feuillus intolérants et d'une jeune érablière à feuillus tolérants. 2005 : 80 individus. 2003 : 80 individus. (2) : Jeune peuplement de feuillus tolérants. 2005 : Une vingtaine d'individus. 2003 : Une vingtaine d'individus.

45,43 / -73,888

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

**SGBIO**

Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Staphylea trifolia - (14401)

staphylier à trois folioles

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Secteur ouest. (2) : Pointe est. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / (1) : Érablière argentée. 1997 : De 2 à 10 individus. (2) : Érablière d'érable à sucre, tilleul d'Amérique et chêne rouge. Milieu ombragé. 2011 : Une vingtaine d'individus, répartis sur 500 à 1000 m².

45,403 / -73,898

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-06-19

Meilleure source : Bastien, D. et P. Nolet 1998. Validation des EFE proposés dans les régions administratives du Québec (extrait concernant l'île Dowker).

Veronica anagallis-aquatica - (6129)

véronique mouron-d'eau

MRC de Montréal, ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, bord d'un chemin forestier entre le parc Aumais et le chemin de l'Anse-à l'Orme et canal à environ 400 m au nord-ouest des chemins de l'Anse-à l'Orme et Sainte-Marie. Aussi MRC de Montréal, ville de Baie-d'Urfé, au sud de l'autoroute 40, dans les fossées des chemins du parc industriel, de l'avenue Pirie, jusqu'à l'est de l'avenue Lee. / Fossés de bord de chemins. 2008 : Plus d'une soixantaine de touffes au total, réparties sur plus de 1000 m².

45,426 / -73,915

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Viola rostrata - (19943)

violette à long éperon

MRC de Montréal, ville de Beaconsfield, dans un boisé nommé «Angell Woods», à environ 400 m au nord-est du bout du boulevard Lakeview. / Peuplements à feuillus tolérants de bonnes densité et hauteur allant de jeune à vieil inéquié. 2003 : Plus de 170 tiges.

45,433 / -73,891

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2003

Meilleure source : Thiffault, C. 2004. Communication personnelle de Claude Thiffault à Jacques Labrecque du 13-04-2004, concernant des inventaires floristiques effectués dans les écoterritoires de la ville de Montréal par Frédéric Coursol en 2003. 1 p. + annexes

Wolffia borealis - (7551)

wolffie boréale

Île Bizard, parc régional du Cap-Saint-Jacques, pointe au sud-ouest de l'île / Lac artificiel.

45,471 / -73,918

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-10-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 28

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
FLORE																
<i>Acer nigrum</i> érable noir X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Vulnérable	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	73
<i>Agastache nepetoides</i> agastache faux-népéta X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5	
<i>Agrimonia pubescens</i> aigremoine pubescente X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	7	
<i>Allium tricoccum</i> ail des bois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Vulnérable	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	274	
<i>Amelanchier amabilis</i> amélanchier gracieux X (Aucun) / X (Aucun)	G4?Q	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	12	
<i>Botrychium mormo</i> botryche petit-lutin X (Aucun) / X (Aucun)	G3	N1	S1	Susceptible	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	3	
<i>Cardamine concatenata</i> dentaire laciniée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	53	
<i>Carex sparganioides</i> carex faux-rubanier	G5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	37	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 28

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
X (Aucun) / X (Aucun)																	
<i>Carex typhina</i> carex massette X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	8
<i>Carya ovata var. ovata</i> caryer ovale X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	57
<i>Claytonia virginica</i> claytonie de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	26
<i>Corallorhiza odontorhiza var. odontorhiza</i> corallorhize d'automne X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	NNR	SH	Menacée	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
<i>Crataegus schuettei var. schuettei</i> aubépine de Schuette X (Aucun) / X (Aucun)	G5?T5?	N4	S1	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>Elymus villosus</i> élyme velu X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
<i>Galearis spectabilis</i> orchis brillant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	34
<i>Homalosorus pycnocarpus</i>	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	10

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 28

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
athyrie à sores denses X (Aucun) / X (Aucun)																
<i>Juglans cinerea</i> noyer cendré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G4	N3N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	187
<i>Podostemum ceratophyllum</i> podostémon à feuilles cornées X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S2	Susceptible	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	9	
<i>Pycnanthemum virginianum</i> pyncanthème de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	12	
<i>Quercus bicolor</i> chêne bicolore X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	43	
<i>Ranunculus flabellaris</i> renoncule à éventails X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	25	
<i>Rubus flagellaris</i> ronce à flagelles X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	23	
<i>Sanicula canadensis var. canadensis</i> sanicle du Canada X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 28

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
<i>Sisyrinchium angustifolium</i> bermudienne à feuilles étroites X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4?	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	10
<i>Staphylea trifolia</i> staphylier à trois folioles X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	38
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> véronique mouron-d'eau X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	14
<i>Viola rostrata</i> violette à long éperon X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	15
<i>Wolffia borealis</i> wolffie boréale X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	23
Totaux:					38	1	2	12	10	5	8	0	0	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité: Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKE; aire de répartition totale) N (NRANKE; le pays) et S (SRANKE; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contournée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs U associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 31

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

Acer nigrum - (3540)

érable noir

Villes de Montréal et de Laval, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Île Bizard, sous-population traversant la pointe nord de l'île d'ouest en est, de la plage aux Carrières jusqu'au rivage en face de l'île Verte. (2) : Île Bigras. (3) : Île de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / (1) : Bois mésiques, champs secs rocaillieux calcaire, berges sèches d'un fossé, orée d'un petit boisé, habitats très variés. 2005 : Environ 800 individus. 2001 (inventaire partiel) : Une trentaine d'individus d'environ 10 cm au DHP, les plus gros ont environ 20-25 m de hauteur. (2) : Boisé, érablière à caryers cordiformes. 1993 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 6 individus.

45,514 / -73,865

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2010

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Acer nigrum - (10865)

érable noir

Villes de Deux-Montagnes et de Laval, rivière des Mille Îles, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Parc du Grand Moulin. (2) : Île Turcotte. / (1) : Coteau calcaire colonisé par une érablière à Acer saccharum. 1994 : Une vingtaine d'individus. (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants sur calcaire. 1994 : 6 individus.

45,535 / -73,881

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-11-17

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Acer nigrum - (11227)

érable noir

MRC de Laval, ville de Laval, Bois Sainte-Dorothée, au nord du boulevard Saint-Martin et de la rue des Pivoines. Accès par la rue des Pivoines. / Peuplement claisemé de feuillus intolérants d'une trentaine d'années. 2008 : 4 individus. 2002 : Sabourin et al mentionnent la présence de l'érable noir dans les environs sans préciser le nombre d'individus observés.

45,539 / -73,83

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Agastache nepetoides - (20866)

agastache faux-népéta

Ville de Montréal, île Bizard, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Au sud d'un étang longiforme (est-ouest), à environ 1,03 km à l'ouest-nord-ouest de l'île Barwick. (2) : Au sud d'un étang longiforme (est-ouest), à environ 650 m au nord-ouest de l'île Barwick. / (1) et (2) : Aucune caractérisation. 20-- : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,512 / -73,864	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B4.02	2000 (APR)
------------------	---	-------	------------

Meilleure source :

Agastache nepetoides - (5140)

agastache faux-népéta

Ville de Montréal, île Bizard, aux environs de la Pointe-aux-Carières, près des rues Bord du Lac et Beaudet. / Champ sec rocailleux calcaire, berges sèches d'un fossé, orée d'un petit boisé. 2003 : Site détruit. 1999 : Environ 300 individus répartis dans 100-500 m carrés, en pleine fructification la première semaine de septembre.

45,512 / -73,897	X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)	B0.00	1999-09-01
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agrimonia pubescens - (15134)

aigremoine pubescente

Ville de Montréal, Île de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 1,1 km à l'ouest de la baie Taillefer, près d'une voie ferrée. / Aucune caractérisation. 2003 : 2 individus observés à la première semaine du mois d'octobre.

45,516 / -73,839	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B4.02	2003-10-01
------------------	---	-------	------------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Allium tricoccum - (18979)

ail des bois

MRC de Laval, ville de Laval, forêt Sainte-Dorothée, près d'une route, avenue des Bois. / Groupement à feuillus humide, vieil inéquien, à drainage pauvre. 2008 : 325 bulbes.

45,543 / -73,842	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2008
------------------	---	-------	------

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7772)

ail des bois

Parc régional de l'île Bizard, dans la partie centrale-ouest du parc (unité 31 de la carte de SOGEAM). / Érablière.

45,509 / -73,883	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1994-05-18
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Cardamine concatenata - (4328)

dentaire laciniée

Ville de Montréal, île Bizard, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Boisé au bout de la rue Philippe-Delisle. (2) : Parc régional de l'île Bizard, dans la partie centrale-ouest du parc, au sud-est de la grande passerelle. / (1) : Peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Érablière à hêtre, en bordure d'une dépression humide avec *Hydrophyllum virginianum* et *Trillium grandiflorum*. 1994 : Au moins une quinzaine de clones, certains d'environ 2 m de diamètre ou plus. Post-floraison et début de fructification à la fin mai.

45,508 / -73,885	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1994-05-18
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Carex sparganioides - (7017)

carex faux-rubanier

Ville de Montréal, île Bizard, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Parc régional du bois de l'île Bizard, pointe aux Carrières. (2) : À environ 1 km au sud-est de la pointe aux Carrières. (3) : À environ 400 m au nord-ouest du bout du boulevard Jacques-Bizard. / (1) : Bordure d'érablière à *Carya cordiformis* et *Celtis occidentalis*. 1993 : Un seul clone, en pleine fructification la première semaine d'août. (2) : Peuplement de feuillus tolérants d'une cinquantaine d'années. 2001-2005 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (3) : Peuplement de feuillus tolérants d'une cinquantaine d'années. 2004 : Touffes présentes sur environ 2 m².

45,511 / -73,894	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2001-2005
------------------	---	-------	-----------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (16758)

caryer ovale

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Rivière des Mille-Îles, parc du grand Moulin, Deux-Montagnes / Coteau calcaire colonisé par une érablière à Acer saccharum. 1994: Individus couvrant moins de 5% de la strate arborescente.</i>			
45,535 / -73,885	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1994-11-17
Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Carya ovata var. ovata - (17023)*caryer ovale*

Villes de Laval et de Montréal, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Sur les bords de la rivière des Prairies à l'île Parizeau. (2) : Île de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / (1) : Pente faible, exposition moyenne. 1986 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 20-- : 38 individus.

45,515 / -73,847	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	20--
------------------	---	-------	------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Cyperus dentatus - (22583)*souchet denté*

Comté de Deux-Montagnes, Saint-Eustache-sur-le-Lac, propriété Mathys. / Sur la grève. 1951 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la troisième semaine de septembre.

45,533 / -73,892	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1951-09-21
------------------	--	-------	------------

Meilleure source :

Homalosorus pycnocarpus - (9184)*athyrie à sores denses*

Île Bizard, au nord-ouest de l'intersection du boulevard Cherrier et de la rue des Hêtres, le long d'un chemin de terre. / Le long de la route; pleine sporulation la deuxième semaine de septembre.

45,515 / -73,867	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1982-09-10
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Hylodesmum nudiflorum - (21909)*desmodie nudiflore*

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Ville de Montréal, île Bizard, Parc-nature-de-l'île-Bizard, secteur sud-ouest du parc. / Bois rocheux, érablière à caryer cordiforme mature, parmi l'herbe à la puce. 2010 : 1 seul individu, la première semaine de juin.</i>			
45,51 / -73,879	D (Faible, non viable) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	2010-06-07
Meilleure source :			

Information sensible - (3722)

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ

45,509 / -73,883	----	---	---
Meilleure source : ---			

Juglans cinerea - (21020)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 50 m au nord-ouest de la jonction de la rue Perron et de l'avenue de Versailles. / Vieux peuplement à feuillus tolérants, à l'extrémité d'un développement domiciliaire. 2005 : 1 individu.

45,514 / -73,845	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
Meilleure source :			

Lycopus laurentianus - (19815)

lycope du Saint-Laurent

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : La sous-population débute à environ 520 m au sud-est de l'île Pariseau et s'étend sur environ 700 m de rivage vers l'est. (2) : La sous-population débute à l'extrémité ouest de la baie Taillefer et s'étend sur environ 300 m de rivage vers l'est. / Rivage de la rivière. (1) : 2005 : 24 individus. 2003 : 24 individus. (2) : 2005 : 66 individus. 2003 : 33 individus.

45,517 / -73,834	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe			

Lycopus virginicus - (19841)

lycope de Virginie

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : À environ 1 km au sud-est de l'île Pariseau. (2) : La sous-population occupe la partie ouest du rivage de la baie Taillefer. (3) : Sur les parties nord et est de l'île Roxboro. / (1) : Peuplement ouvert à feuillus humides d'environ 30 ans. 2004 : Environ 15 tiges. (2) : Peuplement à feuillus humides vieil inéquier, de faible densité, mais de bonne hauteur. 2004 : Environ 75 tiges. (3) : Aucune caractérisation. 2004 : Environ 15 tiges.

45,515 / -73,824	C (Passable) - S (Seconde, 150 m)	B5.01	2004
------------------	-----------------------------------	-------	------

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Podostemum ceratophyllum - (21602)

podostémon à feuilles cornées

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, rivage est des rapides du Cheval-Blanc, à environ 100 m au sud-ouest du pont ferroviaire reliant Pierrefonds à l'île Verte. / Rivage. 2005 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,515 / -73,848

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2005

Meilleure source :

Podostemum ceratophyllum - (5631)

podostémon à feuilles cornées

Laval-sur-le-lac, eaux vives entourant l'île Turcotte (rives nord et sud de l'île) et l'île Boisée. / Herbier aquatique en eaux vives peu profondes et sur dalles calcaires; entre 50-100 individus, répartis sur 100-1000 mètres carrés.

45,534 / -73,882

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1992-08-20

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Podostemum ceratophyllum - (21603)

podostémon à feuilles cornées

Ville de Laval, secteur Sainte-Dorothée-Station, entre les deux ponts. / Rocher dans l'eau vive, près du rivage. 1997 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la quatrième semaine d'août.

45,522 / -73,855

CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)

B5.01

1997-08-24

Meilleure source :

Pycnanthemum virginianum - (5229)

pycnanthème de Virginie

Laval-sur-le-lac, île au sud de l'île Turcotte, sous le pont du CNR. / Arbustaie riveraine à *Physocarpus opulifolius*, *Carpinus caroliniana* et *Crataegus sp.*; recouvrement des strates (%): arborescente (5-25), arbustive (25-50), herbacée (25-50) et muscinale (0-5); principales espèces de l'habitat (%): *Tilia americana* (5-25), *Carya ovata* (5-25), *P. opulifolius* (5-25), *C. caroliniana* (5-25), *C. sp.* (5-25), *Spartina pectinata* (5-25); pente 10 degrés, exposition sud-est, drainage bon; sol très pierceux (calcaire) avec 75% de roches affleurantes; populations de 11-50 individus, répartis sur moins de 100 mètres carrés; début de fructification la troisième semaine d'août.

45,536 / -73,881

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-11-17

**SGBIO**

Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ranunculus flabellaris - (5704)

renoncule à éventails

Ville de Montréal, île Bizard, secteur nord-est de l'île, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Forêt située entre les rues Bigras et Blouin (jonction de 2 secteurs domiciliaires). (2) : Forêt de part et d'autre du chemin Dufour, dans les environs d'une étendue d'eau prenant sa source dans le parc de l'Île-Bizard. (3) : Forêt située au nord-ouest de la rue du Bihoreau (développement domiciliaire). / (1) : Érablière à feuillus tolérants jeune inéquienne, de bonnes hauteur et densité. 2005 : L'espèce est présente sur plus de 2 m2. (2) : Érablière à feuillus tolérants jeune inéquienne, de bonnes hauteur et densité. 2005 : Plus de 500 individus. (3) : Dans un marais, partiellement submergé, bien exposé au soleil, eau à 30 cm de profondeur. 2005 : Plus d'une cinquantaine d'individus. 2002 : Observation d'individus mais aucune précision sur le nombre.

45,507 / -73,874

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B4.07

2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Sporobolus heterolepis - (21815)

sporobole à glumes inégales

Ville de Laval, rivière des Prairies, île Ronde, sur des rochers secs près des rivages. / Rochers secs près des rivages. 1935 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la première semaine de septembre.

45,513 / -73,853

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1935-09-02

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (22633)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Parc des Arbres. (2) : Domaine de la Brise. (3) : Secteur est du Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc. / (1) : Vieille érablière à feuillus tolérants. 2005 (inventaire partiel) : Plus d'une trentaine d'individus. 2003 : Plus de 300 individus. (2) : Jeune peuplement de feuillus intolérants. 2005 : 1 clone. (3) : Vieille érablière argentée et feuillus sur station humide. 2005 : Une trentaine d'individus. 2003 : Une trentaine d'individus.

45,515 / -73,835

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (6204)

staphylier à trois folioles

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Ville de Montréal, Parc-Nature-du-Bois-de-l'Île-Bizard, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Partie nord-ouest du parc. (2) : Partie centrale-ouest du parc. (3) : Parc Riviera. / (1) : Vieille érablière à sucre à feuillus tolérants. 2003 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Sous-bois d'érablière, le long du sentier, haut de pente. 1994 : 5-10 bosquets. (3) : Jeune érablière à sucre à feuillus tolérants. 2005 : Une trentaine d'individus. 2003 : Une trentaine d'individus.</i>			
45,508 / -73,884	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.			

Staphylea trifolia - (22632)

staphylier à trois folioles

Sainte-Dorothée, près de la rivière des Prairies, haut rivage calcaire du ruisseau du golf Islemère. / Haut rivage calcaire. 1997 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,523 / -73,848	CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)	B5.01	1997-06-17
------------------	---	-------	------------

Meilleure source :

Viola rostrata - (19942)

violette à long éperon

Ville de Montréal, Île Bizard, au nord-est de l'île, juste au nord d'une petite étendue d'eau, à environ 800 m à l'ouest de l'île Ronde. / Érablière à feuillus tolérants jeune inéquiennne, de bonnes hauteur et densité. 2003 : 25 tiges.

45,513 / -73,865	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B5.01	2003
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Thiffault, C. 2004. Communication personnelle de Claude Thiffault à Jacques Labrecque du 13-04-2004, concernant des inventaires floristiques effectués dans les écoterritoires de la ville de Montréal par Frédéric Coursol en 2003. 1 p. + annexes

Wolffia borealis - (16358)

wolffie boréale

Ville de Montréal, secteur nord-est de l'île Bizard, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Dans un grand étang à environ 1 km au nord-ouest de l'île Barwick. (2) : Dans un cours d'eau intermittent, à environ 1,25 km à l'ouest de l'île Barwick. / (1) : Étang. 2002 : Aucune précision sur la surface occupée. (2) : Cours d'eau intermittent. 2002 : Aucune précision sur la surface occupée.

45,512 / -73,871	AC (Excellente à passable) - S (Seconde, 150 m)	B4.07	2002-05-04
------------------	---	-------	------------

Meilleure source : Coursol, F. 2002. Courriel envoyé à J. Labrecque le 4/06/2002. .

Wolffia borealis - (7550)

wolffie boréale

Parc régional du Bois de l'île Bizard, près de la grande passerelle. / Marais créé par un barrage de castor.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,514 / -73,888	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1994-10-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



SGBIO

Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 21

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
FLORE																
<i>Acer nigrum</i> érable noir X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Vulnérable	3	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	73
<i>Agastache nepetoides</i> agastache faux-népéta X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S1	Susceptible	2	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	5
<i>Agrimonia pubescens</i> aigremoine pubescente X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	7
<i>Allium tricoccum</i> ail des bois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Vulnérable	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	274
<i>Cardamine concatenata</i> dentaire laciniée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	53
<i>Carex sparganioides</i> carex faux-rubanier X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	37
<i>Carya ovata var. ovata</i> caryer ovale X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	57
<i>Cyperus dentatus</i> souchet denté	G4	NNR	SH	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 21

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
X (Aucun) / X (Aucun)																	
<i>Homalosorus pycnocarpus</i> athyrie à sores denses X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	10
<i>Hylodesmum nudiflorum</i> desmodie nudiflore X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	10
Information sensible Information sensible ---- / ----	---	---	---	---	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Juglans cinerea</i> noyer cendré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G4	N3N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	187
<i>Lycopus laurentianus</i> lycope du Saint-Laurent X (Aucun) / X (Aucun)	G3Q	N3	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	60
<i>Lycopus virginicus</i> lycope de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	32
<i>Podostemum ceratophyllum</i> podostémon à feuilles cornées X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S2	Susceptible	3	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	9
<i>Pycnanthemum virginianum</i>	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	12

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 21

Nom latin

Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	Statut canadien Cosepac / Lep	G	N			S	A	B	C	D	X	H	F	E	I		Autres*
pycnanthème de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)																	
<i>Ranunculus flabellaris</i> renoncule à éventails X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25
<i>Sporobolus heterolepis</i> sporobole à glumes inégales X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	6
<i>Staphylea trifolia</i> staphylier à trois folioles X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	3	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	38
<i>Viola rostrata</i> violette à long éperon X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	15
<i>Wolffia borealis</i> wolffie boréale X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	2	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	23
				Totaux:	31	0	3	7	9	1	10	0	0	0	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité: Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKE; aire de répartition totale) N (NRANKE; le pays) et S (SRANKE; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contournée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs U associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



Cinq EFE sont partiellement ou complètement inclus dans la zone d'étude. Toutefois, trois d'entre eux ont un statut de milieu naturel de conservation volontaire et de ce fait, sont reconnus par le MDDELCC à titre d'aire protégée et bénéficient d'une protection légale à long terme. Nous limiterons nos éléments d'information aux EFE comportant des portions à l'extérieur de ces aires protégées, soit la partie sud de l'EFE du Bois de Liesse et est de l'EFE de l'Île Bizard. Une carte en format pdf et un fichier de formes permettant de les localiser accompagne la présente note d'information.

L'EFE du Bois-de-Liesse (no 194)

Cette forêt abrite une concentration de quatre espèces désignées menacées ou vulnérables (ou susceptibles de l'être), dont une population remarquable d'érables noirs, ce qui en fait aussi une forêt rare. Par endroits, elle offre l'aspect spectaculaire d'une forêt cathédrale où les érables noirs atteignent des diamètres imposants, jusqu'à 60 cm à hauteur de poitrine et 35 mètres de hauteur. Ce type de groupement s'est grandement raréfié au fil du développement urbain et agricole qui a marqué le paysage depuis la colonisation, non seulement sur l'île de Montréal mais à l'échelle de tout le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer.

La forêt est constituée principalement de peuplements matures, où codominent différentes essences feuillues. Par ordre d'importance, on note : érable à sucre, hêtre à grande feuille, érable argentée, frêne d'Amérique, tilleul d'Amérique, caryer cordiforme, érable noir et bouleau jaune. Les peuplements colonisent des dépôts marins de texture sableuse ou argileuse, moyennement bien drainés. La forêt est sillonnée de sentiers, mais offre un haut degré d'intégrité écologique.

L'EFE du Bois-de-Île-Bizard (no 988)

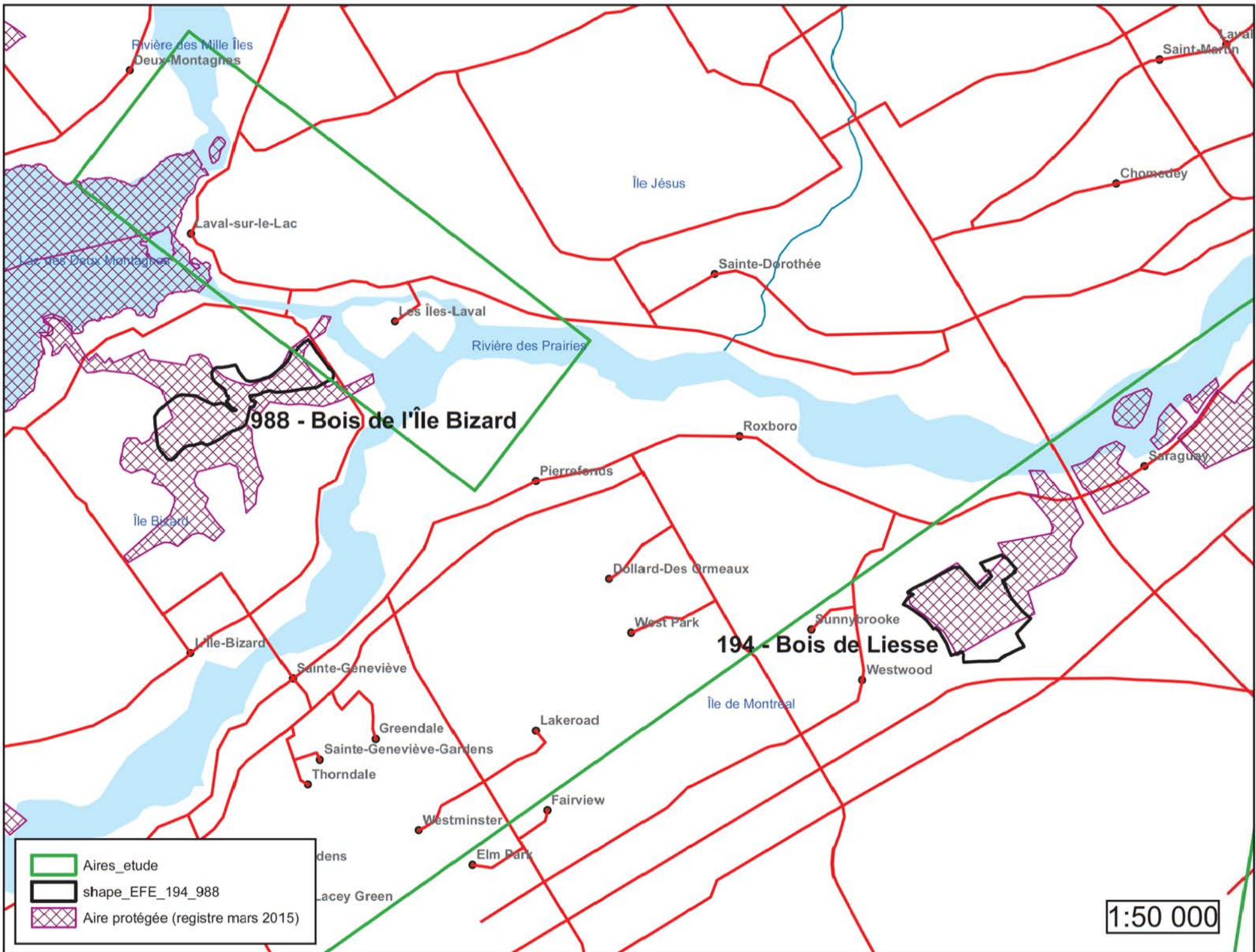
C'est une érablière à caryer cordiforme et érable noir abritant une concentration de neuf espèces désignées menacées ou vulnérables (ou susceptibles de l'être), dont l'érable noir qui, par sa présence régulière et soutenue dans le peuplement, en fait aussi une forêt rare. Ce type de groupement s'est grandement raréfié au fil du développement urbain et agricole qui a marqué le paysage depuis la colonisation, non seulement sur l'île de Montréal mais à l'échelle du domaine bioclimatique.

La forêt est constituée de peuplements matures ou prématures, où codominent différentes essences feuillues (érable à sucre, caryer cordiforme, frêne d'Amérique, tilleul d'Amérique, ostryer de Virginie, etc) typiques sur ces stations. Les dépôts sont des tills épais, des alluvions ou encore des dépôts marins argileux, au drainage le plus souvent imparfait. La forêt est sillonnée de sentiers, mais elle offre tout de même une bonne intégrité écologique.

Préparé et rédigé par :

Claude Poulin

Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Téléphone : (418) 627-8650 poste 4277
Courriel : claudio.poulin@mffp.gouv.qc.ca



Deuxième note d'information sur les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) présents dans la zone d'étude du projet

Deux EFE s'ajoutent dans la nouvelle zone d'étude. Une carte en format pdf et un fichier de formes permettant de les localiser accompagne la présente note d'information.

L'EFE de l'Anse-à-l'Orme (no 987)

C'est une érablière à caryer cordiforme et érable noir **abritant une concentration de cinq espèces désignées menacées ou vulnérables (ou susceptibles de l'être)**, dont l'**érable noir** qui, par sa présence régulière et soutenue dans le peuplement, en fait aussi une **forêt rare**. Ce type de groupement s'est **grandement raréfié** au fil du développement urbain et agricole qui a marqué le paysage depuis la colonisation, non seulement sur l'île de Montréal mais à l'échelle du domaine bioclimatique.

La forêt est constituée de peuplements matures ou prématures, où codominent différentes essences feuillues (érable à sucre, hêtre à grandes feuilles, frêne d'Amérique, caryer cordiforme, érable noir, tilleul d'Amérique, ostryer de Virginie, érable argentée et bouleau jaune), typiques sur ces stations. Elle colonise des dépôts marins argileux, au drainage le plus souvent imparfait. La forêt offre un très bon niveau d'intégrité hors des sentiers.

L'EFE d'Angel Wood (no 909)

Cette forêt est constituée d'un groupement végétal (érablière à caryer) qui s'est **grandement raréfié** au fil du développement urbain et agricole qui a marqué le paysage depuis la colonisation, non seulement sur l'île de Montréal mais à l'échelle de tout le domaine bioclimatique. Elle comporte aussi une enclave de forêt ancienne, soit une érablière à hêtre dans laquelle certains individus atteignent 30 mètres de hauteur et plus de 80 cm de diamètre. On peut aussi y observer aussi la présence d'érables noirs, une espèce désignée vulnérable au Québec.

La forêt est formée de deux peuplements séparés. On note la présence d'érable à sucre, de caryer cordiforme, de chêne à gros fruits, de frêne d'Amérique et d'espèces de sous-bois typiques de ces milieux comme *Xanthoxylum americanum*. La forêt colonise des dépôts marins argileux, au drainage variant de modéré à imparfait. Elle offre un haut degré d'intégrité écologique.

Préparé et rédigé par :

Claude Poulin

Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Téléphone : (418) 627-8650 poste 4277
Courriel : claudio.poulin@mffp.gouv.qc.ca

Rivière des Prairies

Rivière à l'Orme

987 Rivière de l'Anse de l'Orme

Rivière à l'Orme

Île de Montréal

909 Angell Woods

909 Angell Woods

Fleuve Saint-Laurent



limites EFE 909 et 987

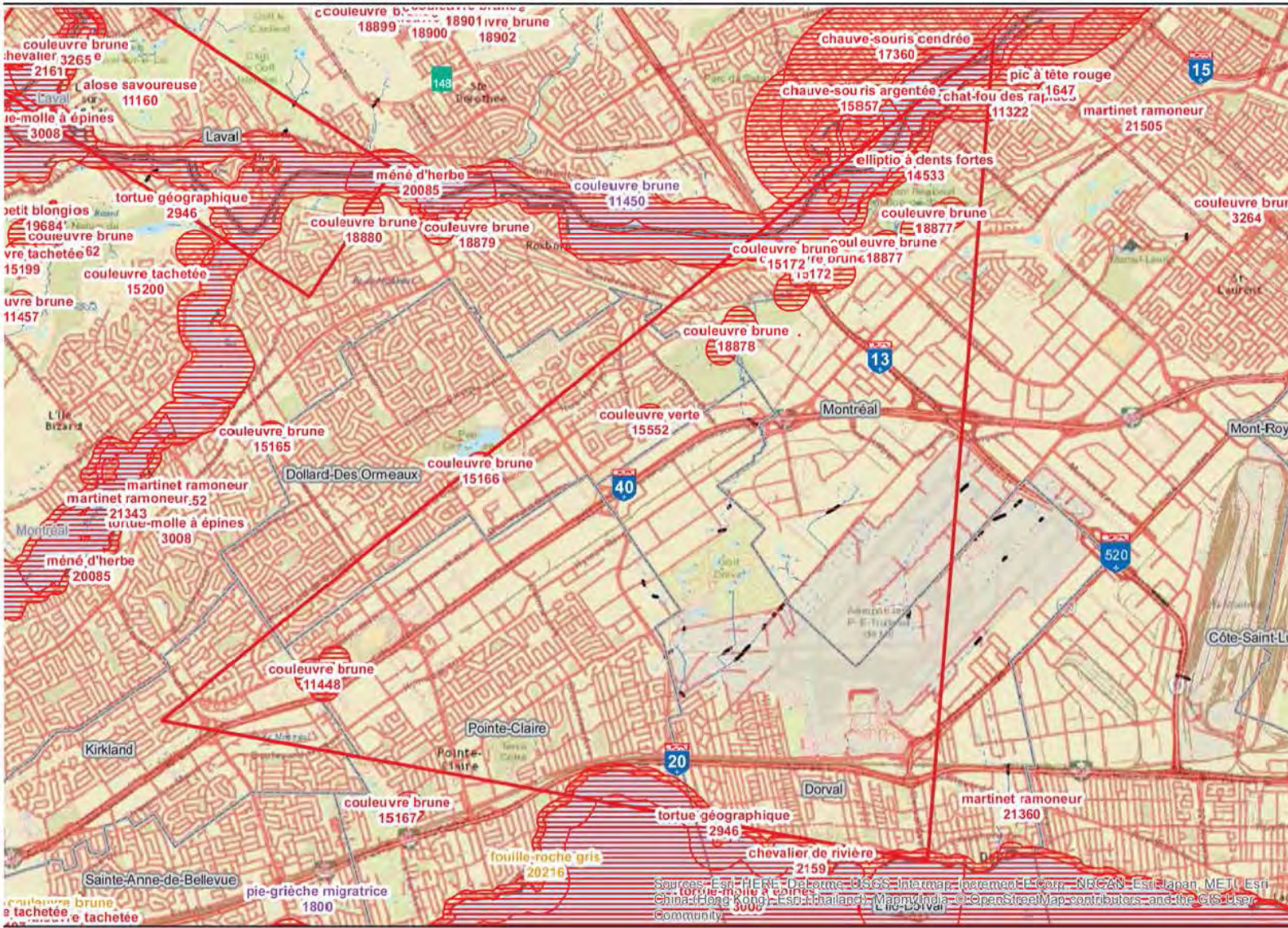


Aire protégée (registre mars 2015)

1:25 000

Espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées dans le secteur Montréal (Antenne Deux-Montagnes d'Ahuntsic-Cartierville à Pointe-Claire et Antenne Aéroport)

DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Montréal



Légende

- Aires_étude
- CDPNQ Zones d'espèces fauniques rares
- Précision de la zone habitat
 - Seconde 150 m
 - Minute 1.5 km
 - Général 3 km
- World Street Map

0 950 1 900 3 800 Mètres

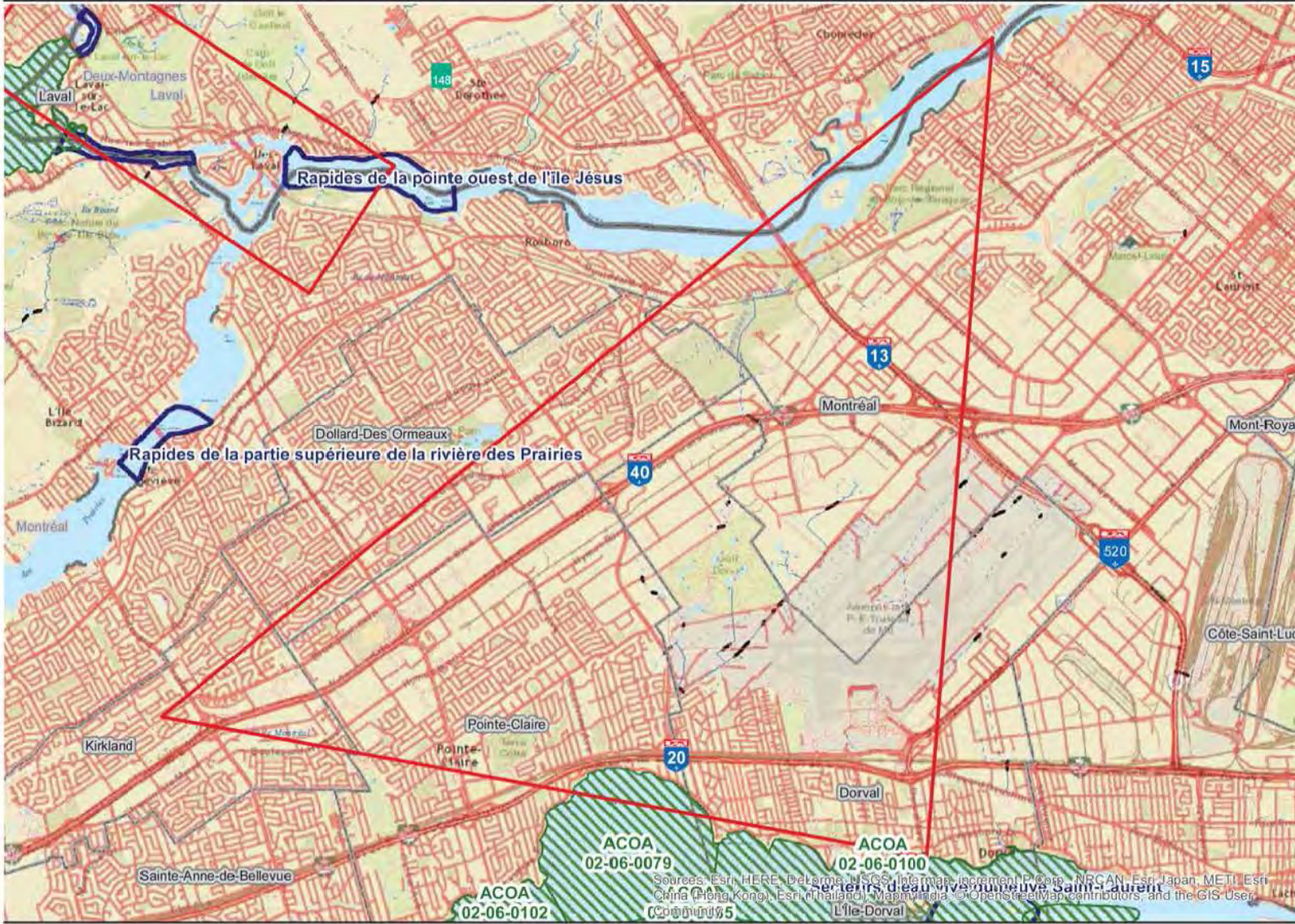
Système de projection:
Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
North American Datum (NAD) 83
Sources de données:
Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI)
World imagery et ESRI World Street Map
Limites administratives (BDTA)
Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts,
de la Faune
et des Parcs

Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2016-04-08

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., GEBCO, Esri, Japan, METI, Esri, China (Hong Kong), Swisstopo, Mapbox, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community



Légende

- Aires_étude
- Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)**
02-xx-xxxx
- Protégé
- Non-Protégé
- Aire de confinement du cerf de virginie**
06-xx-xxxx
- Protégé
- Non-Protégé
- Colonie d'oiseaux sur une île**
03-xx-xxxx
- Limites de la colonie
- Héronnière**
03-xx-xxxx
- Aire de nidification
- Bande de protection 0-200 m
- Bande de protection 200-500 m
- Habitat du rat musqué**
11-xx-xxxx
- Protégé
- Non-Protégé
- Site d'intérêt faunique
- Habitats fauniques potentiels

World Street Map

0 950 1 900 3 800 Mètres

Système de projection:
Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
North American Datum (NAD) 83
Sources de données:
Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI)
World imagery et ESRI World Street Map
Limites administratives (BDTA)
Données fauniques (MFFP et partenaires)

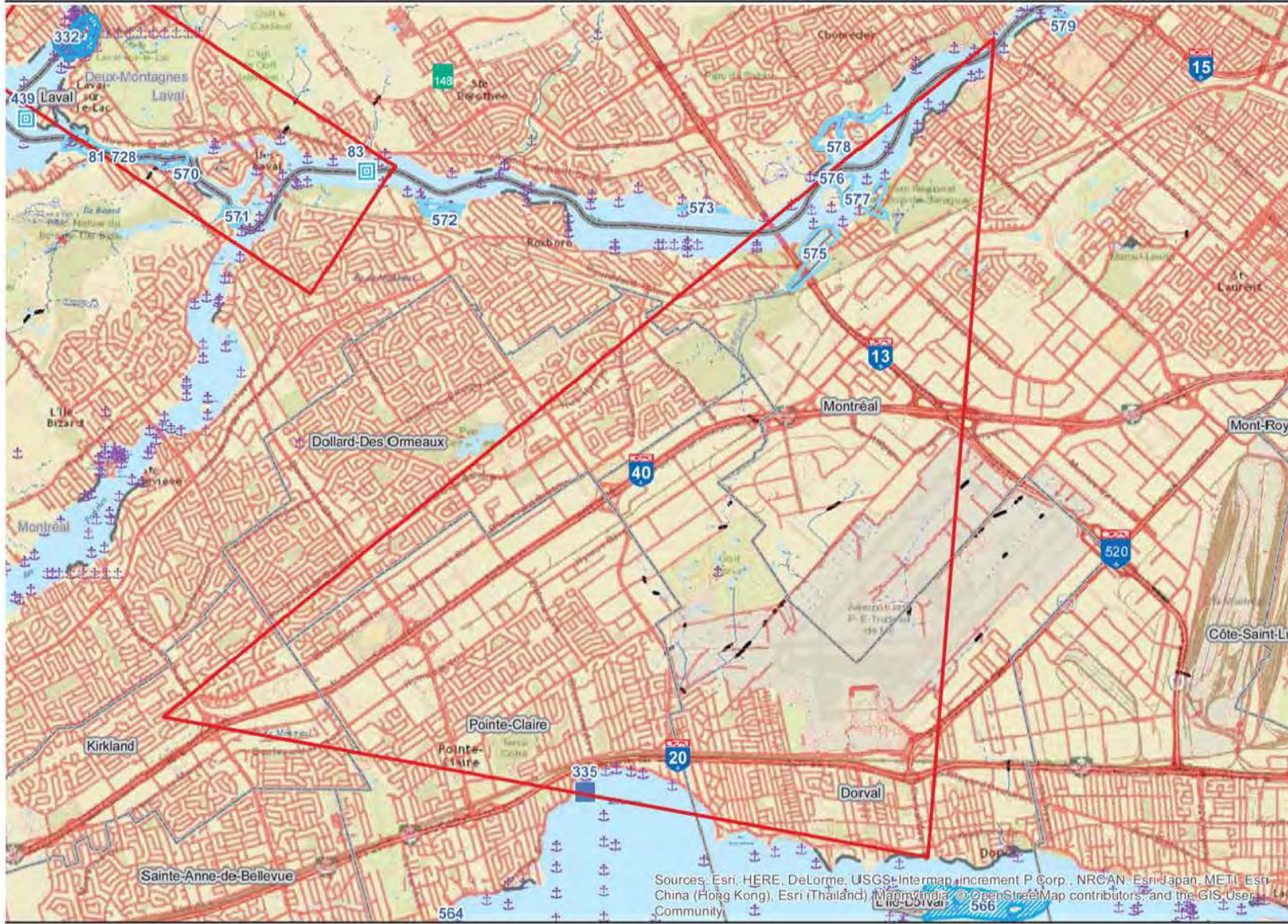
Ministère des Forêts,
de la Faune
et des Parcs

Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2016-04-08

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., NRCAN, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), Swisstopo, Mapbox, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Montréal



Légende

- Aires_étude
- Habitat du poisson - Frayères zone**
- Type courant
 - lent
 - mixte
 - rapide
- Habitat du poisson - Frayères point**
- Type courant
 - lent
 - mixte
 - rapide
- + Pêches expérimentales
- Habitat du poisson à espèces d'eau froide**
- Période des travaux en eau : 15 mai au 15 sept.
 - Chute
 - Cours d'eau
 - Cours d'eau intermittent
 - Canal
- Habitat du poisson - plans d'eau à espèces d'eau froide**
- Période des travaux en eau : 15 mai au 15 sept.
 - Réservoir hydroélectrique
 - Cours d'eau
 - Lac
 - Canal
 - Écluse
 - Mare
- World Street Map

0 950 1 900 3 800 Mètres

Système de projection:
 Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83
 Sources de données:
 Eléments de fond de carte (BDTQ, ESRI)
 World imagery et ESRI World Street Map
 Limites administratives (BDTA)
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

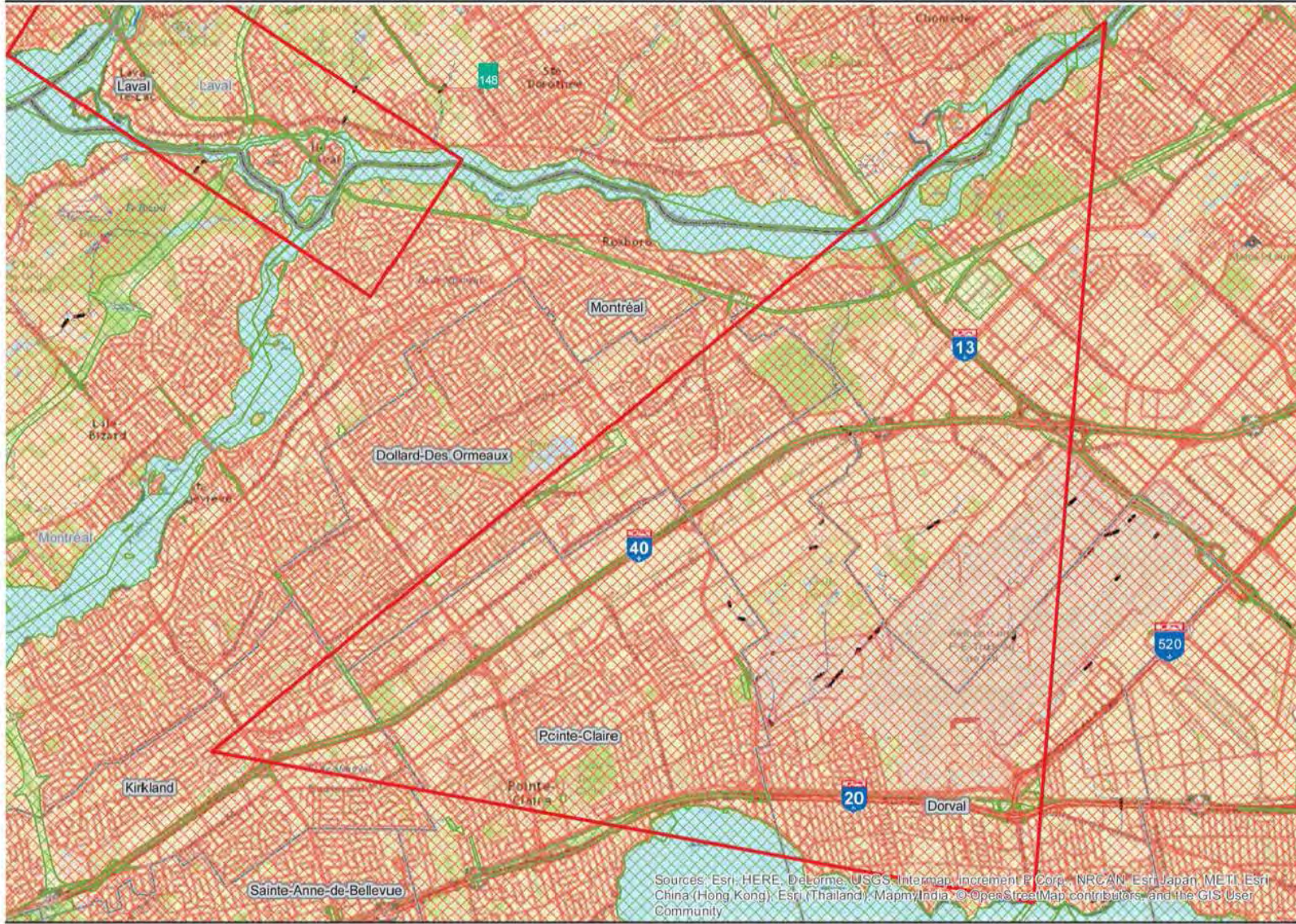
Ministère des Forêts,
 de la Faune
 et des Parcs

Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2016-04-08

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., NRCAN, Esri-Japan, METI, Esri-
 China (Hong Kong), Esri (Thailand), Swire, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User
 Community

DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Montréal



- Légende**
- Aires_étude
 - Publique
 - Privée
 - Indéterminée; Non illustrée
 - Mixte
 - Milieu boisé
 - World Street Map

0 875 1 750 3 500 Mètres

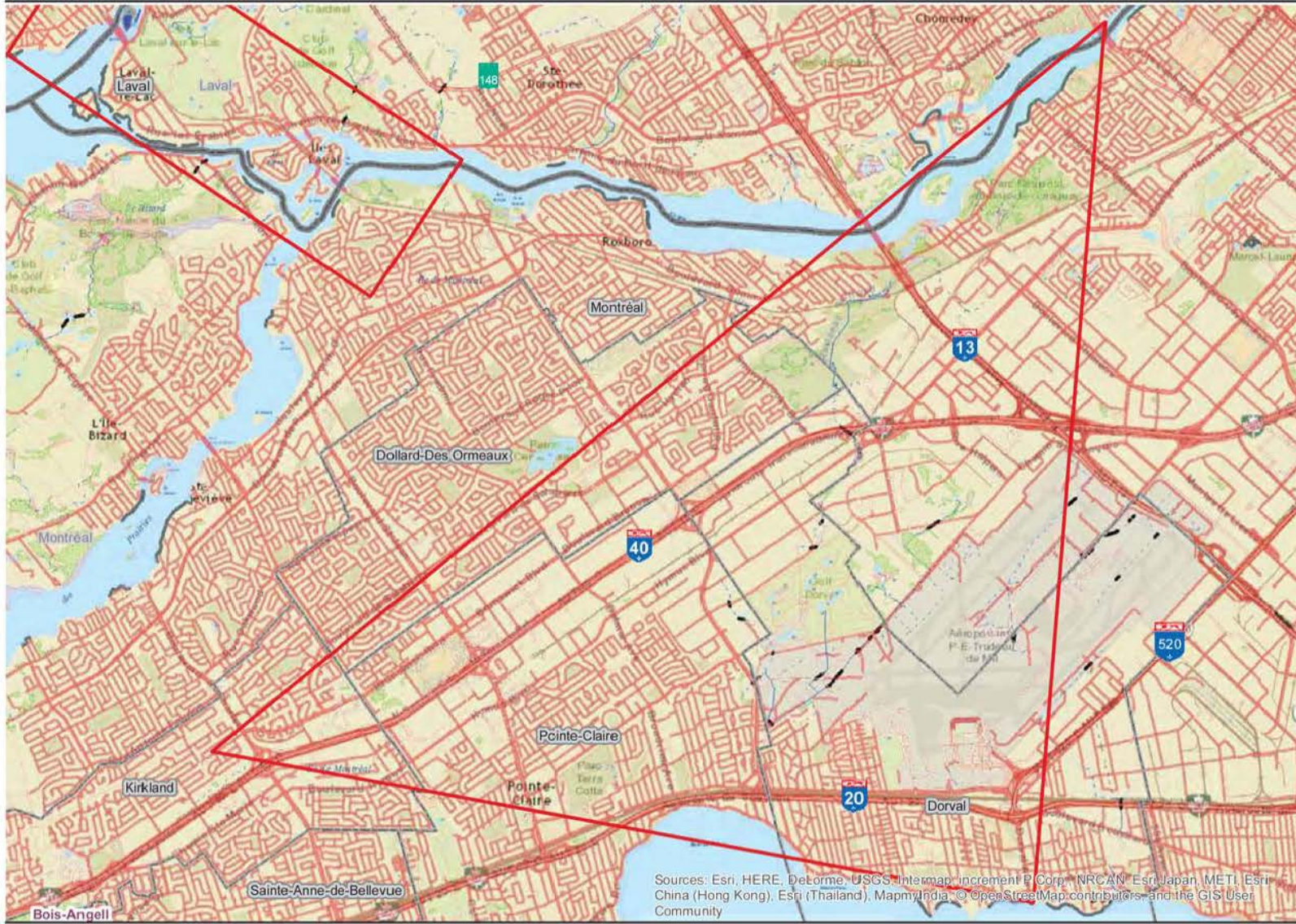
Système de projection:
 Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83
 Sources de données:
 Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI)
 World imagery et ESRI World Street Map
 Limites administratives (BDTA)
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts,
 de la Faune
 et des Parcs

Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2016-04-08

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., NRCAN, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), Esri (Thailand), MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community



- Légende**
- Aires_étude
 - Milieux humides CMM (CIC 2010)**
 - Classes de milieux humides**
 - Eau peu profonde
 - Marécage
 - Marais
 - Prairie humide
 - Tourbière
 - Milieux humides de la Montérégie (Géomont 2008)**
 - Classe de milieux humides**
 - Eau peu profonde
 - Marais
 - Marécage
 - Tourbière bog
 - Tourbière boisée
 - Tourbière fen
 - Potentiel
 - Réserves écologiques
 - Réserves nationales de faune
 - Réserves naturelles
 - Refuges d'oiseaux migrateurs
 - Parc nationaux Québec**
 - Parc nationaux Québec
 - Refuges fauniques**
 - Refuges fauniques
 - Aire faunique communautaire**
 - Aire faunique communautaire

0 875 1 750 3 500 Mètres

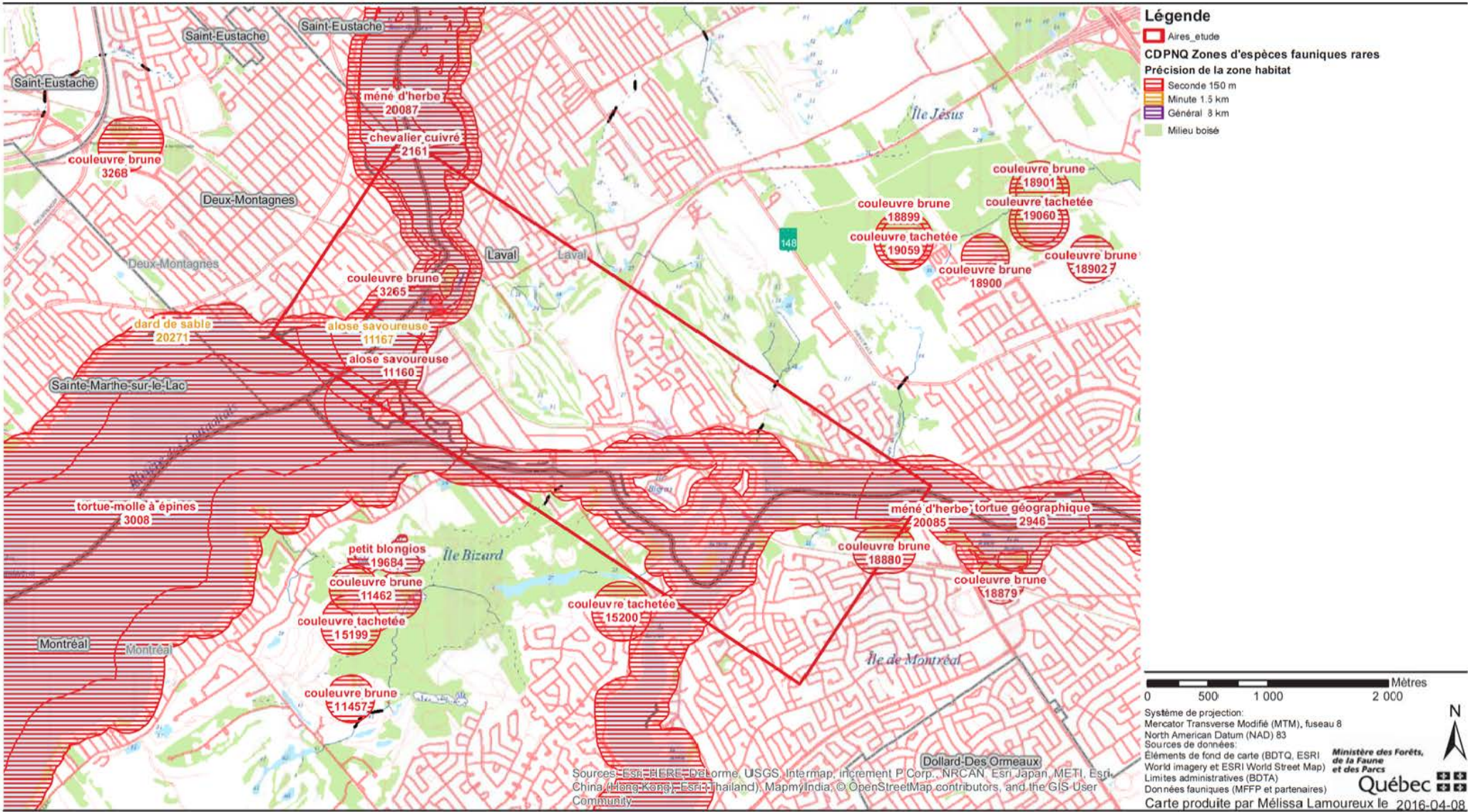
Système de projection:
 Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83
 Sources de données:
 Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI)
 World imagery et ESRI World Street Map
 Limites administratives (BDTA)
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Québec

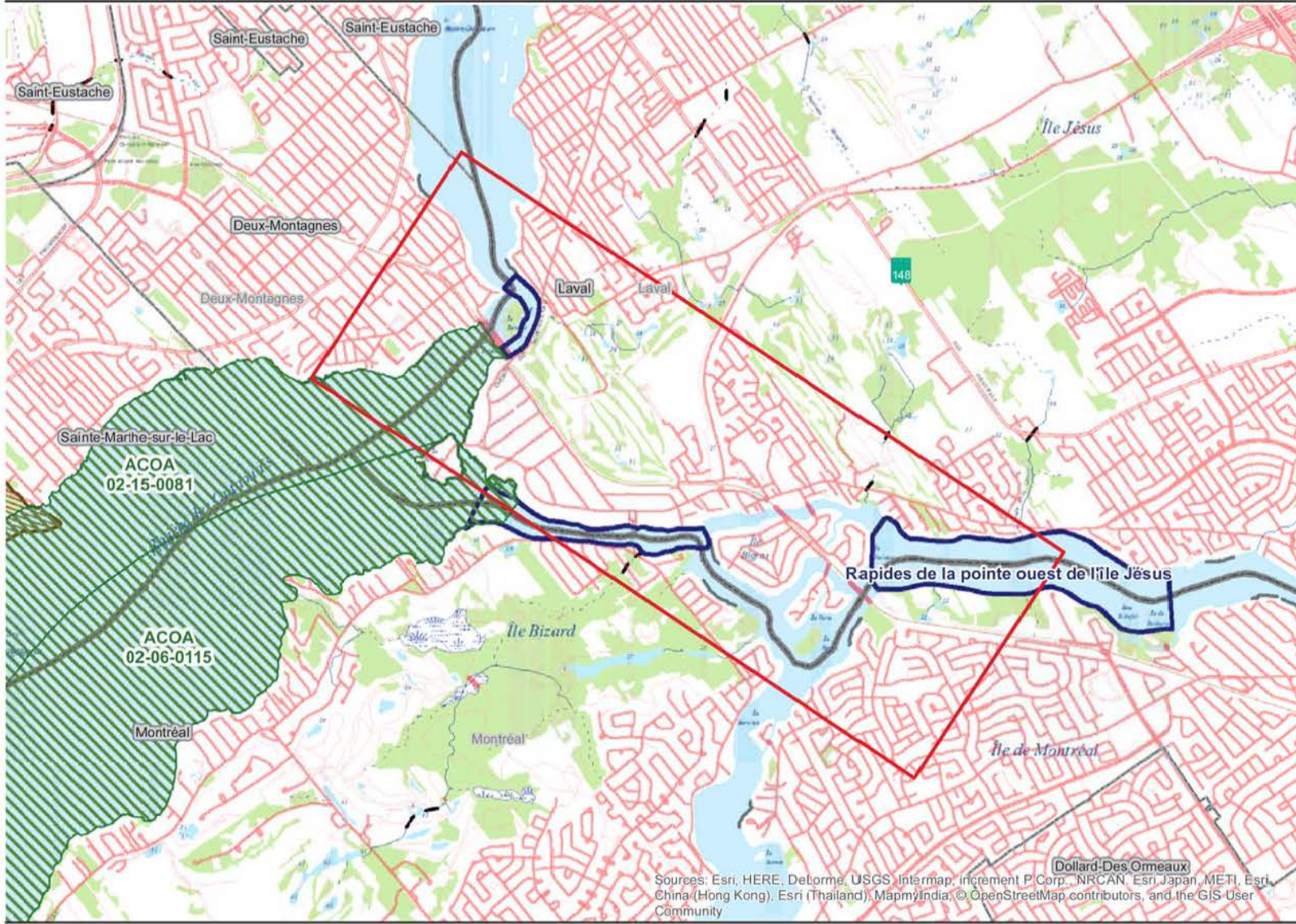
Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2016-04-08

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., NRCAN, Esri, Japan, METI, Esri, China (Hong Kong), Esri (Thailand), MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Laval



DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Laval



- Légende**
- Aires_étude
 - Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)**
02-xx-xxxx
 - Protégé
 - Non-Protégé
 - Aire de confinement du cerf de virginie**
06-xx-xxxx
 - Protégé
 - Non-Protégé
 - Colonie d'oiseaux sur une île**
03-xx-xxxx
 - Limites de la colonie
 - Héronnière**
03-xx-xxxx
 - Aire de nidification
 - Bande de protection 0-200 m
 - Bande de protection 200-500 m
 - Habitat du rat musqué**
11-xx-xxxx
 - Protégé
 - Non-Protégé
 - Site d'intérêt faunique
 - Habitats fauniques potentiels
 - Milieu boisé

0 500 1 000 2 000 Mètres

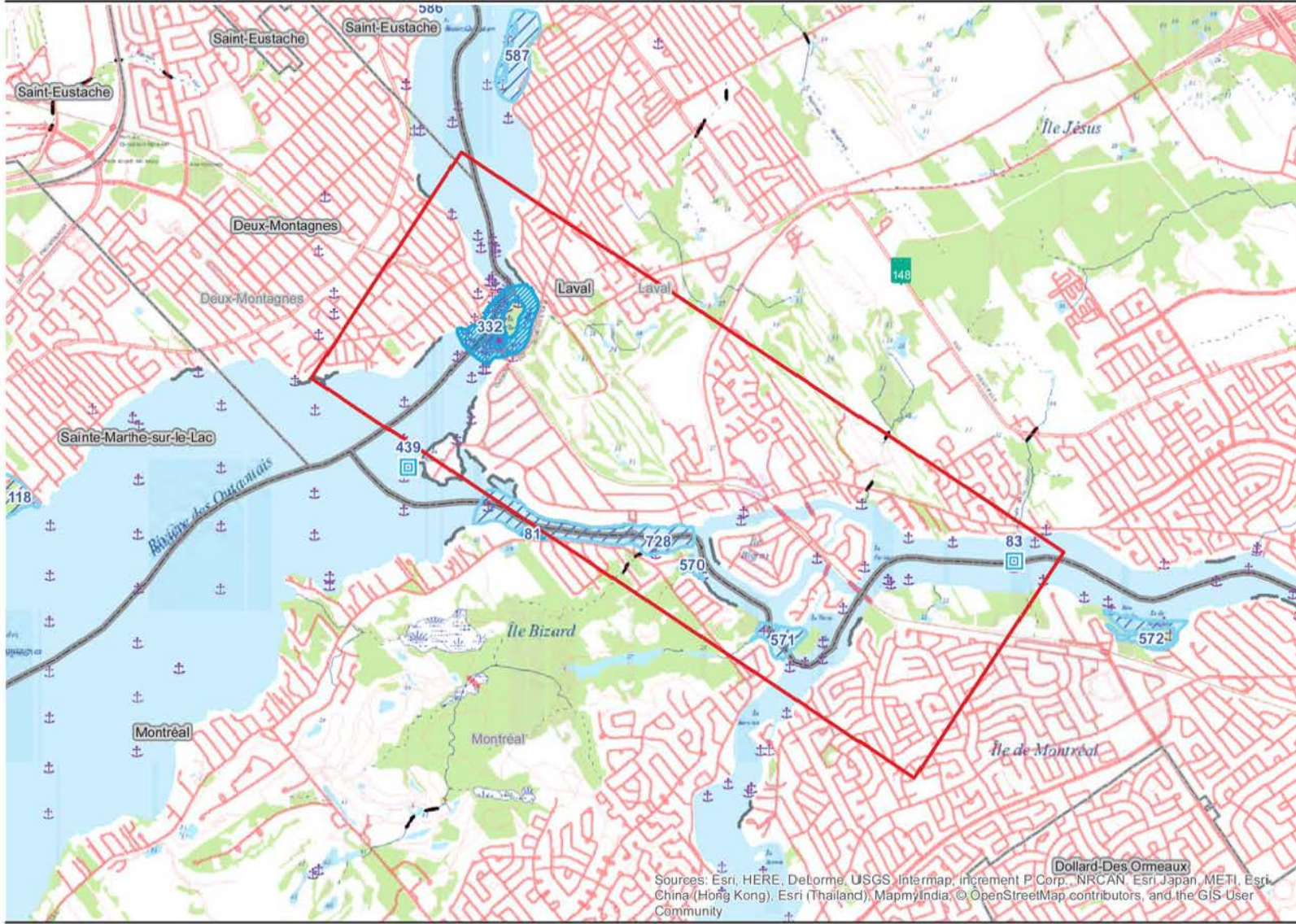
Système de projection:
 Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83
 Sources de données:
 Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI
 World imagery et ESRI World Street Map)
 Limites administratives (BDTA)
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

**Ministère des Forêts,
 de la Faune
 et des Parcs**

Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2016-04-08

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., NRCAN, Esri Japan, METI, Esri, China (Hong Kong), Esri (Thailand), MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community



Légende

- Aires_étude
- Habitat du poisson - Frayères zone**
- Type courant
 - lent
 - mixte
 - rapide
- Habitat du poisson - Frayères point**
- Type courant
 - lent
 - mixte
 - rapide
- + Pêches expérimentales
- Habitat du poisson à espèces d'eau froide**
- Période des travaux en eau : 15 mai au 15 sept.

 - Chute
 - Cours d'eau
 - Cours d'eau intermittent
 - Canal

- Habitat du poisson - plans d'eau à espèces d'eau froide**
- Période des travaux en eau : 15 mai au 15 sept.

 - Réservoir hydroélectrique
 - Cours d'eau
 - Lac
 - Canal
 - Écluse
 - Mare
 - Milieu boisé

0 500 1 000 2 000 Mètres

Système de projection:
 Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83
 Sources de données:
 Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI)
 World imagery et ESRI World Street Map
 Limites administratives (BDTA)
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

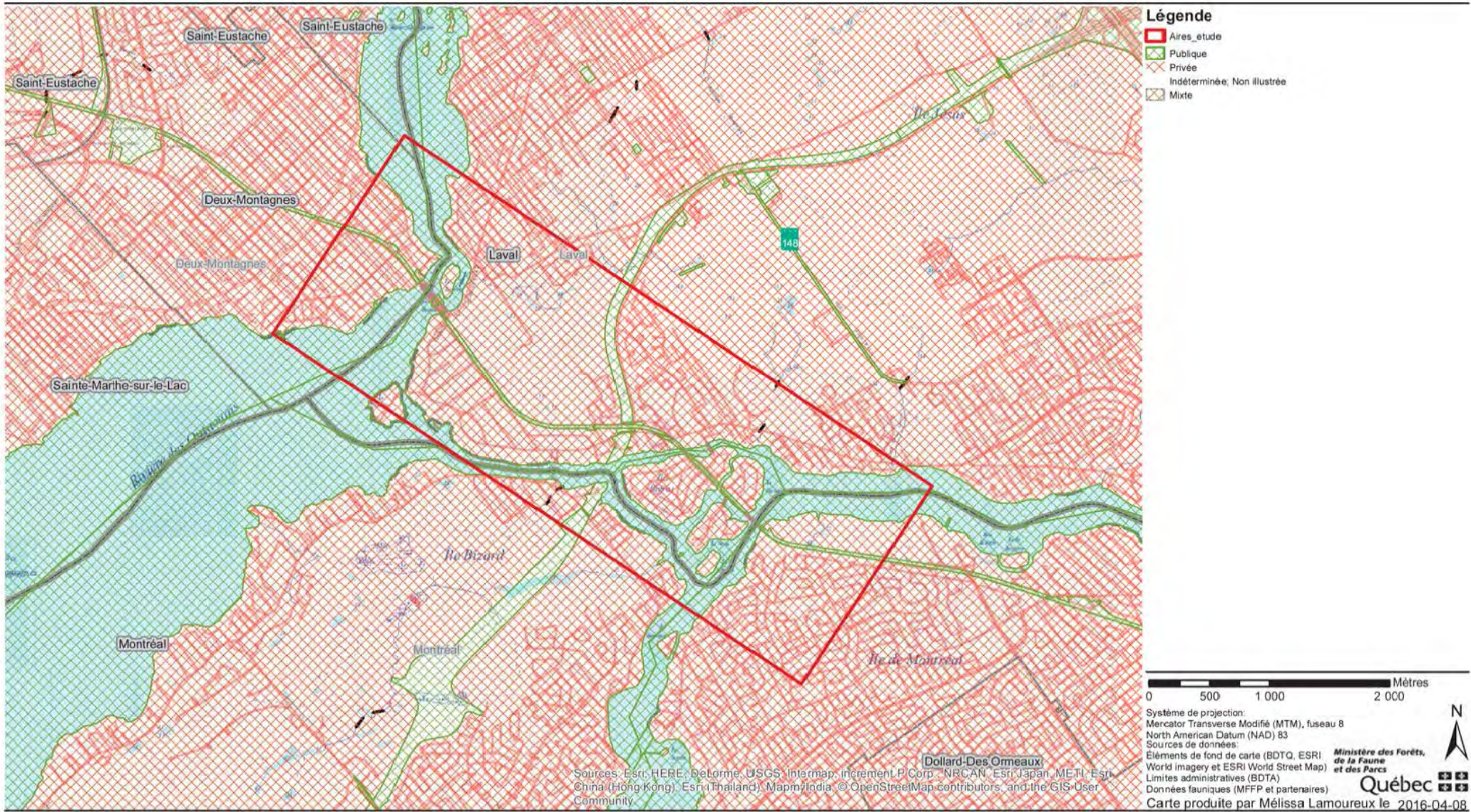
Dollard-Des-Ormeaux

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., NRCAN, Esri Japan, METI, Esri, China (Hong Kong), Esri (Thailand), MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community






Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2016-04-08

DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Laval



Légende

-  Aires_étude
-  Publique
-  Privée
-  Indéterminée; Non illustrée
-  Mixte

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., NRCAN, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), Esri Thailand, MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

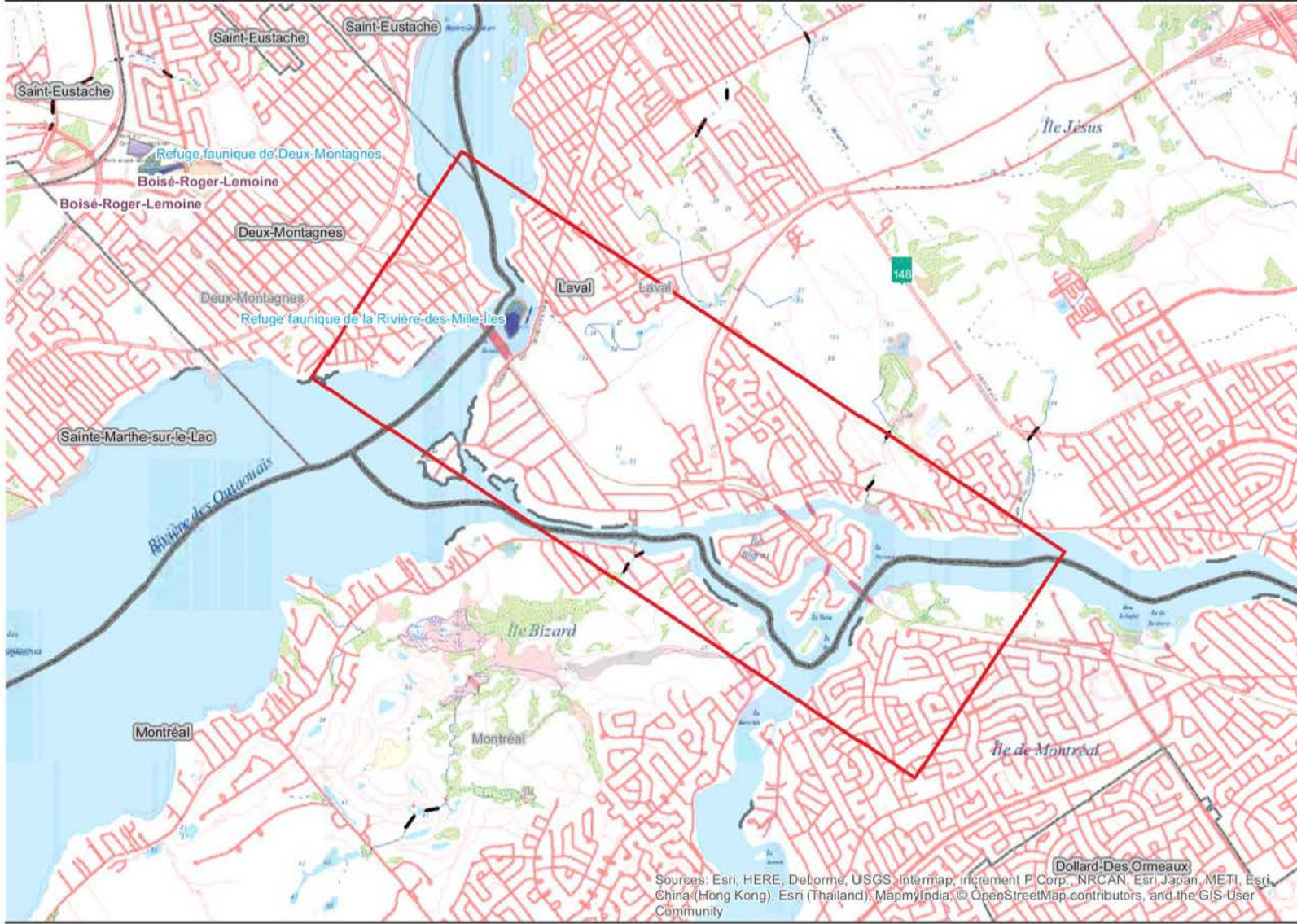
Dollard-Des-Ormeaux

0 500 1 000 2 000 Mètres

Système de projection:
Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
North American Datum (NAD) 83
Sources de données:
Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI, World imagery et ESRI World Street Map)
Limites administratives (BDTA)
Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2016-04-08



- Légende**
- Aires_étude
 - Milieux humides CMM (CIC 2010)**
 - Classes de milieux humides**
 - Eau peu profonde
 - Marécage
 - Marais
 - Prairie humide
 - Tourbière
 - Milieux humides de la Montérégie (Géomont 2008)**
 - Classe de milieux humides**
 - Eau peu profonde
 - Marais
 - Marécage
 - Tourbière bog
 - Tourbière boisée
 - Tourbière fen
 - Potentiel
 - Réserves écologiques
 - Réserves nationales de faune
 - Réserves naturelles
 - Refuges d'oiseaux migrateurs
 - Parc nationaux Québec**
 - Parc national Québec
 - Refuges fauniques**
 - Refuges fauniques
 - Aire faunique communautaire**
 - Aire faunique communautaire

0 500 1 000 2 000 Mètres

Système de projection:
 Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83
 Sources de données:
 Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI
 World imagery et ESRI World Street Map)
 Limites administratives (BDTA)
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts,
 de la Faune
 et des Parcs

Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2016-04-08

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., NRCAN, Esri Japan, METI, Esri, China (Hong Kong), Esri (Thailand), MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

Information sur plusieurs lieux de reproduction du poisson

LOCALISATION*	SUPERFICI	COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE																																																																																																																							
Habitat de reproduction du poisson No: 83		RAPIDE	P	MIDO fraye\SAVI fraye\CASP fraye\MOAN fraye\MOMA fraye\CACO fraye potentielle\HITE fraye potentielle\CACA fraye potentielle\PECA fraye potentielle\ESMA fraye potentielle		Letendre, M., B. Dumas et M. Beaudoin. 1989. Avis biologique. Pageau, G. et R. Tanguay. 1977.																																																																																																																							
Endroit	RAPIDES DU CHEVAL BLANC																																																																																																																												
Plan d'eau	RIVIERE DES PRAIRIES																																																																																																																												
Municipalité	PIERREFONDS																																																																																																																												
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL																																																																																																																												
ZONE: 18	X: 591090	Y: 5040990																																																																																																																											
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Espèce</th> <th>Code</th> <th>FRAYE</th> <th>Fraye potentielle</th> <th>Alevinage</th> <th>Alimentation</th> <th>Présence de l'espèce</th> <th colspan="2">Période de protection des activités de reproduction</th> <th>Statut</th> </tr> <tr> <th>Nom Scientifique</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>DEBUT</th> <th>FIN</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>achigan à petite bouche Micropterus dolomieu</td> <td>MIDO</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 mai</td> <td>1 août</td> <td></td> </tr> <tr> <td>doré jaune Sander vitreus</td> <td>SAVI</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>meunier Catostomus sp.</td> <td>CASP</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>chevalier blanc Moxostoma anisurum</td> <td>MOAN</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 mai</td> <td>15 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum</td> <td>MOMA</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15 avril</td> <td>15 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>meunier noir Catostomus commersoni</td> <td>CACO</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 avril</td> <td>1 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>laquaiche argentée Hiodon tergisus</td> <td>HITE</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 mai</td> <td>1 juillet</td> <td></td> </tr> <tr> <td>meunier rouge Catostomus catostomus</td> <td>CACA</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 avril</td> <td>1 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>fouille-roche zébré Percina caprodes</td> <td>PECA</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>maskinongé Esox masquinongy</td> <td>ESMA</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15 avril</td> <td>15 juin</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut	Nom Scientifique							DEBUT	FIN		achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X					1 mai	1 août		doré jaune Sander vitreus	SAVI	X								meunier Catostomus sp.	CASP	X								chevalier blanc Moxostoma anisurum	MOAN	X					1 mai	15 juin		chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA	X					15 avril	15 juin		meunier noir Catostomus commersoni	CACO		X				1 avril	1 juin		laquaiche argentée Hiodon tergisus	HITE		X				1 mai	1 juillet		meunier rouge Catostomus catostomus	CACA		X				1 avril	1 juin		fouille-roche zébré Percina caprodes	PECA		X							maskinongé Esox masquinongy	ESMA		X				15 avril	15 juin		
Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut																																																																																																																				
Nom Scientifique							DEBUT	FIN																																																																																																																					
achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X					1 mai	1 août																																																																																																																					
doré jaune Sander vitreus	SAVI	X																																																																																																																											
meunier Catostomus sp.	CASP	X																																																																																																																											
chevalier blanc Moxostoma anisurum	MOAN	X					1 mai	15 juin																																																																																																																					
chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA	X					15 avril	15 juin																																																																																																																					
meunier noir Catostomus commersoni	CACO		X				1 avril	1 juin																																																																																																																					
laquaiche argentée Hiodon tergisus	HITE		X				1 mai	1 juillet																																																																																																																					
meunier rouge Catostomus catostomus	CACA		X				1 avril	1 juin																																																																																																																					
fouille-roche zébré Percina caprodes	PECA		X																																																																																																																										
maskinongé Esox masquinongy	ESMA		X				15 avril	15 juin																																																																																																																					
Habitat de reproduction du poisson No: 219		RAPIDE	P	CASP fraye\MOSP fraye		Provost, J. et R. Fortin. 1982.																																																																																																																							
Endroit	AMONT DE L'ILE ST-JEAN																																																																																																																												
Plan d'eau	RIVIERE DES MILLE ILES																																																																																																																												
Municipalité	TERREBONNE																																																																																																																												
MRC	LES MOULINS																																																																																																																												
ZONE: 18	X: 604720	Y: 5060270																																																																																																																											
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Espèce</th> <th>Code</th> <th>FRAYE</th> <th>Fraye potentielle</th> <th>Alevinage</th> <th>Alimentation</th> <th>Présence de l'espèce</th> <th colspan="2">Période de protection des activités de reproduction</th> <th>Statut</th> </tr> <tr> <th>Nom Scientifique</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>DEBUT</th> <th>FIN</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>meunier Catostomus sp.</td> <td>CASP</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>chevalier Moxostoma sp.</td> <td>MOSP</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut	Nom Scientifique							DEBUT	FIN		meunier Catostomus sp.	CASP	X								chevalier Moxostoma sp.	MOSP	X																																																																																								
Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut																																																																																																																				
Nom Scientifique							DEBUT	FIN																																																																																																																					
meunier Catostomus sp.	CASP	X																																																																																																																											
chevalier Moxostoma sp.	MOSP	X																																																																																																																											

LOCALISATION*	SUPERFICI	COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE																																																																																																																																																																																			
Habitat de reproduction du poisson No: 332		RAPIDE	A	MIDO fraye\MOHU fraye\COCO fraye\CACO fraye\CACA fraye\AMRU fraye\MOSP fraye\CYSP fraye\ETSP fraye\HITE\NOCR\SAVI fraye\SACA fraye\MOMA fraye\HYRE fraye\NOAT fraye\PEFL fraye\ALSA\ANRO alimentation\LOLO alimentation\LEGI alimentation\ETNI alimentati		Letendre, M., B. Dumas, et M. Beaudoin. 1988, 1989. Données non publiées. Provost, J. 1985. Provost, J., L. Verret et P. Dumont. 1984. Leclerc, J. 1983. Provost, J. et R. Fortin. 1982. Shawinigan. 1981. Masse, G., J. Leclerc, P. Levesque et L. Saulnier. 19																																																																																																																																																																																			
Endroit	RIVIERE DES MILLE ILES, ENSEMBLE DES RAPIDES DU GRAND MOULIN																																																																																																																																																																																								
Plan d'eau	RIVIERE DES MILLE ILES																																																																																																																																																																																								
Municipalité	LAVAL																																																																																																																																																																																								
MRC	LAVAL																																																																																																																																																																																								
ZONE: 18	X: 587300	Y: 5042600																																																																																																																																																																																							
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Espèce</th> <th>Code</th> <th>FRAYE</th> <th>Fraye potentielle</th> <th>Abri/voage</th> <th>Alimentation</th> <th>Présence de l'espèce</th> <th colspan="2">Période de protection des activités de reproduction</th> <th>Statut</th> </tr> <tr> <th>Nom Scientifique</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>DEBUT</th> <th>FIN</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>achigan à petite bouche Micropterus dolomieu</td> <td>MIDO</td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td>1 mai</td> <td>1 août</td> <td></td> </tr> <tr> <td>chevalier cuivré Moxostoma hubbsi</td> <td>MOHU</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 juin</td> <td>1 août</td> <td>menacée</td> </tr> <tr> <td>chabot visqueux Cottus cognatus</td> <td>COCO</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>meunier noir Catostomus commersoni</td> <td>CACO</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 avril</td> <td>1 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>meunier rouge Catostomus catostomus</td> <td>CACA</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 avril</td> <td>1 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>crapet de roche Ambloplites rupestris</td> <td>AMRU</td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td>1 juin</td> <td>15 juillet</td> <td></td> </tr> <tr> <td>chevalier Moxostoma sp.</td> <td>MOSP</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>dard Etheostoma sp.</td> <td>ETSP</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>laquaiche argentée Hiodon tergisus</td> <td>HITE</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>1 mai</td> <td>1 juillet</td> <td></td> </tr> <tr> <td>méné jaune Notemigonus crysoleucas</td> <td>NOCR</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>1 mai</td> <td>1 août</td> <td></td> </tr> <tr> <td>doré jaune Sander vitreus</td> <td>SAVI</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>doré noir Sander canadensis</td> <td>SACA</td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum</td> <td>MOMA</td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td>15 avril</td> <td>15 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>méné d'argent Hybognathus regius</td> <td>HYRE</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>méné émeraude Notropis atherinoides</td> <td>NOAT</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15 mai</td> <td>1 septembre</td> <td></td> </tr> <tr> <td>perchaude Perca flavescens</td> <td>PEFL</td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td>1 avril</td> <td>1 juin</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Abri/voage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut	Nom Scientifique							DEBUT	FIN		achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X		X			1 mai	1 août		chevalier cuivré Moxostoma hubbsi	MOHU	X					1 juin	1 août	menacée	chabot visqueux Cottus cognatus	COCO	X								meunier noir Catostomus commersoni	CACO	X					1 avril	1 juin		meunier rouge Catostomus catostomus	CACA	X					1 avril	1 juin		crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X		X			1 juin	15 juillet		chevalier Moxostoma sp.	MOSP	X								dard Etheostoma sp.	ETSP	X								laquaiche argentée Hiodon tergisus	HITE					X	1 mai	1 juillet		méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR					X	1 mai	1 août		doré jaune Sander vitreus	SAVI	X								doré noir Sander canadensis	SACA	X		X						chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA	X		X			15 avril	15 juin		méné d'argent Hybognathus regius	HYRE	X								méné émeraude Notropis atherinoides	NOAT	X					15 mai	1 septembre		perchaude Perca flavescens	PEFL	X		X			1 avril	1 juin		
Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Abri/voage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut																																																																																																																																																																																
Nom Scientifique							DEBUT	FIN																																																																																																																																																																																	
achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X		X			1 mai	1 août																																																																																																																																																																																	
chevalier cuivré Moxostoma hubbsi	MOHU	X					1 juin	1 août	menacée																																																																																																																																																																																
chabot visqueux Cottus cognatus	COCO	X																																																																																																																																																																																							
meunier noir Catostomus commersoni	CACO	X					1 avril	1 juin																																																																																																																																																																																	
meunier rouge Catostomus catostomus	CACA	X					1 avril	1 juin																																																																																																																																																																																	
crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X		X			1 juin	15 juillet																																																																																																																																																																																	
chevalier Moxostoma sp.	MOSP	X																																																																																																																																																																																							
dard Etheostoma sp.	ETSP	X																																																																																																																																																																																							
laquaiche argentée Hiodon tergisus	HITE					X	1 mai	1 juillet																																																																																																																																																																																	
méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR					X	1 mai	1 août																																																																																																																																																																																	
doré jaune Sander vitreus	SAVI	X																																																																																																																																																																																							
doré noir Sander canadensis	SACA	X		X																																																																																																																																																																																					
chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA	X		X			15 avril	15 juin																																																																																																																																																																																	
méné d'argent Hybognathus regius	HYRE	X																																																																																																																																																																																							
méné émeraude Notropis atherinoides	NOAT	X					15 mai	1 septembre																																																																																																																																																																																	
perchaude Perca flavescens	PEFL	X		X			1 avril	1 juin																																																																																																																																																																																	

LOCALISATION*	SUPERFICI	COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE							
				alose savoureuse Alosa sapidissima	ALSA	X 15 mai 1 juillet vulnérable							
				anguille d'Amérique Anguilla rostrata	ANRO	X 15 juin 15 septembre susceptible							
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X 15 mai 15 juillet							
				raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	X							
Habitat de reproduction du poisson No: 81		RAPIDE	P	AMRU fraye\MIDO fraye\SACA fraye\SAVI fraye		Laramée, P. 1984. Lagace, M., G. Pageau et J. Dube. 1977.							
Endroit	RAPIDES LALEMANT												
Plan d'eau	RIVIERE DES	PRAIRIES											
Municipalité													
MRC													
ZONE: 18	X: 587900	Y: 5041200											
				Espèce	Code	FRAYE	Frays potentialité	Abrevoys	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut
				Nom Scientifique							DEBUT	FIN	
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X					1 juin	15 juillet	
				achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X					1 mai	1 août	
				doré noir Sander canadensis	SACA	X							
				doré jaune Sander vitreus	SAVI	X							

LOCALISATION*	SUPERFICI	COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE						
Habitat de reproduction du poisson No: 571		LENT	P	LOLO fraye potentielle\ESLU fraye potentielle\PEFL fraye potentielle\AMCA fraye potentielle\CYCA fraye potentielle\MISA fraye potentielle\AMNE fraye potentielle\ICPU fraye potentielle\PONI fraye potentielle\AMRU fraye potentielle\LEGI fraye potentielle		Mongeau, J.-R. et G. Masse. 1976.						
Endroit	PLAINE INONDABLE ET EMBOUCHURE DU RUISSEAU, EXT. EST ILE BIZARD											
Plan d'eau	RIVIERE DES PRAIRIES											
Municipalité	L'ILE-BIZARD											
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL											
ZONE: 18	X: 589300	Y: 5040400										
				Espece	Fraye	Présence	Période de protection des activités de reproduction		Statut			
				Nom Scientifique	Code	potentielle	Aléatoire	Alimentation	de l'espace	DERIT	FN	
				lotte Lota lota	LOLO	X						
				grand brochet Esox lucius	ESLU	X				1 avril	1 juin	
				perchaude Perca flavescens	PEFL	X				1 avril	1 juin	
				poisson-castor Amia calva	AMCA	X				1 mai	15 juin	
				carpe Cyprinus carpio	CYCA	X				1 juin	15 juillet	
				achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	X				1 mai	1 août	
				barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE	X						
				barbue de rivière Ictalurus punctatus	ICPU	X						
				marigane noire Pomoxis nigromaculatus	PONI	X				1 juin	1 août	
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X				1 juin	15 juillet	
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X				15 mai	15 juillet	

LOCALISATION*	SUPERFICI	COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE				
Habitat de reproduction du poisson No: 575		LENT	A	LOLO fraye potentielle\ESLU fraye potentielle\PEFL fraye potentielle\AMCA fraye potentielle\CYCA fraye potentielle\MISA fraye potentielle\AMNE fraye potentielle\ICPU fraye potentielle\PONI fraye potentielle\AMRU fraye potentielle\LEGI fraye potentielle		Mongeau, J.-R. et G. Masse. 1976.				
Endroit	PLAINE INONDABLE, PARTIE INFÉRIEURE DU RUISSEAU BERTRAND									
Plan d'eau	RIVIERE DES PRAIRIES									
Municipalité	MONTREAL									
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL									
ZONE: 18	X: 597000	Y: 5040000								
				Espèce	Fraye potentielle	Présence de l'espace	Période de protection des activités de reproduction		Statut	
				Nom Scientifique	Code	FRAYE	Alévisage	Alimentation	DERIT	FN
				lotte Lota lota	LOLO	X				
				grand brochet Esox lucius	ESLU	X			1 avril	1 juin
				perchaude Perca flavescens	PEFL	X			1 avril	1 juin
				poisson-castor Amia calva	AMCA	X			1 mai	15 juin
				carpe Cyprinus carpio	CYCA	X			1 juin	15 juillet
				achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	X			1 mai	1 août
				barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE	X				
				barbue de rivière Ictalurus punctatus	ICPU	X				
				marigane noire Pomoxis nigromaculatus	PONI	X			1 juin	1 août
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X			1 juin	15 juillet
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X			15 mai	15 juillet

LOCALISATION*		SUPERFICI	COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE					
Habitat de reproduction du poisson No: 576			LENT	A	LOLO fraye potentielle\ESLU fraye potentielle\PEFL fraye potentielle\AMCA fraye potentielle\CYCA fraye potentielle\MISA fraye potentielle\AMNE fraye potentielle\ICPU fraye potentielle\PONI fraye potentielle\AMRU fraye potentielle\LEGI fraye potentielle		Mongeau, J.-R. et G. Masse. 1976.					
Endroit	PLAINE INONDABLE, COTE EST DE L'ILE AUX CHATS											
Plan d'eau	RIVIERE DES PRAIRIES											
Municipalité	MONTREAL											
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL											
ZONE: 18	X: 597400	Y: 5040800										
		Espèces		Fraye		Présence		Période de protection des activités de reproduction		Statut		
		Nom Scientifique		Code	FRAYE	potentielle	Alévisage	Alimentation	de l'espace	DERIT	FN	
			lotte Lota lota	LOLO		X						
			grand brochet Esox lucius	ESLU		X				1 avril	1 juin	
			perchaude Perca flavescens	PEFL		X				1 avril	1 juin	
			poisson-castor Amia calva	AMCA		X				1 mai	15 juin	
			carpe Cyprinus carpio	CYCA		X				1 juin	15 juillet	
			achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA		X				1 mai	1 août	
			barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE		X						
			barbue de rivière Ictalurus punctatus	ICPU		X						
			marigane noire Pomoxis nigromaculatus	PONI		X				1 juin	1 août	
			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU		X				1 juin	15 juillet	
			crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI		X				15 mai	15 juillet	

LOCALISATION*		SUPERFICI	COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE		
Habitat de reproduction du poisson No: 577			LENT	A	LOLO fraye potentielle\ESLU fraye potentielle\PEFL fraye potentielle\AMCA fraye potentielle\CYCA fraye potentielle\MISA fraye potentielle\AMNE fraye potentielle\ICPU fraye potentielle\PONI fraye potentielle\AMRU fraye potentielle\LEGI fraye potentielle		Mongeau, J.-R. et G. Masse. 1976.		
Endroit	PLAINE INONDABLE, ENBOUCHURE DE RUISSEAU, BOISE DE SARAGUAY								
Plan d'eau	RIVIERE DES PRAIRIES								
Municipalité	MONTREAL								
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL								
ZONE: 18	X: 597900	Y: 5040800							
					Espèce	Fraye potentielle	Présence de l'espace	Période de protection des activités de reproduction	Statut
					Nom Scientifique	Code	FRAYE	DEBUT	FIN
					lotte Lota lota	LOLO	X		
					grand brochet Esox lucius	ESLU	X	1 avril	1 juin
					perchaude Perca flavescens	PEFL	X	1 avril	1 juin
					poisson-castor Amia calva	AMCA	X	1 mai	15 juin
					carpe Cyprinus carpio	CYCA	X	1 juin	15 juillet
					achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	X	1 mai	1 août
					barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE	X		
					barbue de rivière Ictalurus punctatus	ICPU	X		
					marigane noire Pomoxis nigromaculatus	PONI	X	1 juin	1 août
					crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X	1 juin	15 juillet
					crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X	15 mai	15 juillet
Habitat de reproduction du poisson No: 728		0,25 Km2	LENT	A			Dumont, P., J. Leclerc et L. Bouthillier 1989a		
Endroit	Tronçon amont de l'île Bigras								
Plan d'eau	RIVIÈRE DES PRAIRIES								
Municipalité	MONTREAL								
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL								
ZONE: 18	X: 587968	Y: 5041362							
					Espèce	Fraye potentielle	Présence de l'espace	Période de protection des activités de reproduction	Statut
					Nom Scientifique	Code	FRAYE	DEBUT	FIN
					crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X	15 mai	15 juillet
					achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	X	1 mai	1 août

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC. 2007. Banque de données du MRNF sur les lieux de reproduction du poisson. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, Montérégie et Estrie.

Annexe G

Identification préliminaire des milieux humides

Annexe G

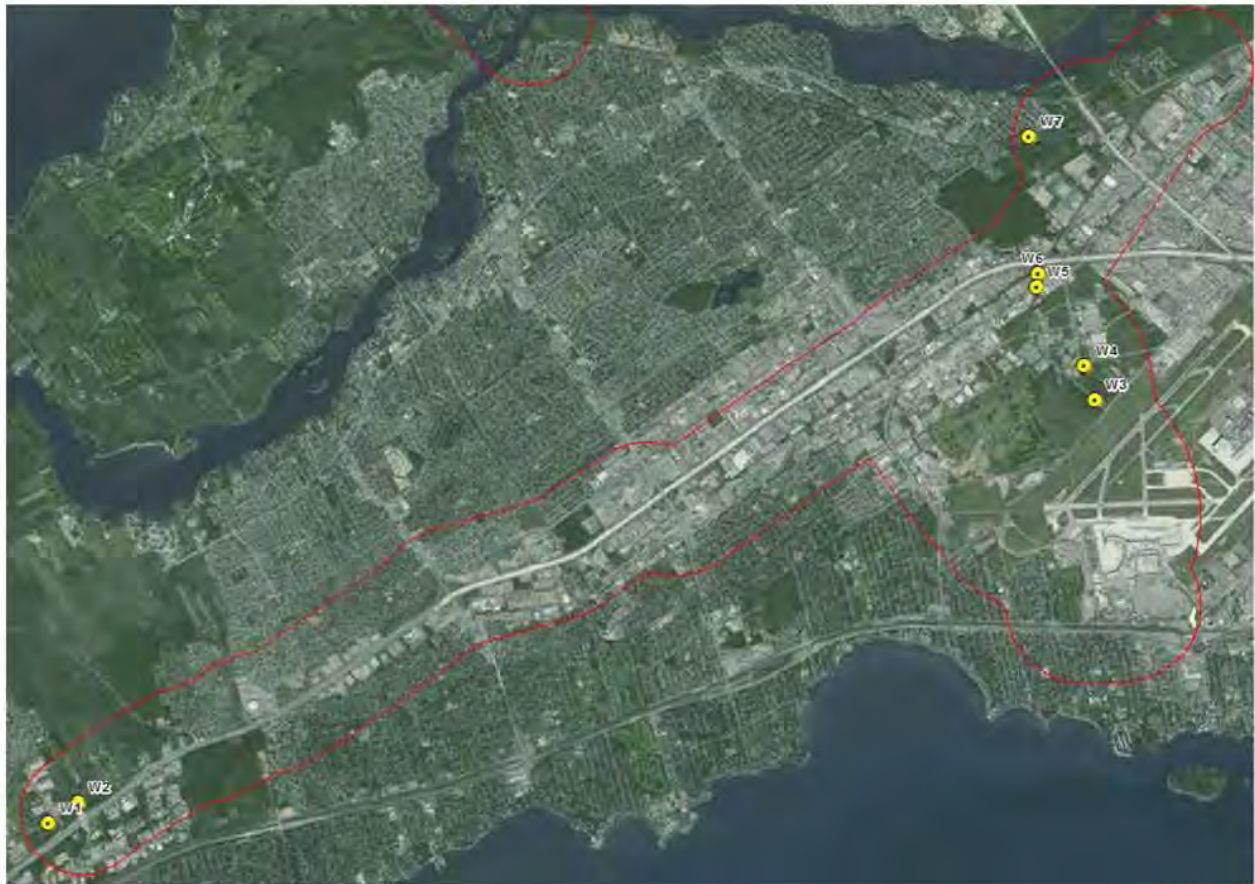
Description sommaire des principaux milieux humides Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

Des visites d'observation générale ont été menées les 13, 14 et 15 avril 2016, dans le secteur Montréal, le long des antennes Sainte-Anne-de-Bellevue et Aéroport (options 1A et 2). Les points d'observation des milieux humides sont montrés sur la carte ci-dessous.

Les habitats potentiels relevés pour la faune à statut précaire sont indicatifs. Des inventaires spécifiques à ces espèces devront être réalisés afin d'en vérifier la présence. Des espèces autres que celles citées, à titre d'exemple, pourraient aussi se retrouver dans ces habitats potentiels.


Aucune espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés afin de vérifier la présence de telles espèces.

En ce qui a trait aux espèces exotiques envahissantes, seul le roseau commun (*Phragmites australis australis*) a été recensé. Des inventaires devront être réalisés pour vérifier la présence d'autres espèces floristiques envahissantes, telles que le nerprun cathartique et l'érable de Norvège, par exemple.




Annexe G
Description sommaire des principaux milieux humides
Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

Point n° W1	<u>Principales espèces floristiques :</u>
Description : communautés végétales typiques d'un marécage arborescent. Présence d'eau à la surface.	<i>Phragmites australis australis</i>
	<u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u>
Vue du marécage arborescent à l'ouest du boulevard Morgan, à proximité du site de la future gare Morgan; photo prise en faisant face au nord.	Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun

Point n° W2	<u>Principales espèces floristiques :</u>
Description : communautés végétales typiques d'un marécage arborescent. Peu d'eau à la surface.	<i>Salix</i> sp. <i>Poaceae</i> sp. <i>Phragmites australis australis</i>
	<u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u>
Vue du marécage arborescent à l'est du boulevard Morgan, site de la future gare Morgan; photo prise en faisant face au nord.	Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun

Annexe G
Description sommaire des principaux milieux humides
Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° W3</p> <p>Description : marécage arborescent (végétation commune).</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques et fauniques :</u></p> <p><i>Populus sp.</i></p> <p>Faune : bernaches du Canada, pic flamboyant, hirondelle bicolore, bruant fauve, bruant chanteur, cardinal, couple de canards colverts et urubu à tête rouge.</p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun, à proximité du marécage</p>
--	---

Annexe G
Description sommaire des principaux milieux humides
Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

Point n° W4

Description : communautés végétales communes d'une prairie en friche, adjacente à un milieu humide (végétation typique d'un marécage arborescent). Présence d'eau à la surface.



Principales espèces floristiques et fauniques :

Communautés végétales de la prairie :

Poaceae sp.

Daucus carota

Solidago canadensis

Phragmites australis australis

Végétation du milieu humide :

Typha sp.

Phragmites australis australis

Un couple de bernaches du Canada a été observé.


Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV

Espèce envahissante : roseau commun

Annexe G
Description sommaire des principaux milieux humides
Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

<p>Point n° W5</p> <p>Description : communautés végétales communes d'une prairie humide, entourée d'arbres. Présence d'eau à la surface.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Typha</i> sp. <i>Phragmites australis australis</i></p> <p>Arbres en bordure du milieu humide : <i>Populus</i> sp. <i>Crataegus</i> sp. <i>Zanthoxylum americanum</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun</p>
--	---

<p>Point n° W6</p> <p>Description : communautés végétales communes d'une prairie humide, présence d'eau à la surface.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques :</u></p> <p><i>Phragmites australis australis</i></p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun</p>
---	--

Annexe G
Description sommaire des principaux milieux humides
Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

<p>Point N° W7</p> <p>Description : communautés végétales communes en bordure d'un marécage arborescent.</p> 	<p><u>Principales espèces floristiques et fauniques :</u></p> <p><i>Populus sp.</i> <i>Phragmites australis australis</i></p> <p>Faune : merle d'Amérique, cardinal, écureuil gris</p> <p><u>Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :</u></p> <p>Flore : aucune identifiée Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun</p>
--	---

Annexe H

Étude acoustique préliminaire

Note technique

Étude de l'impact sur l'ambiance sonore et les vibrations

362496-HA-00-EDT04-215-EI-001

Date	Révision	Description
2016-05-12	V00	Information

	Nom	Signature	Date
Émis par:	Julia Davourie		16 mai 2016
Vérifié par	Marie-Christine Patoine		16 mai 2016
Approuvé par:	Emmanuel Felipe		16 mai 2016

Ce document a été préparé pour le projet identifié ci-haut ou pour une partie du projet et celui-ci ne doit pas être invoqué ou utilisé pour tout autre projet sans qu'une vérification indépendante n'ait été menée quant à sa pertinence et, après avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de Hatch Infrastructure. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité quant à l'utilisation de ce document pour des fins autres que celles pour lesquelles il a été commandé. Toute personne utilisant ou se basant sur le contenu de ce document pour toute autre fin convenue, et par une telle utilisation confirme son accord pour indemniser Hatch Infrastructure pour toute perte ou dommage en résultant. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité pour ce document vis-à-vis toute autre partie que la personne qui l'a commandée. Dans la mesure où ce rapport est basé sur des informations fournies par d'autres parties, Hatch Infrastructure décline toute responsabilité pour toute perte ou dommage subi par le client, que ce soit contractuel ou délictuel, découlant des conclusions sur la base des données fournies par des parties autres que Hatch Infrastructure et utilisé par Hatch Infrastructure dans la préparation de ce rapport.

362496-HA-00-EDT04-215-EI-001, Rév. V00,

Ver: 04.03

1. Contexte

Le bruit et les vibrations peuvent être des préoccupations pour les résidents et les opérations adjacentes aux lignes de transport en commun. CDPQ Infra envisage de construire un nouveau système de transport collectif par SLR (Système léger sur rail) électrique et automatique pour mieux desservir l'aéroport Montréal-Trudeau (YUL) et l'Ouest-de-l'île vers le centre-ville de Montréal. Le système de transport collectif de l'Ouest-de-l'île du réseau électrique métropolitain (REM), appelé « le projet » ci-dessous, requiert la préparation d'une étude d'impact sur l'environnement qui tient compte de la nuisance sonore qui pourrait potentiellement être engendrée par le projet.

2. Description sommaire du projet

Le projet à l'étude vise à renforcer la desserte de transport collectif (TC) entre l'Ouest de l'île de Montréal, l'aéroport YUL et le centre-ville de Montréal par la mise en place d'un mode de transport structurant de type SLR électrique.

Le projet comporte trois zones interconnectées :

- Antenne Deux-Montagnes : le projet vise à améliorer les conditions de transport sur l'antenne Deux-Montagnes, qui est présentement à pleine capacité, par la transformation de la ligne de train de banlieue pour y opérer un train SLR automatique sur cette antenne. L'antenne dessert la Gare Centrale depuis la station Deux-Montagnes. Le train roule en surface pour la majorité du trajet, à l'exception du tronçon Canora – Gare Centrale, qui est souterrain (tunnel du Mont-Royal).
- Antenne Saint-Anne-de-Bellevue : le projet reliera par SLR la station Morgan (Saint-Anne-de-Bellevue) à l'antenne Deux-Montagnes entre les stations Sunnybrooke et Bois-Franc, à proximité de l'autoroute 13. La ligne longera l'autoroute 40 au sud et sera majoritairement surélevée sur une structure en béton
- Antenne de l'aéroport : cette antenne reliera par SLR l'aéroport à la station Des-Sources de l'antenne Saint-Anne-de-Bellevue, ou à l'antenne Deux-Montagnes, et sera majoritairement souterrain.

3. Objectifs et portée de la note technique

L'objectif de cette note technique est de synthétiser les informations existantes sur le niveau de bruit et de vibrations dans l'aire d'étude du projet, en l'occurrence, le climat ambiant actuel, les bruits et vibrations attendus par la construction et les opérations dans le cadre du projet, et une discussion qualitative sur les impacts appréhendés du projet. Cette note technique inclut une modélisation préliminaire des bruits et vibrations sur les antennes Sainte-Anne-de-Bellevue et de l'Aéroport effectuée avec le logiciel CADNA-A, mais n'est pas une étude acoustique ou vibratoire détaillée du projet de REM. L'objectif est d'évaluer l'ordre de grandeur des impacts attendus et recommander, le cas échéant, la réalisation d'études complémentaires sur le bruit et les vibrations. De telles études pourront être réalisées entre mai et septembre 2016.

La portée de l'étude varie selon les antennes, en particulier :

- L'antenne Deux-Montagnes existe depuis de nombreuses années. Les préoccupations seront liées à la façon dont la nouvelle opération peut différer de l'ancienne, et cela est abordé ici.
- L'antenne Saint-Anne-de-Bellevue et celle de l'aéroport seront créées dans le cadre de ce projet. Pour ces nouvelles lignes, une évaluation préliminaire de l'impact des bruits et vibrations causés par le projet de REM a été entreprise et sera abordée dans ce document. Cette évaluation préliminaire concerne les maisons les plus proches du projet identifiées à partir d'un examen des images de Google Earth dans cette section. L'évaluation est destinée à identifier la majorité des bruits et vibrations associés aux nouvelles lignes. Il est possible que certains appartements multi-résidentiels ou condominiums existants en dehors de ces zones d'habitation ne soient pas identifiés. Néanmoins, le long de l'autoroute 40, le niveau de bruit de l'autoroute devrait toujours dépasser celui du REM, et les vibrations au sol de la structure élevée ne pourraient être un problème que si les bâtiments en question étaient très proches de la ligne, ce qui est peu probable étant donné que les voies de service seront placées entre le REM et ces bâtiments.
- La jonction de la nouvelle antenne Saint-Anne-de-Bellevue et celui de l'antenne Deux-Montagnes, près de l'autoroute 13, est zonée en « secteur d'emploi » et « grand espace vert ou parc riverain » (Ville de Montréal, 2016), et semble être soit inoccupée, soit occupée par des bâtiments de type industriel et commercial. Cette zone devra être examinée le long de la nouvelle ligne pour identifier les bâtiments ou les opérations qui pourraient être sensibles au bruit ou aux vibrations. Il est recommandé que cette évaluation plus détaillée soit réalisée au cours de l'été 2016 et comprenne un relevé de mesures de bruit ambiant et des prédictions et évaluations des bruits et vibrations engendrés par le projet.

4. Documents de référence

Cette note technique est basée sur une modélisation préliminaire avec le logiciel CADNA-A, et réfère également à trois études acoustiques existantes concernant la zone du projet :

- *EIE : Projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal, Étude d'impact sur l'environnement* (CDPQ Infra Inc., 2016).
 - ♦ Ce document comporte une étude sur le climat sonore en vue de l'étude d'impact sur l'environnement de la construction d'un métro léger reliant le centre-ville de Montréal à l'échangeur des autoroutes 10 et 30.
 - ♦ Ce document comporte une modélisation théorique de la contribution sonore d'un métro léger et des mesures de gestion du bruit en phase d'exploitation.
- *Rapport Étude acoustique sommaire, système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal* (SNC-Lavalin, 2013).

- ♦ Ce document comporte une étude sommaire pour un projet similaire mais sur un tracé différent, au sud de l'île de Montréal sur l'antenne de l'A20.
- ♦ Plusieurs relevés sonores sont communs au projet considéré ici, en l'occurrence, les points B, S, T, U, V sur les bordures sud et ouest de l'aéroport, et les points W et X à proximité de la station Pointe-Claire. Les résultats obtenus pour chacun de ces points seront considérés dans cette note technique. Néanmoins, dans le cadre du projet actuel, le REM sera soit souterrain, soit surélevé aux points où le métro léger de l'étude SNC circule au niveau du sol.
- Rapport *Étude de bruit pour le Golf Dorval – Lot 7, Aéroport de Montréal* (SNC-Lavalin, 2016) :
 - ♦ Ce document comporte une étude sommaire de bruit pour un projet de développement du lot 7 (Golf Dorval) à l'horizon 2030. La modélisation inclut l'installation d'un SLR le long de l'avenue Thomcrest.
 - ♦ Les résultats de l'étude du climat sonore ambiant sont rassemblés dans ce document. Par contre, les résultats de la modélisation de l'impact du SLR ne sont pas rapportés, car dans le cas du système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île du réseau électrique métropolitain, le SLR sera souterrain et non en surface. Néanmoins, les résultats indiquent que l'addition d'un train en surface augmente le niveau sonore de 0 à 1 dB, ce qui est très peu considérable. Dans ce secteur, le volume des mouvements d'avions domine la contribution sonore de l'aéroport aux résidences.

5. Lexique et acronymes spécifiques

Les termes techniques et les acronymes spécifiques utilisés dans ce rapport sont présentés ci-dessous.

5.1 Lexique

Termes utilisés	Définitions
Bruit ambiant	Bruit total présent dans l'environnement généralement composé de bruits émis par plusieurs sources, proches ou éloignées.
Décibel (dBA)	Unité utilisée pour exprimer le niveau sonore en utilisant la pondération A (voir définition de la pondération A ci-dessous).
Pondération A	Permet d'ajuster le niveau sonore en fonction de la sensibilité de l'oreille humaine.

5.2 Acronymes

Acronymes	Définitions
LAeq, période	Niveau sonore continu équivalent avec pondération fréquentielle A pour la période considérée
ADM	Aéroports de Montréal
FTA	Administration fédérale du transport américaine (Federal Transit Administration)
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OTC	Office de Transport du Canada
REM	Réseau électrique métropolitain
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SLR	Système léger sur rail
STC-Ouest	Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, via l'aéroport
TC	Transport collectif
YUL	Aéroport Montréal-Trudeau

6. Contexte Règlementaire

Les sections suivantes résument les critères sur le bruit applicables au projet de SLR reliant l'aéroport Montréal-Trudeau et l'Ouest-de-l'île vers le centre-ville de Montréal.

Les sections suivantes présentent des restrictions (qui peuvent être imposées au projet STC-Ouest) et des recommandations (qui ne peuvent pas être imposées, mais que le projet STC-Ouest s'efforcera de respecter). Le projet STC-Ouest devra au moins respecter les restrictions imposées au niveau provincial par le MDDELCC, comme décrit à la section 6.2, et devra en plus respecter les restrictions imposées par les municipalités, le cas échéant.

6.1 Municipal

Le tracé du projet est inscrit sur les municipalités de Montréal, Laval, Saint-Eustache, Deux-Montagnes ainsi que dans certains arrondissements et villes liées à l'île de Montréal (Pointe-Claire, Saint-Laurent, Pierrefonds-Roxboro, Dollard-des-Ormeaux et Dorval). Selon ces règlements :

- Il faudra planifier les travaux de construction bruyants hors de la période de 17 h à 7 h du dimanche au vendredi, et hors de la période de 17 h et 10 h du vendredi au dimanche, dans les arrondissements et villes liées à l'île de Montréal.
- Il faudra planifier les travaux de construction bruyants hors de la période de 21 h à 7 h dans la ville de Laval.

- Il faudra planifier les travaux de construction bruyants hors de la période de 23 h à 7 h dans la ville de Deux-Montagnes.
- Aucune restriction municipale ne s'appliquera pour le bruit produit par le train du REM durant l'exploitation du projet, puisque cette activité est exemptée par la réglementation des municipalités concernées, sauf possiblement dans les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro, Dollard-des Ormeaux et la ville de Deux-Montagnes où cette exemption n'est pas précisée.

6.1.1 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Montréal et des arrondissements concernés.

Dans la ville de Montréal, le règlement sur le bruit n'est pas identique d'un arrondissement à l'autre ou d'une ville liée à l'autre, car des spécificités s'appliquent à chacun d'entre eux. Les sections suivantes résument les règlements dans chaque arrondissement et ville liée de Montréal.

- 6.1.1.1 Niveaux acoustiques selon la réglementation de l'arrondissement Saint-Laurent (Montréal)**
 La réglementation sur le bruit de l'arrondissement Saint-Laurent considère deux périodes de référence pour l'analyse du bruit : le jour (entre 7 h et 21 h) et la nuit (entre 21 h et 7 h). Les niveaux acoustiques à respecter sont rassemblés dans le Tableau 6-1.

Tableau 6-1 : Niveaux acoustiques selon la réglementation de l'arrondissement de Saint-Laurent

Lieu	Jour (entre 7h et 21h) (dBA)	Nuit (entre 21h et 7h) (dBA)
Bâtiments d'habitation		
Chambres à coucher	45	40
Autres pièces	50	45
Autres bâtiments		
Bureaux fermés au public	45	45
Bureaux ouverts au public	50	50
Autres		
Parcs, cours ou terrains (récréation ou sport)	60	50

Les bruits résultant de travaux de construction effectués à proximité d'un secteur résidentiel sont permis uniquement du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h.

Néanmoins, les bruits constants ou intermittents résultant de la circulation routière, **ferroviaire et aérienne de même que les travaux d'utilité publique sont exemptés** des limitations d'intensité et d'horaire décrites dans le Tableau 6-1 (Arrondissement de Saint-Laurent, 2016).

6.1.1.2 *Niveaux acoustiques selon la réglementation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (Montréal)*

Constitue une nuisance et est prohibé, pour une personne physique ou morale, le fait entre vingt heures (20 h) et sept heures (7 h) du dimanche au vendredi et entre vingt heures (20 h) et dix heures (10 h) du vendredi au dimanche, d'exécuter, de faire exécuter ou de permettre que soient exécutés des travaux de construction, de modification ou de réparation d'un bâtiment ou d'une structure de façon à troubler la paix et la tranquillité des occupants des bâtiments adjacents (Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 2007).

6.1.1.3 *Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville liée de Dollard-des-Ormeaux*
La réglementation sur le bruit de la ville liée de Dollard-des-Ormeaux considère deux périodes de référence pour l'analyse du bruit : le jour (entre 7 h et 22 h) et la nuit (entre 22 h et 7 h). Les niveaux acoustiques à respecter sont rassemblés dans le Tableau 6-2.

Tableau 6-2 : Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville liée de Dollard-des-Ormeaux

Type de bruit	Jour (entre 7 h et 22 h) (dBA)	Nuit (entre 22 h et 7 h) (dBA)
Bruit perçu à l'extérieur	55	50
Bruit mesuré au point de la ligne de démarcation situé à la fois entre la zone industrielle et une zone consacrée à un autre usage	50	50

Les bruits perçus à l'extérieur concernent les pompes à chaleur, les équipements de chauffage, les équipements de climatisation ou de ventilation, les systèmes de filtration ou de pompage de piscine, ou autres appareils semblables (Ville de Dollard-des-Ormeaux, 2014).

6.1.1.4 *Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de liée de Dorval*

Constitue une nuisance et est prohibé le fait d'exécuter ou de permettre que soient exécutés des travaux de construction ou de réparation de véhicule ou d'appareil causant un bruit incommodant le voisinage entre 21 h et 7 h du lundi au vendredi, et entre 21 h et 9 h les samedi, les dimanche et jours fériés et le fait d'émettre ou de permettre que soit émis un bruit perturbateur dont le niveau sonore excède le niveau du bruit ambiant de plus de 5 dBA.

Néanmoins, ne sont pas considérés être des bruits perturbateurs les bruits générés lors des activités énumérées ci-dessous :

- Travaux d'utilité publique;
- Circulation routière, ferroviaire ou aérienne;
- Travaux de construction effectués entre 7 h et 21 h la semaine et entre 9 h et 21 h les samedis, dimanches et jour fériés (Ville de Dorval, 2007).

6.1.1.5 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville liée de Pointe-Claire

Les actes et faits suivants constituent des nuisances et sont prohibés, notamment le fait par un propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble de causer ou tolérer la présence de tout bruit ou son causés par des cloches, carillons, sifflets, machines, outils, appareils, instruments de musique, haut-parleurs, animaux ou autres sources, audibles à une distance de trente (30) mètres (98,4') entre 21 h et 7 h du lundi au vendredi et entre 17 h et 9 h le samedi et le dimanche et les jours fériés.

Ces règles ne sont pas applicables dans le cas de travaux publics menés par la Ville ni dans le cas de travaux publics menés par des entrepreneurs privés pour la Ville (Ville de Pointe-Claire, 1970).

6.1.2 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Laval

La réglementation sur le bruit de la ville de Laval considère deux périodes de référence pour l'analyse du bruit : le jour (entre 7h et 21h) et la nuit (entre 21 h et 7 h). Les niveaux acoustiques à respecter sont rassemblés dans le Tableau 6-3.

Tableau 6-3 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Laval

Type de bruit	Jour (entre 7 h et 21 h) (dBA)	Nuit (entre 21 h et 7 h) (dBA)
Bruit perçu à l'extérieur – en limite de terrain habité	55	50
Bruit perçu à l'intérieur d'un bâtiment habité – à l'intérieur d'une chambre à coucher	45	40
Bruit perçu à l'intérieur d'un bâtiment habité – à l'intérieur d'autres pièces	50	45
Bruit d'impact – en limite de terrain habité	-	75

Lorsqu'un bruit d'impact ou un bruit porteur d'information est émis, les niveaux équivalents de bruit mentionnés ci-dessus sont réduits de 5 dBA.

Néanmoins, les limites d'émission de bruit du Tableau 6-3 ne s'appliquent pas lors de la production d'un bruit provenant de la machinerie ou de l'équipement utilisé lors de l'exécution de travaux à caractère temporaire, tels que des travaux de construction, de rénovation, de démolition, de modification ou de réparation d'un bâtiment ou d'une structure temporaire, entre 7 heures et 21 heures, du lundi au samedi inclusivement et pour **les bruits provenant des véhicules routiers ou ferroviaires** (Ville de Laval, 2016).

6.1.3 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Saint-Eustache

Dans la ville de Saint-Eustache, il est strictement défendu pour quiconque de causer ou laisser causer un bruit excessif ou de façon à gêner le voisinage.

Est autorisé le bruit provenant de l'exécution de travaux d'entretien ou de réparation de réseaux ou de partie de réseaux, de services publics (Ville de Saint-Eustache, 2011).

6.1.4 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Deux-Montagnes

La réglementation sur le bruit de la ville de Deux-Montagnes considère deux périodes de référence pour l'analyse du bruit : le jour (entre 7 h et 23 h) et la nuit (entre 23 h et 7 h). Les niveaux acoustiques à respecter sont rassemblés dans le Tableau 6-4.

Tableau 6-4 : Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Deux-Montagnes

Type de bruit	Jour (entre 7h et 23h) (dBA)	Nuit (entre 23h et 7h) (dBA)
Bruit perçu à la limite de terrain dont provient le bruit	60	40

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de causer, entre 21 h et 7 h, du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage en exécutant des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment, ou en utilisant une tondeuse, une scie à chaîne ou tout autre appareil ou machinerie motorisée semblable (Ville de Deux-Montagnes, 2013).

6.2 Provincial

6.2.1 Niveaux acoustiques pour la réglementation sur les bruits de chantier selon le MDDELCC

6.2.1.1 En phase de construction

Les niveaux de bruit maximums établis par le MDDELCC durant des travaux de construction sont spécifiés dans le document intitulé *Limites et lignes directrices préconisées par le MDDELCC relativement aux niveaux sonores provenant de chantier de construction* (MDDELCC, 2015). Ce document indique que le bruit mesuré en tout récepteur dont l'occupation est résidentielle ou l'équivalent (hôpital, institution, école) doit :

- Pour la période de jour (7 h à 19 h), être moins que le plus haut des deux niveaux de bruit suivants :
 - ♦ Le niveau de bruit égal au niveau de bruit ambiant existant;
 - ♦ ≤ 55 dBA (LAr, 12 h).
- Pour la période de nuit (19 h à 7 h), être moins que le plus haut des deux niveaux de bruit suivant :
 - ♦ Le niveau de bruit égal au niveau de bruit ambiant existant;
 - ♦ ≤ 45 dBA (LAr, 12 h).

Une dérogation peut toutefois être accordée par le MDDELCC pour tolérer des niveaux de bruit allant jusqu'à 55 dBA le soir (19 h à 22 h) lorsque la situation le justifie.

6.2.1.2 *En phase d'exploitation*

Les critères utilisés par le MDDELCC pour évaluer l'impact des émissions sonores émises par des entreprises (sources fixes) en phase d'exploitation sont spécifiés dans une note d'instruction (MDDELCC, 2006). Le Tableau 6-5 présente les niveaux sonores moyens horaires pour les périodes diurne et nocturne ne devant pas être excédés selon cette directive. Ces niveaux sonores sont établis selon le zonage. Si ces niveaux sonores sont déjà excédés dans le milieu ambiant avant le projet, ce dernier ne pourra émettre des niveaux de bruit supérieurs aux niveaux de bruit ambiant mesurés.

Tableau 6-5 : Critères sonores de la note d'instruction (MDDELCC, 2006)

Zone	Critères de bruit (dBA)	
	Jour (7 h à 19 h)	Nuit (19 h à 7 h)
I : Territoire destiné à des habitations unifamiliales isolées ou jumelées, à des écoles, hôpitaux ou autres établissements de services d'enseignement, de santé ou de convalescence. Terrain d'une habitation existante en zone agricole	45	40
II : Territoire destiné à des habitations en unités de logements multiples, des parcs de maisons mobiles, des institutions ou des campings	50	45
III : Territoire destiné à des usages commerciaux ou à des parcs récréatifs ⁽¹⁾	55	50
IV : Territoire zoné pour fins industrielles ou agricoles ⁽²⁾	70	70

Notes :

(1) Le niveau de bruit prévu pour la nuit ne s'applique que dans les limites de propriété des établissements utilisés à des fins résidentielles. Dans les autres cas, le niveau maximal de bruit prévu le jour s'applique également la nuit

(2) Sur le terrain d'une habitation existante en zone industrielle et établie conformément aux règlements municipaux en vigueur au moment de sa construction, les critères sont de 50 dBA la nuit et 55 dBA le jour.

6.3 **Trafic routier et ferroviaire**

6.3.1 **Niveaux acoustiques pour l'analyse du climat sonore d'un lieu d'occupation résidentielle selon la SCHL**

Les critères les plus couramment utilisés au Canada pour analyser le climat sonore d'un lieu en fonction d'une occupation résidentielle sont ceux développés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui apparaissent dans sa publication intitulée *Le bruit du trafic routier et ferroviaire : ses effets sur l'habitation* (Société canadienne d'hypothèque et de logement, 1981). Les seuils spécifiés par le SCHL demeurent des limites recommandées, mais ne sont pas des limites réglementaires. Ces critères peuvent être résumés ainsi :

- a) Dans la zone supérieure où le niveau de bruit Leq (24 h) excède 75 dBA, la SCHL déconseille la construction de logement.

- b) Dans la zone intermédiaire où le niveau de bruit Leq (24 h) se situe entre 55 dBA et 75 dBA, la SCHL prévoit que la construction de logements n'est possible que si ceux-ci sont insonorisés de façon adéquate.
- c) Dans la zone inférieure où le niveau du bruit Leq (24 h) est au-dessous de 55 dBA, la SCHL prévoit que la construction de logements conformément aux normes de construction résidentielle est possible puisque ceux-ci sont alors insonorisés.

La SCHL recommande que le niveau sonore maximum pour des espaces extérieurs de divertissement soit de 55 dBA.

6.3.2 Descripteurs acoustiques pour les bruits routiers selon le MTQ

Le MTQ préconise, dans sa Politique sur le bruit routier (Ministère des Transports du Québec, 1998), un niveau de bruit de 55 dBA Leq (24 h), et précise que ce niveau est généralement reconnu comme un niveau acceptable pour les zones sensibles, soit les aires résidentielles, institutionnelles et récréatives. Le MTQ stipule aussi dans cette politique qu'un niveau de plus de 65 dBA Leq (24 h) dans une zone ayant plus de 10 habitations justifie la mise en place de mesures d'atténuation. Cette politique ne fixe pas de limites d'émission de bruit pour des projets routiers, mais prévoit le co-financement de mesures d'atténuation au delà du seuil de 65 dBA dans les zones sensibles établies.

6.3.3 Descripteurs acoustiques pour les bruits ferroviaires selon l'Office de transport du Canada (OTC)

Pour ce qui est des périodes de référence pour l'OTC, l'analyse des bruits de trains est séparée en périodes de 16 h de jour (7 h – 23 h) et 8 h de nuit (23 h-7 h). De plus, des périodes plus spécifiques peuvent être utilisées pour analyse lorsque le débit de train est variable, tel que durant l'heure de pointe. Les niveaux LAeq,1 h (heure de pointe), LAeq,16 h (jour) et LAeq,8 h (nuit), sont utilisés. (Office des transports du Canada, 2016)

7. Considérations préliminaires sur le bruit

7.1 Projet

Dans le cadre du système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport, du Réseau électrique métropolitain, le parcours du train léger sera souterrain entre la Gare Centrale et la gare Canora. Il sera également effectué en tranchée souterraine ou en tunnel sur une bonne portion du tracé vers YUL. Le parcours sera par ailleurs au niveau du sol sur la plus grande portion du tracé Deux-Montagnes, et sera en hauteur (aérien) sur l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue entre l'intersection avec l'autoroute 40, et la gare Morgan.

On estime pour l'instant que la contribution au bruit ambiant dans les secteurs de projet où le train circulera en corridor souterrain (tunnel ou tranchée recouverte) sera négligeable. L'impact sur le milieu sonore dans ces secteurs n'est donc pas évalué.

Les caractéristiques du projet proposé par CDPQ Infra sont rassemblées dans le Tableau 7-1.

Tableau 7-1 : Données de calcul du bruit pour le projet de REM de CDPQ Infra

Antenne	Deux-Montagnes	Saint-Anne-de-Bellevue	Aéroport
Distance	30 km	30 km	25 km
Temps de trajet	40 min	40 min	30 min
Composition des trains	4 voitures		
Vitesse moyenne	44 km/h*		
Vitesse maximale	100 km/h		
Heures de service	5 h à 24 h		
Fréquence des trains (trafic de pointe) 6 h à 9 h et de 16 h à 18 h 30	6 min.	12 min.	12 min.
Fréquence des trains (hors heures de pointe)	12 min.	24 min.	24 min.
Points de mesure correspondants dans les études précédentes		W, X (Pointe-Claire)	B, S, T, U, V (abords de l'aéroport)

* La vitesse moyenne est susceptible de varier d'une antenne à l'autre.

7.2 Climat sonore ambiant

Aucune mesure du climat sonore n'a été prélevée dans le cadre du projet à date. Plusieurs études antérieures ont par ailleurs été consultées afin d'établir le portrait du climat sonore de référence dans les secteurs où le projet devrait être implanté. Le climat sonore a été mesuré, dans les études précédentes, à certains points dans l'aire d'étude du projet. Ces études et les résultats obtenus sont détaillés dans les sections ci-dessous. Le climat sonore a par ailleurs été estimé pour les trois antennes du projet. Afin de quantifier le climat sonore de chacun des points de mesures, trois indicateurs sonores sont spécifiés :

- LAeq,16 h, soit le niveau sonore moyen pondéré A sur une période continue de 16 heures en période diurne;
- LAeq,8 h, soit le niveau sonore moyen pondéré A sur une période continue de 8 heures en période nocturne;
- LAeq,24 h, soit le niveau sonore moyen pondéré A sur une période continue de 24 heures.

Le niveau de gêne est défini comme indiqué dans le Tableau 7-2.

Tableau 7-2 : Niveau de gêne base sur le niveau sonore moyen pondéré sur une période continue de 24 heures (CDPQ Infra Inc., 2016)

Zone de climat sonore	Niveau de gêne
Leq, 24h ≤ 55 dBA	Acceptable
55 dBA < Leq, 24h < 60 dBA	Faiblement perturbé
60 dBA ≤ Leq, 24h < 65 dBA	Moyennement perturbé
Leq, 24 h ≥ 65 dBA	Fortement perturbé

8. Antenne Deux-Montagnes

8.1 Climat sonore ambiant

L'antenne Deux-Montagnes desservira la Gare Centrale depuis la station Deux-Montagnes. Cette antenne desservira également les stations Grand-Moulin, Sainte-Dorothée, Île-Bigras, Roxboro-Pierrefonds, Sunnybrooke, Bois-Franc, Du Ruisseau, Montpellier, la station de correspondance Mascouche-REM proposée, Mont-Royal et Canora.

Le climat sonore ambiant sur cette antenne est peu étudié. Une étude a été effectuée sur la ligne Deux-Montagnes (SNC Inc., 1990) entre Bois-Franc et Roxboro par SNC. Cependant, le fait que ce rapport ait été publié il y a plus de 25 ans ne permet pas d'utiliser ces résultats.

L'annexe J de l'ÉIE du projet Système de transport collectif dans l'axe A10/centre-ville de Montréal (CDPQ Infra Inc., 2016) est récent et donne des informations sur le climat ambiant au centre-ville, à proximité de la Gare Centrale, à la Tour Évo à l'intersection Robert-Bourassa et Saint-Antoine Est. Néanmoins, ce point de mesure n'est pas utile pour le STC-Ouest, puisque le REM sera souterrain à la Gare Centrale.

8.2 Sources de bruit spécifiques au projet

8.2.1 Sources de bruit durant les travaux de construction

Le doublement de la voie ferrée au sud de la ligne existante, les changements associés aux stations, les parcs de stationnement et les ponts auront certainement des impacts de bruit à court terme sur les résidences à proximité. Des impacts à plus long terme sont anticipés à proximité des constructions de ponts et ponceaux, ainsi qu'aux stations. Ces impacts sonores pourront être modélisés en détail au cours de l'été 2016, lorsque les séquences de construction seront finalisées. Une telle étude permettra de déterminer les niveaux et la durée des effets du bruit ou des vibrations, et de recommander des mesures d'atténuation comme des barrières, les heures de construction, les équipements de construction et les méthodes correspondantes.

8.2.2 Sources de bruit durant l'opération

Le type de véhicule SLR utilisé dans le cadre de ce projet n'est pas encore établi. Dans ce document, on estime que ce véhicule aura des spécifications similaires à celui du SLR acheté pour le projet de la ligne Eglinton Crosstown à Toronto. Ce véhicule est spécifié pour produire 82 dBA à 7,5 m pour une accélération jusqu'à 40 km / h. Ceci est comparable au niveau émis par un autobus au diesel ou un camion de classe moyenne.

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

La ligne de Deux-Montagnes actuelle utilise des trains de type métro lourd (Bombardier MR90), qui seront remplacés par des trains de longueur similaires. Le nouveau SLR sera d'un type beaucoup plus proche du tramway, plus lent, plus léger et plus petit, donc moins bruyant.

Le Tableau 8-1 présente une comparaison des caractéristiques des trains existants et des trains du projet REM.

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

Tableau 8-1 : Comparaison des caractéristiques et émissions sonores des trains actuels et futurs

Heure	Train de banlieue actuel		Futur SLR		Changement de volume (dB)	Changement de vitesse (dB)	Changement de type de véhicule (dB)	Changement sonore (dB) du au SLR
	Nombre de trains	Vitesse de pointe (km/h)	Nombre de trains	Vitesse de pointe (km/h)				
6	2	109	20	100	10,0	-0,7	-6,6	+2,7
7	4	109	20	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
8	4	109	20	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
9	3	109	10	100	5,2	-0,7	-6,6	-2,1
10	3	109	10	100	5,2	-0,7	-6,6	-2,1
11	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
12	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
13	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
14	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
15	3	109	10	100	5,2	-0,7	-6,6	-2,1
16	3	109	20	100	8,2	-0,7	-6,6	+0,9
17	5	109	20	100	6,0	-0,7	-6,6	-1,3
18	4	109	20	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
19	3	109	15	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
20	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
21	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
22	1	109	10	100	10,0	-0,7	-6,6	+2,7
23	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
24	1	109	10	100	10,0	-0,7	-6,6	+2,7
Moyenne sur 24 h	50	109	255	100	7,1	-0,7	-6,6	-0,3

L'analyse a été construite à partir des considérations et hypothèses suivantes :

- L'estimation des bruits générés par les deux types de véhicules repose sur la comparaison de la prédiction du bruit pour les véhicules ferroviaire allemands Schall03 disponible dans le logiciel CADNA-A, spécifiquement, le tramway et la voiture ferroviaire électrique S-Bahn.
- La vitesse choisie pour le SLR est la vitesse de service maximale prévue. Il est possible que le SLR ait une vitesse maximale de 100 km / h, ce qui aurait pour conséquence de réduire l'impact du bruit de 2 dB de plus.
- Le nombre de trains par heure pour le système existant a été évalué à la station Bois-Franc d'après le calendrier des horaires d'avril 2016.
- Les ajustements de vitesse et de volume sont basés sur le tableau 5-2 du *FTA Transit Noise and Vibration Impact Assessment* (HMMH, 2006).

Le doublement des voies ferrées sur le côté sud entre les stations Bois-Franc et Deux-Montagnes est déjà en projet et sera nécessaire pour la circulation du SLR. Au cours de l'été 2016, lorsque l'alignement de ces voies sera définitif, l'impact du bruit sur les résidences au sud des voies, qui seront désormais plus proche de la deuxième ligne ferroviaire, pourra être modélisé plus en détail et prendre en compte l'emplacement des travaux de voirie, les modifications aux stations, les installations d'entretien et les ponts.

Il n'est pas prévu d'installer un nouveau puits de ventilation dans le tunnel du Mont-Royal. Par conséquent, l'adoption de mesures d'atténuation du bruit comme l'utilisation de silencieux n'est pas nécessaire.

8.3 Climat sonore associé au projet

8.3.1 Résultats issus d'études précédentes

Au niveau de la Gare Centrale, l'annexe J du rapport d'ÉIE du projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal (CDPQ Infra Inc., 2016) compare le remplacement de l'autobus par l'utilisation du métro léger. Il est estimé qu'un métro léger génèrerait un niveau de bruit bien en dessous du niveau ambiant actuel.

8.3.2 Autres considérations

La différence sonore anticipée issue du remplacement des trains de banlieue par le SLR est présentée dans le Tableau 8-1. Sauf pour la première heure du matin où le volume augmente de 2 à 20 trains, et sauf entre 22 h et minuit où le volume augmente de 1 à 10 trains, l'augmentation du Leq horaire (à savoir le niveau sonore moyen sur une heure) est inférieure à 1 dB, et représente une réduction la plupart du temps. Les changements pendant les 16 h diurnes et les 8 h nocturnes sont respectivement de -0,7 dB et 1,19 dB. Globalement, il y a une réduction nette de 0,3 dB.

Dans le tunnel du Mont-Royal, la ligne sera souterraine, et il devrait n'y avoir aucun impact sonore à moins d'un puits de ventilation, qui peut être facilement traité.

Une étude sur l'impact du projet le long de cette antenne pourra être effectuée au cours des prochains mois afin de confirmer celui-ci.

9. Antenne Saint-Anne-de-Bellevue

9.1 Climat sonore ambiant

Le document intitulé *Rapport d'étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal* (SNC-Lavalin, 2013) est récent et donne des informations sur le climat ambiant à proximité de la station Pointe-Claire. En l'occurrence, les points W et X, respectivement au 2, avenue Portsmouth et au 20, avenue Greystone (Pointe-Claire) sont représentatifs du climat ambiant dans les environs de la station proposée de Pointe-Claire.

Des mesures faites avec des équipements calibrés et dans des conditions météorologiques adéquates entre le 17 et 18 octobre 2012 ont démontré un degré moyen de perturbation existant ($60 \text{ dBA} \leq \text{Leq},24 \text{ h} < 65 \text{ dBA}$). Les résultats des mesures sont consignés dans le Tableau 9-1.

Tableau 9-1 : Climat sonore ambiant aux points mesurés sur l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue

Point de mesure	Date des relevés	LAeq,24h (dBA)	LAeq,16h (dBA)	LAeq,8h (dBA)	Niveau de gêne
W	17-18 Octobre 2012	62	64	56	Moyennement perturbé
X	17-18 Octobre 2012	61	63	56	Moyennement perturbé

9.2 Source de bruit spécifique au projet

9.2.1 Source de bruit durant les travaux de construction

Bien qu'il y aura des activités de construction considérables le long de l'autoroute 40, les maisons voisines sont déjà exposées à 68 dBA dus au trafic routier. Il n'y aura pas de fonçage de pieux; il y aura principalement de la machinerie de voirie. Un portique de manutention sera utilisé pour construire le viaduc. Cet appareil est stationnaire et soulève des segments du viaduc à l'aide de câbles suspendus à partir de la poutre principale en acier, ce qui ne génère pas beaucoup de bruit. À 150 m, 5 moteurs diesel devraient produire 65 dBA. Donc, tant que la construction de nuit est évitée, il devrait y avoir peu d'impact sonore dû à la construction à condition que les chantiers et les activités de construction soient maintenus à au moins 150 m des résidences, et ne comportent pas plus de 5 moteurs diesel. Il y a une possibilité d'activités plus fortes pour de courtes périodes, et une analyse plus détaillée pourra être effectuée au cours de l'été 2016.

9.2.2 Source de bruit durant l'opération

On estime que les véhicules du projet REM auront des spécifications similaires à celles du SLR acheté pour le projet de la ligne Eglinton Crosstown à Toronto. Ce véhicule est spécifié pour produire 82 dBA à 7,5 m pour une accélération jusqu'à 40 km/h. Ceci est comparable au niveau émis par un autobus fonctionnant au diesel ou un camion de classe moyenne.

Étant donné la proximité de l'autoroute 40, le niveau sonore passant du SLR devrait être inférieur aux niveaux sonores passant du trafic routier déjà présent dans les résidences touchées.

L'extrémité ouest de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue l'autoroute 40 au niveau de l'intersection du chemin de L'Anse-à-l'Orme et du chemin Sainte-Marie. La ligne du REM passe à moins de 150 m d'un développement résidentiel, et le niveau sonore équivalent horaire si le train était au niveau du sol serait de 47 dBA en heure de pointe (10 trains par heure) et 44 dBA en dehors des heures de pointe (5 trains par heure). Cela se traduit par niveaux sonores équivalents jour / nuit de 43 et 40 dBA, respectivement. Ces niveaux sont beaucoup plus faibles que le niveau sonore équivalent de 68 dBA le jour et 58 dBA la nuit prédit par CADNA-A émis par l'autoroute 40 en utilisant la prédiction allemande du bruit de la circulation routière RLS90. Ce modèle est cohérent avec les niveaux sonores ambiant relevés aux points W et X dans l'étude de SNC Lavalin (SNC-Lavalin, 2013), de 64 dBA le jour et 56 dBA la nuit, avec les récepteurs W et X situés à 450 m (au lieu de 150 m) de l'autoroute 40. Ce niveau de bruit est inférieur à la limite de bruit minimum utilisée au Québec pour les sources stationnaires telles que les usines.

9.3 Climat sonore associé au projet

9.3.1 Résultats issus d'études précédentes

Le document intitulé *Rapport d'étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal* (SNC-Lavalin, 2013) propose une évaluation du bruit anticipé pour un projet de SLR similaire au projet proposée par CDPQ Infra, mais sur un tracé différent. La méthode de calcul utilisée est celle dite « générale » (*General Noise Assessment*), de la Federal Transit Administration (FTA) des États-Unis. Les différences entre les deux projets sont minimes, et il est raisonnable d'utiliser les résultats de l'étude de SNC-Lavalin pour déterminer le bruit anticipé du projet de CDPQ Infra aux points de mesures communs aux deux projets. L'étude caractérise les impacts d'un métro léger aux points W et X de faible et nul, respectivement, avec une augmentation maximale de 2 dB (point W).

9.3.2 Autres considérations

Par ailleurs, dans la plupart des sections de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue, des bâtiments commerciaux ou industriels sont situés entre les voies du REM et les maisons. Une modélisation d'un bâtiment de 6 m de hauteur placé entre les voies aériennes (viaduc) de 5 m de hauteur et un récepteur de 4 m de hauteur a été réalisée et montre une réduction de 2 dB pour les bruits générés par les voies ferrées et la circulation routière. Il est très peu probable qu'un bâtiment puisse raisonnablement réduire le bruit de l'autoroute de 18 dBA, ce qui rendrait le bruit ferroviaire plus fort que celui de l'autoroute. Ainsi, on peut conclure que les niveaux sonores équivalents continueront d'être dominés par l'autoroute 40 le long de l'antenne.

10. Antenne de l'aéroport de Montréal

10.1 Climat Sonore Ambient

Le document intitulé *Rapport d'étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal* (SNC-Lavalin, 2013) est récent et donne des informations sur le climat ambiant sur les bordures sud et ouest de l'aéroport. En l'occurrence, les points S et T, respectivement au 1350, chemin Herron et 500, avenue Thorncrest (Dorval, QC) sont représentatifs du climat ambiant de la station potentielle de Dorval. Le point S est situé au sud de la voie ferrée actuelle, et le point T est situé au nord de celle-ci. Les points U et V, respectivement au 1548, place Marler et au 2015, avenue Chanteclerc (Dorval, QC) sont représentatifs du climat ambiant dans les environs de la station potentielle de Golf Dorval et de la station proposée de l'Aéroport. Ces deux points de mesure sont en effet à mi-chemin entre les deux stations. Finalement, le point B situé au 450, avenue Racine (Dorval, QC), est représentatif du climat ambiant au sud-est de l'aéroport.

Des mesures faites avec des équipements calibrés et dans des conditions météorologiques adéquates aux points S et T entre le 17 et 18 octobre 2012 ont démontré un fort degré de perturbation existant ($Leq,24h \geq 65$ dBA).

Des mesures faites avec des équipements calibrés et dans des conditions météorologiques adéquates aux points U et V entre le 17 et 18 octobre 2012 ont démontré respectivement un degré moyen de perturbation existant ($60 \text{ dBA} \leq Leq,24h < 65$ dBA) et un degré faible de perturbation existant ($55 \text{ dBA} \leq Leq,24h < 60$ dBA).

Des mesures faites avec des équipements calibrés et dans des conditions météorologiques adéquates aux points B entre le 22 et 23 octobre 2012 ont démontré un fort degré de perturbation existant ($Leq,24h \geq 65$ dBA).

Les résultats des mesures sont consignés dans le Tableau 10-1.

Les résultats de mesure obtenus sont typiques d'un environnement urbanisé comportant des infrastructures routières d'importance, ainsi que des infrastructures ferroviaires et aéroportuaires.

Tableau 10-1 : Climat sonore ambiant aux points mesurés sur l'antenne de l'aéroport (1)

Point de mesure	Date des relevés	LAeq,24 h (dBA)	LAeq,16h (dBA)	LAeq,8h (dBA)	Niveau de gêne
S	17-18 Octobre 2012	74	76	70	Fortement perturbé
T	17-18 Octobre 2012	68	68	67	Fortement perturbé
U	17-18 Octobre 2012	63	65	56	Moyennement perturbé
V	17-18 Octobre 2012	56	58	51	Faiblement perturbé
B	22-23 Octobre 2012	77	78	72	Fortement perturbé

Le document intitulé *Rapport d'étude du bruit pour le golf Dorval – Lot 7, Aéroports de Montréal* (SNC-Lavalin, 2016) est récent et donne des informations sur le climat ambiant sur les bordures ouest de l'aéroport. En l'occurrence, le bruit a été mesuré au 745 boulevard Pine Beach, au 656 avenue Thorncrest et au 525 avenue Westwood. Les résultats sont consignés dans le Tableau 10-2.

Tableau 10-2 : Climat sonore ambiant aux points mesurés sur l'antenne de l'Aéroport (2)

Localisation	Année	LAeq,16h (dBA)	LAeq,8h (dBA)
745 boulevard Pine Beach	2012	56	48
656 avenue Thorncrest	2012	56	51
525 avenue Westwood	2012	57	55

Le bruit ambiant mesuré au nord de l'avenue Pine Beach est considéré représentatif du secteur nord de la zone résidentielle; le bruit ambiant mesuré à la rue Thorncrest est considéré représentatif du secteur au centre de la zone résidentielle; et le bruit ambiant mesuré au sud de l'avenue Westwood est considéré représentatif du secteur sud de la zone résidentielle.

10.2 Source de bruit spécifique au projet

10.2.1 Source de bruit durant les travaux de construction

Si le tunnel est construit en utilisant des méthodes de coupe et de couverture, il est possible que l'impact sonore soit significatif puisque même un seul moteur diesel pourrait produire 68 dBA à 50 m.

Le bruit du chantier sera clairement audible dans les maisons le long de la rue Thorncrest, et une analyse plus détaillée devrait être effectuée au cours de l'été 2016 afin de confirmer les impacts des activités de construction dans ce secteur.

10.2.2 Source de bruit durant l'opération

Dans le coin sud-ouest de la boucle autour de l'aéroport de Dorval, le train passe à moins de 50 m d'un développement résidentiel sur l'avenue Thorncrest mais la ligne sera souterraine à ce point, et il devrait n'y avoir aucun impact sonore à moins d'un puits de ventilation, qui peut être facilement traité.

10.3 Climat sonore associé au projet

10.3.1 Résultats issus d'études précédentes

Le document intitulé *Rapport d'étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal* (SNC-Lavalin, 2013) caractérise les impacts d'un train surélevé aux points S, T, U, V, B de nul à faible, avec une augmentation maximale de 2 dB (point U).

10.3.2 *Autres considérations*

La ligne du projet sera souterraine sur la majorité du tracé de l'aéroport, et il devrait n'y avoir aucun impact sonore à moins d'un puits de ventilation, qui peut être facilement traité.

11. Travaux additionnels recommandés

11.1 **Caractérisation du bruit ambiant de référence**

Les récepteurs sensibles dans l'aire d'étude sont les zones résidentielles le long des voies de surface et aérienne du REM, identifiées sur la Figure 11-1. Il est à noter que les résidences situées le long de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue, mais séparées du projet par des zones commerciales et industrielles, seront également prises en compte. L'ambiance sonore actuelle aux récepteurs situés au sud-ouest de l'aéroport peut être estimée sans trop d'erreur à celle mesurée par SNC Lavalin aux points S, T, U, V, et B. Par contre, les autres récepteurs sont situés dans des zones pour lesquelles aucune information n'a pu être obtenue à ce jour : des mesures de niveau de bruit ambiant en suivant le protocole du MDDELCC devraient, par conséquent, être effectuées afin de compléter l'analyse présentée dans ce document.

Il est recommandé d'effectuer 8 à 10 mesures du bruit ambiant le long de l'antenne Deux-Montagnes, 2 le long de l'antenne de l'aéroport et 3 à 4 le long de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue.

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

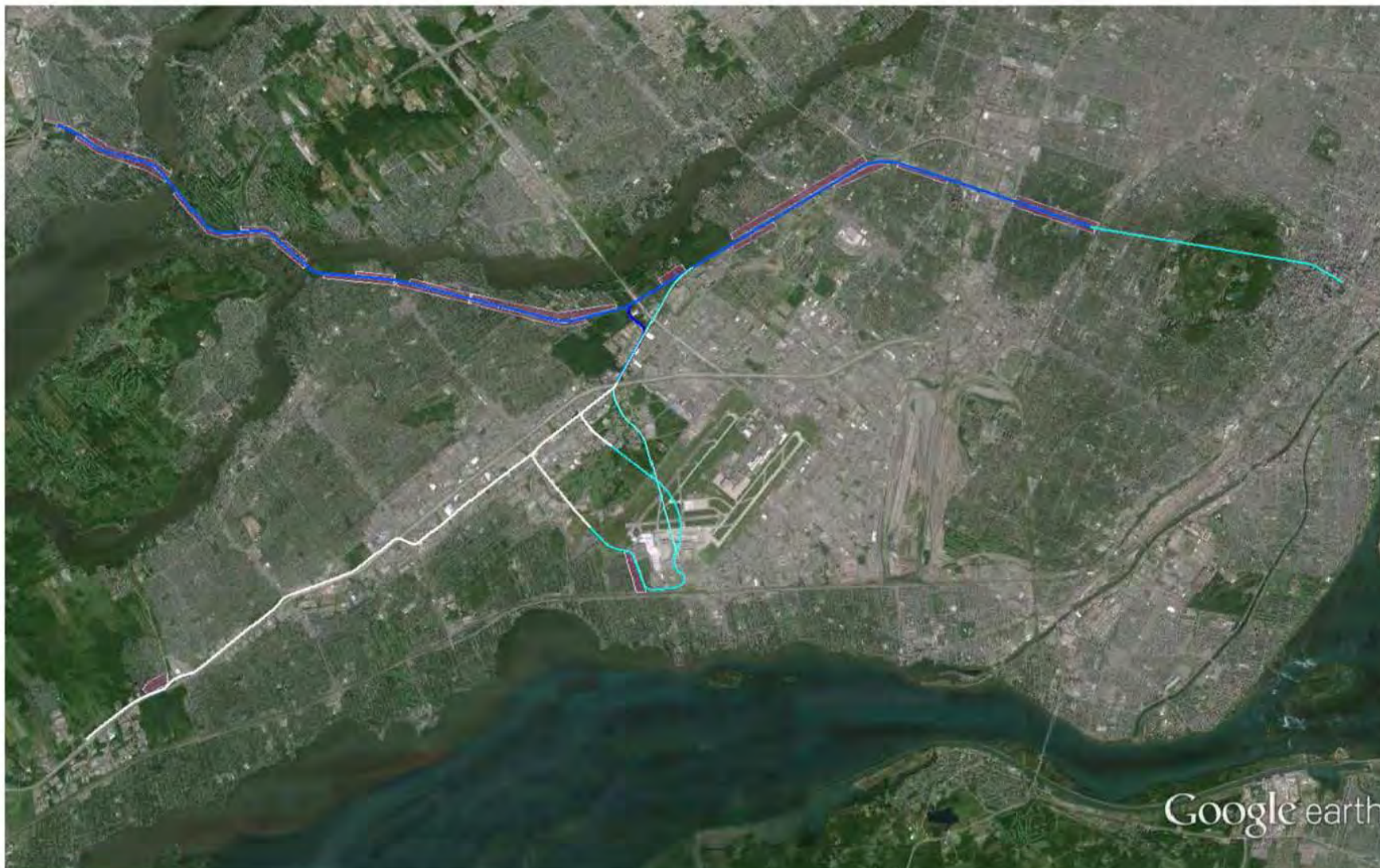


Figure 11-1 : Récepteurs sensibles de l'aire d'étude (surfaces violettes le long des voies)

11.2 Estimation des effets du projet

Une modélisation acoustique de l'impact du projet sur l'ambiance sonore le long des trois antennes devrait être réalisée afin de préciser l'impact du projet sur les récepteurs sensibles identifiés précédemment. Cette modélisation devra, en outre, prendre en considération :

- L'élévation de la voie ferroviaire le long du parcours;
- Les ouvertures de ventilation dans les tunnels du Mont-Royal et de l'aéroport;
- Les zones de stationnements;
- Les garages, ateliers et centres d'entretien.

12. Mesures d'atténuation du bruit

Aux points de mesures étudiés à la station Pointe-Claire et aux abords de l'aéroport, l'impact du projet sera nul ou faible et ne nécessitera pas de mesures d'atténuation particulières.

Au vu des résultats d'études approfondies sur le reste de la zone du projet, des mesures d'atténuation pourront être recommandées, telles que :

- Des mesures de gestion des opérations (vitesse et fréquence des trains);
- Des modifications du tracé pour éviter les tournants trop serrés aux abords des résidences (ce qui n'est pas anticipé de causer problème)
- La mise en place de barrières acoustiques et/ou de talus;
- La mise en place de silencieux pour les ventilateurs des souterrains;
- La mise en place d'isolation des vibrations sur les voies ferrées (dont dans les tunnels);
- L'utilisation d'équipements, machineries et outils à faibles niveaux acoustiques.

En particulier, il est recommandé d'établir un programme de contrôle du bruit en phase de construction, en fonction de la sensibilité des zones situées à proximité des travaux, qui prévoit que l'entrepreneur doit utiliser le matériel requis pour se conformer aux niveaux sonores maximums autorisés et prévoir, si nécessaire, des mesures d'atténuation supplémentaires telles que :

- Toiles acoustiques;
- Écran antibruit;
- Utilisation de silencieux ou d'enceintes acoustiques (compresseurs et génératrices);
- Utilisation de marteaux pneumatiques avec silencieux;
- Utilisation de lame antibruit pour scie à béton;
- Utilisation de silencieux pour les équipements de jet de sable;

- Optimisation de l'organisation de l'aire de travail qui positionne les équipements bruyants le plus loin possible des bâtiments sensibles;
- Application de restrictions concernant les camions lourds;
- Application de restrictions concernant le vibrofonneur et le battage de pieux éventuel.

13. Notes sur les vibrations

13.1 Considérations préliminaires sur les vibrations

Cette section présente des considérations en rapport avec les vibrations causées par le projet de SLR sur les trois antennes. Ces considérations sont basées sur les chapitres 7 à 13 du manuel d'orientation *FTA Guidance Manual for Transit Noise and Vibration Impact Assessment* (HMMH, 2006).

La gêne occasionnée par les vibrations causées par un système de transport est généralement fonction du niveau de vibration et de la fréquence de vibration. Il est intuitif que lorsqu'il y aura beaucoup moins d'événements chaque jour, il devrait prendre des niveaux de vibrations plus élevées pour évoquer la même réponse de la communauté. Les événements fréquents sont définis comme plus de 70 événements par jour, les événements occasionnels varient entre 30 et 70 événements par jour, et les événements peu fréquents comptent pour moins de 30 événements par jour. Dans le cadre de ce projet, la fréquence de passage du SLR pourra être qualifiée de fréquente, en particulier sur l'antenne Deux-Montagnes, à occasionnelle.

Les critères de vibrations au sol acceptables sont exprimés en mm/sec rms et rassemblés dans le Tableau 13-1.

Tableau 13-1 Critères d'Impact de vibrations au sol (GBV) acceptables

Catégorie d'usage du terrain	Niveau d'impact GBV (mm/s rms)		
	Événements fréquents (mm/s)	Événements occasionnels	Événements peu fréquents
Bâtiments dans lesquels les vibrations pourraient interférer avec les opérations	0,045*	0,045*	0,045*
Résidences et bâtiments dans lesquels les personnes dorment.	0,1	0,14	0,25
Terrain institutionnel utilise avec une utilisation principalement diurne.	0,14	0,2	0,36

* Cette limite de critère est basée sur les niveaux qui sont acceptables pour les équipements les plus modérément sensibles tels que les microscopes optiques. Les activités de fabrication ou de recherche sensibles aux vibrations nécessiteront une évaluation détaillée pour définir les niveaux de vibrations acceptables. Assurer des niveaux de vibration inférieurs dans un bâtiment nécessite souvent la conception spéciale des systèmes de CVC et de planchers raidis.

Un facteur non inclus dans les critères du Tableau 13-1 est la façon de comptabiliser les vibrations existantes. Dans la plupart des cas, l'environnement actuel ne contient de vibrations perceptibles. Dans le cadre du projet de REM, il existe une vibration préexistante due au trafic ferroviaire existant, en particulier sur l'antenne Deux-Montagnes. Les activités aéroportuaires ne provoquent généralement pas de vibrations, seulement du bruit. Il s'agit donc d'estimer la différence de niveau de vibration entre le REM et le train de banlieue sur cette antenne. Il est attendu que cette différence sera mineure.

Par ailleurs, certains instruments de contrôle des activités aéroportuaires peuvent être extrêmement sensibles aux vibrations. Une attention particulière devra être portée à cet enjeu lorsque le tracé final retenu autour de l'aéroport sera établi.

13.2 Antenne Deux-Montagnes

Les vibrations du sol générées par un véhicule ferroviaire dépendent de la masse du véhicule, de sa vitesse et de son type de suspension. Il est raisonnable de faire l'hypothèse que la suspension du SLR sera au moins aussi performante que celle des MR-90, plus âgés. De plus, le SLR sera plus léger et circulera à une vitesse inférieure par rapport aux trains actuels. A vide, le nouveau véhicule pèsera 10 tonnes à l'essieu, et le véhicule actuel pèse 14,3 tonnes à l'essieu. En charge normale, le nouveau véhicule pèsera 12.7 tonnes à l'essieu, et le véhicule actuel pèse 18 tonnes à l'essieu. Leur vitesse maximale respective est de 100 km / h pour la LRT et 109 km / h pour les trains plus âgés. Cela se traduit par une réduction estimée à 4 à 5 dB de vibration dans le sol. Ainsi, on estime que la nouvelle ligne produira des niveaux de vibrations au sol inférieurs à ceux de la ligne actuelle.

Il est possible que certaines des opérations industrielles ou commerciales adjacentes à la ligne puisse être sensibles aux vibrations transmises par le sol. Néanmoins, comme ces opérations sont déjà près de la ligne existante, et que l'on estime que les vibrations seront réduites, il est peu probable que le projet cause des préoccupations. Ces opérations éventuelles peuvent être identifiées et évaluées lors de l'évaluation complète de l'impact.

13.3 Antenne de l'Ouest

L'Administration Fédérale du Transport américaine (FTA, Federal Transport Administration) utilise une distance de dépistage (FTA, 2016) considérant un facteur de sécurité de 5 dB pour identifier les domaines de préoccupation pour les vibrations du sol. La distance recommandée entre une zone résidentielle et les voies du REM est de 150 pieds ou 46 m. Il y a deux à trois maisons sur l'autoroute 40 à l'ouest du chemin de L'Anse-à-l'Orme qui sont à 38 m des voies aériennes (viaduc). Ces maisons sont les plus proches des voies le long de l'autoroute 40 (Figure 13-1). Étant donné que les calculs de la FTA indiquent de soustraire 10 dB (FTA, 2016) pour les structures élevées par rapport aux traverses et ballasts au sol, il est peu probable que les vibrations du sol causent une préoccupation pour les résidences.

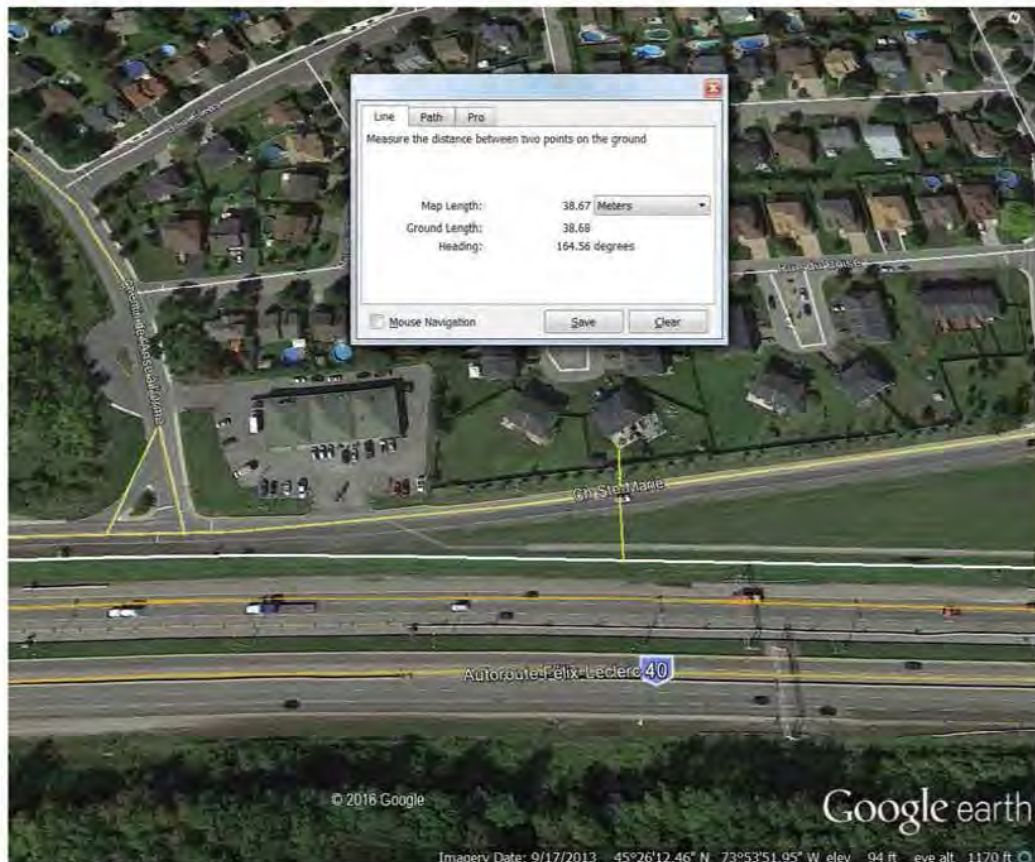


Figure 13-1 : Emplacement des maisons à 38m des voies aériennes

Il est possible que certaines des opérations industrielles ou commerciales adjacentes à la ligne puisse être sensibles aux vibrations transmises par le sol. Ces opérations éventuelles peuvent être identifiées et évaluées lors de l'évaluation d'impact complète. Néanmoins, étant donné que la plus longue portion de la ligne sera élevée, avec pour conséquence des vibrations au sol inférieures, la probabilité de préoccupations ou d'impact est réduite. Ces problèmes éventuels seront abordés cas par cas. Dans la plupart des cas, il est possible d'isoler l'équipement sensible aux vibrations, par exemple les microscopes électroniques.

13.4 Antenne de l'aéroport

L'Administration Fédérale du Transport américaine (FTA, Federal Transport Administration) utilise une distance de dépistage (FTA, 2016) considérant un facteur de sécurité de 5dB pour identifier les domaines de préoccupation pour les vibrations du sol. La distance recommandée entre une zone résidentielle et les voies d'un SLR est de 150 pieds ou 46 m, ce qui est applicable à un SLR fonctionnant en mode souterrain. Comme la maison la plus proche est à 50 m des voies ferrées, et à probablement au moins 5 m à la verticale, il est peu probable que les vibrations du sol soient une source de préoccupation pour les résidences.

Il est possible que les vibrations puissent voyager à travers le sol et être ressenties à l'intérieur des maisons. Bien que la distance entre les voies et les résidences soit assez grande pour que cela ne se produise pas, cette possibilité devra être étudiée lors de la conception de sorte que les rails puissent être montés sur un système d'isolation vibratoire approprié si nécessaire.

Il est possible que certaines des opérations industrielles ou commerciales adjacentes à la ligne, dont certaines opérations d'ADM, puissent être sensibles aux vibrations transmises par le sol. Ces opérations éventuelles pourront être identifiées et évaluées lors de l'évaluation complète de l'impact. Ces problèmes éventuels seront abordés cas par cas. Dans la plupart des cas, il est possible d'isoler l'équipement sensible aux vibrations, par exemple les microscopes électroniques.

14. Conclusions et Recommandations

Les évaluations sommaires réalisées dans le cadre de la présente note technique sur le bruit et les vibrations montrent que le projet de système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport du réseau électrique métropolitain (REM) n'est pas susceptible d'entraîner un impact sonore ou vibratoire majeur aux points de mesures étudiés, étant donné que :

- Le SLR remplacera le train de banlieue, plus lourd et plus rapide bien que moins fréquent, sur l'antenne Deux-Montagnes;
- Le bruit ambiant sur l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue est dominé par le bruit routier de l'autoroute 40, rendant le bruit généré par le SLR faible ou négligeable;
- La majorité des voies sur l'antenne de l'aéroport seront souterraines.

Des études complémentaires pourraient confirmer ces résultats sur le reste du trajet.

Il est fortement recommandé qu'une validation des niveaux sonores permis pour les installations fixes et une validation des niveaux acoustiques présentés dans ce rapport pour le passage du R soient faites lorsque les éléments constituant une nuisance sonore aux installations seront mieux définis.

CDPQ Infra s'engage à mettre toutes les bonnes pratiques pour réduire le bruit et les vibrations en place si une atténuation des impacts s'avérait nécessaire au vu d'études complémentaires.

15. Bibliographie

- Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. 2007.** Règlement CA29 0010, Nuisances et Bon Ordre. [En ligne] 2007. <http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=20444&typeDoc=1>.
- Arrondissement de Saint-Laurent. 2016.** Règlement sur les nuisances no 1140. [En ligne] 2016. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SLA_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FICHES/REGLEMENTATION_NUISANCES.PDF.
- CDPQ Infra Inc. 2016.** *Étude d'impact sur l'environnement, Annexe J, Études sonores*. 2016. 210-1002-10-05-00C.
- FTA. 2016.** General Vibration assessment. [En ligne] 2016. http://www.hmmh.com/cmsdocuments/FTA_Ch_10.pdf.
- . 2016. Vibration Screening Procedure. [En ligne] 2016. http://www.hmmh.com/cmsdocuments/FTA_Ch_09.pdf.
- HMMH. 2006.** FTA Guidance Manual for Transit Noise and Vibration Impact Assessment. [En ligne] 2006. http://www.hmmh.com/cmsdocuments/FTA_Ch_05.pdf.
- MDELCC. 2015.** Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel. [En ligne] 2015. <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/98-01/lignes-directrices-construction.pdf>.
- . 2006. *Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises, articles 20 et 22*. 2006. 98-01 - LRQ (c. q-2).
- Ministère des Transports du Québec. 1998.** *Politique sur le bruit routier*. 1998.
- Office des transports du Canada. 2016.** Méthodologie de mesure et de présentation d'un rapport sur le bruit ferroviaire. [En ligne] 2016. https://www.otc-cta.gc.ca/fra/mesure_bruit_ferroviaire.
- SNC Inc. 1990.** *Modernisation du train de banlieue de Deux-Montagnes, tronçon Bois-Franc/Roxboro : étude d'impact sur l'environnement : rapport sectoriel, milieu sonore et vibratoire*. 1990.
- SNC-Lavalin. 2016.** *Étude de bruit pour le Golf Dorval – Lot 7, Aéroport de Montréal*. 2016. 633749.
- . 2013. *Rapport d'Étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal*. 2013.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement. 1981.** *Le bruit du trafic routier et ferroviaire : ses effets sur l'habitation*. s.l. : Division de la recherche technique en collaboration avec la Division des recherches en bâtiment du Conseil national de recherches du Canada, 1981. LNH 5183 82/02.
- Ville de Deux-Montagnes. 2013.** Règlement numéro 1392, Règlement sur la qualité de vie, Province de Québec, Comté de Deux-Montagnes, Ville de Deux-Montagnes. [En ligne] 2013. http://www.ville.deux-montagnes.qc.ca/wp-content/uploads/2013/05/1392-Qualité-de-vie_VersionADM.pdf.
- Ville de Dollard-des-Ormeaux. 2014.** Règlement R-2014-094, Règlement concernant les nuisances, Ville de Dollard-des-Ormeaux. [En ligne] 2014. <http://www.ville.ddo.qc.ca/fr/downloads/reglements/DDO-R-2014-094.pdf>.
- Ville de Dorval. 2007.** Règlement No RCM-20-2007, Règlement concernant les nuisances, Cité de Dorval. [En ligne] 2007. http://www.ville.dorval.qc.ca/images/uploads/Francais/PDF/Reglements/Reglement_RCM_20_2007_Nuisances_fr.pdf.
- Ville de Laval. 2016.** Règlement sur le bruit. [En ligne] 2016. <http://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/bruit.aspx>.
- Ville de Montréal. 2016.** *Plan d'urbanisme de Montréal, Carte 3.1.1, Affectation du sol*. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3096534&_dad=portal&_schema=PORTAL : s.n., 2016.
- Ville de Pointe-Claire. 1970.** Règlement No 1495, Règlement concernant les nuisances. [En ligne] 1970. http://www.pointe-claire.ca/component/docman/doc_download/300-rm-1495-nuisances.html.
- Ville de Saint-Eustache. 2011.** Bruit. *Résumé des principaux règlements*. [En ligne] 2011. <http://www.saint-eustache.ca/citoyens-reglements-municipaux/resume-des-principaux-reglements#13>.

Annexe I

Liste préliminaire des mesures d'atténuation spécifiques au STC-Ouest

Mesures d'atténuation ou de bonification	
N° d'identification	Description
MILIEU PHYSIQUE	
Phy 1	Réduire l'impact sur l'écoulement des eaux en minimisant la surface à modifier
Phy 2	Maintenir les mêmes points de décharge naturels pour éviter l'érosion des points de rejet
Phy 3	Canaliser les eaux de ruissellement en amont de la plateforme pour éviter le contact avec l'aire des travaux
Phy 4	Aménager des points de déversement avec des mesures de mitigation d'érosion
Phy 5	Si possible se raccorder avec du système de drainage existant
Phy 6	Minimiser la durée des excavations pour chaque fondation et pieutage
Phy 7	Excavations et remblais avec des pentes inférieurs à l'angle de repose naturel des matériaux
Phy 8	Utilisation des mesures temporaires de soutènement de sols pour les excavations confinées
Phy 9	Lors des excavations requises sur des terrains contaminés identifiés par le projet, l'entrepreneur devra appliquer la gestion des sols contaminés tel qu'indiqué dans LQE
Phy 10	Gestion des équipements pétroliers - installation de zones imperméables pour la gestion des équipements pétroliers et des véhicules de transport de carburant
Phy 11	Installation de membranes pour le stockage des sols contaminés et recouvrement
Phy 12	Formation sur l'usage de la trousse de récupération des huiles
Phy 13	Installation d'une trousse sur chaque équipement mobile
Phy 14	Réaliser des activités d'entretien hors du site
Phy 15	Maintenance/nettoyage des bétonnières hors site
Phy 16	Contrôle des matières en suspension (bassins de rétention d'eau, utilisation de surfaces pavées en lieu de gravier)
Phy 17	Réaliser des activités d'entretien hors du site
Phy 18	Réaliser une aire d'entretien des équipements mobiles avec surface imperméable et bassin de rétention avec séparateur d'huiles
Phy 19	Maintenance/nettoyage des bétonnières hors site
Phy 20	Gestion à la source des poussières
Phy 21	Arrosage de la zone des travaux de manière à contrôler la poussière
Phy 22	Installation de matelas pour les activités de sautage
Phy 23	Favoriser les travaux d'excavation en hiver
Phy 24	Minimiser la durée de travaux
Phy 25	Construction de mur de soutènement imperméable
Phy 26	Si une faille ou zone de roche fracturée est traversée par la tranchée amenant des fuites d'eau, un système de drainage devra être ajouté
Phy 27	Respecter les pentes d'excavation recommandées après campagne géotechnique
Phy 28	Réaliser une zone de stationnement imperméable pour canaliser les eaux de ruissellement vers le système d'égout pluvial
Phy 29	Effectuer les travaux sur le ruisseau Bertrand durant des périodes de faibles pluies
Phy 30	Éviter de sortir de l'emprise de la voie ferrée
Phy 31	Création d'un bassin en amont des travaux pour capter les eaux du ruisseau Bertrand et les pomper en aval des travaux d'installation de ponceau
Phy 32	Installation de ponceaux au besoin
Phy 33	Effectuer les travaux pendant le régime d'eau plus bas (juillet à novembre)
Phy 34	Assurer que la taille des ponceaux est suffisante
Phy 35	Profilage des fondations des piles pour minimiser l'impact
Phy 36	Installation de rideaux de sédiments au tour de la zone des travaux pour contenir les matières en suspension
Phy 37	Entretien périodique des équipements
Phy 38	Installation des ponceaux en proximité à fin de minimiser l'accumulation de sédiments et évacuer l'écoulement d'eau

Mesures d'atténuation ou de bonification	
N° d'identification	Description
MILIEU BIOLOGIQUE	
Bio1	Documenter par photographies et vidéos l'état des lieux avant les travaux de construction pour remettre les lieux en état suite aux travaux de construction
Bio2	Installer avant le début de travaux de construction des éléments de délimitation des aires de travail afin de minimiser l'empiètement sur le milieu naturel et de circonscrire les périmètres de protection des arbres (2 m ou plus) et des îlots de végétation ou boisés (3 m ou plus)
Bio3	Privilégier la sélection de sites déjà déboisés ou perturbés pour les installations temporaires de construction
Bio4	Réduire les besoins de nivellement autant que possible
Bio5	Mettre en œuvre des mesures de protection locales, y compris des rails de guidage, murs de soutènement et des fossés, lorsque cela est justifié pour éviter l'empiètement dans les zones végétalisées
Bio6	Identifier et protéger les arbres à conserver lors de la construction à l'aide de barrières de protection temporaires. Les zones de travail seront isolées grâce à des clôtures, des barrières de sécurité et des clôtures anti-érosion pour éviter le retrait accidentel de végétation.
Bio7	Le cas échéant, préparer des rapports d'arboristerie, des plans de protection des arbres, des plans de gestion des bordures et des plans de restauration et de compensation lors de la conception afin d'identifier les impacts, les mesures d'atténuation et de compensation spécifiques au site pour compenser les pertes de végétation et de réaliser un gain net en matière de surface de végétation, en attributs et fonctions
Bio8	Développer et mettre en pratique un plan de restauration des surfaces remaniées visant à recréer le couvert d'origine, dès que possible après les travaux de travaux de construction; utiliser des espèces indigènes d'arbustes et d'arbres pour l'ensemencement et la plantation.
Bio9	Procéder à l'abattage des arbres de façon à ne pas endommager la lisière des bois et forêts; éviter la chute des arbres vers les cours d'eau ou à l'extérieur des limites de déboisement.
Bio10	Minimiser le dépôt ou accumulation temporaire de débris artificiels de construction (tels que planches, tôles, branchages) qui pourraient attirer les couleuvres ou autres espèces de reptiles ou d'amphibiens
Bio11	Si des sites de dépôt de débris artificiels sont créés dans les aires de travaux, vérifier la présence d'amphibiens ou reptiles avant leurs manipulations.
Bio12	Interdire les travaux en eau ou à moins de 5 m des cours d'eau, durant la période de fraie des espèces présentes (période entre le 15 avril et le 15 juillet; à adapter suite à la confirmation des espèces présentes dans les rivières)
Bio13	Utiliser des équipements de retenue (ex. crépines) à l'entrée des conduites d'aspiration d'eau des rivières de façon à éviter l'aspiration de poissons
Bio14	Maintenir la libre circulation des eaux et un apport d'eau suffisant pour maintenir les fonctions d'habitat du poisson en aval des installations
Bio15	Délimiter les zones de travail avec des clôtures pour réduire au minimum la zone de perturbation
Bio16	Restreindre l'utilisation d'équipements lourds sur les berges des cours d'eau
Bio17	Interdire l'utilisation d'équipements lourds dans le cours d'eau
Bio18	Placer des clôtures anti-érosion le long des berges dans les zones de perturbation du sol
Bio19	Surveiller et maintenir les mesures de contrôle de l'érosion et de sédimentation pendant la construction pour assurer leur efficacité
Bio20	Appliquer des semences et du paillis, des agents d'adhésivité et/ou des couvertures de contrôle de l'érosion dans les zones de perturbation du sol pour assurer une protection adéquate des talus et la stabilisation des talus à long terme
Bio21	Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'entretien liées au stockage des matériaux, au ravitaillement et à la maintenance des équipements, etc. pendant la construction
Bio22	Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour éviter les nuisances de poussière résultant des travaux des entrepreneurs

Mesures d'atténuation ou de bonification	
N° d'identification	Description
Bio23	Afin d'atténuer les impacts potentiels associés au stockage de matériau en excès, les aires de stockage doivent être situées à plus de 30 m des cours d'eau
Bio24	Pour éviter la contamination des eaux de surface pendant la construction, on prendra soin d'éviter le déversement accidentel ou le rejet de contaminants chimiques (à savoir l'essence, les huiles et lubrifiants)
Bio25	Le ravitaillement devrait avoir lieu à plus de 30 mètres des cours d'eau. En outre, le confinement adéquat, le nettoyage et la rédaction de rapports doivent être effectués en cas de déversement.
Bio26	Reconstituer le lit des cours d'eau ou les milieux humides selon leur condition d'origine ou mieux, après la fin des travaux
Bio27	Interdire l'utilisation de matériaux dont la taille des particules est inférieure à 5 mm dans les cours d'eau
Bio28	Interdire les activités de déboisement durant la période de nidification des oiseaux (période du 31 mars au 15 août, à confirmer en fonction des espèces présentes)
Bio29	Réaliser un inventaire des nids par un spécialiste dans les sites à déboiser au plus 5 jours avant le début des travaux, documenter les résultats et protéger les nids en construction ou utilisés jusqu'à ce que les oisillons les aient quittés et éviter les activités qui pourraient déranger les oiseaux durant cette période
Bio30	Identifier des sites d'entreposage et dépôt hors des habitats potentiels de la couleuvre brune
Bio31	Vérifier la présence de couleuvre brune avant toute manipulation de débris entreposés et appliquer au besoin les mesures de relocalisation prédéterminées
Bio32	Finaliser les inventaires d'espèces fauniques à statut particulier dans l'aire d'étude, conformément aux protocoles en vigueur
Bio33	Recréer les habitats afin de permettre aux spécimens touchés de se relocaliser
Bio34	Installer, maintenir en fonction et inspecter régulièrement des barrières afin de prévenir l'accès des espèces à statut particulier aux sites du projet
Bio35	Inclure dans le programme de suivi environnemental un suivi bisannuel du déplacement des individus concernés afin de vérifier qu'ils se sont bien adaptés à leur nouvel habitat
Bio36	Inventorier les plantes à statut présentes à l'intérieur de l'aire d'étude
Bio37	Protéger les spécimens de plantes à statut situés à moins de 50 m de la limite des travaux par un rayon de protection de 2 m
Bio38	Déplacer dans un habitat propice les spécimens de plantes à statut ne pouvant être épargnés par les travaux
Bio39	Assurer un suivi bisannuel du déplacement de la couleuvre brune pour confirmer que les spécimens déplacés soient adaptés aux nouveaux habitats
Bio40	Exclure les espèces envahissantes des espèces utilisées pour la restauration des terrains et s'assurer que le remblai et la terre végétale qui seront utilisés ne contiennent pas de trace d'EEE
Bio41	Finaliser les inventaires des espèces de plantes exotiques envahissantes sur le site des travaux
Bio42	Nettoyer la machinerie excavatrice avant son arrivée sur les sites des travaux et avant son déplacement vers d'autres sites
Bio43	Enfouir de façon conforme (sur place) les résidus d'EEE si des travaux d'excavation sont prévus sur site
Bio44	Végétaliser au fur et à mesure les sols mis à nu, particulièrement le long des cours d'eau, milieux humides ou milieux sensibles à partir d'espèces indigènes
Bio45	Procéder à un suivi annuel de la reprise végétale, particulièrement à proximité des milieux humides et éliminer toute EEE qui pourrait s'y être installée
Bio46	Suivre les procédures spécifiques à la coupe, au transport et à la disposition de frênes
Bio47	Installer avant le début des travaux, des éléments de délimitation des aires de travail afin de minimiser l'empiètement sur le milieu naturel et de circonscrire les périmètres de protection des bandes riveraines ou milieux humides

Mesures d'atténuation ou de bonification	
N° d'identification	Description
Bio48	Maintenir une distance d'au moins 60 m entre les installations de chantier et les cours d'eau ou milieux humides
Bio49	Éviter le dessouchage et l'enlèvement de racines en zone riveraine
Bio50	Identifier clairement les milieux humides situés dans l'aire d'étude conformément aux procédures reconnues
Bio51	Revoir l'agencement final des installations temporaires et permanentes du projet afin d'évaluer les milieux humides affectés et les possibilités de les éviter et de minimiser l'emprise
Bio52	Documenter par photographies et vidéos, l'état des lieux des sites avant les travaux
Bio53	Développer et mettre en pratique un plan de restauration des surfaces remaniées visant à recréer le couvert d'origine dès que possible après les travaux, en utilisant seulement des espèces indigènes
Bio54	Prévoir dans le plan de gestion des matières résiduelles la restriction de dépôt ou entreposage de déblais dans les milieux humides, sur les bandes riveraines ou en plaine inondable
Bio55	Développer un plan de compensation des milieux humides affectés par le projet
Bio56	Reconstituer le lit des cours d'eau ou des milieux humides selon leur condition d'origine ou mieux, après la fin des travaux
Bio57	S'assurer du bon état de l'équipement et de la machinerie d'entretien
Bio58	Établir un plan de gestion des sels de déglacage pour minimiser leur utilisation

Mesures d'atténuation ou de bonification	
N° d'identification	Description
MILIEU HUMAIN	
H1	Prendre des ententes avec les propriétaires pour l'empiètement sur les terrains privés ou leur acquisition
H2	Conserver des voies d'accès aux entreprises situées sur la montée Saint-Rémi. Un accès d'une largeur de 1 m minimum sera fourni entre la surface du bâtiment et la zone de construction (Antenne aéroport, option 1a)
H3	Aménager au besoin des espaces de stationnement afin de remplacer les places perdues sur les terrains des entreprises et des habitations
H4	Coordonner les travaux avec ADM afin de minimiser les perturbations sur ses terrains et avec ses infrastructures souterraines (Antenne aéroport, options 1a et 2)
H5	Prioriser l'approvisionnement local ou régional pour le projet lorsque possible
H6	Limiter la modification des usages du territoire à l'acquisition de la zone requise pour les travaux uniquement
H7	Développer un Plan de communication afin d'informer les populations du projet et de la période des travaux. Rappeler les périodes d'interruption de services ou de fermeture de rues
H8	Identifier de manière détaillée les infrastructures présentes sur et sous le tracé avant les travaux
H9	Coordonner les travaux avec les responsables des réseaux infrastructurels et en particulier la caserne de pompiers sur la rue Avro (Antenne aéroport, option 1a)
H10	Mettre en place une signalisation adéquate pendant les travaux
H11	Réaligner la piste cyclable située sur le boul. Des Sources (Antenne aéroport, option 1a)
H12	Pendant les travaux, offrir une alternative pour la piste cyclable passant le long du Chemin de l'aviation (Antenne aéroport, option 1a)
H13	Coordonner les travaux avec le CN afin de minimiser les interférences sur ses terrains - hors emprise Doney (Antenne aéroport, option 1a)
H14	Mettre en place un plan de circulation pour les camions de l'entrepreneur
H15	Coordonner les travaux avec la STM afin de planifier les périodes de modification des trajets des autobus affectés
H16	Maintenir le service du train de banlieue Deux-Montagnes durant les travaux
H17	Maintenir le trafic automobile et de transport en commun pendant toute la période de construction avec au minimum une voie dans chaque direction
H18	Comme mesure de bonification, mettre en place un plan de réaffectation des travailleurs susceptibles d'être affectés par le transfert modal
H19	Développer avec les villes et autres acteurs concernés (services d'urgences en particulier) un plan de gestion des déplacements
H20	Mettre en place une signalisation adéquate après les travaux pour les routes sous les nouveaux étagements ferroviaires
H21	Élaborer un plan de mesures d'urgence pour le STC, en collaboration avec les services d'urgence de la Ville de Montréal
H22	Circonscrire les travaux et limiter l'accès sur les sites du golf Dorval et du Parc Westwood (Antenne aéroport, option 1a)
H23	Aviser les utilisateurs des périodes de travaux et de la limitation de l'accès aux sites récréatifs affectés
H24	Identifier de manière systématique les récepteurs sensibles dans le voisinage du projet
H25	Mettre en place un programme de suivi du climat sonore pendant la construction autour d'ADM. Et mettre en oeuvre les lignes directrices du MTQ selon lesquelles l'entrepreneur doit utiliser le matériel requis afin de se conformer aux niveaux sonores maximum autorisés et prévoir si nécessaire des mesures d'atténuation supplémentaires telles que des toiles acoustiques ou des écrans antibruit
H26	Prévoir la localisation des équipements le plus loin possible des bâtiments sensibles
H27	Effectuer les travaux bruyants en journée
H28	Construction de barrières acoustiques si requis sur la partie aérienne des tracés
H29	Si requis, effectuer une étude du paysage pour la partie aérienne des tracés et les ouvrages d'art afin d'identifier les incidences du STC sur le paysage
H30	Opter pour du matériel (caténaires, poteaux, etc.) ayant un impact moindre sur le paysage

Mesures d'atténuation ou de bonification	
N° d'identification	Description
H31	Conserver des voies d'accès aux entreprises situées le long du corridor Doney, du boul. St-Jean et de l'autoroute 40 ainsi qu'au centre Fairview. Un accès d'une largeur de 1 m minimum sera fourni entre la surface du bâtiment et la zone de construction (antenne SADB)
H32	Prendre une entente avec le CN pour le remplacement du service offert aux entreprises le long du corridor Doney - livraison par camion ou autre
H33	Développer avec les villes et autres acteurs concernés un plan de gestion des déplacements (pour faciliter l'accès aux infrastructures le long de l'A-40) (Antenne SADB)
H34	Aménager si nécessaire des places de stationnement additionnelles au centre Fairview et au Cineplex, pour remplacer celles qui seront affectées par les travaux
H35	Offrir une alternative à la piste cyclable le long du chemin Sainte-Marie
H36	Circonscrire les travaux et limiter l'accès sur les sites du parc des Bénévoles et du parc de l'Anse à l'Orme. Aviser les utilisateurs des périodes de travaux et de la limitation de l'accès
H37	Circonscrire les travaux et limiter l'accès sur les sites du parc des Bénévoles
H38	Développer un plan d'intégration paysagère pour les structures aériennes
H39	Maximiser si possible la conservation de l'immeuble patrimonial visé sur l'Antenne Deux-Montagnes
H40	Aménager si nécessaire des places de stationnement additionnelles à la marina Bobino, pour remplacer celles qui seront affectées par les travaux
H41	Faciliter l'accès au golf Laval sur le Lac en tout temps
H42	Coordonner avec l'AMT afin de minimiser les perturbations sur les lignes Deux-Montagnes et Mascouche pendant les travaux
H43	Développer un plan de communication spécifique pour les usagers du train de Mascouche afin d'expliquer les changements proposés sur la ligne
H44	Pendant les travaux de construction des ouvrages d'art sur l'antenne Deux-Montagnes, minimiser les détours et conserver les accès aux résidences privées en tout temps pendant les travaux
H45	Offrir une compensation au golf Laval sur la Lac en cas de perte de superficie
H46	Offrir des trajets alternatifs pour les pistes cyclables le long des axes routiers affectés par la construction des ouvrages
H47	Planifier les travaux en dehors des périodes d'achalandage important de la rivière des Prairies et de la rivière des Milles-îles

Annexe K




Étude préliminaire des interférences avec la circulation routière

Note technique

Étude préliminaire de circulation routière pour le projet du Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport (STC-Ouest)

362496-HA-00-APP-215-EI-001

Date	Révision	Description
29 avril 2016	00	Émission pour coordination inter-disciplinaire
10 mai 2016	01	Pour commentaires du Client

	Nom	Signature	Date
Émis par:	Antoine Gerson, ing., M.Sc.A.		10 mai 2016
Vérifié par	Andrei Durlut, ing., M.Sc.A.		10 mai 2016
Approuvé par:	Marie-Christine Patoine, ing., M.Sc.A.		10 mai 2016

Ce document a été préparé pour le projet identifié ci-haut ou pour une partie du projet et celui-ci ne doit pas être invoqué ou utilisé pour tout autre projet sans qu'une vérification indépendante n'ait été menée quant à sa pertinence et, après avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de Hatch Infrastructure. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité quant à l'utilisation de ce document pour des fins autres que celles pour lesquelles il a été commandé. Toute personne utilisant ou se basant sur le contenu de ce document pour toute autre fin convenue, et par une telle utilisation confirme son accord pour indemniser Hatch Infrastructure pour toute perte ou dommage en résultant. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité pour ce document vis-à-vis toute autre partie que la personne qui l'a commandé. Dans la mesure où ce rapport est basé sur des informations fournies par d'autres parties, Hatch Infrastructure décline toute responsabilité pour toute perte ou dommage subi par le client, que ce soit contractuel ou délictuel, découlant des conclusions sur la base des données fournies par des parties autres que Hatch Infrastructure et utilisé par Hatch Infrastructure dans la préparation de ce rapport.

362496-HA-00-APP-215-EI-001, Rév. V01,

Ver: 04 03

1. Présentation du projet, contexte et portée de l'étude

La présente note technique concerne l'étude préliminaire de circulation routière qui s'inscrit dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social du Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport (STC-Ouest). La zone d'étude couvre l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue ainsi que l'antenne Deux-Montagnes.

De manière sommaire, et tel que décrit dans le rapport de préféabilité, le projet du STC-Ouest vise à transformer le corridor ferroviaire existant de la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes pour y implanter un système léger sur rail (SLR) et à combiner à cette ligne une nouvelle antenne ferroviaire qui longerait le corridor de l'autoroute 40 (A-40) pour desservir l'aéroport et l'ouest de l'île de Montréal. Plus précisément, il s'agit de :

- Transformer sur environ 30 kilomètres la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes pour la mise en fonction d'un SLR automatique entre la gare Deux-Montagnes et la Gare Centrale incluant le doublement de la voie entre Bois-Franc et Deux-Montagnes;
- Construire une antenne du SLR pour desservir l'ouest de l'île de Montréal en empruntant en partie une emprise ferroviaire appartenant au CN située à proximité de l'A-40 (embranchement Downey);
- Construire sur environ 5,5 kilomètres, à partir du boulevard Des Sources, une antenne du SLR pour la desserte de l'aéroport et compléter la station de l'aéroport;
- Transformer les 12 gares existantes de la ligne Deux-Montagnes, incluant la Gare Centrale;
- Construire huit (8) nouvelles stations SLR.

La construction du STC-Ouest nécessite d'intervenir à 21 points d'intersection avec le réseau routier existant, c'est-à-dire à 21 passages à niveau existants. Les travaux envisagés sont résumés sur la carte 18 de l'étude d'impact (volume 5).

La présente étude porte sur l'analyse sommaire des impacts sur la circulation pour ces 21 points d'intersection, en fonction des informations sur les aménagements proposés, à savoir l'étagement de la route ou de la voie ferrée ou l'abandon du passage à niveau, c'est-à-dire la fermeture de la rue. Seulement le tronçon de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue à l'est de Pointe-Claire et l'antenne Deux-Montagnes ont fait l'objet d'analyses. En effet, l'antenne de l'aéroport et le tronçon de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue au-delà de Pointe-Claire sont des lignes nouvelles où il n'y a donc aucun passage à niveau existant. L'antenne de l'aéroport suivant le tracé 1A pourrait comporter un ou deux passages ferroviaires aériens de la voie au-dessus de rues. Les enjeux de l'antenne de l'aéroport seront étudiés lorsque le tracé aura été sélectionné. La voie entre Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue ne comporte aucun étagement routier, seulement des passages aériens de la voie au-dessus de sorties routières de l'A-40. L'impact de la construction de ces passages sur le trafic routier n'a pas été évalué à ce stade-ci de l'étude.

Par ailleurs, il est important de souligner que la présente étude se base sur les informations reçues en date du 6 avril 2016. Les modifications ultérieures au projet n'ont pas été prises en compte.

Cette étude comprend :

- Une quantification du trafic routier sur les principales artères touchées par le projet, notamment sur le réseau supérieur, à partir des données disponibles;
- Une présentation des points d'intersection actuels entre le tracé du SLR et le réseau routier;
- Une analyse préliminaire des impacts du projet à ces points d'intersection, pendant la construction et en période d'exploitation;
- Des recommandations sur les aménagements et les études à effectuer pour les points les plus problématiques.

2. Quantification du trafic routier

2.1 Débits sur le réseau supérieur

Le tableau 2.1 présente les débits sur le réseau supérieur, c'est-à-dire sur les routes gérées par le Ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET).

Tableau 2.1 : Débits sur le réseau supérieur en 2014 (source : Ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports¹)

Autoroute	Tronçon	DJMA 2014 (veh/j)
A-13	pont Louis-Bisson (Laval, Montréal)	146 000
A-40	À la hauteur de la sortie 58 – Boul. Hymus, Boul. Alfred-Nobel, Boul. Henri-Bourassa (Montréal)	111 000
A-640	À l'est de la sortie 8 – boulevard des Promenades (Deux-Montagnes)	49 000
R-148	À l'est du boulevard Arthur-Sauvé (Laval)	22 100
R-344	À l'ouest de la 20 ^e Avenue (Deux-Montagnes)	9 100

2.2 Débits sur les réseaux municipaux

La Ville de Montréal dispose de données de comptages, disponibles sur son portail de données ouvertes². Les débits aux heures de pointe pour les principaux axes à l'étude à Montréal sont présentés dans le tableau 2.2 ci-dessous.

¹ Transports Québec – Atlas des Transports, Débits de circulation 2014, http://transports.atlas.gouv.qc.ca/NavFlash/SWFNavFlash.asp?input=SWFDebitCirculation_2014, consulté le 13 avril 2016

Tableau 2.2 : Débits sur le réseau municipal (Montréal)

Axe et direction	Tronçon	Débit en pointe du matin (véh/h)	Débit en pointe de l'après-midi (véh/h)
Boulevard O'Brien direction nord	Au niveau de la traverse ferroviaire	272	597
Boulevard O'Brien direction sud	Au niveau de la traverse ferroviaire	720	448
Boulevard Toupin direction nord	Au nord du boul. Henri-Bourassa	116	517
Boulevard Toupin direction sud	Au nord du boul. Henri-Bourassa	419	145
Rue Alexander direction nord	Au sud du boul. Gouin	243	368
Rue Alexander direction sud	Au sud du boul. Gouin	100	179
Boulevard Sunnybrooke direction nord	Au sud du boul. Gouin	525	771
Boulevard Sunnybrooke direction sud	Au sud du boul. Gouin	480	407
11e Avenue direction nord	Au niveau de la traverse ferroviaire	578	193
11e Avenue direction sud	Au niveau de la traverse ferroviaire	191	153
Boulevard Gouin direction est	À l'ouest de la rue Meighen	Supérieur à 1 500	Supérieur à 900
Boulevard Gouin direction ouest	À l'ouest de la rue Meighen	Supérieur à 700	Supérieur à 1 400

Il convient de noter que le boulevard Gouin est l'artère municipale la plus achalandée qui sera touchée par le remplacement de passage à niveau par un passage routier supérieur ou inférieur. Il s'agit d'une artère majeure est-ouest qui est le principal axe desservant l'arrondissement montréalais de Pierrefonds-Roxboro.

² Ville de Montréal, portail de données ouvertes, <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/>, consulté le 1er avril 2016

En ce qui concerne les débits sur les axes routiers de Laval, Deux-Montagnes et Saint-Eustache, nous ne disposons pas de données de comptages. Seule la hiérarchie du réseau routier a été utilisée pour déterminer l'importance de chaque axe routier dans ces secteurs. Celle-ci est présentée à la section 4.1.

3. Présentation des points d'intersection

Le réseau à l'étude comprend 15 points d'intersection sur l'antenne Deux-Montagnes et six (6) sur l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue. La localisation de ces divers points d'intersection est indiquée sur la carte 18 dans le volume 5 de l'étude d'impact. La présente étude n'a pas pris en compte le tronçon de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue situé à l'ouest de Pointe-Claire ni l'antenne de l'aéroport car il s'agit de lignes entièrement nouvelles donc il n'y a aucun passage à niveau existant pour ces tronçons.

3.1 Priorisation

Une analyse préliminaire des impacts sur la circulation a permis de définir un niveau de priorité pour chaque point d'intersection.

Le tableau 3.1 présente les définitions des trois niveaux de priorité retenus.

Tableau 3.1 : Définition des niveaux de priorité

Priorité	Définition	Nombre d'intersections
1	Impacts majeurs, analyses approfondies requises	7
2	Impacts modérés, analyses requises	9
3	Impacts mineurs, pas d'analyses requises à ce stade	5

Les 21 points d'intersection et les aménagements proposés pour chacun d'eux ainsi que le niveau de priorité pour les impacts sur la circulation sont présentés dans le tableau 3.2 ci-après. Des fiches d'évaluation plus détaillées de chacune des intersections analysées sont fournies à l'annexe A de ce document.

Tableau 3.2 : Points d'intersection – aménagements proposés et priorisation

No.	Point d'intersection	Ville	Aménagement proposé				Priorité
			Tunnel routier	Pont routier	Viaduc ferroviaire	Fermeture de rue	
	Antenne Deux-Montagnes						
1	Boulevard O'Brien	Montréal			X		2
2	Boulevard Toupin	Montréal			X		2
3	Rue Alexander	Montréal			X		2
4	Boulevard Sunnybrooke	Montréal	X				1
5	11e Avenue	Montréal			X		2
6	Boulevard Gouin	Montréal	X	X			1
7	Boulevard des Sources	Montréal			X		2
8	Chemin du Tour	Laval	X (au nord-ouest)			X	2
9	Rue Graveline	Laval	X (à l'est)		X (à l'est)	X	1
10	Rue Les Cèdres - Accès du golf	Laval				X	3
11	Rue Les Érables	Laval		X			1
12	Boulevard du Lac - Gare Grand Moulin	Deux-Montagnes				X	1
13	Rue Henri-Dunant	Deux-Montagnes				X	1
14	Boulevard Deux-Montagnes	Deux-Montagnes		X			2
15	Boulevard Industriel	Saint-Eustache		X			2
	Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue						
16	Accès privé	Montréal				X	2
17	Rue Douglas-Floreni	Montréal	X	X			1
18	Avenue André	Dorval			X		3
19	Boulevard des Sources	Dorval / Pointe-Claire			X		3
20	Avenue Delmar	Pointe-Claire			X		3
21	Avenue Doyon	Pointe-Claire			X		3

4. Analyse préliminaire des impacts

Ce chapitre vise l'analyse des impacts pour chaque point d'intersection. Cette analyse est présentée selon la priorisation retenue précédemment. En premier lieu, la hiérarchie du réseau routier dans la zone d'étude est présentée.

4.1 Hiérarchie du réseau routier et camionnage

Le secteur à l'étude comprend plusieurs routes gérées par le MTMDET³ :

- ▶ Autoroute 13 : autoroute nord-sud reliant la rive nord à Montréal, entre l'A-640 et l'A-20;
- ▶ Autoroute 40 : autoroute est-ouest qui traverse notamment l'île de Montréal;
- ▶ Autoroute 640 : autoroute est-ouest desservant la rive nord entre Oka et Repentigny;
- ▶ Route 344 : route régionale est-ouest qui double l'autoroute 640.

Sur les réseaux municipaux, la hiérarchie des rues est décrite dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4.1 : Hiérarchie du réseau routier dans la zone d'étude

No.	Point d'intersection	Type
Antenne Deux-Montagnes		
1	Boulevard O'Brien	Artère au sud du boulevard Henri-Bourassa et collectrice au nord
2	Boulevard Toupin	Artère
3	Rue Alexander	Locale
4	Boulevard Sunnybrooke	Collectrice
5	11e Avenue	Collectrice
6	Boulevard Gouin	Artère
7	Boulevard des Sources	Artère au sud du boulevard Gouin, collectrice entre le boulevard Gouin et la rue Pavillon, rue locale au nord de la rue Pavillon
8	Chemin du Tour	Locale
9	Rue Graveline	Collectrice
10	Rue Les Cèdres - Accès du golf	Locale
11	Rue Les Érables	Collectrice
12	Boulevard du Lac	Collectrice
13	Rue Henri-Dunant	Locale
14	Boulevard Deux-Montagnes	Collectrice
15	Boulevard Industriel	Collectrice

³ Transports Québec – Atlas des Transports, Classes des routes
<http://transports.atlas.gouv.qc.ca/Infrastructures/InfraClassesRoutes.asp>, consulté le 4 avril 2016

No.	Point d'intersection	Type
	Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue	
16	Accès privé	Privée
17	Rue Douglas-Floreani	Locale
18	Avenue André	Locale
19	Boulevard des Sources	Artère
20	Avenue Delmar	Collectrice
21	Avenue Doyon	Locale

En ce qui a trait au camionnage dans la zone d'étude, les rues suivantes sont permises aux camions en transit en tout temps :

- ▶ Boulevard Gouin;
- ▶ Rue Douglas-Floreani;
- ▶ Avenue André;
- ▶ Boulevard des Sources;
- ▶ Avenue Delmar;
- ▶ Avenue Doyon;
- ▶ Boulevard Industriel.

Tous les axes traversant la voie ferrée sont interdits aux camions en tout temps sauf pour les livraisons locales. Il est à noter que la route 344 dans le secteur à l'étude (Deux-Montagnes) est interdite aux camions en tout temps excepté pour des livraisons locales.

4.2 Remarques générales sur les aménagements pour les piétons et les cyclistes

La sécurisation des passages des piétons et cyclistes sous les viaducs ferroviaires ou dans les tunnels routiers est un enjeu important qui doit être intégré aux aménagements proposés.

Cette recommandation s'applique également aux endroits où il n'y a pas d'aménagement existant pour les cyclistes (voie cyclable) ou pour les piétons (trottoir). Notons qu'aucune des voies à l'étude n'est interdite à la circulation des piétons ou des cyclistes. Actuellement, ces usagers empruntent les équipements existants pour traverser les voies ferrées. Par exemple, s'il n'y a pas d'aménagement cyclable, les cyclistes empruntent la chaussée. De même, les piétons empruntent l'accotement aux endroits où il n'y a pas de trottoir. La création d'une structure d'étagement a pour conséquence de contraindre la largeur disponible. Ainsi, un tel passage peut être source d'inconfort pour les piétons et les cyclistes. Il est donc recommandé de prévoir des aménagements pour ces usagers. De plus, si une largeur suffisante n'est pas prévue dès la conception de la structure, il sera très coûteux d'ajouter un aménagement pour les piétons ou les cyclistes dans le futur. Ainsi, prévoir une largeur suffisante pour ces usagers dans les concepts proposés permet d'intégrer l'étagement de

manière sécuritaire aux itinéraires des piétons et cyclistes. Par ailleurs, pour les étagements situés à proximité d'une station de SLR, les aménagements pour piétons ou cyclistes sont cohérents avec l'objectif de limiter la circulation véhiculaire générée par la station de train léger, en favorisant l'utilisation de modes de déplacement alternatifs.

Enfin, soulignons que la Ville de Montréal a récemment sécurisé la circulation des piétons et cyclistes dans les passages inférieurs existants sur son réseau en implantant des bandes cyclables ou en autorisant la circulation des cyclistes sur les trottoirs. Les nouveaux aménagements proposés sur le tracé du SLR doivent donc être cohérents avec ces objectifs de sécurisation. Une attention particulière doit être portée à la visibilité disponible et à l'éclairage dans les passages inférieurs.

Par conséquent, une recommandation s'appliquant à tous les aménagements routiers proposés est la sécurisation des déplacements des piétons et des cyclistes par des trottoirs, des bandes cyclables ou des accotements.

4.3 Impact pour chaque point d'intersection

La présente section explique les principaux impacts sur la circulation attendus pour les points d'intersection dans la zone d'étude ainsi que les recommandations associées. Seuls les points en priorité 1 sont présentés en détail. L'annexe A illustre les principaux impacts pour tous les points d'intersection.

4.3.1 Points en priorité 1

4.3.1.1 Boulevard Sunnybrooke (intersection 4)

L'aménagement proposé est un tunnel routier. Il apporte une amélioration de la sécurité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection.

Pendant les travaux, les principaux impacts concernent le maintien des accès et la gestion de l'intersection avec le boulevard Gouin qui sera déplacée vers l'est. À l'ultime, certains accès du côté ouest devront être réaménagés et deux arrêts de bus de la Société de transport de Montréal (STM) seront à relocaliser.

Enjeux de sécurité

- ▶ Pendant les travaux
 - Gestion de l'intersection boulevard Sunnybrooke / boulevard Gouin qui sera désaxée.

Enjeux de capacité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Maintien de deux voies par direction en tout temps (passage à niveau temporaire proposé à l'est de la rue actuelle).
- ▶ Dans le concept définitif :
 - Faible impact anticipé, causé par la réduction de la longueur des voies auxiliaires à l'approche sud de l'intersection boulevard Sunnybrooke / boulevard Gouin.

Enjeux d'accessibilité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées
 - Réduction du nombre de cases disponibles dans les stationnements de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).
- ▶ Dans le concept définitif :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées dont celle au lave-auto située au nord-ouest de la traverse (par exemple : rue de desserte).
 - Deux arrêts d'autobus, situés au nord du chemin de fer, impactés.

Recommandations

- ▶ Réaliser une analyse sur la gestion par feux de l'intersection boulevard Sunnybrooke / boulevard Gouin pendant les travaux.
- ▶ Effectuer une étude de relocalisation des deux arrêts de bus de la STM situés au nord de la traverse, qui desservent la gare de train.

4.3.1.2 Boulevard Gouin (intersection 6)

L'aménagement proposé est un pont ou un tunnel routier. Cet aménagement améliore la sécurité et la capacité routière.

Le maintien de la circulation pendant les travaux devra être particulièrement étudié car les débits sont très élevés sur cet axe (1 500 véh/h dans le sens le plus achalandé, en période de pointe) et le réseau adjacent ne permet de prévoir des chemins de détour. La solution d'aménagement retenue devra prendre en compte les besoins d'accessibilité pour les résidents situés sur la 5e Avenue Nord. Il s'agit d'une zone résidentielle enclavée dont le seul accès est cette rue. Plusieurs solutions sont possibles pour maintenir cet accès : une rue de desserte passant sous le futur pont routier ou bien la fermeture de l'intersection boulevard Gouin / 5e Avenue N et l'ouverture d'une nouvelle rue reliant la 5e Avenue Nord à la rue Meighen, au nord du IGA. L'intersection 6e Avenue S / boulevard Gouin devra également être réaménagée, cependant cette zone n'est pas enclavée.

Enjeux de sécurité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Gestion des intersections boulevard Gouin / 5e Avenue Nord et boulevard Gouin / 6e Avenue S.

Enjeux de capacité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Maintien d'au moins deux voies pour la direction la plus achalandée aux heures de pointe et une à deux voies pour la direction opposée (par exemple : création d'un passage à niveau temporaire).
 - Détours très longs en cas de fermeture temporaire et risque de transit par les rues résidentielles adjacentes.
- ▶ Dans le concept définitif :
 - Pas d'impact.

Enjeux d'accessibilité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées et au stationnement de la gare Roxboro-Pierrefonds.
- ▶ Dans le concept définitif :
 - Maintien de l'accès au stationnement de la gare Roxboro-Pierrefonds.
 - Modification des accès à la 5e Avenue Nord, à la 6e Avenue Sud et aux entrées commerciales situées à l'ouest de la traverse (concessionnaire automobile).

Recommandation

- ▶ Proposer une solution pour maintenir l'accès au secteur résidentiel enclavé, desservi par la 5e Avenue Nord.

4.3.1.3 Rue Graveline (intersection 9)

L'aménagement proposé est un tunnel routier ou un viaduc ferroviaire à la hauteur de l'avenue des Bois. Le passage à niveau de la rue Graveline sera abandonné. L'étagement proposé apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau et en reliant directement l'avenue des Bois au chemin du Bord-de-l'Eau.

Les impacts sont surtout concentrés pendant la période des travaux avec le maintien de la circulation à l'intersection avenue des Bois / rue du Chemin de Fer et le maintien en service du terminus de bus de la gare Sainte-Dorothée.

Enjeux de sécurité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Gestion de la circulation à l'intersection entre l'avenue des Bois et la rue du Chemin de Fer.
- ▶ Dans le concept définitif :
 - Sortie nord du futur tunnel routier proche de l'intersection avenue des Bois / rue du Chemin de Fer.

Enjeux de capacité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Maintien du passage à niveau existant jusqu'à la mise en service du tunnel routier.
- ▶ Dans le concept définitif :
 - En fonction des débits futurs, impact sur la gestion des intersections avenue des Bois / rue du Chemin de fer et avenue des Bois / chemin du Bord-de-l'Eau.

Enjeux d'accessibilité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès des piétons au quai de la gare Sainte-Dorothée.
 - Maintien de l'accès aux différents stationnements de la gare Sainte-Dorothée.
 - Maintien du fonctionnement du terminus de bus.
- ▶ Dans le concept définitif :
 - Impact sur le terminus de bus situé au sud de la voie ferrée.

Recommandations

- ▶ Valider la visibilité à la sortie nord du futur tunnel routier, près des intersections au nord et au sud de la voie ferrée, notamment près de l'intersection avenue des Bois / rue du Chemin de Fer.
- ▶ Prévoir des bandes cyclables pour relier la piste cyclable de l'avenue des Bois aux bandes cyclables de la rue Les Érables.
- ▶ Prévoir de relocaliser ou réaménager le terminus de bus situé au sud de la voie ferrée.

4.3.1.4 Rue Les Érables (intersection 11)

L'aménagement proposé est un pont routier, qui permet donc une amélioration de la sécurité et de la capacité routière.

Les impacts les plus importants concernent l'accessibilité des résidences situées à l'ouest de la voie ferrée ainsi que l'accès au barrage du Grand-Moulin. La solution retenue étant contrainte par la proximité de la rive, des rues de desserte sont à prévoir pour maintenir les accès cités précédemment. Des acquisitions de terrain importantes sont à prévoir.

Enjeux de sécurité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Gestion de l'intersection rue Les Peupliers / rue Les Érables.

Enjeux de capacité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Maintien d'une voie par direction en tout temps (par exemple : passage à niveau temporaire).
- ▶ Dans le concept définitif :
 - Pas d'impact.

Enjeux d'accessibilité

- ▶ Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées.
- ▶ Dans le concept définitif :
 - Maintien de l'accès aux maisons situées au coin nord-ouest de la traverse. La rue les Ormes est proposée comme détour en cas de transformation de la rue les Peupliers en impasse ou en rue de desserte pour ces résidences.
 - Maintien de l'accès au barrage du Grand-Moulin pour les piétons, les cyclistes (route verte 1) et les éventuels véhicules de service. Détour proposé via la rue les Ormes, le futur pont routier et un chemin d'accès à l'est du pont.
 - Maintien de l'accès au stationnement situé au sud-est de l'intersection rue Les Peupliers / rue Les Érables.
 - Deux arrêts de bus de la Société de transport de Laval (STL) impactés.

Recommandations

- ▶ Prévoir la continuité des bandes cyclables et le raccordement sécuritaire à la piste cyclable sur le barrage du Grand-Moulin.
- ▶ Prévoir de relocaliser deux arrêts de bus de la STL.

4.3.1.5 *Boulevard du Lac - Gare Grand Moulin (intersection 12)*

Il est proposé l'abandon de ce passage à niveau, ce qui aura des impacts importants sur l'accessibilité des secteurs résidentiels de part et d'autre de la voie ferrée. Cette mesure entraînera en effet des détours pour les résidents des secteurs impactés et augmentera les débits sur le chemin d'Oka. L'accès à la gare Grand-Moulin devra être maintenu pour les piétons et les cyclistes.

Enjeux de sécurité

- Conditions de circulation non conviviales sur le chemin d'Oka (route 344) pour les cyclistes et les piétons au niveau du viaduc ferroviaire existant.

Enjeux de capacité

- Augmentation anticipée des débits sur la route 344 et risque de transit dans les rues locales. Cette circulation de transit serait causée par le fait que l'axe 20e Avenue – boulevard du Lac – 8e Avenue ne pourra plus jouer son rôle de collectrice. Les véhicules se dirigeant vers le chemin du Lac auront donc tendance à emprunter les rues locales transversales à cette route.

Enjeux d'accessibilité

- Détour pour les résidents : les véhicules circulant actuellement sur le boulevard du Lac entre les secteurs de part et d'autre de la voie ferrée devront emprunter le chemin d'Oka, ce qui entraînera des détours supérieurs à 1 kilomètre.
- Maintien de l'accès aux entrées privées et aux stationnements de la gare Grand-Moulin.
- Rue empruntée par la ligne d'autobus 92 du Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL).
- Baisse d'accessibilité pour les services d'urgence. Il est à noter que la caserne 6 du Service de sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes / Sainte-Marthe-sur-le-Lac est située au 206, 8e Avenue, c'est-à-dire au coin nord-ouest de l'intersection entre la 8e Avenue et le chemin d'Oka. L'accès au secteur situé à l'ouest de la voie ferrée devra se faire en empruntant le chemin d'Oka qui est une route avec des débits élevés.

Recommandations

- Améliorer le passage routier inférieur situé sur le chemin d'Oka qui sera l'unique point de passage entre deux secteurs de Deux-Montagnes (reconstruction du viaduc). En particulier, augmenter le dégagement vertical et le dégagement latéral avec un minimum de 10 mètres de largeur de chaussée.
- Améliorer les conditions de circulation pour les piétons et les cyclistes au niveau du passage inférieur sur le chemin d'Oka (bande cyclable de 1,5 mètre de chaque côté).
- Prévoir un tunnel ou une passerelle pour piétons et les cyclistes au niveau de la gare Grand-Moulin afin de maintenir son accessibilité.
- Prévoir un chemin alternatif pour la ligne de bus 92 du CITL.

4.3.1.6 *Rue Henri-Dunant (intersection 13)*

Tout comme pour le boulevard du Lac, il est proposé l'abandon de ce passage à niveau, ce qui aura des impacts importants sur l'accessibilité des secteurs résidentiels de part et d'autre de la voie ferrée. Cette mesure entraînera en effet des détours pour les résidents des secteurs impactés et augmentera les débits sur le chemin d'Oka. Afin de limiter les impacts

sur les résidents et de permettre les déplacements des piétons et cyclistes, une passerelle ou un tunnel pour ces usagers doit être aménagé.

Enjeux de sécurité

- Conditions de circulation non conviviales sur le chemin d'Oka (route 344) pour les cyclistes et les piétons au niveau du viaduc ferroviaire existant.

Enjeux de capacité

- Augmentation anticipée des débits sur la route 344.

Enjeux d'accessibilité

- Détour pour les résidents : les véhicules circulant actuellement sur la rue Henri-Dunant entre les secteurs de part et d'autre de la voie ferrée devront emprunter le chemin d'Oka, ce qui entraînera des détours supérieurs à 1 kilomètre. L'autre option est via la rue Guy, la rue Antonin-Campeau, le boulevard Deux-Montagnes et la 20e Avenue, ce qui représente un détour de plus de 2 kilomètres.
- Baisse d'accessibilité pour les services d'urgence. L'accès au secteur situé à l'ouest de la voie ferrée depuis la caserne 6 devra se faire en empruntant le chemin d'Oka qui est une route avec des débits élevés.

Recommandations

- Améliorer le passage routier inférieur situé sur le chemin d'Oka (reconstruction du viaduc). En particulier, augmenter le dégagement vertical et le dégagement latéral avec un minimum de 10 mètres de largeur de chaussée.
- Améliorer les conditions de circulation pour les piétons et les cyclistes au niveau du passage inférieur sur le chemin d'Oka (bande cyclable de 1,5 mètre de chaque côté).
- Prévoir un tunnel ou une passerelle pour les piétons et les cyclistes au niveau de la rue Henri-Dunant pour maintenir l'accessibilité et pour garantir la continuité de la piste cyclable.

4.3.1.7 Rue Douglas-B.-Floreni (intersection 17)

L'étagement proposé qui consiste en un tunnel ou un pont routier, apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière. Cependant, un passage supérieur de la voie ferrée aurait moins d'impact sur les accès et sur l'intersection avec la rue Etingin. En effet, la proximité de l'intersection rue Douglas-B.-Floreni / rue Etingin avec la voie ferrée oblige à prévoir des voies de desserte ou à modifier la géométrie de la rue Etingin, ce qui implique des acquisitions de terrain.

Enjeux de sécurité

- Pendant les travaux :
 - Gestion de l'intersection rue Douglas-B.-Floreni / rue Etingin.

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux :
 - Maintien d'une voie par direction en tout temps (par exemple : passage à niveau temporaire).
- Dans le concept définitif :

- Pas d'impact.

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées.
- Dans le concept définitif :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées sauf l'accès situé au coin nord-est de la traverse (accès au stationnement du 3401, rue Douglas-B.-Floreani) qui devra être fermé.
 - Impact majeur sur l'accès à la rue Etingin qui finit en cul de sac à l'ouest et qui ne peut pas être reliée directement au boulevard Henri-Bourassa à l'ouest du secteur industriel, en raison des bretelles de l'autoroute 40. Réaménagement requis de l'intersection rue Douglas-B.-Floreani / rue Etingin (rue de desserte ou autre aménagement).

Recommandations

- Proposer une solution pour maintenir l'accès à la rue Etingin.

4.3.2

Autres points

Pour les neuf (9) points en priorité 2, les enjeux principaux concernent le maintien de la circulation pendant les travaux et le maintien de l'accès aux entrées privées pendant la période des travaux et à l'ultime. Dans certains cas, des rues de desserte sont à prévoir, ainsi que des acquisitions de terrains. La sécurisation des passages des piétons et cyclistes sous les viaducs ferroviaires ou dans les tunnels routiers est aussi un enjeu important et doit être intégré aux aménagements proposés. Parmi ces 9 points, le seul passage à niveau qui sera complètement fermé est celui sur un chemin privé situé dans le parc industriel de Saint-Laurent et qui est connecté au boulevard Pitfield. Étant donné que le seul autre accès à ce parc est via la rue Douglas-B.-Floreani, il convient d'analyser l'usage de cet accès et, en particulier, de vérifier s'il est utilisé par les services d'urgence.

Pour les cinq (5) points en priorité 3, les impacts sur la circulation sont minimes. Il s'agit d'une part de la rue Les Cèdres et d'autre part des passages à niveau situés sur l'embranchement Downey, à l'ouest de la rue Douglas-B.-Floreani et pour lesquels l'aménagement prévu est un viaduc ferroviaire. Le cas de la rue Les Cèdres à Laval est particulier. Si la fermeture de l'accès au golf a un impact mineur sur la circulation, l'emplacement proposé pour sa relocalisation, sur le chemin Saint-Antoine doit être analysé afin de proposer un aménagement sécuritaire. En ce qui concerne l'embranchement Downey, à l'ouest de la rue Douglas-B.-Floreani, seul le boulevard des Sources est une artère et le principal enjeu pour ces points concerne le maintien de la circulation pendant les travaux.

5. Conclusion

La présente étude portait sur l'analyse préliminaire des impacts sur la circulation de l'implantation du Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport (STC-Ouest). La zone d'étude couvrait l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue (à l'est de Pointe-Claire uniquement) ainsi que l'antenne Deux-Montagnes. Plus précisément, cette étude visait à

identifier les impacts sur la circulation au niveau des points d'intersection actuels (passages à niveau) qui seront supprimés et étagés. L'analyse préliminaire concernait à la fois la phase de travaux et la situation ultime.

À partir des données disponibles à ce stade du projet, les débits routiers sur les principaux axes touchés par le projet ont été présentés. À Montréal, le boulevard Gouin est l'artère principale qui sera touchée par les travaux de manière importante. Dans une moindre mesure, le boulevard des Sources, dans sa portion au sud de l'autoroute 40 supporte des débits importants. Malgré l'absence de données pour ces deux axes, nous estimons que le boulevard Deux-Montagnes et le boulevard Industriel à Deux-Montagnes et Saint-Eustache, de par leur rôle dans le réseau municipal et leur situation proche de l'A-640 reçoivent des débits élevés. Afin de quantifier ces débits et d'analyser plus en profondeur l'impact des travaux et la solution d'aménagement optimale, il est recommandé d'obtenir des comptages pour ces routes. De même, pour les deux rues de Deux-Montagnes où il est projeté d'abandonner les passages à niveau (boulevard du lac et rue Henri-Dunant), la réalisation de comptages de circulation sur ces axes ainsi que sur le chemin d'Oka permettrait de mieux comprendre la dynamique des déplacements dans le secteur et de porter un avis sur l'impact de ces fermetures.

En ce qui a trait à l'analyse des impacts, une priorisation a permis de définir trois niveaux de priorité. Les sept points suivants ont été classés en priorité 1 :

- ▶ Boulevard Sunnybrooke;
- ▶ Boulevard Gouin;
- ▶ Rue Graveline;
- ▶ Rue Les Érables;
- ▶ Boulevard du Lac - Gare Grand Moulin;
- ▶ Rue Henri-Dunant;
- ▶ Rue Douglas-Floreni.

Pour ces sept intersections, les impacts sont importants et des enjeux de sécurité, de capacité et d'accessibilité ont été mis en évidence.

Il est recommandé d'étudier plus en détail l'impact sur la circulation pour les sept intersections en priorité 1. Pour celles en priorité 2 et 3, la conception doit prendre en compte les enjeux présentés dans la présente étude.

L'approche proposée pour les étapes de travail subséquentes comprend les étapes ci-dessous :

- ▶ Afin de disposer d'un portrait complet des points d'intersection, il est recommandé de prévoir des comptages de circulation sur les axes concernés, en particulier pour les intersections en priorité 1 et pour les intersections en priorité 2 pour lesquelles aucune donnée n'est disponible.
- ▶ Une revue des enjeux préliminaire devrait être effectuée avec des représentants des différentes autorités concernées et des parties prenantes (MTMDET, municipalités,

service de sécurité incendie et services d'urgence, sécurité civile, etc.) dans le but de prendre en compte leurs contraintes en ce qui concerne la circulation.

- Pour les points d'intersections en priorité 1, des simulations des conditions de circulation devraient être réalisées afin de valider les impacts sur la circulation. Ces analyses seraient particulièrement utiles pour les passages à niveau qui seront abandonnés.

Il s'agit d'une liste non exhaustive d'activités à réaliser. D'autres analyses pourraient être requises en fonction des spécificités de chaque point à étudier.

Pièce jointe : Annexe A – Fiches-synthèses des intersections

Pour CDPQ Infra

Système de transport collectif de l'ouest de l'île de Montréal via l'aéroport



ANNEXE A

Fiches-synthèses des intersections

1- BOULEVARD O'BRIEN

PRIORITÉ 2

LÉGENDE	
Enjeu faible	■ à Enjeu très important ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Boulevard O'Brien : artère au sud du boulevard Henri-Bourassa, collectrice au nord. Une voie par direction.
- Débits AM : 272 véh/h en direction nord, 720 véh/h en direction sud.
- Débits PM : 597 véh/h en direction nord, 448 véh/h en direction sud.
- Vitesse affichée : 40 km/h au sud de l'emprise ferroviaire, 30 km/h au nord.
- Bandes cyclables de chaque côté de la rue.

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.
- Possibilité d'abaisser légèrement la rue pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes. ■ ■ ■
- Continuité des bandes cyclables. ■ ■

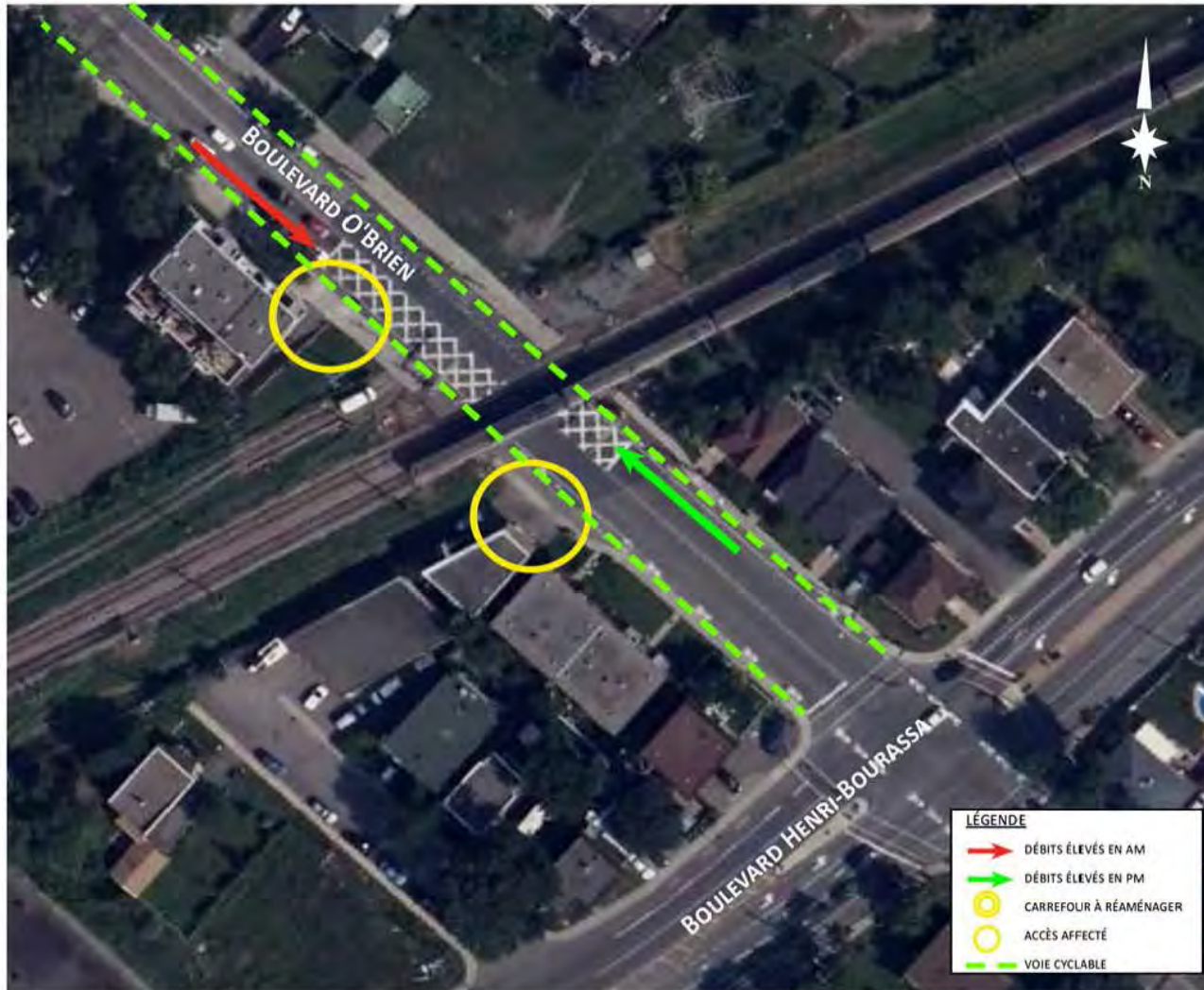
Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps. ■ ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées. ■ ■

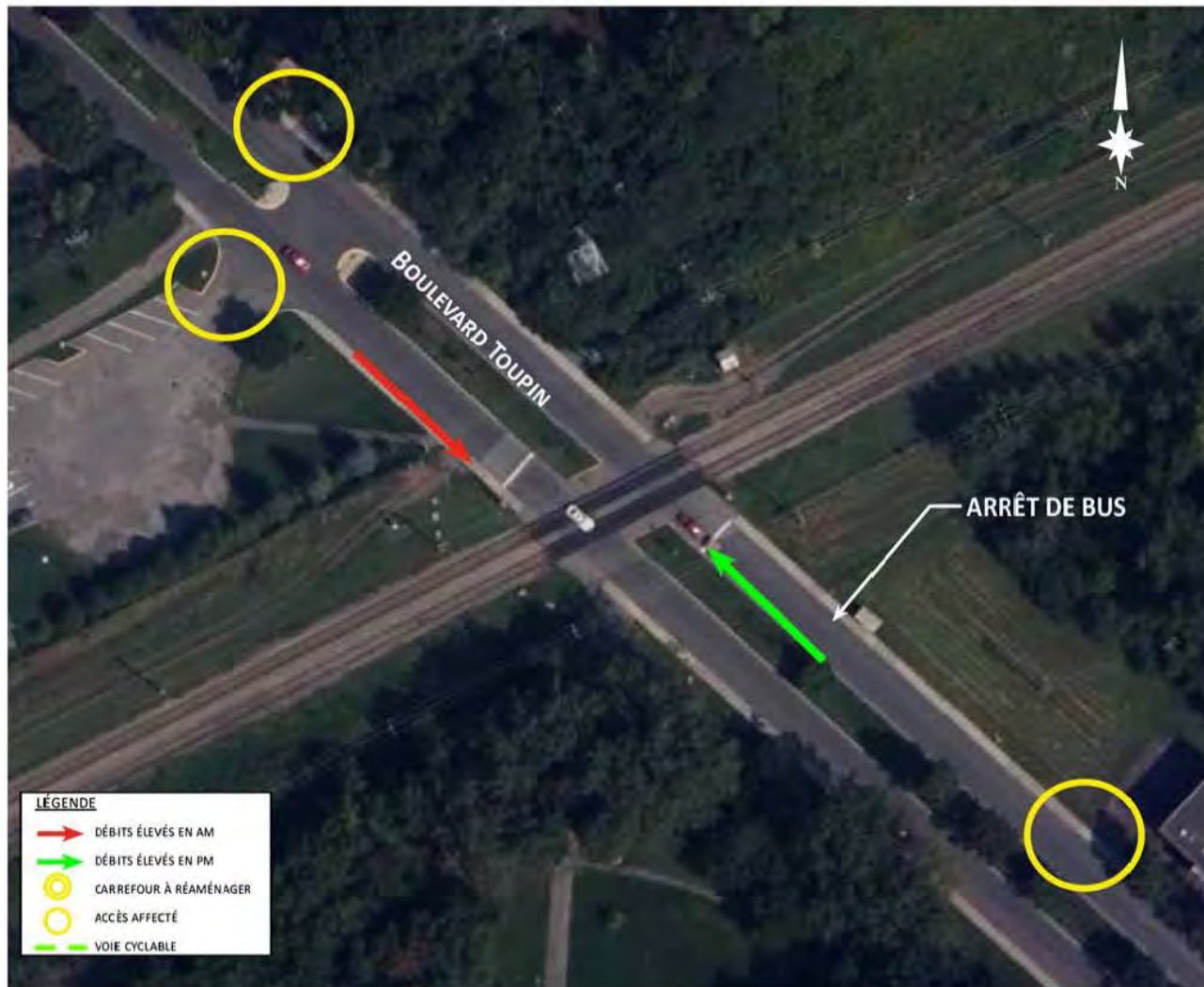
L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection.



LÉGENDE	
	DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
	DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
	CARREFOUR À RÉAMÉNER
	ACCÈS AFFECTÉ
	VOIE CYCLABLE

2- BOULEVARD TOUPIN

PRIORITÉ 2



LÉGENDE	
Enjeu faible	à Enjeu très important

Aménagements existants

- Boulevard Toupin : artère, 1 voie par direction avec terre-plein central
- Débits AM : 116 véh/h en direction nord, 419 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Henri-Bourassa)
- Débits PM : 517 véh/h en direction nord, 145 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Henri-Bourassa)
- Vitesse affichée : 30 km/h
- Zone scolaire
- Chaussées désignées

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cycliste ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps ■ ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées ■ ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière.

3- RUE ALEXANDER

PRIORITÉ 2

LÉGENDE	
Enjeu faible	■ ■ ■ ■ ■
Enjeu très important	■ ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Rue Alexander: rue locale, une voie par direction.
- Débits AM : 243 véh/h en direction nord, 100 véh/h en direction sud (au sud du boulevard Gouin)
- Débits PM : 368 véh/h en direction nord, 179 véh/h en direction sud (au sud du boulevard Gouin)
- Vitesse affichée : 40 km/h

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes. ■ ■ ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps. ■ ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées. ■ ■

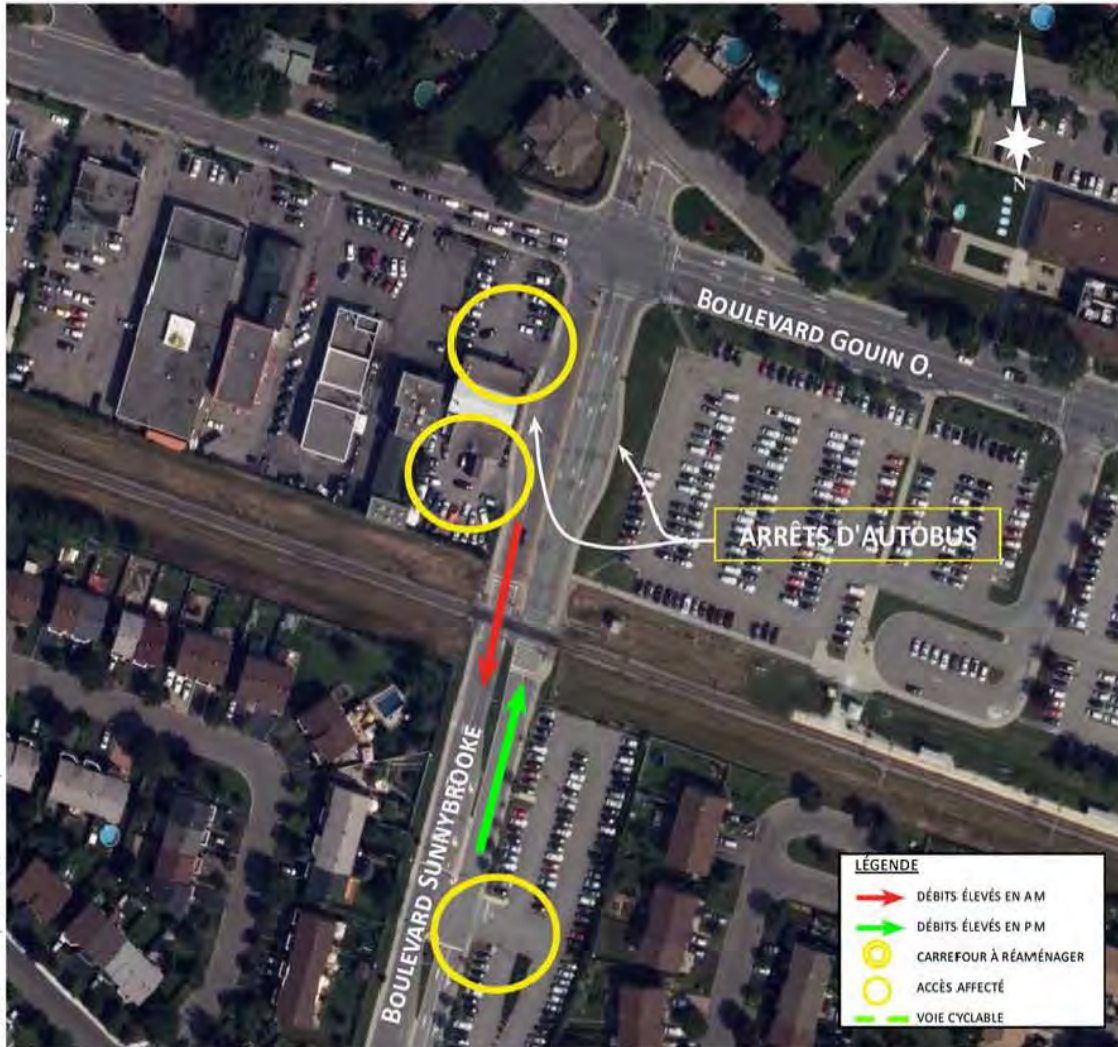
L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière



LÉGENDE	
→	DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
→	DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
○	CARREFOUR À RÉAMÉNER
○	ACCÈS AFFECTÉ
---	VOIE CYCLABLE

4- BOULEVARD SUNNYBROOKE

PRIORITÉ 1



LÉGENDE

Enjeu faible ■ à Enjeu très important ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Boulevard Sunnybrooke: collectrice, deux voies par direction avec terre-plein central
- Débits AM : 525 véh/h en direction nord, 480 véh/h en direction sud.
- Débits PM : 771 véh/h en direction nord, 407 véh/h en direction sud.
- Vitesse affichée : 40 km/h

Aménagements proposés

- Tunnel routier

Enjeux de sécurité

- Pendant les travaux, gestion sécuritaire de l'intersection boulevard Sunnybrooke / boulevard Gouin O. ■ ■ ■ ■
- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans la section de tunnel (accotements larges ou bandes cyclable) ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (passage à niveau temporaire proposé à l'est de la rue actuelle) ■ ■
- À l'ultime : réduction anticipée de la longueur des voies auxiliaires à l'approche sud de l'intersection des boulevards Sunnybrooke et Gouin ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées ■ ■
- Pendant les travaux : impact sur les stationnements des L'AMT (réduction du nombre de cases) ■ ■
- Deux arrêts d'autobus impactés ■ ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection

5- 11E AVENUE

PRIORITÉ 2

LÉGENDE

Enjeu faible ■■■■ Enjeu très important ■■■■

Aménagements existants

- 11e Avenue : collectrice, une voie par direction
- Débits AM : 578 véh/h en direction nord, 191 véh/h en direction sud.
- Débits PM : 193 véh/h en direction nord, 153 véh/h en direction sud.
- Vitesse affichée : 40 km/h
- Nombreux écoliers traversant cette rue en raison de la proximité avec une école.

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée
- Possibilité d'abaisser légèrement la rue pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes. ■■■■
- Sécurité de la traverse des piétons de part et d'autre du viaduc, en particulier pour les écoliers. ■■■■
- Pendant les travaux, gestion sécuritaire de l'intersection avenue Jean-Brillant / 11e Avenue / 8e Rue dont la géométrie est complexe. ■■■■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps. ■■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées, notamment les entrées commerciales au nord de la voie ferrée. ■■
- Maintien de l'accès aux stationnements de la gare Roxboro-Pierrefonds. ■■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant en passage à niveau proche d'une intersection.



LÉGENDE

- DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
- DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
- CARREFOUR À RÉAMÉNER
- ACCÈS AFFECTÉ
- VOIE CYCLABLE

6- BOULEVARD GOUIN

PRIORITÉ 1



LÉGENDE	
Enjeu faible	■
à Enjeu très important	■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Boulevard Gouin : artère, 2 voies par direction
- Débits AM : 1 500 véh/h en direction est, plus de 700 véh/h en direction ouest.
- Débits PM : plus de 900 véh/h en direction est, plus de 1 400 véh/h en direction ouest.
- Vitesse affichée : 50 km/h
- 5e avenue : seul accès à un secteur résidentiel enclavé.

Aménagements proposés

- Pont routier ou tunnel routier

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans la section de tunnel (accotements larges ou bandes cyclable) ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien de deux voies pour la direction la plus achalandée aux heures de pointe et d'une voie pour la direction opposée (ex. : création d'un passage à niveau temporaire) ■ ■ ■ ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées et au stationnement de la gare Roxboro-Pierrefond ■ ■
- À l'ultime, maintien de l'accès à la 5e avenue Nord, à la 6e avenue Sud et aux entrées commerciales situées à l'ouest de la traverse (concessionnaire automobile) ■ ■ ■ ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière.

7- BOULEVARD DES SOURCES

PRIORITÉ 2

LÉGENDE	
Enjeu faible	■ ■ ■ ■ ■
Enjeu très important	■ ■ ■ ■ ■



Aménagements existants

Boulevard des Sources : rue locale au nord de la rue Pavillon. Deux voies par direction avec terre-plein central.
 Débits AM : 278 véh/h en direction nord, 505 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Gouin, les débits près de la voie ferrée sont moindres)
 Débits PM : 394 véh/h en direction nord, 207 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Gouin, les débits près de la voie ferrée sont moindres)
 Vitesse affichée : 50 km/h
 Piste cyclable bidirectionnelle du côté ouest de la rue à l'ouest du trottoir
 Boulevard des sources : seul accès à un secteur résidentiel enclavé
 Proximité d'une école.

Aménagements proposés

Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.
 Possibilité d'abaisser légèrement la rue pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire.

Enjeux de sécurité

Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes. ■ ■ ■
 Continuité de la piste cyclable. ■ ■

Enjeux de capacité

Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps. Un passage à niveau temporaire pourrait être construit entre les rues du Celtis et Pavillon, à environ 750 mètres à l'ouest du boulevard des Sources. Cette solution permettrait de limiter la durée des travaux mais augmenterait les débits dans la rue Pavillon (collectrice) et créerait des détours pour certains résidents du secteur enclavé. ■ ■ ■

Enjeux d'accessibilité

Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées. ■

l'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection et en assurant un accès permanent à un secteur résidentiel enclavé.

8- CHEMIN DU TOUR

PRIORITÉ 2



LÉGENDE

Enjeu faible ■ à Enjeu très important ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Chemin du Tour : rue locale, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h
- Pas de trottoirs
- Secteur résidentiel partiellement enclavé. Le seul autre point de passage sur l'île Bigras est un passage routier inférieur, en sens unique, avec un dégagement vertical de 3,23 mètres.

Aménagements proposés

- Tunnel routier dans l'axe du chemin des Bois et du chemin du Tour (branche ouest) soit à environ 60 mètres de l'actuel passage à niveau. Abandon de l'ancien passage à niveau.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans la section de tunnel (accotements larges ou bandes cyclable) ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Maintien du passage à niveau existant jusqu'à la mise en service du tunnel routier ■ ■ ■
- Maintien de la circulation sur le chemin des Rocailles et le chemin du Bois, et à l'intersection entre ces deux rues ■ ■ ■
- À l'ultime, impact sur la capacité du stationnement de la gare Île-Bigras ■ ■ ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès au stationnement de la gare Île-Bigras ■ ■ ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau proche de deux intersections et en supprimant une intersection désaxée (chemin du Tour / chemin du Mistral).

9- RUE GRAVELINE

PRIORITÉ 1

LÉGENDE	
Enjeu faible	■ Enjeu très important ■ ■ ■ ■



Aménagements existants

- Rue Graveline : collectrice, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 40 km/h
- Pas de trottoirs
- Accès au traversier en saison et à une rampe de mise à l'eau publique

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire (passage supérieur de la voie ferrée) ou tunnel routier dans l'axe de l'avenue des Bois. Au niveau de la rue Graveline, abandon du passage à niveau et possibilité de créer un tunnel piétons.

Enjeux de sécurité

- Pendant les travaux, gestion sécuritaire de la circulation à l'intersection entre l'avenue des Bois et la rue du Chemin de Fer. ■ ■ ■ ■
- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans le tunnel (accotements larges ou bandes cyclables). ■ ■ ■
- Bandes cyclables pour relier la piste cyclable de l'avenue des Bois aux bandes cyclables de la rue Les Érables. ■ ■
- Visibilité à la sortie nord du futur tunnel routier, proche de l'intersection avenue des Bois / rue du Chemin de fer. ■ ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Maintien du passage à niveau existant jusqu'à la mise en service du tunnel routier. ■ ■ ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux, maintien de l'accès des piétons au quai de la gare Sainte-Dorothée. ■ ■
- Pendant les travaux, maintien de l'accès aux différents stationnements de la gare Sainte-Dorothée. ■ ■
- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien en service du terminus de bus situé au sud de la voie ferrée. ■ ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau et en reliant directement l'avenue des Bois au chemin du Bord-de-l'Eau.

10- RUE LES CÈDRES - ACCÈS DU GOLF

PRIORITÉ 3



LÉGENDE	
Enjeu faible	à Enjeu très important

Aménagements existants

- Rue Les Cèdres : rue locale, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h
- Piste cyclable du côté est de la rue Les Peupliers.
- Traverse située à moins de 30 mètres à l'est de l'intersection avec la rue Les Peupliers. Ce tronçon de la rue Les Cèdres sert uniquement à accéder au golf de Laval-sur-le-Lac.

Aménagements proposés

- Abandon du passage à niveau, création d'un nouvel accès au golf sur le chemin Saint-Antoine.

Enjeux de sécurité

- Accès proposé sur le chemin Saint-Antoine situé dans une courbe, ce qui pose un problème de visibilité. L'emplacement et l'aménagement définitifs doivent être sécuritaires

Enjeux de capacité

- Pas d'enjeux

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès au golf

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection. De plus, le nouvel accès proposé, sur le chemin Saint-Antoine, est situé sur une route collectrice, ce qui permet un accès plus direct depuis le réseau supérieur (autoroute 440 notamment).

LÉGENDE	
	DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
	DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
	CARREFOUR À RÉAMÉNER
	ACCÈS AFFECTÉ
	VOIE CYCLABLE

11- RUE LES ÉRABLES



PRIORITÉ 1

LÉGENDE	
Enjeu faible	■ Enjeu très important ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Rue Les Érables : collectrice, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h
- Bandes cyclables de chaque côté de la rue reliées à la route verte 1

Aménagements proposés

- Pont routier : passage supérieur de la route.
- Impossible de créer un passage inférieur en raison de la proximité de la rive et du risque d'inondation.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes. ■ ■ ■
- Continuité des bandes cyclables et le raccordement sécuritaire à la piste cyclable sur le barrage du Grand-Moulin. ■ ■
- Pendant les travaux, gestion sécuritaire de l'intersection rue Les Peupliers / rue Les Érables. ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (par exemple : passage à niveau temporaire). ■ ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux, maintien de l'accès aux entrées privées. ■ ■
- À l'ultime, maintien de l'accès aux maisons situées au coin nord-ouest de la traverse. La rue les Ormes est proposée comme détour en cas de transformation de la rue les Peupliers en impasse ou rue de desserte pour ces résidences. ■ ■ ■
- À l'ultime, maintien de l'accès au barrage du Grand-Moulin pour les piétons, les cyclistes et les éventuels véhicules de service (rue d'accès). ■ ■ ■
- À l'ultime, maintien de l'accès et de la capacité du stationnement situé au sud-est de l'intersection rue Les Peupliers / rue Les Érables. ■ ■
- Deux arrêts de bus impactés. ■ ■

LÉGENDE	
	DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
	DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
	CARRÉFOUR À RÉAMÉNER
	ACCÈS AFFECTÉ
	VOIE CYCLABLE

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière mais a des impacts importants sur l'accessibilité aux résidences adjacentes.

12- BOULEVARD DU LAC - GARE GRAND MOULIN

PRIORITÉ 1



LÉGENDE

Enjeu faible ■■■ à Enjeu très important ■■■■

Aménagements existants

- Boulevard du Lac : collectrice, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 30 km/h
- Pas de trottoirs

Aménagements proposés

- Abandon du passage à niveau

Enjeux de sécurité

- Passage routier inférieur existant, situé sur le chemin d'Oka (route 344) à améliorer : augmenter le dégagement vertical et le dégagement latéral (min. 10 mètres) ■■■■
- Conditions de circulation non conviviales sur le chemin d'Oka pour les cyclistes et les piétons au niveau du viaduc ferroviaire existant : aménager des bandes cyclables de 1,5 mètre de chaque côté ■■■■

Enjeux de capacité

- Augmentation anticipée des débits sur la route 344 et risque de transit dans les rues locales ■■■■

Enjeux d'accessibilité

- Détour anticipés pour les résidents (supérieurs à 1 kilomètre) ■■■■
- Maintien de l'accès aux entrées privées et aux stationnements de la gare Grand-Moulin ■■■■
- Tunnel ou passerelle pour piétons au niveau de la gare Grand-Moulin afin de maintenir son accessibilité ■■■■

L'aménagement proposé aura des impacts importants sur l'accessibilité des secteurs résidentiels de part et d'autre de la voie ferrée.

13- RUE HENRI-DUNANT

PRIORITÉ 1

LÉGENDE	
Enjeu faible	■ ■ ■ ■ ■
Enjeu très important	■ ■ ■ ■ ■



LÉGENDE	
	DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
	DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
	CARREFOUR À RÉAMÉNER
	ACCÈS AFFECTÉ
	VOIE CYCLABLE

Aménagements existants

- Rue Henri-Dunant : rue locale, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 30 km/h
- Piste cyclable bidirectionnelle du côté nord de la rue (route verte 1).

Aménagements proposés

- Abandon du passage à niveau

Enjeux de sécurité

- Passage routier inférieur existant, situé sur le chemin d'Oka à améliorer : augmenter le dégagement vertical et le dégagement latéral (min. 10 mètres). ■ ■ ■ ■ ■
- Conditions de circulation non conviviales sur le chemin d'Oka pour les cyclistes et les piétons au niveau du viaduc ferroviaire existant : aménager des bandes cyclables de 1,5 mètre de chaque côté. ■ ■ ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Augmentation anticipée des débits sur la route 344 et risque de transit dans les rues locales. ■ ■ ■ ■ ■

Enjeux d'accessibilité

- Détour anticipés pour les résidents (supérieurs à 1 kilomètre). ■ ■ ■ ■ ■
- Maintien de l'accès aux entrées privées et aux stationnements de la gare Grand-Moulin. ■ ■ ■ ■ ■
- Tunnel ou passerelle pour piétons au niveau de la gare Grand-Moulin au niveau de la rue Henri-Dunant pour maintenir l'accessibilité et pour garantir la continuité de la piste cyclable. ■ ■ ■ ■ ■

L'aménagement proposé aura des impacts importants sur l'accessibilité des secteurs résidentiels de part et d'autre de la voie ferrée.

14- BOULEVARD DEUX-MONTAGNES

PRIORITÉ 2



LÉGENDE	
Enjeu faible	à Enjeu très important

Aménagements existants

- Boulevard Deux-Montagnes : collectrice, une voie par direction avec terre-plein central
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h
- Piste cyclable bidirectionnelle du côté ouest de la rue à l'ouest du trottoir
- Proximité de la sortie 8 de l'autoroute 640

Aménagements proposés

- Pont routier : passage supérieur de la route.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes
- Continuité de la piste cyclable

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (ex. : passage à niveau temporaire)

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées et aux stationnements de la gare Deux-Montagnes. Certains accès devront être relocalisés ou fermés
- À l'ultime : rue de desserte pour l'accès aux résidences situés au nord de la voie ferrée
- Un ou deux arrêts de bus impactés

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière. Cependant un passage inférieur aurait moins d'impact sur les résidents et serait plus esthétique.

15- BOULEVARD INDUSTRIEL

PRIORITÉ 2

LÉGENDE
 Enjeu faible ■ à Enjeu très important ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Boulevard Industriel : collectrice, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h
- Accès direct à la sortie 8 de l'autoroute 640

Aménagements proposés

- Pont routier : passage supérieur de la route.

Enjeux de sécurité

- Géométrie du boulevard en courbe à rectifier. ■ ■ ■
- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes. ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (ex. : passage à niveau temporaire). ■ ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès à la cour d'entrepôt et à la station électrique. À l'ultime, rues de desserte pour ces équipements. ■ ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection.



LÉGENDE

- DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
- DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
- CARREFOUR À RÉAMÉNER
- ACCÈS AFFECTÉ
- VOIE CYCLABLE

16- ACCÈS PRIVÉ À SAINT-LAURENT

PRIORITÉ 2



LÉGENDE

- DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
- DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
- CARREFOUR À RÉAMÉNER
- ACCÈS AFFECTÉ
- VOIE CYCLABLE

LÉGENDE

Enjeu faible ■ à Enjeu très important ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Chemin privé connecté à l'est au boulevard Pitfield

Aménagements proposés

- Abandon du passage à niveau

Enjeux de sécurité

- Aucun enjeu

Enjeux de capacité

- Aucun enjeu

Enjeux d'accessibilité

- Secteur industriel enclavé : le seul autre accès est la rue Douglas-B.-Floreani. Le prolongement de la rue Kieran vers le boulevard Pitfield ou le prolongement du boulevard de Salaberry à l'ouest du boulevard Pitfield pourraient être des options pour désenclaver le secteur ■ ■

L'aménagement proposé aura un impact modéré sur l'accessibilité du secteur qui est déjà enclavé.

17- RUE DOUGLAS-B.-FLOREANI

PRIORITÉ 1

LÉGENDE	
Enjeu faible	■ ■ ■ ■ ■
Enjeu très important	■ ■ ■ ■ ■



LÉGENDE	
→	DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
→	DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
○	CARREFOUR À RÉAMÉNER
○	ACCÈS AFFECTÉ
→	VOIE CYCLABLE

Aménagements existants

- Rue Douglas-B.-Floreani : rue locale, une voie par direction
- Débits AM : 526 véh/h en direction nord, 199 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Henri-Bourassa).
- Débits PM : 187 véh/h en direction nord, 378 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Henri-Bourassa).
- Vitesse affichée : 50 km/h

Aménagements proposés

- Pont routier ou tunnel routier (passage supérieur ou inférieur de la route)
- Possibilité de rehausser ou d'abaisser légèrement les voies ferrées pour limiter la profondeur / hauteur de l'étagement routier.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans le tunnel (accotements larges ou bandes cyclables). ■ ■ ■ ■ ■
- Pendant les travaux, gestion sécuritaire de l'intersection Douglas-B.-Floreani / rue Etingin. ■ ■ ■ ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (ex. : passage à niveau temporaire). ■ ■ ■ ■ ■

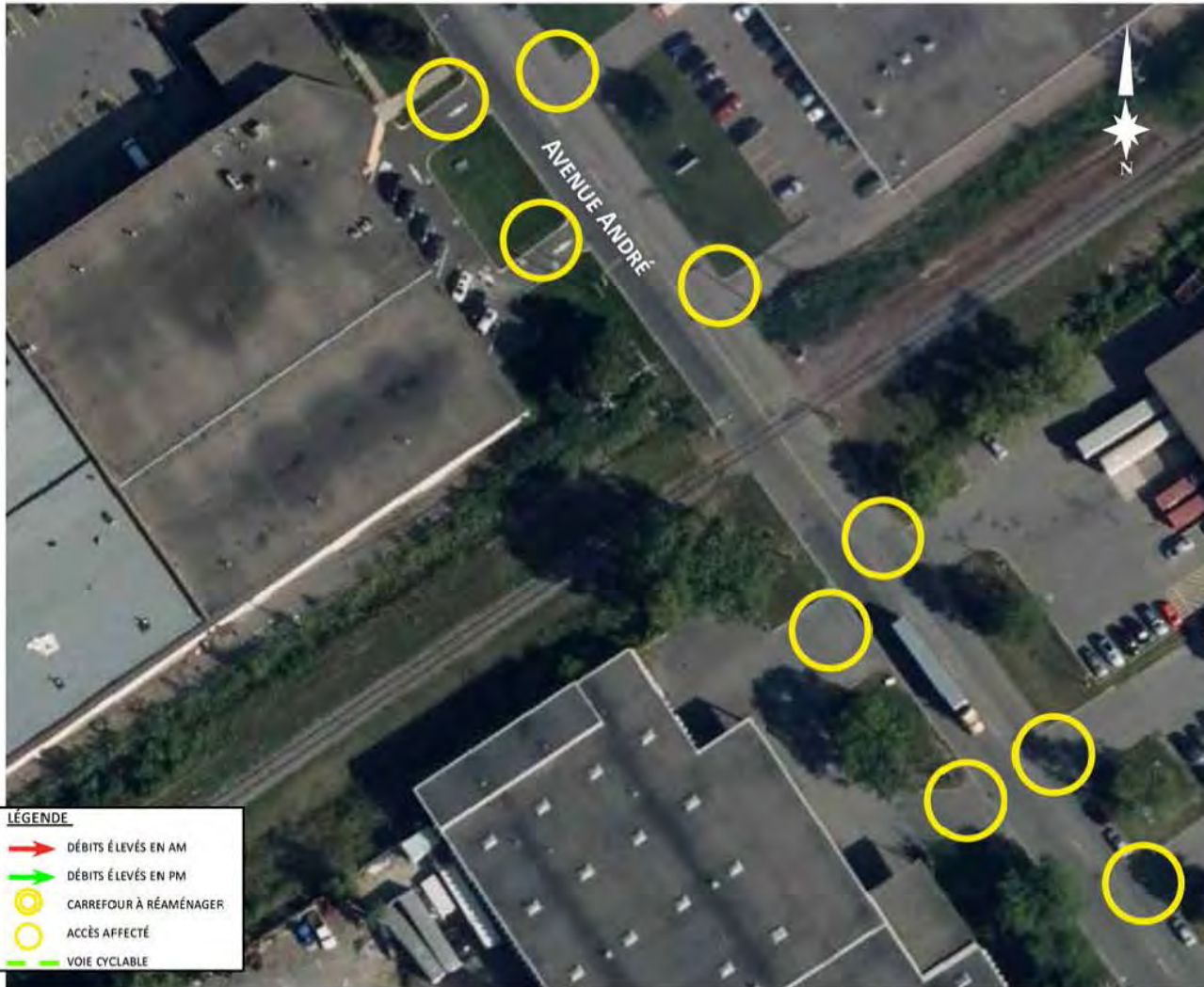
Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées. Prise en compte des besoins du camionnage. ■ ■ ■ ■ ■
- Maintien de l'accès à la rue Etingin qui finit en cul de sac à l'ouest et qui ne peut pas être reliée directement au boulevard Henri-Bourassa à l'ouest du secteur industriel, en raison des bretelles de l'autoroute 40. Prévoir le réaménagement de l'intersection rue Douglas-B.-Floreani / rue Etingin (rue de desserte ou autre aménagement). ■ ■ ■ ■ ■
- À l'ultime : fermeture de l'accès situé au coin nord-est de la traverse (3401 rue Douglas-B.-Floreani). ■ ■ ■ ■ ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière. Cependant, un passage supérieur de la voie ferrée aurait moins d'impact sur les accès et sur l'intersection avec la rue Etingin.

18- AVENUE ANDRÉ

PRIORITÉ 3



LÉGENDE

- DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
- DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
- CARREFOUR À RÉAMÉNER
- ACCÈS AFFECTÉ
- VOIE CYCLABLE

LÉGENDE

Enjeu fail ■ à Enjeu très import ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Avenue André : rue locale, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cycliste ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privé ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière

19- BOULEVARD DES SOURCES

PRIORITÉ 3



LÉGENDE
 Enjeu faible ■ à Enjeu très important ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Boulevard des Sources : artère, trois voies par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes. ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien de trois voies par direction en tout temps. ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées. ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière

LÉGENDE
 → DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
 → DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
 ○ CARREFOUR À RÉAMÉNER
 ○ ACCÈS AFFECTÉ
 — VOIE CYCLABLE

20- AVENUE DELMAR

PRIORITÉ 3



LÉGENDE

- DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
- DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
- CARREFOUR À RÉAMÉNER
- ACCÈS AFFECTÉ
- VOIE CYCLABLE

LÉGENDE
 Enjeu faible ■ à Enjeu très important ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Avenue Delmar : collectrice, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes. ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps. ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées. ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière

21- AVENUE DOYON

PRIORITÉ 3



LÉGENDE

Enjeu faible ■ à Enjeu très important ■ ■ ■ ■

Aménagements existants

- Avenue Doyon : rue locale, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes. ■ ■

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps. ■

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées. ■

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière.

LÉGENDE

- DÉBITS ÉLEVÉS EN AM
- DÉBITS ÉLEVÉS EN PM
- CARREFOUR À RÉAMÉNER
- ACCÈS AFFECTÉ
- VOIE CYCLABLE

Annexe L

Analyse préliminaire de l'intégration urbaine

img_2798101_11x101.jpg

Accessibilité secteur station Autoroute 13

- station
- voie ferrée
- 119 ligne de bus
- arrêt de bus
- piste cyclable

0 100m



PRÉLIMINAIRE

ÉMISSIONS / RÉVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT	
<h1 style="color: red; font-size: 2em;">DRAFT</h1>		VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC:		Station Autoroute 13 Urban Analysis-Accessibility Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité	
ÉCHELLE: 1 : 5000		DATE:				No. PROJET: 362496	DESSIN No. : 362496--
NO.	DATE	ÉMIS / RÉVISÉ POUR		CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION		REV.	FEUILLET



Accessibilité secteur station Bois-Franc

- █ station
- ▬ voie ferrée
- ▬ ligne de bus
- arrêt de bus
- ▬ piste cyclable

0 100m

<p>DRAFT</p>	<p>ÉMISSIONS / REVISIONS</p>	<p>1 : 5000</p>	<p>DATE</p>	<p>EMIS / RETOUCÉ POUR</p>
<p>DESSEINÉ PAR: JSJ</p>	<p>COMPOSÉ PAR:</p>	<p>VERIFIÉ PAR:</p>	<p>APPROUVÉ PAR:</p>	<p>DATE:</p>
<p>CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION</p>				
<p>CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald</p>		<p>CLIENT: CDPQ Infra</p>		<p>REV: FEUILLET</p>
<p>EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRA</p>				
<p>SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE LOUEST DE MONTRÉAL VALLEUPOURT Station Bois-Franc Urban Analysis-Accessibility Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité</p>				
<p>PROJET: 362496</p>			<p>MESSAG' No.: 362496</p>	

PRÉLIMINAIRE

vers Gare Centrale

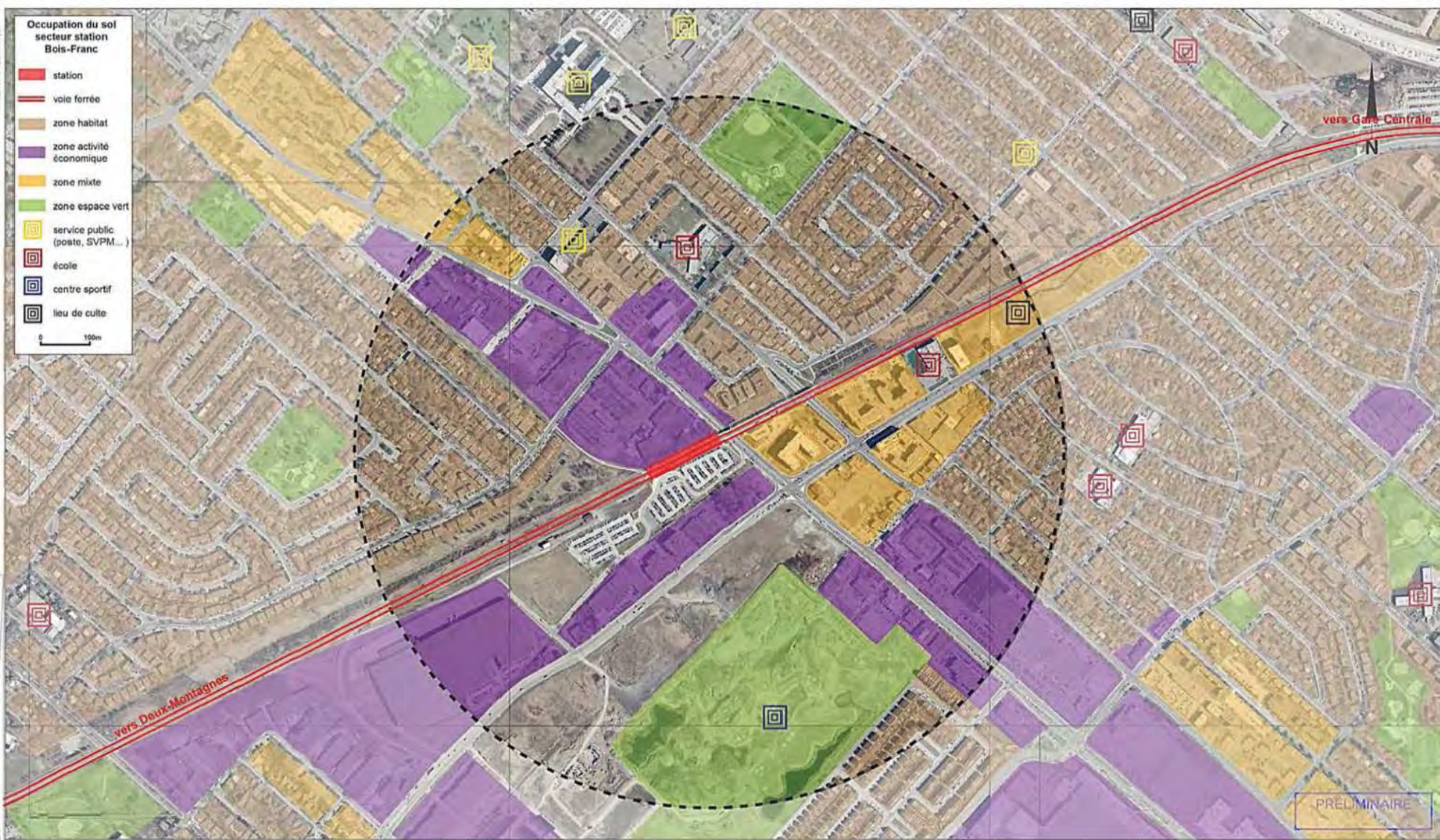
vers Deux-Montagnes

www.stmvs1.com

Occupation du sol secteur station Bois-Franc

- station
- voie ferrée
- zone habitat
- zone activité économique
- zone mixte
- zone espace vert
- service public (poste, SVPM...)
- école
- centre sportif
- lieu de culte

0 100m



PRELIMINAIRE

ÉMISSIONS / RÉVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT	
<h1 style="color: red; font-size: 2em;">DRAFT</h1>		VERIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC:		Station Bois-Franc Urban Analysis - Planification Plan d'Analyse Urbaine-Planification	
		ÉCHELLE: 1 : 5000	DATE:	/		No. PROJET: 362496	DISSIN No. : 362496-
NO.	DATE	ÉMIS / RÉVISÉ POUR		CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION			



- Accessibilité secteur station Camora
- station
 - voie ferrée
 - ligne de bus
 - arrêt de bus
 - piste cyclable
- 100m

PRELIMINAIRE

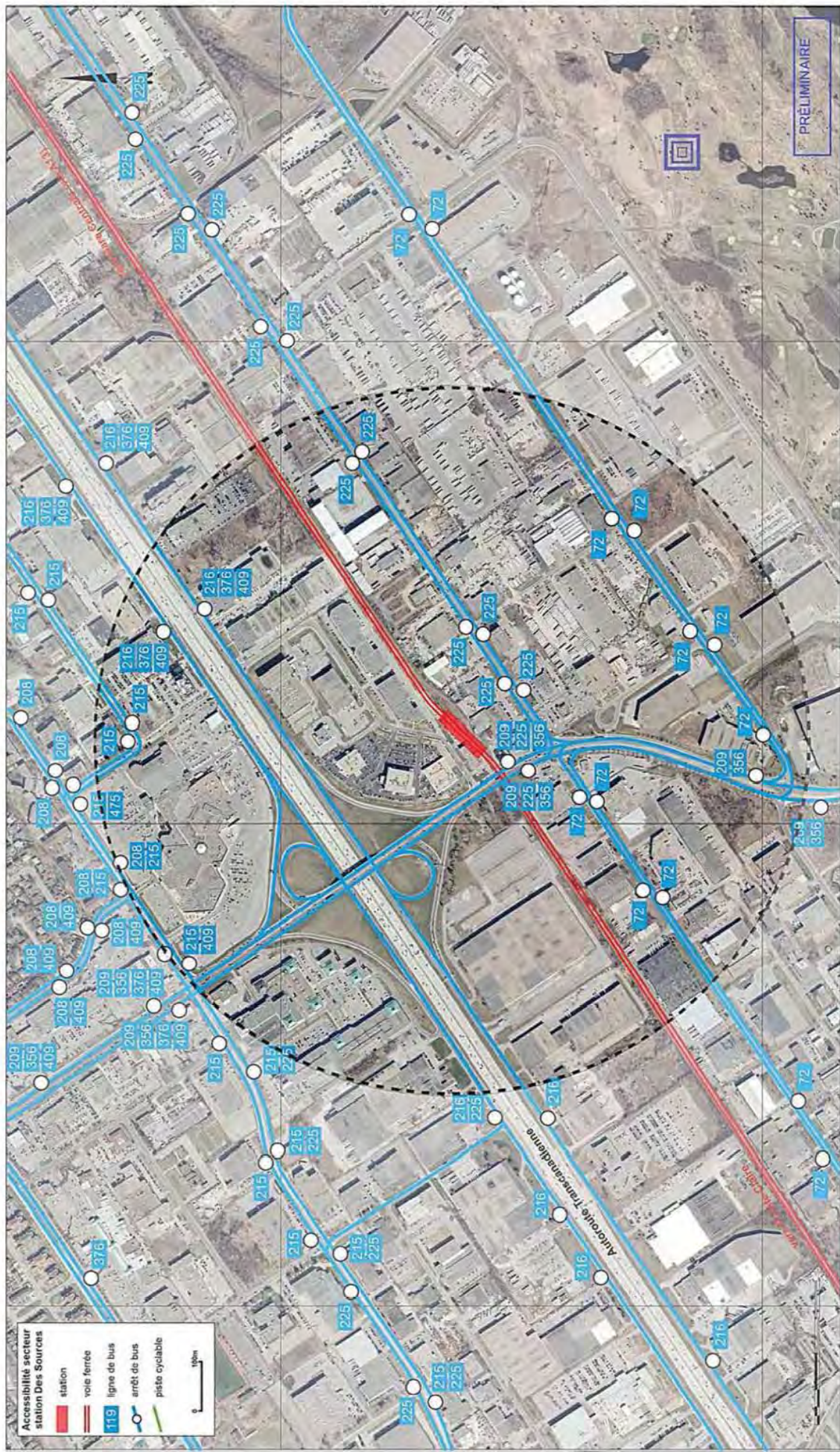
SYSTEME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL - VAL D'AÉROPORT
Station Camora
Urban Analysis - Accessibility
Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité

NO. PROJET:	362496	DECISION NO.:	362496-	REV. / FEUILLET:	/ /
 EN COLLABORATION AVEC:			CLIENT: 		
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION					
DESSINÉ PAR:		CORRECTÉ PAR:		DATE:	
JSL		JBL		11/2000	
VÉRIFIÉ PAR:		APPROUVÉ PAR:		DATE:	
ÉCHELLE:		1:5000			
NO.:		DATE:		FINIS / REVISEE POUR	



- Occupation du sol secteur station Canora**
- station
 - voie ferrée
 - zone habitat
 - zone activité économique
 - zone mixte
 - zone espace vert
 - service public (poste, SVPM...)
 - école
 - centre sportif
 - lieu de culte
- 0 100m

ÉMISSIONS / RÉVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT Station Canora Urban Analysis - Planification Plan d'Analyse Urbaine-Planification		
DRAFT		VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:		EN COLLABORATION AVEC: /	No. PROJET: 362496	DESSIN No.:	362496-	REV. FEUILLET
NO.	DATE	ÉMS / RÉVISÉ POUR		ÉCHELLE: 1 : 5000					



Accessibilité secteur station Des Sources

- █ station
- █ voie ferrée
- ligne de bus
- arrêt de bus
- piste cyclable

100m

PRELIMINAIRE

SISTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VAL-DU-PORT
 Station Des Sources
 Urban Analysis-Accessibility
 Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité

CLIENT: CDPQ Infra

CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald

BY COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRA

SM

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

DESINÉ PAR:	CONÇU PAR:
VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:
ÉCHELLE:	DATE:

NO.	DATE	ÉMISSIONS / REVISIONS

DRAFT

1:5000

362496

DESIGN No. 362496

REV. FEUILLET

IMAGE: SYSTRAL / HATCH MOTT MACDONALD



PRÉLIMINAIRE

EMISSIONS / RÉVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT Station Des Sources Urban Analysis - Planification Plan d'Analyse Urbaine-Planification	
DRAFT		VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRAL		SM	No. PROJET: 362496
		ÉCHELLE: 1 : 5000	DATE:	CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION			DESSIN No.:
NO.	DATE	EMIS / RÉVISÉ POUR					RÉV. FEUILLET



Accessibilité secteur station Deux-Montagnes

- station
- voie ferrée
- ligne de bus
- arrêt de bus
- piste cyclable

100m

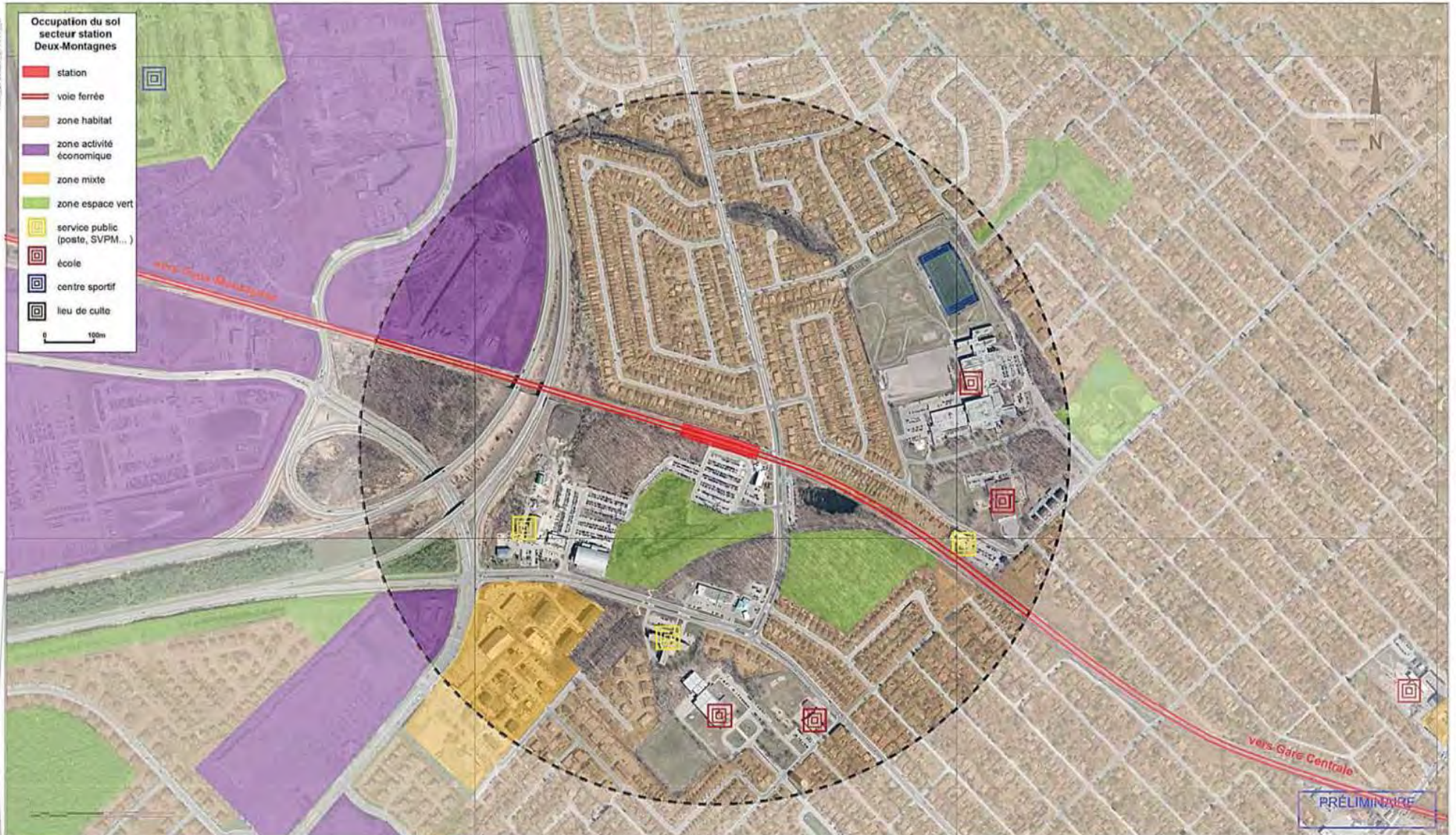
ÉMISSIONS / RECHERCHES DRAFT ÉMIS / RECHERCHES	DÉSSINEUR PAR: JSL VÉRIFIÉ PAR:	CORRIGÉ PAR:	CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRA CLIENT: CDPQ Infra SM	SYSTEME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VAL D'AUERPORT Station Deux-Montagnes Urban Analysis-Accessibility Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité	N° PROJET: J02496 DÉSSIN N°: J02496-	REV: FEUILLET
	ÉCHELLE: 1 : 5000 DATE:	APPROUVÉ PAR:					

0000_2794421_1110101_01

Occupation du sol secteur station Deux-Montagnes

- station
- voie ferrée
- zone habitat
- zone activité économique
- zone mixte
- zone espace vert
- service public (poste, SVPM...)
- école
- centre sportif
- lieu de culte

0 100m



ÉMISSIONS / REVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT Station Deux-Montagnes Urban Analysis - Planification Plan d'Analyse Urbaine-Planification	
DRAFT		VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRA SM		N° PROJET: 362496	DESIGN No.: 362496--
NO.	DATE	ÉCHELLE: 1 : 5000	DATE:	CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION		REV.	FEUILLET
		EMIS / RÉVISÉ POUR					



Accessibilité secteur station Du Ruisseau

- station
- voie ferrée
- ligne de bus
- arrêt de bus
- piste cyclable

100m

DRAFT	EMIS / REVISEUR	DATE	EVALUÉ PAR	DATE
JSL	DESIGNÉ PAR	CONQUÉ PAR	VERIFIÉ PAR	APPROUVÉ PAR
ECHELLE: 1:5000				
<p>CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION</p>				
		<p>PRÉSENTÉ PAR</p>		
<p>SYSTEME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTREAL VIA L'EROPORT Station Du Ruisseau Urban Analysis-Accessibility Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité</p>				
			NO. PROJET	REV. FEUILLET
			362496	362496-1



- Occupation du sol secteur station Du Ruisseau**
- station
 - voie ferrée
 - zone habitat
 - zone activité économique
 - zone mixte
 - zone espace vert
 - service public (poste, SYPM, ...)
 - école
 - centre sportif
 - lieu de culte
- 0 50m 100m

	EMISSIOMS / REVISIONS <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: red; text-align: center;">DRAFT</div>	CONQUÉRANT CDPQ Infra <small>SM</small> SYSTRA	CLIENT Hatch Mott MacDonald <small>EN COLLABORATION AVEC</small> CANARAIL / SYSTRA
	DESIGNÉ PAR: JSL VÉRIFIÉ PAR: ÉCHELLE: 1: 5000	CONQUÉRANT: APPROUVÉ PAR: DATE:	PROJET SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'ÉROPORT Station Du Ruisseau Urban Analysis - Planification Plan d'Analyse Urbaine-Planification No. PROJET: 362496 SESSION: / RCV: FEUILLET /
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION			



ÉMISSIONS / RÉVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT	
DRAFT		VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRIA		Station Grand-Moulin	
		ÉCHELLE: 1 : 5000	DATE:			Urban Analysis - Planification	
NO.	DATE	ÉMIS / RÉVISÉ POUR		SM		No. PROJET: 362496	DESSIN No.:
						362496--	REV. FEUILLET
							/

CE DOCUMENT NE
DOIT PAS ÊTRE
UTILISÉ À DES
FINS DE
CONSTRUCTION

PRÉLIMINAIRE



ÉMISSIONS / RÉVISIONS	
DRAFT	
NO.	DATE
	ÉMIS / REVISE POUR

DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:
VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:
ÉCHELLE: 1 : 5000	DATE:

CE DOCUMENT NE
DOIT PAS ÊTRE
UTILISÉ À DES
FINS DE
CONSTRUCTION

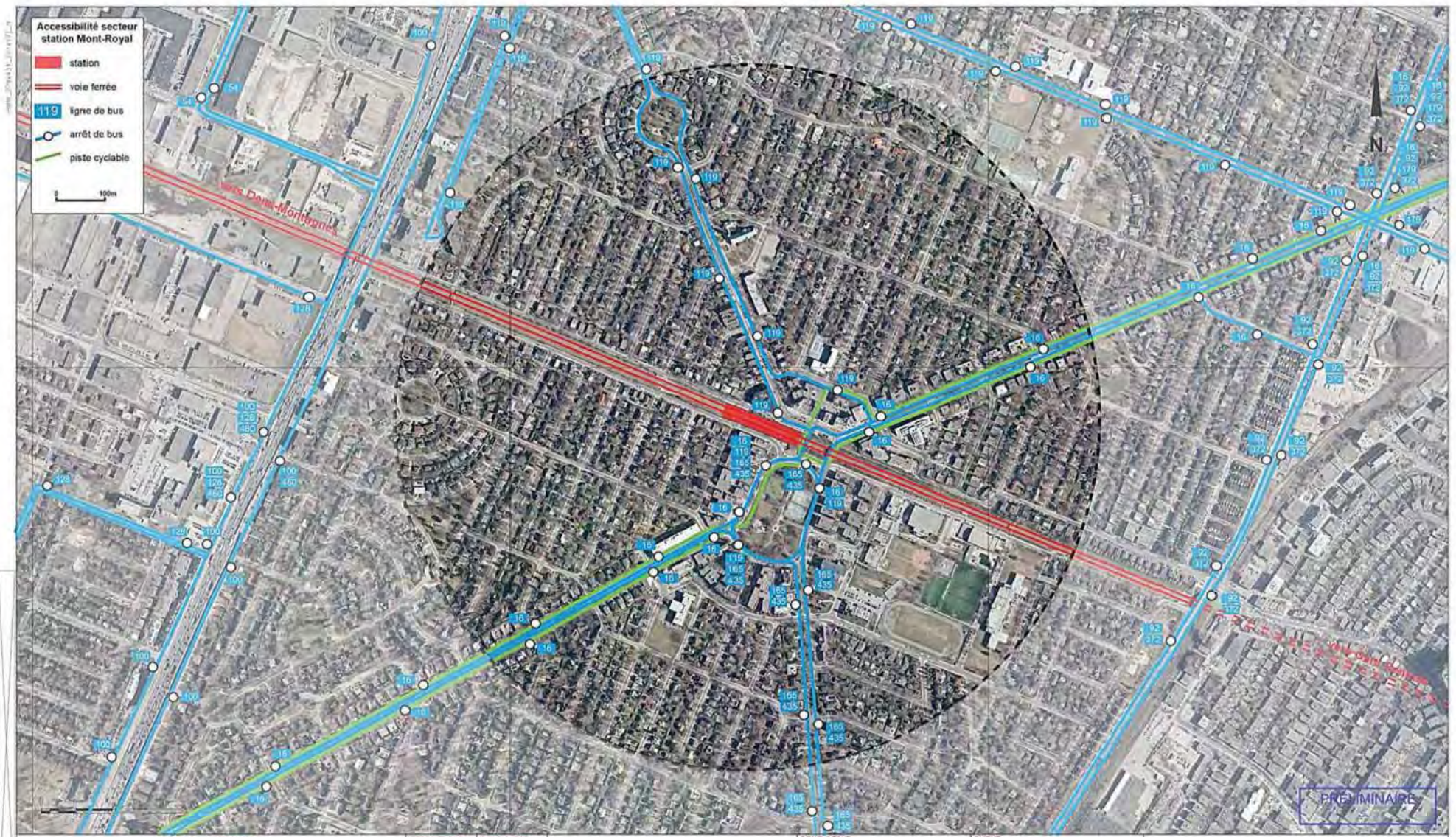
CONSULTANT:
Hatch Mott MacDonald

EN COLLABORATION AVEC:
CANARAIL / SYSTRIA

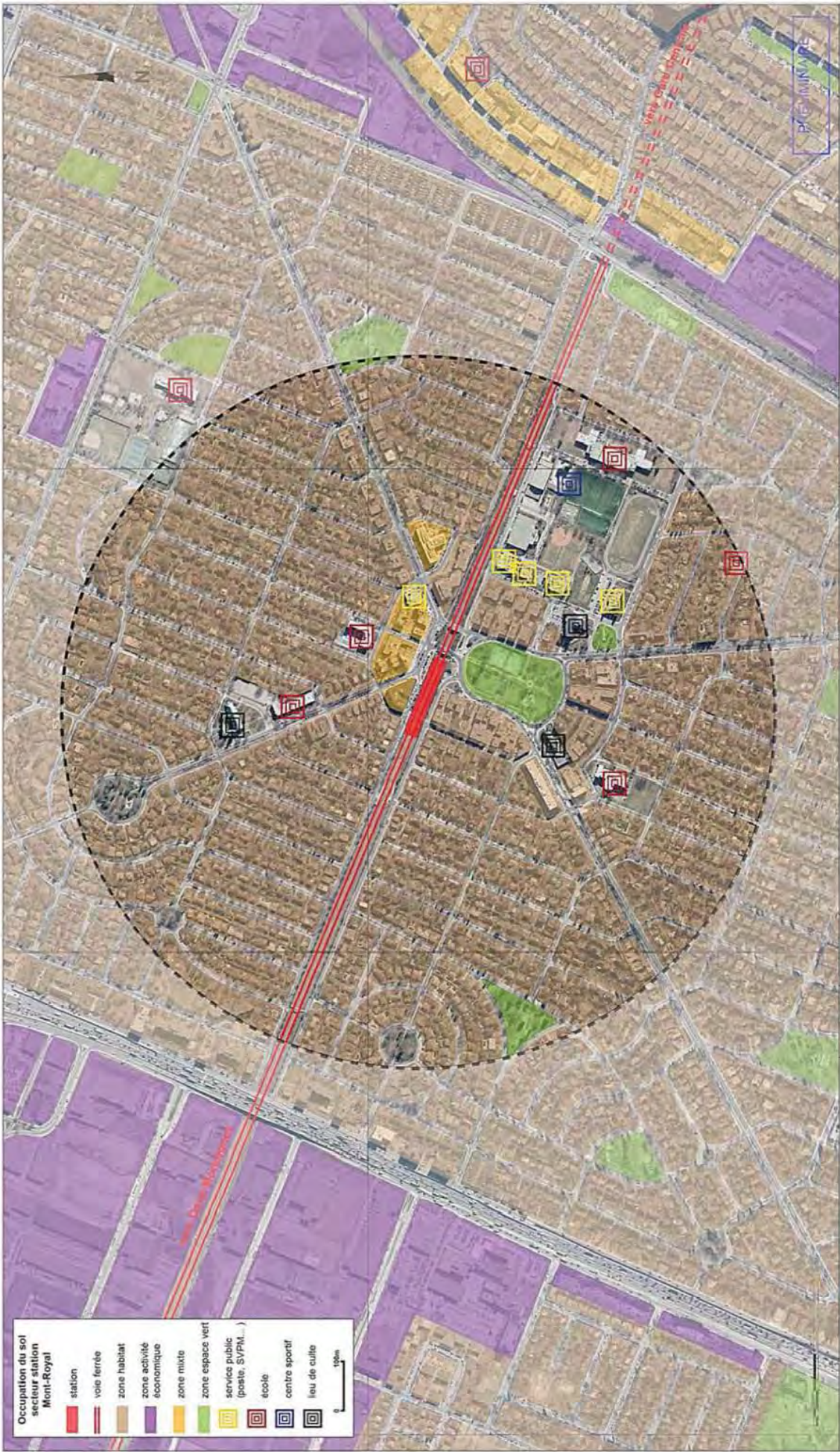
CLIENT:
CDPQ Infra

SM

SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT			
Station Ile-Bigras			
Urban Analysis - Planification			
Plan d'Analyse Urbaine-Planification			
No. PROJET: 362496	DESSIN No. 362496-	REV.	FEUILLET



EMISSIONS / RÉVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT Station Mont-Royal Urban Analysis-Accessibility Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité	
DRAFT		VERIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRASM		No. PROJET: 362496	DESSIN No.:
		ECHELLE: 1 : 5000	DATE:	CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION		362496--	REV / FEUILLET
NO	DATE	EMIS / RÉVISÉ POUR					



- Occupation du sol
secteur station
Mont-Royal**
- station
 - voie ferrée
 - zone habitat
 - zone activité économique
 - zone mixte
 - zone espace vert
 - service public (poste, SVPM...)
 - école
 - centre sportif
 - lieu de culte

<p>MISSIONS / RÉVISIONS</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: red;">DRAFT</p>		<p>ÉCHELLE: 1 : 5000</p>		<p>DATE: / /</p>	
NO.	DATE	DESIGNÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	VERIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:
<p>CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINES DE CONSTRUCTION</p>			<p>CONSULTANT:</p> <p style="font-weight: bold;">Hatch Mott MacDonald</p> <p>EN COLLABORATION AVEC:</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 1.5em;">CANARAIL / SYSTRA</p>		
<p>CLIENT:</p> <p style="font-weight: bold;">CDPQ Infra</p>			<p>STATION:</p> <p style="font-weight: bold;">SM</p>		
<p>SISTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'EST DE MONTRÉAL VAL D'AUERPORT</p> <p style="font-weight: bold;">Station Mont-Royal</p> <p>Urban Analysis - Planification</p> <p>Plan d'Analyse Urbaine-Planification</p>					
		<p>PROJET:</p> <p>362496</p>	<p>DESSIN No.:</p> <p>362496-</p>		<p>REV.:</p> <p>FEUILLET /</p>

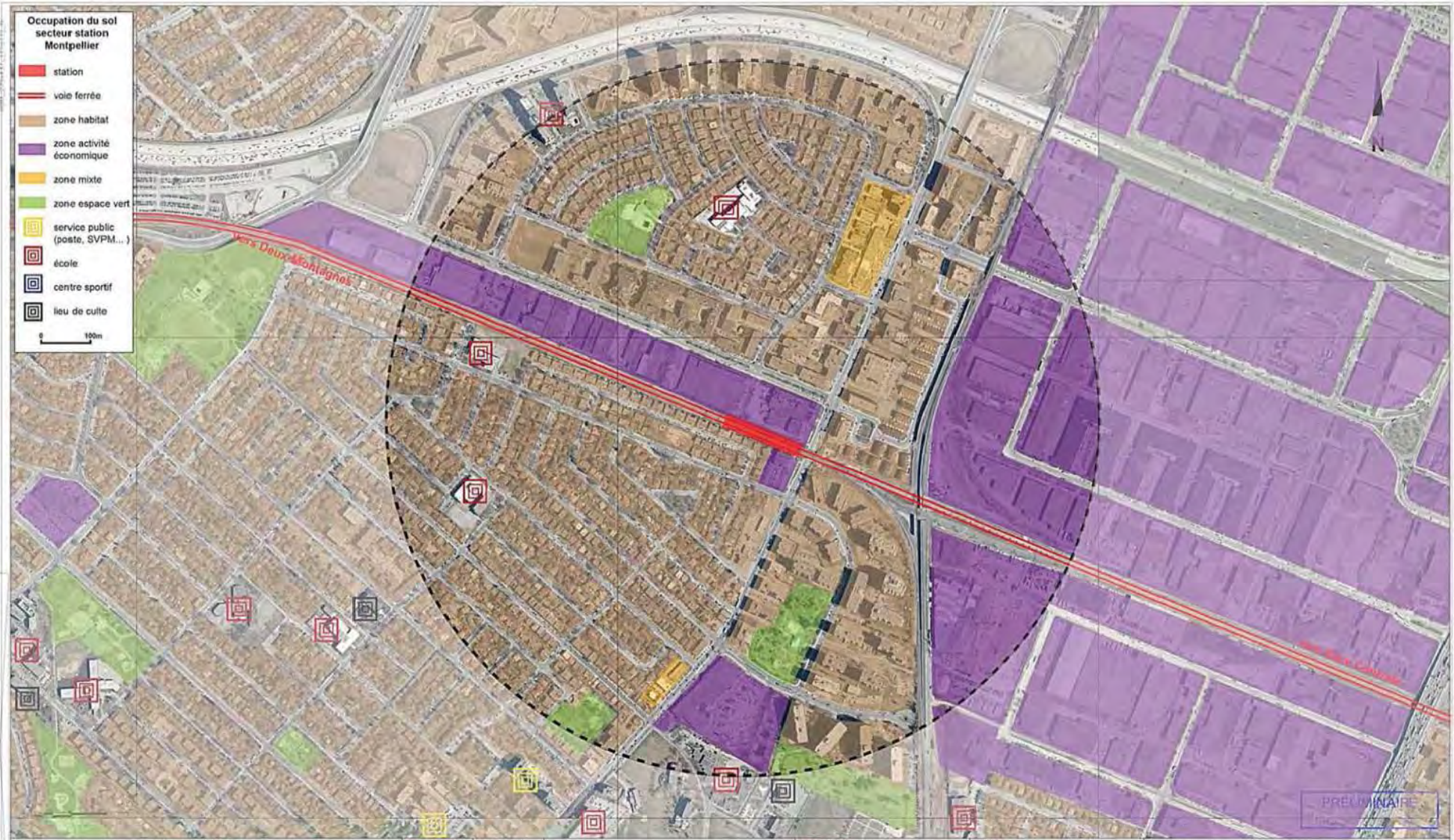


Accessibilité secteur station Montpeller

- station
- voie ferrée
- ligne de bus
- arrêt de bus
- piste cyclable

0 100m

ÉMISSIONS / REVISIONS NO. DATE FAVE / BENSEE POUR		DESSEIN PAR: JSL VÉRIFIÉ PAR: ÉCHELLE: 1 : 5000		CONSTATÉ PAR: APPROUVÉ PAR: DATE:		CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION		CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald EN COLLABORATION AVEC CANARAIL / SYSTRA		CLIENT: CDPQ Infra 		SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'ÉROPORT Station Montpeller Urban Analysis-Accessibilité Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité No. PROJET: 362496 DESSIN No.: 362496- REV. FEUILLET: /	
---	--	---	--	---	--	---	--	---	--	----------------------------------	--	--	--



EMISSIONS / REVISIONS		DESSINE PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT Station Montpellier Urban Analysis - Planification Plan d'Analyse Urbaine-Planification	
DRAFT		VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRIA		SM SOCIÉTÉ MONTRÉAL	No. PROJET: 362496
		ÉCHELLE: 1: 5000	DATE:	CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION			DESSIN No.: 362496-
NO.	DATE	ÉMIS / RÉVISÉ POUR					



Accessibilité secteur station Pointe-Claire

- station
- voie ferrée
- ligne de bus
- arrêt de bus
- piste cyclable

1 km

SYSTEME DE TRANSPORT COLLECTIF DE LOUEST DE MONTREAL VIA L'ÉROPORT
 Station Pointe-Claire
 Urban Analysis + Accessibility
 Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité

CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald
EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRA

CLIENT: CDPQ Infra

SM

NO. PROJET: 362496
REV. FEUILLET: /

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

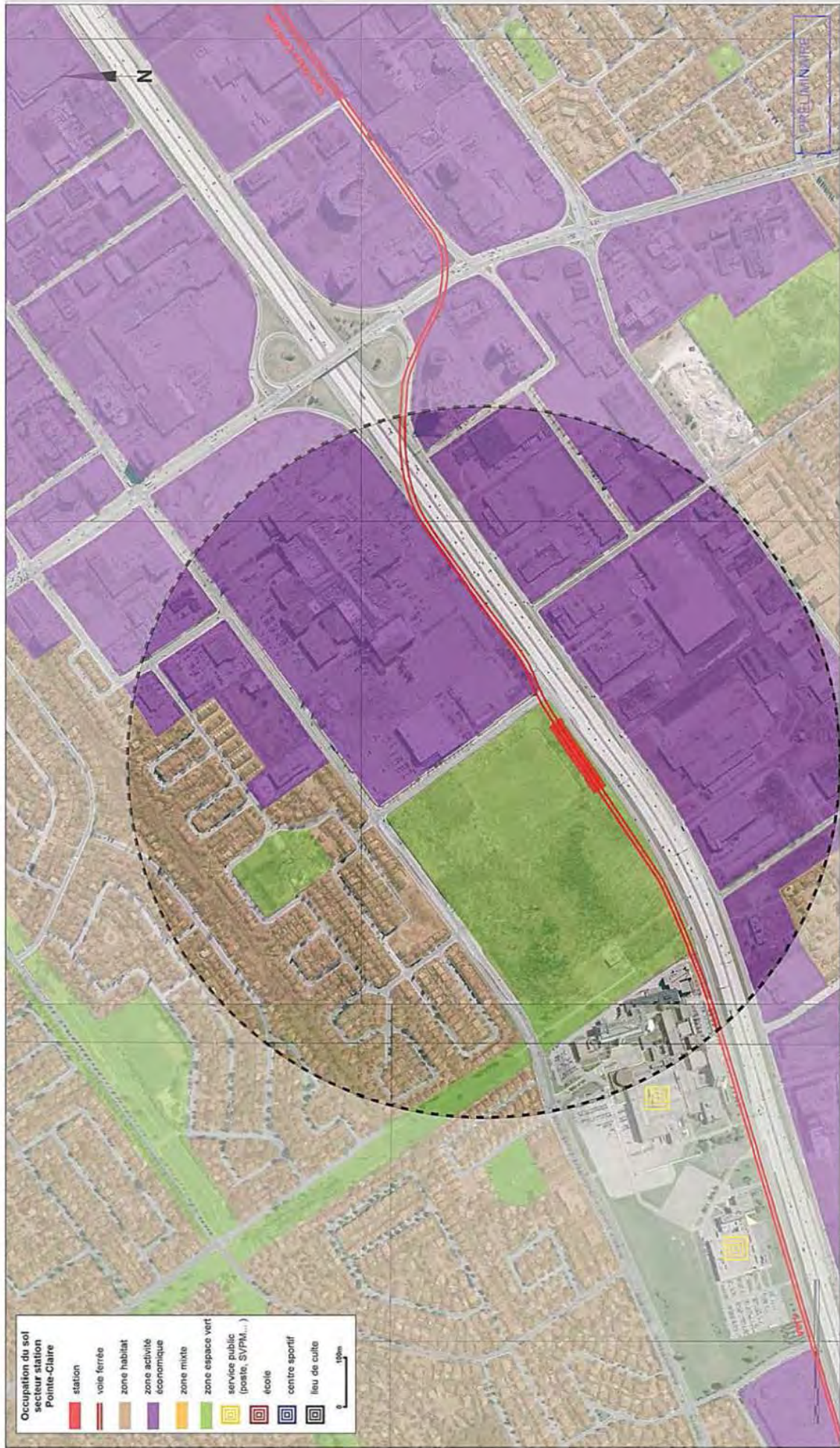
DESIGNÉ PAR: JSL
VERIFIÉ PAR:
ÉCHELLE: 1:5000

CONQUÉ PAR:
APPROUVÉ PAR:
DATE:

EMISSIONS / REVISIONS:

DRAFT

ÉD. DATE:
ÉMIS / RÉVISÉ POUR:



- Occupation du sol secteur station Pointe-Claire**
- station
 - voie ferrée
 - zone habitat
 - zone activité économique
 - zone mixte
 - zone espace vert
 - service public (poste, SYPH...)
 - école
 - centre sportif
 - lieu de culte

SYSTEME DE TRANSPORT COLLECTIF DE LOUEST DE MONTRÉAL VIA L'ÉROPORT
Station Pointe-Claire
Urban Analysis - Planification
Plan d'Analyse Urbaine-Planification

REV: FEUILLET /

DESIGN NO.: 362496

NO. PROJET: 362496

CLIENT: CDPQ Infra

CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald

EN COLLABORATION AVEC: CANADIAN RAIL / SYSTRA

SM

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

DESIGNÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:
VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:
ÉCHELLE: 1: 9000	DATE:

ÉMISSIONS / RÉVISIONS

DRAFT

NO.	DATE	ÉMIS / RÉVISÉ POUR



- Occupation du sol secteur station Roxboro**
- station
 - voie ferrée
 - zone habitat
 - zone activité économique
 - zone mixte
 - zone espace vert
 - service public (poste, SVPM...)
 - école
 - centre sportif
 - lieu de culte
- 0 100m

PRÉLIMINAIRE

ÉMISSIONS / RÉVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT Station Roxboro Urban Analysis - Planification Plan d'Analyse Urbaine-Planification	
<h1 style="color: red;">DRAFT</h1>		VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC: 		No. PROJET: 362496	DESSIN No.:
		ÉCHELLE: 1 : 5000	DATE:			362496--	REV. FEUILLET
NO.	DATE	ÉMS / RÉVISÉ POUR					

CE DOCUMENT NE
DOIT PAS ÊTRE
UTILISÉ À DES
FINS DE
CONSTRUCTION



PRÉLIMINAIRE

EMISSIONS / RÉVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT	
DRAFT		VERIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRA SM		Station Sainte-Dorothée	
		EDACHELLE: 1 : 5000	DATE:			Urban Analysis-Accessibility	
NO:	DATE:	CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION				Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité	
EMIS / RÉVISÉ POUR				No. PRODUIT: 362496	DESSIN No.:	362496-	RÉV. FEUILLET

image : ZONEACT_Urbain_01



PRÉLIMINAIRE

EMISSIONS / RÉVISIONS		DESSINÉ PAR: JSL	CONÇU PAR:	CONSULTANT: Hatch Mott MacDonald	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT	
DRAFT		VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRA / SM		Station Sainte-Dorothée Urban Analysis - Planification Plan d'Analyse Urbaine-Planification	
		ÉCHELLE: 1 : 5000	DATE:	No. PROJET: 362496	DESSIN No.:	362496-	RÉV. FEUILLET
NO.	DATE	ÉMIS / RÉVISÉ POUR		CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION			



NO. / DATE / /	DESIGNEUR / REVISIONS JSJ APPROUVE PAR DATE:	CONÇU PAR APPROUVE PAR DATE:	CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION	EN COLLABORATION AVEC: CANARAIL / SYSTRA SM <small>STRUCTURE</small>	CLIENT: CDPQ Infra	SYSTEME DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OUEST DE MONTRÉAL VIA L'AÉROPORT Station X Urban Analysis-Accessibility Plan d'Analyse Urbaine - Accessibilité	
						NO. PROJET: 362406	DESSIN No.1: 362406-

Annexe N

Estimation préliminaire des réductions d'émissions de GES

NUMÉRO DE PROJET : H-362496
 PROJET: Étude d'impact sur l'environnement - SLR-Ouest
 NUMÉRO DE SECTEUR: A0000
 DESCRIPTION DU SECTEUR: General
 TITRE DE LA FICHE: Estimation des réductions d'émissions de GES
 NUMÉRO DE DOCUMENT:
 PAR: Annie Bernier
 DATE: 3 mai 2016

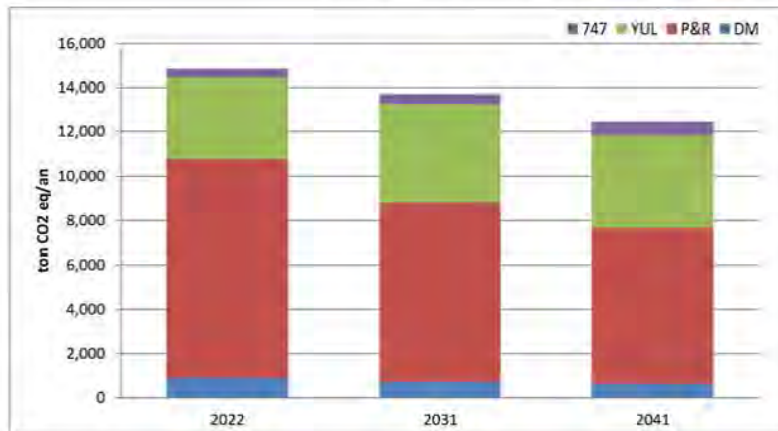
Résultats

Réduction estimée des émissions

Deux-Montagnes			
2022	tonne CO ₂ eq/an	889	
2031	tonne CO ₂ eq/an	725	Basé sur les places de stationnement libres
2041	tonne CO ₂ eq/an	633	
Park & Ride de l'Antenne Ste-Anne-de-Bellevue			
2022	tonne CO ₂ eq/an	9,886	Nouveau stationnement
2031	tonne CO ₂ eq/an	8,055	
2041	tonne CO ₂ eq/an	7,038	
Antenne aéroport			
2022	tonne CO ₂ eq/an	3,692	
2031	tonne CO ₂ eq/an	4,483	Basé sur la demande annuelle excluant les usagers de la 747
2041	tonne CO ₂ eq/an	4,178	
Transfert modal de 747 à Antenne Aéroport			
2022	tonne CO ₂ eq/an	383	Basé sur une fréquence de 30 min
2031	tonne CO ₂ eq/an	434	Basé sur une fréquence de 1 h
2041	tonne CO ₂ eq/an	598	Basé sur l'élimination de 747

Réduction totales des émissions

	2022	2031	2041
	tonne CO ₂ eq/an	tonne CO ₂ eq/an	tonne CO ₂ eq/an
Deux-Montagnes	889	725	633
Park & Ride	9,886	8,055	7,038
YUL	3,692	4,483	4,178
747	383	434	598
Total	14,850	13,698	12,448



Annexe O

Grille d'évaluation des impacts

MILIEU PHYSIQUE													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
N o	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
9	Qualité de l'air et climat	Construction	Tous les travaux de préparation du site et excavation	Déboisement, défrichage et préparation de site	Poussières par excavation des sols	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Majeure	- Phy20; - Phy21; et - Phy22	Significatif
				Démolition de structures en place	Poussières par démolition de pavage et démolition des structures en béton								
				Excavation et terrassement	Poussières par excavation de mort terrain et de roc								
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Stockage des excavations dans un dépôt de mort terrain ou d'enrochement								
		Exploitation	Tout le tracé	Train SLR	Impact sur la qualité de l'air grâce à la réduction des transports routiers vers le SRL	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Régionale	Majeure	N/A	Significatif

MILIEU BIOLOGIQUE														
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact									
N o	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel	
10	Végétation terrestre, riveraine et aquatique	Construction	Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées et dommage à la végétation terrestre	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio1; - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio5; - Bio6; - Bio7; - Bio8; et - Bio9	Non significatif	
			Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Perte et dommage à la végétation terrestre lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde									
			Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles									
		Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Aucun									
		Construction	Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées et dommage à la végétation terrestre	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	Moyenne	- Bio1; - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio5; - Bio6; - Bio7; - Bio8; et - Bio9	Non significatif
			Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Perte et dommage à la végétation terrestre lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde									
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles									
Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Aucun											
11	Herpétofaune et habitat	Construction	Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio17; et	Non significatif	

MILIEU BIOLOGIQUE

MILIEU BIOLOGIQUE													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
13	Faune aviaire et habitat	Construction	Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat par le déboisement et le défrichage; Domage aux nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50 	Non significatif
			Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Destruction des nids posés au sol et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons; Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)								
			Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)								
		Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations; Mortalité accidentelle de spécimens nichant sur le sol et destruction accidentelle de leurs nids et œufs	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	S.O.	Non significatif
		Construction	Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat par le déboisement et le défrichage; Domage aux nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50 	Non significatif
			Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Destruction des nids posés au sol et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons; Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)								
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)								
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Perturbations des habitats et des fonctions biologiques des spécimens nichant à proximité causées par le bruit et les vibrations par le passage des trains	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	S.O.	Non significatif

MILIEU BIOLOGIQUE

MILIEU BIOLOGIQUE													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
14	Mammifères et habitat	Construction	Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; et - Bio5 	Non significatif
		Construction	Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, terriers, talus, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de mammifères de la faune terrestre								
		Construction	Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocation)								
		Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens de la faune terrestre et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglacage	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	<ul style="list-style-type: none"> - Bio57; et - Bio58 	Non significatif
		Construction	Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; et - Bio5 	Non significatif
			Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, terriers, talus, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de mammifères de la faune terrestre								
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocation)								
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	S.O.	Non significatif

MILIEU BIOLOGIQUE

MILIEU BIOLOGIQUE													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier	Construction	Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	<p>Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désigné es</p> <p>Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats de la couleuvre brune et verte et de l'hibou des marais;</p> <p>Fragmentation de l'habitat de la couleuvre brune et verte et de son domaine vital;</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvre brune et verte et de l'hibou des marais</p>	Négative	Moyenne	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39 	Non significatif
			Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	<p>Flore à statut précaire: Perte et dommage à la végétation à statut précaire lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde</p> <p>Faune à statut précaire: Destruction d'habitats potentiels de la couleuvre brune et verte (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.);</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée</p>								
			Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	<p>Flore à statut précaire: Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocation);</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée</p>								
		Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains;</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvre brune et verte en cas de collision avec les trains;</p> <p>Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglçage</p>	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio57; et - Bio58 	Non significatif

MILIEU BIOLOGIQUE

MILIEU BIOLOGIQUE													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier	Construction	Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	<p>Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées</p> <p>Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats de la couleuvre brune et verte et du hibou des marais;</p> <p>Fragmentation de l'habitat de la couleuvre brune et verte et de son domaine vital;</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvre brune et verte et du hibou des marais</p>	Négative	Moyenne	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39 	Non significatif
			Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	<p>Flore à statut précaire: Perte et dommage à la végétation à statut précaire lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde</p> <p>Faune à statut précaire: Destruction d'habitats potentiels de la couleuvre brune et verte (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.);</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée</p>								
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	<p>Flore à statut précaire: Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocation);</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée</p>								
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains</p>	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	S.O.	Non significatif

MILIEU BIOLOGIQUE

MILIEU BIOLOGIQUE													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
17	Sites protégés ou d'intérêt écologique	Construction	Tracé à niveau	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site induisant l'excavation et le terrassement; Construction des fondations et structure de la nouvelle voie; Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Dégradation potentielle des cours d'eau et des milieux humides de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand par l'apport de sédiment, sel de déglacage et contaminants; Dommages à la végétation du parc-nature du Bois-de-Liesse qui regroupe des spécimens de l'EEE; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Non significatif
		Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les vibrations; Mortalité de spécimens de la faune par collision accidentelle avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglacage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
		Construction	Tracé aérien	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site induisant l'excavation et le terrassement; Construction des fondations et de la structure du tracé aérien; Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Dégradation potentielle des cours d'eau et des milieux humides de l'écoterritoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme par l'apport de sédiment, sel de déglacage et contaminants; Destruction potentielle ou dommages à la végétation de l'écoterritoire; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Non significatif
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les vibrations	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	S.O.	Non significatif

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
19	Socio-économie	Construction	Tout le tracé	Acquisition de terrains, baux et droits de passage Expropriation (stations): 16 lots: Investissements Elmag (3978057), Plastibeton (1898907), Robert Bury et cie (1898906), Cohen (1163711), CN (1525385), Cies à No (1524737 et 1524392); Ville de Montréal (2526982) et Gouvernement du Québec (8 lots) Acquisition partielle: 50 lots (41 entreprises, 4 Ville de Montréal, 1 Ville St-Laurent, 2 Villes de Kirkland, 8 Gouvernement du Québec, 1 Collège John Abbott) Servitude temporaire: 1 lot entreprise Servitude permanente: 18 lots (14 entreprises, 2 Ville de Kirkland, 1 Gouvernement du Québec, 1 HQ, 1 Collège John Abbott)	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ) Pertes financières potentielles pour les entreprises affectées	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Majeure	- H1; - H3; - H5; - H31; et - H32	Significatif
				Mobilisation/Démobilisation de l'entrepreneur, travaux de construction dans son ensemble	Création d'emplois: nombre à déterminer	Positif	Moyen	Forte	Temporaire	Régionale	Majeure	S.O.	
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Camionnage vers site de disposition (création d'emploi); réutilisation des déblais par le projet								
			Tracé à niveau	Excavations locales et terrassement pour installation des rails dans l'emprise Doney	Interruption des activités du CN								
		Tracé aérien	Excavations locales et terrassement pour installation des piliers des structures aériennes (pieutage et compaction)	Interruption des activités du CN Interférences avec les activités des entreprises situées le long du tracé aérien (A-40) - réduction d'achalandage et pertes financières pour les commerces	Négatif	Fort	Forte	Permanent	Locale	Majeure	- H1; - H3; - H5; - H31; et - H32		
				Modification de l'accès au centre Fairview et aux commerces sur le boul. Saint-Jean - réduction d'achalandage et pertes financières pour les commerces									
		Exploitation	Tout le tracé	Création d'une aire TOD à Pointe-Clairé et mise en œuvre PPU de Sainte-Anne-de-Bellevue	Aménagement de la station et de ses environs								
Offre en services de transport collectif Ouest	Perte d'emploi pour les chauffeurs de taxi et chauffeurs d'autobus de l'ouest de l'île												
	Amélioration des accès aux commerces et milieu de travail le long de l'A-40 et au Parc industriel de Baie-d'Urfé Amélioration de l'accès aux activités récréotouristiques du parc de l'Anse à l'Orme			Positive	Moyen	Forte	Permanente	Régionale	Majeure	S.O.			
Opération et entretien du métro léger et de ses infrastructures	Création d'emploi: nombre à déterminer												

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
24	Infrastructures existantes et services publics	Construction	Tracé à niveau	Construction de la ligne à niveau	Interférences avec les infrastructures HQ, Gaz Metro et Télécom. Interruption de service pendant le raccordement aqueducs et égouts sanitaires. Interférence avec l'oléoduc Trans-Nord Bris d'infrastructure lors de la construction de la tranchée	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	- H7; - H8; - H9; - H10; - H33; - H34; et - H35	Non significatif
			Tracé aérien	Construction de la ligne aérienne - excavation, pieutage et compaction	Interférences possibles avec les infrastructures HQ, Gaz Metro et Télécom. Interruption de service pendant le raccordement aqueducs et égouts sanitaires. Bris d'infrastructure lors de la construction de la tranchée Localisation précise des infrastructures pendant ingénierie de détail	Négatif	Moyen	Forte	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- H7; - H8; - H9; - H10; - H33; - H34; et - H35	Non significatif
					Interférence avec la circulation sur l'avenue Holiday, l'autoroute 40 (entre le boulevard St-Jean et Sainte-Anne-de-Bellevue)								
					Interférence avec le dépôt à neige de la Ville de Kirkland (lot No 2458040) et Laboratoire de Santé publique (lot No 1559485)								
					Interférence avec le stationnement sud centre: Fairview (lot no 2530450) et stationnement du Cineplex-récréatif (2459002)								
					Tracé sur la piste cyclable le long du Chemin Ste-Marie entre le Chemin de l'Anse à l'Orme et le Cineplex (le long de la voie de service N de l'A-40)								
Interférence avec le service d'HQ (No lot: 2530432)													
Construction de la ligne aérienne - Station potentielle Jean-Yves	Interférence avec infrastructures récréotouristiques: Installation sportives à l'arrière de Académie Marie-Claire (lot no 5273827) Interférence avec le parc des Bénévoles (lot no 5273827)												
Tout le tracé	Installations des systèmes (signalisation, contrôle, surveillance, alimentation électrique) - Connexion des systèmes de communication et électriques	Dépassement de la capacité des réseaux - à confirmer Impact indéterminé											
Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.										

25	Transport ferroviaire	Construction	Tracé à niveau	Démolition des structures en place et construction de la structure à niveau dans l'embranchement corridor	Arrêt des opérations du CN sur le corridor Doney	Négatif	Fort	Forte	Permanent	Locale	Moyenne	- H13; et - H32	Non significatif
----	-----------------------	--------------	----------------	---	--	---------	------	-------	-----------	--------	---------	--------------------	------------------

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Doney	Perturbation des opérations sur la ligne Deux-Montagnes								
			Tracé aérien	Démolition des structures en place et construction de la structure à niveau dans l'embranchement corridor Doney	Arrêt des opérations du CN sur le corridor Doney	Négatif	Fort	Forte	Permanent	Locale			
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
26	Services de transport collectif	Construction	Tracé aérien	Construction de la ligne aérienne entre l'avenue Holiday et le boul. Morgan à Pointe-Claire - Excavations locales pour les piliers, pieutage et compaction	Déviation temporaire des autobus empruntant les rues accueillant la structure aérienne dont: Transcanadienne (216), Anse à l'Orme (217), Chemin Ste-Marie (219), Hymus (225), John Abbott (419), Pierrefonds (470), Antoine-Faucon (485)	Négatif	Faible	Faible	Momentané	Locale	Mineure	<ul style="list-style-type: none"> - H14; - H15; - H16; et - H17 	Non significatif
			Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des camions (A-40, A-13)	Négatif	Faible	Faible	Momentané	Locale			
				Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation (A-40, A-13) de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie								
		Exploitation	Tout le tracé	Offre en services de transport collectif Ouest	Réduction possible de la demande pour CIT et STM sur certaines lignes d'autobus. Pas de réduction attendue de l'utilisation du train Vaudreuil	Offre d'un nouveau moyen de transport rapide et constant vers le centre-ville	Positif	Moyen	Moyenne	Permanent	Régionale	Majeure	S.O.

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
27	Transport routier et circulation	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des camions (A-13, A-15, A-40)	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H7; - H9; - H10; - H17; et - H19	Non significatif
				Transport pour livraisons et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie								
				Excavation, pieutage et compaction	Encroûtement autour des accès; Livraison remblais/déblais								
			Tracé à niveau	Remplacement de passages à niveau existants (abandon de structures, construction de ponts routiers ou de passages inférieurs)	Abandon de passage à niveau donnant accès à un chemin privé connecté à l'est du boul. Pitfield. Réduction accessibilité - secteur industriel enclavé avec un seul autre accès par rue D. Floreani.	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
					Rue D. Floreani - Pont routier. Accès difficile aux résidences privées et à la rue Etinglin (qui finit en cul de sac sans connexion au boul. Henri-Bourassa) pendant les travaux.								
					Rue André: Viaduc ferroviaire. Accès aux résidences privées pendant les travaux et déplacement des piétons et cyclistes. Accessibilité du secteur.								
Tracé aérien	Remplacement de passages à niveau existants (abandon de structures, construction de ponts routiers ou de passages inférieurs)	Boul. Des Sources - viaduc ferroviaire. Accès aux entrées privées et sécurité des déplacements des piétons et cyclistes. Accessibilité du secteur.	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale						
		Av. Delmar - viaduc ferroviaire. Accès aux entrées privées et sécurité des déplacements des piétons et cyclistes. Accessibilité du secteur.											
		Av. Doyon - Viaduc ferroviaire. Accès aux entrées privées et sécurité des déplacements des piétons et cyclistes. Accessibilité du secteur.											
Exploitation	Tout le tracé	Présence des structures étagées aux intersections routières	Modification des accès routiers aux intersections listées en construction. Amélioration de la sécurité et de la capacité routière	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Locale	Moyenne	S.O.	Significatif		
		Circulation du SLR Ouest	Réduction de l'achalandage routier et de la congestion routière résultant de l'utilisation du SLR										

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
28	Santé publique et sécurité civile	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Sites avec accès protégés. Risques d'accident liés à un chantier de construction	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H14	Non significatif
				Excavation, pieutage et compaction									
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles									
				Exploitation	Tout le tracé	Excavation, pieutage et compaction	Bris possible des infrastructures souterraines. Santé et sécurité des travailleurs	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle	
			Tracé aérien	Construction de la structure aérienne	Interférence avec les installations d'HQ sur le lot No 2530432	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle			
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLR	Exposition aux champs électromagnétiques Impact indéterminé Risque d'incident ou d'accident sur la ligne ou aux stations	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Locale	Mineure	- H21	Non significatif
29	Sécurité routière	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation de circulation de camions Déviations temporaires Utilisation temporaire des emprises de voies	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H10; et - H14	Non significatif
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Augmentation de circulation de camions								
				Aménagement de fossés	Interruption temporaire de certains accès								
		Exploitation	Tout le tracé	Présence des structures étagées aux intersections routières	Amélioration de la sécurité routière aux intersections affectées	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	S.O.	Significatif
30	Transport maritime	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
31	Activités récréotouristiques	Construction	Tout le tracé	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Perte d'usage d'une partie des terrains suivants: Stationnement du centre Fairview, parc des Bénévoles, cinéma Cineplex et piste cyclable le long du chemin Sainte-Marie	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- H23; - H35; - H36; et - H-37	Non significatif
			Tout le tracé	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficie du parc des Bénévoles								
			Exploitation	Tout le tracé	Circulation du SLR Ouest	Amélioration des accès aux sites touristiques et récréatifs (parc de l'Anse à l'Orme, parc du Bois de Liesse)	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale	Majeure	S.O.
32	Climat sonore et vibration	Construction	Tracé à niveau	Démolition de structures en place	Bruit-Activités de démolition de jour seulement	Négatif	Fort	Moyenne	Momentané	Ponctuelle	Mineure	- H24; - H25;	Non significatif

MILIEU PHYSIQUE																					
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact															
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel								
1	Hydrographie, hydrologie et écoulement des eaux de surface	Construction	Aire des entrepreneurs	Aménagement des accès temporaires pour les travaux de construction	Modification temporaire de l'écoulement des eaux en surface à cause de la construction des nouveaux accès	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Locale	Mineure	- Phy1; - Phy2; - Phy3; - Phy4; et - Phy23	Non significatif								
				Démolition de structures en place Aménagement des services existants	Modification temporaire des aires pavées ou gazonnées																
				Aménagement du site de construction par l'entrepreneur	Modification d'aire pavée ou gazonnée. Augmentation de ruissellement sur l'aire des entrepreneurs pendant la construction. Aménagement de fossés de collecte et drainage dans réseau existant																
			Tranchée	Excavation de la tranchée d'accès	Gestion des eaux de surface: un ruisseau intermittent (Denis) à l'ouest de l'aéroport à considérer.									Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Phy4	Non significatif
					Blocage de l'écoulement des eaux de la partie nord de l'aéroport vers le ruisseau Denis																
					Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet																
Exploitation	Tranchée	Système de pompage des eaux de l'intérieur de la tranchée	Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet																		
2	Hydraulique et régime des glaces	Construction	S.O.	S.O.	S.O.																
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.																
3	Hydrogéologie et écoulement des eaux souterraines	Construction	Tranchée	Excavation - Construction mur de soutènement (au besoin)	Interception de l'écoulement de l'eau à l'emplacement des travaux	Négative	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy6	Non significatif								
				Rabattement de nappe phréatique au besoin - en fonction du type des sols et leur perméabilité	Abaissement du niveau de la nappe phréatique. Rayon d'influence de ce rabattement devra être confirmé en fonction des résultats géotechniques.																
				Excavation dans le roc	Faible infiltration prévue de l'eau souterraine dans le socle rocheux (à confirmer par étude géotechnique)																
		Exploitation	Tranchée	Écoulement des eaux dans la tranchée à travers du mur de soutènement	Impact sur le niveau de la nappe phréatique pour l'écoulement continue des eaux souterraines dans la tranchée	Négative	Moyen	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy25									
Écoulement des eaux dans la tranchée	Impact sur le niveau de la nappe phréatique pour l'écoulement continue des eaux souterraines dans la tranchée			Négative	Moyen	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy26											
4	Stabilité des sols	Construction	Tranchée	Excavation de mort terrain	Stabilité des talus d'excavation.	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy27	Non significatif								

MILIEU PHYSIQUE

MILIEU PHYSIQUE													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Installation des murs temporaires de soutènement	S'assurer de calculer les pressions sur le mur incluant la charge hydrostatique.								
				Excavation dans la roche saine - sautage	Stabilité des sols autour de la zone de sautage à cause des vibrations.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
5	Qualité des sols	Construction	Toutes les aires d'excavation	Sols contaminés identifiés dans les zones de travaux. Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Excavation des sols contaminés	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy9	Non significatif
			Aire des entrepreneurs	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy10; - Phy11; - Phy12; - Phy13; - Phy17; et - Phy19	Non significatif
				Équipements pétroliers	Déversement de carburants ou huiles dans les zones de travaux								
		Toutes les aires d'excavation	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Mode de disposition adapté à la caractéristique des sols excavés									
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
6	Qualité des eaux de surface	Construction	Aire des entrepreneurs	Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy16; - Phy18; et - Phy19	Non significatif
				Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles								
			Tranchée	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés								
		Bétonnage		Déversement de béton hors de la zone des travaux									
		Exploitation	Zones de stationnement pour les nouvelles stations	Contaminants dans les zones de stationnement provenant des véhicules et des activités de déneigement.	Contamination des eaux de ruissellement.	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy28	Non significatif
7	Qualité des eaux de souterraines	Construction	Toutes les zones de travaux en surface	Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy16; - Phy18; et - Phy19	Non significatif
				Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles								
			Tranchée	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés								
		Bétonnage		Déversement de béton hors de la zone des travaux									
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
8	Qualité des sédiments	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
9	Qualité de l'air et climat	Construction	Tous les travaux de préparation du site et	Déboisement, défrichage et préparation de site	Poussières par excavation des sols	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy20; - Phy21; et	Significatif

MILIEU PHYSIQUE

Identification de l'impact					Évaluation de l'impact									
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel	
			excavation	Démolition de structures en place	Poussières par démolition de pavage et démolition des structures en béton							- Phy22		
				Excavation et terrassement	Poussières par excavation de mort terrain et de roc									
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Stockage des excavations dans un dépôt de mort terrain ou d'enrochement									
				Activités de sautage	Poussières en suspension à proximité des zones urbaines									
		Exploitation	Tracé du SRL	Train SRL	Impact sur la qualité de l'air grâce à la réduction des transports routiers vers le SRL	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Régionale	Moins	N/A	Significatif	

MILIEU BIOLOGIQUE														
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel	
10	Végétation terrestre, riveraine et aquatique	Construction	Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées en zone urbanisée et le long du Golf Dorval; Dommage à la végétation terrestre	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio1; - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio5; - Bio6; - Bio7; - Bio8; et - Bio9 	Non significatif	
			Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Perte et dommage à la végétation terrestre lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde									
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles									
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC Ouest	Aucun									
		Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées en zone urbanisée et le long du Club de Golf Municipal Dorval; Dommage à la végétation terrestre	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio1; - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio5; - Bio6; - Bio7; - Bio8; et - Bio9 	Non significatif	
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Perte et dommage à la végétation terrestre lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde									
Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles		Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles											
Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Circulation du STC Ouest	Aucun											
11	Herpétofaune et habitat	Construction	Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation) potentiellement présents dans l'emprise du Golf Dorval, principalement; Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48 	Non significatif	
			Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoues au bruit pendant la période de reproduction); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles									
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoues au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milieux humides (rares et de faibles superficies) et cours d'eau par la déposition de poussières à leur surface et l'apport accru de sédiments due à l'exposition des sols aux intempéries et à l'érosion									
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC Ouest	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	S.O.	Non significatif	

MILIEU BIOLOGIQUE

MILIEU BIOLOGIQUE													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier	Construction	Tracé aérien	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble; Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Construction des fondations et de la structure du tracé aérien; Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	<p>Flore à statut précaire: Aucune occurrence recensée au CDPNQ</p> <p>Faune à statut précaire: Aucune occurrence recensée au CDPNQ et MFFP;</p> <p>Habitats potentiels pour les couleuvres brunes et vertes et espèces aviaires à statut précaire susceptibles d'être retrouvées dans l'emprise des travaux de construction (ex.: martin et ramoneur, petit blongios, etc.) qui pourraient être détruits ou endommagés (principalement à proximité du Golf Dorval);</p> <p>Perturbation des habitats potentiels et domaines vitaux d'espèces fauniques à statut précaire par le bruit et les vibrations;</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire</p>	Négative	Faible	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39 	Non significatif
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC Ouest	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats potentiels et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains</p>	Négative	Faible	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	N/A	Non significatif
		Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble; Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Aménagement de la tranchée; Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	<p>Flore à statut précaire: Aucune occurrence recensée au CDPNQ</p> <p>Faune à statut précaire: Aucune occurrence recensée au CDPNQ et MFFP;</p> <p>Habitats potentiels pour les couleuvres brunes et vertes et espèces aviaires à statut précaire susceptibles d'être retrouvées dans l'emprise des travaux de construction (ex.: martin et ramoneur, petit blongios, etc.) qui pourraient être détruits ou endommagés (principalement à proximité du Club de Golf Municipal Dorval);</p> <p>Perturbation des habitats potentiels et domaines vitaux d'espèces fauniques à statut précaire par le bruit et les vibrations;</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire</p>	Négative	Faible	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39 	Non significatif
		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Circulation du STC Ouest	Aucun								
16	Espèces exotiques envahissantes	Construction	Tracé aérien	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrire du frêne et le roseau commun	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio40; - Bio41; - Bio42; - Bio43; - Bio44; et - Bio45 	Non significatif
			Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrire du frêne et le roseau commun								
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrire du frêne et le roseau commun								
		Exploitation	Tracé aérien	Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrire du frêne et le roseau commun								
16	Espèces exotiques envahissantes	Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrire du frêne et le roseau commun	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio40; - Bio41; - Bio42; 	Non significatif

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
19	Socio-économie	Construction	Aérien	Acquisition de terrains et servitudes: Expropriation: Propriété privée (No152 4731) et Imperial Oil (No1523767) Acquisitions partielles: 24 lots dont 2 Gouvernement du Canada, 9 Ville de Montréal (incluant une caserne de pompiers sur la rue Avro) et 13 entreprises	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ) Pertes financières potentielles pour les entreprises affectées	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Négligeable	- H1; - H2; - H3; - H4; et - H5	Non significatif
				Excavations locales et terrassement pour installation des piliers des structures aériennes (pieutage)	Interférences avec les activités des entreprises situées le long du tracé aérien	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle			
				Fermeture du stationnement pour ouverture de la gare de l'aéroport	Perte de revenus pour ADM	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle			
			Tranchée et tunnel	Acquisition de terrains et servitudes: Servitude de tréfond: 9 lots (4 Gouvernement du Canada et 4 Ville de Montréal) gouvernement Acquisitions partielles: 2 lots (1 gouvernement du Canada et 1 Ville de Montréal)	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ)	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle			
				Excavation et terrassement	Interférence avec les activités de l'ADM sur les lots 3117042 et 3117047 comprenant un stationnement et les lots 2806806 et 2806808	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle			
				Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Création d'emplois: nombre à déterminer	Positif	Moyen	Forte	Temporaire			
		Aménagement de fossés	Interférences avec les activités des entreprises situées le long du tracé		Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale				
		Gestion des déblais vers sites de disposition	Camionnage vers site de disposition (création d'emploi); réutilisation des déblais		Positif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale				
		Exploitation	Ensemble de la ligne	Opération et entretien du métro léger et de ses infrastructures	Création d'emploi: nombre à déterminer	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale	Majeure	S.O.	Significatif
				Opération du STC	Réduction possible des effectifs de chauffeurs de taxi à l'aéroport	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale			
Tunnel - Gare ADM	Contribution à la création d'une aire TOD à Dorval		Lien avec les secteurs résidentiels, récréatifs et industriels de Dorval	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale					

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
20	Utilisation et affectation du sol	Construction	Aérien	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	<p>Modification des usages des terrains expropriés et des parties de terrains recevant les infrastructures.</p> <p>Modification du zonage des terrains affectés: affectation industrielle à Grande emprise ou grande infrastructure publique. Pour le parc Dorval (servitude de tréfond) affectation Parc et espace vert à Grande emprise ou grande infrastructure publique</p>	Négatif	Fort	Forte	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- H6.	Non significatif
			Tranchée et tunnel	Construction de la ligne souterraine sous terrains à acquérir: acquisition partielle ou de tréfond en zone industrielle sur le parc Dorval	Modification du zonage (à confirmer) pour servitude de tréfond en zone industrielle (Industrielle à Grande Emprise ou grande infrastructure publique)								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
21	Activités agricoles	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
22	Patrimoine culturel	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
23	Patrimoine historique et archéologique	Construction	Tranchée et tunnel	Excavation et terrassement	Aucun site à potentiel identifié; Découvertes fortuites gérées par procédures à mettre en place								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
24	Infrastructures existantes et services publics	Construction	Aérien	Construction de la ligne aérienne entre le boulevard des Sources et le Chemin de l'aviation - Excavations locales pour les piliers, pieutage et compaction	<p>Interruption de la piste cyclable le long du boul. Des Sources, à partir de la rue Gérald Harvey (traverse le tracé sur le lot 2528237 qui fera l'objet d'une acquisition partielle). Croisement de la piste cyclable le long de la rue de l'Aviation (la piste cyclable passera sous la structure aérienne). Interruption de l'usage pendant les travaux.</p>	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - H7; - H8; - H9; - H10; et - H11 	Non significatif
				Construction de passages supérieurs sur les rues: Hymus, Avro et Aviation Infrastructure aérienne sur la montée Saint-Rémi	Interruption temporaire de la circulation routière pendant les travaux								
				Acquisition partielle du terrain d'une caserne pompier rue Avro - lot 1523068	Interférences avec le service d'urgence								
				Acquisition partielle du terrain d'un réservoir d'eaux usées sur le lot 1525367	Interférences avec le service de traitement des eaux?								
				Acquisition partielle du terrain d'un dépôt à neige au coin du chemin de l'avion et de la montée Saint-Rémi sur le lot 2528239	Interférence avec le service de transport de la neige								
				Installations des systèmes (signalisation, contrôle, surveillance, alimentation électrique)	Dépassement de la capacité des réseaux à confirmer								

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
24	Infrastructures existantes et services publics	Construction	Tranchée et tunnel	Excavation et terrassement	Interférences avec les infrastructures HQ, Gaz Metro et Télécom. Interruption de service pendant le raccordement aqueducs et égouts sanitaires Bris d'infrastructure lors de la construction de la tranchée	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle	Mineure	- H7; - H8; - H9; - H10; et - H11	Non significatif
				Installations des systèmes (signalisation, contrôle, surveillance, alimentation électrique) - Connexion des systèmes de communication et électriques	Dépassement de la capacité des réseaux à confirmer								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
25	Transport ferroviaire	Construction	Aérien	Construction de la structure aérienne à l'intersection avec le corridor Doney	Perturbation des opérations du CN sur le corridor Doney	Négatif	Faible		Temporaire	Locale	Moyenne	- H13	Non significatif
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
26	Services de transport collectif	Construction	Aérien	Construction de la ligne aérienne entre le boulevard des Sources et le Chemin de l'aviation - Excavations locales pour les piliers, pieutage et compaction	Déviations temporaires des autobus empruntant les rues accueillant la structure aérienne: Hymus (autobus 72, 201, 204 et 225); Avro et Des Sources (209)	Négatif	Faible		Temporaire	Régionale	Moyenne	- H14; - H15; - H16; et - H17	Non significatif
				Construction de la ligne aérienne Excavations locales pour installation des piliers, pieutage et compaction	Perturbation des opérations du train de Deux-Montagnes pendant les travaux								
			Tout le tracé	Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie								
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du STC-O	Diminution de la fréquence de la ligne d'autobus 747 effectuant le trajet centre-ville- aéroport - réduction d'emploi potentielle Réduction de la demande de taxis et limousines entre l'aéroport et le centre-ville - pertes d'emplois Offre d'un nouveau moyen de transport rapide et constant vers le centre-ville	Négatif Négatif Positif	Faible Faible Moyen	Faible Faible Moyenne	Permanent Permanent Permanent	Locale Locale Régionale	Majeure Majeure Majeure	- H18	Significatif
27	Transport routier et circulation	Construction	Aérien	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des camions	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Locale	Mineure	- H7; - H9; - H10;	Non significatif

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
31	Activités récréotouristiques	Construction	Aérien	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Perte d'usage d'une partie des terrains des espaces suivants: le Golf Dorval, le Parc Westwood avec son centre sportif, la piste cyclable le long du boul. Des Sources et celle située le long du Chemin de l'aviation	Négatif	Moyen	Forte	Permanent	Locale	Majeure	- H11; - H12; - H22; et - H23	Non significatif
				Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficie pour les activités du golf Dorval et du parc Westwood								
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du STC-O	Facilite l'accès des touristes au centre-ville à partir de l'aéroport	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale	Majeure	N/A	Significatif
32	Climat sonore et vibration	Construction	Aérien	Excavation, terrassement et pieutage	Bruit produit par excavatrice. Bruit et vibrations provenant du pieutage et de la compaction	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H24; - H25; - H26; et - H27	Non significatif
			Tranchée et tunnel	Excavation et terrassement	Bruit provenant de l'opération des machines et du camionnage Bruit et vibrations provenant du dynamitage								
			Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Bruit provenant de l'opération des machines et du camionnage Assumé de jour seulement - travaux essentiellement en zone industrielle								
				Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Bruit des camions								
				Aménagement de fossés	Bruit de la machinerie (creusage, compactage)								
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Bruit associé à la manipulation et au transport								
			Exploitation	Tout le tracé	Circulation du STC Aéroport								
		Tranchée et tunnel	Circulation du STC Aéroport	Bruit provenant du système de ventilation									
Tranchée	Bruit lié à l'effet de l'entrée et de la sortie du tunnel												
33	Paysage et environnement visuel	Construction	Aérien	Présence de machinerie et érection de la structure aérienne	Perte temporaire d'accessibilité visuelle du fait de la présence de la machinerie de part et d'autre du boul. Des Sources.	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- H29; et - H30	Non significatif
			Tranchée et tunnel	Excavation et terrassement	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle localement								
			Tout le tracé	Aménagement de fossés	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle localement								
		Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès		Perte temporaire d'accessibilité visuelle du fait de la présence de la machinerie									
Exploitation	Aérien	Présence de la structure aérienne	Nouvel élément de paysage. Perte d'accessibilité visuelle de part et d'autre du boul. Des Sources, entre l'autoroute 40 et le golf Dorval	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Locale	Mineure	N/A	Non significatif		

MILIEU PHYSIQUE													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
1	Hydrographie, hydrologie et écoulement des eaux de surface	Construction	Aire des entrepreneurs	Aménagement des accès temporaires pour les travaux de construction	Modification temporaire de l'écoulement des eaux en surface à cause de la construction des nouveaux accès	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Locale	Mineure	- Phy1; - Phy2; - Phy3; - Phy4; et - Phy5	Non significatif
				Démolition de structures en place Aménagement des services existants	Modification temporaire des aires pavées ou gazonnées								
				Aménagement du site de construction par l'entrepreneur	Modification d'aire pavées ou gazonnée. Augmentation de ruissellement sur l'aire des entrepreneurs pendant la construction. Aménagement de fossés de collecte et drainage dans réseau existant.								
			Tranchée pour descendre dans le tunnel	Excavation de la tranchée d'accès au tunnel	Gestion des eaux de surface: un ruisseau intermittent à l'ouest à considérer - sur le tracé actuel, il se trouve hors de la zone des travaux pour la tranchée								
				Aménagement de la tranchée à l'entrée du tunnel, et de construction du tunnel	Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet								
			Station Technoparc	Aménagement des accès temporaires pour les travaux de construction	Modification temporaire des aires pavées ou gazonnées								
		Terrassement - Excavation pour la construction de la station		Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet									
		Exploitation	Tranchée pour descendre dans le tunnel	Système de pompage des eaux de l'intérieur de la tranchée	Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Phy4	Non significatif
2	Hydraulique et régime des glaces	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
3	Hydrogéologie et écoulement des eaux souterraines	Construction	Tranchée pour descendre dans le tunnel	Excavation - Construction mur de soutènement (au besoin)	Interception de l'écoulement de l'eau à l'emplacement des travaux	Négative	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy6.	Non significatif
				Rabattement de nappe phréatique au besoin - en fonction du type des sols et leur perméabilité	Abaissement du niveau de la nappe phréatique. Rayon d'influence de ce rabattement devra être confirmé en fonction des résultats géotechniques.								
			Tunnel	Excavation dans le roc	Faible infiltration prévue de l'eau souterraine dans le socle rocheux (à confirmer par étude géotechnique)								
		Station Technoparc	Excavation dans le mort terrain et le roc	Faible infiltration prévue de l'eau souterraine dans le socle rocheux (à confirmer par étude géotechnique)									
Exploitation	Tranchée pour descendre dans le tunnel		Écoulement des eaux dans la tranchée à travers du mur de soutènement	Impact sur le niveau de la nappe phréatique pour l'écoulement continue des eaux souterraines dans la tranchée	Négative	Moyen	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy25; et - Phy26	Non significatif	
	Tunnel	Écoulement des eaux dans le tunnel	Impact sur le niveau de la nappe phréatique pour l'écoulement continue des eaux souterraines dans le tunnel	Négative	Moyen	Moyenne	Permanente	Ponctuelle					

MILIEU PHYSIQUE													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
4	Stabilité des sols	Construction	Tranchée pour descendre dans le tunnel	Excavation de mort terrain	Stabilité des talus d'excavation.	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy27	Non significatif
				Installation des murs temporaires de soutènement	S'assurer de calculer les pressions sur le mur incluant la charge hydrostatique.								
				Excavation dans la roche saine - sautage	Stabilité des sols au tour de la zone de sautage à cause des vibrations.								
			Station Technoparc	Excavation et construction du puits de remontée de la station Technoparc	Stabilité des talus d'excavation.								
		Installation des murs temporaires de soutènement	S'assurer de calculer les pressions sur le mur incluant la charge hydrostatique.										
Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.										
5	Qualité des sols	Construction	Toutes les aires d'excavation	Sols contaminés identifiés dans les zones de travaux. Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Excavation des sols contaminés	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy9	Significatif
			Aire des entrepreneurs	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy10; - Phy11; - Phy12; - Phy13; - Phy14; et - Phy19	Non significatif
				Équipements pétroliers	Déversement de carburants ou huiles dans les zones de travaux.								
		Toutes les aires d'excavation	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Mode de disposition adapté à la caractéristique des sols excavés									
Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.										
6	Qualité des eaux de surface	Construction	Aire des entrepreneurs	Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy16; - Phy18; et - Phy19	Non significatif
				Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles								
			Tranchée pour descendre dans le tunnel	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés								
		Bétonnage		Déversement de béton hors de la zone des travaux									
Exploitation	Zones de stationnement pour les nouvelles stations	Contaminants dans les zones de stationnement provenant des véhicules et des activités de déneigement.	Contamination des eaux de ruissellement.	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy28	Non significatif		
7	Qualité des eaux de souterraines	Construction	Aire des entrepreneurs	Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy15; - Phy16; et	Non significatif

MILIEU PHYSIQUE													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Tranchée pour descendre dans le tunnel	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles							- Phy18	
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés								
				Bétonnage	Déversement de béton hors de la zone des travaux								
			Exploitation	S.O.	S.O.								
8	Qualité des sédiments	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
9	Qualité de l'air et climat	Construction	Tous les travaux de préparation du site et excavation	Déboisement, défrichage et préparation de site	Poussières par excavation des sols	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Majeure	- Phy21; - Phy22; et - Phy23	Significatif
				Démolition de structures en place	Poussières par démolition de pavage et démolition des structures en béton								
				Excavation et terrassement	Poussières par excavation de mort terrain et de roc								
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Stockage des excavations dans un dépôt de mort terrain ou d'enrochement								
		Exploitation	Tracé du SLR	Train SLR	Impact sur la qualité de l'air grâce à la réduction des transports routiers vers le SRL	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Régional	Majeure	N/A	Significatif

MILIEU BIOLOGIQUE

MILIEU BIOLOGIQUE													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
11	Herpétofaune et habitat	Construction	Tracé souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoues au bruit pendant la période de reproduction)	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48 	Non significatif
			Tracé souterrain	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles (point de sortie au niveau de la tranchée)	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoues au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milieux humides à proximité et cours d'eau par la déposition de poussières à leur surface et l'apport accru de contaminants (machinerie) et de sédiments due à l'exposition des sols aux intempéries et à l'érosion (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières et particules); Mortalité accidentelle d'amphibiens et de reptiles par l'utilisation de machinerie lourde								
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC Ouest	Aucun								
12	Faune ichthyenne et habitat	Construction	Tranchée	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'alimentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio12; - Bio13; - Bio14; - Bio15; - Bio16; - Bio17; - Bio18; - Bio19; - Bio20; - Bio21; - Bio22; - Bio23; - Bio24; - Bio15; - Bio16; - Bio27; - Bio48; - Bio49; et - Bio50 	Non significatif
			Tranchée	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'alimentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)								
			Tranchée	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'alimentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)								
		Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun								
		Construction	Tracé souterrain	Pas d'habitat du poisson	Aucun								
		Exploitation	Tracé souterrain	Pas d'habitat du poisson	Aucun								

MILIEU BIOLOGIQUE														
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel	
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier	Construction	Tranchée	Déboisement, défrichage et préparation de site	<p>Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, tel que l'érable noir</p> <p>Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats de la couleuvre brune et d'espèces aviaires à statut précaire susceptibles d'être retrouvées;</p> <p>Fragmentation de l'habitat de la couleuvre brune et de son domaine vital;</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvres brunes et oiseaux à statut précaire</p>	Négative	Faible	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39 	Non significatif	
			Tranchée	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	<p>Flore à statut précaire: Perte et dommage à la végétation à statut précaire lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde</p> <p>Faune à statut précaire: Destruction d'habitats potentiels de la couleuvre brune (ébouls, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.);</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée</p>									
			Tranchée	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale	<p>Flore à statut précaire: Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde;</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée</p>									
		Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun									
		Construction	Tracé souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde</p>	Négative	Faible	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39 	Non significatif	
			Tracé souterrain	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles (point de sortie au niveau de la tranchée)	<p>Flore à statut précaire: Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde;</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée</p>									
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC Ouest	Aucun									
16	Espèces exotiques envahissantes	Construction	Tranchée	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio40; - Bio41; - Bio42; 		

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
19	Socio-économie	Construction	Tout le tracé	Acquisition de terrains: 69 lots Expropriation: 2 lots dont CN (1901447) et HQ (3735009) Acquisition partielle: 1 lot du Technoparc Servitude de tréfond: 66 lots dont 3 Ville St-Laurent, 32 entreprises, 23 Technoparc, 2 Gouvernement du Québec, 4 CN et 1 Ville de Montréal	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ) Pertes financières potentielles pour les entreprises affectées	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	- H1; - H4; et - H5	Non significatif
			Tranchée	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Création d'emplois: nombre à déterminer	Positif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
				Excavation et construction de tranchée	Ralentissement du service sur ligne Deux-Montagnes	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire				
				Gestion des déblais vers sites de disposition	Camionnage vers site de disposition (création d'emploi); réutilisation des déblais	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
			Tunnel	Excavation et construction du tunnel (5-10 km)	Création d'emplois: nombre à déterminer	Positif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
					Camionnage vers site de disposition (création d'emploi); réutilisation des déblais								
		Fermeture du stationnement pour ouverture de la gare	Perte de revenus pour ADM	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle					
		Exploitation	Ensemble de la ligne	Opération et entretien du métro léger et de ses infrastructures	Création d'emploi: nombre à déterminer	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale			
				Opération du SLR	Réduction possible des effectifs de chauffeurs de taxi à l'aéroport et des chauffeurs d'autobus du secteur	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale	Majeure	N/A	Significatif
			Gare ADM	Contribution à la création d'une aire TOD à Dorval	Lien avec les secteurs résidentiels, récréatifs et industriels de Dorval	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale			

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
26	Services de transport collectif	Construction	Tout le tracé	Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie	Négatif	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H14; - H15; - H16; et - H17	Non significatif
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLR-D	Diminution de la fréquence de la ligne d'autobus 747 effectuant le trajet centre-ville- aéroport - réduction d'emploi potentielle	Positif	Moyen	Moyenne	Permanent	Régionale	Majeure	- H18	Significatif
					Réduction possible de la demande de taxis et limousines entre l'aéroport et le centre-ville								
					Réduction ou suppression possible du service de taxi collectif pour les employés du Technoparc Saint-Laurent								
Tunnel- Station potentielle Technoparc	Offre de service de transport en commun à la station	Augmentation ou mise en place de la desserte locale en transport en commun à partir de la Station Technoparc											
27	Transport routier et circulation	Construction	Tout le tracé	Transport, livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation routière dans la zone d'étude élargie. Encombrement autour des accès au chantier	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H7; - H9; - H10; - H17; et - H19	Non significatif
			Tunnel - Gare ADM	Travaux de modification du stationnement affecté	Difficulté ou modification de l'accès aux stationnements à l'aéroport	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle			
		Exploitation	Tunnel - Station Technoparc	Offre de service de transport en commun à la station et augmentation de la circulation vers le stationnement incitatif (à confirmer)	Accroissement de la circulation locale dû à la présence de la station (augmentation des autobus et des autos vers un stationnement incitatif s'il y a lieu) - à confirmer	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale	Majeure	N/A	Significatif
			Tout le tracé	Opération du SLR vers l'aéroport	Décongestion de la circulation sur les axes routiers majeurs menant à l'aéroport: A-40, A-20, A-520, A-720	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale			
28	Santé publique et sécurité civile	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Risques d'accident liés à un chantier de construction	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Mineure	- H21	Non significatif
				Excavation et terrassement									
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles									
		Tunnel	Excavation et terrassement	Bris possible de l'oléoduc Trans-Nord et exposition des travailleurs à un déversement souterrain d'hydrocarbures. Intersection avec le tracé sous les lots No 1525385 et 1525484	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle				
Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLR-O	Exposition aux champs électromagnétiques - interférences avec les opérations d'ADM Impact indéterminé	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Locale	Mineure				
		Opération du SLR-O	Risque d'incident ou d'accident sur la ligne ou aux stations										

MILIEU HUMAIN																											
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact																					
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel														
29	Sécurité routière	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation de circulation de camions Détours temporaires Utilisation temporaire des emprises de voies (selon localisation accès au chantier)	Négatif	Faible		Temporaire	Locale	Moyenne	- H10; et - H14	Non significatif														
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Augmentation de circulation de camions	Négatif	Faible		Temporaire	Locale																	
				Aménagement de fossés	Interruption temporaire de certains accès à ADM – à préciser	Négatif	Faible		Temporaire	Ponctuelle																	
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.																						
30	Transport maritime	Construction	S.O.	S.O.	S.O.																						
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.																						
31	Activités récréotouristiques	Construction	Tout le tracé	Aucun - tracé souterrain	S.O.																						
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLR-O	Facilite l'accès des touristes au centre-ville à partir de l'aéroport	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale	Majeure	N/A	Significatif														
32	Climat sonore et vibration	Construction	Tranchée	Excavation et terrassement	Bruit produit par l'excavatrice	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H24; - H25; - H26; et - H27	Non significatif														
														Tunnel	Excavation et terrassement	Bruit et vibrations provenant du tunnelier	Négatif	Moyen	Faible	Temporaire	Locale						
																						Station Technoparc - Aménagement de la station et du stationnement	Bruit provenant de la machinerie (nivellement, pavage, etc.)	Négatif	Moyen	Faible	Temporaire
			Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Bruit provenant de l'opération des machines et du camionnage Bruit et vibrations provenant du dynamitage Assumé de jour seulement -travaux essentiellement en zone industrielle	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale																	
														Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Bruit des camions et pelles mécaniques	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale							
																					Aménagement de fossés	Bruit de la machinerie (creusage, compactage)	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale
		Démobilisation et remise en état des sites occupés par l'entrepreneur	Bruit des camions et de la machinerie	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale																			
									Exploitation	Tout le tracé	Circulation du SLR Aéroport	Suppression du bruit produit par la circulation routière pour la portion d'usagers qui transfèrent de l'automobile et du transport en commun vers le SLRO	Positif	Faible	Faible	Permanent	Locale	Moyenne	- H28	Non significatif							
		Bruit provenant du système de ventilation	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Ponctuelle																				
Bruit lié à l'effet de l'entrée et de la sortie du tunnel	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Ponctuelle																						

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Identification de l'impact			Évaluation de l'impact							
			Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
33	Paysage et environnement visuel	Construction	Tranchée	Excavation et terrassement	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle locale	Négatif	Moyen	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- H29; et - H30	Non significatif
			Tunnel	Excavation et terrassement	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle locale								
				Aménagement de fossés	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle locale								
			Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Perte temporaire d'accessibilité visuelle du fait de la présence de la machinerie								
		Exploitation	Tunnel - Station potentielle Technoparc	Station Technoparc - Présence de la station et des aménagements connexes	Perte d'accessibilité visuelle à partir des rues suivantes: Boul. Alfred Nobel, rue Albert Einstein et rue Frederick Banting	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Ponctuelle	Mineure	N/A	Non significatif
Tranchée	Présence d'une tranchée couverte		Perte d'accessibilité visuelle pour les résidents situés entre le boulevard Gouin et la ligne Deux-Montagnes (entre les rues Camille et Le Mesurier)										

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-1 : Impacts corridor Deux-Montagnes

Milieu physique													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
1	Hydrographie, hydrologie et écoulement des eaux de surface	Construction	Aire des entrepreneurs	Mobilisation/Démobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Ajout de surface pavées, nouveau drainage de surface Augmentation de ruissellement dans des zones affectées par les travaux de construction	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Locale	Mineure	- Phy1; - Phy2; - Phy3; - Phy4; et - Phy5	Non significatif
			Tronçon sur sol au travers du parc du Bois-de-Liesse	Travaux de construction pour le doublement de la voie ferrée sur l'emprise de la voie existante (Aménagement de fossés de dérivation ou captation des eaux)	Modification de la plateforme du rail existante Possible effet au ruisseau Bertrand au nord de la voie ferrée, le ruisseau longeant la voie ferrée existante sur 320 m.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
2	Hydraulique et régime des glaces	Construction	Tronçon sur sol au travers du parc du Bois-de-Liesse	Travaux de construction pour le doublement de la voie ferrée sur l'emprise de la voie existante	Modification du ponton existant pour accommoder la nouvelle voie ferrée. Excavation dans l'emprise du ruisseau pour l'installation de l'extension du ponton.	Négative	Moyen	Fort	Temporaire	Ponctuel	Moyenne	- Phy29	Significatif
			Pons sur la rivière de Prairies et Des Milles Îles	Installation de matériaux de remblais sur la rivière pour accéder au site de construction des piliers.	Modification de l'écoulement normal des eaux.	Négative	Moyen	Fort	Temporaire	Locale		- Phy31; - Phy32; - Phy33; et - Phy34	
				Installation de matériaux de remblais sur la rivière pour accéder au site de construction des piliers.	Augmentation du niveau d'eau en amont des travaux et diminution du niveau en aval des travaux Modification de l'écoulement normal des eaux. Augmentation du niveau d'eau en amont des travaux et diminution du niveau en aval des travaux.								
		Exploitation	Pons sur la rivière de Prairies et Des Milles Îles	Fondation des piles	Effet de remous sur l'écoulement en amont et modification de la ligne hydraulique en aval	Négative	Faible	Fort	Permanent	Locale		- Phy35	
3	Hydrogéologie et écoulement des eaux souterraines	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
4	Stabilité des sols	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
5	Qualité des sols	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
6	Qualité des eaux de surface	Construction	Tronçon sur sol au travers du parc du Bois-de-Liesse	Travaux au ruisseau Bertrand	Entraînement des MES à cause de travaux d'excavation et remblayage	Négative	Moyen	Fort	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy36	Significatif
			Pons sur la rivière des Prairies et des Mille-Îles	Activité d'installation ou excavation des piliers. Batardeaux	Entraînement des MES à cause de travaux d'excavation et remblayage	Négative	Moyen	Fort	Temporaire	Locale		- Il est présumé que le fond de la rivière est	
		Remblayage et pontons (pour construction en rivière)		Entraînement des MES à cause de travaux de remblayage									

Milieu physique

Milieu physique													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Équipements motorisés pour l'excavation des piliers et remblayage	Fuites d'huile des équipements							constitué uniquement de roc	
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
7	Qualité des eaux souterraines	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
5	Qualité des sédiments	Construction	Tronçon sur sol au travers du parc du Bois-de-Liesse Ponts sur la rivière des Prairies et des Mille-Îles	Équipements motorisés pour l'excavation des piliers et remblayage	Fuites d'huile des équipements	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Local	Mineure	- Phy37	Non significatif
				Remblayage et ponceaux (pour construction en rivière)	Accumulation des sédiments en amont des travaux.							- Phy38	Non significatif
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
9	Qualité de l'air et climat	Construction	Tous les travaux de remblayage	Déboisement, défrichage et préparation de site autour des nouveaux ponts	Poussières par excavation des sols	Négative	Faible	Moyen	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy20; - Phy21; et - Phy22	Non significatif
				Excavation et terrassement pour nouveaux stationnements incitatifs	Poussières par excavation de mort terrain et de roc								
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles, pour dédoublement de voie	Stockage des excavations dans un dépôt de mort terrain ou d'enrochement								
		Exploitation	Tout le tracé	Train SLR	Impact sur la qualité de l'air grâce à la réduction des transports routiers vers le SRL	Positive	Faible	Moyen	Permanente	Régionale	Majeure	N/A	Significatif

Milieu biologique													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
11	Herpétofaune et habitat	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoues au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milieux humides et des cours d'eau et fossés par la déposition de poussières à leur surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négative	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48	Non significatif
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens d'amphibiens et de reptiles et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaceage	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
		Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Destruction d'habitats potentiels riverains (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.) et aquatiques; Perturbation des habitats riverains, aquatiques et en eaux peu profondes et perturbations des domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoues au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milieux humides et des cours d'eau par la déposition de poussières à leur surface et l'apport accru de sédiments due à l'exposition des sols aux intempéries et à l'érosion (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négative	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48	Non significatif

Milieu biologique													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
11	Herpétofaune et habitat	Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC-Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens d'amphibiens et de reptiles et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaceage	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (piliers en rivière)	Emprise d'infrastructure permanente (piliers) dans l'habitat aquatique								
12	Faune ichthyenne et habitat	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démoblisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'alimentation) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	À éviter	- Bio12; - Bio13; - Bio14; - Bio15; - Bio16; - Bio17; - Bio18; - Bio19; - Bio20; - Bio21; - Bio22; - Bio23; - Bio24; - Bio15; - Bio16; - Bio17; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	Significatif
		Secteur Montréal (tracé à niveau)	Présence de nouvelles infrastructures (ponceaux dans le ruisseau Bertrand)	Gain d'aire d'alimentation de 60 m ² pour la faune ichthyenne, dans le ruisseau Bertrand	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Locale	Méliore	N/A	Significatif	

Milieu biologique														
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel	
13	Faune aviaire et habitat	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Destruction d'habitats potentiels (arbres, friches, boisés, etc.); Perturbation des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire); Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant dans le couvert arborescent ou sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	Non significatif	
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest;	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations; Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	N/A	Non significatif	
		Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie; À proximité des Rapides du Cheval Blanc et des Rapides Lalemant (habitats riverains pour la faune aviaire)	Destruction d'habitats potentiels (arbres, friches, boisés, etc.); Perturbation des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire); Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant dans le couvert arborescent ou sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	Non significatif
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux), à proximité des rapides du Cheval Blanc et Lalemant	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations									
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest, à proximité des rapides du Cheval Blanc et Lalemant	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations; Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	N/A	Non significatif	

Milieu biologique													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
13	Faune aviaire et habitat	Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie; Dans l'emprise de l'ACOA et des rapides du Grand Moulin	Destruction d'habitats potentiels (arbres, friches, boisés, etc.); Perturbation des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire); Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant dans le couvert arborescent ou sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50 	Non significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux), dans l'emprise de l'ACOA et des rapides du Grand Moulin	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations des spécimens utilisant l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques de la rivière des Mille-Îles et les rapides								
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest, dans l'emprise de l'ACOA et des rapides du Grand Moulin	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations au cœur de l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques; Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	N/A	Non significatif

Milieu biologique													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
14	Mammifères et habitat	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Perte d'habitat (arbres, terriers, talus, friches, etc.) ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; et - Bio5	Non significatif
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens de la faune terrestre et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	N/A	Non significatif
		Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Perte d'habitat (arbres, terriers, talus, friches, etc.) ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; et - Bio5	Non significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens de la faune terrestre et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	N/A	Non significatif
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Perte d'habitat (arbres, terriers, talus, friches, etc.) ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; et - Bio5	Non significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens de la faune terrestre et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	N/A	Non significatif

Milieu biologique													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	<p>Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées;</p> <p>Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles</p> <p>Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats potentiels de la couleuvre brune et de la tortue géographique (ébouillis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.) et de chauve-souris argentée et cendrée (arbres creux, rondins, etc.);</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire</p>	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39 	Non significatif
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains; Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvre brune et tortue géographique, principalement, en cas de collision avec les trains;</p> <p>Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglçage</p>	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio57; et - Bio58 	Significatif

Milieu biologique													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier	Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	<p>Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (p. ex. érable noir, caryer ovale, staphylier à trois folioles);</p> <p>Atteinte aux fonctions vitales de ces végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles</p> <p>Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats potentiels de la tortue géographique (roches et rondins, espaces ouverts, notamment);</p> <p>Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde;</p> <p>Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants;</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire</p>	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39 	Significatif
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Mortalité accidentelle de spécimens de tortue géographique, principale ment;</p> <p>Destruction des habitats aquatiques et riverains et perturbation des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants);</p> <p>Perturbation des habitats aquatiques et riverains et des domaines vitaux par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière;</p> <p>Fragmentation des habitats aquatiques et riverains et des domaines vitaux</p>								
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC-Ouest	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglacage</p>	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio57; et - Bio58 	Non significatif
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pilliers en rivière)	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Emprise d'infrastructure permanente (pilliers) dans l'habitat aquatique</p>								

Milieu biologique													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier	Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	<p>Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées;</p> <p>Atteinte aux fonctions vitales de ces végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles</p> <p>Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats potentiels de la tortue géographique (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.);</p> <p>Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (notamment pour l'aise savoureuse et le chevalier cuivré);</p> <p>Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des alevins et œufs aux poussières et particules);</p> <p>Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire</p>	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Négligeable	<ul style="list-style-type: none"> - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39 	Significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Mortalité accidentelle de spécimens de tortue géographique et d'espèces ichthyennes à statut (ex.: alose savoureuse et chevalier cuivré);</p> <p>Destruction des habitats et perturbation des domaines vitaux par le bruit et les vibrations et potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants);</p> <p>Perturbation des habitats aquatiques et riverains et des domaines vitaux (aire de fraye, d'alevinage et d'alimentation) par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière;</p> <p>Fragmentation des habitats aquatiques et riverains et des domaines vitaux</p>								
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest:	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaceage</p>	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio57; et - Bio58; 	Non significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (piliers en rivière)	<p>Flore à statut précaire: Aucun</p> <p>Faune à statut précaire: Emprise d'infrastructure permanente (piliers) dans l'habitat aquatique</p>								

Milieu biologique

Milieu biologique													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
17	Sites protégés ou d'intérêt écologique	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilsation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Dégradation potentielle des cours d'eau et des milieux humides de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand par l'apport de sédiment, sel de déglçage et contaminants; Destruction accidentelle ou dommage à la végétation de l'écoterritoire, dont des spécimens de l'EFE; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Élevée	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Significatif
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les vibrations; Mortalité de spécimens de la faune par collision accidentelle avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif

Milieu biologique													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
17	Sites protégés ou d'intérêt écologique	Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilitation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Dégradation potentielle de la qualité de l'eau de l'écoterritoire des Rapides du Cheval Blanc par l'apport de sédiment, sel de déglçage et contaminants; Destruction accidentelle ou dommage à la végétation des écoterritoires des Rapides du Cheval Blanc et du corridor écoforestier de l'île-Bizard; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux au cœur des sites d'intérêt faunique et des écoterritoires; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.), au cœur des sites d'intérêt faunique et des écoterritoires; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Forte	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Significatif
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Perturbation des habitats et domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants) des sites d'intérêt faunique et écoterritoires des Rapides du Cheval Blanc (principalement) et du corridor écoforestier de l'île Bizard (moins); Perturbation des habitats aquatiques et domaines vitaux par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière; Fragmentation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune aquatique								
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les vibrations; Mortalité de spécimens de la faune par collision accidentelle avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pillers en rivière)	Emprise d'infrastructure permanente (pillers) dans l'habitat aquatique								

Milieu biologique													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
17	Sites protégés ou d'intérêt écologique	Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Dégradation potentielle de la qualité de l'eau des sites d'intérêt faunique, refuge faunique et corridor écologique de l'aire d'étude par l'apport de sédiment, sel de déglacage et contaminants; Destruction accidentelle ou dommage à la végétation des sites d'intérêt écologique; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux dans les sites d'intérêt faunique et refuge de la rivière; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.), dans les sites d'intérêt faunique et refuge de la rivière; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51 	Significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Perturbation des habitats et domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants) du refuge faunique de l'île Turcotte et de sites d'intérêt écologique de la rivière; Perturbation des habitats aquatiques et domaines vitaux par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière; Fragmentation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune aquatique								
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les vibrations; Mortalité de spécimens de la faune par collision accidentelle avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglacage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Bio57; et - Bio58 	Non significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pilliers en rivière)	Emprise d'infrastructure permanente (pilliers) dans l'habitat aquatique								

Milieu biologique													
Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
18	Milieux humides	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Perte d'une superficie de marécage arborescent et de prairie humide pour le dédoublement du rail de l'antenne de l'antenne Deux-Montagnes (faible superficie dans l'emprise du rail existant); Dégradation des milieux humides résiduels par l'apport de sédiments, sel de déglacage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface; Modification des caractéristiques et fonctions des milieux humides résiduels par l'enlèvement de la végétation, l'exposition aux éléments et à l'érosion ainsi qu'à une lumière accrue, hausse de la température...	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio47; - Bio48; - Bio49; - Bio50; - Bio51; - Bio52; - Bio53; - Bio54; - Bio55; et - Bio56	Non significatif
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Contamination potentielle des milieux humides par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglacage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
		Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Perte d'une superficie de marécage arborescent pour le dédoublement du rail de l'antenne Deux-Montagnes; Dégradation des milieux humides résiduels par l'apport de sédiments, sel de déglacage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface; Modification des caractéristiques et fonctions des milieux humides résiduels par l'enlèvement de la végétation, l'exposition aux éléments et à l'érosion ainsi qu'à une lumière accrue, hausse de la température...	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio47; - Bio48; - Bio49; - Bio50; - Bio51; - Bio52; - Bio53; - Bio54; - Bio55; et - Bio56	Non significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Contamination potentielle des milieux humides par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglacage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilité de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Dégradation potentielle des milieux humides de l'île Turcotte par l'apport de sédiments et via la déposition de poussières à leur surface	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio47; - Bio48; - Bio49; - Bio50; - Bio51; - Bio52; - Bio53; - Bio54; - Bio55; et - Bio56	Non significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Contamination potentielle des milieux humides par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglacage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
26	Services de transport collectif	Construction	Rivière des Prairies et rivière des Mille-Îles	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des camions	Négatif	Faible		Momentané	Locale	Moyenne	- H14; - H15; - H16; - H17 et - H42	Non significatif
				Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie								
			Ouvrages d'art le long de la ligne Deux-Montagnes	Transformation de 15 passages à niveau en viaducs ou passages inférieurs	Perturbation de la circulation routière, piétons, cycliste, autobus aux intersections affectées - déviations et trajets alternatifs pour les autobus	Négatif	Moyen		Momentané	Ponctuelle			
			Gare Centrale	Modifications des quais à la Gare Centrale	Réorganisation des services des autres lignes à la gare Centrale	Négatif	Faible		Momentané	Ponctuelle			
			Ligne Deux-Montagnes	Installations des nouvelles voies ferrées et appareils de voie (aiguillage) - Ajout d'une 2e voie entre Bois-Franc et Deux-Montagnes, au sol sur tout le tracé	Perturbation du service de la ligne Deux-Montagnes existante pendant les travaux	Négatif	Faible		Temporaire	Régionale			
		Modifications aux gares existantes - onze gares à doubler et adapter aux nouveau matériel roulant											
		Exploitation	Antenne Deux-Montagnes	Service du SLR	Offre d'un nouveau moyen de transport rapide et constant vers le centre-ville	Positif	Moyen		Permanent	Locale		Négligeable	- H43
Réduction possible de la demande pour les autobus de Deux-Montagnes et de Laval	Négatif				Faible		Permanent	Régionale					
Arrêt du trajet du train de l'Est (Mascouche) à la jonction de l'Est, nouvelle station X de SLR	Transfert à la station X, entre Mont-Royal et Montpellier. Accroissement du temps de trajet pour les passagers de Mascouche			Négatif	Moyen		Permanent	Régionale					

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
27	Transport routier et circulation	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des camions	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H7	Non significatif
				Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie								
				Excavation	Encombrement autour des accès; Livraison remblais/déblais								
			Ouvrages d'art le long de la ligne Deux-Montagnes	Boul. O'Brien - Viaduc: passage supérieur de la voie ferrée ou abaisser légèrement la rue pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité des déplacements des piétons et cyclistes et discontinuité des bandes cyclables pendant les travaux. - Accès aux entrées privées et détours pour résidents (rue Les Érables et Gare Grand Moulin et rue Henri Dunant). - Réduction de places de stationnement et interférence avec arrêts d'autobus (gare Sunnybrooke, boul. Deux-Montagnes et Les Érables) - Corridors scolaires - Commerces le long des voies - Réduction capacité stationnement Gare Île Bigras 	Négatif	Fort	Forte	Temporaire	Locale		- H44	
				Boul. Toupin - rehaussement de la voie ferrée (1,5m) et passage routier inférieur									
				Rue Alexander - Viaduc : passage supérieur de la voie ferrée									
				Boul. Sunnybrooke - tunnel routier									
				11e avenue - Viaduc: passage supérieur de la voie ferrée et possibilité d'abaisser la rue (0.5m) pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire.									
				Boul. Gouin - passage routier supérieur									
				Boul. Des Sources - Viaduc : passage supérieur de la voie ferrée et possibilité d'abaisser la rue (0.5 m) pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire									
				Chemin du Tours - Tunnel routier dans l'axe du chemin des Bois et du chemin du Tour (branche ouest) soit à environ 60 mètres de l'actuel passage à niveau. Abandon de l'ancien passage à niveau.									
				Rue Graveline - Viaduc: passage supérieur de la voie ferrée ou tunnel routier dans l'axe de l'avenue des Bois. Au niveau de la rue Graveline, abandon du passage à niveau									
				Rue Les Cèdres - Abandon du passage à niveau, création d'un nouvel accès au golf sur le chemin Saint-Antoine									
				Rue les Érables - Pont routier : passage supérieur de la route.									
Boul. du Lac - Abandon du passage à niveau													
rue Henri Dunant - Abandon du passage à niveau													
Boul. Deux-Montagnes - Pont routier : passage supérieur de la route													
Boul. Industriel - Pont routier - passage supérieur de la route.													
27	Transport routier et circulation	Exploitation	Ouvrages d'art	Présence des structures étagées aux intersections routières	Modification des accès routiers aux intersections listées en construction. Amélioration de la sécurité de tous les usagers (autos, cyclistes et piétons) et de la capacité routière	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Locale	Mauvaise	N/A	Significatif

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Offre en services de transport collectif Ouest	Réduction de l'achalandage routier et de la congestion routière résultant de l'utilisation du SLR	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Locale			
28	Santé publique et sécurité civile	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Sites avec accès protégés. Risques d'accidents liés à un chantier de construction en milieu hydrique	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H14	Non significatif
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles									
		Construction des ponts-installation de batardeaux, caissons et estacades et fûçage de piliers											
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLR	Exposition aux champs électromagnétiques – Impact indéterminé Risque d'incident ou d'accident sur la ligne ou aux stations	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle	Mineure	- H21	Non significatif
29	Sécurité routière	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation de circulation de camions Déviations temporaires Utilisation temporaire des emprises de voies	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H10; et - H14	Non significatif
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Augmentation de circulation de camions								
		Exploitation	Tout le tracé	Présence des structures étagées aux intersections routières	Amélioration de la sécurité de tous les usagers (autos, cyclistes et piétons) et de la capacité routière	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	N/A	Non significatif
30	Transport maritime	Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
31	Activités récréotouristiques	Construction	Rivière des Mille-Îles	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Restriction d'usage et modification de l'accès du terrain de golf Laval-sur-le-Lac	Négatif	Moyen	Forte	Momentané	Ponctuelle	Majeure	- H45; - H46; et - H47	Non significatif
				Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficie du golf Laval-sur-le-Lac								
		Tout le tracé	Travaux d'ouvrage d'art	Interférence avec les pistes cyclables le long des routes (boul. O'Brien, boul. Gouin, boul. Des Sources, rue des Peupliers, barrage Grand-Moulin et rue Les Érables).	Négatif	Moyen	Forte	Momentané	Locale				
		Rivière des Prairies et rivière des Mille-Îles	Construction des ponts-installation de batardeaux, caissons et estacades et fûçage de piliers	Interférence avec pêche, canots, kayak et navigation de plaisance (route Bleue des Voyageurs)	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale				
		Exploitation	Tout le tracé	Circulation du SLR Ouest	Amélioration des accès aux sites touristiques et récréatifs sur les deux rivières et au parc national d'Oka	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale	Majeure	N/A	Significatif
32	Climat sonore et vibration	Construction	Tout le tracé	Construction des ponts-installation de batardeaux, caissons et estacades et fûçage de piliers	Bruit provenant des activités de construction	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H24; - H25; - H26; et	Non significatif

MILIEU HUMAIN

MILIEU HUMAIN													
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact							
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Bruit provenant de l'opération des machines et du camionnage Assumé de jour seulement - travaux en zone résidentielle essentiellement						Moyenne	- H27	
				Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Bruit des camions								
				Démobilisation et remise en état des sites occupés par l'entrepreneur	Bruit des camions et de la machinerie								
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Bruit associé à la manipulation et au transport								
			Ouvrages d'art	Démolition de structures en place	Bruit-Activités de démolition de jour seulement	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale			
				Construction des nouvelles structures	Bruit de machinerie								
			Rivière des Prairies et rivière des Mille-Îles	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Bruit pendant forage des pieux/caissons	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale			
			Exploitation	Tout le tracé	Circulation du SLR Ouest	Bruit de circulation du SLR	Négatif	Faible	Faible	Permanent			
Suppression du bruit produit par la circulation routière pour la portion d'usagers qui transfèrent de l'automobile et du transport en commun vers le SLRO	Positif	Faible				Faible	Permanent	Locale					
33	Paysage et environnement visuel	Construction	Tout le tracé	Présence de machinerie dans les rivières	Perte temporaire d'accessibilité visuelle	Négatif	Faible	Faible	Momentané	Ponctuelle	Mineure	- H29; et - H30	Non significatif
		Exploitation	Ouvrages d'art	Présence des viaducs routiers et ferroviaires	Perte temporaire d'accessibilité visuelle	Négatif	Moyen	Moyenne	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- H38	Non significatif

Annexe P

Étude du paysage

Annexe P
Dossier photographique de quelques sites où seront construites des structures aériennes ou ouvrages d'art
du REM
Station Sainte-Anne-de-Bellevue – Station Pointe-Claire – Boulevard Sunnybrooke - Boulevard Guoin

Pointe-Claire



Caméra 2



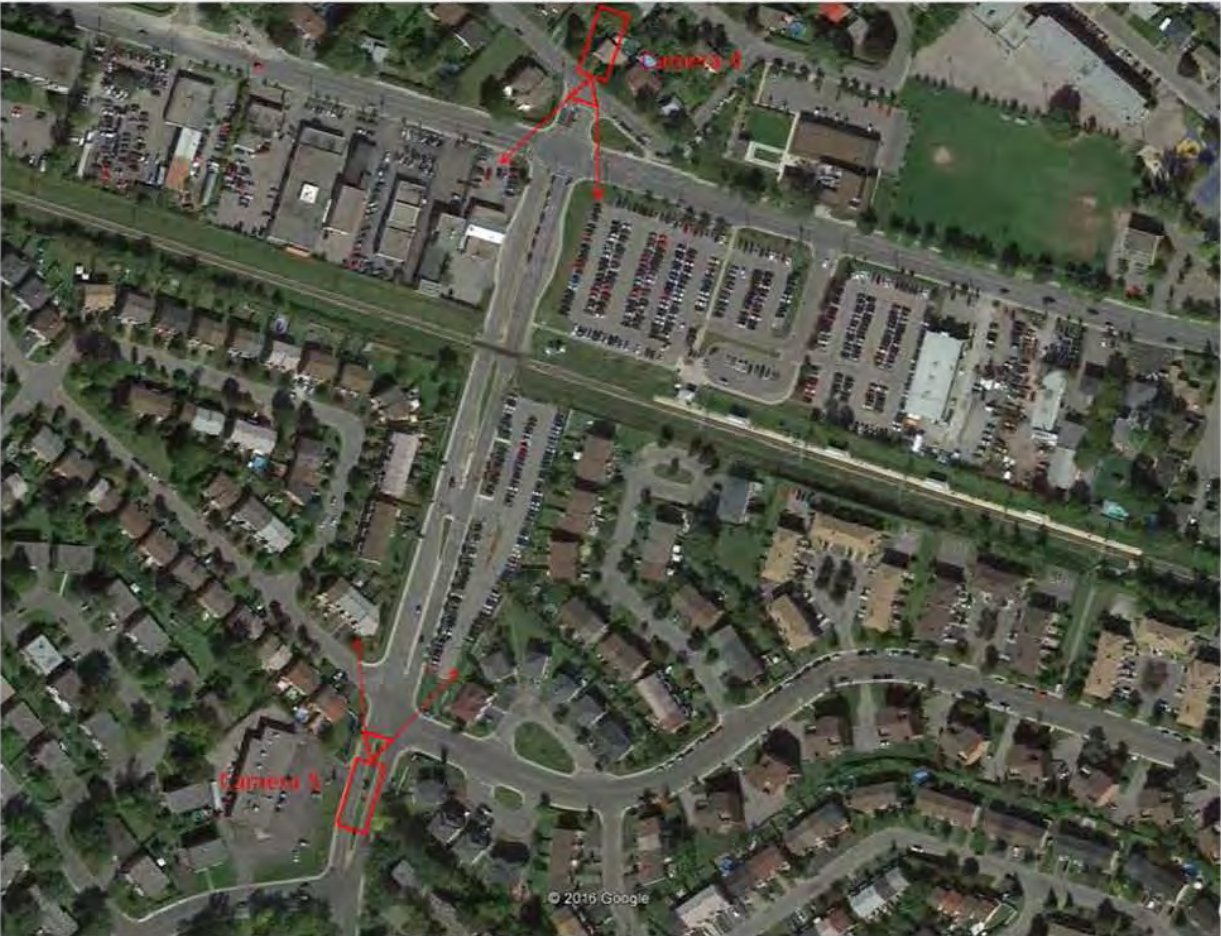
Boulevard St-Jean- Vue de l'avenue Holiday vers le nord-est

Caméra 3



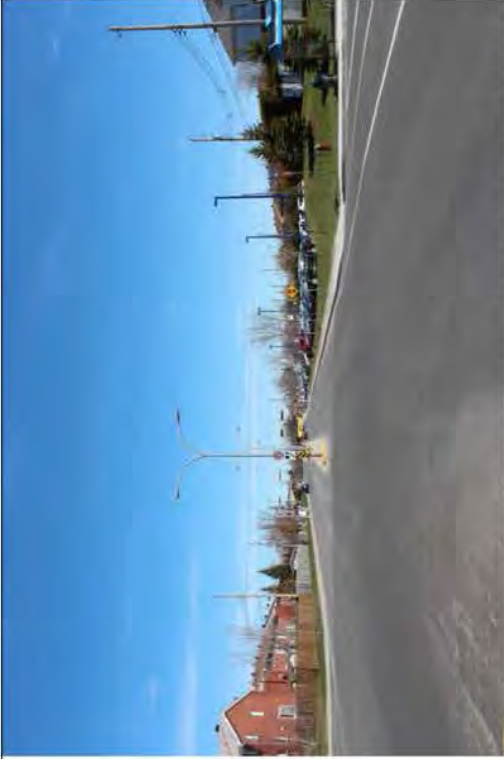
Bretelle autoroute 40 coin boulevard St-Jean - Vue vers le sud-ouest

Boulevard Sunnybrooke



	
<p>Rue de Lucerne – Vue boulevard Sunnybrooke vers le sud-est</p>	<p>Rue de Lucerne – Vue boulevard Sunnybrooke vers le sud-est</p>
<p>Caméra 4</p>	<p>Rue de Lucerne – Vue boulevard Sunnybrooke vers le sud-ouest</p>

Caméra 5



Boulevard Sunnybrooke coin avenue Ceres- Vue vers nord-est



Boulevard Sunnybrooke coin avenue Ceres- Vue vers nord

Boulevard Gouin





Boulevard Gouin, intersection rue Meighen – Vue vers le nord-ouest



Boulevard Gouin, intersection rue Meighen – Vue vers le nord-ouest



Boulevard Gouin vue vers l'ouest



Boulevard Gouin, intersection rue Meighen – Vue vers le nord-ouest

Caméra 6



Caméra 7

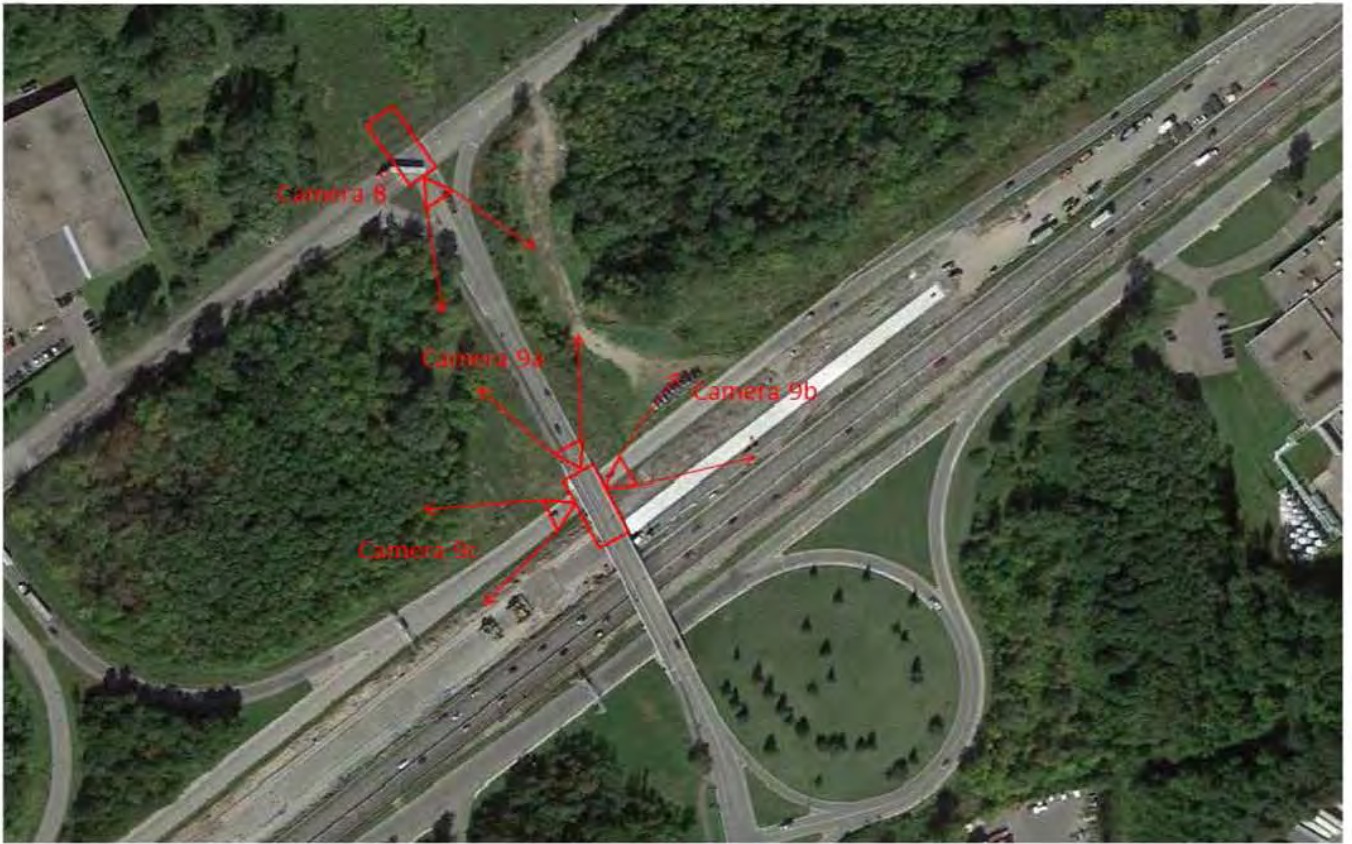
Boulevard Gouin intersection boulevard Pierrefonds – Vue vers le nord-est






Boulevard Gouin intersection 8e avenue – Vue vers le nord-est



Boulevard Gouin intersection 8e avenue – Vue vers le nord-est

Station Sainte-Anne-de-Bellevue



	<p style="text-align: center;">IMG_0768</p>  <p style="text-align: center;">Boulevard Morgan et chemin Ste-Marie – Vue vers le sud</p>	<p style="text-align: center;">IMG_0769</p>  <p style="text-align: center;">Viaduc boulevard Morgan chemin Ste-Marie – Vue vers le sud-est</p>
<p>Caméra 9a</p>	 <p style="text-align: center;">Viaduc boulevard Morgan sur A-40 – Vue vers le nord</p>	
<p>Caméra 9b</p>	 <p style="text-align: center;">Viaduc boulevard Morgan sur A-40 – Vue vers le nord-est</p>	 <p style="text-align: center;">Viaduc boulevard Morgan sur A-40 – Vue vers l'est</p>

Caméra 9c



Viaduc boulevard Morgan sur A-40 – Vue vers le nord-ouest



Viaduc boulevard Morgan sur A-40 – Vue vers l'ouest